Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 176 (2019)

Artikel: Sion, Sous-le-Scex (Valais, Suisse) : III, Développement d'un quartier de la ville antique
Autor: Haldimann, Marc-André / Paccolat, Olivier / Andenmatten, Romain
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1036601

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE 176
ARCHAEOLOGIA VALLESIANA 16

SION, SOUS-LE-SCEX (VALAIS, SUISSE)

III. DÉVELOPPEMENT D'UN QUARTIER DE LA VILLE ANTIQUE



Marc-André HALDIMANN
Olivier PACCOLAT

SION, SOUS-LE-SCEX (VALAIS, SUISSE)

III. DÉVELOPPEMENT D'UN QUARTIER DE LA VILLE ANTIQUE

Code de citation préconisé :
Marc-André Haldimann , Olivier Paccolat *et al.*, *Sion, Sous-le-Scex (Valais, Suisse). III. Développement d'un quartier de la ville antique*, Cahiers d'archéologie romande 176, *Archaeologia Vallesiana* 16, Lausanne 2019.

Illustration de couverture:
Le quartier de Sous-le-Scex au pied de la colline de Valère. Vue depuis le sud.
En trame beige, extension du site antique.

Ouvrage publié par l'Etat du Valais, Service des bâtiments, monuments et archéologie

Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement
Service des bâtiments, monuments et archéologie

Departement für Mobilität, Raumentwicklung und Umwelt
Dienststelle für Hochbau, Denkmalpflege und Archäologie

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Avec la contribution de la Loterie romande et
en partenariat avec l'entreprise TERA Sàrl

LOTERIE ROMANDE

TERA Sàrl

Les commandes et demandes d'échange peuvent être adressées à

Cahiers d'archéologie romande–CAR
Palais de Rumine
Place Riponne 6
CH-1005 Lausanne
www.mcah.ch
info@mcah.ch

La collection des Cahiers d'archéologie romande (CAR) a été créée en 1974 par Colin Martin, en complément à la Bibliothèque historique vaudoise (BHV). La direction de cette série indépendante de monographies d'archéologie a été reprise en 1993, à partir du no 58, par Gilbert Kaenel, Daniel Paunier et Denis Weidmann. Lionel Pernet a rejoint le comité d'édition en 2015.
Un comité de lecture ad hoc est constitué pour chaque projet. La gestion de la collection des CAR est assurée par le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire à Lausanne.

ISBN 978-2-88028-176-2
ISSN 1021-1713

Tous les droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays
© 2019 by Cahiers d'archéologie romande

Mise en page: Carole Meylan - Atelier Imagin' - Chalais

Impression: Centre Rhodanien d'Impression SA, CH-1920 Martigny

CAHIERS D'ARCHÉOLOGIE ROMANDE 176
ARCHAEOLOGIA VALLESIANA 16

SION, SOUS-LE-SCEX (VALAIS, SUISSE)

III. DÉVELOPPEMENT D'UN QUARTIER DE LA VILLE ANTIQUE

MARC-ANDRÉ HALDIMANN
OLIVIER PACCOLAT

AVEC LES CONTRIBUTIONS DE
ROMAIN ANDENMATTEN
BARBARA BECK
BENOÎT COPPEY
STEFANIE MARTIN-KILCHER
CHANTAL MARTIN PRUVOT
HANS-CHRISTOPH NOESKE
MARKUS PETER
ANTOINE ROCHAT
BARBARA STOPP

Lausanne 2019

Sommaire

PRÉFACE 9

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS 11

I. INTRODUCTION 13
I.1 Situation 13
I.2 Historique et zones de fouille 15
I.2.1 Secteur de « Sous-le-Scex ouest » (1) : 1984-2001 15
I.2.2 Secteur de « Sous-le-Scex est » (2) : 1985-1991 16
I.2.3 Secteur de la « rue du Scex » (3) : 1957 16
I.2.4 Immeuble « La Rochelle » (4) : 1987 17
I.3 Options de présentation de la publication 17

II. DÉCOUVERTES DE L'ÉPOQUE ROMAINE 19
II.1 Terrasses et zone inondable à « Sous-le-Scex ouest » 19
II.1.1. Terrasse adossée au rocher (1er – 3e s. apr. J.-C.) 20
II.1.2 Zone inondable 21
II.1.3 Aménagements de berge de l'époque romaine (1er – 2e s. apr. J.-C.) 21
II.1.4 Comblement progressif de la zone inondable (2e – 4e s.) 22
II.1.5 Canal de dérivation tardif Pos322 (4e – 5e s.) 23
II.1.6 Aménagements liés au cimetière extérieur de l'église funéraire du Haut Moyen Âge (5e – 6e s.) 23
II.1.7 Comblement définitif du canal et recharges du cimetière extérieur (7e – 8e s.) 24
II.2 Zones artisanales et mausolées à « Sous-le-Scex est » 24
II.2.1 Stratigraphie et chronologie 24
II.2.2 Les murs de clôture 25
II.2.3 Les mausolées 27
II.2.4 Le bâtiment semi-enterré (st.20) 28
II.2.5 Les structures artisanales 29
II.2.6 L'atelier métallurgique de plomb 30
II.3 Un bâtiment thermal à la « rue du Scex » 30
II.3.1 Le bâtiment 31
II.3.2 Interprétation et datation 32
II.4 Un bâtiment à fonction économique (?) sous l'immeuble « La Rochelle » 33
II.4.1 Corps de bâtiment sud 34
II.4.2 Corps de bâtiment nord 36
II.4.3 Liaison des deux corps de bâtiment (état 4) 37
II.4.4 Datation et interprétation 37

III. LE MOBILIER DU BÂTIMENT SEMI-ENTERRÉ (ST.20) 39
III.1 Die Münzen *(par Hans-Christoph Noeske und Markus Peter)* 40
III.2 Le petit mobilier *(par Antoine Rochat)* 41
III.2.1 Présentation du corpus 41
III.2.2 La parure et les accessoires du vêtement 42

III.2.3 Toilette 42
III.2.4 Jeu et loisirs 44
III.2.5 Activités culinaires 44
III.2.6 Activités artisanales et production 44
III.2.7 Outils indéterminés 45
III.2.8. Les déchets artisanaux 45
III.2.9 La quincaillerie décorative 45
III.2.10 Construction et ameublement 45
III.2.11 Synthèse 45
III.3 La céramique *(par Marc-André Haldimann, avec une contribution de Stefanie Martin-Kilcher)* 46
III.3.1 La sigillée d'Argonne (TSJ) 46
III.3.2 La sigillée africaine (TSH) 47
III.3.3 Les dérivées de sigillées paléochrétiennes (DSP) 48
III.3.4 Les lampes (LAM) 49
III.3.5 Die Amphoren (AMP) 49
III.3.6 La céramique à revêtement argileux (CRA) 58
III.3.7 La céramique plombifère (PLB) 61
III.3.8 La céramique culinaire (CCL) 63
III.4 La pierre ollaire *(par Olivier Paccolat)* 66
Pétrographie 66
Formes et façonnage 66
III.5 Le mobilier en verre : verre creux, verre plat, déchets de production *(par Chantal Martin Pruvot)* 66
III.5.1 Le verre creux 67
III.5.2 Formes et types 68
III.5.3 Chronologie du verre creux 74
III.5.4 Aires de production du verre creux 74
III.5.5 Le verre plat 74
III.5.6 Les déchets de production (hors structure 20) 76
III.6 Die Tierknochen *(par Barbara Stopp)* 78
III.6.1 Knochenerhaltung 78
III.6.2 Tierartenspektrum 78
III.6.3 Nutzung der Tiere 80
III.7. La datation du comblement du bâtiment st.20. 82
Les monnaies 82
Le petit mobilier 82
Les céramiques 83
Le verre 84
En guise de conclusion chronologique 84
III.8. Le comblement de la structure 20 : un reflet du train de vie de l'élite sociale valaisanne 85

IV. LE TRAVAIL DU PLOMB À « SOUS-LE-SCEX EST » *(par Barbara Beck)* 87
IV.1 Introduction 87
IV.2 Méthodologie et analyse 87
IV.3 Les ressources minières locales 88
IV.4 Le mobilier en plomb de Sion, « Sous-le-Scex est » : contexte archéologique 89
IV.5 La provenance des objets en plomb 92
IV.6 La céramique plombifère de Sion, « Sous-le-Scex » 94
IV.7 Apport des analyses et synthèse 94

Annexe 1 : Liste des mines de plomb valaisannes et des régions limitrophes. 95
Annexe 2 : Données isotopiques des mines de plomb valaisannes et des régions limitrophes 97
Annexe 3 : Liste du mobilier en plomb de Sion, « Sous-le-Scex ouest » 99
Annexe 4 : Résultats des analyses isotopiques de plomb du mobilier en plomb de Sion, « Sous-le-Scex ouest » . . 100

V. LES *SPOLIA* DE L'ÉGLISE FUNÉRAIRE DE SOUS-LE-SCEX *(par Romain Andenmatten)* 101
V.1 Contexte de découverte 101
Les sépultures à spolia 101
V.2 Les stèles funéraires romaines 103
V.3 Les dalles d'une fontaine d'époque romaine ? 106
Etanchéité et traces de réfection 109
Le monument et ses implications 109
V.4 Les autres spolia 110
V.5 Une réflexion autour des *spolia* de Sous-le-Scex 111

VI. SYNTHÈSE DES OCCUPATIONS DU QUARTIER DE SOUS-LE-SCEX 113
VI.1 Stratigraphiegénérale du site 113
VI.1.1 « Sous-le-Scex ouest » (SSO) 113
VI.1.2 « Sous-le-Scex est » (SSE) 113
VI.1.3 Succession chronologique 114
VI.2 Habitats et nécropole du Néolithique et de l'âge du Bronze. 115
VI.3 Occupation du Bronze final et du Premier âge du Fer 117
VI.4 Nécropole du Second âge du Fer 117
VI.5 Occupation romaine 118
VI.6 Basilique du Haut Moyen Âge 119

VII. SION A L'ÉPOQUE ROMAINE ET AU HAUT MOYEN ÂGE 123
VII.1 L'état des connaissances 123
VII.2 Transformation de la ville au Haut Moyen Âge. 127
VII.3 Le quartier de Sous-le-Scex et la ville. 128
VII.4 Vers le Haut Moyen Âge, la constance valaisanne. 128
VII.4.1 Les fastes du Bas-Empire valaisan. 129
VII.4.2 Entre le 6e et le 9e siècle : un héritage antique affirmé 132

VIII. MISE EN VALEUR DU SITE *(par Benoît Coppey)* 135
Les projets successifs. 135
Avant 1968 : le quartier agricole 136
1968 : premier plan de quartier du Scex 136
1977 : nouveau plan de quartier 137
1984 : les découvertes 137
1988 : étude de faisabilité 138
1993 : étude de la couverture des vestiges 139
Dès 1996 : construction du quartier. 139
2001 : commande d'avant-projets 140
L'aménagement post-concours 144

RÉSUMÉ **149**
I. Introduction 149
II. Découvertes de l'époque romaine 149
III. Le mobilier du bâtiment semi-enterré (St.20) 150
IV. Le travail du plomb à « Sous-le-Scex est » 151
V. Les spolia dans l'église funéraire de Sous-le-Scex 152
VI. Synthèse des occupations du quartier de Sous-le-Scex 153
VII. Sion à l'époque romaine et au Haut Moyen-Âge 153
VIII. Mise en valeur du site 155

ZUSAMMENFASSUNG **157**
I. Einleitung 157
II. Die römerzeitlichen Befunde 157
III. Das Fundmaterial aus dem Grubenhaus (Struktur 20) 158
IV. Die Bleigiesserei im Grabungsareal « Sous-le-Scex est » 160
V. Die Spolien in der Grabkirche von Sous-le-Scex 161
VI. Überblick über die Besiedlungen im Viertel von Sous-le-Scex 161
VII. Sitten in der Römerzeit und im Frühmittelalter 161
VIII. Inwertsetzung der Fundstelle 163

BIBLIOGRAPHIE **165**

CATALOGUE DU COMBLEMENT DE L'ÉDIFICE ST.20 – PLANCHES 1-18 . . . . . **179**

ADRESSE DES AUTEURS **217**

CRÉDIT DES ILLUSTRATIONS **219**

PRÉFACE

« Un peuple qui ignore son histoire est un peuple qui ne sait pas où il va ».
Camara Nangala

À Sion comme en Valais, le contexte actuel est marqué par une prise de conscience de l'importance du patrimoine enfoui ; les interpellations politiques récentes quant à la création d'un musée d'archéologie à Sion en sont la preuve. Notre ville recèle des richesses archéologiques exceptionnelles qui permettent de suivre l'évolution de la vie quotidienne, des croyances et des rites funéraires sur près de 7'000 ans, un fait unique dans l'archéologie suisse. Sion peut ainsi se targuer d'être l'un des sites archéologiques de référence de la préhistoire européenne. Notre Municipalité souhaite s'engager fortement dans ce domaine : la valorisation du patrimoine est l'un des axes prioritaires du plan de législature 2017-2020.

En 2019, la basilique funéraire paléochrétienne de Sous-le-Scex fait l'objet d'une attention particulière, non seulement à travers la présente publication scientifique mais aussi par le biais d'un nouvel aménagement du site. Cela me réjouit. Le projet architectural élaboré donne accès, aux Sédunoises et aux Sédunois, à cette zone de la ville. Des éléments d'agrément tels que des bancs et une arborisation complémentaire offrent désormais une certaine convivialité au site de Sous-le-Scex. La publication que vous tenez entre les mains ne se contente toutefois pas d'évoquer la basilique funéraire du Haut Moyen Âge, mais traite des différentes occupations de tout un quartier de notre cité.

La Ville de Sion souhaite que la valorisation du patrimoine archéologique se fasse en collaboration et en concertation avec l'Etat du Valais, ainsi qu'avec les autres acteurs du domaine. Les divergences de vue entre Canton et Ville en lien avec la mise en valeur de Sous-le-Scex, mentionnées au chapitre VIII du présent ouvrage, ne sont plus d'actualité. Depuis 2015, un groupe de travail pluridisciplinaire réunit des représentants de la Ville de Sion, du Canton, de la Bourgeoisie, de l'Office du Tourisme de Sion, de Sedunum Nostrum et de l'Association Valaisanne d'archéologie. Il se rencontre régulièrement pour mener des actions coordonnées de valorisation du patrimoine archéologique. En 2016, cette commission a notamment lancé le projet *« 10'000 ans sous la terre » / « Sion 10'000 »* dans le but de sensibiliser la population sédunoise aux trésors archéologiques. Actuellement, différentes autres actions sont planifiées comme l'aménagement ou le réaménagement de certains sites, ainsi que la création de parcours archéologiques clairement identifiés qui intégreront, évidemment, le site de Sous-le-Scex.

Afin d'intéresser un public le plus large possible à l'archéologie, la médiation culturelle constitue à mon sens le domaine-clé. C'est précisément dans ce champ-là qu'une collaboration plus intense devrait être mise en place entre la communauté scientifique et les professionnels du tourisme. Relevons ce défi.

Philippe Varone
Président de la ville de Sion

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

Haut lieu de l'archéologie sédunoise, le site de Sion, Sous-le-Scex est un des lieux clés rythmant la ville de Sion. Charnière entre la ville antique et ses faubourgs, une fonction toujours d'actualité au sein de l'agglomération contemporaine, ce site au péril de l'eau car proche de la Sionne est découvert en 1957 lors des fouilles entreprises par la Société suisse de préhistoire et d'archéologie. A partir de 1984 et jusqu'en 2001, les interventions archéologiques successives sur ce secteur de près de 10'000 m² ont été assurées par l'Archéologie cantonale de l'Etat du Valais et ses archéologues mandataires.

Préliminaire indispensable aux publications, l'étude des vestiges et mobiliers découverts fut entrepris sans délais. Un premier article consacré aux découvertes du Bas-Empire et du Haut Moyen Âge paraît rapidement (Dubuis, Haldimann et Martin-Kilcher 1987) ; il est suivi par une seconde étude présentant les découvertes de l'âge du Bronze (Pugin 1992). La première monographie du site est consacrée à son élément phare, la basilique funéraire paléochrétienne et son cimetière (Antonini 2002).

Excepté la nécropole du Second Âge du Fer étudiée dans un chapitre de l'ouvrage sur les rituels funéraires sédunes (Curdy *et al.* 2009), la seconde monographie est dévolue aux vestiges préhistoriques (Honegger 2011). Envisagée en 2000, la publication des vestiges romains et tardo-antiques se devait d'être achevée. Le présent ouvrage mène à bien cette nécessité et clôture la série des trois publications consacrées au site de Sion, Sous-le-Scex. Ayant valeur de synthèse, il aborde également la question délicate de la préservation des vestiges au cœur de l'environnement urbain contemporain. Les contraintes et les projets envisagés pour leur mise en valeur peuvent servir d'exemple bien au-delà des frontières cantonales.

Arrivés au terme de ce troisième et dernier volume, nous tenons à remercier toutes les institutions et les personnes qui se sont investies pour que ce projet puisse aboutir.

En premier lieu, l'Etat du Valais par le biais du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement et son Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA) qui a assuré le financement des fouilles archéologiques, les analyses et les études permettant l'élaboration des résultats. Les dernières étapes à l'origine de la rédaction du manuscrit et sa publication ont été portés par Caroline Brunetti, archéologue cantonale, sans laquelle cette publication n'aurait pu voir le jour.

Il convient de saluer également le concours des collègues qui ont collecté entre 1985 et 2000 les données de terrain, notamment Alessandra Antonini †, Bertrand Dubuis et Hans-Joerg Lehner † lors des fouilles de 1985 – 1987 et le bureau TERA lors des investigations de 2000.

Le dessin et la mise au net des plans ont été effectués dans un premier temps par Claude-Éric Bettex et Paul-Émile Mottiez au sein de l'archéologie cantonale, puis complétés et finalisés par Marianne de Morsier Moret et Andreas Henzen dans le cadre d'un mandat confié au bureau TERA Sàrl. Les dessins d'objets ont été également réalisés à l'interne par Caroline Doms (2000-2001) et Antoine Rochat (2018), tandis que les photos et les macrophotos sont signées par Paul-Émile Mottiez.

Enfin, last but not least, la relecture critique du manuscrit a été assurée avec intelligence, diligence et constance par Emmanuelle Evéquoz au sein de l'archéologie cantonale. Cette étape a été prolongée par les relectures de Gilbert Kaenel, ancien directeur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, Daniel Paunier, Professeur émérite de l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne et Denis Weidmann, ancien archéologue cantonal du canton de Vaud, dans le cadre de la parution de cet ouvrage dans les Cahiers d'archéologie romande.

Que toutes et tous trouvent ici l'expression de notre gratitude.

Marc-André Haldimann
Olivier Paccolat

I. INTRODUCTION

Située au cœur de la haute vallée du Rhône, la ville de Sion, installée sur le large cône torrentiel de la Sionne, au pied des deux collines de Valère et Tourbillon sur la rive droite du Rhône, révèle une présence humaine continue du Mésolithique à nos jours.

I.1 SITUATION

La zone dite de Sous-le-Scex, en périphérie sud-est de Sion, tire son nom directement de sa situation topographique au pied de la colline de Valère (**Fig. 1, Fig. 2**). Délimité à l'ouest par le cours de la Sionne, au nord par la falaise de Valère, la topographie originelle du lieu doit beaucoup aux atterrissements successifs des bras de cette rivière. Hors emprise des zones fouillées, la limite méridionale descend vraisemblablement en pente douce vers le Rhône dont le cours antique demeure inconnu.

Précisée lors de la campagne de fouille menée en 2000 par le bureau TERA[1], la topographie initiale du secteur comprend dès la Préhistoire une terrasse naturelle localisée au pied de la falaise. Fréquentée à partir du Néolithique, elle forme le point de départ des occupations postérieures qui vont perdurer jusque vers l'an mille.

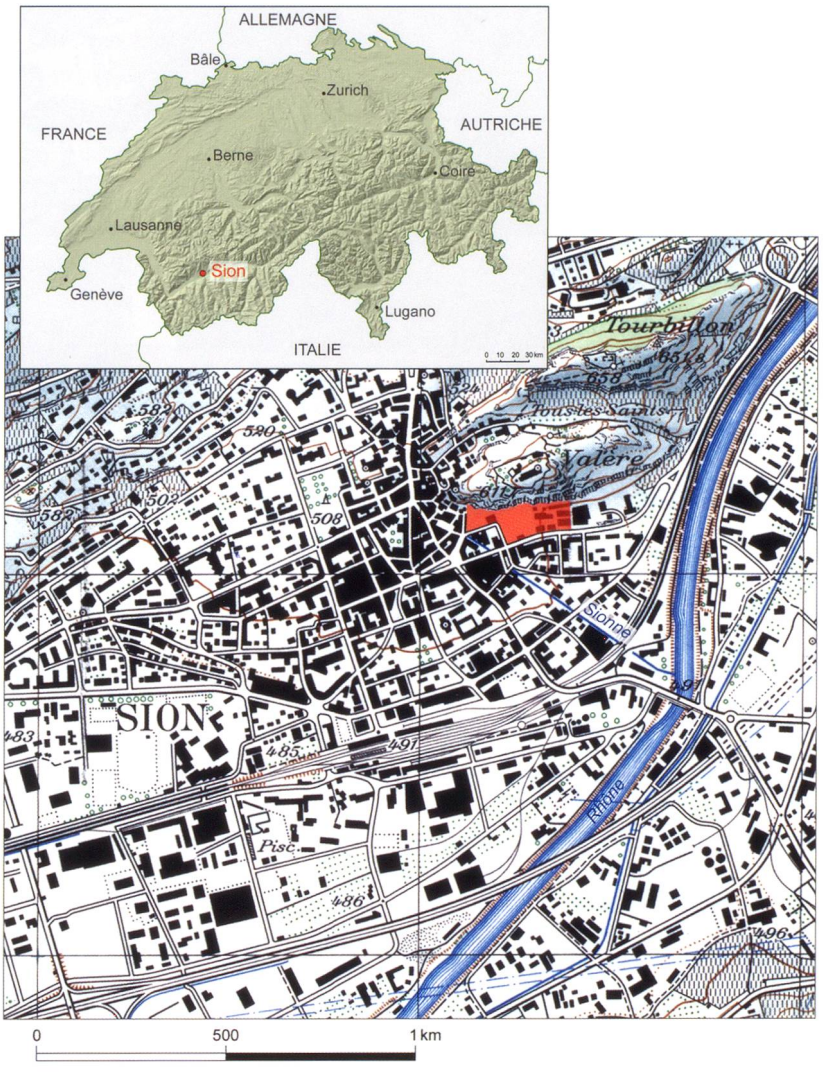


Fig. 1 – Sion, Sous-le-Scex. Situation du site (trame rouge) au sein de la ville de Sion.

[1] TERA Sàrl, Sion (Travaux, Etudes et Recherches Archéologiques).



Fig. 2 – Les secteurs de « Sous-le-Scex ouest » (**1**), « Sous-le-Scex est » (**2**), « rue du Scex » (**3**) et « La Rochelle » (**4**) au pied de la colline de Valère. Vue aérienne du sud-ouest.

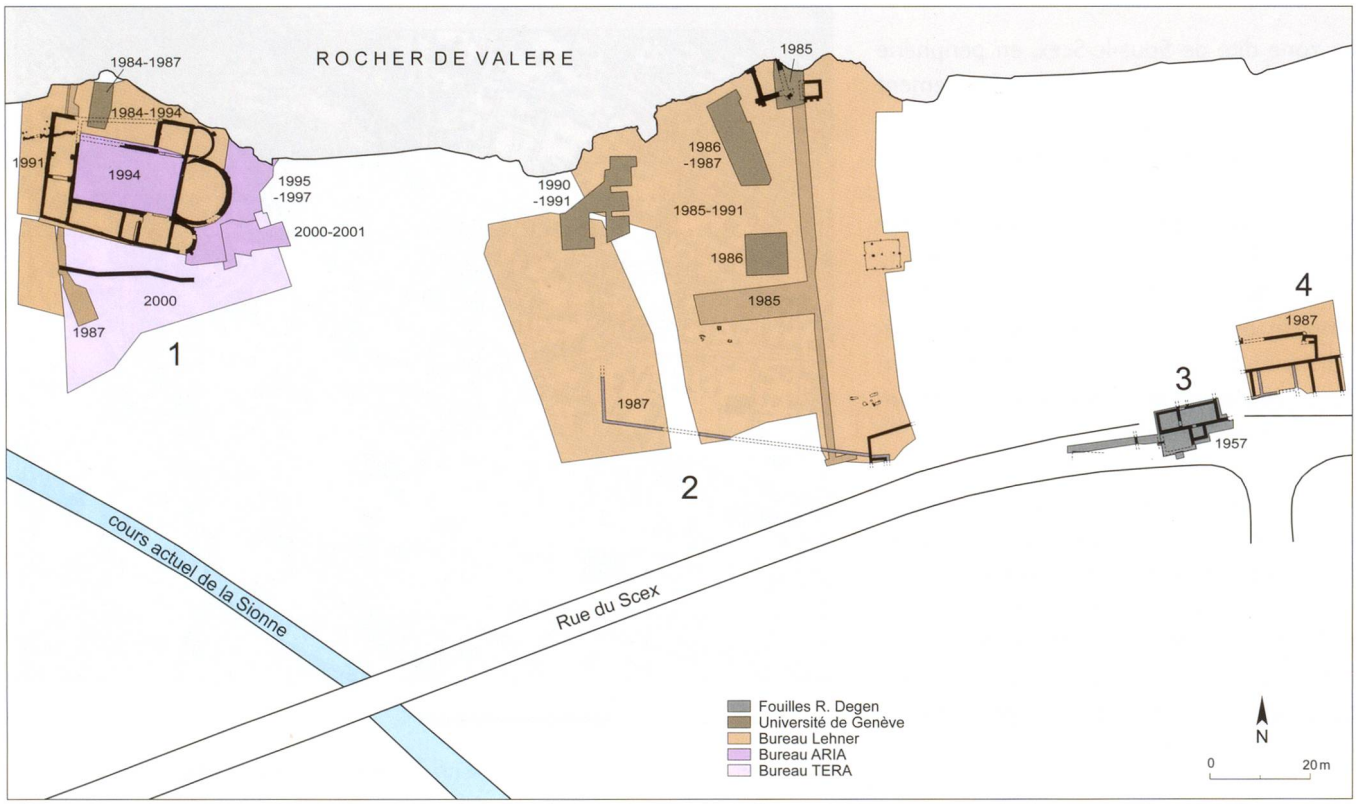


Fig. 3 – Sion, Sous-le Scex. Plan de situation des quatre secteurs de fouille et historique des interventions.

I.2 HISTORIQUE ET ZONES DE FOUILLE

Le site de Sous-le-Scex, exploré entre 1957 et 2001, comprend quatre principaux secteurs de fouille (**Fig. 3**). Il s'agit d'ouest en est de « Sous-le-Scex ouest » (**1**), de « Sous-le-Scex est » (**2**), de la « rue du Scex » (**3**) et de l'immeuble « La Rochelle » (**4**). Le premier secteur comprend deux terrasses aux constructions romaines totalement arasées en bordure d'un ancien lit de la Sionne, les trois autres regroupent les vestiges d'une *villa suburbana*.

I.2.1 SECTEUR DE « SOUS-LE-SCEX OUEST » (1) : 1984-2001

Ce secteur, d'une superficie d'environ 3000 m², comporte la plus longue séquence d'occupation du site. Contrairement aux vestiges du Néolithique et de l'âge du Bronze, partiellement explorés dans un sondage profond près du rocher, les niveaux de l'âge du Fer au Haut Moyen Âge ont presque entièrement été fouillés en extension (**Fig. 4**). La succession d'occupations mise en évidence révèle une alternance de zones funéraires (NE, BZ, LT, HMA) et d'habitats (NE, BZ, LT, R).

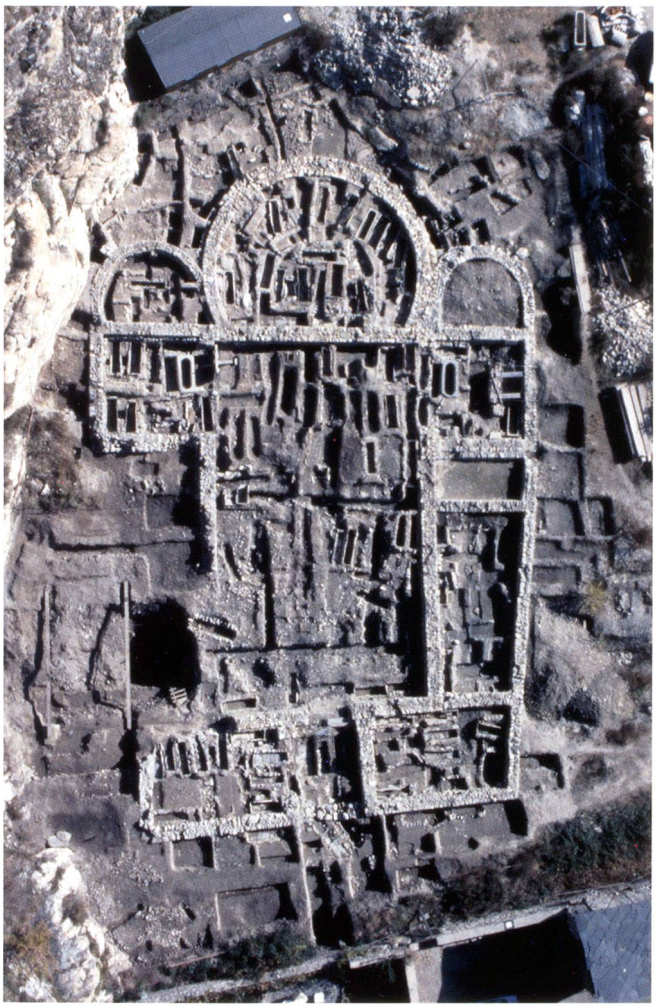


Fig. 4 – Sion, « Sous-le Scex ouest ». La basilique funéraire du Haut Moyen Âge en cours de fouille. Contre le rocher, sondage profond. Vue aérienne de l'ouest.



Fig. 5 – Sion, « Sous-le Scex ouest ». Fouilles de 2000 sur les aménagements de berge, le long du tracé antique de la Sionne. En arrière-plan, le bâtiment des « Falaises ». Vue de l'ouest.

En avril 1984, la mise au jour de maçonneries puis de tombes dans des sondages préliminaires annonçait l'apparition de la basilique funéraire de Sion, Sous-le-Scex et de la grande nécropole qui l'entoure. Fouillé entre 1985 et 1994 par le bureau Lehner, cet ensemble exceptionnel éclaire sous un jour nouveau le Haut Moyen Âge sédunois[2].
En parallèle, la découverte de niveaux préhistoriques sous la basilique donne le coup d'envoi à des fouilles d'importance mettant au jour des occupations dont la plus ancienne remonte au Néolithique ancien (5200 et 4700 av. J.-C.). Du Néolithique moyen jusqu'à l'âge du Fer, une succession de sépultures témoigne de l'ancienneté des inhumations rencontrées en ces lieux[3]. Les investigations menées par le Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université

[2] Antonini 2002.

[3] Dayer 2000 ; Honegger 2011.

de Genève, sont focalisées pour ces époques sur une zone restreinte au pied de la falaise de Valère.
En 1994-1995, 1997 et 2000-2001, le bureau ARIA[4] explore les niveaux directement antérieurs à l'église funéraire et met au jour une trentaine de tombes à inhumation d'époque laténienne[5].

En grande partie détruits ou arasés par l'implantation de la basilique funéraire du Haut Moyen Âge et de ses cimetières, les niveaux et les vestiges de l'époque romaine sont partiellement mis en évidence dans ce secteur. La zone la mieux conservée, explorée lors de la campagne de 1990[6], est située à l'ouest de la basilique. L'abondant mobilier d'époque romaine provenant majoritairement du remplissage des sépultures et des remblais de la basilique, fouillés entre 1985 et 1994, n'est malheureusement d'aucune utilité pour la chronologie des occupations romaines vu sa découverte en position secondaire.
La synthèse jusqu'alors manquante entre les différentes interventions[7] est établie en 2000 grâce aux décapages successifs et aux relevés stratigraphiques de grande ampleur dressés par le bureau TERA en bordure sud du secteur (**Fig. 5**), situé au contact des anciens bras de la Sionne, dans une zone d'accumulation relativement préservée.

I.2.2 SECTEUR DE « SOUS-LE-SCEX EST » (2) : 1985-1991

Le secteur de « Sous-le-Scex est » se trouve à 40 m du précédent (**Fig. 3**). Exploré entre 1985 et 1991, il occupe une vaste zone quadrangulaire (80 m de côté) de près de 6500 m² contre le rocher de Valère. La séquence stratigraphique comporte des occupations préhistoriques (NE, BZ), d'époque romaine et du Haut Moyen Âge. A l'exception des tombes de l'âge du Bronze, de deux mausolées tardo-antiques et de leurs cimetières attenants qui se développent au Haut Moyen Âge, les découvertes se rapportent à de l'habitat.

Les travaux ont commencé en 1985 par une tranchée exploratoire de près de 70 m de long, creusée depuis le rocher en direction de la rue du Scex (**Fig. 6**). Entre 1985 et 1987 puis en 1990-1991, le Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève dégage les structures préhistoriques sur des surfaces restreintes près du rocher[8].
Les vestiges romains et médiévaux sont mis au jour par le bureau Lehner lors des campagnes de 1986 et de 1987[9]. La totalité de la surface est décapée ; elle révèle la partie rurale

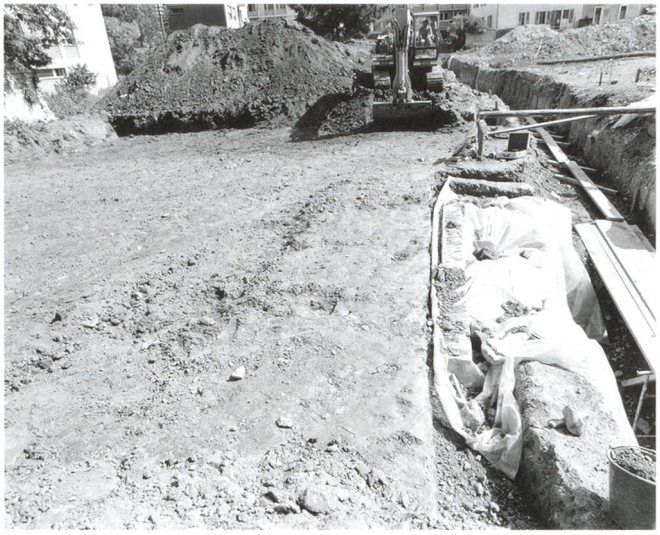


Fig. 6 – Sion, « Sous-le -Scex est ». Tranchée exploratoire (à droite) creusée en 1985 depuis le rocher en direction de la « rue du Scex » et surface dégagée à la pelleteuse en 1986-87 (à gauche). Vue du nord.

d'une *villa suburbana* comprenant plusieurs aires artisanales avec des foyers, un atelier du travail du plomb, ainsi qu'un bâtiment en bois semi-enterré puissamment armé par des poteaux de grand diamètre (st.20). L'ensemble est partiellement doté d'un mur de clôture. Adossée à la falaise de Valère, une zone funéraire constituée de deux mausolées entourés par une nécropole se développe entre le 4e et le 7e siècle. A partir du milieu du 5e siècle, l'ensemble du secteur est aplani par un remblai composé de démolition. Par endroits particulièrement épais, il scelle les installations artisanales ainsi que le bâtiment en bois (st.20), libérant ainsi l'espace pour la construction de la basilique funéraire et le développement progressif de sa nécropole. Contenant un abondant mobilier céramique, métallique, vitreux ainsi que d'importants rejets de faune, ce remblai livre *de facto* le plus important ensemble homogène du 5e siècle en Suisse.

I.2.3 SECTEUR DE LA « RUE DU SCEX » (3) : 1957

En avril 1957, un bâtiment antique à vocation thermale, situé environ 40 m à l'est des fouilles de « Sous-le-Scex est », est mis au jour lors de la création de la « rue du Scex ». Fouillé entre le 29 avril et le 7 mai par Rudolf Degen (**Fig. 3, Fig. 7**), il s'agit de la première intervention archéologique menée sur le site de Sous-le-Scex. Remarquablement bien documenté – eu égard à la brièveté de l'intervention – ce bâtiment ne peut-être daté avec précision au sein du Haut-Empire ; son abandon peut survenir dans le courant du 5e siècle, à l'instar du corps de bâtiment voisin découvert sous l'immeuble « La Rochelle » en 1987. La faible surface des pièces thermales reconnues évoque un édifice privé, assurément rattaché à un ensemble plus important[10].

4 ARIA SA, Sion (Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes).

5 Curdy *et al.* 2009, pp. 23-74.

6 Dayer *et al.* 1991.

7 Moret *et al.* 2001.

8 Pugin 1992.

9 Dubuis *et al.* 1987.

10 Degen 1958/1959.



Fig. 7 – Sion, « rue du Scex ». Bâtiment thermal lors des fouilles de Degen en 1957. Vue de l'est.

I.2.4 IMMEUBLE « LA ROCHELLE » (4) : 1987

Un second corps de bâtiment antique, situé environ 10 m à l'est de l'ensemble thermal mis au jour par Rudolf Degen en 1957, est découvert en 1987 au lieu-dit « La Rochelle » (**Fig. 8**). Fouillé par le bureau Lehner du 13 au 30 avril 1987[11], cet édifice du 1er siècle de notre ère est transformé à plusieurs reprises jusque dans le Haut Moyen Âge.

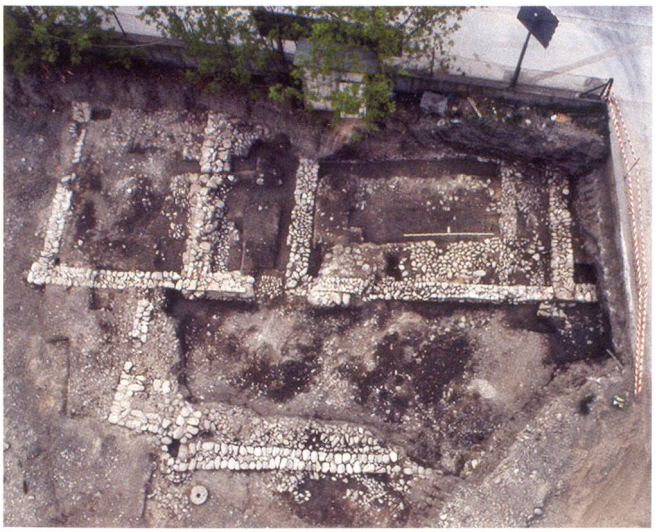


Fig. 8 – Sion, immeuble « La Rochelle ». Corps de bâtiment dégagés en 1986. Vue aérienne du nord.

[11] Lehner 1988.

I.3 OPTIONS DE PRÉSENTATION DE LA PUBLICATION

La publication des vestiges de l'époque romaine découverts dans le cadre des fouilles de Sion, Sous-le-Scex s'inscrit dans un historique complexe de la recherche. Echelonnées entre 1957 et 2000, les fouilles successives sont le fruit d'équipes multiples aux méthodes parfois fort divergentes : une part importante des niveaux de l'époque romaine a de ce fait été fouillée par des spécialistes de la Préhistoire ou du Haut Moyen Âge. Seule la dernière intervention, menée en 2000, a été confiée au bureau d'archéologie TERA, spécialisé dans les périodes romaine et médiévale.
De la parution des deux premiers articles en 1987[12] au présent ouvrage, l'historique de la publication est tout aussi disparate. D'abord focalisé sur l'Antiquité tardive, un premier projet de monographie voit le jour en 1998. Abandonné en 2001, non sans qu'une part importante des études spécialisées en lien avec le comblement de l'édifice st.20 ne soit réalisée, il est relancé en mai 2017 sous l'impulsion de Caroline Brunetti, archéologue cantonale. Le travail mené à terme par les signataires s'est attelé à l'actualisation des études déjà engagées et à l'analyse systématique de tous les niveaux et vestiges romains mis au jour au sein des 8200 m² fouillés.

Le caractère inégal de la documentation a d'emblée posé problème. Ainsi, la fouille pratiquée en 1957, remarquable pour l'époque, n'a toutefois pas effectué de relevés pierre-à-pierre des puissantes maçonneries antiques. Plus récemment, la documentation établie par les équipes des fouilles préhistoriques entre 1984 et 1998, ne traite que succinctement les niveaux antiques, abordés il est vrai dans le cadre de sondages restreints. Menées en parallèle entre 1984 et 1991, les fouilles de la basilique funéraire, de sa nécropole, de la villa romaine de « La Rochelle » et de ses mausolées ont permis de réunir une importante documentation en regard des tombes et des maçonneries découvertes. En revanche, les couches, complexes, n'ont été analysées que très partiellement, en particulier dans le secteur de « Sous-le-Scex est ». Le prélèvement du mobilier s'en ressent : bien que les fragments soient dotés d'un numéro d'inventaire et parfois d'une position tridimensionnelle, ils ne sont pas référencés par couche précise[13]. Cette lacune a pour conséquence l'impossibilité d'établir la diachronie fine du secteur de « Sous-le-Scex est »[14].

[12] Lehner 1987, Dubuis *et al.* 1987.

[13] Sur le chantier de « La Rochelle », les 79 tessons mis au jour sont tous parfaitement positionnés en couche. Inventaire du mobilier céramique de « La Rochelle », déposé auprès de l'archéologie cantonale (Sion). Détermination Marc-André Haldimann.

[14] Inventaire du mobilier céramique de « Sous-le-Scex est » hors structure 20, déposé auprès de l'archéologie cantonale (Sion). Détermination Marc-André Haldimann.

Confrontés à ces différences, les signataires ont opté pour une présentation complète des structures mises au jour avec pour fil conducteur les stratigraphies levées en 1999 et 2000 dans le secteur de la basilique funéraire et celles relevées en 1987 à La Rochelle. Les mobiliers issus de ces couches documentées stratigraphiquement permettent ainsi de poser un canevas chronologique large établissant la séquence diachronique de l'ensemble du quartier de Sion, Sous-le-Scex. La rareté des mobiliers issus de ces contextes précis, alliée à l'impossibilité de définir des horizons pour les couches fouillées en extension, ont conduit les signataires à resserrer leur étude sur le mobilier du comblement de l'édifice st.20. Fort de 1691 tessons de céramique, de 418 fragments de verre, de 119 fragments de pierre ollaire, de 35 monnaies, de 117 objets métalliques et divers petits mobiliers, et de 5665 fragments de faune (voir **Fig. 47** et **Fig. 97**), ce contexte du 5e siècle, unique en Suisse, est le seul à fournir une garantie d'homogénéité suffisante pour être publié *in extenso*.

La publication aborde le cadre général du secteur de « Sous-le-Scex ouest » (chap.II.1) avant de traiter le secteur de « Sous-le-Scex est » (chap.II.2), celui de la « rue du Scex » (chap.II.3) et enfin celui de « La Rochelle » (chap.II.4). Le comblement de l'édifice st.20 et ses mobiliers font l'objet d'un chapitre particulier (chap.III). Il en va de même pour l'étude de l'industrie tardo-antique du plomb : mise au jour non loin de l'édifice, elle éclaire non seulement le contexte sédunois mais également la problématique des mines de plomb valaisannes (chap.IV). Les *spolia* antiques (stèles, inscriptions et bassin récupérés) sont présentés (chap.V) puis la synthèse des occupations de Sion, Sous-le-Scex souligne les points saillants abordés au fil de l'ouvrage et des publications antérieures (chap.VI). La mise en contexte des découvertes de Sous-le-Scex au sein du Sion antique et altimédiéval, et plus largement du Valais ainsi que de la Suisse occidentale (chap.VII), prolonge la réflexion scientifique. Enfin, la mise en valeur de la basilique funéraire (chap.VIII), amorcée depuis 1992 et aujourd'hui matérialisée, conclut cette monographie qui elle-même clôt la série des publications consacrée à ce secteur clé de la ville antique de Sion.

II. DÉCOUVERTES DE L'ÉPOQUE ROMAINE

Apparus en avril 1957, les vestiges romains progressivement mis au jour jusqu'en 2000 sont présentés géographiquement d'ouest en est. Afin de les situer dans le temps et l'espace, leur description débute par les découvertes de « Sous-le-Scex ouest » (chap.II.1), celles de « Sous-le-Scex est » (chap.II.2) et de la « rue du Scex » (chap.II.3) pour clore par les vestiges sous l'immeuble de « La Rochelle » (chap.II.4).

II.1 TERRASSES ET ZONE INONDABLE À « SOUS-LE-SCEX OUEST »

Dans le secteur de « Sous-le-Scex ouest » (voir **Fig. 3** (p. 14), 1), les compléments de fouille effectués autour de la basilique en 2000 ont permis de préciser la topographie ancienne du terrain au pied du rocher de Valère et de mettre en évidence l'existence de deux secteurs morphologiques distincts ; ils apportent un nouvel éclairage sur les aménagements successifs au fil du temps.

Le premier secteur comprend une terrasse naturelle (**Fig. 9**, A-B) au pied du rocher, dont l'existence a fortement influencé l'occupation humaine, toutes périodes confondues. Situé au sud de ce replat, le second secteur est une vaste zone inondable, affectée par les débordements répétés de la Sionne jusqu'au terme de l'époque romaine, avant d'être progressivement comblée par les dépôts fluviatiles ; cette zone est finalement nivelée par les remblais liés à l'exhaussement du cimetière de l'église funéraire du Haut Moyen Âge.

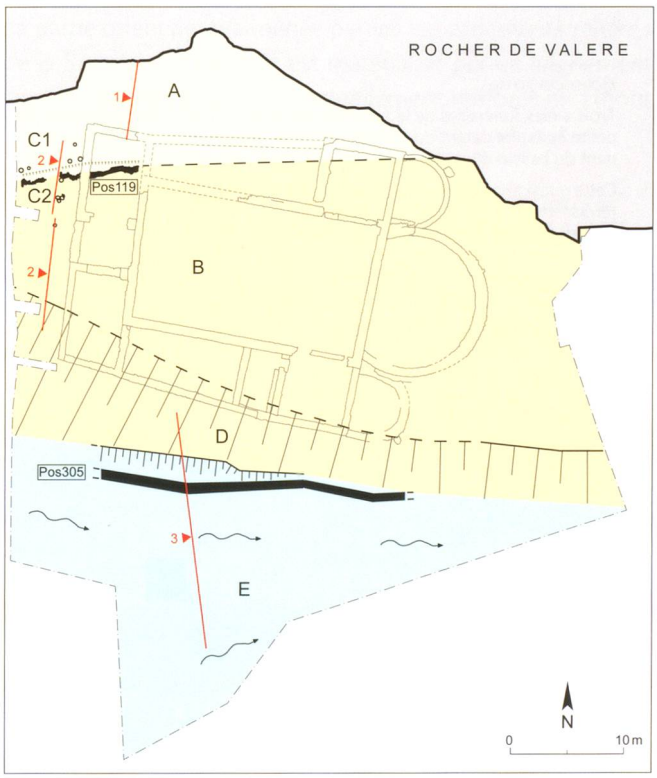


Fig. 9 – Sion, « Sous-le-Scex ouest ». Plan des vestiges romains. **A.** «Terrasse haute», **B.** «Terrasse basse», **C1.-C2.** Aménagements, **D.** Talus de la terrasse et berge (Pos305), **E.** Zone inondable (Sionne). En rouge, coupe illustrée en **Fig. 11** (p. 20). En filigrane, la basilique funéraire du Haut Moyen Âge.

II.1.1 TERRASSE ADOSSÉE AU ROCHER (1er – 3e s. apr. J.-C.)

Cette terrasse, dont l'existence est antérieur à l'époque historique[15], est située au pied d'un léger renfoncement de la falaise de Valère. Cette dernière la protège au nord-ouest des débordements de la Sionne tout en offrant d'excellentes conditions d'occupation. Orientée plein sud, elle est observée sur 50 m de long ; son extension est-ouest demeure toutefois inconnue car elle dépasse les limites de la zone fouillée. Sa largeur moyenne, comprise entre 20 et 25 m, est relativement constante. Au 2e siècle après J.-C., sa limite est matérialisée par un talus ; situé sous l'emprise de la future église funéraire, il forme une berge (**D**) bordant la zone inondable.

Hormis les éléments romains réutilisés en position secondaire dans la nécropole du Haut Moyen Âge[16], les seuls vestiges conservés sont concentrés dans la partie nord-ouest de la zone ouverte[17]. Ils sont associés à un muret de terrasse en pierres sèches (**Pos119**) observé sur une quinzaine de mètres de long sous l'angle nord-ouest de la basilique (**Fig. 9**, **Fig. 10**, **Fig. 12**). Il délimite deux replats étagés au pied du rocher, soit une « terrasse haute » (**A**), située directement sous la falaise et dont la largeur n'excède pas 8 m au maximum, et une « terrasse basse » (**B**), beaucoup plus large, comprise entre le muret Pos119 et la rupture de pente marquant le bord du replat. Sur la terrasse supérieure, quelques trous

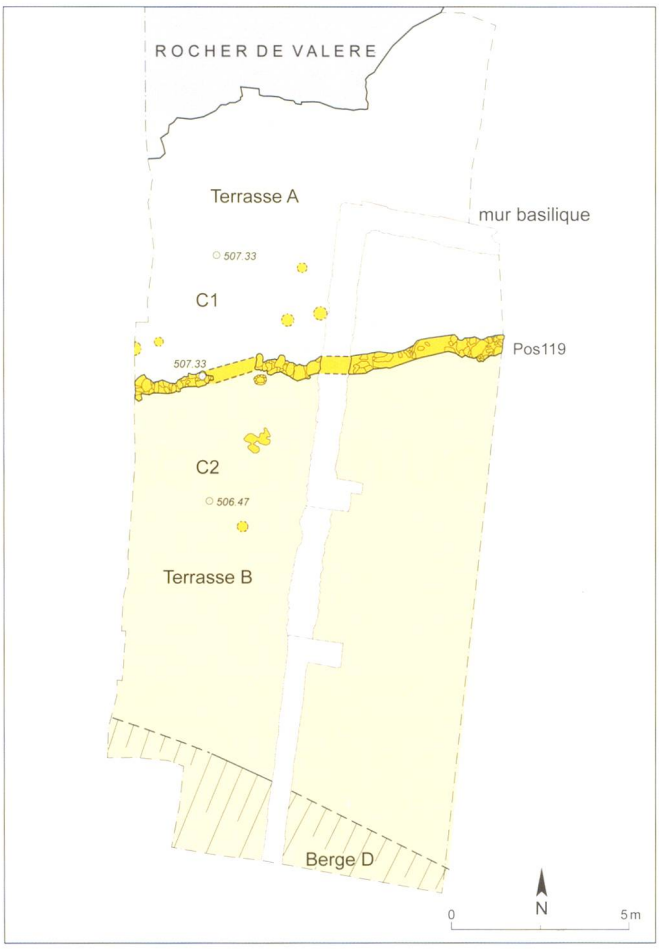


Fig. 10 – Sion, « Sous-le-Scex ouest ». Plan détaillé des vestiges romains dans la partie ouest du secteur.

[15] Honegger 2011.

[16] Trois stèles funéraires de la seconde moitié du 1er siècle, un fragment d'une petite épitaphe datant du 3e ou du 4e siècle, ainsi que quatre dalles provenant du bassin d'une fontaine monumentale. Voir *infra*, chap. V.

[17] Cette quasi absence de structures résulte sans doute des travaux de terrassement générés par la construction de la basilique funéraire du Haut Moyen Âge, qui ont détruit les aménagements antérieurs.

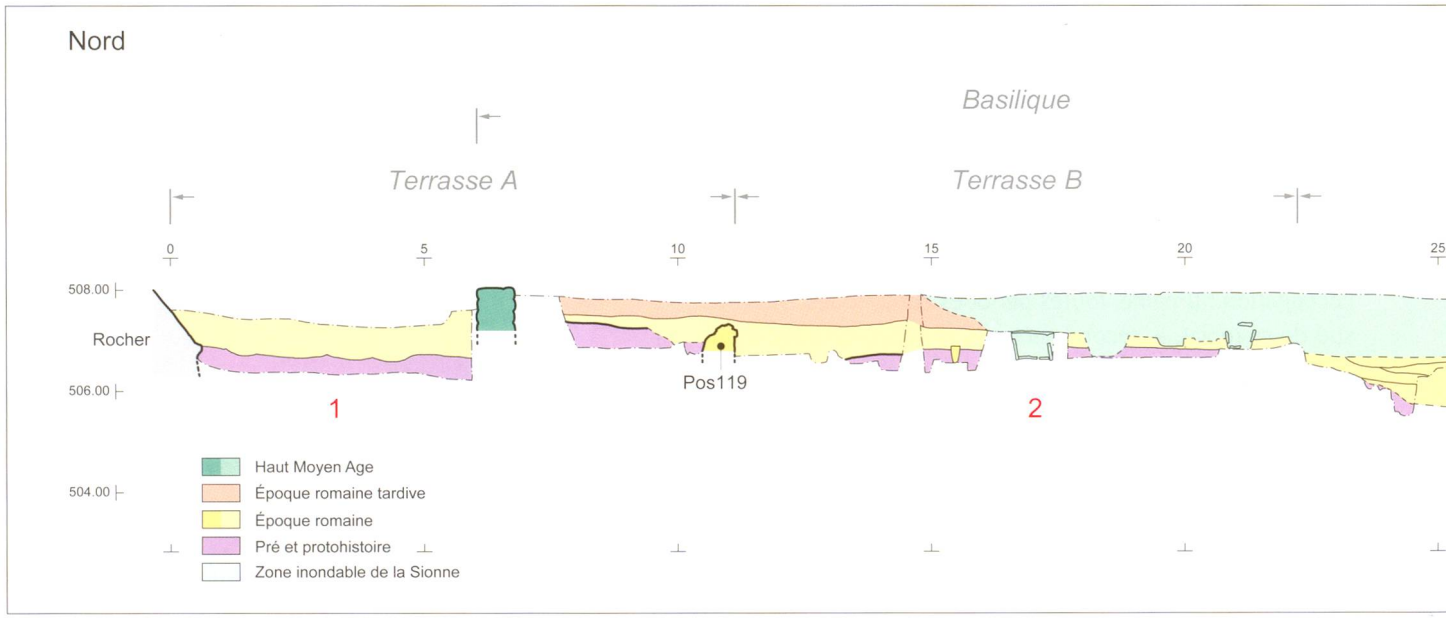


Fig. 11 – Sion, « Sous-le-Scex ouest ». Coupe stratigraphique schématique N-S (Rocher – Sionne).
Situation, voir **Fig. 9** : les numéros 1 à 3, en rouge, correspondent aux différents segments de la coupe.

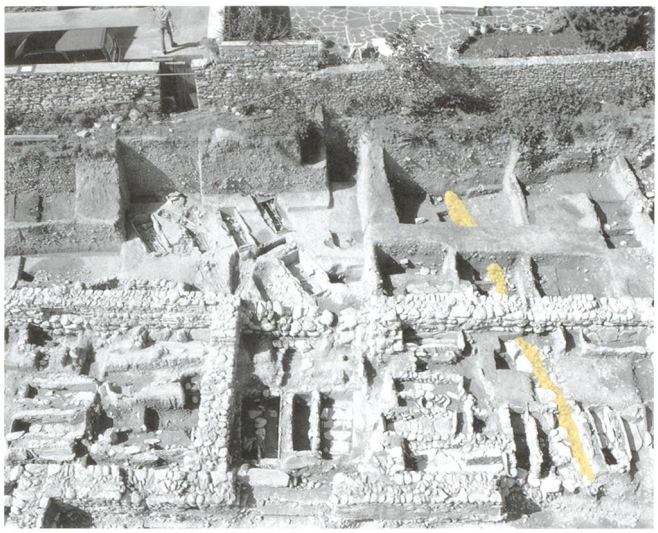


Fig. 12 – Sion, « Sous-le-Scex ouest ». Le mur de terrasse romain Pos119 (en jaune) se distingue entre les tombes et sous les murs de la basilique funéraire du Haut Moyen Âge. Vue de l'est.

de poteau dessinent un bâtiment d'orientation et de plan indéterminé (**C1**). Matthieu Honegger signale également pour l'époque romaine la présence d'une fosse et d'un foyer aménagé contre le rocher[18]. Leur localisation ne peut malheureusement pas être précisée. Sur la terrasse inférieure, l'occupation romaine se prolonge comme semblent l'attester deux trous de poteau et un ensemble de fosses (**C2**).

II.1.2 ZONE INONDABLE

La terrasse est délimitée au sud par une vaste zone inondable (**E**) dont l'extension déborde des limites de la fouille (**Fig. 11**). Elle est affectée tout au long de l'époque romaine par les crues et débordements répétés de la Sionne voisine. Les dépôts grossiers issus de crues torrentielles prédominent largement, en alternance avec des passées d'alluvions fines (limons) marquant un régime des eaux plus calme. Les différents bras de la rivière se succédant au pied de la terrasse durant l'époque romaine ne varient guère dans leurs tracés[19]. En raison du comblement de la zone inondable par les dépôts fluviatiles, les chenaux les plus récents empiètent progressivement sur l'ancienne berge romaine dès les 2e et 3e siècles (**D**).

II.1.3 AMÉNAGEMENTS DE BERGE DE L'ÉPOQUE ROMAINE (1er – 2e s. apr. J.-C.)

Malgré ces alluvionnements importants et le caractère érosif des chenaux longeant la berge, on note une relative stabilité de la terrasse durant toute l'époque romaine grâce aux travaux entrepris dès le Haut-Empire pour renforcer le bord du replat, au point de contact avec la zone inondable.

Une première digue en pierres sèches est repérée sur 25 m de long (**Pos305**) ; elle est mieux préservée à l'ouest que dans sa partie orientale, malmenée par les débordements réitérés de la Sionne. Cet ouvrage est matérialisé par un alignement continu de gros boulets, ponctuellement renforcé en amont

[18] Honegger 2011, p. 111. Il est possible que cette terrasse ait déjà été occupée à la fin de l'âge du Fer : voir Dayer *et al.* 1991.

[19] Il est toutefois impossible de préciser dans quelle mesure ces tracés de chenaux successifs correspondent au bras principal de la rivière ou à des bras divergents et secondaires.

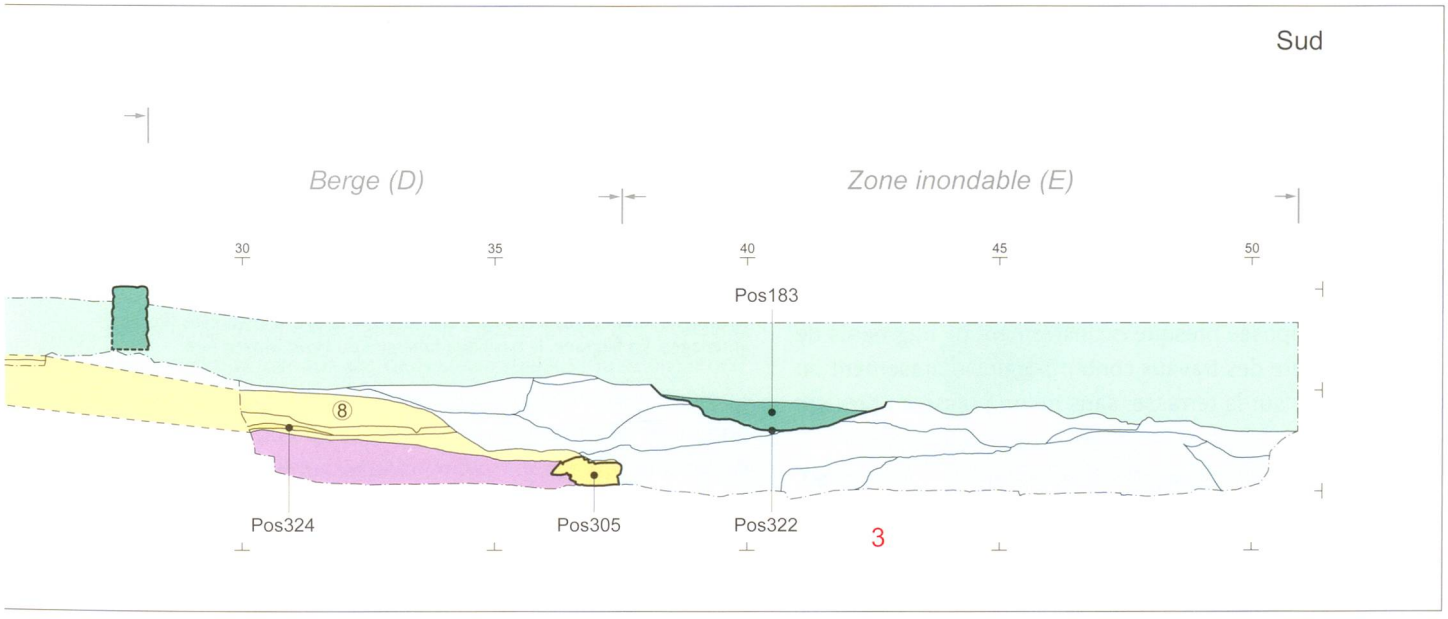




Fig. 13 – Sion, « Sous-le-Scex ouest ». Coupe de terrain de la digue Pos305 d'époque romaine et des alluvions fines qui se sont déposées sur le talus de la berge. Vue de l'ouest.



Fig. 14 – Sion, « Sous-le-Scex ouest ». Coupe de terrain du mur de digue Pos305 et la planche de cuvelage Pos202. Vue de l'ouest.

par un véritable massif de pierres formant le blocage arrière (**Fig. 13**). Vierge de tout mobilier, il est directement scellé par des alluvions fines (limons) qui livrent du matériel céramique du 2e siècle après J.-C.

Un cuvelage de planches attesté par un négatif de bois vertical (**Pos202**), recoupant les limons de débordement et scellant l'état initial de la digue, matérialise une réfection : il remplace un segment de boulets (**Fig. 14**). Cette réparation est clairement postérieure à l'empierrement, même si des tronçons de l'aménagement originel ont pu perdurer. La datation effectuée sur le bois du cuvelage place cette réfection entre le milieu du 1er et la première moitié du 3e siècle apr. J.-C.[20]. Sur le talus de la berge, une couche de démolition (**Pos324**) composée presque exclusivement de fragments de mortier suggère des travaux contemporains d'arasement ou de démolition sur la terrasse, sans qu'on puisse en préciser la nature.

II.1.4 COMBLEMENT PROGRESSIF DE LA ZONE INONDABLE (2e–4e s.)

Les dépôts fluviatiles scellant la réfection en bois de la berge sont caractérisés par une succession de nappages torrentiels épais et grossiers (**Fig. 11**, **8**)[21], en fort contraste avec les alluvions fines (limons) antérieures. Ces sédiments, qui livrent du mobilier céramique des 2e-3e siècles, affectent toute la zone inondable en entraînant progressivement l'exhaussement de son niveau. Ils indiquent une nette aggravation des phénomènes de crues, voire un régime du cours d'eau devenu torrentiel au fil de l'Antiquité tardive. Ainsi, des bras divergents de la Sionne fluctuent désormais directement au pied de la terrasse en débordant occasionnellement sur le talus de la berge. L'accumulation des dépôts torrentiels au gré des crues successives va entraîner une élévation progressive du terrain à l'emplacement de la zone inondable et, finalement, sa disparition dans le courant du 3e ou du 4e siècle (**Fig. 15**).

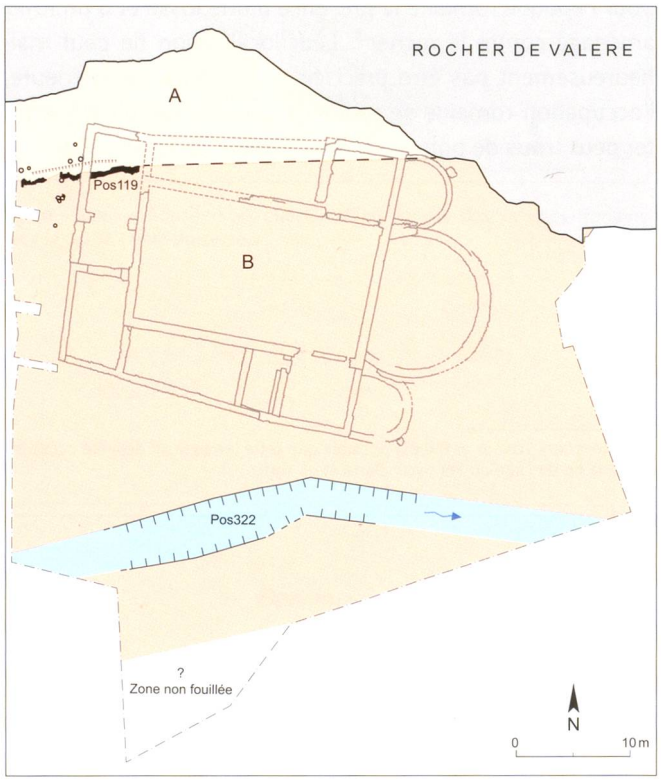


Fig. 15 – Sion, « Sous-le-Scex ouest ». Plan des vestiges d'époque romaine tardive. La terrasse (B) a été agrandie vers le sud et une meunière (Pos322) aménagée. En filigrane, la basilique funéraire du Haut Moyen Âge.

[20] Universiteit Utrecht. Faculteit Natuur- en Sterrenkunde. R.J. Van de Graaf laboratorium. Calibrated date : 1866 +/- 37 BP, soit **69-236 AD** (2 sigma). Calibration: OxCal v4.3.2 Bronk Ramsey (2017) ; r: 5; IntCal13 atmospheric curve (Reimer et al. 2013)

[21] Il s'agit de dépôts fluviatiles graveleux et caillouteux, caractéristiques d'un régime torrentiel marqué.

II.1.5 CANAL DE DÉRIVATION TARDIF POS322 (4e – 5e s.)



Fig. 16 – Sion, « Sous-le-Scex ouest ». Canal de dérivation Pos322 (vidangé) avec remplissage de pierres sur une partie de son parcours (Pos183) pour servir de rampe d'accès à la basilique funéraire du Haut Moyen Âge. Vue de l'ouest.

Entre l'époque romaine tardive et le début du Haut Moyen Âge, un large fossé est-ouest (**Pos322**) est creusé dans les sédiments torrentiels comblant la zone inondable. De section en forme d'auge, sa profondeur moyenne est d'environ 0,80 m pour une largeur minimale de 3,50 m à son niveau d'ouverture[22]. Ne respectant pas l'orientation de la dynamique sédimentaire ni le pendage général du cône de la Sionne, il ne peut être d'origine naturelle. Repéré sur une trentaine de mètres, il se poursuit au-delà de la limite de fouille, en direction du site de « Sous-le-Scex est » (**Fig. 15, Fig. 16**). Son tracé semble suivre une courbe de niveau expliquant son léger changement d'orientation ; il présente un pendage faible et régulier vers l'est. Son côté nord est, par endroit, renforcé par des pierres disposées de chant ; elles peuvent signaler l'existence d'un cuvelage disparu. Le fond du fossé a livré des niveaux fins de silts ou de limons parfaitement stratifiés ; ils suggèrent des dépôts de décantation ou de gravité en eaux calmes, à l'instar de ce qui s'observe dans certains canaux de dérivation (bisses ou meunières). L'intercalation de fines strates organiques entre ces dépôts indique un apport en eau irrégulier qui permet le développement d'une maigre végétation intermittente, décomposée *in situ* et recouverte par de nouveaux apports alluviaux.

Les caractéristiques de cet aménagement, la nature de son remplissage et la proximité directe de la Sionne confortent l'hypothèse d'un canal de dérivation ou d'une amenée d'eau à ciel ouvert. La création de cet aménagement est difficile à dater avec précision. Son creusement remonte à l'époque romaine tardive, voire au début du Haut Moyen Âge, car il survient après le comblement définitif de la zone inondable au 3e siècle. Sa fonction et sa destination exacte demeurent incertaines, mais sa relation avec la zone d'activité artisanale ou le complexe thermal liés à la *villa suburbana* découverte sur le site de « Sous-le-Scex est » semble plausible. A la lumière des découvertes récentes en Suisse, ce canal pourrait également indiquer la présence d'un moulin hydraulique[23].

II.1.6 AMÉNAGEMENTS LIÉS AU CIMETIÈRE EXTÉRIEUR DE L'ÉGLISE FUNÉRAIRE DU HAUT MOYEN ÂGE (5e – 6e s.)

Le canal de dérivation (Pos322) matérialise dans un deuxième temps la limite sud de l'extension du cimetière associé à l'église funéraire du Haut Moyen Âge[24] (**Fig. 17**), aucune tombe ne dépassant son tracé. Entre le 5e et le 6e siècle, le segment bordant la nef de l'église est comblé avec des

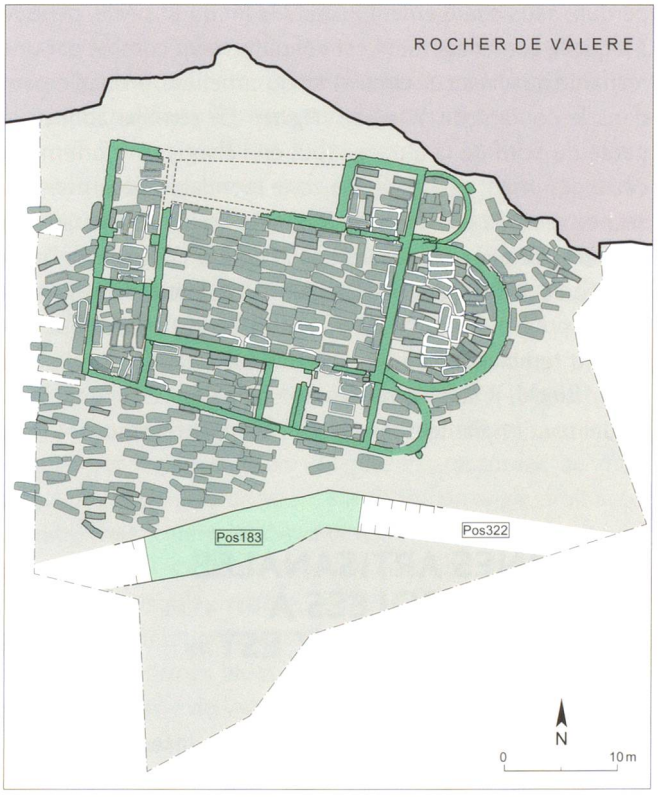


Fig. 17 – Sion, « Sous-le-Scex ouest ». Plan de la basilique funéraire du Haut Moyen Âge avec ses cimetières extérieurs et la rampe d'accès (Pos183) comblant une partie du fossé (Pos322).

22 Il s'agit ici du niveau d'ouverture conservé car le sommet de la structure a été arasé lors des travaux de terrassement liés à la construction de la basilique funéraire.

23 Avenches VD : Castella 1994 ; Cham ZG : Schucany, Winet 2014.

24 Le canal paraît alors désaffecté en tant que tel mais son tracé subsiste comme limite de l'enclos funéraire.

matériaux de démolition constitués de gros moellons de tuf équarris, de fragments de maçonnerie et de mortier de pose, de débris de tuiles et de briques, de morceaux d'enduits peints blanchâtre et de fragments de verre de vitraux bleu pâle (**Fig. 11**, **Pos183**). L'emprise limitée de ce remblai suggère la création d'une rampe d'accès permettant de franchir l'obstacle pour gagner l'église funéraire par le sud (**Fig. 17**). La berme ainsi créée présente une largeur d'environ 20 m ; la quantité comme la diversité des matériaux de démolition soulignent l'importance des travaux effectués sur le replat de la terrasse (démolition, remaniement ou réfection d'un bâtiment existant). Il paraît difficile d'associer ces terrassements à la construction du corps central de l'église funéraire (première moitié du 5e siècle). Peut-être reflètent-ils un des remaniements ultérieurs affectant l'édifice au cours de la première partie du Haut Moyen Âge comme l'ajout des annexes orientales dans le courant du 5e siècle ou son agrandissement par la construction de l'abside sud ainsi que des annexes sud et ouest dans la seconde moitié du 6e siècle.

II.1.7 COMBLEMENT DÉFINITIF DU CANAL ET RECHARGES DU CIMETIÈRE EXTÉRIEUR (7e – 8e s.)

L'utilisation du canal (**Pos322**) pour délimiter la nécropole perdure sans changement jusqu'à la fin du 6e siècle, période à laquelle l'aménagement est définitivement comblé par une recharge du niveau de circulation du cimetière, probablement dans le courant du 7e siècle (**Fig. 11**). Ce remblai adoucit la pente du bord de la terrasse tout en l'élargissant fortement, ce au détriment de l'ancienne zone inondable désormais asséchée. L'accès à la terrasse funéraire se fait désormais par un faux-plat qui ne parvient pas encore à compenser l'effet de dépression généré par l'ancienne cuvette fossile. Mis en place après l'édification de l'annexe sud de la basilique, un second remblai nivelle la partie méridionale du terrain ; au 8e - 9e siècle, il sert de niveau de circulation extérieur, dans lequel sont implantées les tombes les plus récentes.

II.2 ZONES ARTISANALES ET MAUSOLÉES À « SOUS-LE-SCEX EST »

A une centaine de mètres à l'est du secteur de fouille de la basilique funéraire du Haut Moyen Âge (« Sous-le-Scex ouest »), le projet d'une importante construction comportant un garage souterrain profond de 16 m motive l'intervention des archéologues (voir **Fig. 3**, 2). En 1985, une tranchée exploratoire de plus de 75 m de long est pratiquée du rocher jusqu'à la rue du Scex par l'équipe des préhistoriens de l'Université de Genève (Département d'anthropologie et d'écologie). Elle révèle des vestiges d'époque historique, comprenant un mausolée près du rocher, un niveau archéologique diffus sur toute la surface, ainsi que des foyers et des murs dans la partie sud de la parcelle. Rendue nécessaire, l'intervention d'urgence, confiée au bureau de H.-J. Lehner, déjà en charge des fouilles de la basilique funéraire, dure deux ans, de juin 1986 à octobre 1987 avec une interruption hivernale entre décembre et mars.

II.2.1 STRATIGRAPHIE ET CHRONOLOGIE

Les travaux d'excavation menés à la pelleteuse ont permis d'enlever une épaisseur de 1 à 3 m de terre végétale et de débordements récents de la Sionne, marqués par des limons et quelques graviers (**Fig. 18**). Le dégagement des premiers niveaux archéologiques est ensuite exécuté à la main ; ce travail, qui dura plusieurs mois, est rendu particulièrement pénible par l'intense chaleur régnant au pied du rocher (près de 40°C), le terrain graveleux limoneux et de violents orages gâchant parfois des semaines de labeur. Ce décapage en plan s'est néanmoins avéré des plus positifs en révélant un ensemble funéraire fort de deux mausolées et des sépultures tout près du rocher (**Fig. 19, B** : 4e - 8e s.), un bâtiment semi-enterré (**F** : 5e s.), des foyers (**E**) et des structures en relation avec un atelier métallurgique (**D :** 4e - 5e s.) dans la partie centrale, ainsi que plusieurs murs d'époque romaine au sud de la zone (**C**).

La séquence stratigraphique générale du secteur de « Sous-le-Scex est » est plutôt complexe. Alors que les tombes et les mausolées au pied du rocher de Valère sont implantés dans des colluvions fines, les vestiges au sud et à l'ouest sont établis à la surface d'importants débordements de graviers alluvionnaires de la Sionne. La relation chrono-stratigraphique fine entre les niveaux près du rocher et ceux plus au

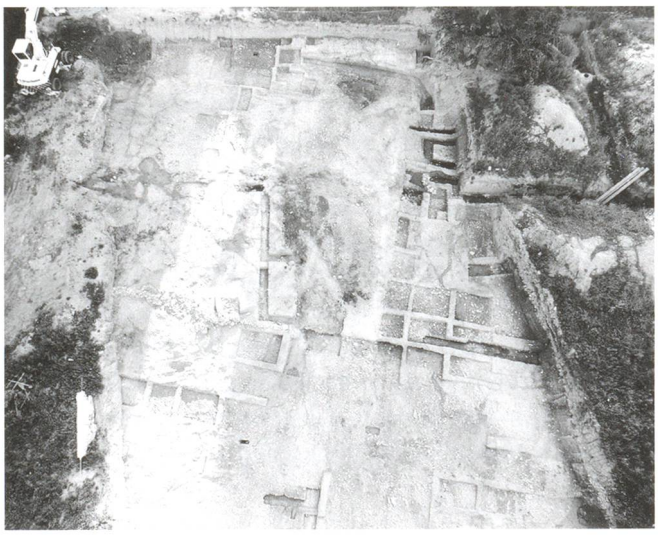


Fig. 18 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Dégagement de surface à la pelleteuse sur les premiers niveaux archéologiques. Vue aérienne du nord.

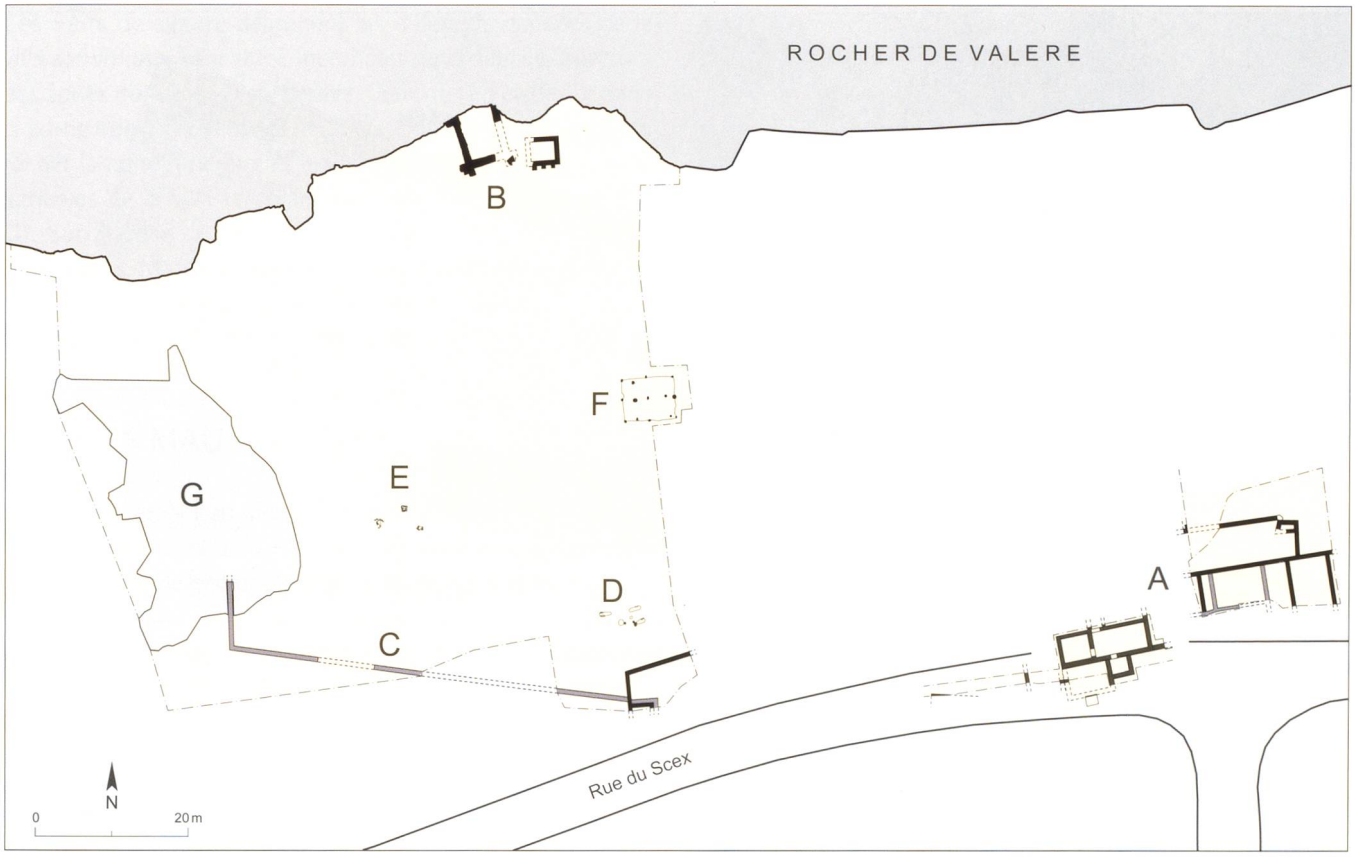


Fig. 19 – Plan schématique des secteurs de la « rue du Scex » et de l'immeuble « La rochelle » (A) ainsi que de « Sous-le-Scex est » (B à G). **A.** Thermes et bâtiment, **B.** Mausolées, **C.** Murs de clôture, **D.** Atelier métallurgique (plomb), **E.** Foyers, **F.** Bâtiment semi-enterré, **G.** Eboulement du rocher de Valère.

sud n'est guère possible en raison des bouleversements parfois violents occasionnés par les débordements torrentiels qui ont emporté ou laminé les différentes couches archéologiques. La répartition spatiale du mobilier archéologique révèle cependant sur toute la surface un niveau d'époque historique daté des 4e – 5e siècles. Des objets du Haut-Empire mis au jour entre 0,10 et 0,30 m sous ce niveau diffus, rendent compte d'horizons du 1er - 3e siècle de notre ère subsistant localement. Il n'est malheureusement pas possible de corréler ce mobilier avec des constructions. Plus profondément encore, une série de fosses-foyer de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer sont reconnues près du rocher[25].

II.2.2 LES MURS DE CLÔTURE

Les tronçons de murs dégagés dans la partie sud de la parcelle peuvent être interprétés comme des murs de clôture (**Fig. 19**, **C**). Partiellement conservés en élévation, ils ne sont en relation avec aucun niveau archéologique. La chronologie relative de ces constructions est définie, au contraire de leur datation absolue qui reste difficile à préciser. Le mobilier épars récolté aux alentours laisse supposer leur maintien au moins jusque dans l'époque romaine tardive.

Dégagés respectivement sur une longueur de 9 m et de 5 m, les murs **M24** et **M25** forment un angle ouvert et se prolongent hors de l'emprise des fouilles (**Fig. 20**, **Fig. 21**). Un angle de mur (**M26A**) se rattache au mur **M25** : ils définissent un petit local de 2,30 m de largeur[26], dont la limite méridionale disparaît au-delà de la limite de fouille. Les murs de cette pièce sont ultérieurement renforcés (**M26B**). Du côté ouest, une maçonnerie plus tardive (**M27**)[27], orientée est-ouest et légèrement en oblique, est raccordée au mur **M25**. Longue de près de 50 m, elle forme un angle droit avec un autre mur orienté nord-sud et reconnu sur un tronçon de 7 m (**Fig. 19**). Il n'est pas possible de savoir si ce retour se poursuivait jusqu'au rocher de Valère, les dernières traces de cette construction ayant disparu par l'érosion du terrain et sous les énormes blocs de roche résultant d'un effondrement de la falaise de Valère survenu après l'époque romaine (**Fig. 19**, **G**, **Fig. 22**).

[25] La fouille de ces niveaux a été assurée par l'équipe de l'Université de Genève (Département d'Anthropologie et d'Ecologie). Voir *infra*, chap.II.3 ; Pugin 1992.

[26] Il pourrait s'agir d'un petit local de service accolé au mur de clôture ou alors du local du gardien près de l'entrée de la propriété comme c'est le cas dans la villa Taugwalder de Sion, voir **Fig. 163**)

[27] Le mur M27 se situe dans le prolongement ouest du mur M26B et pourrait lui être contemporain.



Fig. 20 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Plan pierre-à-pierre des murs de clôture de la *villa suburbana*.

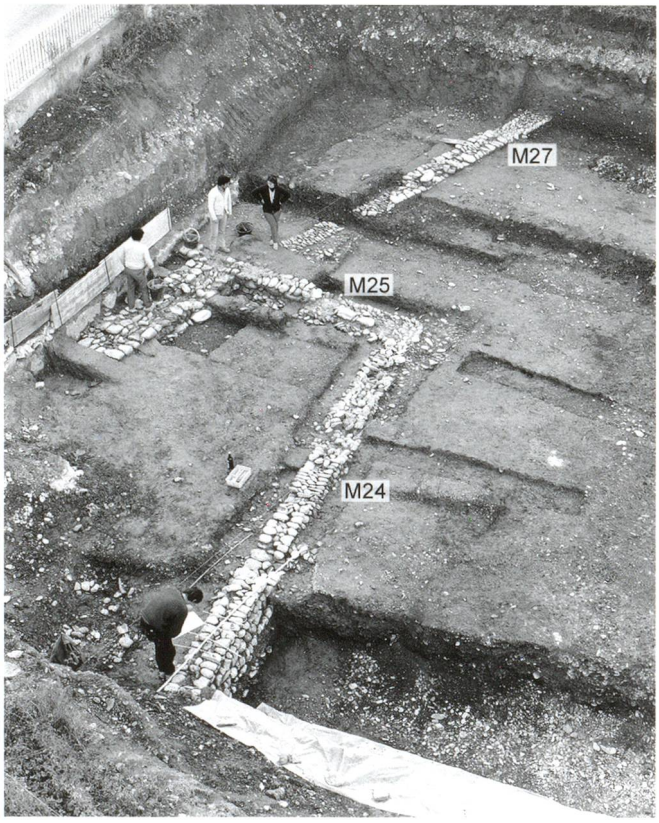


Fig. 21 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Murs de clôture en cours de dégagement. Vue du nord-est.

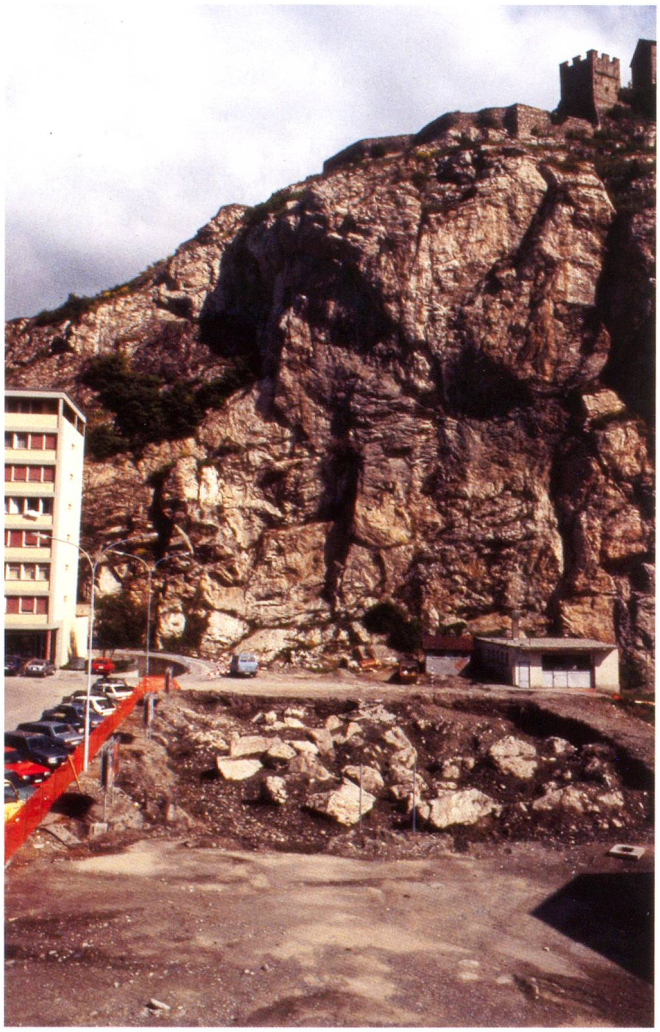


Fig. 22 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Gros blocs provenant de l'éboulement de la falaise de Valère. Vue du sud.

Ces murs de clôture délimitent les différents espaces de la *villa suburbana*. Leur tracé incomplet rend difficile la lecture des zones qu'ils ont circonscrites. Ceux mis en évidence dans la partie ouest peuvent former un enclos délimitant jusqu'au rocher la zone funéraire et les aménagements artisanaux et agricoles de la villa tardo-antique (*pars rustica*) (**Fig. 19**, **B** à **G**). Sur la base de leur orientation, les autres tronçons de murs (M24, M25) paraissent en relation avec les vestiges de la *pars urbana* découverte à l'est, sous la « Rue du Scex » et l'immeuble « La Rochelle » (**Fig. 19**, **A**).

II.2.3 LES MAUSOLÉES[28]

Situés directement au pied du rocher de Valère, deux mausolées tardo-antiques sont identifiés. Ils sont progressivement entourés par une nécropole (**Fig. 19, B, Fig. 24, 1 et 2**).

Le grand mausolée (**1**) présente un plan quadrangulaire de 6,50 par 4,50 m (**Fig. 23**) ; sa paroi nord est constituée par l'à-pic de la falaise de Valère. Chaînés, les angles sont consolidés par des contreforts d'un mètre de côté ; leur caractère massif est renforcé par leur plan en échelon. Ses murs ont 1 m d'épaisseur en fondation ; leur surface interne est recouverte par un enduit chaulé blanc, les angles étant rehaussés en rouge. Les fragments d'enduits incurvés mis au jour révèlent un accrochage de baguettes très vraisemblablement révélateur d'une voûte en tonneau axiale couvrant l'édifice. La disposition des tombes qu'il abrite indique un accès ménagé dans sa façade méridionale.
Ce plan à contreforts d'angles est directement comparable à ceux des mausolées tardo-antiques de Salone-Marusinac (Croatie) et de Pécs (Hongrie) ; plus proche, l'hypogée voûté de l'église Saint-Etienne de Coire est également de plan et de dimensions comparables.



Fig. 23 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Grand mausolée (**1**). Mur oriental restitué. Vue du sud.

Contrairement aux édifices mis en évidence en Istrie et en Pannonie dont l'épaisseur des maçonneries alliée aux plans révèle un étage abritant une chapelle dévolue au culte de la mémoire, aucune trace d'escalier permettant d'accéder à un étage pour le bâtiment de Sion, Sous-le-Scex n'a été observée, même si le caractère massif des maçonneries et des contreforts laisse supposer son existence.

Le second mausolée (**2**), plus modeste, est établi à proximité de la falaise (**Fig. 25**). Entièrement maçonné, trois de ses murs sont substantiellement conservés, la façade occidentale ayant été détruite lors du creusement de la tranchée exploratoire de 1985. Sa surface interne de 3,10 par 2,60 m, abrite une tombe maçonnée (*forma*) et une autre composée d'un sarcophage monoxyle. L'ensemble est entièrement doté d'un enduit pariétal et d'un sol en mortier soigneusement lissé scellant la tombe monoxyle et recouvrant les parois de la *forma*.

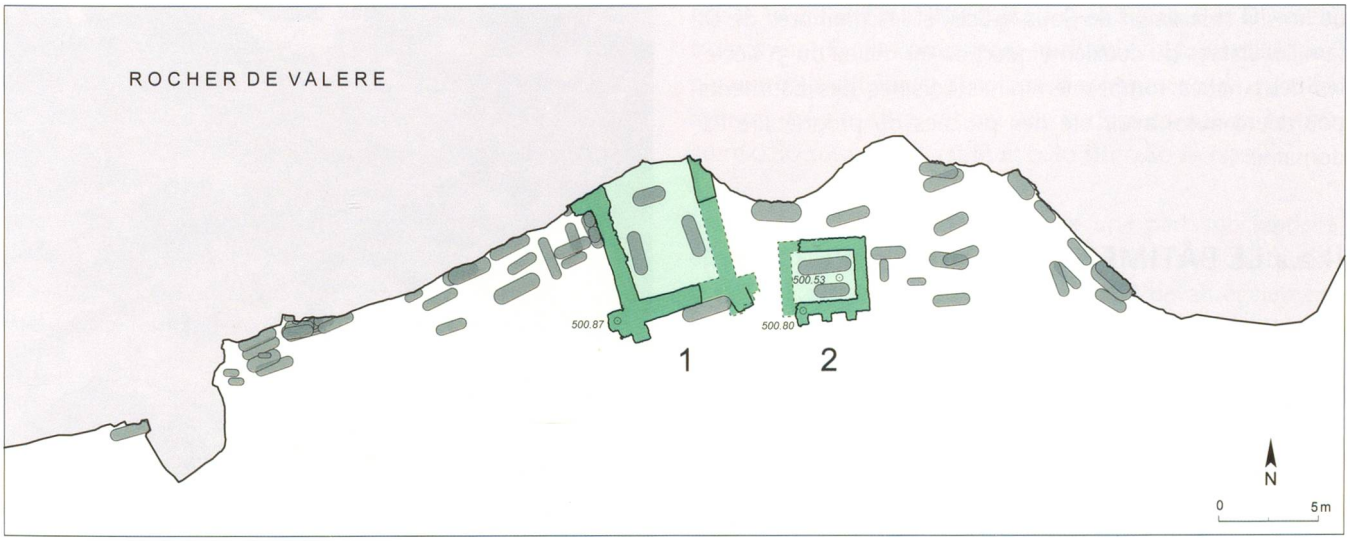


Fig. 24 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Plan schématique des deux mausolées (**1**, **2**) et leur nécropole.

[28] Résumé d'après Antonini 2002, pp. 140-146.



Fig. 25 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Petit mausolée (**2**). Le mur ouest a été détruit lors du creusement de la tranchée de 1985. Vue de l'ouest.

La faible épaisseur des maçonneries (0,60 m) interdit la restitution d'un bâtiment à étage ; de même, l'absence d'enduits pariétaux accrochés à des baguettes signale une couverture sans voûte interne. La disposition des deux sépultures permet de proposer un accès soit dans la paroi septentrionale, soit dans la façade occidentale.
Le plan rectangulaire du second mausolée est analogue à ceux des édifices de Muraz VS, d'Ardon VS, de Bonaduz GR et de Biel-Mett BE, tous bien datés entre la seconde moitié du 4e et la première moitié du 5e siècle. La présence des trois contreforts sans chaînages jalonnant la façade méridionale est une variation originale ; en l'absence d'éléments architecturaux mis au jour dans la démolition, ces contreforts peuvent être interprétés comme des socles, peut-être réservés à des statues funéraires.

En les différenciant des *memoriae* rencontrées entre le 3e et le 5e siècle au sein des nécropoles païennes et chrétiennes, l'architecture élaborée alliée au décor interne soigné des mausolées rend plausible qu'ils aient abrité le propriétaire de la *villa suburbana* de Sous-le-Scex et les membres de sa famille. Datées du deuxième quart ou du milieu du 5e siècle, les deux riches tombes féminines voisines des bâtiments pourraient aussi avoir été des proches du propriétaire du domaine[29].

II.2.4 LE BÂTIMENT SEMI-ENTERRÉ (ST.20)

Entre le secteur des mausolées (**B**) et les murs de clôture (**C**), un bâtiment semi-enterré à poteaux (voir **Fig. 19**, **F**) est apparu en bordure orientale de la fouille. Il est inscrit dans une aire artisanale d'au moins 1200 m² (30 sur 40 m) qui s'étend à l'ouest et au sud de l'édifice et comprend un atelier métallurgique (**D**) ainsi que des foyers artisanaux (**E**). Cette vaste zone a livré un mobilier en tous points analogue à celui récolté dans le bâtiment semi-enterré, si ce n'est qu'il est beaucoup plus fragmentaire et moins nombreux ; sa datation globale est située au 5e siècle. Faute de connexions stratigraphiques évidentes, il n'est en revanche pas possible d'établir des relations certaines entre cette aire d'activité et les autres vestiges du secteur.

Architecture et fonction

Les dimensions de ce bâtiment sont importantes, sa surface dépassant les 40 m² (6 x 7 m) (**Fig. 26**, **Fig. 27**). La charpente en bois est portée par huit poteaux : un dans chaque angle et



Fig. 26 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Plan schématique du bâtiment semi-enterré (st.20). En gris : trous de poteau ; en orange foncé : fosses et dépressions.



Fig. 27 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Bâtiment (st.20) avec restitution de l'armature à poteaux. Vue du nord-ouest.

[29] Antonini 2002, pp.148-149.

un au milieu de chaque côté. Trois autres poteaux sont mis en évidence dans la partie médiane de la maison ; ils matérialisent une séparation intérieure ou un renforcement plus tardif[30]. Des fosses et dépressions de petites dimensions repérées dans le sol du bâtiment reflètent par ailleurs la présence d'équipements intérieurs difficilement interprétables.

L'édifice est excavé d'environ 0,50 m dans des niveaux sablo-limoneux et des graviers alluvionnaires. Le contact abrupt entre le fond du bâtiment et les couches le comblant lors de son abandon est un indice en faveur de la présence d'un plancher. Des aménagements porteurs, ne restent que des traces de coloration des pieux circulaires et certaines pierres de calage.

Faute d'aménagements particuliers, il est difficile de préciser la fonction de cette construction. Sa taille relativement importante (env. 40 m²) et la présence hypothétique d'un plancher pourraient lui conférer une fonction de stockage : grange ou grenier. Il convient néanmoins de rester prudent en regard de cette interprétation, la fonction n'étant guère attestée pour ce type construction en milieu alpin, qui par ailleurs est relativement bien connu depuis l'époque romaine en Valais[31]. La majorité de ces constructions sont interprétées comme des maisons d'habitation, voire des celliers lorsqu'elles sont de petites dimensions. En raison de sa datation et de ses caractéristiques architecturales (dimensions et présence de poteaux porteurs), le bâtiment en pierres sèches de Schiers-Chrea dans les Grisons[32], daté de l'époque romaine tardive et du début du Haut Moyen Âge (4e - 7e apr. J.-C.), offre le parallèle le plus proche de l'édifice de Sous-le-Scex. La présence d'un foyer domestique et le mobilier récolté dans les niveaux d'occupation de l'édifice grison en font manifestement une maison d'habitation, ce qui ne peut être démontré pour le bâtiment sédunois vu son état de conservation.

Comblement et datation

Survenu d'un seul tenant, le comblement de la cabane a livré un mobilier archéologique particulièrement abondant et divers qui fait l'objet d'une étude approfondie *infra*[33]. Il est constitué par plusieurs nappes de comblement, souvent lenticulaires composées de limons, de graviers et de pierrailles en surface. Organiques, les couches inférieures se sont tassées avec le temps provoquant un affaissement des niveaux



Fig. 28 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Comblement du bâtiment (st.20) montrant un tassement des couches et l'affaissement du remplissage supérieur constitués de pierres.

supérieurs (**Fig. 28**). La dépression résultante est comblée par des colluvions grossières. Aucune structure ou stratification particulière n'est apparue dans le remplissage initial. La rapidité du dépôt est confirmée par l'étude du mobilier : aucune différence chronologique entre le fond et le sommet du remplissage ne peut être relevée.

La datation et la constitution du dépôt sont discutées en détail dans le chapitre III. On retiendra ici que le corpus de mobilier forme un ensemble parfaitement homogène daté entre 425 et 475. Il s'agit d'un comblement intentionnel avec des sédiments rapportés, prélevés dans les environs du bâtiment et étalés sur une grande surface (remblai ou assainissement).

II.2.5 LES STRUCTURES ARTISANALES

Le dégagement de la vaste surface jouxtant vers l'ouest l'édifice st.20 et l'atelier métallurgique (voir **Fig. 19**, **F** et **D**) révèle trois foyers (**E**). Ils comportent tous trois un fond dallé, soit par une dalle entière (st.8) soit par des fragments de dallettes agencés (st.7 et st.17), et ont une surface conservée variant entre 0,80 sur 0,50 m. (st.8) et 0,80 sur 0,80 m (st.7)[34].

Seul le foyer **st.7** comporte encore une part substantielle de son encadrement composé de dallettes de schiste placées verticalement (**Fig. 29**) ; le foyer **st.8** devait également être encadré à l'origine, à témoin l'unique dalle de schiste verticale conservée sur son côté sud (**Fig. 30**). Enfin, le foyer **st.17**, de dimensions plus importantes, était doté d'un encadrement de boulets. Aucun autre aménagement de la zone n'a été reconnu lors du dégagement. L'absence de toute architecture ainsi que la présence des trois foyers regroupés au sein d'une surface de 6 par 4 m permet d'envisager une

30 La documentation de fouille ne permet pas de préciser la chronologie des événements. Néanmoins, l'implantation de certains poteaux dans des fosses préexistantes témoignent d'au moins deux états de construction ou d'utilisation de l'édifice.

31 Voir par exemple les sites de Gamsen Waldmatte VS (Paccolat 1997 ; Paccolat, Moret 2018b, pp. 61-61) et Oberstalden (Mottet *et al.* à paraître) pour l'époque romaine et le Haut Moyen Âge, ou les sites de Giätrich VS et Hochkenalp VS dans la vallée du Lötschental au Moyen Âge (Meyer *et al.* 1998, pp. 174-231)

32 *Archäologie in Graubünden* 1992, pp. 191-195.

33 Voir chap.III.

34 Partiellement détruit, le foyer st.17 devait avoir originellement une surface de 1 m x 1 m.



Fig. 29 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Foyer (st.7). Vue de l'ouest.



Fig. 30 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Foyer (st.8). Vue de l'ouest.

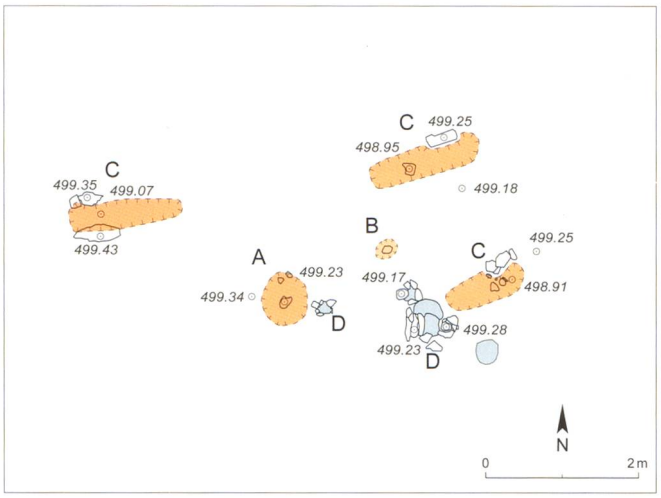


Fig. 31 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Atelier de plomb. **A, B.** Fosses-fonderie, **C.** Fosses, **D.** Trous de poteau.

vocation artisanale ; le seul mobilier issu de l'abandon de ce secteur comprend une dizaine de fragments de verre dont des résidus de fabrication[35]. Ces déchets de production pourraient indiquer un lieu de fabrication de récipients en verre de l'Antiquité tardive.

II.2.6 L'ATELIER MÉTALLURGIQUE DE PLOMB

Situé 30 m plus à l'est, un ensemble de fosses et de foyers forme un atelier métallurgique (voir **Fig. 19**, D). Le travail du plomb y est particulièrement bien attesté par trois fosses allongées (**Fig. 31**, **C**) contenant du charbon de bois et des restes de plomb[36]. Elles s'organisent autour d'une fosse-fonderie (**A**) d'un diamètre de 0,55 m dont la fonction est attestée par la découverte d'une loupe de plomb dans son remplissage. Une autre fosse (**B**) contenant également une loupe de plomb, disposé entre la fosse-fonderie et deux des trois fosses allongées, confirme cette hypothèse de fonctionnement. Des trous de poteau (**D**) témoignent de la présence d'un abri. La datation de cet atelier demeure délicate : un seul fragment de coupe carénée Lamboglia 1/3, recueillie au sein de son périmètre, permet de situer son fonctionnement entre la seconde moitié du 4e et le 5e siècle de notre ère.
Des objets en plomb (disques, cône soudé, plaques enroulées ou découpées, cylindres et barres torsadées) ainsi que des restes de plomb sont observés sur environ 40 m autour de la fosse fonderie[37]. Ce mobilier, son contexte régional ainsi que la question de l'exploitation minière des gisements de plomb valaisan sont abordés *infra* dans l'étude de Barbara Beck[38].

II.3 UN BÂTIMENT THERMAL À LA « RUE DU SCEX »

Au printemps 1957, lors de la construction de la rue du Scex, plusieurs tronçons de murs d'époque romaine ont été recoupés par une tranchée de canalisation (voir **Fig. 3**, 3, **Fig. 19**, A). Devant l'importance de la découverte - il s'agissait des premiers restes de bâtiments romains de l'antique Sion - une fouille d'urgence est organisée et confiée à l'*Institut für Ur- und Frühgeschichte der Schweiz* de Bâle sous la direction de Rudolf Degen. Les travaux de terrain permettent de dégager, du 29 avril au 7 mai 1957, un corps de bâtiment thermal. Rudolf Degen publie en 1959 un compte-rendu d'une dizaine de pages de cette intervention dans *l'Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire*[39], dont voici un résumé critique.

35 Voir *infra*, chap.III.3.

36 La présence de nombreuses scories de fer dans cette zone et dans un large périmètre autour indique l'existence d'une grande aire artisanale liée au travail des métaux, en dehors du plomb et de l'argent (voir *infra*, chap.IV)

37 Lehner 1987, Beck 1999.

38 Voir chap.IV.

39 Degen 1958/59

II.3.1 LE BÂTIMENT

Le bâtiment, dégagé sur une surface d'environ 100 m² (12,25 x 8,75 m), est incomplet. Du côté nord, la présence de baraques de chantier n'a pas permis d'en explorer le prolongement qui devait être peu important : deux sondages effectués à l'arrière des baraques se sont révélés négatifs. Du côté ouest, vers le centre-ville, les murs sont trop profondément enfouis ; seuls deux tronçons sont repérés dans la tranchée. Lors de leur dégagement, les murs apparaissent environ 0,70 m sous le niveau moderne. D'une largeur comprise entre 0,50 à 0,60 m, ils sont conservés sur une hauteur de 1,50 m au maximum (locaux L3 et L4). La robustesse de ces constructions, notamment les murs du bassin, a contraint les ouvriers à utiliser de la dynamite et un compresseur pour en venir à bout.

Le complexe mis au jour se compose de quatre locaux dont une pièce chauffée par un système d'hypocauste et un bassin d'eau froide (**Fig. 32**).

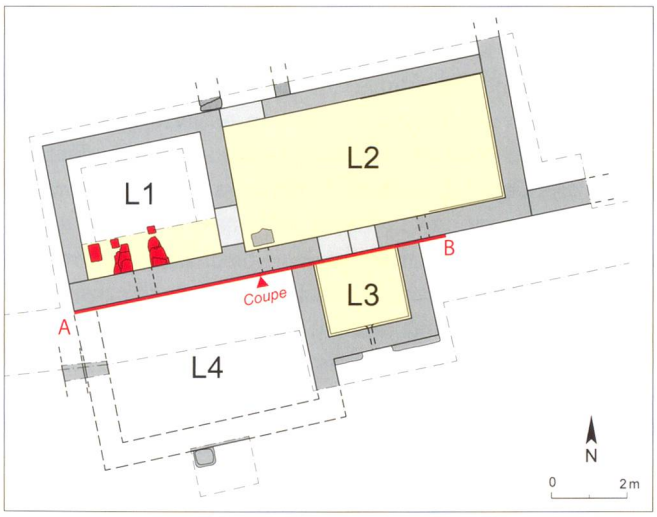


Fig. 32 – Sion, « rue du Scex ». Plan des thermes fouillés en 1957. En rouge, coupe illustrée en **Fig. 34**.

Local L1 (3,60 x 3,25 m)

Il s'agit d'une pièce chauffée par hypocauste, dont le foyer est installé dans le local L4. Seul un segment de 1 m du mur méridional a été dégagé jusqu'au sol inférieur. Dans ce sondage, le système de soutènement des pilettes de terre cuite reposant sur une *area* en mortier blanc apparaît, ainsi que le canal de chauffe s'engageant dans la pièce (**Fig. 33**). Du sol supérieur en mortier au tuileau, situé 0,65 m au-dessus de l'*area*, il ne reste qu'un lambeau conservé près de la paroi ouest. Le remplissage de l'hypocauste est constitué de démolition contenant des fragments de tuiles, de *tubuli* et de boudins d'étanchéité en quart-de-rond ; ces derniers sont l'indice de la présence d'un bassin sur l'ensemble de la pièce ou sur une partie de celle-ci (*alveus*). Des indices de réfection des murs du canal de chauffe apparaissent : toute la partie



Fig. 33 – Sion, « rue du Scex ». Extrémité des piédroits du canal de chauffe s'engageant dans l'hypocauste du local L1. Vue du nord-est.

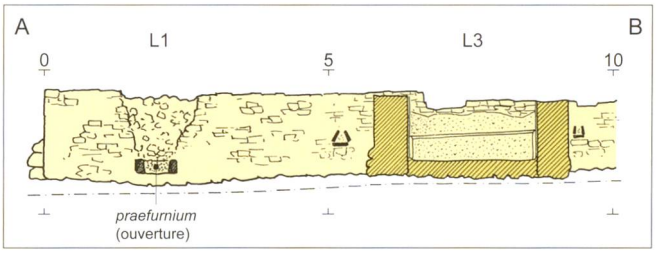


Fig. 34 – Sion, « rue du Scex ». Elévation des murs des locaux L1 et L3. La partie au-dessus de l'ouverture en direction du *praefurnium* a été détruite. Vue du sud. Situation, voir **Fig. 32**.



Fig. 35 – Sion, « rue du Scex ». Local L2 (premier plan) et local chauffé L1 (arrière-plan). Vue de l'est.

du mur sur l'ouverture donnant accès au *praefurnium* a ainsi été détruite (**Fig. 34**).

Local L2 (7 x 3,40 m)

Cette longue pièce quadrangulaire a été entièrement dégagée (**Fig. 35**). Le sol est constitué d'un mortier au tuileau incrusté de petits fragments de tuiles et les parois sont recouvertes d'un enduit au tuileau rouge de 2 cm d'épaisseur. L'entrée se faisait depuis le nord. On pouvait ensuite se rendre dans la pièce chauffée L1 et le bassin L3. De chaque côté du bassin, des canaux constitués de tuiles en bâtière (une horizontale et deux de chant formant un triangle) traversent l'élévation du mur méridional ; ils débouchent dans le local L4 et à l'extérieur du local L2 (**Fig. 34**). Ces deux conduits, ajoutés au canal d'évacuation du bassin L3, se dirigent tous vers le sud afin de rejeter les eaux usées hors du bâtiment.

Local L3 (2,30 x 2 m)

Ce petit bassin d'eau froide est accessible depuis le local L2 par une marche et un seuil d'entrée dont la limite n'est pas assurée. Les parois sont enduites d'un mortier au tuileau hydraulique (**Fig. 36**). Des boudins d'étanchéité sont installés sur les côtés et dans les angles. L'évacuation de l'eau se faisait par un conduit traversant la paroi sud de la pièce.



Fig. 36 – Sion, « rue du Scex »». Le bassin L3, accolé au local L2, a été recoupé par une tranchée. On distingue l'épaisse couche de mortier hydraulique au tuileau et le boudin d'étanchéité sur les bords du fond pour assurer l'imperméabilité de la structure. Vue du sud.



Fig. 37 – Sion, « rue du Scex ». Blocs architecturaux récupérés lors de la fouille.

Local L4 (5,30 x 3,60 m)

Cette pièce au sol de terre battue n'est que partiellement observée en coupe. Dans le profil de la tranchée, des niveaux de défournement de cendres et des traces de feu sont clairement identifiées, de même que les piédroits de l'ouverture du canal de chauffe dans le mur (**Fig. 34**). Il s'agit sans aucun doute du *praefurnium* chauffant la pièce L1. L'accès au local se faisait depuis le sud : un des piédroits du seuil d'entrée a pu être dégagé.

Quelques éléments architecturaux ont été récupérés (**Fig. 37**). Deux colonnes en calcaire, brisées mais une complète (long. 0,985 m, diam. 0,20 m) portant sur son sommet la marque d'une croix provient du local L2. Déplacés par la pelleteuse, deux socles, l'un en marbre blanc avec les bords profilés[40], l'autre en schiste entièrement noirci provenant sans doute du *praefurnium* L4 et comportant deux rainures et des mortaises[41], se trouvaient à l'extérieur du bâtiment.

II.3.2 INTERPRÉTATION ET DATATION

Les vestiges mis au jour sous la « rue du Scex » peuvent avec certitude être assimilés à un édifice thermal comprenant un *frigidarium* (L2) doté d'un bassin d'eau froide (L3) et un *caldarium* (L1). L'accès au corps de bâtiment se fait par une porte ménagée dans la paroi nord du local L2. Flanquée à l'extérieur de deux petits murets observés sur une surface

[40] Long.1,12 m, larg.0,67 m, ép.0,23 m

[41] Long. 0,43 m, larg. 0,36 m, ép. 0,115 m

exiguë, elle peut avoir été encadrée de piliers supportant un avant-toit. La communication entre les pièces indique un corps de bâtiment complet, formé des locaux L1 à L3 pour la zone thermale proprement dite, et des communs représentés par le local L4. La faible surface des pièces réservées aux thermes (locaux L1 à L3 : 50 m²) révèle assurément un édifice privé, rattaché à un ensemble plus important. En comparaison avec les ailes thermales d'autres *villae*, de nombreuses pièces tels la salle tiède (*tepidarium*) ou le vestiaire (*apodyterium*) font défaut[42]. Le propriétaire de Sous-le-Scex peut avoir opté pour des aménagements minimalistes comprenant seulement une salle chaude et une salle froide dotée d'un bassin attenant. Contrairement à ce qu'indique l'étude de R. Degen, ce bâtiment ne constitue pas seulement une première phase de l'évolution d'un complexe plus important. En effet, la présence ou l'adjonction d'un petit ensemble thermal accolé ou à peu de distance d'un bâtiment plus important est caractéristique des plans de nombreuses *villae* du nord des Alpes[43]. Ces corps de bâtiment ou le regroupement de locaux à vocation thermale à l'intérieur même des *villae* sont des thermes privés à part entière qui servent également de quartier d'hiver lors de la mauvaise saison.

La datation du bâtiment n'est pas facile à établir car seuls deux tessons de vases ont été récoltés sur l'ensemble de la fouille : un bord de mortier à collerette du 2e siècle après J.-C. et un récipient en pierre ollaire proviennent du local L2. En se fondant sur la conception simple des thermes (proche de ceux de Massongex), de la technique de construction des murs et de l'absence de tubulature dans la salle chauffée, R. Degen propose avec prudence une datation dans la première moitié du 1er siècle après J.-C. pour leur construction[44]. Faute d'indices typologiques déterminants, il convient néanmoins de rester prudent. La durée de vie de cet édifice pose également problème : il ne serait pas étonnant qu'il demeure fonctionnel aussi longtemps que le corps de bâtiment découvert en 1987 directement à l'est (« La Rochelle »), dont l'abandon ne saurait être antérieur au 5e siècle.

II.4 UN BÂTIMENT À FONCTION ÉCONOMIQUE (?) SOUS L'IMMEUBLE « LA ROCHELLE »

En 1987, le Service archéologique est alerté par le projet de construction de l'immeuble « La Rochelle », situé directement à l'est de vestiges d'époque romaine découverts 30 ans plus tôt sous la « rue du Scex »[45] (voir **Fig. 3,** 4,**Fig. 19 ,** A). L'excavation du terrain, effectuée sous surveillance archéologique, permet de repérer un ensemble de constructions à une profondeur de 0,50-1,20 m sous la surface du terrain actuel. Une fouille est programmée et confiée au bureau Lehner, sous la responsabilité de Bertrand Dubuis, de Alessandra Antonini et de Hans-Jörg Lehner. Les travaux durent du 13 au 30 avril 1987 avec à la clé un rapport préliminaire remis à l'archéologie cantonale et une courte mention publiée dans un article de synthèse sur le quartier de Sous-le-Scex[46]. La description *infra* se base pour l'essentiel sur ces deux documents.



Fig. 38 – Sion « La Rochelle ». Vue aérienne des vestiges, de l'ouest.

La surface explorée, d'environ 300 m² (20 x 15 m), révèle des vestiges apparaissant sous une séquence de couches composée de haut en bas par de la terre végétale (ép. 0,30 m) et par un niveau de gravier (0,15 m) intercalé entre deux couches de limon (0,60 m et 0,10 m). Le niveau d'arasement des constructions marqué par des galets et du mortier mêlé à du limon apparaît juste au-dessous. Les murs mis au jour sont relativement mal conservés (**Fig. 38**). Dans la plupart des cas, seule la fondation ou un seul lit d'élévation subsiste, les maçonneries étant soit peu fondées, soit liées avec un faible mortier de chaux. Cet état de conservation ne facilite pas la corrélation des différents vestiges. La chronologie relative proposée comporte ainsi des incertitudes.

Les constructions découvertes sont d'époque romaine sauf la dernière transformation qui date du Haut Moyen Âge ou du début du Moyen Âge. Elles font partie d'un ensemble dont l'emprise réelle reste inconnue : le tracé des murs se

42 Ces deux pièces sont souvent regroupées en une seule. Voir par exemple à Massongex : Paccolat *et al.* 2001.

43 L'exemple le plus explicite est celui d'Hinterbohl près d'Hölstein BL, voir Fellmann 1950.

44 R. Degen ne s'oppose cependant pas à une datation plus tardive des thermes, voir Lehner 1987, p. 156, note 18.

45 Degen 1958/59, pp. 122-128.

46 Lehner 1987, p. 154; Lehner 1988.



Fig. 39 – Sion « La Rochelle ». Plan des vestiges et emplacement de la coupe stratigraphique **Fig. 40**.

prolonge en effet dans toutes les directions hors des limites de la fouille. Dans la partie sud, un premier corps de bâtiment est dégagé sur toute la largeur de la fouille (long. 20 m). Il est constitué d'une série de locaux dont la construction progressive se développe d'ouest en est (**Fig. 39**). Dans la partie nord, un second édifice est aménagé (**M5**). Il comporte initialement un espace allongé parallèle au premier corps de bâtiment et sera par la suite relié à ce dernier par des murs d'orientation légèrement divergente (**M4** et **M7**).

II.4.1 CORPS DE BÂTIMENT SUD

Premier état de construction

Les premières maçonneries, repérées dans partie sud-ouest du secteur, définissent un espace, large de 4,50 m, constitué par les murs **M2N** (1er état), **M2E** et **M15S** (**Fig. 41**, état 1). Un mur de refend **M15** divise cette espace en deux et délimite dans la partie orientale une pièce de 6,50 m de long (**B1**).

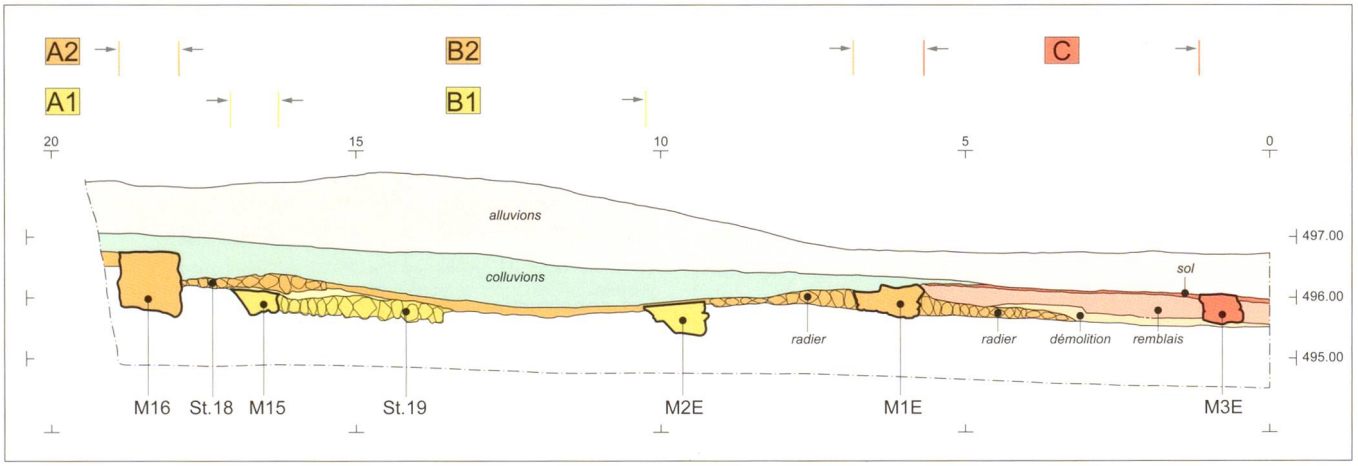


Fig. 40 – Sion « La Rochelle ». Coupe stratigraphique à travers le corps de bâtiment sud, vue du sud. Situation, voir **Fig. 39**.

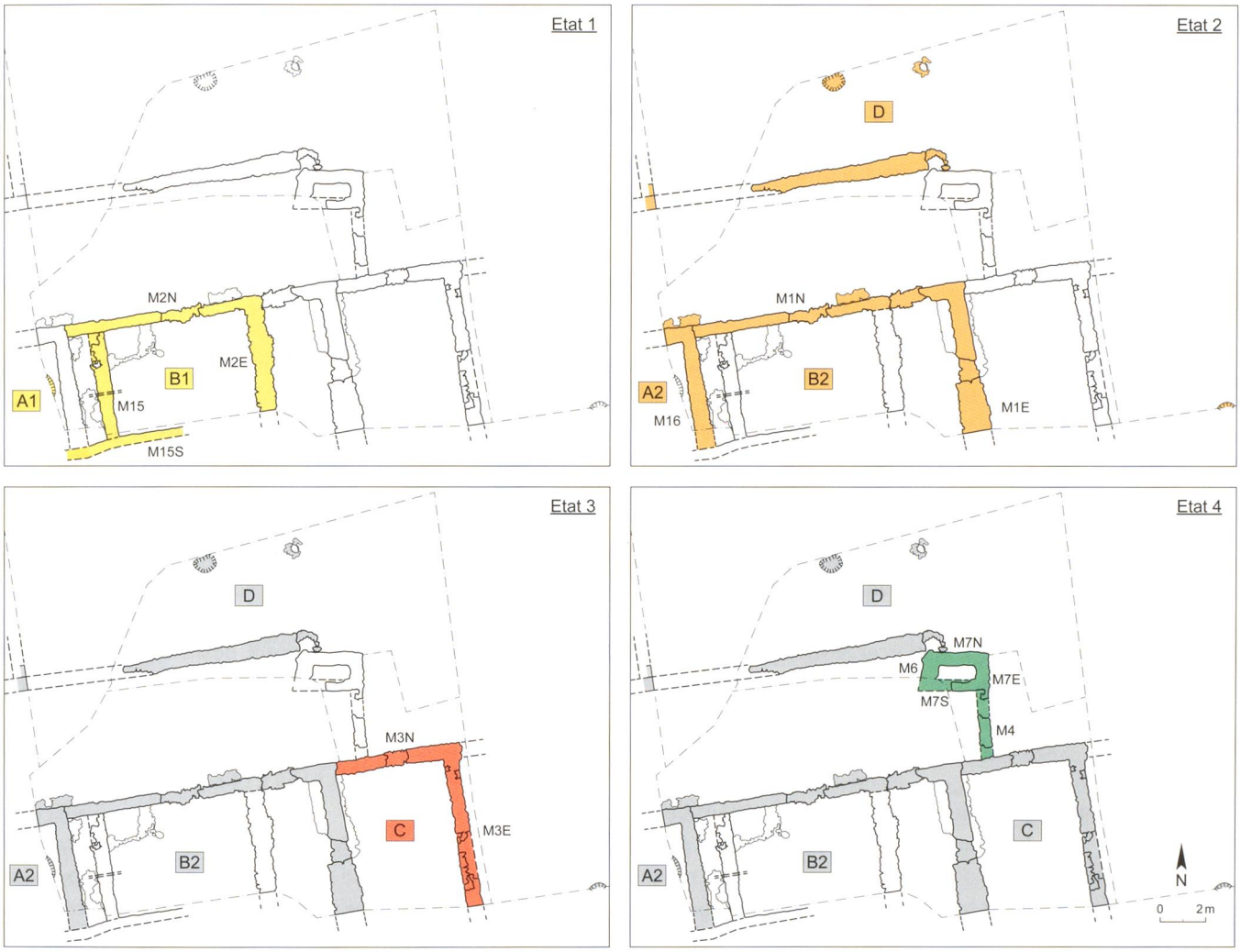


Fig. 41 – Sion « La Rochelle ». Plans des principaux états de construction.

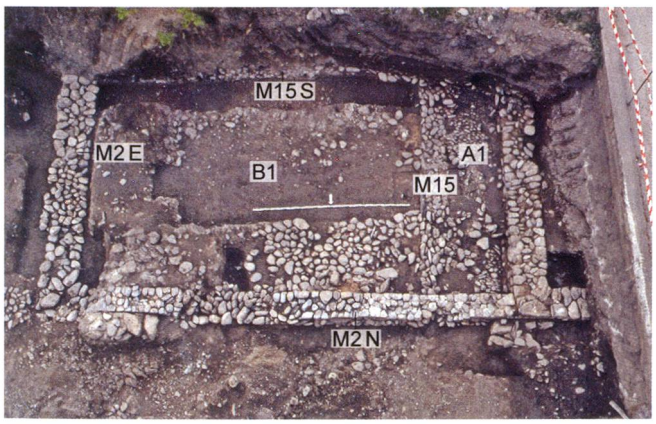


Fig. 42 – Sion « La Rochelle ». Locaux A et B. On distingue au centre le mur M15 arasé. Vue aérienne du nord.

Le sol de ce local, composé de graviers et de limon disposés sur un empierrement grossier (st.19), n'est conservé que dans la partie nord-ouest de la pièce. L'espace attenant (**A1**) est également doté d'un sol de terre battue, disposé sur un radier de petits galets (st.18). Un foyer en cuvette recouvert d'un niveau cendreux (st.22) repéré en limite de fouille dans la coupe ouest, peut éventuellement être associé à cet état de construction.

Les vestiges de ce premier bâtiment sont relativement mal conservés car arasés ou englobés dans les constructions postérieures (**Fig. 40**, **Fig. 42**). Ainsi, seul un lit de fondation subsiste des murs M15, M2E et M15S. Les sept lits inférieurs du mur M2N sont d'origine, les lits subséquents appartenant en revanche au mur du deuxième état de construction (**M1N**, **Fig. 43**). La fondation des murs se compose de gros boulets (0,15 à 0,25 m) à sec ; l'élévation est constituée de petits moellons (0,07 x 0,16 m) liés avec un mortier relativement

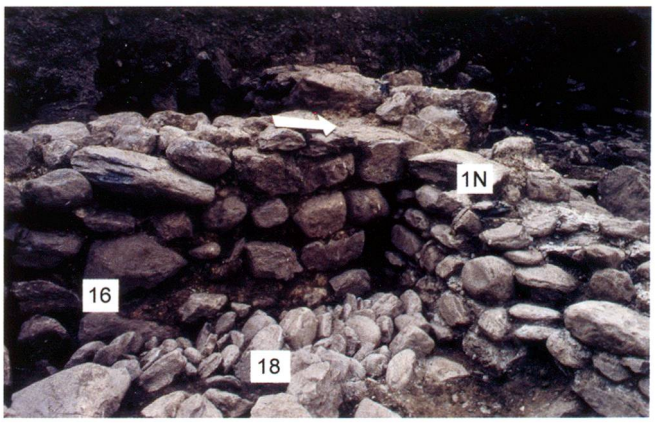


Fig. 43 – Sion « La Rochelle ». Local A2. Détail de la liaison des maçonneries M16, M2N/M1N et du sol st.18. Vue du sud-est.

abondant. Les parements portent des traces horizontales marquées au fer.

Deuxième état de construction

Dans son deuxième état, le bâtiment méridional comporte deux locaux (A2, B2) dont le plan reste partiel (**Fig. 41**, état 2). Ils sont tous dotés de sols de terre battue sur un radier de schistes et galets épars. Aucun aménagement particulier n'a été observé.

La pièce primitive à l'est est agrandie (**B2**) et un nouveau local est ajouté à l'ouest (**A2**). La longueur de ce local est alors de 11 m. Les murs M15 et M2E sont arasés au niveau des fondations. Le mur M2N est partiellement reconstruit avec des pierres de plus grandes dimensions, et prolongé de 2,50 m vers l'est par les murs M1N et son retour M1E (**Fig. 44**). A l'ouest, le nouveau local (A2) est délimité par le mur **M16**, établi 1 m à l'ouest de l'ancienne fermeture de la pièce (M15). Lors de ces transformations, deux massifs de pierres sont aménagés pour renforcer le mur M2N ou pour servir de base à un aménagement, l'un à l'angle des murs M16/M2N (st.20), l'autre près du prolongement du mur M2N (st.14).

Les transformations effectuées pour l'agrandissement de la pièce ne sont peut-être pas contemporaines car des différences notables dans le choix des matériaux et dans le mode de construction apparaissent dans les maçonneries. Le mur de refend M16 est constitué de gros galets (0,20-0,30 m) enrobés dans un mortier jaunâtre ; sa fondation vient buter contre le mur M2N (1er état), alors que son élévation est parfaitement liée avec la reprise du mur M2N (2e état).

Du côté est, les fondations des murs M1N et M1E sont composées d'un premier lit de galets (0,10-0,20 m) et d'éclats de schistes, large de 1,10 m débordant à l'intérieur de la pièce. Le mur proprement dit, large de 0,70 m, est construit nettement en retrait de son radier. Il comprend un lit de fondation surmonté d'une assise d'élévation. Les pierres utilisées dans la construction sont des blocs provenant du rocher de Valère. De grandes dimensions (0,40-0,50 m), ils apparaissent sur toute la surface fouillée, mais ne sont utilisés que pour cette construction et pour les massifs renforçant le mur M2N. Enfin, le prolongement du mur M1E n'est pas unitaire, notamment par la largeur et l'orientation variable de sa fondation ; plusieurs phases de construction et de transformation semblent transparaître.

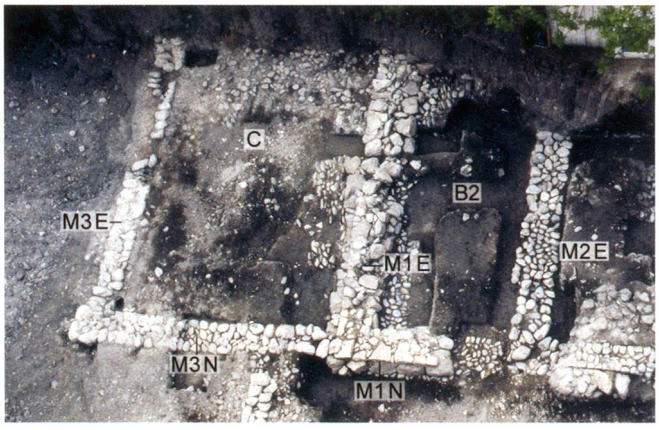


Fig. 44 – Sion « La Rochelle ». Agrandissement du local B2 et local C. Vue aérienne du nord.

Troisième état de construction

Un nouvel espace de 4,50 m de long est créé à l'est par l'adjonction des murs **M3N** et **M3E** formant un angle (**Fig. 39, C**, **Fig. 41**, **Fig. 44**). En chronologie relative, **M3N** viennent buter contre l'angle des murs M1N/1E ; ce rajout est par conséquent postérieur à l'agrandissement de la pièce principale. En raison du mauvais état de conservation des vestiges et de l'exiguïté de la fouille à cet endroit, on ne peut exclure un prolongement du mur M3N vers l'est. La découverte d'un trou de poteau quelques mètres plus à l'est (st.21) dans le profil stratigraphique sud, indique des aménagements se développant dans cette direction.

II.4.2 CORPS DE BÂTIMENT NORD

Un autre bâtiment se développe du côté nord (**Fig. 39, D, Fig. 41**, état 2). Il comprend un mur (M5), parallèle au premier bâtiment, dégagé sur une dizaine de mètres. Du côté est, il s'interrompt abruptement à l'emplacement d'un trou de poteau (st.8) dont la faible profondeur (0,10 m) laisse toutefois planer un doute quant à son interprétation. Un angle de mur marquant un retour vers le nord a été repéré à plus de 3 m de distance exactement dans le prolongement du mur M5 lors des travaux d'excavation pour l'immeuble en chantier. Cet élément, associé aux deux trous de poteau disposés parallèlement au nord du mur M5 (st.17E, situé dans l'axe de st. 8 et st.17W), indique la présence d'un véritable bâtiment (D). Un niveau de sol (st.9) sur un radier de pierres est par endroits conservé le long du mur. Une meule servant peut-être de calage de poteau provient de cet endroit.

Faute de lien stratigraphique strict, il est difficile de préciser la date de construction de ce bâtiment. La planimétrie suggère sa contemporanéité avec l'agrandissement de la pièce primitive (état 2) ; toutefois, les matériaux et le mode de construction l'apparentent au mur M4 (état 4). Seuls deux lits de pierres sont conservés. Le premier, à sec, forme la fondation ; l'assise d'élévation est composée de deux parements et d'un faible blocage pratiquement sans mortier.

II.4.3 LIAISON DES DEUX CORPS DE BÂTIMENT (ÉTAT 4)

La fermeture de l'espace compris entre les deux corps de bâtiments intervient, d'après l'orientation divergente des aménagements, plus tardivement (**Fig. 41**, état 4 ; **Fig. 45**). L'ensemble est formé par le mur **M4** prolongé par un petit espace (mesures intérieures : 1,50 x 0,50 m) formé par les murs **M6**, **M7E**, **M7N** et **M7S**. La fonction de ce local - peut-être une latrine[47] - demeure hypothétique en raison de l'état de conservation des vestiges. De part et d'autre du mur M4, des niveaux de cour ou de sol sont matérialisés par du gravier et des pierres.

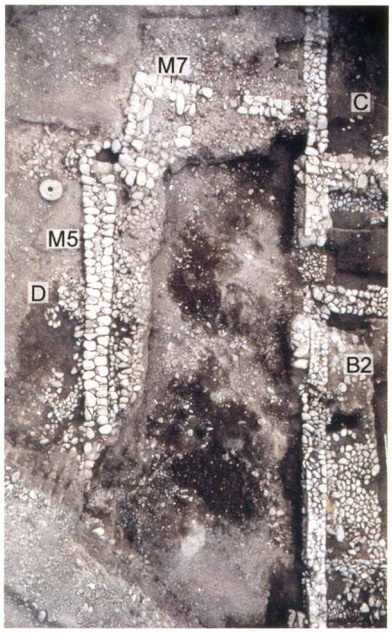


Fig. 45 – Sion « La Rochelle ». Liaison des deux corps de bâtiments par des maçonneries désaxées par rapport à ces derniers. Il s'agit de la transformation la plus tardive du complexe. Vue du nord.

II.4.4 DATATION ET INTERPRÉTATION

La fouille livre peu de mobilier : de rares objets, 79 tessons de céramique et de pierre ollaire, ainsi qu'une monnaie[48].
Une panse d'amphore à *garum* de Bétique, probablement du type Dressel 7-9, des fragments de *dolium* découverts sous le sol empierré (st.18) de l'espace B2 et une panse de coupe de type Drack 21 (TSD) récoltée sous la démolition du mur M15 sont les seuls éléments datant du premier état de construction qui est de ce fait antérieur au début du 2e siècle.
Le deuxième état de construction livre dans le corps de bâtiment sud une monnaie de Constantin II (337-340), découverte dans le local B2, sous la démolition du mur M1E, en compagnie d'une sigillée africaine probablement du type Hayes 61 et d'un bord de coupe Lamboglia 1/3 en céramique à revêtement argileux. Cet ensemble auquel il faut rajouter une autre céramique africaine prise sur le niveau de marche du local C, démontre que le bâtiment n'est pas abandonné avant le milieu du 4e siècle.

Le bâtiment nord livre des éléments de datation encore plus tardifs. Un petit ensemble de tessons, récolté sur les niveaux empierrés (st.9) le long du mur M5, ainsi que dans le remplissage du trou de poteau st.8, présente un faciès similaire au comblement du bâtiment semi-enterré st.20 (voir **Fig. 19**, F). Constitué d'amphores africaines, de céramiques à revêtement argileux (pot à cordon et diverses coupes), d'un mortier à glaçure plombifère, de pots à cuire en pâte claire et de fragments de verre, ce mobilier date du 5e siècle.
Ce faible matériel ne permet pas de déterminer si l'un des deux corps de bâtiment survit à l'autre. Il rend toutefois plausible une contemporanéité entre ces édifices et les structures dégagées lors des fouilles de « Sous-le-Scex est », notamment le bâtiment semi-enterré (st.20).
Un bord de plat à engobe interne et une écuelle indigène, du 1er siècle avant J.-C. ou du début du 1er siècle, provenant tous deux des niveaux antérieurs au chantier des édifices analysés dans cette étude, sont les objets les plus anciens découverts sur la fouille.

La fonction des corps de bâtiment demeure d'une interprétation délicate faute d'aménagements explicites. La présence d'un foyer en cuvette dans l'une des pièces ne suffit pas à reconnaître un habitat. La qualité des constructions évoque plutôt des communs ou les annexes d'un bâtiment principal. Les sols sont tous constitués de terre battue sur radier, les murs sont d'apparence fragile et relativement peu soignée, enfin, la toiture est sans doute composée de matériaux légers car la démolition ne livre que peu de fragments de tuile.

La relation de ces constructions avec les découvertes de R. Degen faites trente ans auparavant n'est pas clairement établie. Les murs les plus proches de chacune des fouilles se situent à moins de 10 m les uns des autres et ont la même orientation. Néanmoins, on note une différence assez nette dans leur mise en œuvre. Contrairement aux murs de « La Rochelle », ceux découverts en 1957 sont de grande qualité (petits moellons enrobés dans un abondant mortier), un édifice thermal nécessitant des aménagements soignés (bassin, hypocauste). La datation proposée pour chaque corps de bâtiment pose également problème. Sur la base plutôt subjective de la qualité et l'aspect général des murs, R. Degen date les thermes dans la première moitié du 1er siècle. Toutefois, la découverte d'un bord de mortier à collerette du 2e siècle souligne sa durée d'utilisation : il est de ce fait au moins contemporain du premier état de construction du bâtiment de « La Rochelle », dont le mur M15S prolonge l'alignement du mur nord du local L2 (*frigidarium*) des thermes. La question de savoir si les thermes sont abandonnés lors de la reconstruction du complexe de « La Rochelle » ou si leur fonctionnement perdure, reste ouverte.

47 De tels aménagements sont attestés dans le quartier canonial de la cathédrale de Genève au cours des 11e-12e siècles : Bonnet 2012, p 187 et fig.91.

48 Inventaire du mobilier céramique déposé auprès de l'Archéologie cantonale (Sion). Détermination M.-A. Haldimann.

III. LE MOBILIER DU BÂTIMENT SEMI-ENTERRÉ (ST.20)

Un remblai peu ordinaire du 5e siècle après J.-C.

Déjà perçues comme peu banales lors de leur mise au jour, certaines découvertes s'avèrent avec le temps être encore plus exceptionnelles qu'envisagées initialement. Le remblai scellant la dépression formée par un bâtiment en bois jouxtant une résidence du Bas-Empire à Sion relève assurément de ce cas de figure.

Apparus en 1986 lors de fouilles de sauvetage à proximité de la colline de Valère, les vestiges d'un bâtiment en bois répertorié sous le vocable de « structure 20 » ne constituaient pas *a priori* l'ensemble le plus important de la zone fouillée en bordure du cours antique de la Sionne. Situé 120 m à l'est de la spectaculaire basilique funéraire mise au jour fortuitement en 1984 au lieu-dit Sous-le-Scex, le bâtiment se situe à mi-chemin entre deux mausolées tardo-antiques établis au pied de la falaise de Valère et une résidence du Bas-Empire (voir **Fig. 19**, A, B, F).

Passionnante en soi par son plan bien conservé de bâtiment en bois, alors encore méconnu en Valais, la structure 20 livre de plus un abondant mobilier comportant des monnaies (Chap.III.1), des éléments métalliques (Chap.III.2 et Chap.IV), des céramiques (Chap.III.3), de la pierre ollaire (Chap.III.4), du verre (Chap.III.5) et de la faune (Chap.III.6). Confrontés à cet ensemble, les responsables de la fouille firent appel aux connaissances de Stefanie Martin-Kilcher pour poser en automne 1986 un premier diagnostic basé sur les amphores identifiables qui datent ce contexte entre la fin du 4e et le 6e siècle. Le caractère homogène du mobilier allié à sa datation tardive, exceptionnelle en Suisse, sont à l'origine de la décision de publier dans les meilleurs délais les principales données typologiques afin de permettre leur utilisation par la communauté scientifique. L'étude, menée à bien par Bertrand Dubuis pour le contexte de la découverte, par Stefanie Martin-Kilcher pour les amphores et par Marc-André Haldimann pour la céramique, est publiée en décembre 1987 dans la revue *Archéologie Suisse*[49].

Dès 1998, sous l'impulsion de François Wiblé, alors archéologue cantonal du Valais, la décision fut prise de mener à son terme la publication complète des fouilles de Sion, « Sous-le-Scex est ». Salutaire, cette décision permit d'achever un travail de collage et de statistique indispensable pour la connaissance précise de cet ensemble qui, bien que découvert il y a maintenant 30 ans, demeure à ce jour encore exceptionnel non seulement en Suisse mais aussi au nord des Alpes (**Fig. 46**). Il convient enfin de saluer la volonté de Caroline Brunetti, archéologue cantonale depuis le 1er novembre 2015, d'avoir soutenu l'aboutissement de cet effort sur le long terme en engageant les moyens nécessaires à l'achèvement de ce travail.
Grenier ou édifice semi-enterré, la structure 20 s'inscrit donc comme un témoin important sur le chemin menant de l'Empire romain au Haut Moyen Âge. Le mobilier recueilli dans son comblement offre un regard sans précédent sur la vie

Mobilier	N	NMI	N^{os} cat.
Monnaies	35	35	1-35
Petit mobilier	117	82	36-57
Céramique	1691	242	58-168
Pierre ollaire	119	34	169-181
Verre	418	78	182-238
Total	**2380**	**471**	

Fig. 46 – Structure 20. Composition des mobiliers étudiés.

[49] Dubuis *et al.* 1987.

quotidienne du 5e siècle de notre ère, bouleversant le lieu commun d'un cadre de vie tardo-antique en pleine régression dans la haute vallée du Rhône. L'étude de ce contexte révèle son inanité en dévoilant un pan entier de l'histoire locale, régionale, économique et sociale, témoin d'une période contrastée ou la richesse d'une grande famille s'affichait à proximité d'une agglomération abritant une population plus modeste.

III.1 DIE MÜNZEN (PL.1, PL.2)

Hans-Christoph Noeske und Markus Peter

Die 35 Münzen, die in der Grube 20 gefunden wurden, sind fast ausnahmslos stark korrodiert, teilweise bis zur Unkenntlichkeit. Abgesehen von wenigen Antoninianen handelt es sich ausschliesslich um Kleingeld aus Buntmetall[50]. Bis auf zwei Ausnahmen, die frühkaiserzeitlichen Asse **1-2**, wurden alle Münzen zwischen dem späten 3. und dem 5. Jahrhundert n. Chr. geprägt. Ihre chronologische Verteilung zeigt **Fig. 47**.
Die zeitlichen Schwerpunkte vom späten 3. bis zum mittleren 4. Jahrhundert einerseits, vom späten 4. bis ins 5. Jh. andererseits legen bereits nahe, dass die Münzen wohl mindestens zwei unterschiedlichen Zirkulationsphasen angehören. Selbst wenn wir von einer gleichzeitigen Einbringung in Grube 20 ausgehen, spricht vieles für Primärverluste zu unterschiedlichen Zeitpunkten – möglicherweise bereits in der frühen Kaiserzeit (**1-2**), im späten 3. bis/oder im mittleren 4. Jahrhundert, und schliesslich zu einem unbestimmten Zeitpunkt im 5. Jahrhundert, wobei die Münze **28** einen allerdings nicht ganz gesicherten *terminus post quem* für das Ende der Verfüllung liefert (Prägezeit wahrscheinlich 425–ca. 435). Zumindest ein Teil der Prägungen des 4. Jahrhunderts kann allerdings ohne weiteres ebenfalls erst im 5. Jahrhundert in den Boden gelangt sein; dies betrifft insbesondere jene Kleinbronzen, deren Grösse sich kaum von den theodosianischen Münzen unterscheidet und somit eine gemeinsame Zirkulation begünstigte.
Aufgrund der schlechten Erhaltung und der geringen Zahl von genau bestimmbaren Münzen ist die Aussagekraft des kleinen Ensembles zwar beschränkt, aber angesichts unserer noch lückenhaften Kenntnisse des regionalen Münzumlaufs im 5. Jahrhundert doch von einer gewissen Bedeutung.
Die zahlreich vorliegenden Kleinbronzen der Jahre 383-403 (**19-24**, wohl auch **29-32**) gehören zum jüngsten Kleingeld, das in nennenswerter Zahl in den westlichen Münzstätten hergestellt wurde; die Seltenheit späterer Gepräge in unserer Gruppe (**25-28**) ist also weniger bemerkenswert als ihre Präsenz, die eher unerwartet ist.
Neuere Untersuchungen zeigen, dass sich trotz des überall dominierenden Phänomens der versiegenden Kleingeldversorgung der westlichen Provinzen nach 403 bei genauerer Betrachtung dank stratifizierter Sequenzen und Schatzfunden wohl unterschiedliche regionale Entwicklungen

[50] Ihrer Bestimmung und Auswertung nahm sich 1995 Hans-Christoph Noeske an; Markus Peter aktualisierte einzelne Zitate und Details sowie den Kommentar.

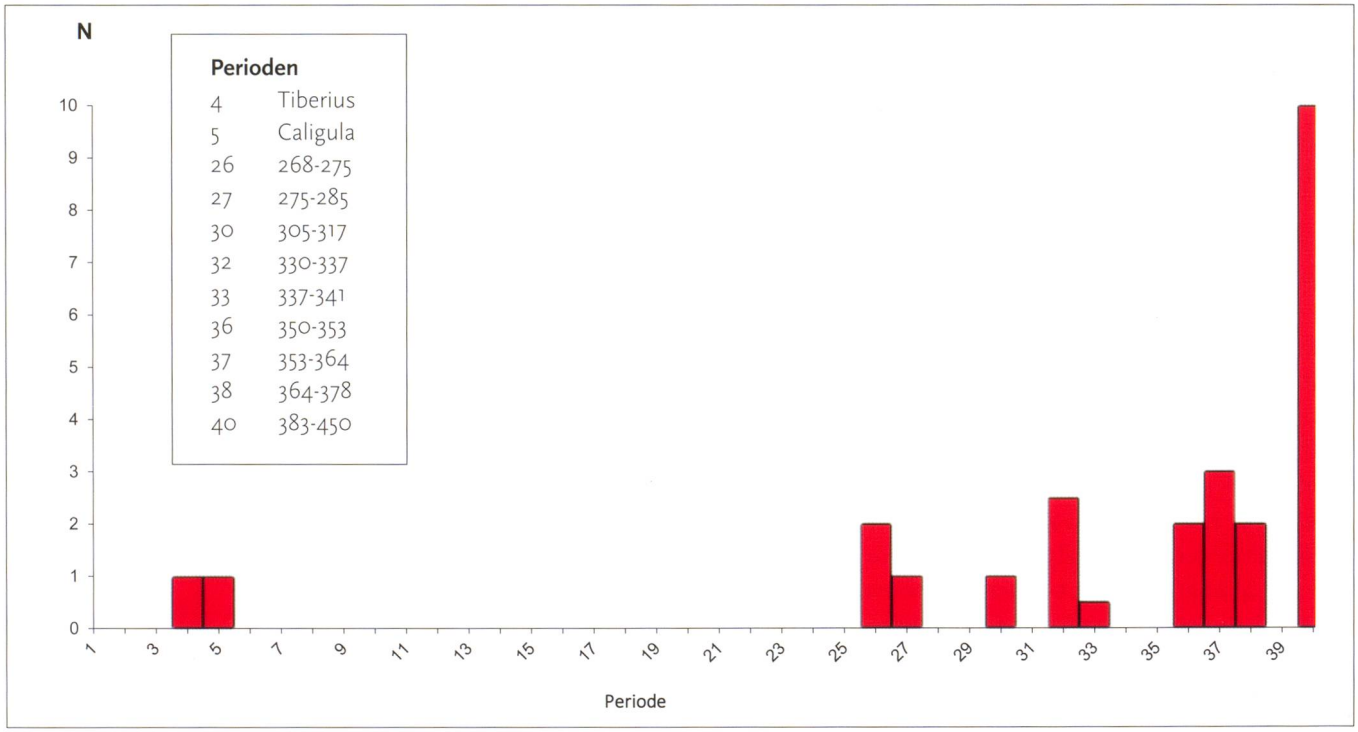


Fig. 47 – Struktur 20. Chronologische Verteilung der Münzen.

nachzeichnen lassen[51]. Während man beispielsweise im südlichen Rhonetal (wie im östlichen Mittelmeergebiet) dem Kleingeldmangel mit gegossenen Nachahmungen entgegenwirkte[52], wurden in Nord- und Ostgallien vermehrt ältere Kleinbronzen aus Italien importiert. Diese Influx lässt sich allein anhand der im Verlaufe des 5. Jahrhunderts zunehmenden Anteile von Münzen der Jahre 388-403 aus Aquileia und Rom nachvollziehen[53]. In Italien selbst ging der Anteil neuer Münzen nach 403 ebenfalls drastisch zurück, doch versiegte er bis zum Ende des 5. Jahrhunderts nie vollständig[54] und wurde durch lokal geprägte Nachahmungen schlechter Qualität ergänzt[55]; ob sich unter den nicht oder nur ungenau bestimmbaren spätrömischen Kleinbronzen aus der Grube 20 solche Imitationen verbergen, lässt sich angesichts der schlechten Erhaltung nicht beurteilen. Der vorliegende Komplex weist jedenfalls die grössten Ähnlichkeiten mit italischen Funden auf; der Anteil von Münzen aus Rom ist bemerkenswert, während lediglich zwei Münzen aus dem südgallischen Arelate stammen, das in französischen Funden dominiert.
Um die Rolle des Wallis, weiterer Alpentäler, aber auch des Schweizer Mittellandes in dieser vorerst noch unscharf konturierten spätantiken « Kleingeldlandschaft » besser situieren zu können, bedarf es aber weiterer gut kontextualisierter (und nach Möglichkeit besser erhaltener) Funde. In aller Deutlichkeit zeigt sich aber einmal mehr, dass der Rückgang der Kleingeldversorgung nach 403 ein in allen westlichen Provinzen geläufiges Phänomen war; die Präsenz von wohl vier jüngeren Münzen im vorliegenden Komplex ist eher ungewöhnlich, doch auch sie gibt nur einen *terminus post quem* für die Ablagerung, die aus rein numismatischer Sicht ohne weiteres auch mehrere Jahrzehnte nach 425 erfolgt sein kann.

III.2 LE PETIT MOBILIER (PL.3)

Antoine Rochat

III.2.1 PRÉSENTATION DU CORPUS

Cette étude porte sur le mobilier métallique ainsi que sur les objets en matière dure d'origine animale (MDA) retrouvés dans le comblement du bâtiment semi-enterré st.20[56]. Ce corpus (**Fig. 48**) comprend un total de 117 restes (NR) pour un nombre minimum de 82 individus (NMI). Parmi les matériaux représentés (**Fig. 49**), le fer avec 72 artefacts constitue le plus grand nombre de restes (61,5%), suivi par les éléments en alliage cuivreux avec 30 restes (25,6%), puis par ceux en matière dure animale, attestés par cinq occurrences (4,3%). Enfin, la présence de dix déchets en plomb (8,6%) témoigne de l'existence d'une production spécialisée à proximité. L'état de conservation du mobilier est varié puisque

Catégorie fonctionnelle	NR	NMI	NMO	% NR	Inv.	N^{os} cat.
Parures et accessoires du vêtement	**8**	**8**	**1**	**6.8**		
Parure	**1**	**1**	**1**			
Bracelet	1	1	1		2024	**36**
Accessoires du vêtement	**7**	**7**	**0**			
Clous de chaussure	7	7	0		1412	**37**
Soins du corps	**3**	**3**	**3**	**2.6**		
Toilette	**3**	**3**	**3**			
Peigne	3	3	3		975, 1115, 1346	**38-40**
Jeux/Loisirs	**2**	**2**	**2**	**1.7**		
Jeu	**2**	**2**	**2**			
Dé	1	1	1		884	**41**
Jeton	1	1	1		944	**42**
Activités culinaires	**5**	**2**	**2**	**4.3**		
Récipient	**5**	**2**	**2**			
Récipient	2	1	1		1901	**43**
Réparation (?)	3	1	1		1395	**44**
Activités artisanales et production	**13**	**12**	**3**	**11.1**		
Outil textile	**2**	**2**	**2**			
Fusaïole	1	1	1		1606	**45**
Aiguille	1	1	1		847	**46**
Outil indéterminé	**1**	**1**	**1**			
Virole	1	1	1		887	**47**
Déchet fer	**3**	**2**	**0**			
Scorie	3	2	0			
Déchet plomb	**7**	**7**	**0**			
Chute de plat	2	2	0		1543	**48**
Chute de tôle	4	4	0			
Récupération	1	1	0			
Objets polyvalents	**2**	**2**	**2**	**1.7**		
Quincaillerie décorative	**2**	**2**	**2**			
Bouton à rivet	1	1	1		838	**49**
Applique	1	1	1		1873	**50**
Construction et ameublement	**44**	**30**	**0**	**37.6**		
Quincaillerie	**44**	**30**	**0**			
Clou	44	30	0			**51**
Indéterminés	**40**	**23**	**0**	**34.2**		
Indéterminé tôle en all. cu.	18	8	0		2164, 1452, 1213	**52-54**
Indéterminé tôle en fer	2	2	0			
Indéterminé tôle en plomb	1	1	0			
Indéterminé tige en all. cu.	3	3	0		2050, 917, 1904	**55-57**
Indéterminé tige en fer	15	8	0			
Indéterminé tige en plomb	1	1	0			
Total général	**117**	**82**	**13**	**100**		

Fig. 48 – Structure 20. Tableau récapitulatif de la composition du petit mobilier en NR (Nombre de Restes), NMI (Nombre Minimum d'Individus) et NMO (Nombre Minimum d'Objets).

[51] Chameroy 2013, 89f. Vgl. die Zusammenstellung von Buntmetall-Horten des 5. Jahrhunderts in RIC X, S. cxxix-cxx.

[52] Brenot 2003.

[53] Doyen *et al.* 2012, S. 246.

[54] Asolati 2006.

[55] Vgl. Asolati 2016, S. 202–209.

[56] Une partie de ce mobilier a déjà été le sujet d'une étude réalisée en 2002 par Arno Rettner dans le cadre de la publication de la basilique funéraire de Sion, Sous-le-Scex I : Rettner 2002.

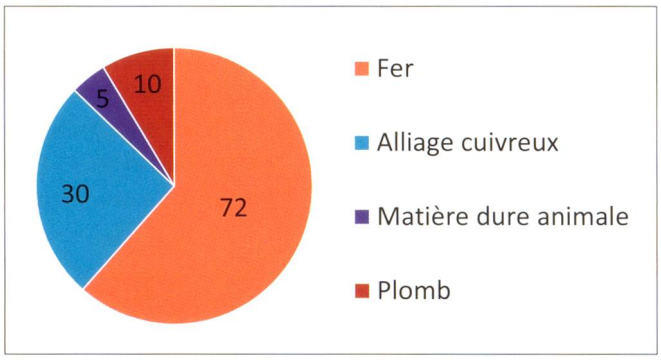


Fig. 49 – Structure 20. Diagramme de répartition du corpus par matériau en fonction du NR (nombre de restes).

certains objets en alliage cuivreux sont restaurés, alors que d'autres, plus fragmentaires, présentent une corrosion active. Les éléments en fer sont très corrodés par l'acidité des sols ce qui complique leur lecture.

Afin de permettre une meilleure représentation du faciès de ce corpus, la méthode de comptage en nombre minimum d'objets (NMO) a été employée. Ce procédé consiste à ne dénombrer que les objets de la vie quotidienne, en excluant la quincaillerie, les matériaux artisanaux et les indéterminés qui, par leur surreprésentation, faussent l'analyse des résultats[57]. Le comblement de la structure 20 totalise ainsi un NMO de 13 individus répartis en six catégories fonctionnelles[58] (**Fig. 50**).

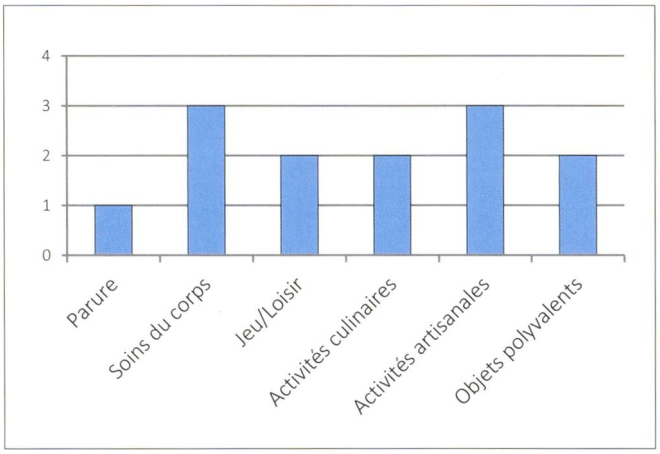


Fig. 50 – Structure 20. Diagramme de répartition des catégories fonctionnelles selon le NMO (nombre d'objets).

III.2.2 LA PARURE ET LES ACCESSOIRES DU VÊTEMENT

III.2.2.1 Parure

Un fragment de bracelet massif en alliage cuivreux à jonc lisse de section ovale et à décor constitué de deux rainures proches des bords extérieurs est le seul élément de parure mis au jour (**36**). Ce type est fréquent durant le Haut-Empire[59] et, si sa forme perdure pendant l'Antiquité tardive, ils sont désormais fréquemment réalisés en lignite[60]. À titre de comparaison, la tombe T45 de Sion, « Sous-le-Scex est » livre un ensemble exceptionnel de parures comprenant, entre autres, 19 bracelets caractéristiques des 4e-5e siècles dont la majorité est constituée d'un jonc plat et fin[61].

III.2.2.1 Accessoires du vêtement

Les sept clous de chaussure - dont la lecture ne peut être assurée en raison d'une trop forte corrosion - n'appellent pas de commentaire particulier (**37**). Si ces objets témoignent de la fréquentation du site, ils peuvent également provenir d'une sépulture[62]. Il n'est pas exclu que certains appartiennent à des plaques boucles de ceinture en fer ou encore à un meuble ; toutefois, leur morphologie plaide en faveur d'une identification comme clous de chaussure[63].

III.2.3 TOILETTE

Les peignes du Haut-Empire sont formés d'une seule pièce et caractérisés par une double rangée de dents, plus large d'un côté afin de démêler les cheveux et plus fine de l'autre pour les lisser (**38-40**). Bien qu'ils soient parfois fabriqués en ivoire ou en métal, ils sont la plupart du temps façonnés en bois, raison pour laquelle ils ne sont presque jamais conservés[64]. La rareté de l'emploi des matières dures animales dans la réalisation des peignes du Haut-Empire s'explique par la difficulté de trouver des surfaces assez grandes pour les faire en un bloc. En revanche, à partir de l'Antiquité tardive, les populations germaniques innovent en confectionnant un nouveau type composite généralement en bois de cerf et à une rangée de dents[65]. Ces derniers étant constitués de plusieurs plaquettes dentées maintenues ensemble par deux joues d'assemblage rivetées, leur production offre l'avantage de ne nécessiter que des surfaces de petite taille[66]. Ces objets originaires des régions du *limes* et du bassin danubien[67] se

57 Méthodes de comptage développées dans Demierre *et al.* 2013, p.12.

58 Répartition par catégories fonctionnelles : Guillaumet 2003 ; Briand et *al.* 2013 ; Demierre 2017.

59 Riha 1990, pl. 16, n° 501-507.

60 À Antigny, sur le site «Le Gué-de-Sciaux» (Vienne, FR) 7 exemplaires en lignite sont datés du 4e s. : Bertrand 2000, nos 71, 72, 74, 77-80.

61 Rettner 2002, SSSE T 45, pp. 198-200, pl. LXVII.

62 À Yverdon par exemple, des tombes de la nécropole du Pré de la Cure (4e-7e s.) ont également livré des clous de chaussure. Steiner, Menna 2000, par exemple pl. 23, nos 8 et 9.

63 Sur les clous en fer en contexte funéraire, voir la typologie d'A. Berthon (Berthon 2009).

64 Schenk 2008, p.39; Deschler-Erb 1998, pp.156-157 ; Riha 1986, p.156; Pour la période du Haut-Empire, une centaine de peignes en bois sont attestés : Feugère M., Vigier E., Peigne à deux rangées de dents (*Artefacts* : PGN-4004) ; Sur le territoire de la Suisse actuelle on en retrouve par exemple à Oberwinterthur : Fellmann 1991, pl. 1, n° 1-9.

65 Schenk 2008, p.40; Dureuil 1996, p.54; Petitjean 1995, p.146.

66 Dureuil 1996, p.54; Béal 1984, p.107.

67 Masek 2016, p.113; Schenk 2008, p.39.

propagent de manière importante dès le milieu du 4e siècle jusqu'au nord et à l'est de la France ainsi qu'en Angleterre[68], au point de devenir un marqueur caractéristique de cette période. Parallèlement, les artisans développent également un autre type composite qui reprend la forme rectangulaire des peignes du Haut-Empire[69]. Objets de la vie quotidienne, ils sont retrouvés en contexte d'habitat[70], militaire[71] et, majoritairement, comme offrandes funéraires dans des nécropoles[72]. La grande variété de situations concernant leur emplacement dans les sépultures reflète la complexité des rites accompagnant ce genre de dépôts : placés au niveau de la tête, ils peuvent être mis en lien avec la toilette du défunt rappelant ainsi sa fonction dans la vie de tous les jours sans pour autant exclure un rôle apotropaïque. En revanche lorsqu'ils sont situés le long du corps, ils renvoient à la manière dont ils étaient portés[73].

D'un point de vue typologique, ces objets de l'Antiquité tardive sont divisés en deux catégories distinctes : les peignes à une ou à deux rangées de dents. À Sion, « Sous-le-Scex est », le comblement du bâtiment st.20 a livré un ensemble remarquable aux caractéristiques morphologiques très variées. Avec ses extrémités profilées et percées, l'exemplaire fragmentaire à double denture et à traverse décorée de lignes incisées encadrants une série d'ocelles **38**, fait partie d'un type très répandu. Il apparaît dans la seconde moitié du 4e siècle et sa production se poursuit jusqu'à l'époque mérovingienne[74]. La longueur estimée de l'objet (env. 120 mm) ainsi que l'ornementation de la plaquette transversale et des bords suggèrent une datation située au milieu du 5e siècle. À cette période, la plupart des peignes rectangulaires à double rangée de dents sont plus longs, leurs extrémités sont profilées et les traverses d'assemblage, de moins en moins larges, sont ornées de deux cercles pointés[75].

Les peignes à une seule rangée de dents sont caractérisés par la forme de leur dos qui présente plusieurs variations typologiques[76]. L'exemplaire retrouvé à Sion (**39** et **Fig. 51**) est constitué d'une poignée triangulaire dont les côtés latéraux et le sommet sont ornés de deux paires de protomés d'animaux (type Böhme E2)[77]. Les extrémités de la denture sont marquées par une courbe et les bords du manche sont décorés d'une série de cercles ocellés encadrée par deux lignes incisées. Ces particularités permettent de situer sa

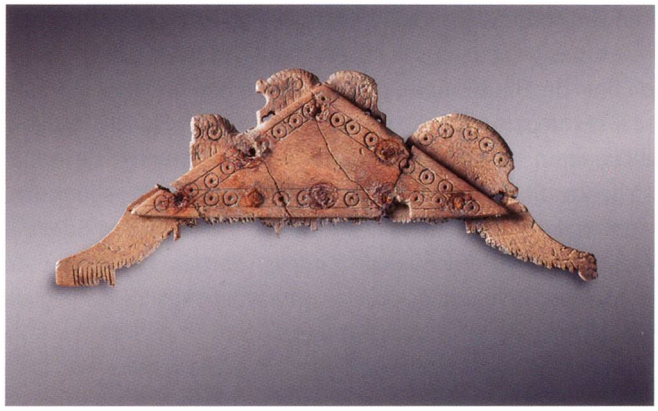


Fig. 51 – Structure 20. Peigne en os (cat.39). Long. 10 cm.

fabrication peu après 450 après J.-C.[78]. Ce type se retrouve dans le Centre et le Nord-Est de la France dont un individu découvert récemment à Obernai[79]; en Angleterre et tout le long du Danube jusqu'en Roumanie[80]. Sur le Plateau suisse, un exemplaire provient des fouilles du groupe épiscopal de Genève[81] et un autre de Bâle-Münsterhügel[82].

Le troisième peigne constitue à lui seul une découverte exceptionnelle : alors que tous les exemplaires recensés de cette période sont fabriqués de manière composite, il a la particularité d'être « monobloc » (**40** et **Fig. 52**). Façonné dans l'ivoire il est plus large que les exemplaires assemblés, et possède deux rangées de dents, plus fines d'un côté que de l'autre. L'objet n'est pas conservé sur toute sa longueur et sa partie centrale est ornée de deux lignes de cercles

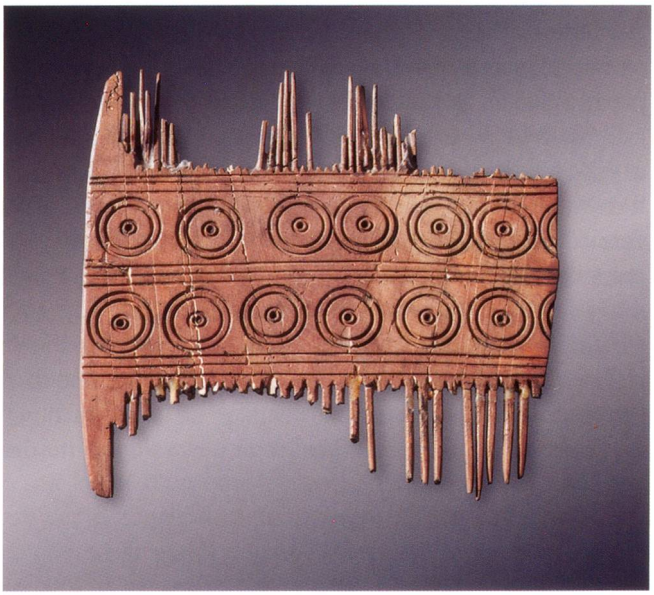


Fig. 52 – Structure 20. Peigne en os (cat.40). Larg. 8 cm.

68 Ashby 2011, type 1A; Mac Gregor 1985, pp.82-83.

69 Deschler-Erb 1998, p.157.

70 Babey 2014, pp.198-200; Friedli 2006, pp.158-160.

71 Deschler-Erb 1998; Deschler-Erb 2002.

72 A Sion, « Sous-le-Scex », sept peignes proviennent de sépultures ; certaines nécropoles comme celle de St-Sulpice ne présentent aucun peigne, alors qu'à l'inverse, d'autre comme celle de Bonaduz en révèlent un grand nombre. D'après M. Petitjean (Petitjean 1995, p.167) sur 16000 sépultures datées de l'Antiquité tardive, 8 % contenaient au moins un peigne.

73 Petitjean 1995, p.175.

74 Masek 2016, p.113 et Fig.17.

75 Rettner 2002, p.212.

76 Schenk 2008, p.39.

77 Böhme 1974, p.125.

78 Rettner 2002, p.212.

79 Féliu *(dir.)* 2017 ; page sur le site de l'INRAP.

80 Heidiger, Viroulet 1986, Fig.11.

81 Bonnet 2009, Fig.35, p.81.

82 Deschler-Erb 2002, pp.103-107.

concentriques liées, séparées par des rainures longitudinales. Ses dimensions le rapprochent des formes de peignes en bois du Haut-Empire ou de ceux en matière dure animale réalisés à partir du 11e siècle[83]. Son profil plat ainsi que la disposition de son décor permettent néanmoins de situer sa fabrication dans le courant du 5e siècle[84]. Le seul autre exemplaire monobloc daté de la période mérovingienne présentant également deux rangées de dents, provient de la fouille d'un remblai proche du sarcophage 18 de l'église Saint-Pierre de Montmartre à Paris[85].

III.2.4 JEU ET LOISIRS

Témoins des activités liées au divertissement, les objets permettant la pratique de jeu de hasard ou de table sont présents en grand nombre dans la plupart des sites du Haut-Empire[86]. S'ils restent fréquents durant l'Antiquité tardive, ils disparaissent progressivement à la fin de la période romaine. Dans le remplissage de la structure 20, ils se manifestent par un dé cubique plein (**41**) et un jeton circulaire plat à profil à double biseau (**42**), tous deux en matières dures animales.

Les dés pleins (**41**) sont attestés depuis le 8e siècle avant J.-C. en Grèce[87] et perdurent jusqu'à aujourd'hui dans les jeux de société. À l'époque romaine, ils sont utilisés à grande échelle pour la pratique des jeux et plus rarement pour d'autres emplois comme dans le cadre des rites de divination. Bien qu'ils aient été sujets à plusieurs tentatives de classement typologique en fonction du type de points ou d'après les manières de numéroter les différentes faces de l'objet, elles n'ont pas permis de mettre en avant une chrono-typologie fiable[88]. Leur pic de diffusion se situe entre la fin du 1er et le 3e siècle après J.-C, mais de rares exemplaires tardifs se rencontrent aux 4e - 5e siècles[89].

Il en va de même pour les jetons : éléments nécessaires au déroulement des jeux de table, leur emploi peut être interprété comme un substitut de monnaie permettant ainsi de miser ou de compter, mais également comme pion de jeu[90]. L'exemplaire **42** avec ses faces lisses et son profil à double biseau correspond au type 4.1.1 d'Avenches. Présent dans l'ensemble des provinces occidentales de l'Empire du 1er au 3e siècle, ce type devient beaucoup plus rare à partir des 4e - 5e siècles[91]. Une tombe féminine de la nécropole de Sion, « Sous-le-Scex » contenait un jeton plat et pointé, accompagné d'un fragment de peigne à deux rangées de dents[92]. La découverte de jetons en contexte funéraire du Haut-Empire est fréquente et s'explique par la notion de chance ou de profit à laquelle ces objets renvoient[93].

III.2.5 ACTIVITÉS CULINAIRES

À l'exception des fragments de tôles indéterminés appartenant potentiellement à des récipients, la vaisselle métallique n'est représentée que par deux individus. La lèvre de récipient (**43**) partiellement repliée sur elle-même est très abîmée et il n'est donc pas possible d'en restituer le diamètre. Bien que la réparation de vaisselle (**44**) constituée de six fragments de deux bandes de tôles rivetées soit dans un très bon état de conservation, son profil tordu empêche toute proposition quant à sa forme ou son diamètre. Répartis environ tous les centimètres, les nombreux rivets permettent de fixer les deux bandes de tôles ensemble. Dans de rares cas, ce type d'objet peut également servir à maintenir du cuir.

III.2.6 ACTIVITÉS ARTISANALES ET PRODUCTION

Le travail des textiles est représenté par deux artefacts relevant de deux étapes différentes de cette activité : le filage avec une fusaïole en plomb de forme discoïdale (**45**) et la couture avec une aiguille en alliage cuivreux à chas de forme ovale allongée (**46**). Ne présentant pas d'évolution typologique caractéristique, ces objets n'apportent pas d'indice chronologique précis. Néanmoins, l'étude des fusaïoles d'Avenches par Anika Duvauchelle met en avant une plus grande représentation des exemplaires en plomb à l'époque romaine ainsi qu'une prédominance de la forme discoïdale[94]. Ces objets sont fréquemment retrouvés en contexte d'habitat et ils sont la plupart du temps liés à la sphère domestique[95],

83 Mac Gregor 1985, p.81, Fig.47.

84 Discussion avec A. Rettner.

85 Dureuil 1996, p.109, n°272.

86 Voir les publications sur la tabletterie d'Augst (Deschler-Erb 1998), d'Avenches (Schenk 2008), de Lousonna (Anderes 2015) ou de Martigny (Baü 2004, inédit).

87 Béal 1983, p.354.

88 Manniez 1984, p.48 (points) ; Poplin 2004 (numérotation).

89 Béal 1983 (Lyon), type BIII, pp.349-354, pl.LIX, n°1283, 1291, 1297-1298 ; Deschler-Erb 1998 (Augst), p.147, pl.24, nos872-878 ; Schenk 2008, p.78, Fig.126-127, nos1022-1035 ; Baü 2004 (Martigny), p. 88, pl. 19, nos960-961 ; en Allemagne : Mikler 1997 (Landesmuseum Mainz), p.31, pl.22, nos5-14.

90 Schenk 2008, p.69; Béal 1984, p.75; Dureuil 1996, p.99.

91 Béal 1984, type A XXXIII 2, n° 288-294 ; Exemplaires retrouvés en Suisse : Schenk 2008 (Avenches), pp.71-72, Fig.122, nos647-701 ; Baü 2004 (Martigny), p.90, pl.19, nos969-972 ; Anderes 2015 (*Lousonna*), pl.18, nos178-189 ; Deschler-Erb 1998 (Augst), pp.147-151, pl.24, nos892-912 ; en Allemagne : Mikler 1997 (Landesmuseum Mainz), p.28, pl.18, nos12, 14, 16-17.

92 Rettner 2002, T115, p.218, pl.LX.

93 À titre d'exemple, les tombes de la nécropole d'En Chaplix à Avenches (Haut-Empire) contenaient 49 jetons, alors que celles du Pré de la Cure à Yverdon (4e-7e s.) n'en renfermaient aucun.

94 Duvauchelle 2010.

95 Selon Sabine Deschler-Erb, il n'y a aucun élément en Suisse qui permet pour le moment d'attester d'une importante production commerciale du textile ; les découvertes fréquentes de fusaïoles, d'aiguilles ou encore de pesons ne sont que les témoins d'une activité limitée au domaine domestique (Deschler-Erb 2012, p.123).

mais ils sont également déposés dans les tombes en tant qu'offrande[96].

III.2.7 OUTILS INDÉTERMINÉS

Les viroles permettent d'empêcher les manches de certains outils ou couteaux de se fendre. Par ses dimensions, l'exemplaire **47**, constitué d'un anneau rubané ouvert, devait être placé à l'extrémité d'un manche de section circulaire de petit diamètre.

III.2.8. LES DÉCHETS ARTISANAUX

À l'exception de deux fragments de scorie de fer, les déchets retrouvés dans le remplissage de la structure 20 proviennent tous du travail du plomb. Il s'agit de six chutes de tôles et de plats (**48**) comportant des traces de découpe et d'une bande de tôle de récupération repliée sur elle-même à plusieurs reprises afin d'être facilement refondue[97].

III.2.9 LA QUINCAILLERIE DÉCORATIVE

Les deux objets **49 - 50** révèlent une valeur ornementale certaine, sans qu'on puisse les rattacher à une catégorie précise en raison de leur emploi polyvalent. Il s'agit d'un bouton à rivet en alliage cuivreux à tête circulaire plate décorée de dix gouttes de nielle et d'une petite loge centrale qui devait recevoir de la pâte de verre (**49**). Les boutons à rivets sont majoritairement destinés à être fixé sur du cuir, par exemple sur les lanières d'harnachement, mais ils peuvent aussi servir à décorer des ceintures ou des meubles[98].
L'applique **50** est constituée d'une tige de section semi-circulaire à extrémité serpentiforme décorée d'une série de chevrons. Trois perforations se répartissent symétriquement sur la longueur de l'objet qui est cassé à son extrémité. La surface plate située sous le décor ainsi que les perforations sont caractéristiques d'une applique fixée sur un meuble, sur des éléments d'harnachement ou sur une ceinture, mais l'absence de parallèle incite à la prudence quant à l'identification de l'objet. La décoration ainsi que la section de cet objet sont analogues aux bracelets serpentiformes retrouvés en grand nombre dans les tombes avoisinantes.

III.2.10 CONSTRUCTION ET AMEUBLEMENT

Caractérisés par leur section comprise entre 4 et 8 mm et leur longueur située entre 60 et 80 mm, les clous de menuiserie (**51**) sont représentés par 30 individus[99] (37,5% du corpus). Si certains exemplaires de petite taille paraissent appartenir à un sous-type particulier, leur degré de corrosion empêche de pouvoir leur attribuer une fonction précise. Ce type de clou est de loin le plus fréquent[100] et son emploi très varié peut servir autant à la fixation des éléments architecturaux en bois, qu'à la construction de meuble[101]. Il n'est pas rare dans les nécropoles de retrouver des alignements de clous révélant l'emplacement d'un cercueil[102].
Divisés en fonction de leur matériau et de leur section entre les plats, les tiges et les tôles, les éléments indéterminés **52-57** ne présentent pas de caractéristique morphologique ou décorative qui puisse rendre leur identification possible. Leur degré de fragmentation de 59%[103], leur poids moyen par individus de 5 g, ainsi que leur taille – qui n'excède pas en moyenne les 30 mm – soulignent la difficulté de les identifier.

III.2.11 SYNTHÈSE

Le petit mobilier retrouvé dans le remplissage de l'édifice semi-enterré présente un faciès hétéroclite propre aux remblais : il comprend des objets très raffinés (peignes, rivet émaillé), mais également des déchets de production (scorie, chute de tôle, récupération de plomb). Il est frappant de constater que la majorité des objets se retrouve dans les sépultures avoisinantes. Leur état de fragmentation est également varié, car si l'ensemble de la clouterie ou des tôles en alliage cuivreux sont endommagées, l'aiguille ou encore les peignes sont en revanche bien conservés malgré un contexte archéologique perturbé. Ce constat vaut également par les fourchettes chronologiques de ces artefacts. Si les datations données par l'analyse du petit mobilier – fournies principalement par les peignes – suggèrent que le remplissage du bâtiment st.20 intervient à partir du milieu du 5e siècle, certains objets, tels les éléments de jeu, le rivet émaillé ou encore le bracelet, sont plus généralement des marqueurs du Haut-Empire. Ainsi, il semble que le comblement de l'édifice semi-enterré soit formé d'un remblai comportant du mobilier ancien, issu des occupations antérieures ou utilisé sur une longue période. La majorité du mobilier étudié remonte toutefois aux 4e – 5e siècles et présente de nombreuses similitudes

96 À Sion, « Sous-le-Scex », une fusaïole discoïdale provient de la T9 et trois autres des zones avoisinantes dont une qui provient de Sion, « Sous-le-Scex est » (Rettner 2002, p.214, pl.LXV, Inv.SSS 379 et 577 et pl.XIX, Inv.SSSE 333). Leur présence est également attestée par exemple dans les nécropoles de Kaiseraugst (Martin 1991, p.138, Fig.77), d'Yverdon (Steiner, Menna 2000, T77, p.150, pl.15) où, en revanche, la présence de 3 pesons dans la T105 est considérée comme résiduelle.

97 Voir *infra*, chap.IV. Sur la récupération du plomb durant l'Antiquité tardive, voir Dubuis 2013.

98 Deschler-Erb 1999, pp.68-70; Deschler-Erb *et al.* 1991, pp.36-37, pl.50 n°107.

99 Sur les typologies de clous : Guillaumet 2003, p.51, 133 ; Brives *et al.* 2011, pp.588-591 ; Berthon 2009, type A.

100 À *Lousonna*, le site de Vidy-Boulodromme a déjà livré plus de 13000 clous de menuiserie (étude en cours) ; à Massongex plus de 4000 individus ont été répertoriés (inédit).

101 Sur la clouterie voir également : Loiseau 2009, pp.277-285.

102 Berthon 2009.

103 Pour le calcul du taux de fragmentation, voir Demierre et *al.* 2013, p.13.

avec les offrandes funéraires des deux nécropoles voisines. Enfin, il comprend des éléments provenant des activités artisanales avoisinantes. De par leur raffinement et leur rareté, les peignes mettent en lumière le luxe auquel avait accès la population fortunée qui fréquentait le site de Sion, « Sous-le-Scex est ».

III.3 LA CÉRAMIQUE

Marc-André Haldimann,
avec une contribution de Stefanie Martin-Kilcher

Le comblement du bâtiment st.20 livre au total 1691 fragments de céramiques issus d'au moins 242 vases NMI (**Fig. 53**). Fort de 28 tessons provenant de 14 récipients NMI, le mobilier datable entre le 1er siècle avant et le 3e siècle de notre ère, manifestement résiduel, n'est pas pris en compte dans le cadre de cette étude.

Catégorie	N	% N	NMI	% NMI	N^{os} cat.
TS Gaule résiduelle	7	0.4	5	2.1	
TS Helvétique résiduelle	3	0.2	3	1.2	
TS Argonne	20	1.2	7	2.9	58-60
TS Africaine D	1	0.06	1	0.4	61
DSP	48	2.8	10	4.1	62-70
Lampe	22	1.3	12	5.0	71-72
Amphore	695	41.1	57	23.6	73-100
CRA	451	26.7	49	20.2	101-128
Plombifère	103	6.1	37	15.3	129-141
Peinte résiduelle	1	0.06	1	0.4	
Cruche résiduelle	1	0.06	1	0.4	
Claire résiduelle	13	0.8	2	0.8	
Grise résiduelle	2	0.1	1	0.4	
Culinaire	323	19.1	55	22.7	142-168
Indigène	1	0.06	1	0.4	
Total	**1691**	100	**242**	100	

Fig. 53 – Structure 20. Tableau statistique des céramiques.

Les importations

Avec 771 fragments provenant de 79 céramiques NMI (**Fig. 54**), les importations sont remarquablement nombreuses puisqu'elles forment le 32,6 % du mobilier recueilli.

Catégorie	N	% N	NMI	% NMI	N^{os} cat.
TS Argonne	20	2.6	7	8.9	58-60
TS Africaine D	1	0.1	1	1.3	61
DSP	48	6.2	10	12.7	62-70
Lampe	5	0.6	3	3.8	71-72
Amphore	695	90.1	57	72.2	73-100
Plombifère	2	0.3	1	1.3	141
Total	**771**	100	**79**	100	

Fig. 54 – Structure 20. Tableau statistique des céramiques d'importation.

III.3.1 LA SIGILLÉE D'ARGONNE (TSJ) (FIG. 55 ET PL.4)

Attestés depuis le 2e siècle déjà, les ateliers de sigillée établis dans l'Argonne dominent dès le début du 4e siècle les marchés approvisionnés par les ateliers rhénans. Caractérisée par l'apparition de décors à la molette dès 310-320 de notre ère, la sigillée d'Argonne connaît entre le 4e et le 5e siècle une expansion remarquable ; elle est diffusée en Grande Bretagne, dans la Gaule du Nord et de l'Est, au sein du Massif alpin, et sur le Plateau suisse avec quelques occurrences dans le Bassin lémanique[104]. Sa production diminue de manière significative dès le 5e siècle ; produite à une échelle plus régionale, elle est encore observée dans les contextes du 6e siècle en France du Nord[105].

Catégorie	Forme	Type	N	NMI	Inv.	N^{os} cat.
TS Argonne	Plat	Chenet 304 ?	2	1	1799, 1889	
	Coupelle	Chenet 314b	3	1	1515, 1712, 1876	58
	Coupe	Chenet 320	1	1	1842	59
	Coupe	Chenet 320	1	1	895	
	Coupe	Chenet 320	1	1	1806	
	Coupe	Chenet 320	1	1	2198	
	Coupe	Chenet 320	2	1	1091	60
	Coupe	Chenet 320, panses + fonds	9		1117, 1462, 1472, 1799, 1843, 1747, 1889, 2014	
Total			20	7		

Fig. 55 – Structure 20. La sigillée d'Argonne (TSJ).

Les sigillées recueillies à Sion proviennent vraisemblablement des ateliers d'Argonne : les pâtes ocre saumon fines, dures, avec un dégraissant très fin **58-60** en témoignent. Leurs engobes, parfois fortement altérés, sont ocre orange brillant, très homogènes (**Fig. 56**).
La typologie des récipients est bien connue ; le plat Chenet 304, courant au 4e comme au 5e siècle, n'est qu'occasionnellement signalé sur le Plateau suisse ; sa présence en milieu

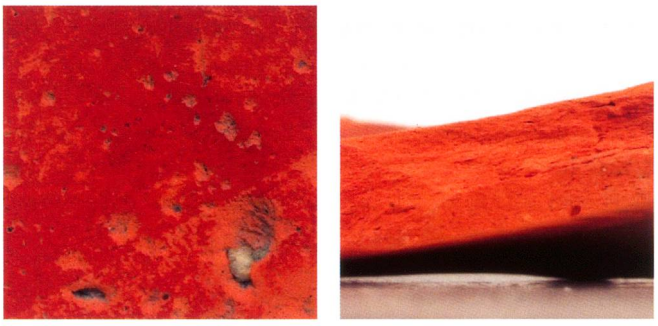


Fig. 56 – Structure 20. Sigillée d'Argonne (TSJ) : surface et tranche de la coupe Chenet 320 (cat.60).

[104] Pour une synthèse récente sur la sigillée d'Argonne, voir Brulet *et al.* 2010, pp.216-253. Pour le massif alpin, voir Schaan FL : Schucany *et al.* (*dir.*) 1999, Taf.135, 1-2 ; Sion, Sous-le-Scex VS : Schucany *et al.* (*dir.*) 1999, Pl. 34, 1-2. Deux fragments de sigillée d'Argonne sont également documentés dans les horizons tardifs de la cathédrale Saint-Pierre de Genève : Paunier 1980, pp.193-194, Fig.5-6.

[105] Van Ossel (*dir.*) 2011, pp.231-254.

alpin est documentée à Schaan FL[106]. La coupelle Chenet 314b **58**, similaire formellement au type de sigillée africaine Hayes 67, rare en territoire helvétique, est également signalée à Yverdon[107]. Tel n'est pas le cas des coupes Chenet 320 aux panses ornées à la molette (**59-60**) ; attestées à parti de 337 de notre ère en territoire suisse, elles sont omniprésentes dans les horizons tardifs publiés à Bâle, à Kaiseraugst, à Zurzach, à Yverdon, à Lausanne et à Genève[108]. Comme pour les plats Chenet 304, leur diffusion pendant le 5e siècle est encore bien attestée ; leur présence à Sion n'est donc pas une surprise et ne saurait être interprétée comme résiduelle. La molette U.C. 293 identifiée sur la coupe Chenet 320 **60** (**Fig. 57**) est attestée au sein des vases issus de l'atelier des Allieux dont la production est observée au 4e comme au 5e siècle (voir catalogue).

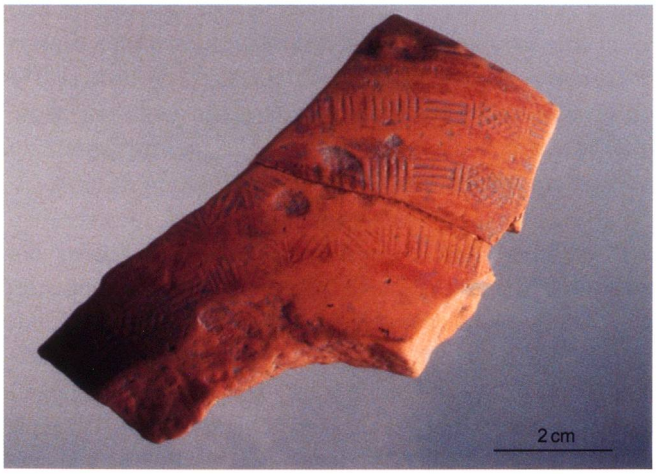


Fig. 57 – Structure 20. Sigillée d'Argonne (TSJ) : coupe Chenet 320 (cat.60), détail du décor.

III.3.2 LA SIGILLÉE AFRICAINE (TSH)
(FIG. 58 ET PL.4)

Produites en Afrique du Nord à partir de 70 de notre ère, les sigillées africaines forment une famille de vaisselle fine dont les derniers représentants sont documentés jusqu'à la conquête des Ostrogoths[109]. Situés en Maurétanie et en Proconsulaire, soit en Tunisie centrale, les ateliers produisant la famille de sigillée la plus ancienne, la sigillée claire A, demeurent actifs jusque vers la fin du 3e ou le début du 4e siècle ; ils sont pour l'essentiel diffusés en Italie méridionale, en Ligurie et en Gaule méditerranéenne[110].

Catégorie	Forme	Type	N	NMI	Inv.	N° cat.
TS africaine D	Plat	Hayes 61 ?	1	1	1905	61
Total			1	1		

Fig. 58 – Structure 20. La sigillée africaine (TSH).

Dès la fin du 2e ou au début du 3e siècle, ce sont des ateliers établis en Byzacène qui commencent à diffuser à large échelle de la sigillée claire C. La production est constituée pour l'essentiel de formes ouvertes de grand diamètre, jusqu'alors rares ; leur diffusion court entre le premier tiers du 3e siècle et la première moitié du 5e siècle. La sigillée claire C couvre alors tout le Bassin méditerranéen comme la côte atlantique du Portugal et, dans une moindre mesure, la Gaule, le territoire suisse et l'Allemagne jusqu'au *limes* rhénan[111].
Dernier groupe de productions à apparaître sur le marché, la sigillée claire D provient de la région de Carthage ; la plus abondante de toutes les céramiques fines africaines, elle est signalée dès les premières décennies du 4e siècle. Elle domine le marché entre la seconde moitié du 4e et le 5e siècle ; diffusée dans tout le Bassin méditerranéen, sur la côte atlantique du Maroc à l'Aquitaine, le sud de la Bretagne, l'axe Rhône/Saône/Rhin, elle pénètre largement en Gaule méridionale et dans la péninsule ibérique. A partir de la fin du 6e siècle, sa diffusion en Gaule est réduite aux seules villes et sites du littoral méditerranéen ; elle périclite dans le courant du 7e siècle[112].

Si le caractère lacunaire du plat de sigillée **61** recueilli ne permet guère une identification typologique précise, sa pâte ocre orange granuleuse est caractéristique des sigillées claires D. (**Fig. 59**). Le fond conservé correspond probablement au type Hayes 61, apparu dans la seconde moitié du 4e siècle et courant jusque vers la fin du 5e siècle.

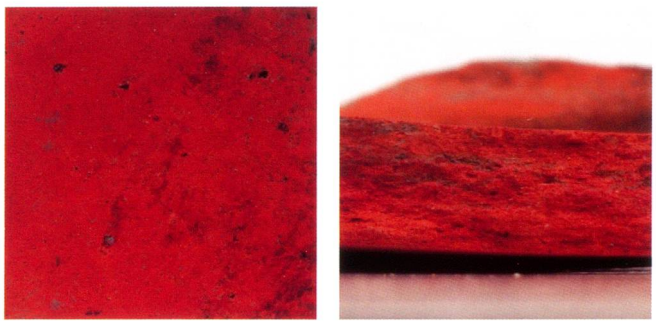


Fig. 59 – Structure 20. Sigillée africaine D (TSH) : surface et tranche du plat Hayes 61 ? (cat.61).

106 Kaiseraugst AG : Schucany *et al.(dir.)* 1999, Taf.80,1 : 350-400/430 AD ; Schaan FL : Schucany *et al. (dir.)* 1999, Taf.135,2 : 350-400 AD.

107 Roth-Rubi 1980, Abb.2,6.

108 Kaiseraugst AG : Schucany *et al. (dir.)* 1999, Taf.79,1 : 330 – 400 AD ; Stein am Rhein SH: Höneisen *et al.* 1993, Taf.17,104 : *post* 337 AD ; Zurzach : Pedrucci 1995 ; Yverdon VD : Roth-Rubi 1980, nos1-10 : 4e et 5e siècles ; Lausanne : Egloff, Farjon 1983, nos1 à 4 : 5e AD ; Genève : Paunier 1980, p.194, Fig.5 et 6.

109 Pour une synthèse, voir Py *et al.* 1993, Lattara 6, *Dicocer*, Dictionnaire des Céramiques Antiques en Méditerranée nord-occidentale, Lattes. Pour les dernières données typo-chronologiques, voir Bonifay 2004.

110 Raynaud 2017, consulté le 11 mai 2017.

111 Raynaud 2017, consulté le 11 mai 2017.

112 Raynaud 2017, consulté le 11 mai 2017.

III.3.3 LES DÉRIVÉES DE SIGILLÉES PALÉOCHRÉTIENNES (DSP)

(FIG. 60 ET PL.4)

Etudiées en détail depuis 1968, les dérivées des sigillées paléochrétiennes (DSP) sont progressivement devenues des marqueurs chronologiques plus fins, grâce aux efforts des chercheurs marseillais qui ont analysé l'ensemble du mobilier à leur disposition[113].

Réparties entre trois groupes de productions – languedocien, provençal et atlantique – et plusieurs centres régionaux en Espagne voire en Suisse, les DSP sont largement diffusées dans la moitié sud de la France, le long des littoraux ligures et catalans, en Corse, en Sardaigne et dans les îles Baléares, mais aussi le long de la Seine, en Suisse occidentale et sporadiquement sur le Plateau suisse. Elle se rencontre aussi, mais exceptionnellement, en Grèce, en Algérie et au Maroc.

Le groupe languedocien, vraisemblablement situé dans la région de Narbonne et de Carcassonne, est le plus ancien ; majoritairement cuit en mode oxydant avec des engobes orangés et des décors d'une belle finesse, il est observé à partir de la seconde moitié du 4e siècle.

Le groupe provençal, cuit en mode réducteur et aux engobes gris, apparaît peu avant 400 de notre ère et devient dominant dans le courant du 5e siècle. Produite à Saint-Péray-Amourdedieu F[114] et très probablement à Marseille, son répertoire bien plus varié que le groupe languedocien, comprend nombre de plats, d'assiettes et de bols.

Enfin, le groupe atlantique, probablement issu d'ateliers établis dans le Bordelais, est le plus tardif : d'excellente qualité, ses productions en mode réducteur ne sont attestées qu'à partir du 5e siècle. Seul le groupe provençal maintient une diffusion suprarégionale au-delà du 5e siècle ; les quantités diminuent cependant rapidement dans le courant du 6e siècle ; probablement d'origine marseillaise, les dernières productions, de qualité moindre, sont encore attestées au début du 7e siècle en Provence[115].

Catégorie	Forme	Type	N	NMI	Inv.	N^{os} cat.
DSP	Plat	Rigoir 4	1	1	1067	62
	Plat	Rigoir 8	3	1	902, 1533	63
	Plat	Rigoir 8	1	1	1117	64
	Plat		4	1	2096	65
	Plats	Fonds	9		862, 1533, 1704, 1799, 1832, 1842	
	Coupelle	Rigoir 3	2	1	1905	66
	Coupelle	Panses	6		937, 1790	
	Coupelle	Fonds	3		1511, 1558, 2124	
	Coupe	Rigoir 18	8	1	2103	67
	Coupe	Rigoir 18	5	1	199, 964, 1473, 1738	68
	Coupe	Rigoir 18	2	1	1545, 1658	69
	Coupe	Rigoir 18	1	1	1148	70
	Coupe	Rigoir 18	1	1	1533	
	Coupe	Rigoir 18 panses	2		1142,1 842	
Total			48	10		

Fig. 60 – Structure 20. Les dérivées de sigillées paléochrétiennes (DSP).

Les dix individus reconnus à Sion présentent des caractéristiques formelles et ornementales proches du groupe provençal. Le vaisselier est composé de trois plats - 1 Rigoir 4 (**62**) et 2 Rigoir 8 (**63-64**) -, d'une coupelle à marli Rigoir 3 (**66**) ainsi que de six coupes Rigoir 18 (**67-70**). Homogènes pour la majorité des individus, leurs pâtes gris moyen, parfois légèrement bleutée sont proches des récipients rencontrés à Genève et à Yverdon VD[116]. Une comparaison visuelle avec les pâtes de vases mis au jour à Marseille et en Provence révèle des différences importantes. Les seules conditions de conservation des DSP recueillies à Sion – désastreuses de par la nature acide du comblement de la structure 20[117] – ne sauraient expliquer ces différences avec les ateliers provençaux. La proximité typologique et d'aspect de la DSP observée au sein des sites de Suisse occidentale souligne implicitement l'existence d'ateliers plus proches que ceux aujourd'hui connus.

Les analyses statistiques pratiquées dans le cadre des fouilles de Marseille offrent un cadre chronologique pour les DSP[118]. Si le mobilier marseillais peut dorénavant être sérié entre le début du 5e et la fin du 6e siècle, il n'en va malheureusement pas de même pour les exemplaires sédunois. La typologie des formes Rigoir 4 et 18 est par trop divergente des productions de la cité phocéenne, celle de l'unique coupelle Rigoir 3 trop lacunaire ; quant aux plats Rigoir 8, ils sont inconnus à Marseille. L'examen des décors conservés rend pourtant compte d'une familiarité avec le groupe provençal (**Fig. 61**) : ils sont tous attestés dans le corpus des décors de cette catégorie et leur majorité est observée sur des pièces originaires de la basse vallée du Rhône (voir catalogue).



Fig. 61 – Structure 20. Dérivée de sigillée paléochrétienne (DSP). Coupes Rigoir 18 (cat.67 et 68).

[113] Bonifay *et al. (dir.)* 1998, pp.367-370.

[114] Bonnet 2005, pp.486-487.

[115] Raynaud 2017 in *Dicocer*, consulté le 11 mai 2017.

[116] Genève : Paunier 1980 ; Yverdon VD: Roth-Rubi 1980.

[117] L'acidité du terrain a le plus souvent complètement dissous l'engobe des pièces et les pâtes elle mêmes sont fortement altérées.

[118] Bonifay *et al. (dir.)* 1998.

L'étude récente du *corpus* des DSP en Suisse occidentale confirme la proximité évidente entre le mobilier de Sion, « Sous-le-Scex est » et celui de la cathédrale Saint-Pierre de Genève[119]. Pâtes, formes et poinçons sont proches ou analogues ; ce constat, allié aux divergences relevées avec les groupes languedocien, provençal et atlantique pose avec insistance la question d'un groupe d'ateliers, peut-être situé entre Lyon et Genève et qui aurait approvisionné tant Genève que Sion et Yverdon[120].

III.3.4 LES LAMPES (LAM)
(FIG. 62 ET PL.4)

Les lampes d'importation

Sur les trois lampes d'importation, seul le luminaire **71** est identifiable ; il appartient au groupe C3 du type Hayes IIA ou Atlante X A, issu des ateliers de Tunisie centrale. Caractérisée par un canal ouvert, cette forme est diffusée, selon la chronologie établie par J. W. Hayes, à partir des années 430 de notre ère[121]. La synthèse récente sur ces lampes confirme leur apparition à partir du deuxième quart du 5e siècle[122]. Les données fournies par le mobilier de Marseille soulignent son pic de diffusion entre le milieu et la seconde moitié du 5e siècle[123]. Rarement attestée au nord des Alpes, elle est également documentée – chaque fois par un exemplaire unique – à Genève et à Lausanne[124].

Les deux autres lampes sont façonnées dans une pâte beige sableuse de provenance italique probable ; l'origine proposée demande toutefois à être confirmée, les fragments étant de trop petite taille pour permettre leur identification formelle.

Catégorie	Forme	Type	N	NMI	Inv.	N^{os} cat.
Lampes	africaine	Hayes IIA	1	1	1567	71
	italique ?		1	1	1051	
	italique ?		1	1	1646	
	CRA	Imitation Hayes II	2	1	1607, 2085	72
	CRA	Imitation Hayes II	3	1	1210, 2100, 2189	
	CRA		3	1	913, 1355, 1481	
	CRA		3	1	1319, 1541, 2103	
	CRA		2	1	117,	
	CRA		1	1	1918	
			2	1	861, 1608	
			2	1	916, 1159	
			1	1	2104	
Total			22	12		

Fig. 62 – Structure 20. Les lampes (LAM).

Les lampes régionales

Seuls deux exemplaires sont suffisamment bien conservés pour être identifiés (**72**). Bien que lacunaire, leur forme dérive nettement du type Hayes II (Atlante X). La similitude de leurs pâtes et les traces d'engobe les apparentent sans aucun doute aux céramiques à revêtement argileux (CRA) de l'ensemble étudié. La présence de lampes imitant les formes africaines n'est pas une exclusivité sédunoise ; des exemplaires analogues sont également documentés à Marseille et à Ravenne[125].

III.3.5 DIE AMPHOREN (AMP)
(FIG. 63 ET PL.5-6)

Stefanie Martin-Kilcher

Der Befund in Sion ist besonders interessant, bietet er doch bislang in Gallien im Raum nördlich von Lyon das umfangreichste und recht geschlossene Ensemble importierter Amphoren des 5. Jahrhunderts. Für den Vorbericht von 1987 konnten die wichtigsten Stücke zur Kenntnis gebracht werden[126], im Jahr 2001 war es möglich, nahezu das gesamte Amphorenmaterial zu katalogisieren und Elemente für den Kommentar zusammen zu bringen[127]. Nach langem Unterbruch folge ich nun gerne der Initiative, die Arbeit für den Druck à jour zu bringen[128].

119 Bosse 2000, p.72.

120 Un programme d'analyses chimiques permettrait dans un premier temps de vérifier l'homogénéité des DSP de Suisse occidentale et de préciser la diffusion de ce groupe encore inconnu.

121 Hayes 1972, p.313.

122 Bonifay 2004, p.382.

123 Bonifay *et al. (dir.)* 1998, pp.203 et 366.

124 Genève : Schucany *et al. (dir.)* 1999, pl.12, n°6; Lausanne : Egloff, Farjon 1983.

125 Marseille : Bonifay *et al. (dir.)* 1998, pp.356 et 366 ; Ravenne : Bermond Montanari *(dir.)* 1983, p. 147-153 et n^{os} 9.1-9.7.

126 Dubuis *et al.* 1987. Damals lagen mir eine repräsentative Auswahl von Rand- und Bodenstücken sowie ein Teil der Henkel vor. Von den übrigen Funden konnte M.-A. Haldimann eine Auswahl der Keramik bearbeiten.

127 Ich danke O. Paccolat und M.-A. Haldimann für ihre Hilfe beim Bereitstellen des Materials. Einige Stücke, die ich 1987 gezeichnet hatte, waren 2001 nicht greifbar, weil sie für die Ausstellung *Vallis Poenina* in Lausanne vorgesehen waren. – Kurz vor dem Druck dieses Bandes wurden alle Anphorenreste in einem externen Depot wieder gefunden ; es ist damit möglich, alle Fabrikate abzubilden.

128 Vielen Dank an die Walliser Kantonsarchäologin seit 2015, Caroline Brunetti und Marc-André Haldimann für die Initiative. Und herzlichen Dank an Michel Bonifay für Hinweise zu den afrikanischen Amphoren und Begutachtung der Fabrikate 1 und 2.

	RS	HE	BS	WS	Frag tot	%	MIZtot (ohne WS)	%
Nordafrika								
Keay 11/Tripol. III	1	1					1	
Keay 25/1	3			1			1	
Ostia IV, 168	3	1					1	
unbest. zylindrische WS (Bauchdm. 20->25 cm)				10				
Keay 25/2 mittelgross	1	1	1				3	
unbest. zylindrische WS (Bauchdm. ca. 11,5-14 cm)				60				
Keay 25/2 klein	12	3	2				9	
Spatheion	10	17	6				> 30	
unbest. kleine zylindrische WS (Bauchdm. ca. 9-11 cm)				265				
unbest. WS kleine zylindrische Amphoren bzw. Spatheia				100				
Total	**30**	**23**	**9**	**436**	**498**	**71%**	**> 45**	**79%**
Palästina/Sinai								
LRA 4 (Fab. 4)	6	2	2	65			8	
LRA 4 (Fab. 5)	1	1		40			2	
Total	**7**	**3**	**2**	**105**	**117**	**17%**	**10**	**17%**
Süditalien/Sizilien								
Keay 52	1	2		48			2	
Keay 52?				9				
Total	**1**	**2**		**57**	**60**	**9%**	**2**	**4%**
Südspanien (Altstücke; Splitter)								
Dressel 20				6*				
unbestimmt				20	**20**	3%		
Total	**38**	**28**	**11**	**618**	**695**	**100%**	**57**	**100%**

Fig. 63 – Struktur 20. Übersicht über die Amphoren nach Herkunft und Typ.

Erhaltung und Quantifizierung

Die 695 Fragmente sind uneinheitlich erhalten: nur von wenigen Behältern liegen mehrere anpassende bzw. grössere Scherben vor; diese sind im Katalog mit einem Stern* bezeichnet[129]. Mehrheitlich handelt es sich um ziemlich zerkleinertes und teilweise alteriertes Material. Bruchkanten und Oberfläche sind oft angegriffen; einige zeigen mit abgeplatzter Oberfläche Spuren von Frosteinwirkungen. Etwa 5% der Fragmente haben sekundäre Brandspuren; Gruppierungen lassen sich aber nicht feststellen. Brandspuren sind nicht etwa bei Behältern mit mehreren und anpassenden Fragmenten konzentriert. Insgesamt macht die Erhaltung wahrscheinlich, dass ein grösserer Teil der Einfüllung aus bereits umgelagertem Material eingebracht worden ist, was aber weder heissen muss, dass die Behälter weit entfernt von der Fundstelle geleert noch dass diese Abfälle über lange Zeit angehäuft wurden.

Die Tabelle **Fig. 63** zeigt die Formen und Fragmentzahlen nach ihrer Herkunft und nach Typen. Die Mindestindividuen sind nach Rändern, Henkeln und Füssen berechnet. Bei den LRA 4 sind wenigstens drei weitere Individuen durch grössere Wandscherben zu fassen; sie werden in der Tabelle angegeben, aber nicht mitgezählt, um die Quantifizierung nicht zu verfälschen. Das insgesamt ungleiche Verhältnis von Mindestindividuen zur Scherbenzahl ist ein Spiegel der Erhaltung. Es ergibt sich nicht zuletzt aus den teilweise stark zerkleinerten Fragmenten der umfangreichsten Gruppe der nordafrikanischen zylindrischen Amphoren wie Keay 25/2 und Spatheia.

Herkunft und Typen

Die wenigstens 57 Amphoren stammen aus Nordafrika, aus Palästina sowie aus Sizilien/ Süditalien (**Fig. 63**); 20 teils verbrannte WS bleiben unbestimmt. Nicht berücksichtigt werden 5-6 kleine und sekundär verbrannte Wandscherben südspanischer Olivenölamphoren, die nach Ton und Wanddicke der mittelkaiserzeitlichen Form Dressel 20 angehören. Diese Scherben stammen mit einigen anderen Funden aus der kaiserzeitlichen Phase der nahegelegenen Ansiedlung.

Nordafrika

Amphoren aus Nordafrika bilden den grössten Teil dieses Ensembles (80% der MIZ). Sozusagen alle relevanten Wandstücke und Füsse zeigen die auf punische Töpfertradition

[129] Bei der Inventarisierung nach der Grabung wurden mehrfach gleiche Inventarnummern vergeben, und zwar nicht nur bei Stücken, bei denen eine Zugehörigkeit zum selben Gefäss vermutet wurde. Bei Randstücken habe ich versucht, die Unterscheidung mit Grossbuchstaben zu erleichtern. Ein Teil der Wandstücke hat dagegen keine Inventarnummer.

zurückgehende senkrechte Glättung am Fuss und an der Wandung (**Fig. 64**, 1)[130]. Die einzeln beschriebenen, mehrheitlich schlecht erhaltenen Füsse und Henkel dürften teils zu den Randstücken gehören, teils aber eigenen Individuen entsprechen. Bei den meisten Füssen wurde, wie oft zu beobachten, der lange Fussspitz abgeschlagen (**Fig. 64**, 2). So waren die schlanken Behälter sicherer hinzustellen. Die genaue typologische Bestimmung wird jedoch erschwert.



Fig. 64 – Afrikanische Amphoren. 1 Die charakteristische senkrechte Glättung, die auf punische Töpfertradition zurückgeht. 2 Fuss mit abgeschlagener Fussspitze (91) mit Marke vor dem Brand.

Die meisten Fragmente lassen sich zwei stets gut gebrannten Fabrikaten zuweisen : das überwiegende Fabrikat 1 ist für Nabeul typisch[131] : orangerot, mit kleinen hellen Einschlüssen (**Fig. 65**). Die Oberfläche war, soweit erhalten, hell geschlickt. Fabrikat 2 zeigt eine ziegelrote bis dunkelrotbraune Farbe stark bis sehr stark gebrannter nordafrikanischer Tone, wobei eine Herkunft aus Nabeul nicht ausgeschlossen ist[132] (**Fig. 66**). Soweit erkennbar waren diese Behälter ebenfalls hell geschlickt. Dem zweiten Fabrikat, das stets bei etwas dickwandigeren Behältern zu beobachten ist, gehört die Mehrzahl der mittelgrossen und kleinen zylindrischen Amphoren der Gruppe Keay 25 an. Fabrikat 3 ist mit nur einem Spatheion (**88**) vertreten : der Ton ist rotbraun und zeigt eine deutliche schwarz-graue Magerung[133] (**Fig. 67**). Der gut gebrannte Behälter zeigt die für nordafrikanische Töpfertradition typische senkrechte Überglättung.

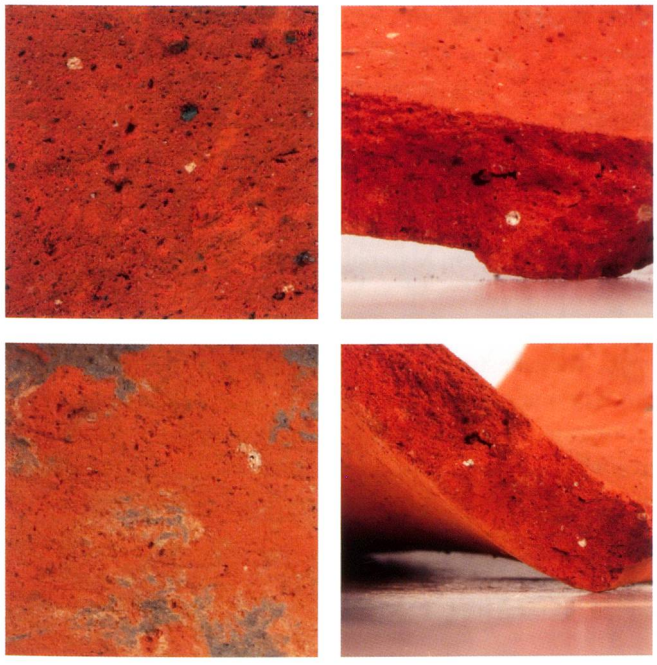


Fig. 65 – Struktur 20. Nordafrikanische Amphoren, Fabrikat 1 (cat.84 und 86).

Die spätantiken Exporte aus Nordafrika scheinen auf den ersten Blick weniger auf bestimmte Formen von Transportbehältern fixiert als während der frühen und mittleren Kaiserzeit[134]; Serien chemischer Untersuchungen in der Wandung und Analysen von Makroresten werden aber in Verbindung mit der Form der jeweiligen Amphoren künftig zweifellos genauere Unterscheidungen erlauben[135]. Unter den möglichen Lebensmitteln in afrikanischen Transportbehältern der Spätantike, die von Olivenöl über Wein, eingelegte Oliven, Fischkonserven und Pökelfleisch bis zu (in schriftlichen Quellen für Spatheia) Honig reichen, sei vorab an verschiedene Fischsaucen und Fischkonserven (und damit

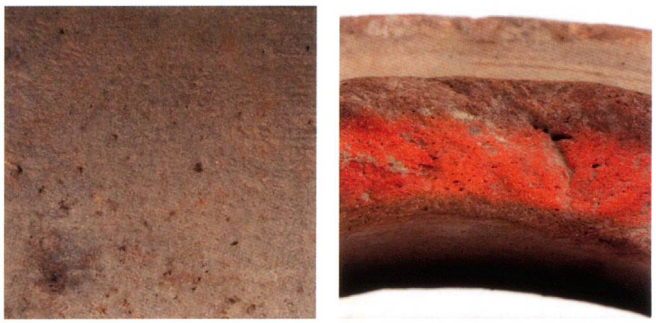


Fig. 66 – Struktur 20. Struktur 20. Nordafrikanische Amphore, Fabrikat 2 (cat. 79).

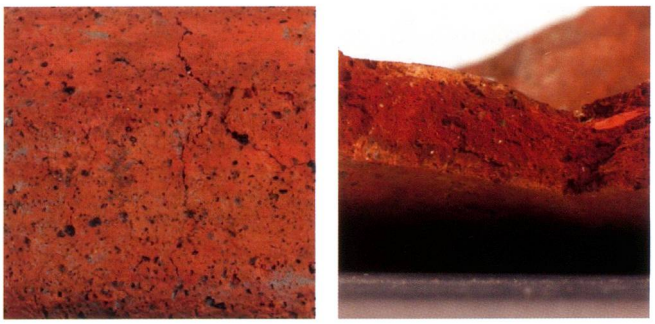


Fig. 67 – Struktur 20. Nordafrikanische Amphore, Fabrikat 3 (cat.88).

[130] Martin-Kilcher 1999, pp.412-418.

[131] Capelli, Bonifay 2016, pp.543-546. Vielen Dank an M. Bonifay für weitere Auskünfte.

[132] Auskunft M. Bonifay.

[133] Eine Untersuchung war nicht möglich.

[134] Diskussionen bei Bonifay, Garnier 2007; Woodworth *et al.* 2015.

[135] Woodworth *et al.* 2015. – Vgl. allgemein auch Martin-Kilcher, Tchernia (im Druck).

Produkte mit Salz) sowie an verschiedenartig eingelegte Oliven, Olivenöl, aber auch Wein erinnert, die nach Sion gelangt sein können[136]. Wegen der eher schlechten Erhaltung der Funde aus Sion war es kaum möglich, makroskopisch eine Verpichung – die Öl als Inhalt ausschliesst – festzustellen.

Keay 11 / Tripolitana III

Ein grosses Randstück mitsamt dem eventuell zugehörigen Henkel (mit dem charakteristischen inneren Fingerdruck vom Verankern des Henkels in der Wandung) sind dieser voluminösen zylindrischen Amphore zuzuweisen (**73**). Der hell-ziegelrote, aber sonst unspezifische und darüber hinaus alterierte Ton weist auf die Herkunft aus Nordafrika[137]. Derartige Behälter kamen in der mittleren Kaiserzeit auch in die Provinzen nördlich der Alpen; ähnliche sind vereinzelt noch in spätantiken Kontexten nachgewiesen[138]. Der recht grosse Randdurchmesser könnte allerdings darauf hinweisen, dass das Stück wie die wenigen WS von Dressel 20 zur mittelkaiserzeitlichen Siedlungsphase dieses Areals zu zählt.

Nordafrikanische zylindrische Amphoren der Spätantike unbestimmter Form

Unter den rund 400 unspezifischen Wandfragmenten nordafrikanischer Amphoren aus dem Ensemble von Sion stammen lediglich 10 von grösseren zylindrischen Behältern mit mehr als 20 und bis zu 25 cm Bauchdurchmesser. Mehrheitlich bestehen sie aus Fabrikat 2.

Keay 25/1 (Africaine IIIA)

Der Rand **74** erinnert an die tripolitanische Keay 11, doch unterscheidet er sich durch den kleineren Durchmesser und insbesondere durch den deutlichen inneren Absatz. Dieses Merkmal besitzen zwar viele Varianten der Amphore Keay 62, eine Formengruppe der grossen zylindrischen Behälter, die in der zweiten Hälfte des 5. Jahrhunderts aufkommt[139]; die Amphore aus Sion unterscheidet sich jedoch von diesen grossen Behältern durch den weniger ausgeprägten Randabschluss und den konischen, nicht gewölbten Hals[140]. Hinweise auf grosse zylindrische Amphoren fehlen auch sonst in unserem Material: weder sind die anhand ihres deutlichen Absatzes leicht zu identifizierbaren Füsse noch Wandstücke mit entsprechendem Durchmesser von mindestens 35 cm nachzuweisen; die grössten messbaren Bauchdurchmesser liegen um 25 cm. Durchaus vergleichbar ist hingegen eine Amphore aus Ostia[141]. Trotz leichter Unterschiede dürfte der Rand aus Sion am ehesten von einer Formvariante des 4. bis frühen 5. Jahrhunderts dieser Behälter stammen. Chemische Untersuchungen einiger Amphoren dieses Typs ergaben Hinweise auf Wein als Inhalt[142].

Ostia IV, 168

Dem innen gekehlten Randstück **75** im charakteristischen afrikanischen Fabrikat 2 entspricht am ehesten ein auch in Ostia selten vertretener zylindrischer Behälter aus Schicht (strato) I, in welchem Elemente des 4. und 5. Jahrhunderts vertreten sind[143].

Keay 25/2 (Africaine IIIC)

Mit mindestens 12 Exemplaren gut vertreten ist die Gruppe schmaler zylindrischer Amphoren. Die charakteristische Variante mit dem trichterförmig ausladendem Rand, wie sie in unserem Kontext ausschliesslich vorhanden ist (**76-80**), hat M. Bonifay als Keay 25/Variante 2 (Africaine IIIC) bezeichnet. Herstellungszonen in der Byzacena und Nabeul sind nachgewiesen[144]. In Marseille und Arles ist diese Form in Kontexten der ersten Hälfte des 5. Jahrhunderts gut belegt[145]. Zahlreiche Exemplare stammen aus der Schiffsladung Dramont E mit einer sehr wahrscheinlich 425-455 geprägten Münze als *terminus post quem* sowie mit ARS-Tellern Hayes 61B, die ins zweite Viertel des 5. Jahrhunderts datiert werden[146]. Ein ähnliches, tendenziell wenig älteres Fundspektrum zeigt das Schiff Dramont F[147]. Die noch erhaltenen Stücke in Dramont E hatten eine geharzte Innenwand und enthielten Olivenkerne[148], d.h. vielleicht in Salzlake oder Fischsauce oder aber in Süsswein bzw. *defrutum* eingelegte Oliven.

Amphoren dieser spezifischen Form wurden in verschiedenen Grössen hergestellt, wie das Schiff Dramont E illustriert (**Fig. 68**). In unserem Material folgt auf ein einziges Exemplar mit 16 cm Randdurchmesser eine Reihe kleinerer Behälter mit Randdurchmessern von 12 bis 13 cm. Auch einige der meist stark bestossenen Fussfragmente werden von Keay 25/2 stammen, so insbesondere der abgeschlagene schlanke Fussspitz mit Marke vor dem Brand **91**. Ferner gehörte zweifellos ein Teil der etwa 60 eher dickwandigen Wandfragmente mit Bauchdurchmesser von 12 bis 14 cm zu derartigen

[136] Quellen u.a. bei Manacorda 1977, pp.219-221. Zum Inhalt von Amphoren aus dem Wrack Dramont E: Santamaria 1995, p.54; bemerkenswert, dass bei den chemischen Untersuchungen einiger geharzter Spatheia aus dem Wrack, die noch Olivenkerne enthielten, keine Marker für Olivenöl gefunden werden konnten: Woodworth *et al.* 2015, p.54. - Neue chemische Untersuchungen scheinen in einigen Keay 25/1 Hinweise auf Wein zu geben: Woodworth *et al.* 2015, p.54.

[137] Zu den Fabrikaten und Herstellungsgebieten zuletzt Capelli, Bonifay 2016.

[138] Bonifay *et al.* 1998, p.109, Abb.81, 8.

[139] Bonifay 2004, pp.137-143.

[140] Vgl. Bonifay, Pieri 1995, Abb.3, 22. Eine Bestimmung als Keay 8B scheidet aufgrund der Rand- und Halsform aus; vgl. ebd. Abb. 2, 12-14.

[141] Bonifay 2004, p.119, Abb.63, 9.

[142] Woodworth *et al.* 2015, p.54.

[143] Manacorda 1977, 238.252 Taf. 26, 168.

[144] Bonifay 2004, p.122 und Fig.65.

[145] Bonifay 2004, p.122.

[146] Santamaria 1995; zu den Münzen pp.111-116. - Zur Datierung der Teller Hayes 61B vgl. Bonifay 2004, p.171.

[147] Joncheray 1975.

[148] Santamaria 1995, p.123.

Transportbehältern. Diese Amphoren können deshalb in unserem Ensemble etwas stärker vertreten gewesen sein als es allein die Rand-, Henkel- und Fussfragmente annehmen lassen. Der grösste Teil zeigt Fabrikat 2 (s.o.).

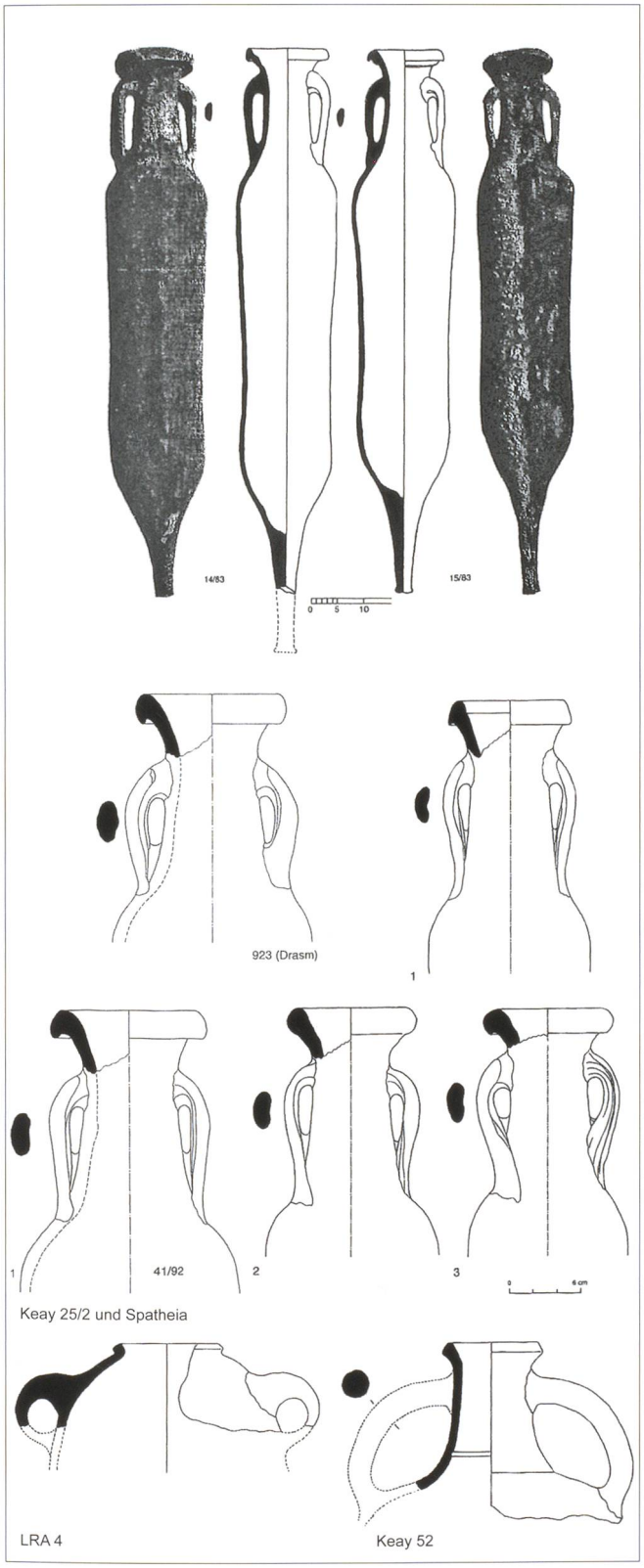


Fig. 68 – Dramont E. Beispiele der Amphoren aus dem Schiffsfund, die in Sion-sous-le-Scex vertreten sind: vorab afrikanische Amphoren Keay 25/2 (Africaine IIIC), Spatheia; LRA 4 und Keay 52 sind in dem modern geplünderten Fund in nur wenigen Exemplaren erhalten oder vorhanden. Santamaria 1995.

Messungen von Parallelen aus Dramont E ergaben für ein 116 cm grosses Exemplar mit 16 cm Rand- und gut 19 cm Bauchdurchmesser eine Kapazität von 12,5 Litern, für ein mit 104 cm etwas kleineres, ansonsten gleiches Exemplar 11,6 Liter[149]; die Beispiele aus Sion waren jedoch kleiner. Aufgrund des Randdurchmessers sind wenigstens zwei Module fassbar, wobei das kleinere in Richtung der sog. Spatheia führt.

Spatheia (Formengruppe Keay 26; Bonifay type 31)

Die Bezeichnung langschmaler, kleiner zylindrischer Amphoren der Spätantike als Spatheion geht auf V. Grace zurück und ist spätantiken und byzantinischen Texten entnommen; D. Manacorda stellte in Ostia IV die schriftlichen Quellen zusammen, die den Inhalt solcher Kleingefässe nennen[150]. Seither hat sich insbesondere M. Bonifay damit befasst[151]. Als Spatheia werden hier kleine zylindrische Amphoren mit höchstens 12 cm Randdurchmesser und gegenüber Keay 25/2 vereinfachtem Rand bezeichnet, wie sie in der Formengruppe Keay 26 zusammengefasst sind (**Fig. 69**). Messungen der Kapazität von Exemplaren des 5. Jahrhunderts im Schiff Dramont E (**Fig. 68**) ergaben zwischen etwa 3, 5 und 4, 5 Liter Inhalt ; einige enthielten Oliven(kerne)[152].

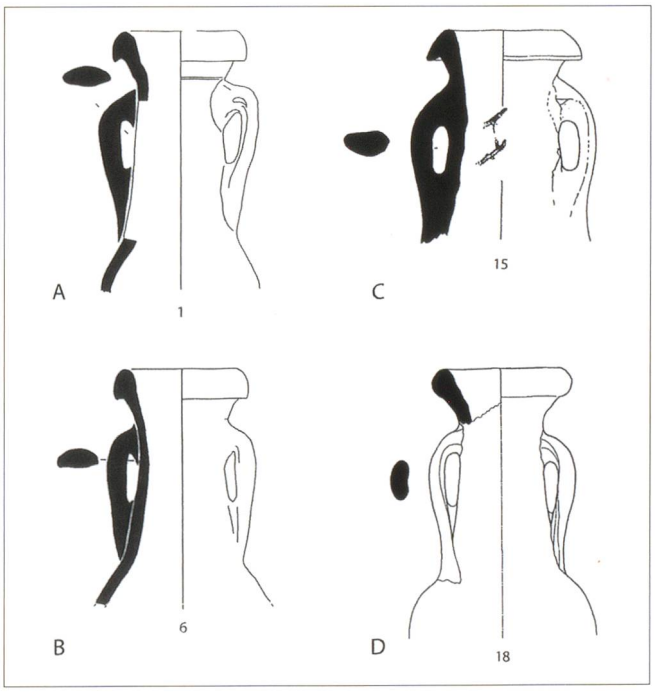


Fig. 69 – Spatheia 1 mit den Varianten A-D nach Bonifay 2004.

149 Santamaria 1995, p.50.

150 Santamaria 1995, p. 51 ; Manacorda 1977, pp.219-221.

151 Bonifay 2004, pp.124-129.

152 Santamaria 1995, p. 54.

Wenigstens 30 Spatheia sind in unserem Material enthalten, davon neun durch Ränder **81-89** nachgewiesen (Durchmesser 9,5 bis 12 cm). Dazu kommen Henkel und Füsse sowie zahlreiche dünnwandige und deshalb meist stark zerscherbte Wandfragmente, wobei allerdings einige von den kleinsten Varianten der Form Keay 25/2 nicht zu unterscheiden sind. Charakteristisch für Spatheia sind hingegen die sehr kleinen, eng am Gefässkörper liegenden bandförmigen und oft unsorgfältig geformten Henkel. Einige Füsse, allesamt mit abgeschlagenen Spitzen, werden aufgrund eines kleinen zu errechnenden Bauchdurchmessers dieser Gruppe zugerechnet. Mit Ausnahme von **88** (Fabrikat 3) entsprechen alle Spatheia dem Fabrikat 1 höchstwahrscheinlich aus Nabeul.

Nach den Randformen gehören die Spatheia aus Sion-sous-le-Scex zur Gruppe des « Spatheion 1 », wobei drei der vier von M. Bonifay unterschiedenen Randvarianten vorhanden sind; eine Datierung in die erste Hälfte des 5. Jahrhunderts wurde vorgeschlagen[153], doch dürften sie, an Kontexten von Marseille gemessen, auch nach der Mitte des 5. Jahrhunderts noch in Gebrauch gestanden haben[154]. Mit dem Material aus Sion vergleichbare Formen dieser kleinen und immer kleiner werdenden Transportgefässe finden sich wiederum im Schiffsfund Dramont E und in Marseille[155] (**Fig. 68** et **Fig. 73** und **72**). Entwickelte Formen von Spatheia des späteren 5. Jahrhunderts[156] sind in Sion nicht vertreten.

Palästina/Sinai

LRA 4

Unter den gegen 120 Fragmenten der Form LRA 4 sind von sieben Individuen **92-98** Randstücke vorhanden; insgesamt waren es jedoch wenigstens zehn Individuen. In diesen Amphoren wurde der in der Spätantike bekannte und weit exportierte Wein aus Gaza und der südlich bis zum Sinai anschliessenden Region transportiert[157]. Den Nordwesten des römischen Reichs erreichten die charakteristischen Behälter mit etwa 15-16 Litern Kapazität zuerst im Verlauf der ersten Hälfte des 4. Jahrhunderts[158].

D. Pieri hat diese Amphoren in eine Form LRA 4A *grosso modo* des 4. und 5. Jahrhunderts sowie in eine Form LRA 4B des 6. und 7. Jahrhunderts unterteilt. Die ältere Form 4A ist vorab am wulstartig gerundeten bis kurzen, innen gekehlten Rand und den gewölbten Schultern wie der eher ovalen Gesamtform erkennbar, während die jüngere Form 4B fallende Schultern und eine gestreckte Wandung zeigt; der Rand wird höher und nach aussen geneigt[159] (**Fig. 70**). Die typologische Entwicklung zeigt sich zuerst bei der Schulter und der sich streckenden Gesamtform.

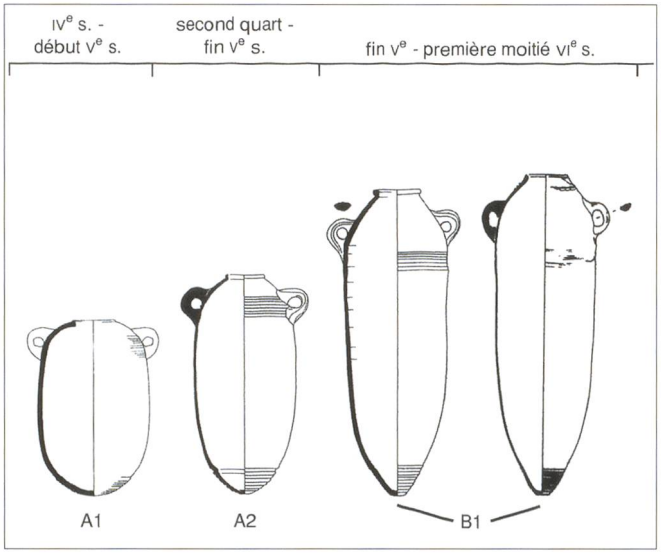


Fig. 70 – Die Entwicklung der Amphoren der Form LRA 4 (bis zur Mitte des 6. Jahrhunderts) nach D. Pieri (Pieri 2005, Fig. 66).

Die mit Rand nachgewiesenen Exemplare **92-98** aus Struktur 20 gehören alle der Form LRA 4A an. Zwei Fabrikate sind zu unterscheiden: Fabrikat 4 im üblichen, durchgehend braunen, eher feinen Ton mit kleinen Einschlüssen, wenig Glimmer und leicht flockiger Matrix. Zu dieser Gruppe zählt ein grösserer Teil der in der Regel eher dickwandigen Fragmente (**Fig. 71**, 1). Das recht hart gebrannte Fabrikat 5 hingegen ist dunkelbraun, im Kern grau und weist nebst Mica helle, z.T. gerundete sowie dunkle und kristalline eckige Körnchen auf (**Fig. 71**, 2). Etliche Wandstücke sind deutlich dünnwandiger als diejenigen in Fabrikat 4.

Die Amphore **92** zeigt mit der gewölbten Schulter typologische Elemente der ältesten Form LRA 4A1, entspricht aber mit dem kräftigen Rand der LRA 4A2. Die Amphore **93** (Fabrikat 5) besitzt zwar einen sehr kurzen (aber möglicherweise oben abgebrochenen) Rand wie ältere Formen, jedoch abfallende Schultern, die das Stück zur LRA 4A2 rücken. Ansonsten passen bei den übrigen sowohl der deutlich aufgebogene, innen gekehlte Rand wie – soweit erhalten - die Schulterform in den Variationsbereich der LRA 4A2 (**Fig. 70**). Bei keiner fehlt aussen der typische zusätzliche Auftrag von weichem Ton. Das typologisch jüngste Stück in Fabrikat 4 ist zweifellos das Exemplar **97** mit dem recht hohen Rand und offenbar steil abfallender Schulter; leider lassen sich Schulter- und Wandform nicht verfolgen.

153 Vgl. Bonifay 2004, p.125, Fig.67.

154 Vgl. Bonifay *et al.* 1998, Fig.198, 270.271.

155 Santamaria 1995, pp.51-58.

156 Bonifay 2004, pp.125-127 (types 32 und 33).

157 Pieri 2005, pp.101ff.; Pieri 2012.

158 Zu den Exporten in den Nordwesten Martin-Kilcher 1994, pp.466ff. und seither Lemaître *et al.* 2011.

159 Bonifay, Piéri 1995, p.112. Ein neuerer Versuch einer Gliederung bei Sazanov 2017. - Unsere Fragmente sind mit einer Ausnahme zu klein, um die Ansatzstelle der Henkel feststellen zu können; dieses Kriterium scheint jedoch weniger wichtig als die Schulterform.

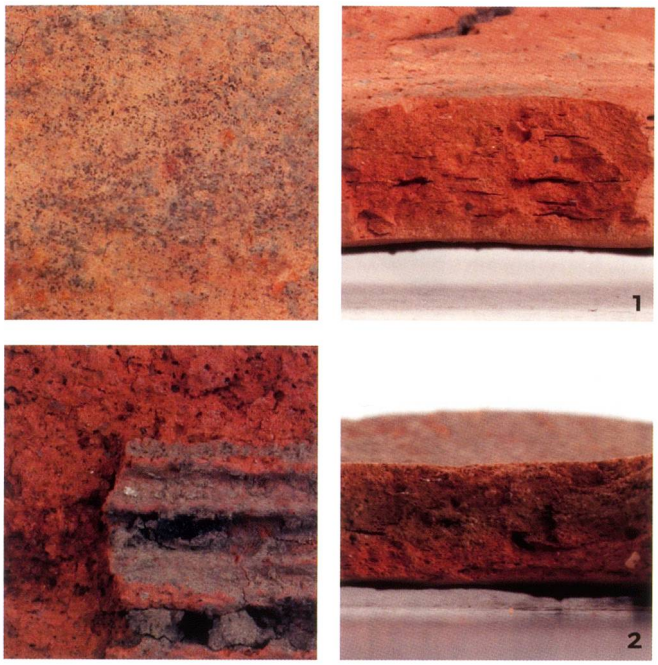


Fig. 71 – Struktur 20. Amphoren LRA 4. 1 Fabrikat 4 (cat.94), 2 Fabrikat 5 (cat.93).

Bis zu fünf Exemplare, aber nur einmal mit Rand (**93**) vertreten, zeigen Fabrikat 5[160] **Fig. 71**, 2). Nach der Wandung zu schliessen unterscheidet sich die Form des offenbar eher gestreckten Körpers und die weniger ausgeprägte Art der Rillen von den anderen, « typischen » des Fabrikats 4. Es dürfte sich um eine eigene Gruppe innerhalb des Herstellungsraums handeln. Interessanterweise sind in unserem Material von zwei bis drei derartigen Behältern etliche und grössere Scherben vorhanden, was darauf hindeuten kann, dass ihr Inhalt eher kurz vor Abschluss der Planie konsumiert worden war. Die offensichtlich etwas gestreckte Gesamtform scheint eher über LRA 4A2 hinauszugehen und weist in Richtung der Form LRA 4B1; das einzige, oben allerdings vielleicht abgebrochene Randstück **93** in diesem Fabrikat scheint zwar kurz wie bei der LRA 4A, die Schulter ist dagegen gestreckt. Nach der Gesamtform und dem Schulterverlauf möchte man für diese Stücke eine Datierung eher nach der Mitte des 5. Jahrhunderts vorschlagen, sie aber noch der LRA 4A2 zurechnen.

Zur Schiffsladung Dramont E gehört eine mit den charakteristischen Vertretern in Fabrikat 4 gut vergleichbare LRA 4A2[161] (**Fig. 68**). In Marseille finden sich Parallelen in Kontexten beim Hafen (Periode 1A), die aufgrund von stratigraphischen Gegebenheiten und der Zusammensetzung des Fundmaterials dem zweiten Drittel des 5. Jahrhunderts zugewiesen werden[162]. Ausserdem fehlen sie nicht im unteren Teil einer materialreichen Brunnenfüllung in Marseille (contexte 12, *tpq* Valentinan III, 425-455)[163], die in die Jahrzehnte nach der Mitte des 5. Jahrhunderts datiert wird. In dieser Verfüllung erscheint neben den LRA 4A2 erstmals ein deutlich ausgebogener Rand, der auf die LRA 4B hinweist (**Fig. 73**); in Sion ist diese Randform nicht vertreten[164].

Sizilien und Süditalien

Keay 52

Die mit mindestens zwei Exemplaren **99-100** nachgewiesene spätantike flachbodige Amphore mit charakteristisch gebogenen Henkeln Keay 52 stammt aus Produktionszentren in Sizilien und Süditalien (Bruttium) und enthielt Wein[165]. Immer mehr erweist sich die Grundform selbst als langlebig und bildet mehrere verzweigte Gruppen, deren Ursprung die in Sizilien produzierte MRA 1 bildet[166].

Die Stücke aus Sion gehören formal zur Gruppe b nach M. Casalini[167]. Sie bestehen aus einem charakteristischen sandigen, beigen bis hellbraun-beigen, an der Oberfläche zuweilen rosafarbenen Ton, der zahlreiche helle und quartzige Einschlüsse sowie deutlich Mica enthält und im Bruch flockig erscheint (Fabrikat 6) (**Fig. 72**). Nach Untersuchungen von C. Capelli ist dieses Fabrikat beidseits der Strasse von Messina, d.h. in Nordostsizilien und im Bruttium charakteristisch[168]. Die Wandfragmente, alle im gleichen Fabrikat, die teilweise vielleicht von weiteren Behältern stammen, sind deutlich bis schwach gewellt.

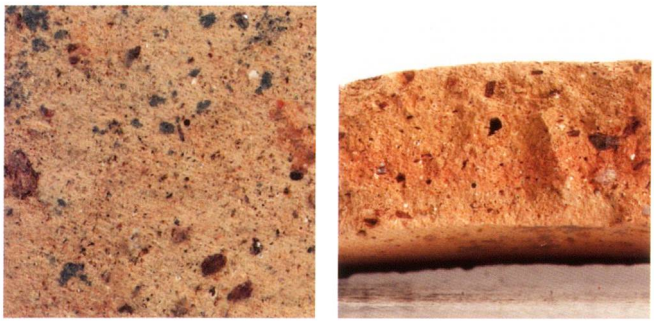


Fig. 72 – Struktur 20. Amphore Keay 52, Fabrikat 6 (cat.99).

160 Mineralogisch-petrographische und chemische Untersuchungen könnten die Unterschiede zwischen Fabrikat 5 und 4 genauer definieren.

161 Santamaria 1995, p.63, Abb.45.

162 Bonifay *et al.* 1998, p.106; zu den Amphoren, pp. 108-127.

163 Bonifay *et al.* 1998, p.200; zu den Amphoren, pp. 231-243.

164 Bonifay *et al.* 1998, Fig. 200, 306.

165 In Dubuis *et al.* 1987, wird dem damaligen Forschungsstand entsprechend noch eine östliche Herkunft angenommen; vgl. jedoch schon Pacetti 1998 (193 mineralogisch-petrographische Beschreibung); Casalini 2014.

166 Vgl. eine gute Zusammenfassung bei Casalini 2014.

167 Casalini 2014, p. 273.

168 Besten Dank für zusätzliche Informationen an M. Casalini, Rom.

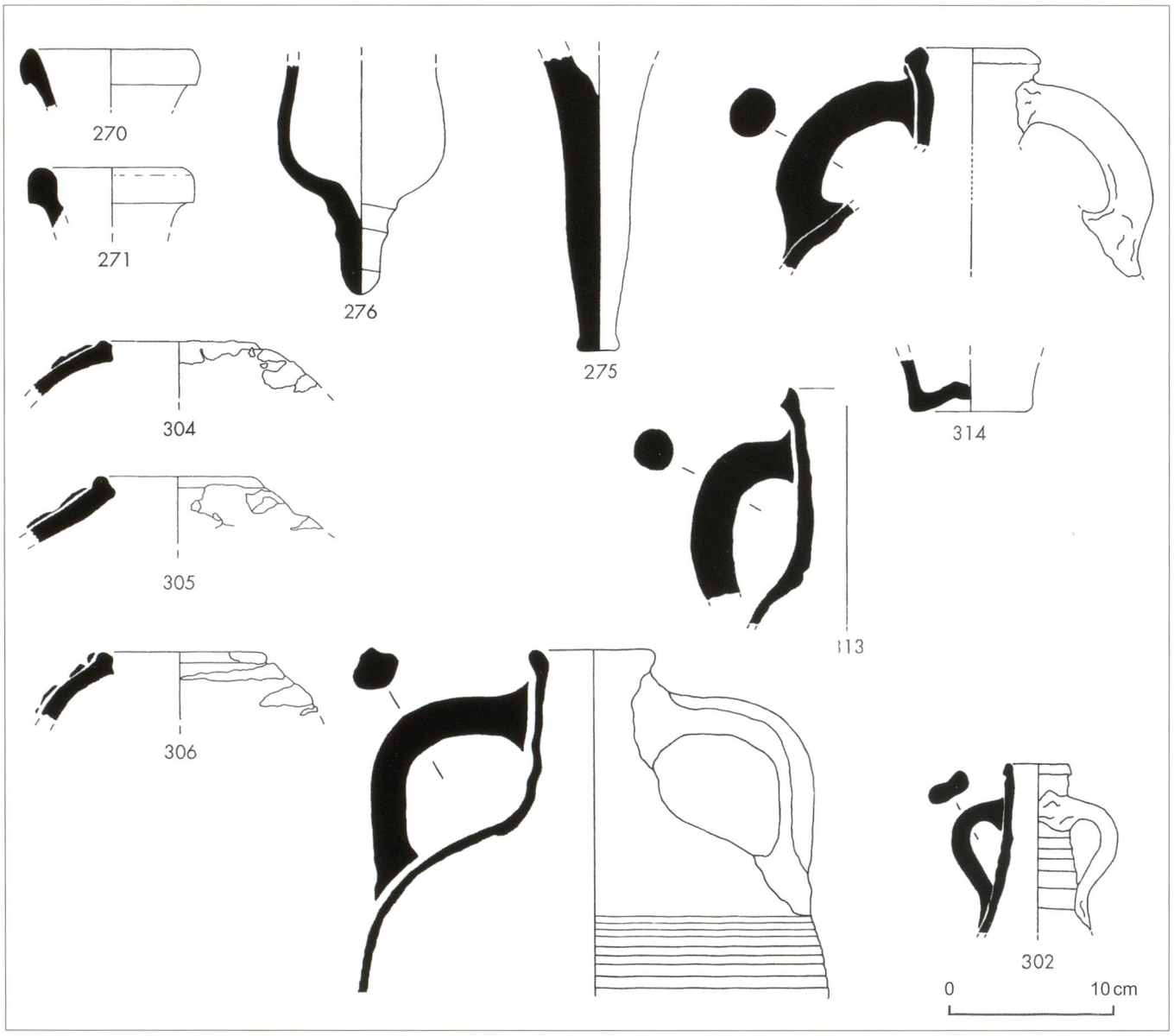


Fig. 73 – Marseille. Mit Sion vergleichbare Amphoren aus dem unteren Teil einer Brunnenfüllung mit *terminus post quem* 425 (Bonifay *et al.* 1998, contexte 12; Auswahl).

Amphoren der Form Keay 52 in dieser Ausprägung finden sich zahlreich in Kontexten des 5. Jahrhunderts[169]. In Marseille sind sie im zweiten und dritten Viertel des 5. Jahrhunderts gut belegt[170], und ein vergleichbares Exemplar wurde in Dramont E registriert[171] (vgl. **Fig. 68** und **Fig. 73**).

Datierung der Amphoren

Die Amphoren aus Sion, «Sous-le-Scex», Struktur 20, bilden bis auf eine wohl mittelkaiserzeitliche tripolitanische Amphore sowie einige Wandscherben der Form Dressel 20 ein recht homogenes Ensemble. Die besten Parallelen zu den verschiedenen Formen lassen sich aus Kontexten des 5. Jahrhunderts nennen. Ausschliesslich ins 4. Jahrhundert gehörende Formen fehlen ebenso wie Typen, die erst im späteren 5. Jahrhundert beginnen.

Anhand der Zusammensetzung des Typenspektrums lässt sich das Ensemble aus Sion zeitlich näher eingrenzen. Die bis jetzt aus mehrheitlich vermischten Kontexten publizierten Stücke aus Lyon und die meist in nur wenigen Exemplaren überblickbaren aus anderen Orten der gallischen Diözesen lassen sich noch kaum bewerten[172]. Vergleiche für das Typenspektrum in Sion bietet die Schiffsladung von Dramont E mit

[169] Neuere Beispiele bei Casalini 2014.

[170] Bonifay, Pieri 1995, p.97.

[171] Santamaria 1995, p.63 Abb.47.

[172] Vgl. einen Vorbericht in Bonifay, Villedieu 1989. Zu Lyon : Batigne Vallet, Lemaître 2008 ; Batigne Vallet *et al.* 2010 ; Lemaître *et al.* 2011. Das Material aus Einfüllungen, Aufschüttungen und obersten Schichten enthält viele Altstücke, die eine Beurteilung erschweren. – Kaiseraugst: Martin-Kilcher 1994.

tpq 425 (**Fig. 68**), auch wenn bei diesem Ensemble zu berücksichtigen ist, dass die Ware *vor* ihrem Gebrauch zugrunde gegangen ist. Leider wurde das Schiff modern beraubt; von den nordafrikanischen Amphoren abgesehen sind von weiteren Produkten nur noch Einzelstücke vorhanden. Ausserdem bleibt unbekannt, welche dieser Behälter eventuell für die Versorgung an Bord dienten[173]. Gute Vergleichsmöglichkeiten bieten Siedlungskontexte aus Marseille, die aufgrund von Münzen und afrikanischer Sigillata ins 5. Jahrhundert datiert werden können (**Fig. 73**).

Es fällt aber auf, dass grosse zylindrische Behälter aus Nordafrika, wie sie in Dramont E, in Marseille und an vielen anderen Orten im westlichen Mittelmeerraum seit dem zweiten Viertel des 5. Jahrhunderts typisch sind, in Sion, «Sous-le-Scex» trotz deutlicher Bezüge zum Süden fehlen. Dies gilt auch für das Kastell Kaiseraugst am Hochrhein und einige weitere Fundorte nördlich der Alpen mit publizierten spätantiken Amphoren aus Nordafrika[174]; in Kaiseraugst waren zwar vereinzelte nordafrikanische zylindrische Formen des 5. Jahrhunderts nachzuweisen, jedoch keine der grossen, zwischen etwa 55 und über 75 Liter fassenden Amphoren. Der bisherige Quellenbestand deutet darauf hin, dass diese mächtigen Behälter nicht oder kaum in die Zentren nördlich von Lyon gelangten[175]. Dies dürfte einerseits mit dem veränderten Spektrum der Konsumenten und deren Essgewohnheiten zusammenhängen[176], andererseits aber auch mit den Risiken des Transports so grosser Behälter ausserhalb der mit Meerschiffen direkt befahrbaren Handelsrouten.

Zwei weitere, im Mittelmeerraum seit dem 5. Jahrhundert häufige Amphoren sind nördlich von Lyon rar und im Kontext aus Sion, «Sous-le-Scex est» nicht nachweisbar (**Fig. 74**) : Erstens fehlt die nach heutiger Kenntnis hauptsächlich für den Weintransport an der Südküste der Türkei und bis in den Raum um Antiochia fabrizierte LRA 1[177]. Ein bis zwei Fragmente liessen sich in Kaiseraugst ausmachen; von weiteren Fundpunkten in Lyon und in Südwestengland abgesehen scheinen jedoch bislang Belege für diese Form im Nordwesten zu fehlen oder wurden nicht erkannt[178]. Zweitens fehlt in unserem Kontext die späte, zweihenklige Variante der LRA 3, deren Herstellung im Gebiet um Ephesos nachgewiesen

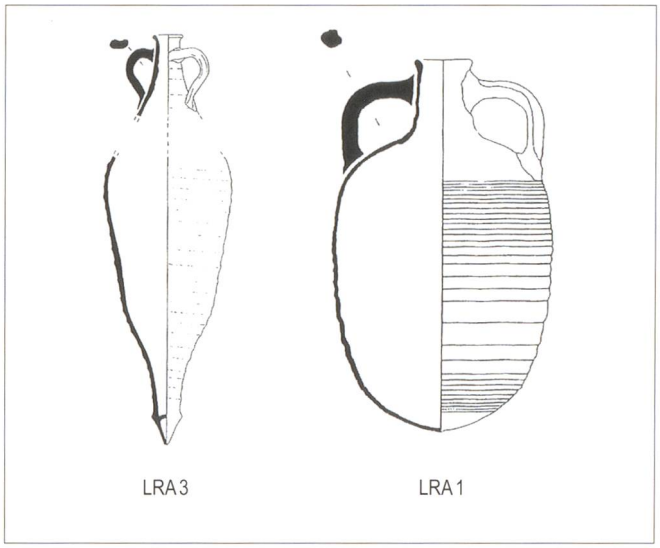


Fig. 74 – In «Sion-sous-le-Scex» nicht nachweisbar, in südlichen Kontexten des 5. Jahrhunderts aber gut vertreten: LRA 1 und LRA 3.

ist[179]. Da jedoch beide Formen offensichtlich nur selten nach Norden gelangten, ist ihr Fehlen in Sion nicht allein der Handelsgeschichte, sondern auch dem „Fehler der kleinen Zahl" anzulasten.

Das quantitative Verhältnis in Sion von Importen aus Nordafrika (80%) gegenüber dem Ostmittelmeerraum (16%) und Italien (4%) ist hingegen nicht mit Marseille und Südgallien zu vergleichen; in den Kontexten von Marseille überwiegen im 5. Jahrhundert ebenso wie in Arles und Narbonne Importe aus dem östlichen Mittelmeerraum[180]. In Rom stammen aus einer Sondierung in der Cripta Balbi mit Material des 5. Jahrhunderts (« 410-480 ») 52% der identifizierten Amphoren aus Nordafrika gegenüber 15% aus dem Ostmittelmeerraum[181]. Aber dieser Vergleich bleibt bisher vereinzelt. Es wäre interessant, einige geschlossene Ensembles jener Zeit aus Städten im mittleren Rhonetal vergleichen zu können; bislang sind sie zu gemischt oder zu klein. *Typologisch* betrachtet sind aber auch in der gallischen Diözese Formen des 5. Jahrhunderts vorhanden, die mit dem Ensemble aus Sion, «Sous-le-Scex» vergleichbar sind[182].

Hingegen bestätigt sich auch nach der Durchsicht aller Fragmente die Beobachtung im Vorbericht von 1987, wonach Importe von der Iberischen Halbinsel im Ensemble aus Struktur 20 fehlen. Zwar halten sich Dressel 23, Almagro 51c

173 Santamaria 1995, p.58 und (rekonstruierter) Plan Fig. 9.

174 Vgl. Martin-Kilcher 1994. Amman *et al.* 2009. – Für Unterlagen zum Elsass (insbesondere Illzach – wobei die Bestimmung der Amphoren Korrekturen benötigt) danke ich J. Baudoux, Strassburg; vgl. Baka/Baudoux (im Druck). - Für Hinweise zu Tournai danke ich F. Vilvorder, Louvain-la-Neuve; vgl. Brulet, Verslype 1999.

175 Lyon : Lemaître *et al.* 2011, p.215. Ein Fuss Keay 35/62 aus der Siedlung Larina (Hières-sur-Amby, Isère): Porte 2001, p.191 (aus Gebäude XII, C).

176 Vgl. die Tendenz zur Reduktion von Transportbehältern, etwa der Dressel 20 zur Dressel 23 im ausgehenden 3. Jahrhundert. Für die Gebiete nördlich der Alpen einige Überlegungen in Martin-Kilcher 1994, pp.559-561.

177 Pieri 2005, pp.69ff. Fig. 107; Pieri 2012, pp.31f.

178 Lyon: Ayala 1998, p.245, Fig.32, 189; Kaiseraugst: Martin-Kilcher 1994, Kat.5542; Südwestengland: Dark (*ed.*) 1996.

179 Pieri 2005, pp.95ff.

180 Bonifay *et al.* 1998, p.407 Tab. 70. 71. – Andere Übersichten, auch aus Lyon, beruhen auf sehr uneinheitlichem Material; vgl. etwa Ayala 1998 (période 7) oder – für die späte Periode - auf kleinen Zahlen (Batigne Vallet *et al.* 2010, bes. Abb.9, 17-20).

181 Zahlen bei Pieri 2012, Table 1: in diesen Kontexten aus Rom und anderen Zentren zwischen Neapel und Tarragona nehmen die afrikanischen Importe erst im 6. Jahrhundert zu Gunsten östlicher Amphoren ab.

182 Lyon : Vgl. Ayala 1998 ; Batigne Vallet, Lemaître 2008; Batigne Vallet *et al.* 2010 ; Lemaître *et al.* 2011. – Kaiseraugst : Martin-Kilcher 1994, p.561. – Tournai : Brulet, Verslype 1999.

und Keay 19 in verschiedenen Kontexten bis in die erste Hälfte des 5. Jahrhunderts; sie werden werden jedoch zunehmend seltener und erscheinen nach der Mitte des 5. Jahrhunderts auch in den Marseiller Kontexten kaum noch oder als offensichtliche Altstücke[183]. Das Fehlen dieser Importe in Sion ist also durchaus chronologisch zu werten. Nach unten ist unser Ensemble ebenfalls abzugrenzen: Im unteren Teil einer fundreichen Brunnenverfüllung aus Marseille mit Material ab dem zweiten Viertel bis gegen Ende des 5. Jahrhunderts erscheinen neben vielen vergleichbaren Formen wenige jüngere Elemente, die in Sion nicht vertreten sind. Kontexte des späten 5. bis frühen 6. Jahrhunderts schliesslich haben ein deutlich verändertes Typenspektrum[184].

Insgesamt sind die Amphoren aus Sion, Struktur 20, von vereinzelten Altstücken und wenigen Behältern aus dem ausgehenden 4./beginnenden 5. Jahrhundert abgesehen, zeitlich ins zweite bis dritte Viertel des 5. Jahrhunderts (425-475) einzuordnen. Angesichts der Reihe sehr ähnlicher Profile von Keay 25/2, aber auch der Spatheia kann man sich die Frage stellen, ob in dem Bestand neben einzeln oder in kleiner Zahl angelangter Behälter auch solche aus einzelnen Lieferungen mit mehreren Amphoren enthalten sind.

Ein Fazit

In Sion, «Sous-le-Scex» fassen wir ausserhalb des Mittelmeerraums und des mittleren Rhonetals zum ersten Mal ein grösseres Ensemble von in Amphoren transportierten mediterranen Lebensmitteln aus dem 5. Jahrhundert. Als wichtigster Transportweg diente zweifellos die Achse vom Mittelmeer über die Rhone nach Norden und über den Genfersee ins Wallis. Nicht ausgeschlossen ist, dass von den kleinen Behältern des 5. Jahrhunderts einzelne über Oberitalien und die Alpenpässe nach Sion gelangten.

Die verschiedenen zylindrischen Amphoren aus Nordafrika dienten für den Transport von Fischsaucen, eingelegte Oliven, Olivenöl sowie Wein und sehr wahrscheinlich für andere Güter. In den Amphoren aus Palästina wurde Wein aus dem Heiligen Land transportiert; auf die schriftlichen und archäologischen Quellen dazu wurde schon mehrfach hingewiesen. Wein war auch der Inhalt der sizilianischen/süditalischen Keay 52.

Die Frage stellt sich, wo und in welchem Umfeld diese Zutaten für eine südliche Lebensweise und der teure Importwein konsumiert wurden. Sicher ist, dass «Sous-le-Scex» sich in der Spätantike *extra muros* von Sion befand. Der räumlich nächste Platz ist der östlich an Struktur 20 anschliessende Gebäudekomplex. Von den Amphoren her betrachtet lässt sich feststellen, dass - wie in anderen spätantiken Zentren nördlich des mittleren Rhonetals - späte Importe nur noch eine ausgewählte Kundschaft erreichten. Die gegenüber früheren Zeiten meistens drastisch verkleinerten Transportbehälter unterstreichen, dass es sich um Importe von Luxusprodukten handelte : für reiche Grundbesitzer, Angehörige der spätrömischen Verwaltung und des Heeres sowie für die Kirche und den Klerus. Im Wallis ist in spätrömischer Zeit eine Oberschicht gerade im Raum um Sion belegt. Sion als Zentralort der Region war in der Spätantike auch wegen der Lage an verschiedenen Verkehrswegen über die Alpen von Bedeutung. In dem exponiert über der Rhone und nahe am Felsen gelegenen Gebäude von «Sous-le-Scex» können (zeitweise) Angehörige des Militärs oder der Verwaltung für die Kontrolle der Verkehrswege aus dem Westen und Süden stationiert gewesen sein. An ihrer Tafel können die Importe konsumiert worden sein. Die Amphoren aus Sion, «Sous-le-Scex» gehen übrigens durchaus bis in die Zeit der Ansiedlung der Burgunden in der *Sapaudia* seit 446, doch gibt es bisher keine Hinweise auf Angehörige von Ostgermanen um die Mitte des 5. Jahrhunderts in und um Sion.

III.3.6 LA CÉRAMIQUE À REVÊTEMENT ARGILEUX (CRA)

(FIG. 75 ET PL.7-8)

Proposée par Daniel Paunier en 1981, cette dénomination regroupe les céramiques à pâtes généralement fines produites régionalement et dotées d'un revêtement argileux selon une tradition méditerranéenne[185]. Ce genre de production apparaît dès la seconde moitié du 1er siècle après J.-C. ; à partir de la seconde moitié du 2e siècle, son utilisation augmente considérablement en parallèle à la régression des sigillées gauloises pour se généraliser entre le 3e et le 5e siècle de notre ère[186]. La diffusion des céramiques à revêtement argileux est extraordinairement large : toutes les régions de l'Empire révèlent une palette de céramiques régionales dotées d'un engobe argileux[187]. La très grande diversité des appellations, fruit de l'historique des recherches en la matière, est parfaitement illustrée au travers des productions documentées dans les régions proches du Valais ; aux côtés des céramiques à revêtement argileux du Plateau suisse, on observe ainsi la *Lucente* en Cisalpine et en Ligurie[188], les sigillées claires B

[183] Vgl. wenige Exemplare in Rom, Schola Praeconum I: Whitehouse *et al.* 1982, Nr. 166-168. – Marseille : Bonifay *et al.* 1998, contexte 12 : p.231 Abb.196 («proportions infimes»).

[184] Vgl. z.B. Bonifay *et al.* 1998, contexte 5 oder contexte 13 (noch 2 Spatheia).

[185] Paunier 1981, p.34.

[186] Schucany *et al. (dir.)* 1999, p.46.

[187] Ces céramiques sont notamment connues de l'auteur en Syrie-Palestine (Haldimann 1993) et dans la région d'Assouan en Egypte. Dans les régions septentrionales de L'Empire, on retiendra à titre d'exemple la Glanztonware en Germanie et sur le Plateau suisse (Schucany *et al. (dir.)* 1999, pp.44-49), la *London Ware* en Angleterre ou encore la céramique gallo-belge dans le nord de la Gaule (Luginbühl 2001, pp.363-366).

[188] Desbat, Picon 1986, p.11.

Catégorie	Forme	Type	N	NMI	Inv.	N^{os} cat.
CRA	Plat	Lamboglia 4/9	1	1	2036	101
	Plat	Lamboglia 4/9	5	1	1502, 2096	102
	Plat	Lamboglia 10	1	1	1086	103
	Plat	Lamboglia 10	2	1	902, 1502	104
	Plat	Lamboglia 9	3	1	1278, 1799, 1832	105
	Plat	Tronconique, bord épaissi	2	1	1319, 2033	106
	Plat	Lamboglia 54	7	1	1646, 1654, 1725, 1857, 2104	107
	Plat	Lamboglia 54	2	1	409, 1339	108
	Plat	Lamboglia 54	3	1	1646, 1654, 2112	
	Plat	Lamboglia 54	9	1	199, 1273, 1318, 1378	
	Plat	Lamboglia 54	2	1	1876, 1927	
	Plat	Lamboglia 54	2	1	1796	
	Plat	Lamboglia 54	1	1	1006	
	Plat	Lamboglia 54	1	1	1988	
	Plat	Lamboglia 54	1	1	206	
	Plat	Lamboglia 54	1	1	1796	
	Plat	Lamboglia 54 ? décor estampé	2	1	866, 1035	109
	Plats	Lamboglia 54 ?	17		1091, 1419, 1515, 1567, 1655, 1777, 1832, 1842, 2107, 2138	
	Coupelle	Marli horizontal	2	1	1506, 1558	110
	Coupelle	Marli	4	1	913, 1061, 1355, 1419	
	Coupelle	Bord vertical arrondi	1	1	902	
	Coupelle	Tronconique, Drag 33	2	1	1533	111
	Coupelle	Tronconique, Drag. 33	1	1	1522	
	Coupelle	Tronconique, bord épaissi	5	1	895, 1588, 1747, 2036, 2112	112
	Coupelle	Tronconique, bord épaissi	12	1	1511, 1588, 1642, 1747, 1799, 1806, 2100, 2132, 2198	113
	Coupelle	Tronconique, bord épaissi	2	1	1541	
	Coupelle	Tronconique, bord épaissi	2	1	1316, 1355	
	Coupelle	Carénée, Paunier 396	5	1	1197, 1654, 1889, 2138	114
	Coupe	Lamb. 2/37	1	1	2100	115
	Coupe	Lamb. 2/37	5	1	1822,	
	Coupes	Lamb. 2/37 ?, bords	7			
	Coupe	Carénée, Lamboglia 1/3	4	1	1448, 1481, 1706	116
	Coupe	Carénée, Lamboglia 1/3	8	1	199, 1399, 1481, 1568, 1642, 2096, 2132	117
	Coupe	Carénée, Lamboglia 1/3	1	1	962	
	Coupes	Carénées, Lamboglia 1/3	13		1091, 1159, 1291, 1276, 1437, 1515, 1672, 1690, 1725, 1786, 1820, 2103	
	Coupes	Fonds	6		935, 1567, 1728	
	Coupe	Cordon, bord épaissi, décor de lignes ondulées et de guillochis	16	1	295, 1148, 1278, 1355, 1507, 1687, 1697, 1706, 1728, 1855, 2053, 2100, 2103, 2132	118
	Coupe	Cordon, bord épaissi	13	1	242, 1502, 1538, 1567, 2104, 2138	119
	Coupe	Cordon, bord épaissi	5	1	1327, 1541, 1822	120
	Coupe	Cordon, bord épaissi	2	1	1903	121
	Coupe	Cordon, bord épaissi, décor à la molette	3	1	1319, 1368, 1869	122
	Coupe	Cordon, bord épaissi	4	1	1483, 1511, 1564,	
	Coupe	Cordon, bord épaissi	10	1	295, 962, 1419, 1526, 1868, 2086, 2091,	
	Coupes	Cordon, bord épaissi	18		1155, 1319, 1399, 1442, 1503, 1569, 1658, 1690, 1727, 1796, 1806, 1857, 1870, 1962, 2019, 2062, 2112	
	Coupe	Bec tubulaire	7	1	295, 890, 1278, 1624	123
	Coupe	Bec tubulaire	1	1	1355	
	Mortier	Collerette horizontale	1	1	1567	124
	Mortier	Collerette horizontale	2	1	1440, 1931	125
	Mortier	Collerette horizontale	6	1	1355, 1712, 1905,	
	Mortier	Collerette horizontale	2		1654, 1799	
	Pot	Col cintré avec cordon	9	1	1419, 1506, 1558, 1631, 1806, 1902, 2103, 2112	126
	Pot	Col cintré avec cordon, décor à la molette	5	1	1868, 2096, 2104	127
	Pot	Col cintré avec cordon	1	1	1588	
	Pots		5		1118, 1423, 1522, 1799, 1896,	
	Cruche (?)	Fond à pied annulaire	10	1	862, 1368, 1553, 1662, 1690, 1665, 1725, 1772, 2104	128
	Cruche		10	1	199, 854, 961, 1118, 1278, 1608, 1734, 1868, 2103	
	Cruches	Panse, anses	5		1502, 1592, 1642, 1822	
	Cruches		3			
	Indét.		170			
Total			451	49		

Fig. 75 – Structure 20. La céramique à revêtement argileux (CRA)

dans le sillon rhodanien[189] ou encore les céramiques luisantes, partiellement d'origine savoyarde[190].

À l'exception des récipients probablement déjà résiduels, les céramiques à revêtement argileux (CRA) sont d'une remarquable homogénéité. Le plus souvent ocre saumon fines, les pâtes sont caractérisées par un dégraissant sablo-quartzeux et organique assez fin ; généralement fortement altérées, les engobes sont ocre orange plus ou moins foncé.
Les 49 récipients identifiés comportent 17 plats (**101- 109**), 10 coupelles (**110- 114**), 14 coupes (**115-123**), 3 mortiers (**124-125**), 3 pots (**126-127**) et 2 cruches (**128**). Avec 44 individus NMI sur 49, les formes ouvertes sont largement dominantes au sein de la vaisselle de table.
Seize des plats rencontrés reproduisent des formes d'importation. Les plats à marli horizontal du type Lamboglia 4/9 **101-102** reproduisent les formes Hayes 59 en sigillée africaine D et Rigoir 1 en DSP, tandis que les plats à bord replié Lamboglia 54 **107-109** s'inspirent des types Hayes 61 A, (TS Afr. D) et Rigoir 8 (DSP).

La diffusion de cette gamme de plats en CRA n'est pas aussi ample qu'il n'y paraît. Seuls les plats à marli horizontal sont attestés en petit nombre au sein de la production des ateliers de Portout et de Conjux en Savoie[191]. Le type Lamboglia 54 **107** reproduisant le plat Hayes 61A ou Rigoir 8 est ainsi inconnu au sein de la vaste gamme de produits réalisés par ces ateliers, les seuls à être documentés dans la moyenne vallée du Rhône.
La situation est différente dans la basse vallée du Rhône et en Cisalpine. À Générac, dans le Gard, un atelier actif entre la seconde moitié du 4e et la première moitié du 5e siècle produit nombre de plats analogues[192]. En Cisalpine, la publication d'un ensemble tardo-antique à Saint Vincent (Val d'Aoste) rend compte de leur présence courante, de même que celle des plats Lamboglia 4/9[193]. Au fil de la plaine du Pô, ces formes bases sont largement diffusées au Piémont comme en Lombardie[194].
Rencontrées à Genève comme à Lausanne, les coupelles tronconiques à bord épaissi rencontrées à Sion (**112-113**) demeurent rares ; relevons qu'elles peuvent également servir de couvercles comme le suggèrent des traces de suie sur un des exemplaires. En revanche, les coupelles à marli du type Lamboglia 4/35 (**110**) sont couramment documentées à Portout, à Genève et dans le val d'Aoste (voir catalogue).
Si les deux coupes hémisphériques Lamboglia 2/37 **115** sont peut-être déjà résiduelles, les trois coupes carénées Lamboglia 1/3 (**116-117** et **Fig. 76**) sont omniprésentes dans les ensembles tardifs de Suisse occidentale comme dans la basse et la moyenne vallée du Rhône. En l'état des publications, leur absence semble totale en Italie du Nord, à l'exception notable de la Ligurie[195]. Si la coupe hémisphérique Lamb.2/37 est signalée dans des contextes du 4e comme du 5e siècle, la coupe carénée Lamb.1/3 est un marqueur précis puisqu'elle n'apparaît pas avant le milieu du 4e siècle pour disparaître à partir de la seconde moitié du 5e siècle.



Fig. 76 – Structure 20. Céramique à revêtement argileux (CRA). Coupe carénée Lamboglia 1/3 (cat.116).

Attestée par 7 individus, la forme la plus fréquente de cette catégorie est une coupe hémisphérique à panse ornée d'un cordon, dérivant du type Darton 44 (**118-121**). Définie par A. Darton en 1972, elle apparaît en sigillée claire B vers le milieu du 2e siècle ; diffusée pendant le 3e siècle, elle disparaît ensuite dans la vallée du Rhône. Inconnue en Valais jusqu'au 5e siècle, attestée à Saint-Vincent (Aoste), au Piémont ainsi qu'en Lombardie à la même époque, sa réapparition tardive est un indice d'importance : inconnue au sein des productions savoyardes, elle rend compte de l'existence d'un groupe encore non identifié d'ateliers en Cisalpine diffusant sa production dans les Alpes occidentales (voir catalogue).
Autre particularité formelle propre au milieu alpin, le pot à col cintré **127** découle d'une forme amplement documentée à Martigny et à Massongex en CRA entre le 3e et le 4e siècle de notre ère[196]. Documenté en céramique plombifère et commune en Italie septentrionale[197], le pot à bec tubulaire **123** (**Fig. 77**) demeure à ce jour un *unicum* au sein des productions à revêtement argileux ; documenté en DSP au sein de la Provence et en céramique plombifère en Italie septentrionale (voir catalogue), il apparaît également en céramique culinaire à pâte claire (CCL) dans le comblement de la structure 20 (**160**).

189 Py *et al.* 1993, pp.175-176 ; Desbat 2002.

190 Pernon, Pernon 1990 ; Py *et al.* 1993, p.504.

191 Pernon, Pernon 1990, pl. I, n°1 et pl.XII, nos3-7.

192 Raynaud 1982, Fig.8.

193 Mollo-Mezzena 1982, pp.298-311; p.303, Figg.87, a.

194 Castelseprio : Lusuardi Siena, Sannazzaro 1985, pp.35-36 et Tav. IV, nos 1-3 ; Brescia : Brogiolo (*cur.*) 1999, pp.85-89 et Tav.XXXVII-XXXIX.

195 Ligurie : Lamboglia 1963.

196 Martigny: Maccio 1993, n°87: fin du 3e-début du 4e siècle; Massongex: Haldimann 2017.

197 Brogiolo (*cur.*) 1999, Tav.LVIII, nos2-3; Albenga: Olcese 1993, Fig. 89, nos 403 – 404.



Fig. 77 – Structure 20. Céramique à revêtement argileux (CRA). Pot à bec tubulaire (cat.123).

Les mortiers à collerette horizontale **124-125** sont largement diffusés le long de la vallée du Rhône mais aussi sur le Plateau occidental (voir catalogue). Enfin, les deux cruches dénombrées (**128**) sont par trop fragmentaires pour permettre une identification formelle précise. Leur utilisation courante au 4e comme au 5e siècle est attestée par le nombre d'exemplaires découverts dans les rebuts de l'atelier de Portout[198], comme par le nombre de leurs fragments reconnus dans les ensembles tardo-antiques.

III.3.7 LA CÉRAMIQUE PLOMBIFÈRE (PLB) (FIG. 78 ET PL.9-10-11)

La technique de la couverte plombifère est une innovation technologique originaire d'Asie Mineure ; signalée depuis

[198] Pernon, Pernon 1990, Pl. XVI, types 90 – 97.

Catégorie	Forme	Type	N	NMI	Inv.	N^{os} cat.
Plombifère	Plat à marli	imitation Rigoir 1	2	1	1355, 1646	129
	Plat à marli	rectangulaire oblique	2	1	1725, 1768	130
	Plat tronconique	bord épaissi souligné par 2 cannelures	1	1	890	131
	Jatte	bord vertical souligné par 2 cannelures	1	1	1988	132
	Mortier à collerette horizontale	cannelure simple	3	1	1222, 1318, 1889	133
	Mortier à collerette horizontale	cannelure simple	2	1	1502, 1558	134
	Mortier à collerette horizontale	cannelure simple	2	1	1319	135
	Mortier à collerette horizontale	cannelure simple	1	1	890	
	Mortier à collerette horizontale	cannelure simple	2	1	1690, 2068	
	Mortier à collerette horizontale	cannelure simple	2	1	1180, 1905	
	Mortier à collerette horizontale	cannelure simple	5	1	409, 902, 1099, 1531 1697	
	Mortier à collerette horizontale	cannelure simple	1	1	890	
	Mortier à collerette horizontale	cannelure simple	3	1	859, 1318 2057	
	Mortier à collerette horizontale	cannelure simple	2	1	1120, 1905	
	Mortier à collerette horizontale	cannelure simple	1	1	862	
	Mortier à collerette horizontale	cannelure simple	2	1	1690, 1720	
	Mortier à collerette horizontale	cannelure simple	1	1	916	
	Mortier à collerette horizontale	cannelure simple	1	1	937	
	Mortier à collerette horizontale	cannelure simple	1	1	2091	
	Mortier à collerette horizontale	double cannelure	2	1	854, 1487	
	Mortier à collerette horizontale	cannelure et molette simple	2	1	1546, 2096	136
	Mortier à collerette horizontale	cannelure et molette simple	2	1	243, 1318	
	Mortier à collerette horizontale	cannelure et molette simple	3	1	1558, 1806, 1870	
	Mortier à collerette horizontale	cannelure et molette simple	1	1	1355	
	Mortier à collerette horizontale	cannelure et molette complexe	15	1	890, 962, 1166, 1242, 1355, 1362, 1549, 1690, 1725, 1734, 1737, 1822, 1984, 2100, 2103	137
	Mortier à collerette horizontale	cannelure et molette complexe	5	1	890, 962, 1734, 1889, 2103	
	Mortier à collerette horizontale	cannelure et impressions sur le bord	9	1	862, 890, 1481, 1567, 1577, 1712, 1905, 2085, 2096	138
	Mortier à collerette horizontale	cannelure et impressions sur le bord	8	1	193, 890, 1130, 1095, 1588, 1624, 1842, 2103	
	Mortier à collerette horizontale	cannelure et impressions sur le bord	1	1	1709	
	Mortier à collerette horizontale	cannelure, ligne ondulée et impressions sur le bord	1	1	1905	139
	Mortier à collerette horizontale	cannelure et rouelles	4	1	1067, 1608, 1777, 1832	140
	Mortier à collerette horizontale	cannelure et rouelles	3	1	1368, 1618, 2103	
	Mortier à collerette horizontale		1	1		
	Cruche à décor estampé		7	1	25, 537, 685, 1117, 1475, 1481, 2138	141
	Cruche à décor ocellé		2	1	1870, 1912	
	Pot		1	1	1658	
	Tuyère, *claustra* ?		1	1	958	
Total			103	37		

Fig. 78 – Structure 20. La céramique plombifère (PLB).

le 1er siècle avant notre ère, la production des ateliers de Tarse est diffusée en petit nombre mais à longue distance puisqu'observée jusqu'en Transalpine. L'Italie septentrionale produit à son tour des céramiques à glaçure plombifère ; dès l'époque augustéenne, les ateliers de Lyon et de Vienne alimentent également le marché en productions de ce type. Sous le règne de Tibère, les premières manufactures du Massif central font leur apparition, en particulier à Saint-Rémy-en-Rollat; leurs productions seront diffusées en Gaule jusqu'au 2e siècle, comme d'ailleurs les productions italiques, rencontrées jusque vers le milieu du 3e siècle[199]. Malgré la présence d'ateliers en Pannonie et en Alsace, les céramiques à glaçure plombifère demeurent marginales au sein des productions gallo-romaines jusqu'au 3e siècle[200].

Un emploi accru de couvertes plombifères se dessine progressivement dans l'arc alpin à partir du 4e siècle. Produites de manière certaine en Pannonie, en Italie septentrionale – notamment à Carlino près d'Aquileia – et probablement aussi en Rhétie, elles sont diffusées pendant tout le 4e et la majeure partie du 5e siècle. Leur déclin, dès lors manifeste au nord des Alpes, ne se vérifie pas en Italie septentrionale ; elles sont courantes jusqu'au 7e siècle dans la plaine du Pô.

Les 37 récipients comptabilisés sont en majorité des formes ouvertes, seuls un pot et deux cruches venant nuancer cette prépondérance typologique. Les pâtes sont majoritairement beiges à ocre saumon, légèrement feuilletées, comportant un gros dégraissant sablo-quartzeux. Les glaçures, de couleur vert olive à brun verdâtre, sont omniprésentes à l'intérieur comme sur le bord et l'*extrados* des collerettes ; elles sont en général absentes des surfaces extérieures et de l'*intrados* des collerettes. Les surfaces non couvertes sont parfois micacées, toujours lissées.

Deux plats à marli dépourvu de décorations découlent manifestement des formes de DSP Rigoir 1 et de TS D Hayes 59 (**129-130**) ; elles sont bien attestées en Italie septentrionale ; si la jatte tronconique **131** est également observée dans la plaine du Pô, la jatte à bord vertical souligné par deux cannelures **132** demeure sans parallèles.
De loin les plus fréquents, les 29 mortiers à collerette horizontale répertoriés sont formellement très homogènes. Les seules variations observées sont du fait de la décoration des collerettes (**Fig. 79**) ; le plus souvent ornées d'une simple cannelure sur le bord (**134-135**), elles peuvent à l'occasion être ornées de motifs plus complexes, tels des décors à la molette (**136**), des motifs digités sur le bord de la collerette (**138**), parfois en conjonction avec une ligne ondulée (**139**) ou encore des décors de rouelles imprimées (**140**). La forme générale est universellement attestée au sein de l'arc



Fig. 79 – Structure 20. Céramique plombifère (PLB) : mortiers à collerette horizontale ornée (cat.139-140).

alpin[201] ; toutefois, comme pour les jattes évoquées, force est de reconnaître qu'à l'exception d'un exemplaire mis au jour à Genève (voir catalogue), aucun parallèle formel précis ni aucun décor analogue aux pièces valaisannes n'apparaissent en Italie septentrionale, aux Grisons ou dans la vallée du Rhin. L'état lacunaire des publications incite à la prudence mais ne saurait expliquer à lui seul cette divergence, indice plausible d'une production propre au Valais.

Ces observations posent la question d'une production indigène de céramiques à glaçure plombifère. L'homogénéité typologique et ornementale des récipients alliée à la rareté des parallèles précis dans les régions avoisinantes est un premier indice. L'homogénéité des pâtes observées et leur proximité avec celles des céramiques communes (*infra*, chap. III.3.8), dont quatre récipients comportent des mouchetures de glaçure plombifère sur leur surface, rendent plausible une production propre à la haute vallée du Rhône. Une analyse des isotopes de plomb des glaçures, conduite par Barbara Beck, apporte un élément supplémentaire en ce sens : les isotopes mis en évidence sont compatibles avec la signature chimique du plomb issu des gisements valaisans[202].

A contrario, la provenance exogène d'une des deux cruches dénombrées (**141**, **Fig. 80**) est manifeste ; bien que sans parallèles précis pour son décor de rouelles et de palmettes estampées, sa pâte gris moyen fine l'apparente aux productions cisalpines, en particulier celles observées dans le Triangle Larien, au sud du lac de Côme[203].
À l'instar des ateliers de Carlino, près d'Aquileia (I), ou de Tokod (H), l'existence probable d'un site de production dans le voisinage de Sion dont la diffusion serait essentiellement locale et régionale semble être la norme pendant le

199 Gohier 2018, p. 95.

200 Voir en dernier Gohier 2018.

201 Voir en dernier Magrini, Sbarra 2005, p.36.

202 Voir *infra*, chap.IV.

203 Nobile 1985, Fig.10.

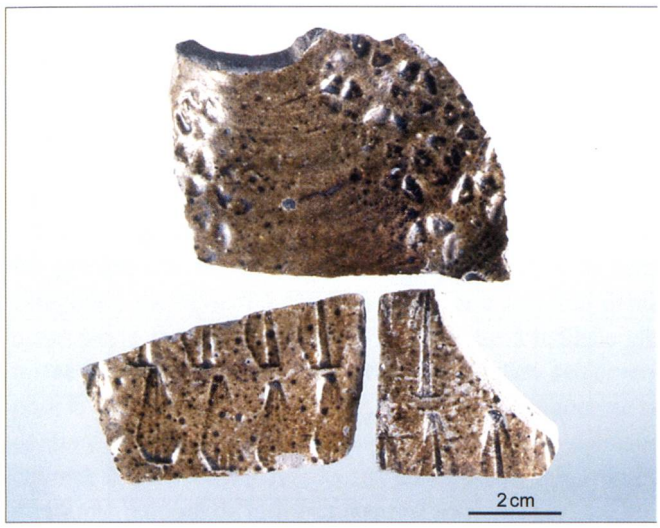


Fig. 80 – Structure 20. Céramique plombifère (PLB) : cruche de Cisalpine (cat.141).

Bas-Empire. Les céramiques à glaçure plombifère, particulièrement courantes le long du *limes* danubien (*Carnuntum*, *Intercisa*, *Sopianae*, *Gornea* ou *Iatrus*), et dans une moindre mesure rhénan (*Gelduba* - Krefeld-Gellep), ont incité la recherche à envisager depuis 1968 un lien entre leur production et une présence militaire affirmée, voire exclusive[204]. L'atelier de Carlino au voisinage d'Aquileia, allié à ceux approvisionnant la Lombardie et le Piémont, permet de relativiser cette hypothèse, aucune unité militaire n'étant stationnée dans ces régions. La découverte du mobilier à glaçure plombifère de Sion, « Sous-le-Scex », contribue à la relativiser également, comme le révèle par ailleurs l'absence de *militaria* métalliques provenant du comblement étudié.

III.3.8 LA CÉRAMIQUE CULINAIRE (CCL)
(FIG. 81 ET PL.11-12-13)

Si, dans la foulée des premières et rares importations de céramique culinaire tournée originaire d'Etrurie ou de Grèce, une batterie de céramique autochtone culinaire tournée apparaît dans la basse vallée du Rhône dès la fin du 7e siècle avant J.-C., il faudra attendre le 2e siècle avant J.-C. pour la voir apparaître également à Roanne[205].
Dans le Bassin lémanique, c'est encore plus récemment – à l'époque augustéenne[206] – que se développe, en marge des séries de céramiques claires fines, une catégorie de céramiques culinaires à pâte claire (CCL) au dégraissant plus grossier et à la surface rugueuse; de fréquentes traces de suie attestent de sa fonction culinaire. Ce corpus régional ne se rattache formellement pas aux typologies de vaisselles culinaires aux pâtes brunes à rougeâtres, d'origine grecque, étrusque ou italique qui atteignent la Basse vallée du Rhône[207]. L'emprunt des types au registre formel des céramiques claires fines (CFI) et culinaires sombres (CSO) atteste au contraire de leur développement autochtone. Toujours en retrait par rapport au développement légèrement antérieur et surtout exponentiel de la céramique culinaire sombre (CSO) au fil de l'époque augustéenne et du 1er siècle de notre ère, la céramique culinaire claire connaît toutefois un regain d'utilisation marqué au 3e siècle ; elle concurrence alors la batterie de cuisine en pâte grise[208].
Sur le Plateau suisse, le répertoire morphologique comprenant initialement nombre d'emprunts formels au registre indigène (jattes et pots) se développe dès l'époque flavienne au profit d'une gamme d'assiettes, de bols à marli horizontal et de pots perdurant jusqu'au 3e siècle de notre ère[209].

En Cisalpine, les orientations de la recherche – à l'instar des céramiques à vernis noir, de la sigillée ou des productions à revêtement argileux – n'offrent pas d'informations aisément comparables. Si le développement des céramiques à pâte claire fine[210] – dénommée *acroma* – suit de près la romanisation croissante du vaisselier de table à vernis noir dès la seconde moitié du 2e siècle avant J.-C., l'apparition d'une gamme de vaisselle culinaire tournée essentiellement à pâte claire n'est observée qu'à partir du milieu du 1er siècle avant J.-C.[211]. Inspirée par les jattes-couvercles et les marmites modelées dont la typologie diffère selon les régions de la plaine padane, cette nouvelle batterie de céramique commune tournée, la *ceramica comune* parfois dénommée *grezza* ou *poco depurata*, devient courante à partir de l'époque augustéenne[212]. En dépit d'une standardisation formelle marquée, deux grandes sphères culturelles demeurent perceptibles au sein de cette vaste région : la Lombardie orientale et occidentale. C'est entre cette dernière et le Piémont que s'élabore à partir du règne de Claude un vaisselier culinaire remarquablement bien défini tant sur le plan typologique que chronologique, car issu de dizaines de nécropoles fouillées depuis un siècle et dont les publications font autorité en la matière. Bien que parfois malaisée à comparer, sa vocation funéraire biaisant certainement sa composition en regard de celle d'une batterie de cuisine provenant d'habitats, l'influence de ce vaisselier constitue un cadre de référence essentiel pour le Valais[213].

204 Magrini, Sbarra 2005, pp.71-72.

205 Py *et al.* 2001.

206 Le premier (!) récipient est observé à Genève entre 40 et 20 avant J.-C. : Haldimann 2014, n°265.

207 Py *et al.* 2001.

208 Haldimann, Rossi 1994, p.71, tab. 9.

209 Meylan-Krause *in* Schucany *et al.* (*dir.*) 1999, contextes C4-C7, pl.42-50 ; Orbe : Paunier *et al.* 2016, pp.233-236, Fig.569-571.

210 Gamsen VS : Paccolat *et al.* 2019 à paraître, chap.II.2.3.4 Forme realizzate in ceramica depurata P2.

211 Della Porta *et al.* 1998, forme n 8, p.168.

212 Lombardie : Della Porta *et al.* 1998, pp.134-136 ; Biella (BI) : Brecciaroli Taborelli 2000, pp.111-119 ; Cerrione (BI) : Brecciaroli Taborelli (*cur.*) 2011, pp.149-176 ; Rovello Porro (CO) : Giorgi *et al.* 2012, pp.220-238.

213 Lombardie : Della Porta *et al.* 1998, p.136 ; Piémont : Brecciaroli-Taborelli (*cur.*) 2011, p.149.

Catégorie	Forme	Type	N	NMI	Inv.	N^{os} cat.
Culinaire	Jatte	Marli horizontal	1	1	1558	142
	Jatte	Marli horizontal	1	1	1502	
	Jatte	Marli horizontal	1	1	1876	
	Jatte	Marli oblique	2	1	1799	143
	Jatte	Marli oblique	1	1	1291	
	Plat	Tronconique, bord épaissi souligné par une cannelure	1	1	1905	144
	Jatte	Tronconique, bord arrondi	1	1	1697	145
	Jatte	Tronconique, bord arrondi	1	1	1597	
	Jatte	Tronconique, bord épaissi souligné par une cannelure	1	1	1734	
	Jatte	Tronconique, bord épaissi souligné par une cannelure	1	1	1316	
	Jatte	Tronconique, bord épaissi souligné par deux cannelures	2	1	1515, 2086	146
	Jatte	Tronconique, bord épaissi souligné par deux cannelures	1	1	1546	
	Jattes	Tronconiques	5		298, 1414, 1654, 1876, 1931	
	Jatte	Tronconique à collerette, bord épaissi souligné par une cannelure	13	1	1481, 1502, 1558, 1654, 1706, 1876, 2062, 2132	147
Coulure glaçure plombifère	Jatte	Tronconique à collerette, bord épaissi souligné par une cannelure	7	1	1477, 1511, 1522, 2091, 2096, 2132	
	Jatte	Tronconique à collerette, bord épaissi souligné par une cannelure	1	1	2132	
	Jatte	Tronconique à collerette, bord épaissi arrondi	5	1	1706, 1754, 1870, 2043	148
Coulure glaçure plombifère	Jatte	Tronconique à collerette, bord épaissi arrondi	2	1	902, 1627	149
	Jatte	Tronconique à collerette, bord replié arrondi	16	1	1067, 1122, 1477, 1513, 1697, 1706, 1902, 1905, 1931, 2112, 2138, 2183	150
	Jatte	Tronconique à collerette, bord replié arrondi	1	1	1526	
Coulure glaçure plombifère : 1905, 2117.	Jattes	Tronconiques à collerette	15		902, 1278, 1511, 1515, 1665, 1697, 1798, 1902, 1905, 1962, 1971, 2117	
	Jatte couvercle	Tronconique, bord épaissi souligné par une cannelure	4	1	1079	151
	Jatte couvercle	Tronconique à bord vertical arrondi	6	1	158, 1481, 1902	152
	Jatte couvercle	Tronconique à bord en bourrelet	1	1	1786	153
	Jatte couvercle	Tronconique à bord oblique replié	1	1	298	
	Jatte couvercle	Tronconique à bord oblique replié	1	1	862	
	Jatte couvercle	Tronconique à bord oblique replié	1	1	1273	
	Jatte couvercle	Tronconique à bord oblique replié	1	1	1339	
	Jatte couvercle	Tronconique à bord oblique replié	1	1	1868	
	Jatte couvercle	Tronconique à bord oblique replié	1	1	2103	
	Jatte couvercle	Tronconique à bord oblique arrondi		1	1697, 1796	154
	Jatte couvercle	Fonds	2		902, 2019	
	Jatte	Tronconiques	11		902, 1091, 1279, 1502, 1531, 1646, 1658, 1799, 1905, 2103	
	Jatte	Hémisphérique à bord épaissi déversé	8	1	1278, 1567, 1728, 1832, 1978	155
	Jatte	Hémisphérique à bord épaissi déversé	1	1	1117	
	Jatte	Hémisphérique à bord déversé	2	1	1822, 2131	156
	Jatte	Hémisphérique à bord horizontal	1	1	2132	157
	Jatte	Hémisphérique à bord horizontal	1	1	1120	
	Jatte	Hémisphérique à marli	14	1	854, 862, 1278, 1515, 1555, 1567, 1624, 1690, 1779	158
	Jatte	Hémisphérique à marli	15	1	935, 1278, 1515, 1725, 1799	159
	Jatte	Hémisphérique à marli	2	1	1728	
Coulure glaçure plombifère	Jatte	Hémisphérique à marli	2	1	1471, 1725	
	Jatte	Hémisphérique à marli	1	1	859	
	Jatte	Hémisphérique à marli	1	1	1868	
	Jatte	Hémisphérique à marli	1	1	1896	
	Jatte	Hémisphériques	21		1316, 1319, 1355, 1423, 1642, 1799, 1832, 2053, 2533	
	Jatte	Bord déversé, bec tubulaire	9	1	1091, 1511, 1522, 1608, 1658, 1823	160
	Pot	Hémisphérique à bord horizontal	2	1	862, 1725	161
	Pot	Ovoïde à bord déversé	4	1	1662, 1832, 2086	162
	Pot	Ovoïde à bord déversé	4	1	862, 1310, 1868, 2103	163
	Pot	Ovoïde à bord déversé	6	1	1515, 1799, 2057, 2086, 2103	164
	Pot	Ovoïde à bord déversé	3	1	859	
	Pot	Ovoïde à bord déversé	1	1	929	
	Pot	Ovoïde à col cintré	6	1	961, 1806, 2096	165
	Pot	Ovoïde à col cintré	4	1	962, 1822	166
	Pot	Bord déversé	1	1	1337	
	Pot	Bord déversé	1	1	1093	
	Pot	Bord déversé	1	1	1650	
	Pot	Fond	9		1118, 1120, 1314, 1337, 1473, 1515, 1799, 1868	167
	Pots	Panses, fonds	90			
	Cruche	Anse trifide, pâte grossière	2	1	1515, 1799	168
	Cruche	Anse bifide	1	1	1734	
Total			323	55		

Fig. 81 – Structure 20. La céramique culinaire (CCL).

La situation en Valais présente nombre d'analogies avec la Cisalpine. Les céramiques culinaires à post-cuisson oxydante (pâte claire), représentées par des pots à bord déversé, sont observées entre 50 et 30 avant J.-C. déjà. Leur nombre et la variété de leurs formes se développent rapidement à partir de l'horizon Massongex 2 (40-20 av. J.-C.) ; les jattes côtoient désormais les formes hautes. Le 1er siècle de notre ère marque une régression sensible de l'utilisation de cette catégorie ; elle devient à nouveau courante à partir du début du 2e siècle (horizon Massongex 7), période à laquelle elle forme le 33% du matériel découvert, contre 16% seulement pour la culinaire sombre (CSO)[214]. Cette prédominance ne se dément pas ultérieurement : au 3e siècle, la claire culinaire culmine à Gamsen VS avec 53,2% du vaisselier déterminé - dont une majorité de formes ouvertes[215].

Avec 20% NMI de la céramique recueillie, la CCL demeure affirmée au 5e siècle dans le comblement de l'édifice st. 20 à Sion, « Sous-le-Scex est ». Les 55 individus dénombrés ont des pâtes variant du beige à l'ocre brun et du gris moyen au gris noir – parfois sur le même vase suivant son exposition primaire ou secondaire aux flammes (**Fig. 82**). Ces pâtes sont en général granuleuses et dures ; leurs dégraissants plus ou moins fins comprennent des particules de calcaire et de mica généralement argenté en proportions variables (**Fig. 83**). On relèvera enfin la présence d'au moins 4 jattes portant des mouchetures voire des coulures de glaçure au plomb tombées accidentellement sur leurs panses (**149**) ou leurs collerettes, sans doute lors de leur façonnage conjoint avec les céramiques à glaçures plombifères présentées *supra* (chap.III.3.7) au sein d'un seul et même atelier local ou régional.



Fig. 82 – Structure 20. Céramique culinaire claire (CCL) : jatte (cat.147).

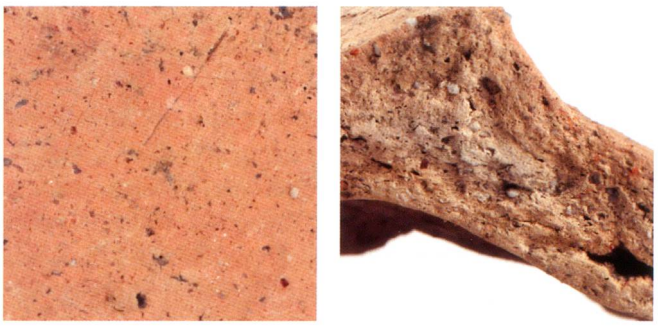


Fig. 83 – Structure 20. Céramique culinaire claire (CCL) : Surface et coupe de la jatte (cat.150).

Contrairement à la batterie de cuisine genevoise – datée de la seconde moitié du 5e siècle et composée majoritairement de pots à cuire[216], celle de Sion est dominée par les formes ouvertes, à témoin les 42 jattes et jattes/couvercles inventoriés représentant le 76,3% des types la composant.
Sur le plan formel, ce riche panel de formes ouvertes découle de deux sources d'inspiration distincte. Les jattes à marli horizontal **142**, observées à Genève et à Milan aux 5e - 6e siècles, et oblique **143**, découlent de types en CRA (**101-102**) comme en plombifère (**129-130**)[217]. Les jattes hémisphériques **155-158** sont documentées à Genève, Argnou, Liestal, Côme, Milan et Brescia ; excepté le contexte de Côme qui atteste de son apparition au 3e siècle déjà, ceux de Genève comme de Milan relèvent assurément des 5e et 6e siècles (voir catalogue).
Comme pour les CRA et les céramiques plombifères, la seconde source d'inspiration formelle provient de Cisalpine. Inconnues dans la moyenne vallée du Rhône, le Bassin lémanique et le Plateau suisse, les 7 jattes tronconiques à collerette (**147-150**) découlent d'une forme observée à Binn et à Gamsen en Haut-Valais, ainsi qu'à Côme, en Cisalpine, dès le 3e siècle[218]. Sa généralisation au fil de l'Antiquité tardive et sa probable diffusion jusqu'au cœur du Haut Moyen Âge en Cisalpine est amplement documentée par les fouilles de Milan et de Brescia qui révèlent de multiples exemplaires de ces récipients à collerette dans des contextes échelonnés du 4e au 7e siècle à Milan, voire jusqu'au 8e siècle à Brescia[219].
La question des jattes/couvercles, une problématique cisalpine également largement documentée en Valais depuis la Protohistoire[220], se pose avec acuité dans le contexte de la structure 20. Ainsi les 9 récipients (**151-154**), sont attestés en Cisalpine et demeurent sans parallèles convaincants au sein des ensembles contemporains genevois et marseillais (voir catalogue). Autre manifestation formelle pouvant relever de la Cisalpine mais aussi de la Provence, la jatte ovoïde à bec

214 Schucany *et al. (dir.)* 1999, pl. 24 (Masssongex 2) et Pl.32-33 (Massongex 7).

215 Gamsen VS : Paccolat *et al.* 2019 à paraître, ensembles clos R2C ; les formes ouvertes représentent le 61,9% de cette catégorie.

216 Schucany *et al. (dir.)* 1999, Genève 6, Pl.13, nos27-38.

217 Voir catalogue.

218 Binn VS : Graeser 1968, Abb. 3, nos1-2 ; Gamsen : Paccolat *et al.* 2019 à paraître, cat.2321 : *post* 230 apr. J.-C. ; Côme : Marensi *et al.* 2005, p.105 et Tav.XVIII, Fig.1-2 : 3e siècle.

219 Brescia : Brogiolo (*cur.*) 1999, pp.163-166 et Tav.LXXIII, nos1-7. Milan : voir catalogue.

220 Valais : Haldimann *et al.* 1991, p.147 ; Paccolat *et al.* 2019 à paraître.

tubulaire **160** est analogue à celle rencontré en CRA (voir *supra*, **123**).

Les formes fermées relèvent pour partie de formes déjà courantes aux 3e - 4e siècles, à Martigny comme à Argnou (**163-165**)[221] ; elles peuvent également se rencontrer à Milan (**161**, **163** et **165**) Genève (**165**), Avenches ou Worb (**161**). Enfin, le pot à col souligné par un cordon **166** demeure – comme celui en CRA – sans parallèles, à l'instar du pichet doté d'une anse trifide **168**. Ils viennent ainsi tous deux enrichir le corpus des céramiques tardo-antiques valaisannes.

III.4 LA PIERRE OLLAIRE

(FIG. 84 ET PL.14)

Olivier Paccolat

Le comblement du bâtiment st.20 a livré 119 fragments de pierre ollaire (N) dont 37 bords, 3 fonds, 76 panses et 3 couvercles (**169-181**)[222]. Le nombre minimum d'individus[223] (NMI) est de 34 (31 récipients et 3 couvercles).

Catégorie	Forme	Type	N	NMI	N^{os} cat.
POL	Pot	légèrement tronconique ou cylindrique	116	31	169-179
	Couvercle		3	3	180-181
Total			119	34	

Fig. 84 – Structure 20. La pierre ollaire (POL).

PÉTROGRAPHIE

Tous les fragments de récipients ont fait l'objet d'une approche à la fois pétrographique et morphologique[224]. L'analyse pétrographique a été effectuée à l'œil nu sans études en lames minces ou à la microsonde. La classification des roches a été établie à partir de la couleur et la granulométrie et la présence ou non d'inclusions de minéraux. L'application de cette méthode a permis d'identifier deux uniques groupes de roche (F et G)[225]. Représentées à part égale (50%), elles appartiennent à la famille des chloritoschistes ou roches vertes. Les roches du groupe F sont dures et à grains fins, tandis que celles du groupe G sont dures mais à grains plus grossiers. Leur origine locale est vraisemblable.

FORMES ET FAÇONNAGE

L'importante fragmentation des récipients ne permet pas de préciser la typologie des vases (forme haute ou basse). Il s'agit de pots légèrement tronconiques, voire cylindriques. Leur diamètre est compris entre 15 et 25 cm à l'exception de 2 pièces au-dessus de 30 cm. Tous les récipients sont de très bonne qualité. Les pièces sont tournées et présentent de fines stries de façonnage. Les parois sont peu épaisses, les surfaces polies, noircies et parfois lustrées (**Fig. 85**). Les décors sont constitués de cannelures et de cordons parfois doubles ou triples. Une grande partie des pots n'a pas servi comme marmite (absence de suie). Il s'agit donc plutôt d'une vaisselle destinée au stockage ou à la table.



Fig. 85 – Structure 20. Ensemble de récipients en pierre ollaire.

III.5 LE MOBILIER EN VERRE : VERRE CREUX, VERRE PLAT, DÉCHETS DE PRODUCTION

Chantal Martin Pruvot

Le mobilier en verre mis au jour dans le comblement de la structure 20 comprend 444 fragments dont 418 de verre creux et 26 de verre plat[226] (**Fig. 86**). Les 418 fragments de récipients, proviennent de 78 individus, identifiés essentiellement sur la base de bords, de neufs fonds et de deux panses ornées. Le verre plat regroupe quant à lui des petits éléments

221 Martigny : Haldimann 2016 ; Argnou : Paccolat (*dir.*) à paraître.

222 Les fouilles de Sous-le Scex ont livré au total 487 fragments de récipients en pierre ollaire pour 139 d'individus, ce qui en fait le troisième corpus valaisan après Martigny (1033) et Gamsen (495) sans compter l'atelier de production de Zermatt Furi qui a livré des milliers de noyaux et de ratés de tournage. Paccolat 2012, p.63. Seul le remplissage de la structure 20 est pris en compte dans cette étude.

223 Le NMI est défini par le plus grand nombre de bords ou de fonds par type de roche.

224 Cette méthode est maintenant généralement adoptée pour l'analyse de la pierre ollaire. Voir les études récentes : Holliger-Pfeifer 1982, Siegfried-Weiss 1986, Boudry 2001, Boudry 2003, Paccolat, Moret 2007, Hänni, Lhemon 2007, Lhemon 2012, Paccolat *et al.* 2019 à paraître (monographie sur le mobilier de Gamsen).

225 Classification de A à L : Pfeifer, Serneels 1986, Mannoni *et al.* 1987.

226 Dans le cadre d'une précédente étude sur le verre de l'Antiquité tardive du Valais, une petite partie du mobilier en verre de Sion, « Sous-le-Scex est » avait été publiée (Martin 1995, p.96, Fig.3).

Forme	N	NMI	% déterminés
Verre creux	418	78	18,7%
Verre plat	26	-	-

Fig. 86 – Structure 20. Statistique des verres creux et plats.

de vitrage de forme géométrique, à l'origine insérés dans des panneaux de type vitraux.

La zone située aux alentours de la structure 20, en particulier celle qui se trouve près de trois foyers (voir **Fig. 18**, E), a aussi livré 221 fragments de verre. Non compris dans cette étude car présentant le même faciès que celui de la structure 20, ils contiennent toutefois 19 déchets de production qui témoignent de l'existence d'un atelier de verriers. Leur étude spécifique offre de nouvelles connaissances sur l'artisanat verrier sédunois.

III.5.1 LE VERRE CREUX

Le verre creux se compose de 78 individus (NMI)[227] dont l'état de conservation est particulièrement bon (**Fig. 86**). Très fragmentaire (18,7% seulement des fragments apportent des indications formelles et typologiques), il ne présente aucune irisation et ne contient pratiquement aucune bulle, filandre et impureté ; quelle que soit sa couleur, sa transparence est excellente.

Le corpus, majoritairement constitué de formes ouvertes (des coupes et des gobelets), de quelques formes fermées et de lampes, est caractéristique des contextes de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge (**Fig. 87**). Le vaisselier en verre est alors moins diversifié que celui du Haut-Empire: les récipients à boire – les gobelets et les coupelles – sont de loin les plus nombreux, et de grands plats circulaires ou ovales pour présenter les aliments, considérés comme des objets rares et luxueux, remplacent les coupes[228]. Fréquents durant les trois premiers siècles de notre ère, les cruches et les flacons tiennent un rôle secondaire, les récipients de service des liquides étant désormais essentiellement en céramique. En parallèle, les lampes en verre se développent de manière significative durant cette période.

Forme	NMI	% NMI
Formes ouvertes : coupes et gobelets	68	87,2%
Formes fermées : cruches, flacons	7	9%
Lampes (ou gobelets ?)	3	3,8%
Total	78	100%

Fig. 87 – Structure 20. Statistique formelle des verres creux.

Le mobilier de la structure 20 est également caractéristique de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge de par ses couleurs (**Fig. 88**). Plus de la moitié (56,4%) est produit dans un verre foncé, vert olive ou vert-jaune, apparu vers la fin du 4e/début du 5e siècle et prépondérant dès le milieu du 5e. Le verre bleuté à décors de fils blanc opaque (29,5%), bien représenté également dans l'ensemble sédunois, est typique des contextes de la fin du 5e et de la première moitié du 6e siècle. Ces deux teintes principales sont complétées par l'incolore verdâtre (11,5%), représentatif de la production verrière du 4e siècle. Deux couleurs, représentées chacune par un seul individu, sont encore à signaler : le bleu-vert (1,3%) est un élément résiduel du Haut-Empire et le jaune-brun (1,3%), qui ne peut être rattaché à une période de production spécifique.

Couleur	NMI	% NMI
Vert foncé	44	56,4%
Bleuté à décor de fils blanc opaque	23	29,5%
Incolore verdâtre ou vert olive pâle	9	11,5%
Bleu-vert pâle	1	1,3%
Jaune-brun	1	1,3%
Total	78	100%

Fig. 88 – Structure 20. Statistique des verres par couleur.

Les éléments de comparaison utiles à l'étude de la verrerie de la structure 20 doivent être recherchés hors du territoire de la Suisse actuelle qui n'a – à ce jour – livré aucun ensemble de verre contemporain bien daté. Les parallèles suisses disponibles sont le plus souvent isolés et proviennent de contextes datés de manière large entre le 5e et le 7e siècle ; le verre recueilli se compose de quelques bords de gobelets ou de coupes, ornés parfois de fils blanc opaque, mais dont le type précis est indéterminé. Ainsi, le site de Lausen, Bettenach (BL), occupé dès l'époque romaine, comprend une couche du début du 5e – milieu du 6e siècle livrant un petit ensemble de verres, et d'autres niveaux stratigraphiques contenant quelques récipients isolés datés jusqu'au 8e siècle[229]. Dans la *villa* de Liestal, Munzach (BL), quelques bords remontant aux 5e-7e siècles témoignent de l'occupation de certains bâtiments durant le Haut Moyen Âge[230]. Le site Jakobli-Haus (AG), dans le *castrum* du Bas-Empire de Kaiseraugst révèle quatre bords arrondis dont deux ornés de fils blanc opaque indiquant une datation entre la fin du 5e et le milieu du 6e siècle[231]. Enfin, en Suisse occidentale, sur le site du Landeron, Les Carougets (NE) un bord à lèvre arrondie pourrait remonter au 6e siècle[232]. Quoique plus tardif, le mobilier des 7e-8e siècles de l'habitat rural de Develier, Courtételle (JU) peut être encore évoqué[233]. L'étude se réfère aussi ponctuellement

227 Le nombre minimal d'individus (NMI) est un nombre pondéré ; non seulement les bords et les fonds ont été pris en considération mais également les couleurs et les décors. Quinze individus en verre creux ont également été identifiés aux alentours de la structure 20.

228 Dans la nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (VD), un grand plat de présentation des aliments a été mis au jour : Martin Pruvot 2000, pp.97-100, Fig.66/6. T261-24 (4e s. probablement).

229 Fünfschilling 2003, pp.102-103.

230 Fünfschilling, Rütti 1997, p.61, Abb.9/83 et p.52/83.

231 Fünfschilling 1996, p.195/3, 5, 6, 7, et p.167. Pour le *castrum* de Kaiseraugst, on trouvera d'autres éléments de l'Antiquité tardive dans la typologie de Sylvia Fünfschilling : Fünfschilling 2015.

232 Hofmann Rognon *et al.* 2005, pl.37/14.

233 Mazimann 2006, p.301, pl.60.

au mobilier funéraire de quelques nécropoles mérovingiennes du Plateau suisse. Bien que ce matériel soit plus tardif, il présente toutefois des formes et des décors proches du verre sédunois.
À l'étranger, les meilleurs éléments de comparaison pour l'étude du verre creux proviennent des ensembles clos datés du 5e – début du 6e siècle de Marseille (fouilles de la Bourse et du puits de la rue Bon Jésus), ainsi que de nombreux ensembles d'Italie. Plus loin géographiquement mais typologiquement et chronologiquement proche, le verre issu des fouilles de la place Camille-Jullian à Bordeaux fournit aussi de bons points de comparaison.

Signalons d'emblée que le verre creux de la structure 20 constitue un ensemble exceptionnel. À l'échelle de la Suisse, il constitue pour l'heure le premier ensemble de référence du 5e siècle provenant d'un ensemble clos bien daté. Il matérialise pour le Valais un chaînon manquant entre le mobilier en verre de prestige du Bas-Empire – une coupe gravée[234] et un gobelet à fond d'or[235] de Martigny ainsi que l'ensemble funéraire exceptionnel de Plan-Conthey[236] – et un gobelet mérovingien des 7e – 8e siècles issu d'une tombe de l'église paléochrétienne de Martigny[237].

III.5.2 FORMES ET TYPES

*Le fond bleu-vert pâle (Fig. 89 et **Pl.15**)*

Le fond **182**, dont le pied est formé de picots, peut provenir d'une forme ouverte ou fermée. Si ces picots, réalisés par pincement et étirement du verre encore chaud et malléable, ornent le plus souvent la panse de récipients, ils constituent aussi parfois des pieds, comme sur l'exemplaire sédunois ou sur un fond provenant de la *villa* de Seeb (ZH)[238]. Ce type de décor ou de pied est signalé en particulier dans les provinces du nord-est de l'Empire (Plateau suisse, nord-est de la France, Rhénanie, Belgique et Grande-Bretagne) dans des contextes de la fin du 2e et du 3e siècle ; quelques occurrences sont encore attestées au début du 4e siècle. De couleur bleu-vert pâle, le fond sédunois est à considérer comme un élément résiduel, le plus ancien parmi le verre de la structure 20.

Forme	Type	NMI	N^{os} inv.	N^{os} cat.
Récipient	indéterminé	1	892	182
Total		1		

Fig. 89 – Structure 20. Le verre bleu-vert pâle.

*Les récipients incolore verdâtre et vert olive pâle (Fig. 90 et **Pl.15**)*

Par leur teinte, leur forme et leur décor gravé, ces pièces sont caractéristiques de la production du 4e et du début du 5e siècle. Si le bord **183** et les fonds **184-186** ne fournissent pas d'éléments chronologiques plus précis, les fragments gravés **187-190** peuvent être en revanche datés de la seconde moitié du 4e – début du 5e siècle. Composé de neuf individus, ce groupe de verre incolore verdâtre ou vert olive pâle constitue 11,5% des individus NMI.
Large et épais, le fragment **183** ne peut être attribué à un type précis, plusieurs cruches étant munies d'un bord similaire orné de fils rapportés. Les types auxquels se réfère ce fragment (Isings 120/121/126/127 notamment) sont toutefois tous datés du 4e siècle et sont le plus souvent incolore verdâtre, comme le bord de Sion[239].
Les trois fonds **184-186** proviennent de gobelets tronconiques caractéristiques des contextes du 4e et du début du 5e siècle. Les modèles apodes relèvent du type Isings 106a-c, alors que le fond annulaire fait référence au type Isings 109c[240]. Les deux premiers sont incolore verdâtre, le troisième vert olive pâle ; ces couleurs sont typiques de la verrerie du Bas-Empire. Les fouilles du *castellum* de Pfyn (TG) livrent de nombreux gobelets Isings 106/109 dans des couches du 4e – début du

Forme	Type	NMI	N^{os} inv.	N^{os} cat.
Cruche de type indéterminé	Proche Is. 120/126/127	1	1461	183
Gobelets tronconiques apodes	Is. 106a-c	2	1483 1916C	184 185
Gobelets tronconiques à pied annulaire	Is. 109C AR 72	1	1439	186
Coupes et gobelets gravés		4	1158A, 1545A 1916A 1474A 1146A	187 188 189 190
Lampe à bouton terminal ou gobelet ?		1	1903A	191
Total		9		

Fig. 90 – Structure 20. Le verre incolore verdâtre et vert olive pâle.

234 Martin 1995, p.103, Fig. 2/1 ; Martin Pruvot 2015, pp.82-83, Fig.106. Coupe mise au jour dans un contexte d'habitat.

235 Wiblé 1980, pp.203-206 ; Wiblé 2008, p.32 ; Martin Pruvot 2015, p.82. Fond provenant du remplissage des latrines des thermes du forum.

236 Martin 1995, pp.106-107, Fig.4-5. Un ensemble de douze récipients en verre, datés du 4e s., a été mis au jour dans un monument funéraire renfermant deux chambres sépulcrales.

237 Wiblé 2008, p.264/449B. Gobelet mérovingien de type Feyeux 57 (Feyeux 2003).

238 Rütti 1990, pl.25/32 : fond de bol hémisphérique AR 60.3 muni de pieds à picots. On signalera également un type de gobelet différent des exemplaires de Sous-le-Scex et de Seeb, importé vraisemblablement du Proche-Orient, caractérisé par un pied formé de picots serrés : Fünfschilling 2015, AR 198, p.35.

239 Trois autres fragments incolore verdâtre récoltés en dehors de la structure 20 peuvent être rattachés à ce groupe de cruches : un fragment d'anse à trois bourrelets (86/345A), un bord orné d'un fil de verre rapporté (86/377) et un bord évasé à lèvre ourlée (86/527).

240 Fünfschilling 2015, type AR 66, p.340 (300-400/450); type AR 72, pp.351-352 (300-400).

5e siècle[241]. Plus près de Sion, six des seize individus recensés dans un niveau de la seconde moitié du 4e siècle nivelant une dépendance de la *villa* d'Argnou, Les Frisses (VS) sont des gobelets tronconiques[242].

Malgré leur petite taille, les trois individus ornés de gravures **187-189** peuvent être rattachés à des productions de la seconde moitié du 4e – début du 5e siècle. Les motifs sont réalisés en deux temps : le contour des figures est d'abord gravé par des lignes fines et longues, puis l'intérieur des figures est abrasé pour matifier le verre.

Les deux panses **187-188** à décors figurés appartiennent vraisemblablement à deux gobelets proches du type Isings 106, d'épaisseur différente. Elles ne peuvent être associées aux deux fonds apodes cités *supra*, leur couleur n'étant pas identique. Les nombreux gobelets et coupes ornés de motifs figurés selon cette technique mis au jour à Rome dans des contextes de la première moitié du 5e siècle permettent de supposer l'existence d'au moins un atelier actif dans la ville[243]. Une coupe de Martigny (VS) gravée d'une scène de chasse appartient à ce groupe et peut être considérée comme une importation du sud des Alpes[244].

Le fragment **189** gravé selon les mêmes procédés alliant gravure et abrasion est le fond d'une coupe basse (proche des types AR 55/59) richement ornée : compris dans un carré central, les motifs géométriques comportent des petits carrés encadrant des losanges dans lesquels sont inscrites des croix. Ces ornements sont attestés dans de nombreuses régions du nord des Alpes ; divers ateliers ont dû les réaliser. À Kaiseraugst (AG), plusieurs fonds de coupes portent des compositions géométriques similaires[245].

Difficile en revanche de déterminer à quel groupe de verre gravé appartient le bord à lèvre arrondie **190**. Le motif composé d'une frise de losanges encadrée par des lignes horizontales apparaît dans des compositions géométriques plus ou moins complexes, signalées dans différentes régions des provinces occidentales[246]. Sur le plan de la technique de gravure, relevons que les lignes horizontales sont faites de petits traits accolés et non d'une ligne réalisée d'un seul jet.

Le petit fragment à paroi fine et bouton terminal **191** est le fond d'un récipient tronconique pouvant être utilisé comme gobelet à boire (à l'image des gobelets campaniformes mérovingiens du type Feyeux T56)[247] ou comme lampe. Ce type de fond est signalé relativement souvent en Italie aux 5e – 6e siècles, aussi bien dans des contextes ecclésiastiques que laïques[248]. Un exemplaire similaire à celui de Sion provient notamment du temple de Cybèle à Rome, sur le Palatin, dans un dépotoir daté entre 390 et 480[249] qui livre aussi des fonds arrondis similaires aux pièces **211-212**. À Marseille, de nombreux exemplaires similaires ont été également récoltés[250]. Le fond sédunois est soufflé dans un verre incolore aujourd'hui d'aspect laiteux ; le petit bouton, grisâtre et poreux, est réalisé à l'origine dans une matière opaque, comme on peut parfois l'observer sur des gobelets (ou des lampes ?) italiens[251].

*Les récipients vert foncé (Fig. 92 et **Pl.16-17**)*

Fort de 44 individus (56,4% des individus), le groupe des récipients vert foncé (vert olive et vert-jaune) est le plus important de la structure 20. Il comprend treize récipients à lèvre coupée, vingt-cinq à lèvre arrondie et six cruches/flacons. On relèvera que le vert-jaune (**Fig. 91**) est utilisé pour souffler les récipients à lèvre coupée, alors que le vert olive (**Fig. 93**) est associé aux récipients à lèvre arrondie.

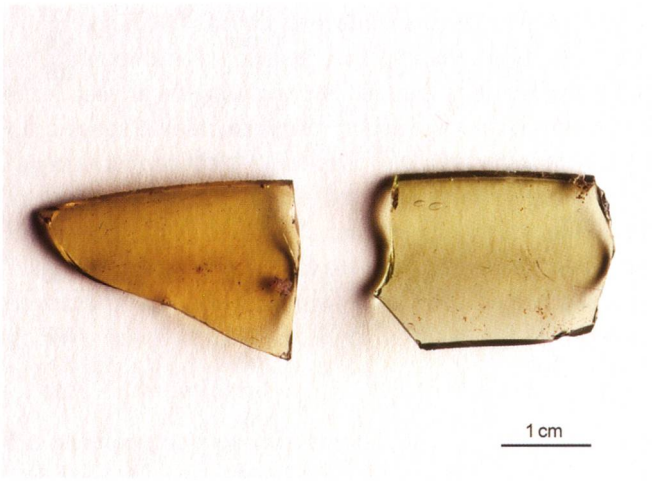


Fig. 91 – Structure 20. Bords à lèvre coupée ; verre vert foncé (à nuance vert-jaune) : cat.192 et 195.

Les coupes hémisphériques à lèvre coupée AR 59

Onze coupes hémisphériques à lèvre coupée AR 59, de couleur vert-jaune, sont identifiées[252]. Deux variantes peuvent être distinguées : la première, non ornée (AR 59.1A), est représentée par 10 individus (**192-196**). La seconde, ornée

241 Fünfschilling 2008.

242 Martin Pruvot à paraître in Paccolat (*dir.*) à paraître.

243 Saguì 1993a, pp.190-193, Fig.4/32-35 ; Saguì 2009, pp.206-208 ; Fünfschilling 2015, pp.97-100, groupe F.

244 Martin 1995, p.95, Fig. 2/1 (4e s.); Martin Pruvot 2015, p.83/Fig. 106.

245 Fünfschilling 2015, p.571, pl.27/5546-5547 et pp.97-100, Fig.119, groupe H.

246 Fünfschilling 2015, p.98/1-4 (4e – début 5e s.) et p.589, pl.45/4639 (1 – 400 apr. J.-C.). Une frise de losanges comparable se trouve également sur un bol à lèvre arrondie mis au jour dans les fouilles de la basilique du Clos du Lombarde à Narbonne : Foy 1995, pl.3/10 et p.192 (premier quart 5e s.).

247 Feyeux 2003, p.37, Fig.13/T56 et pp.140-141 (fin 5e – première moitié 6e s.).

248 Uboldi 1995, lampe type III.2, pp.118-120.

249 Sternini 1995, pp.248-249, p.277, Fig.9/106 et p.259.

250 Foy 1995, p.232, pl.14/162-167 : forme Foy 22a.

251 Un fragment de Côme est incolore avec un bouton terminal vert opaque : Nobile de Agostini 2005, pp.161-162, p.168, Fig.17/20 (contexte non daté). À Milan c'est un fond bleu, y compris le bouton qui est plus gros que sur les autres exemples cités, qui est conservé au Musée delle Civiche Raccolte Archeologiche : Roffia 1993, p.82/395, p.269/395 (non daté, provenance inconnue). Un gobelet/lampe tronconique intact, conservé au Corning Museum of Glass, donne une bonne idée de l'aspect de ces objets ; il est incolore verdâtre, orné de cabochons et d'un bouton terminal bleu foncé : Whitehouse 1997, p.214/367 (4e s. par comparaison).

252 Un bord identique a été identifié en dehors de la structure 20 (inv. 86/256).

Forme	Type	NMI	N[os] inv.	N[os] cat.
Coupes hémisphériques à lèvre coupée, non ornées	AR 59.1A	10	1884, 1961 1210B 1929, 1505 1068,1704 1353 932 907, 1210A 1634C 1409 1922	192 193 194 195 196
Coupe hémisphérique à lèvre coupée, ornée de dépressions	Is. 117 AR 59.2	1	1878, 1916B	197
Gobelet tronconique apode à lèvre coupée	Is. 106c AR 66.2	1	1744	198
Coupes tronconiques à lèvre arrondie, non ornées et ornées de côtes en relief		14	1789 1505 1916E 1539 1925A, 1154 1634B 846 1513, 1375 1158B, 1417 1964, 1676 903 1409A, 1146, 1474 1409B 1884B	199 200 201 202 203 204 205 206
Gobelets tronconiques apodes à lèvre arrondie		9	1670 1925B 1060 1903B, 1505, 1391 1604 1353A 1586	207 208 209 210
Lampes ou gobelets ? Gobelet tronconique à pied annulaire et à lèvre arrondie		1	903 1634C 1884C	211 212 213
Gobelets de type indéterminé		2	1146 2060	214 215
Cruches et flacons	Proches de Is. 120/121, 123/124, 126/127 Ind.	6	1146, 1336, 1210, 1563 885 1372 1805, 1855, 1604 1439 1975	216 217 218 219
Total		44		

Fig. 92 – Structure 20. Les récipients vert foncé.

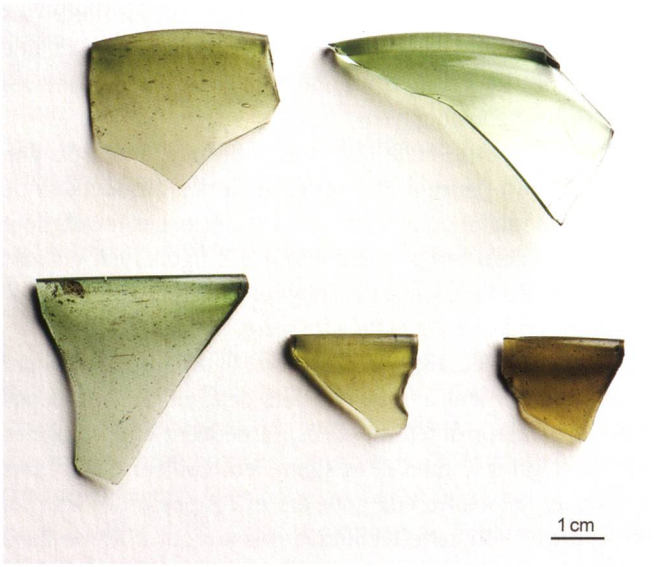


Fig. 93 – Structure 20. Bords à lèvre arrondie ; verre vert foncé (à nuance vert olive). En haut : cat.200 et 199. En bas : cat.207, 210 et 208.

de dépressions (Isings 117/AR 59.2), est illustrée par un seul individu (**197**).
Ces récipients sont fréquemment attestés à Marseille jusqu'au milieu du 5e siècle ; leur nombre diminue sensiblement vers le troisième tiers du siècle[253]. Sur le territoire suisse, les exemplaires signalés sont incolore verdâtre ou vert olive pâle et sont datés du 4e – début du 5e siècle[254].

Le gobelet tronconique Isings 106c

La panse vert olive **198**, ornée d'un décor rapporté bleu foncé, provient vraisemblablement d'un gobelet apode Isings 106c[255]. Bien que connue sur d'autres types de récipients (des cruches, des flacons et des gobelets à pied Isings 109 notamment), cette ornementation est le plus souvent associée aux gobelets Isings 106 en terre helvétique. Lorsque ces récipients sont ornés de décors rapportés, il s'agit en général de pastilles de couleur, plus rarement de fils. Le décor en frise de losanges ou d'épis similaire à la pièce sédunoise est rare. Deux exemples proches sont toutefois signalés dans le *castellum* de Pfyn (TG)[256] et à Marseille, sur le site de la Bourse[257]. Les décors de couleur sur les gobelets vert olive apparaissent vers la fin du 4e ou au début du 5e siècle ; ils sont fréquents durant la première moitié du 5e siècle, comme l'indiquent

253 Foy 1998, sondage 10, période 2 (second quart 5e s.), pp.165-166, Fig.137/256-259 (coupes sans dépressions) ; sondage 10, période 3 (fin 5e – début 6e s.), p.168, Fig.139/274-275 (coupes sans dépressions) et p.373.

254 Martigny (VS) : Martin 1995, p.103, Fig.1/8-9 (incolore bleuté ou verdâtre). Pfyn (TG) : Fünfschilling 2008, pl.54/2907-2914 (sans dépression) ; pl.54/2916-2925 (avec dépressions), verre verdâtre et vert olive pâle (4e – début 5e s.).

255 Deux fonds apodes, vert olive, de gobelets Isings 106 ont été mis au jour à l'extérieur de la structure 20 (inv. 86/180 et 290).

256 Fünfschilling 2008, p.275, pl.59/3111-3113 (occupation du *castellum* : 4e - début 5e s., pp.250-251).

257 Foy 1998, p.166, Fig.137/253 (2e quart du 5e s., sondage 10, période 2) ; Foy 1995, p.200/83 (5e s.).

aussi bien les trouvailles provençales[258] que nord-italiques[259]. Diffusés dans l'ensemble du monde romain, ils sont vraisemblablement produits dans de nombreux ateliers.

Les coupes tronconiques à lèvre arrondie

Les coupes tronconiques vert olive à lèvre arrondie composent un groupe de 14 individus (**199-204**)[260] auquel on associe le fond **205** : il porte la marque du pontil témoignant de la reprise probable du récipient pour rebrûler et arrondir son bord.
Les coupes tronconiques vert olive apparaissent vers la fin du 4e – début du 5e siècle ; elles dérivent des coupes hémisphériques à lèvre coupée AR 59, produites au 4e siècle en verre incolore verdâtre[261]. Outre l'évolution chromatique relevée, on observe entre le 4e et le 5e siècle une évolution formelle et technique : les coupes sont élargies, deviennent tronconiques et sont munies d'une lèvre arrondie. Présent dans les assemblages jusque vers la fin du 5e siècle, ce type est progressivement supplanté par une forme identique mais soufflée en verre clair, bleuté ou verdâtre, et ornée de fils blanc opaque, également attestée par plusieurs exemplaires dans le comblement de la structure 20 (voir *infra*).
Les coupes tronconiques vert olive à lèvre arrondie sont particulièrement nombreuses dans l'ensemble de Sion en comparaison des assemblages provençaux et nord-italiques. Elles sont en effet rares à Marseille[262] et inconnues des publications italiennes consultées.

Les gobelets tronconiques apodes à lèvre arrondie (ou des lampes ?)

Les gobelets tronconiques apodes à lèvre arrondie du type AR 196[263], soufflés en verre vert olive, sont représentés par neuf individus (**207-212**)[264]. Ils dérivent des gobelets de même profil mais à lèvre coupée (Isings 106), produits en verre incolore verdâtre au 4e siècle et au début du siècle suivant. Les modèles vert foncé à lèvre arrondie sont quant à eux réalisés durant l'ensemble du 5e siècle et se différencient de leurs prédécesseurs également par des fonds plus étroits, voire parfois arrondis (**211-212**), les empêchant de tenir en position verticale. Fréquents à Marseille[265] comme en Italie[266], on ne sait d'ailleurs si ces récipients sont des gobelets proches des *Sturzbecher* mérovingiens ou des lampes, ces fonds n'étant jamais retrouvés en association avec des éléments de suspension prouvant leur utilisation comme luminaires. Un récipient découvert dans l'église funéraire de Sion, « Sous-le-Scex » située quelques centaines de mètres à l'ouest de la structure 20 offre un autre parallèle pour les pièces **211-212** ; sa forme caractéristique permet de l'interpréter comme une lampe. Bien que plus épais, son fond présente la même forme que ceux de la structure 20[267].
En Italie, les bords de gobelets/lampes vert foncé à lèvre arrondie sont les fragments les plus fréquents dans les assemblages de la première moitié du 5e siècle[268] ; en Suisse, quelques occurrences seulement sont signalées, notamment à Kaiseraugst[269].

Le gobelet tronconique à pied annulaire

Le pied annulaire replié **213** correspond vraisemblablement à un gobelet tronconique à lèvre arrondie, proche du type Isings 109a/b[270]. Comme l'ensemble des récipients vert foncé précédents, ces gobelets sont produits au 4e siècle déjà mais dans une teinte incolore verdâtre, et sont munis d'un bord coupé[271]. À Marseille, les modèles vert foncé sont signalés tout au long du 5e siècle avec une prédominance durant la première moitié du siècle. Dans les assemblages de la fin du 5e – début du 6e siècle, ils côtoient encore les verres à fils blanc opaque dont de nombreux exemplaires sont aussi présents dans la structure 20 (voir *infra*)[272]. En Suisse, quelques gobelets Isings 109a/b vert foncé sont signalés dans le *castellum* de Pfyn (TG)[273].

Les récipients de type indéterminé

Les deux bords à lèvre arrondie **214-215** ne peuvent être attribués à un type précis. Le premier présente un fil de verre de même couleur que le récipient : disposé grossièrement sur le bord, il reflète peut-être une maladresse du verrier. L'extrême finesse du second bord est à relever.

258 Foy 1995, forme 13, pp.198-199 ; Foy 1998, pp.165-169, sondage 10, période 2 (second quart du 5e s.).

259 Par exemple à Milan : Senna Chiesa (*dir.*) 1990, p.399 (fin 4e s.). Sur le site de Pava (Sienne) : Rubegni 2015, p.36, p.38, pl.II/1-3 (fin 4e – début 5e s.). À Aquilée : Calvi 1968, pl.26/4-5, pp.169-172 (4e s. par comparaison). À Sevegliano (Province de Udine) : Buora 1998, pp.168-169 (au plus tard début 5e s.).

260 Aux alentours de la structure 20, quatre bords de coupes tronconiques à lèvre arrondie, vert foncé, ont été reconnus (86/533, 86/567, 86/673, 86/702).

261 Fünfschilling 2015, pp.329-330, AR 192.

262 Un exemplaire vert olive est signalé dans le puits de la rue Bon-Jésus, contexte 12 (dernier tiers 5e s.) : Foy 2008, p.245, Fig.205/371 et p.249.

263 Fünfschilling 2015, p.349.

264 Un bord de gobelet vert olive à bord arrondi a été identifié en dehors de la structure 20 (86/451).

265 Foy 1995, p.232, pl.14/168-171b.

266 Voir par exemple les trouvailles du Monastère de Santa Giulia à Brescia (Uboldi 1999, p.292, p.639, pl.CXXIII/6 et p.293, p.640, pl.CXXIV/1, 5e s.) et celles de la Crypta Balbi, à Rome (Sternini 1995, pp.258-259, Fig.9/107, 390-480). Dans la typologie des lampes de M. Uboldi, ces fonds correspondent au type II.2 : Uboldi 1995, pp.111, 113-115.

267 Antonini 2002, p.221, Abb.102 ; Fünfschilling 2015, p.169, Abb.229/14.

268 Sternini 1995, pp.247-248, Fig.8-9 et pp.258-259, Fig.17/16 ; Sagui 1993a, pp.187-191.

269 Fünfschilling 2015, p.349, AR 196, le n°1583 est vert olive (contextes mélangés : Antiquité tardive, Haut Moyen Âge et Epoque moderne).

270 Un second pied de ce type a été mis au jour aux abords de la structure 20 (inv. 86/782).

271 Fünfschilling 2015, AR70/71, Isings 109a/b, pp.349-351 (300-400/450 environ).

272 Foy 1995, forme 14, p.200, pl.10/95-97 ; Foy 1998, pp.373-374.

273 Fünfschilling 2008, pl.61/3211 et 3213 (4e – début 5e s.).

Les cruches et les flacons

La faible représentation des formes fermées dans la structure 20 correspond bien au faciès du vaisselier en verre de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge. Huit cruches ou flacons seulement sont identifiés dont sept sont vert olive. Quatre bords (dont deux sont illustrés, **216-217**), ornés de fils de verre rapportés plus ou moins épais, proviennent soit de cruches ovoïdes à pied annulaire (proches des types Isings 120/121 ou 123/124) soit de cruches cylindriques apodes (proches des types Isings 126/127), toutes produites au 4e siècle dans des matières incolore verdâtre. Leur production se poursuit au 5e siècle mais en vert foncé. Les découvertes aussi bien italiennes[274] que provençales[275] illustrent particulièrement bien cette évolution chromatique.
L'embouchure **218** provient soit d'un flacon soit d'une cruche. Les bords de ce type, évasés et ourlés, sont fréquents dans les contextes de l'Antiquité tardive et n'apportent pas de précisions chronologiques.

Le fragment **219** révèle une forme fermée, ornée d'un anneau interne visible en transparence (**Fig. 94**). Il s'agit vraisemblablement d'un flacon globulaire à embouchure en entonnoir dont la panse porte souvent ce décor. Il se rencontre en Italie dans des contextes du 6e – 7e siècle[276] et en Slovénie ; cette dernière livre de meilleurs parallèles datés de l'époque romaine tardive pour la pièce sédunoise[277]. Ce décor interne demeure inconnu dans les publications du nord des Alpes.

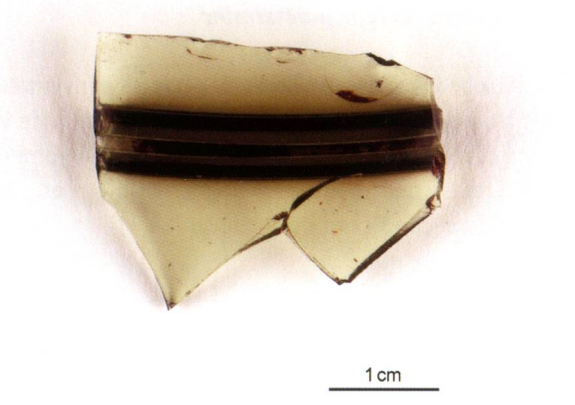


Fig. 94 – Structure 20. Fragment de panse ornée d'un anneau interne ; verre vert foncé (à nuance vert olive) : cat.219.

Un bord jaune-brun (Fig. 95 et ***Pl.17****)*

Le bord **220** est l'unique élément jaune-brun de la structure 20. Sa matière, qui contient de nombreuses bulles et des filandres, est de qualité différente des autres verres (**Fig. 96**). On relèvera qu'en Italie, au 5e siècle, cette couleur est aussi commune que le vert foncé[278].

Forme	Type	NMI	N^{os} inv.	N^{os} cat.
Récipient	indéterminé	1	1158B	220
Total		1		

Fig. 95 – Structure 20. Le verre jaune-brun.



Fig. 96 – Structure 20. Bord à lèvre arrondie ; verre jaune-brun : cat.220.

*Les verres à décors de fils blanc opaque (***Fig. 97** *et* ***Pl.18****)*

La vaisselle de couleur claire à reflets bleutés ou verdâtres et à décors de fils blanc opaque est attestée dans pratiquement toutes les provinces occidentales de l'Empire romain. La Provence, en particulier Marseille[279], la région aquitaine[280] ainsi que le quart nord-est de la France[281], la Rhénanie[282] et la Belgique[283] livrent des ensembles de référence établissant des typo-chronologies régionales. C'est vers la fin du 5e – début du 6e siècle que cette vaisselle apparaît et supplante petit à petit les récipients vert foncé, dont de nombreux exemplaires sont également issus de la structure 20 (voir *supra*). Au nord des Alpes, sa période de plus grande diffusion se situe durant le premier tiers du 6e siècle et sa disparition peut être placée vers le milieu du siècle. Bien que composée essentiellement de coupes et de gobelets, elle comprend

274 Sternini 1995, p.260, Fig.11/119-120 et Fig.18/27-28 ; Saguì 1993b, p.121, Fig.7/ 39-42.

275 Foy 1995, p.198, forme 12, pl.22.

276 Sternini 1995, Fig.20/56 et p.262 ; Uboldi 1999, pl.CXXIX/13-14 et p.300 ; Uboldi 2000, pp.208-209, Fig.2/11-12.

277 Milavec 2015, pl.1/13 et p.279.

278 Sternini 1995, p.258.

279 Foy 1998, pp.373-375.

280 Foy 2012, pp.348-352.

281 Feyeux 2003.

282 Koch 1987, pp.73-79.

283 Alenus-Lecerf 1995, pp.57-84.

Forme	Type	NMI	N^{os} inv.	N^{os} cat.
Coupes tronconiques à lèvre arrondie et décors de fils blanc opaque	Foy 21a Feyeux 81	15	1345, 294, 907, 1634B	221
			903A	222
			1841A, 1367, 1454	223
			853B	224
			1916D	225
			1916B	226
			1622	
			1505A	
			1388	
			1353B	
			1321	
			876	
			1922, 1903	
			1545	
			1353B	
Gobelets tronconiques apodes, à lèvre arrondie et décors de fils blanc opaque	Feyeux 51	8	1563	227
			1964	228
			853A	229
			1709A	230
			1841B, 1367, 1454	231
			907, 903, 1097	
			1146	
			1709B	
Total		23		

Fig. 97 – Structure 20. Les verres à décor de fils blanc opaque.

aussi d'autres formes, notamment des cornes à boire et des flacons, et plus tardivement des verres à pied. La présence de cette vaisselle dans des contextes du Haut Moyen Âge constitue un bon marqueur chronologique. En Italie, les verres à fils opaques suivent un développement quelque peu différent : les premières formes apparaissent au début du 6^{e} siècle et sont presque exclusivement des verres à pied. Les coupes et les récipients similaires aux exemplaires sédunois **221-231** sont rares en Italie[284].

Les fils blanc opaque se distinguent des autres fils rapportés par leur couleur et surtout par leur mise en œuvre. Ils sont appliqués lorsque le récipient est encore chaud et s'incrustent dans le verre de manière à ne former aucun relief en surface. Plus fragiles que le récipient, les fils blanc opaque se sont souvent désagrégés au fil du temps, mais leur présence reste la plupart du temps visible en négatif sur la surface du verre.

Dans la structure 20, la vaisselle ornée de fils blanc opaque est bien représentée avec 23 individus (29,5% des individus), dont 15 coupes et 8 gobelets[285]. À noter encore que la matière utilisée pour souffler ces récipients très fins est d'excellente qualité (**Fig. 98**).

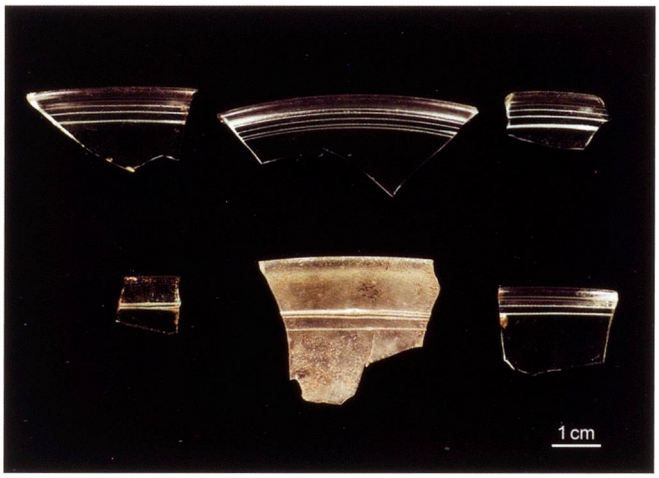


Fig. 98 – Structure 20. Bords à lèvre arrondie ; verre incolore bleuté orné de fils blanc opaque. En haut : cat.229, 221, 223. En bas : cat.224, 227, 230.

Les coupes tronconiques à lèvre arrondie Foy 21a, Feyeux T81

Les coupes tronconiques à lèvre arrondie forment un groupe de quinze individus (**221-226**) dont quatorze sont bleutés et un seul (**225**) verdâtre. Elles sont ornées de fils blanc opaque disposés horizontalement et, dans un cas seulement, en guirlande ou en arcade (**226**). Trois bords de petite taille ne portant pas de décor proviennent de coupes dont la partie basse de la panse uniquement est ornée ou de coupes non ornées, peu fréquentes mais signalées sur d'autres sites[286].

Sur le territoire de la Suisse actuelle, les coupes à fils blanc opaque sont rares. Dans le nord du pays, à Bâle et dans les environs, quelques exemplaires sont signalés sur le site de Lausen, Bettenach (BL)[287] et dans la *villa* de Liestal, Münzach (BL)[288]. Quelques occurrences plus tardives sont documentées dans les nécropoles de Bâle, Kleinhüningen[289] et Bernerring[290]. En Suisse occidentale, hormis les fragments sédunois, des coupes ont été mises au jour à Genève, dans les fouilles du temple Saint-Gervais et de la cathédrale Saint-Pierre[291].

Les gobelets à lèvre arrondie

Huit bords bleutés (**227-231**) portant un décor de fils horizontaux blanc opaque appartiennent à des gobelets dont la partie inférieure demeure inconnue, aucun fond n'ayant été mis au jour dans la structure 20. On reconstitue toutefois plus volontiers des gobelets tronconiques apodes (Feyeux

284 Signalons la présence de coupes à bord arrondi de teinte claire, non ornées, à Casteggio (province de Pavie) : Maccabruni *et al.* 2004, pp.214-215/322-323 (5^{e} – 6^{e} s. par comparaison).

285 Aux alentours de la structure 20, quatre bords ornés de fils blanc opaque ont été reconnus (86/294, 86/426, 86/682, 86/843).

286 Feyeux 2003, pp.165-166, type T81.0.

287 Fünfschilling 2003, p.103, Fig.3/1-2 (5^{e} – milieu 6^{e} s.).

288 Fünfschilling, Rütti 1997, p.61, Fig.9/83 (5^{e} – 7^{e} s.).

289 Giesler-Müller 1992, pl.22, tombe 111/5 ; pl.120, tombe 120/8.

290 Martin 1976 : p.285, tombe 33/11, coupe ornée de fils émaillés horizontaux ; p.301, tombe 39/11, coupe non ornée ; p.136 (540-580).

291 Le mobilier en verre du temple Saint-Gervais est en cours d'étude ; celui de la cathédrale Saint-Pierre n'est pour l'heure pas étudié.

T51) que des gobelets campaniformes à bouton terminal (Foy 21c, Feyeux T56) ou carénés (Feyeux T52/53), caractéristiques des contextes du 6e siècle, puisqu'aucune catégorie de mobilier de la structure 20 n'a livré de marqueurs chronologiques de ce siècle.
Les gobelets à décors de fils blanc opaque – dont les fonds ne sont la plupart du temps pas connus – sont fréquents en Provence, à Marseille en particulier[292], en région aquitaine[293] ainsi que dans le quart nord-est de la France[294]. Les occurrences suisses ne sont pas nombreuses : quelques exemplaires sont attestés à Lausen, Bettenach (BL)[295], Kaiseraugst (AG)[296] et Liestal, Munzach (BL)[297]. Quoique plus tardif que le verre sédunois étudié ici, un gobelet campaniforme à bouton terminal presque entier, mis au jour dans la nécropole mérovingienne de Riaz, Tronche-Bélon (FR), est intéressant à signaler[298].

III.5.3 CHRONOLOGIE DU VERRE CREUX

Sur la base du verre creux, le comblement de la structure 20 peut être situé entre le second quart et la fin du 5e – début du 6e siècle. La présence discrète de récipients caractéristiques du 4e et du début du 5e siècle, comme les gobelets tronconiques Isings 106/109 (**184-186**), les cruches Isings 120/126/127 (**183**) et les verres gravés (**187-190**), tous soufflés en verre incolore verdâtre, ainsi que la prépondérance du verre vert foncé (**192-219**) et des lèvres arrondies (**199-215**) constituent de bons marqueurs chronologiques permettant d'affirmer qu'une grande majorité des récipients a été produite juste avant le milieu du 5e siècle. À l'inverse, les 23 individus bleutés ornés de fils blanc opaque (**221-231**) forment un excellent *terminus post quem* indiquant que le dépôt des verres n'a pu avoir lieu avant la fin du 5e – début du 6e siècle. Cette date de clôture de l'ensemble est confirmée par l'absence de marqueurs chronologiques du 6e siècle, comme les gobelets carénés de tradition mérovingienne (type Feyeux T52/53) ou les verres à pied (type Foy 23).

III.5.4 AIRES DE PRODUCTION DU VERRE CREUX

Si de nombreuses publications permettent de suivre la diffusion du verre à travers plusieurs régions limitrophes du Valais, en Italie septentrionale, sur les côtes de l'Adriatique, sur le Plateau suisse et dans la région rhénane, la circulation du verre jusqu'à Marseille – qui fournit d'excellents points de comparaison pour l'ensemble sédunois – est plus difficile à appréhender. En effet, les découvertes de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Âge le long de l'axe rhodanien, notamment à Lyon et à Genève, étant inédites, la carte de répartition du verre pour cette période est encore incomplète. C'est donc à titre d'hypothèse que sont présentées quelques pistes de réflexion, illustrant l'état actuel de la recherche non des ateliers mais d'éventuelles aires de production, desquelles le verre de la structure 20 pourrait être issu.
Les coupes et les gobelets vert foncé à lèvre arrondie, qui forment le groupe le plus important de l'ensemble sédunois, sont peut-être des importations d'Italie où ces récipients, en particulier les gobelets, forment la majorité du mobilier du 5e siècle[299]. Une provenance de France méridionale par l'axe rhodanien n'est pas privilégiée. En effet, bien que les gobelets et les coupes à bord arrondi soient représentés dans cette région, ils sont toutefois moins nombreux que les récipients à lèvres coupées, prépondérants durant l'ensemble du 5e siècle[300]. Des importations du nord du Plateau suisse ou de la région rhénane sont quant à elles à exclure, les gobelets et les coupes vert foncé à bord arrondi n'y étant que très peu signalés[301].
Les cinq cruches vert foncé ornées de fils rapportés (**216-218**) pourraient aussi constituer des importations italiennes, puisque ces récipients sont bien représentés dans la péninsule, dans des contextes du milieu du 5e siècle. Sur le Plateau suisse, les cruches sont plutôt rares dans les ensembles de l'Antiquité tardive ; elles sont ainsi absentes du mobilier en verre de Lausen, Bettenach (BL), daté entre le 5e et le milieu du 6e siècle[302]. Le flacon orné d'un anneau interne **219** semble être également issu d'un atelier du sud des Alpes, les seuls parallèles rencontrés dans la littérature archéologique provenant d'Italie ou de Slovénie.
Une aire de production des gobelets et des coupes à décor de fils blanc opaque peut être envisagée en Provence où les occurrences sont nombreuses. Ces verres ont peut-être transité par l'axe rhodanien avec des amphores, de la sigillée africaine et des dérivées de sigillées paléochrétiennes.

III.5.5 LE VERRE PLAT
(FIG. 99 ET PL.18)

Outre les nombreux verres creux, la structure 20 a livré également 26 fragments de verre plat (**232-235**) formant de petits éléments géométriques, probablement des rectangles, à l'origine sertis dans des panneaux mosaïqués de type vitrail.

292 Foy 1998, sondage 10, p.168/287-291 (fin 5e – début 6e s.).
293 À Bordeaux : Foy 2012, p.358, pl.3/40-44 (première moitié 6e s.).
294 Feyeux 2003, type T51, pl.19-20.
295 Fünfschilling 2003, p.102, Fig.4 et 8 et p.103, Fig.2/1 (début 5e – milieu 6e s.).
296 Fünfschilling 1996, p.195, Fig.20/6-7 (5e s. par comparaison).
297 Fünfschilling, Rütti 1997, p.61, Fig.9/83 (5e – 7e s.).
298 Graenert 2017, pl.98/T58, p.270/T58, pp.142-145 (550-570/580).
299 Sternini 1995, pp.247-248, Fig.8-9 et pp.258-259, Fig.17/16. Dans les fouilles de la Crypta Balbi, à Rome, les gobelets vert foncé à lèvre arrondie constituent le type le plus fréquent dans les niveaux de la première moitié du 5e s. : Saguì 1993a, pp.187-191.
300 Foy 2012, p.349.
301 Fünfschilling 2015, pp.329-330.
302 Fünfschilling 2003.

Couleur	Nombre de fragments
Vert olive	20
Vert-jaune	2
Verdâtre	4
Total	26

Fig. 99 – Structure 20. Le verre plat.

Les couleurs représentées dans ce modeste ensemble sont des dégradés de verts : vert olive, vert-jaune et verdâtre[303]. Les fragments étant pour la plupart de petites dimensions, leur technique de fabrication n'est pas facilement identifiable : certains semblent coulés et étirés, d'autres soufflés. Les éléments coulés et étirés se composent d'une surface mate avec des ondulations, et d'une surface brillante et lisse[304] ; leur épaisseur varie entre 1,5 et 1,8 mm. Un fragment incolore verdâtre peut être rattaché à cette production (**Fig. 100**, **232**).
La technique du verre soufflé en cylindre paraît être mieux représentée : elle est probablement mise en œuvre pour les éléments vert olive (**Fig. 101**, **233-234**) et vert-jaune (**235**) dont les deux surfaces sont lisses, brillantes et comprennent de longues bulles parallèles[305]. D'une épaisseur comprise entre 1 et 1,5 mm, ils sont plus fins que les éléments coulés et étirés. Les pièces vert olive contiennent de nombreuses bulles allongées qui créent un aspect translucide, alors que le vert-jaune est au contraire très pur et présente une excellente transparence.
Après avoir été découpées au fer chaud, certaines pièces ont été reprises à la pince à gruger pour être redimensionnées (**232**). On ne sait sur quel support les éléments découpés étaient insérés : dans des résilles de plomb, sur des supports en bois ou en stuc. Une trentaine de mètres à l'est de la structure 20 se trouve un atelier métallurgique dont la relation stratigraphique avec les structures environnantes est indéterminée[306]. L'absence de baguettes de plomb pouvant sertir des éléments de vitraux ne permet pas de relier l'atelier avec la fabrication de panneaux mosaïqués vitrés.
Les relations stratigraphiques entre la zone de l'église funéraire et celle de la structure 20, ne pouvant être clairement établies, les fragments de verre plat étudiés ne peuvent être rapprochés de ceux de l'église du 5e – 6e siècle, publiés à

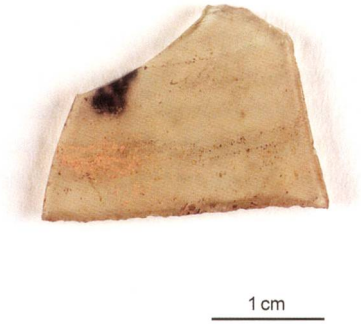


Fig. 100 – Structure 20. Fragment de verre plat coulé-étiré, dont un côté (en bas) a été repris à la pince à gruger ; verre incolore verdâtre : cat.232.



Fig. 101 – Structure 20. Fragments de verre plat vraisemblablement soufflé en cylindre. A gauche : verre vert olive contenant de nombreuses bulles allongées (cat.233-234). A droite, verre vert-jaune (cat.235).

plusieurs reprises et bien connus des spécialistes[307]. Plusieurs arguments incitent même à différencier les deux ensembles. Bien que les couleurs soient proches, elles ne sont pas identiques et ne sont pas présentes dans les mêmes proportions ; le vert olive domine dans la structure 20, alors que le bleu foncé et le bleu clair sont largement majoritaires dans l'église[308]. Du point de vue des techniques de fabrication aussi, les tendances sont inversées : le verre soufflé domine dans la structure 20, alors que la prépondérance du verre coulé et étiré dans l'église est évidente[309]. Si le verre plat de la structure 20 ne semble pas provenir de l'église du 5e – 6e siècle, on ne sait à quel autre édifice du site de « Sous-le-Scex » le rattacher.

303 Signalons que la zone située aux alentours immédiats de la structure 20 a livré onze fragments de verre plat et que la zone des mausolées en a livré un seul. Les couleurs représentées dans ce matériel hors structure 20 sont quelque peu différentes. Si on trouve également quatre fragments vert olive, on trouve aussi un fragment bleu clair, deux fragments bleu-vert (correspondant à deux éléments de vitres du Haut-Empire, redimensionnés à la pince à gruger), un fragment bleu clair marbré de rouge-brun opaque et quatre fragments incolores.

304 Des caractéristiques similaires ont été observées sur les éléments de vitrage de l'église funéraire paléochrétienne de Sous-le-Scex : Kessler *et al.* 2005, pp.7-8, Fig.8 ; Wolf *et al.* 2005, pp.373-375.

305 Cette technique de fabrication du verre plat est présente également parmi le mobilier de l'église funéraire : Kessler *et al.* 2005, pp.7-8, Fig.8 ; Wolf *et al.* 2005, pp.373-375. Pour une description des techniques de fabrication du verre à vitre d'époque romaine et du Haut Moyen Âge, voir également : Fontaine, Foy 2005, pp.19-21

306 Voir *infra*, étude de B. Beck, chap.IV.

307 Antonini 2002, pp.80-81 ; Wolf *et al.* 2005.

308 Wolf *et al.* 2005, p.371. Dans l'église, le jaune est également bien représenté.

309 Wolf *et al.* 2005, pp.373-375.

III.5.6 LES DÉCHETS DE PRODUCTION (HORS STRUCTURE 20) (PL.18)

A l'extérieur de la structure 20, dans un périmètre de 4 m environ autour des foyers du secteur de « Sous-le-Scex est » (voir **Fig. 18**, E), dix-neuf déchets de production témoignent de l'existence d'un atelier de verriers secondaire[310]. Il s'agit de seize petits blocs de verre brut, d'une goutte et de deux mors (éléments issus de la canne à souffler). Les blocs de verre brut (**238**), dont quinze sont vert foncé (**Fig. 102**) et un est vert clair (**Fig. 103**), se reconnaissent à travers des détails caractéristiques : une matière limpide, sans impuretés, des bords coupés à vif et des surfaces lisses portant des marques de cassures ou d'ondulations indiquant qu'ils ont été débités dans des blocs plus grands[311]. Relevons également la présence de deux fragments légèrement chauffés, collés l'un à l'autre, qui ne portent par ailleurs pas de marques de creuset (**Fig. 104**). La goutte vert foncé **236** se compose d'une surface bombée et d'une surface plate, granuleuse, indiquant qu'elle a coulé sur un plan de travail irrégulier (**Fig. 105**). Les deux mors sont quant à eux verdâtres ; le plus grand (**237**) porte des dépôts noirâtres provenant de la canne à souffler (**Fig. 106**).

Type fréquent dans l'ensemble des provinces romaines occidentales, un petit bord de coupe à marli horizontal rouge opaque AR 109.2 (**Fig. 107**), mis au jour à proximité des déchets de production, présente des traces de découpe à la pince à gruger ce qui rend probable son emploi dans l'atelier de verriers[312]. La pratique consistant à réutiliser du verre opaque, habituellement sous la forme de tesselles de mosaïque, pour teinter du verre brut est attestée tant par les découvertes archéologiques que par les analyses chimiques[313]. Il n'est pas exclu que du verre opaque provenant d'anciens récipients récupérés ait connu le même emploi.

Dans le cadre de l'étude du vitrage de l'église funéraire de « Sous-le-Scex » effectuée au début des années 2000, des analyses physico-chimiques ont porté sur 40 échantillons de verre plat provenant de l'église du 5e – 6e siècle ainsi que sur



Fig. 102 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Déchet de production. Fragment de verre brut à bords tranchants (cat.238), présentant des cassures nettes sur une face et des ondulations sur l'autre face ; verre vert olive foncé.



Fig. 103 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Déchet de production. Fragment de verre brut à bords tranchants, présentant des cassures nettes ; verre vert clair (inv. SSE 86/793).



Fig. 104 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Déchet de production. Deux fragments de verre brut partiellement réchauffés, collés l'un à l'autre ; verre vert olive foncé (inv. SSE 86/455).



Fig. 105 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Déchet de production. Coulure de verre en forme de goutte (cat.236) ; verre vert foncé (vert olive). La surface en contact avec le plan de travail est plate et granuleuse (à droite).

[310] Durant l'Antiquité tardive, comme au Haut-Empire d'ailleurs, le verre brut était produit dans des ateliers primaires situés en Méditerranée orientale. Il était acheminé sous forme de blocs dans des ateliers secondaires, y compris en Occident, où il était concassé, fondu et transformé en produits finis.

[311] Amrein 2001, pp.18-19.

[312] Fünfschilling 2015, AR 109.2, pp.387-388 (type produit entre le 2e et la première moitié du 3e s. surtout). Signalons que le verre rouge opaque n'est pas rare à l'époque romaine, mais il n'est pas non plus fréquent.

[313] Wolf *et al.* 2005, pp.369-371.



Fig. 106 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Déchets de production. Deux fragments de mors (cat.237 et inv. SSE 86/749), dont celui à gauche porte des dépôts métalliques provenant de la canne à souffler ; verre incolore verdâtre (bien qu'il apparaisse jaunâtre sur le cliché).

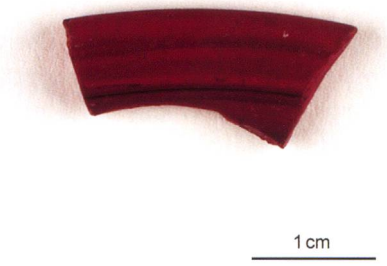


Fig. 107 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Bord de coupe à marli horizontal AR 109.2 découpé à la pince à gruger ; verre rouge opaque utilisé pour colorer du verre ? (Inv. SSE86-602).

deux des blocs de verre brut et la goutte décrits *supra*[314]. Les résultats révèlent que si ces verres sont tous à base de silice, de soude (du natron d'Egypte) et de calcium, deux groupes se distinguent. Le verre utilisé pour la fabrication du verre plat de l'église appartient au groupe Levantine I identifié par I. C. Freestone, Y. Gorin-Rosen et M. J. Hughes, produit sur la côte syro-palestinienne entre le 4e et le 7e siècle[315] ; il est importé en grande quantité dans les ateliers secondaires occidentaux. Quant au verre composant les déchets de production mis au jour aux alentours de la structure 20, il contient plus de fer, de manganèse, de titane et moins de calcium ; il ne peut donc être assimilé au groupe Levantine I, même s'il provient probablement du Proche-Orient, et n'a donc pu servir à la production des vitrages de l'église. De nouvelles analyses seraient judicieuses afin de compléter nos connaissances sur l'utilisation du verre de « Sous-le-Scex est » et de déterminer si les récipients et le verre plat sont fabriqués à partir du verre brut recueilli, si les mors sont impliqués dans la fabrication des récipients et si la coupe rouge opaque a bien été utilisée pour teinter du verre.

Les déchets de production mis au jour dans le secteur de « Sous-le-Scex est » témoignent de la présence d'un atelier de verriers qui devait se trouver à proximité du site, mais qui n'est pas localisé. Les foyers dégagés dans la zone ne présentent pas d'éléments vitrifiés et ne correspondent pas structurellement à la substructure de fours de verriers ; ils ont vraisemblablement servi à d'autres activités artisanales liées au feu. La date de fonctionnement de cet atelier est inconnue. Les récipients à décor de fils blanc opaque retrouvés avec les déchets de production indiquent que le remblai dans lequel ils ont été récoltés n'a pas pu être mis en place avant la fin du 5e – début du 6e siècle.
Si les attestations d'ateliers de verriers de cette période sont relativement fréquentes[316], leur production est rarement déterminée, comme à « Sous-le-Scex est ». Les nouvelles analyses physico-chimiques souhaitées pourraient fournir des informations aussi bien sur la production que sur la datation de l'atelier.

L'importation de verre brut à Sion constitue un témoignage supplémentaire de la persistance des voies de communication et de la vigueur des échanges commerciaux entre le Valais et le Proche-Orient durant l'Antiquité tardive, en particulier dans le domaine de l'artisanat du verre. Rappelons ainsi la présence de la vaisselle en verre de prestige mise au jour dans le mausolée funéraire du 4e siècle de Plan-Conthey : ces deux ensembles témoignent non seulement de l'importation du Proche-Orient de la matière brute, mais aussi des produits finis, pourtant fragiles.

[314] Kessler *et al.* 2005, p.7 ; Wolf *et al.* 2005, p.365.

[315] Freestone *et al.* 2000, pp.65-85.

[316] Pour l'Antiquité tardive, des témoignages d'artisanat du verre peuvent être signalés par exemple à Marseille, en Arles (Foy 2008), à Bordeaux (Foy 2012, pp.352-354), en Italie (Sternini 1995, pp.267-268).

III.6 DIE TIERKNOCHEN

Barbara Stopp

Das mit 5665 Fragmenten recht umfangreiche Tierknochenmaterial aus « Sous-le-Scex » Struktur 20 ist wegen seiner Datierung in die Spätantike speziell interessant, weil aus dieser Epoche bisher kaum archäozoologische Funde aus der Schweiz untersucht und publiziert sind. Mit der Untersuchung dieses Materials wird daher nicht nur ein Beitrag zur Geschichte des Wallis geliefert, sondern auch zur Erforschung dieses Zeitabschnitts.

III.6.1 KNOCHENERHALTUNG

Das Material aus der Eintiefung lässt sich stratigraphisch nicht weiter unterteilen und wird im folgenden als eine Einheit ausgewertet. Das Knochenmaterial ist mehrheitlich gut erhalten, es finden sich auch kaum Verrundungen der Bruchkanten. Nur ca. 2% des Knochenmaterials weisen Verbissspuren auf, hauptsächlich von Hunden. In einem Falle, am Oberarmknochen eines jungen Huhnes, könnte es sich auch um menschliche Bissspuren handeln. Ebenfalls ca. 2% des Tierknochenmaterials sind verbrannt, es handelt sich vor allem um Verkohlungsspuren. Diese entstehen nicht während der Zubereitung des Fleisches, sondern erst nachträglich; sei es, dass die Knochen mit brennendem oder glühendem Material in Berührung kamen oder dass sie direkt ins Feuer geworfen wurden. Die Verfüllung des Pfostenhauses weist verbranntes Material auf (Holzkohle, Asche)[317], was auf eine Entsorgung von Herdstellenmaterial hindeutet. Möglicherweise stehen die verbrannten Knochen damit in Zusammenhang. Das Durchschnittsgewicht liegt mit 8,8 Gramm für die bestimmbaren und 2,2 Gramm für die unbestimmbaren Knochen im üblichen Rahmen von Siedlungsabfall.

Aufgrund der Knochenerhaltung müsste davon ausgegangen werden, dass die Knochen relativ schnell in die Eintiefung gelangten und davor weder grossen Materialbewegungen noch sonstigen Störungen mechanischer Art ausgesetzt waren. Die Vertiefung des Pfostenhauses konnte mindestens 21 m^3 Material aufnehmen, die Knochendichte betrug damit ca. 270 Fragmente/m^3. Dies ist etwas mehr, als üblicherweise in einer Siedlungsschicht vorhanden ist. Würde man das gesamte Verfüllmaterial der Vertiefung (Erdmaterial inkl. der darin enthaltenen archäologischen Funde) flächig ausbreiten, könnte eine Fläche von 105 m^2 20 cm hoch bedeckt werden. Es stellt sich die Frage, innerhalb welcher Zeitspanne eine solche Materialakkumulation passieren kann. Für die Beantwortung dieser Frage ist es interessant zu wissen, dass die Verfüllung anscheinend weder in horizontaler noch in vertikaler Richtung Unterteilungsmöglichkeiten bot. Eine langsame und natürliche Zusedimentierung der Vertiefung ist deshalb nicht anzunehmen, da neben schlechter erhaltenem Material auch eine Vertikalstratigraphie zu erwarten wäre. Bei einer Fläche von 6 x 7 Metern ist davon auszugehen, dass eine absichtliche Verfüllung von verschiedenen Seiten aus zur Mitte hin erfolgte. Weil jedoch auch keine Unterschiede in der Horizontalverteilung beobachtet werden konnten, müsste das zur Verfüllung benutzte Material bereits dermassen vermischt gewesen sein, dass eine mehr oder weniger homogene Masse vorlag. Dabei kann es sich eigentlich nur um Material aus Siedlungsschichten oder um grosse, schon länger benutzte Abfallhaufen handeln. Anhand der guten Knochenerhaltung und der geringen Verrundung und der relativ hohen Knochendichte müsste am ehesten mit letzteren gerechnet werden.

III.6.2 TIERARTENSPEKTRUM

Wie für die römische Zeitepoche üblich, überwiegen die Haustierarten mit einem Fragmentanteil von 93,8% deutlich (**Fig. 108**). Allerdings liegt der Wildtieranteil mit 6,2% über dem üblichen Durchschnitt von 1% bis 5% für die römische Zeit[318]. Bei den Haustieren sind mit Rind, Schaf, Ziege, Schwein, Pferd, Hund und den Geflügelarten Huhn, Gans und Taube die meisten der zu erwartenden Arten vertreten. Lediglich die Hauskatze fehlt. Die Vielfalt unter den Wildtieren ist mit 16 Arten, davon acht Vogelarten, ebenfalls recht hoch. Da nicht geschlämmt wurde, ist damit zu rechnen, dass noch mehr an Kleinvögeln und wahrscheinlich auch an Fischen vorhanden gewesen wäre.

Unter den Haustieren dominieren anhand der Fragmentzahlen die Hausschweine, sie machen 50,3% des gesamten bestimmbaren Tierknochenmaterials aus. Auch das Hausgeflügel, dessen Anteil insgesamt 10,2% beträgt, darunter vor allem Haushühner, ist sehr gut vertreten. Der Rinderanteil liegt dagegen nur bei 20%, auch der Schaf-/Ziegenanteil ist mit 13% für den alpinen Bereich als niedrig einzustufen[319]. Soweit sich die Knochen artlich zuteilen liessen, scheinen gleich viele Schaf- wie Ziegenknochen im Material vorzuliegen. Pferde- und Hundeknochen sind sehr selten, was dafür spricht, dass es sich bei dem untersuchten Tierknochenmaterial hauptsächlich um Speiseabfälle handelt. Da Pferde- und Hundefleisch in römischer Zeit nicht oder nur in Ausnahmefällen gegessen wurde, finden sich auch die Knochen dieser Tierarten selten in Speiseabfällen[320]. Wird der Gewichtsanteil der Knochen berücksichtigt, welcher

317 Lehner 1987, p.154.

318 Schibler *et al.* 2002, s.37.

319 Vom Neolithikum (Schibler, Chaix 1995) über die Bronzezeit (Schibler, Studer 1999) und bis in die Eisenzeit (Schibler *et al.* 1999) hinein lag der Schaf-/Ziegenanteil im Wallis deutlich höher. Die Häufigkeit der Schafe/Ziegen entspricht dafür derjenigen in anderen spätrömischen *villae* (unpubl. Datensammlung Archäozoologie IPNA).

320 Ein eigentliches Verbot für den Verzehr von Pferdefleisch wurde erst im 8. Jh. n.Chr. von Papst Gregor III. ausgesprochen (Arbogast *et al.* 2002, s.64). Von der Tatsache, dass explizit ein Verbot erlassen wurde, kann geschlossen werden, dass bis dahin Pferdefleisch gegessen wurde.

Tierartenspektrum		N	%N	gr	%gr
Boeuf	*Bos taurus*	840	20.0	18596.8	49.4
Mouton/Chèvre	*Ovis aries/Capra hircus*	546	13.0	2594	6.9
Porc	*Sus dom.*	2119	50.3	11254	29.9
Cheval	*Equus caballus*	11	0.3	161.3	0.4
Chien	*Canis familiaris*	4	0.1	4.3	0.0
Poule	*Gallus dom.*	403	9.6	465.4	1.2
Oie	*Anser dom.*	17	0.4	35.3	0.1
Pigeon	*Columba sp.*	7	0.2	2.3	0.0
Total animaux domestiques		3947	93.8	33113.4	88.0
Cerf	*Cervus elaphus*	210	5.0	4312.1	11.5
Chevreuil	*Capreolus capreolus*	1	0.0	3.6	0.0
Sanglier	*Sus scrofa*	4	0.1	105.3	0.3
Ours brun	*Ursus arctos*	1	0.0	4.3	0.0
Blaireau	*Meles meles*	3	0.1	21.5	0.1
Marmotte	*Marmotta marmotta*	1	0.0	1.4	0.0
Lièvre	*Lepus europaeus*	25	0.6	45.7	0.1
Canard colvert	*Anas platyrhynchos*	2	0.0	1.3	0.0
Sarcelle d'été	*Anas querquedula*	2	0.0	1.4	0.0
Vautour	*Gyps fulvus / Gypaetus barbatus*	1	0.0	16.1	0.0
Bécasse des bois	*Scolopax rusticola*	1	0.0	1.6	0.0
Perdrix grise	*Perdix perdix*	6	0.1	3.1	0.0
Lagopède alpin	*Lagopus mutus*	2	0.0	1.3	0.0
Corvidé	*Corvidae*	1	0.0	0.1	0.0
Etourneau sansonnet	*Sturnus vulgaris*	1	0.0	0.1	0.0
Saumon	*Salmo salar*	1	0.0	0.3	0.0
Total animaux sauvages		262	6.2	4519.2	12.0
Total domestiques/sauvages		4209		37632.6	
Bovidé	*Bos sp.*	7		261.7	
Grand ruminant	*Bos/Cervus*	61		343.8	
Petit ruminant	*Ovis/Capra/Capreolus*	9		108.4	
Suidé	*Sus sp.*	12		149.2	
Loup/Chien	*Canis lupus/familiaris*	2		19.4	
Carnivore	*Carnivora*	1		3.2	
Poule/Oie	*Gallus/Anser*	4		3.5	
Galliforme indét.	*Galliformes indet.*	10		13.2	
Oie indét.	*Anser sp.*	7		9.8	
Canard indét.	*Anas sp.*	6		7.3	
Oiseau indét.	*Aves indet.*	61		24.9	
Rodent	*Rodentia*	1		0.2	
Homme	*Homo sapiens*	2		2	
Total déterminés		4392	77.5	38579.2	93.3
Total indéterminés		1273	22.5	2777.7	6.7
Total		5665	100	41356.9	100

Fig. 108 – Struktur 20, Tierartenspektrum. n: Fragmentzahl, gr: Fragmentgewicht.

proportional zur erwirtschaftbaren Fleischmenge steht, liefern die Rinderknochen fast 50% des Gesamtgewichts der bestimmbaren Fragmente. Der Grossteil des verzehrten Fleisches stammte also vom Rind, Schweinefleisch machte noch etwa einen Drittel aus.

Unter den Wildtieren überwiegt der Hirsch mit 80,2%, Hasen sind mit 9,5% ebenfalls häufig. Die übrigen Wildtierarten sind dagegen meist nur mit einigen wenigen Knochen vertreten. Diese Verteilung entspricht damit den bisher bekannten Verhältnissen[321]. Die Zusammensetzung der Wildtierfauna belegt, dass nicht nur im Talgrund, sondern auch in den Bergen auf die Jagd gegangen wurde (z.B. Murmeltier, Alpenschneehuhn). An Fischen konnte, da das Erdmaterial nicht geschlämmt wurde, nur der Lachs anhand eines einzigen Knochenfragmentes nachgewiesen werden. Lachse gehörten damals noch zur natürlichen Fauna der Rhone, waren in guter Qualität allerdings nur saisonal erhältlich während der Laichzüge in Spätsommer und Herbst. Austernreste bezeugen zudem den Import von Nahrungsmitteln. Den meisten der Wildtiere wurde neben dem Jagdvergnügen wohl auch des Fleisches wegen nachgestellt. Es finden sich aber zwei Arten, die wahrscheinlich nicht in diese Kategorie fielen und aus anderen Gründen bejagt wurden. Dazu gehört der Dachs, dem wohl eher wegen seines Felles, welches besonders im Kopfbereich eine spezielle Zeichnung aufweist, nachgestellt wurde. Auch das Vorhandensein eines Geierknochenfragmentes dürfte nicht mit dem Verzehr des Tieres zusammenhängen. Das Fragment konnte nicht auf die Art bestimmt werden, in den Alpen waren zu dieser Zeit jedoch mehrere Arten vertreten, so z.B. der Bartgeier und der Gänsegeier. Wie oder warum der Geierknochen in die *villa* gelangte, kann nicht gesagt werden. Es könnte sein, dass ein natürlich verendetes Tier oder Teile davon mitgenommen wurden. Da es sich bei Geiern um relativ grosse und mächtige Vögel handelt, kann es auch ein Teil einer Jagdtrophäe gewesen sein.

Vergleicht man die Tierartenanteile mit den wenigen zeitähnlichen Fundstellen aus dem alpinen Bereich der Schweiz und Frankreichs, findet sich nur in der Fundstelle Portout I (Savoyen, Töpferbezirk einer Siedlung) ein ähnliches Spektrum (**Fig. 109**, **Fig. 110**). Ob es sich dabei allerdings um Zufall handelt oder ob dieses Spektrum typisch ist für den alpinen Bereich des 5. Jahrhunderts n.Chr. lässt sich mangels weiterer Vergleichsmöglichkeiten nicht sagen. Dank einer Zusammenstellung der Tierartenspektren für das Wallis des 3./4. Jh. n.Chr. können die Tierartenanteile von Sion auch noch mit diesen Durchschnittswerten verglichen werden (**Fig. 109**, **Fig. 110**)[322]. Dabei fallen einige Unterschiede auf. So ist der Hausschwein-, Geflügel- und Wildtieranteil in Sion zum Teil deutlich höher, während der Rinder- und Schaf-/Ziegenanteil niedriger ausfällt. Da ein hoher Hausschweinanteil, viel

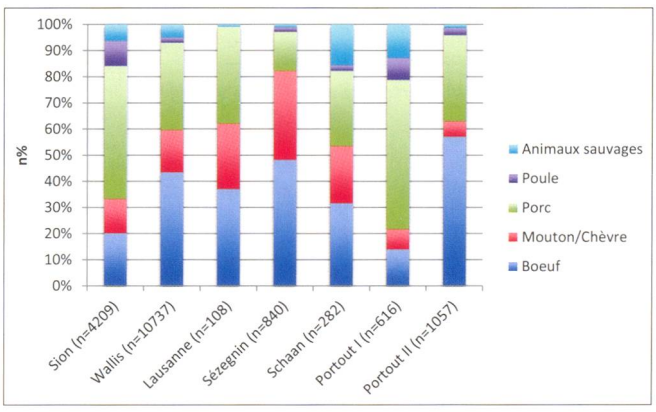


Fig. 109 – Anteile einiger ausgewählter Tierarten in Fundstellen des 3.-7. Jh. n.Chr. (hochgerechnet auf 100%).

[321] Schibler *et al.* 2002, s.37.

[322] Unpubl. Manuskript C. Olive.

Haus- und Wildtierspektrum		Sion, Sous-le-Scex		Valais	Lausanne-Vidy		Sézegnin		Schaan-Kastell		Portout I		Portout II	
		N	% N	% N	N	% N	N	% N	N	% N	N	% N	N	% N
Boeuf	*Bos taurus*	840	20.0	43	40	37.0	401	47.7	87	30.9	86	14.0	601	56.9
Mouton/Chèvre	*Ovis aries/Capra hircus*	546	13.0	16	27	25.0	283	33.7	60	21.3	47	7.6	62	5.9
Porc	*Sus dom.*	2119	50.3	33	40	37.0	124	14.8	79	28.0	351	57.0	346	32.7
Cheval	*Equus caballus*	11	0.3	5.5			8	1.0	6	2.1			2	0.2
Chien	*Canis familiaris*	4	0.1	0.5							1	0.2	2	0.2
Chat	*Felis catus*								1	0.4				
Poule	*Gallus dom.*	403	9.6	2			15	1.8	6	2.1	52	8.4	30	2.8
Oie	*Anser dom.*	17	0.4											
Pigeon	*Columba sp.*	7	0.2											
Total animaux domestiques		3947	93.8	100	107	99.1	831	98.9	239	84.8	537	87.2	1043	98.7
Elan	*Alces alces*								2	0.7				
Cerf	*Cervus elaphus*	210	5.0	x					12	4.3	4	0.6	8	0.8
Chevreul	*Capreolus capreolus*	1		x					1	0.4				
Bouquetin	*Capra ibex*			x					3	1.1				
Chamois	*Rupicapra rupicapra*								6	2.1				
Sanglier	*Sus scrofa*	4	0.1	x			3	0.4	8	2.8				
Ours brun	*Ursus arctos*	1		x					2	0.7				
Loup	*Lupus lupus*												1	0.1
Renard	*Vulpes vulpes*								1	0.4				
Blaireau	*Meles meles*	3	0.1											
Castor	*Castor fiber*								7	2.5	11	1.8		
Marmotte	*Marmotta marmotta*	1	0.0	x										
Ecureuil	*Sciurus vulgaris*										2	0.3		
Lièvre	*Lepus europaeus*	25	0.6	x			2	0.2			2	0.3		
Canard colvert	*Anas platyrhynchos*	2	0.0	x										
Sarcelle d'été	*Anas querquedula*	2	0.0											
Vautour	*Gyps fulvus/Gypaetus barbatus*	1	0.0											
Grue	*Grus grus*								1	0.4				
Bécasse des bois	*Scolopax rusticola*	1	0.0											
Perdrix grise	*Perdix perdix*	6	0.1											
Lagopède alpin	*Lagopus mutus*	2	0.0											
Caille	*Coturnix coturnix*						1	0.1						
petit Galliforme	*kleiner Galliforme*						1	0.1						
Grive draine	*Turdus viscivorus*						1	0.1						
Merle	*Turdus merula*			x										
Moineau domestique	*Passer domesticus*						1	0.1						
Corvidé	*Corvidae*	1	0.0											
Etourneau sansonnet	*Sturnus vulg*	1	0.0											
Oiseaux sauvages	*Wildvögel indet.*										5	0.8	5	0.5
Saumon	*Salmo salar*	1	0.0											
Poissons indét.	*Pisces indet.*				1	0.9					55	8.9		
Total animaux sauvages		262	6.2	5	1	0.9	9	1.1	43	15.2	79	12.8	14	1.3
Total		**4209**	**100**		**108**	**100.0**	**840**	**100**	**282**	**100**	**616**	**100**	**1057**	**100**

Fig. 110 – Haus- und Wildtierspektrum von Sion-sous-le-Scex im Vergleich mit anderen, etwa zeitgleichen Fundstellen aus der Schweiz, Liechtenstein und Frankreich: Wallis (Olive unpubl.): durchschnittliche Anteile aus dem Wallis des 3./4. Jh. n.Chr., die Berechnungsgrundlage für die Anteile beträgt n=10'737. Lausanne-Vidy (Olive 1989); 3./4. Jh. n.Chr., VD, Siedlungsfunde. Sézegnin (Voser 1985): 4.-7. Jh. n.Chr., GE, Siedlung, Geweih wurde nicht mitgezählt. Schaan-Kastell (Würgler 1959): 4. Jh. n.Chr., FL, Kastell, Geweih wurde nicht mitgezählt. Portout (Olive 1990): 5. Jh. n.Chr., F (Savoyen), Töpferbezirk (I) und Kanalverfüllung (II) einer Siedlung. n: Fragmentzahl.

Geflügel und Nachweise für Jagd in der Regel mit den oberen Gesellschaftsschichten in Verbindung gebracht werden, würde dieses Resultat zu den übrigen archäologischen Beobachtungen aus Sion passen. Problematisch ist allerdings, dass die Durchschnittswerte aus der mittleren Kaiserzeit stammen. Mangels weiterer Vergleichsfundstellen aus dem Wallis lässt sich dieses Problem zur Zeit allerdings nicht lösen.

III.6.3 NUTZUNG DER TIERE

Die *Rinder* weisen ein hohes Schlachtalter auf, der Anteil an Jungtieren liegt unter 10% (**Fig. 111**). Dies ist ein Hinweis darauf, dass es sich in erster Linie um Arbeitstiere gehandelt hat, die Nutzung des Fleisches kam erst an zweiter Stelle. Es liessen sich bei der Knochenbestimmung Reste einiger sehr grosser Tiere ausmachen. Es könnte sich dabei um Ochsen handeln, welche aufgrund ihrer Stärke und einer guten

Führbarkeit besonders gern zur Arbeit eingesetzt wurden. Vom Skeletteilspektrum her sind einerseits die fleischreichen Skelettpartien des Stylopodiums vorhanden (Schulterblatt, Oberarm, Oberschenkel, Becken), aber auch die wenig bis gar kein Fleisch liefernden Fussbereiche (hauptsächlich Mittelhand- und -fussknochen) sind relativ gut vertreten (**Fig. 112**, **Fig. 113**). Wir haben damit ein typisches Siedlungsensemble vor uns, welches durch die Vermischung unterschiedlicher Abfälle gekennzeichnet ist: neben Resten der Fleischnutzung sind auch Schlachtabfälle, oder im Falle der Fusselemente, möglicherweise auch Gerbereiabfälle vorhanden. Als Besonderheit kann das Vorhandensein zweier Rinderunterkiefer mit Schliffspuren betrachtet werden. Solche Artefakte sind in der Schweiz bisher nur aus der Spätlatènezeit und dem 1. Jahrhundert n.Chr. bekannt und werden als Schlittenkufen interpretiert[323].

Bei den *Schafen und Ziegen* ist der Anteil an Jungtieren mit durchschnittlich 30% deutlich höher als bei den Rindern, was dafür spricht, dass sie häufiger als reine Fleischtiere genutzt wurde (**Fig. 111**). Soweit es sich beurteilen lässt, scheint hautpsächlich Lammfleisch gegessen worden zu sein. Junge Ziegen konnten nur sehr vereinzelt nachgewiesen werden. Das Skelettteilspektrum ist in seiner Zusammensetzung indifferent und damit typisch für Siedlungsabfall. Gewerbeabfall wie Gerberei oder Hornverarbeitung kann nicht nachwiesen werden. Zur eigentlichen Nutzung der Tiere lässt sich aufgrund des Knochenspektrums nichts sagen. Bei den Schafen ist jedoch sicher davon auszugehen, dass die Wolle verwendet wurde. Bei den Ziegen wäre am ehesten an Milchnutzung zu denken.

Die *Hausschweine* weisen mit 51,3% den höchsten Jungtieranteil auf (**Fig. 111**). Da Schweine in der Regel als reine Fleischtiere gehalten werden und eine hohe Reproduktionsrate aufweisen, ist ein hoher Jungtieranteil typisch für sie. Auch hier zeigt sich beim Skelettteilspektrum ein undefinierbares Siedlungsgemisch.

Mit Ausnahme der *Hühner* kann zur Nutzung der übrigen

Altersspektrum	Bos taurus		Ovis a./ Capra h.		Sus dom.	
	N	% N	N	% N	N	% N
fötal-neonat					4	
infantil	3		18		93	
infantil-juvenil	0		23		62	
juvenil	10		10		79	
juvenil-subadult	14		39		152	
subadult	16		34		315	
total Jungtiere	43	5.8	124	30.7	705	51.3
jung-adult	2		10		50	
adult-senil	10		13		21	
adult indét.	683		257		598	
Total Adulttiere	695	94.2	280	69.3	669	48.7
Total mit Altersangabe	**738**	100	**404**	100	**1374**	100

Fig. 111 – Altersspektrum von Rind (Bos taurus), Schaf/Ziege (Ovis a./Capra h.) und Hausschwein (Sus dom.). N: Fragmentzahl.

Skeletteil	Bos taurus		Sus dom.		Ovis a./Capra h.		Cervus el.	
	N	gr	N	gr	N	gr	N	gr
Os cornu	4	57.8						
Cranium	77	633.2	340	1737	61	356.7	8	71.8
Mandibula	49	1429.6	371	2605	112	630.3	3	19.4
Dens indet.	2	1.1	3	2.2	3	1.1		
Os hyoideum	5	12			0	0		
total Kopf	137	2133.7	714	4344.2	176	988.1	11	91.2
Atlas	4	92.9	6	33.2	1	2.9		
Axis	3	31.9	1	7.3	0	0		
Vert. cerv.	5	62.9	11	26.9	1	2.1		
Vert. thor.	17	247.7	45	150.3	6	12.4		
Vert. lumb.	7	97.5	40	172	0	0	1	1.5
Sacrum	1	22.7	4	9.1	0	0		
Vert. caud.	1	1.1			0	0		
Vert. indet.	22	186.6	32	166.3	0	0		
Costa	146	1472.3	429	1143	53	80.4	2	17.7
Sternum	1	20	1	3.4	2	4.3		
total Rumpf	207	2235.6	569	1711.5	63	102.1	3	19.2
Scapula	132	2840.9	103	674.9	17	61.3	4	149.8
Humerus	55	1693	106	844	25	159.7	16	410.7
Pelvis	16	612.8	64	692.2	10	43.4	1	4.4
Femur	37	1034.3	116	821.4	46	183	20	441.5
Patella			1	2.5	0	0		
Total Gürtel/Stylopodium	240	6181	390	3035	98	447.4	41	1006.4
Radius	33	982.3	33	191.1	41	207.9	22	651.4
Radius/Ulna	4	318.6			0	0		
Ulna	14	325.9	33	271.7	8	19	15	202.2
Tibia	61	1796	121	736.5	68	477.5	34	731.6
Fibula			32	39.6	0	0		
total Zygopodium	112	3422.8	219	1238.9	117	704.4	71	1585.2
Astragalus	6	205.4	10	93	4	19.9	5	150.2
Calcaneus	8	388.4	12	110.5	4	11.3	8	342.8
Carpalia	9	95	1	2.9	0	0	2	7.7
Carp./Tars.			1	1.1	0	0		
Tarsalia	8	150.5	11	61	0	0	4	88
Metacarpus	21	1093.6	38	171.7	30	154.5	13	175.3
Metatarsus	28	1565.1	36	153.5	29	117.9	25	599.8
Metapodium	11	197.9	72	186.4	12	21.6	10	47.1
Phalanges	49	866.6	45	141.9	13	26.8	17	199.2
Sesamoidea	2	5.4	1	2.4	0	0		
total Autopodium	142	4567.9	227	924.4	92	352	84	1610.1
Total	**838**	**18541**	**2119**	**11254**	**546**	**2594**	**210**	**4312.1**

Fig. 112 – Skelettteilspektrum von Rind (Bos taurus), Schwein (Sus dom.), Schaf/Ziege (Ovis a./Capra h.) und Hirsch (Cervus el.). n: Fragmentzahl, g: Fragmentgewicht.

[323] Stopp, Kunst 2005.

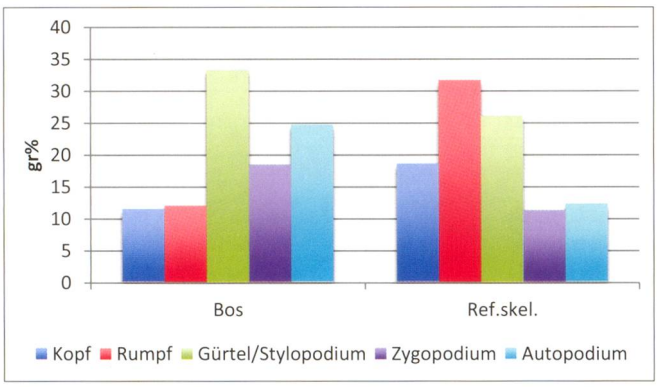


Fig. 113 – Gewichtsanteile der verschiedenen Skelettregionen vom Rind (Bos) im Vergleich mit einem modernen, vollständigen Tier (Ref.skel.)

Haustiere aufgrund der kleinen Fundmengen nichts gesagt werden. Das einzig auffällige an den Hühnerknochen ist ein relativ einheitliches Zerlegungsschema. So finden sich die meisten Schlachtspuren, in diesem Falle Schnittspuren, an den distalen Gelenkenden der Schienbeine, was vom Abtrennen der Füsse herrührt. Da einige weibliche Tiere nachgewiesen werden konnten, die sich im Legezyklus befanden, darf sicherlich mit der Nutzung von Eiern gerechnet werden.

Zusammenfassend zeigen die Knochenabfälle der Haustiere ein für Siedlungsmaterial typisches Gemisch von Schlacht- und Speiseabfällen, eindeutige Hinweis auf eine gewerbliche Nutzung von Fell/Leder und Knochen konnten keine erbracht werden.

Unter den Hirschresten, die hauptsächlich von erwachsenen Tieren stammen, fanden sich keine Geweihfragmente. Es fanden sich überhaupt sehr wenig Schädelelemente, auch Rumpfteile sind sehr selten (**Fig. 114**). Das Fehlen von Geweih und damit auch zum Teil der Schädel könnte z.B. damit erklärt werden, dass die Verarbeitung des Geweihes in einem anderen Teil der *villa* stattfand. Möglicherweise wurde das Geweih jedoch auch in die naheliegende Siedlung verhandelt. Aus spätrömischem Zusammenhang gibt es einige Beispiele, wo geweihverarbeitendes Gewerbe in *castra* nachgewiesen werden konnte (z.B. Kastelle von Pfyn und Schaan)[324]. Alle diese Befunde zeichnen sich durch eine Anhäufung von Geweih- und z.T. Schädelresten aus[325], während die restlichen Teile des Skelettes völlig fehlen können.

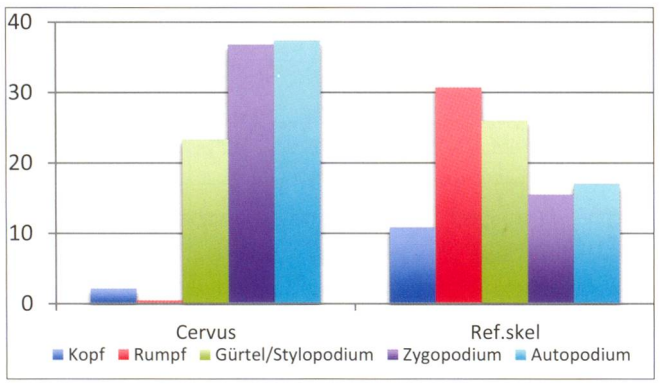


Fig. 114 – Gewichtsanteile der verschiedenen Skelettregionen vom Hirsch (Cervus) im Vergleich mit einem modernen, vollständigen Tier (Ref.skel.).

III.7. LA DATATION DU COMBLEMENT DU BÂTIMENT ST.20.

Fort de 35 monnaies, de 1691 tessons de céramique provenant de 242 vases NMI, de 418 fragments de verre creux issu de 78 récipients NMI, de 119 fragments de pierre ollaire provenant de 34 vases NMI et de 117 restes de petit mobilier métallique et en os, le contexte exceptionnel formé par le comblement du bâtiment st.20 est unique à ce jour en Suisse. La question du *terminus post quem* pour le comblement – et donc l'abandon de l'édifice, se doit d'être abordé à l'aide de l'ensemble du matériel recueilli.

LES MONNAIES

22 monnaies sont lisibles et déterminées ; un groupe de 5 monnaies sont indubitablement émises au fil du 5e siècle ; il s'agit de quatre demi-centionalis ou *aes* 4 émis par Honorius (**17-20**, 410 – 423 apr. J.-C.), d'un demi-centionalis ou *aes* 4 émis sous le règne de Valentinien III entre 425 et 455 de notre ère (**21**). Le *terminus post quem* monétaire est de ce fait clairement situé à partir de 425 de notre ère, le dépôt de ces pièces pouvant toutefois survenir plusieurs décennies après.

LE PETIT MOBILIER

Les peignes à une seule rangée de dents sont caractérisés par la forme de leur dos qui présente plusieurs variations typologiques[326]. L'exemplaire retrouvé à Sion (**39**, voir **Fig. 51** (p. 43)) est constitué d'une poignée triangulaire dont les côtés latéraux et le sommet sont ornés de deux paires de protomés d'animaux (Type Böhme E2)[327]. Les extrémités de la denture sont marquées par une courbe et les bords du manche sont décorés d'une série de cercles ocellés encadrée

[324] Deschler-Erb 2005. Auch in Sézegnin (Voser 1985) dürfte es sich um Reste der Geweihverarbeitung handeln, da dort vom Hirsch ausschliesslich Geweih- und Schädelreste gefunden wurden und sonst nichts, das gleiche gilt für das Reh.

[325] Wenig Schädel- und Rumpfteile könnte aber auch heissen, dass die Beute am Jagdort bereits für den Transport ausgebeint wurde und daher die leicht zu entfernenden oder schwere, vom Fleischgesichtpunkt uninteressante Skelettpartien zurückgelassen wurden. Dies bot sich besonders dann an, wenn der Jagdplatz weiter entfernt lag. Dasselbe Phänomen konnte schon für das Neolithikum beobachtet werden (Hüster Plogmann, Schibler 1997, s.91).

[326] Schenk 2008, p.39.

[327] Böhme 1974, p.125.

par deux lignes incisées. Ces particularités permettent de situer sa fabrication peu après 450 de notre ère[328].

LES CÉRAMIQUES

La vaisselle fine d'importation offre des jalons d'importance. Les sigillées d'Argonne relèvent d'une typologie bien connue ; le plat Chenet 304, courant au 4e comme au 5e siècle, n'est qu'occasionnellement signalé sur le Plateau suisse ; sa présence en milieu alpin est documentée à Schaan FL[329]. La coupelle Chenet 314b **58**, similaire formellement au type de sigillée africaine Hayes 67, rare en territoire helvétique, est également signalée à Yverdon[330]. Tel n'est pas le cas des coupes Chenet 320 aux panses ornées à la molette (**59-60**) ; attestées à partir de 337 de notre ère en territoire suisse, elles sont omniprésentes dans les horizons tardifs publiés à Bâle, Kaiseraugst, Zurzach, Yverdon, Lausanne, Genève et Argnou VS[331]. Comme pour les plats Chenet 304, leur diffusion pendant le 5e siècle est encore bien attestée ; leur présence à Sion ne saurait être résiduelle.

Un seul plat en sigillée africaine claire D provient du comblement de l'édifice st.20. Probablement du type Hayes 61, il ne peut être déterminé plus précisément en l'absence de son bord (**61**). La zone voisine du bâtiment st.20 livre 14 fragments de sigillée africaine provenant de quatre plats déterminés, chronologiquement homogènes (**Fig. 115**) Le plat Hayes 50B (**Fig. 116, a**) est observé à partir de la seconde moitié du 4e siècle, comme le plat à marli horizontal Hayes 59 (**b**); tous deux sont encore fréquents dans les contextes marseillais de la première moitié du 5e siècle[332]. Le fond de plat décoré d'arceaux, probablement du type Hayes 59? (**c**), est utilisé pendant la même fourchette chronologique[333]. Enfin, le plat Hayes 61B (**d**), signalé dès la seconde moitié du 4e siècle, est courant jusque dans la seconde moitié du 5e siècle[334]. Représentatif d'un arc chronologique compris entre la seconde moitié du 4e et le milieu du 5e siècle, cet inventaire diffère des ensembles plus tardifs mis au jour à Marseille, à Arles et à Genève[335]. On notera ainsi l'absence des plats Hayes 87 et Hayes 104A, emblématiques de la seconde moitié du 5e et du début du 6e siècle de notre ère.

Catégorie	Forme	Type	N	NMI	Inv.	N^{os} cat.
Claire D	Plat	Hayes 50B	1	1	1334	
	Plat	Hayes 59	1	1	30	
	Plat	Hayes 59 (?)	2	1	3, 38	
	Plat	Hayes 61B	1	1	2033	
	Plats		6		87, 235, 717, 826, 1334, 2089	
Total			11	4		

Fig. 115 – Hors structure 20. La sigillée claire africaine D.

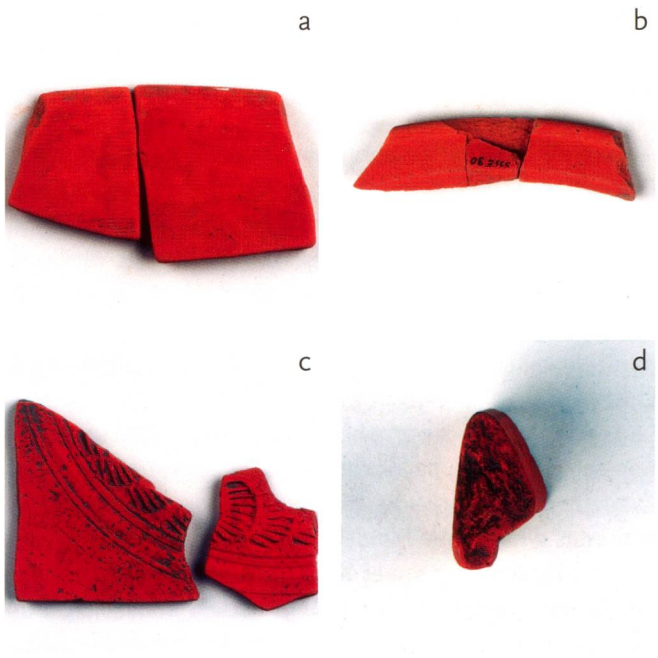


Fig. 116 – Terre sigillée africaine D trouvée en dehors de la structure 20 : a. plat Hayes 50B, b. plat Hayes 59, c. plat Hayes 59?, d. plat Hayes 61B.

Si les dérivées de sigillées paléochrétiennes (DSP) marseillaises sont bien sériées entre le début du 5e et la fin du 6e siècle[336], il n'en va malheureusement pas de même pour les exemplaires sédunois formellement trop divergents. En revanche, leur spectre formel est bien documenté au sein du contexte genevois postérieur à 457 de notre ère[337] ; elles sont de ce fait bien attestées dans la seconde moitié du 5e siècle.

Sur les trois lampes d'importation, seul le luminaire **71** relève d'une typologie et d'une origine bien documentées : il appartient au type Hayes IIA ou Atlante X A C3, issu des ateliers de Tunisie centrale. Caractérisée par un canal ouvert, cette forme est diffusée, selon la chronologie établie par J. W. Hayes, à partir des années 430 de notre ère[338]. Les don-

328 Rettner 2002, p.212.

329 Kaiseraugst AG : Schucany *et al.* (*dir.*) 1999, Taf.80,1 : 350-400/430 AD ; Schaan FL : Schucany *et al.* (*dir.*) 1999, Taf.135, 2 : 350-400 AD .

330 Roth-Rubi 1980, Abb.2,6.

331 Kaiseraugst AG : Schucany *et al.* (*dir.*) 1999, Taf.79,1 : 330 – 400 AD ; Stein am Rhein SH: Höneisen *et al.* 1993, Taf.17, 104 : *post* 337 AD ; Zurzach : Pedrucci 1995 ; Yverdon VD : Roth-Rubi 1980, n^{os}1-10 : 4e et 5e siècles ; Lausanne : Egloff, Farjon 1983, 1 à 4 : 5e AD ; Genève : Paunier 1980, p.194, Fig.5 et 6; Argnou VS: Paccolat (*dir.*) à paraître, n^{os}31-33: *post* 351 apr. J.-C.

332 Hayes 50B : Bonifay 2004, p.197 et Fig. 105, n^{os} 1-4 ; Hayes 59 : Raynaud 2017 in *Dicocer* en ligne, consulté le 11 mai 2017. Marseille : Bonifay *et al.* (*dir.*) 1998, p.363.

333 Bonifay *et al.* (*dir.*) 1998, pp.363-364.

334 Raynaud 2017 in *Dicocer* en ligne, consulté le 11 mai 2017. Bonifay 2004, pp.167-171.

335 Marseille, Bonifay *et al.* (*dir.*) 1998; Arles : Richarté 2011, pp. 72-76 ; Genève: Schucany *et al.* (*dir*). 1999, p.104 et pl.12, n^{os}1-4.

336 Bonifay *et al.* (*dir.*) 1998.

337 Schucany *et al.* (*dir.*) 1999, Pl.12-13, n^{os}17-26.

338 Hayes 1972.

nées fournies par le mobilier de Marseille confirment son pic de diffusion entre le milieu et la seconde moitié du 5e siècle[339].

À l'exception d'une amphore de Tripolitaine (**73**) et d'une Dressel 20, toutes deux d'époque impériale, les amphores mises au jour dans le comblement du bâtiment st.20 forment un ensemble des plus homogènes dont les meilleurs parallèles proviennent de contextes du 5e siècle. Les types de conteneurs datés uniquement du 4e siècle ou apparaissant à partir de la seconde moitié du 5e siècle font totalement défaut.
Le spectre formel des amphores identifiées révèle une datation serrée, fournie par la cargaison de l'épave du Dramont E au *terminus post-quem* de 425 de notre ère, et par les contextes d'habitat de Marseille. Ainsi, l'absence des formes Dressel 23, Almagro 51c et Keay 19, pourtant documentées jusque dans le premier quart du 5e siècle à Marseille est un élément révélateur pour la datation de l'ensemble sédunois[340]. La chronologie marseillaise est tout aussi utile pour définir le *terminus post quem* du lot d'amphores étudié : le riche comblement d'un puits daté entre le deuxième quart et la fin du 5e siècle livre nombre de parallèles aux côtés de rares types plus récents qui ne sont pas représentés à Sion, « Sous-le-Scex ». Enfin, les contextes de la fin du 5e et du 6e siècle livrent un inventaire formel nettement différent de celui de l'édifice st.20[341]. Les éléments de chronologie relevés permettent de situer entre 425 et 475 la datation de l'ensemble sédunois.

LE VERRE

L'étude du verre creux indique que le remplissage de la structure 20 est situé entre le second quart et la fin du 5e ou le début du 6e s.
La présence de récipients caractéristiques du 4e et du début du 5e siècle est discrète ; les gobelets tronconiques Isings 106/109 (**184-186**), les cruches Isings 120/126/127 (**183**) et les verres gravés **187-190**, soufflés en verre incolore verdâtre, comptent moins d'une dizaine d'individus sur les 78 recensés[342].
La prépondérance du verre foncé et des lèvres arrondies **199-217** sont autant d'indicateurs suggérant qu'une grande majorité du verre a été produite peu avant le milieu du 5e siècle.

A l'inverse, les 23 individus bleutés ornés de fils blanc opaque **221-231** fournissent un *terminus post quem* situé entre la fin du 5e et le début du 6e siècle[343]. L'absence de gobelets carénés de tradition mérovingienne (type Feyeux T52/53), produits à partir du second quart du 6e siècle et de verres à pied, fréquents en Italie à partir du début du 6e siècle, confirme l'absence de marqueurs chronologiques du 6e siècle observés parmi les autres mobiliers[344].
Le remplissage du puits de la rue Bon-Jésus à Marseille, daté entre 440/460 et la fin du 5e – début du 6e siècle[345], constitue l'ensemble de verres fournissant le plus de points communs avec l'ensemble de « Sous-Le-Scex est ».

EN GUISE DE CONCLUSION CHRONOLOGIQUE

La somme des éléments reconnus permet de fixer un *terminus post quem* monétaire à partir de 425 de notre ère. La céramique - amphores incluses – livre un *terminus post quem* à partir de 430, quasi identique à celui des monnaies. La date de clôture de l'ensemble étudié pose en revanche problème. Si les monnaies, le petit mobilier, les céramiques fines d'importation et les amphores relèvent toutes de contextes datés en Suisse comme en France méridionale entre 425 et 475 de notre ère, la présence de verres bleus à filament blancs repousse – en l'état actuel des connaissances – le *terminus post quem* vers la fin du 5e siècle.

Ce type de verre creux, dont la date d'apparition fait encore débat[346] conditionnerait ainsi l'abandon du bâtiment st.20 entre la fin du 5e et le début du 6e siècle alors que les autres mobiliers datant le situe dans la seconde moitié du 5e siècle. Le principe de prudence guidant l'analyse chronologique des auteurs conduit à reconnaître cette différence sensible de datation induite par la seule famille des verres creux bleus à filaments blancs opaques, les autres verres étant par ailleurs synchrones avec les mobiliers monétaire et céramique.

L'absence à Sion des types plus tardifs de sigillées africaines et d'amphores, solidement documentés à Genève, à Arles et à Marseille, a toute son importance. Postulée par J.-Y. Feyeux, l'apparition des verres creux bleus à filaments dès la seconde moitié du 5e siècle pourrait ainsi trouver avec l'ensemble sédunois l'exemple faisant jusqu'à présent défaut au sein des *corpus* de référence.

339 Bonifay *et al.* (*dir.*) 1998, p.366 ; Bonifay 2004, pp.383-384.

340 Vgl. wenige Exemplare in Rom, Schola Praeconum I: Whitehouse *et al.* 1982, Nr.166-168. – Marseille : Bonifay *et al.* (*dir.*) 1998, contexte 12: 231 Abb.196 («proportions infimes»).

341 Vgl. z.B. Bonifay *et al.* (*dir.*) 1998, contexte 5 oder contexte 13 (noch 2 Spatheia).

342 Les faciès verriers des contextes du début du 5e siècle, par exemple ceux du *castrum* de Pfyn (TG) (Fünfschilling 2008), de la basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde à Narbonne (Foy 1995) et d'un remplissage de fosse à fonction artisanale à Reims (Cabart 2012), sont caractérisés par des récipients à lèvre coupée, soufflés dans des verres clairs, verdâtres.

343 Foy 1998, p.374 ; Foy 2012, pp.348-352 ; Feyeux 2003, pp.238 et 243 : J.-Y. Feyeux indique que les fils blancs opaques apparaissent dans le courant de la seconde moitié du 5e siècle, mais aucune sépulture datée de la période 450-480 n'en contient.

344 Cette remarque doit être toutefois nuancée, puisque les gobelets carénés et les verres à pied se distinguent à travers leur fond (les bords étant similaires à ceux de la structure 20) et que les fonds sont justement très peu présents dans cet ensemble.

345 Foy 1998, pp.243-249.

346 Voir *supra*, chap.II.5.2 Formes et types.

III.8. LE COMBLEMENT DE LA STRUCTURE 20 : UN REFLET DU TRAIN DE VIE DE L'ÉLITE SOCIALE VALAISANNE

Les artefacts mis au jour dans le comblement du bâtiment st.20 offrent un reflet hors du commun du train de vie d'un domaine péri-urbain valaisan tardo-antique.

On relèvera en premier la présence de monnaies tardo-antiques en nombre ; dominé par les frappes émises à Rome, la composition de ce lot monétaire rencontre ses meilleurs parallèles en Italie. Ce rayonnement de l'Italie en Valais transparaît également par le biais du mobilier céramique. Bien qu'essentiellement produites localement, la typologie des vaisselles de table en revêtement argileux souligne une vigoureuse influence formelle cisalpine. Egalement d'origine locale ou régionale, la quantité de céramiques à couverte plombifère ainsi que la prédominance des formes ouvertes au sein des céramiques culinaires, soulignent une influence italique affirmée sur la batterie de cuisine valaisanne du 5e siècle. Cette influence souligne en filigrane l'importance des relations intra-et transalpines qui témoignent de la vitalité des cols au sein de l'Antiquité tardive.

Cet impact fort ne saurait faire oublier l'importance du flux commercial méditerranéen. Aux côtés des rares sigillées africaines et des dérivées de sigillées paléochrétiennes, les amphores éclairent avec force l'importance de l'axe rhodanien qui permit leur acheminement depuis les rives les plus éloignées du Bassin méditerranéen. Celles provenant d'Afrique du Nord ont transporté des sauces à base de poisson, de l'huile d'olive comme des olives en conserve ainsi que du vin. Celles issues de Palestine ont servi exclusivement à transporter du vin, comme le confirment nombre de sources tardo-antiques[347]. Enfin, les conteneurs siciliens ou d'Italie méridionale ont également servi à l'importation de vin ; leurs dimensions moindres rendent possible leur acheminement occasionnel par les cols alpins.
Les amphores soulignent avec force un mode de vie aisé orienté vers une cuisine disposant des denrées alimentaires méditerranéennes évoquées et agrémentée par des crus tyrrhénien, africain et palestinien. La réduction de la taille des conteneurs en regard de ceux employés au fil du Haut-Empire, voire par endroits jusqu'au 4e siècle, est révélatrice du caractère luxueux des importations qui ne sont à présent destinées qu'à une très faible part de la population disposant des capacités financières nécessaires pour leur achat, certainement des plus onéreux.

Outre leur mise en terre rapide, cause de leur excellent état de conservation, les restes animaux reflètent également une table riche, bien garnie en viandes, notamment de porcelets mais aussi de volailles. Le pourcentage comparativement élevé et particulièrement diversifié de la chasse confirme l'aisance du propriétaire du domaine, proche ou appartenant à l'aristocratie tardo-antique du Valais. Qu'il soit un riche propriétaire foncier, un membre éminent de l'administration impériale civile ou militaire, voire un membre du clergé, les objets et les restes analysés ne permettent de définir plus précisément le statut du propriétaire des lieux. La présence au sein de la basilique voisine d'inscriptions en remploi éclaire en partie cette haute société valaisanne[348] dont le rayonnement est observé non seulement ailleurs au sein de la ville antique et de ses proches environs[349], mais également dans tout le Valais tardo-antique ; cette configuration sociale se maintiendra substantiellement pendant le Haut Moyen Âge, voire au-delà[350].

347 Voir *supra*, chap.III.3.5

348 Voir *infra*, chap.V.

349 Voir *infra*, chap.VI.

350 Voir *infra*, chap.VII.

IV. LE TRAVAIL DU PLOMB À « SOUS-LE-SCEX EST »

Barbara Beck

IV.1 INTRODUCTION

Attesté dès le 1er siècle, le plomb est travaillé en Valais durant toute la période romaine. Son emploi est des plus variés : il compose des objets de grandes dimensions, tels des scellements (amphithéâtre de Martigny), une urne cinéraire (Chamoson), des sarcophages (Plan-Conthey), une toiture (Martigny-Motel) et des canalisations (Martigny et Villette).

En 1986, un atelier de plombier daté des 4e– 5e siècles est découvert à Sion, « Sous-le-Scex est ». Sa production est orientée vers de petits objets souvent de fabrication sophistiquée. Cet atelier, unique en Valais Central, est historiquement précoce en regard d'autres installations similaires mises au jour à Lausanne ou à Avenches « En Selley ». La découverte de céramiques à glaçure plombifère sur le site, en particulier dans le remplissage du bâtiment semi-enterré St.20[351], soulève la question d'une fabrication locale ou régionale. L'ensemble des données révèle un artisanat aux techniques maîtrisées et développées.

Nombre de questions demeurent toutefois : quelle est l'envergure de cet artisanat et des connaissances des artisans ? Outre la maîtrise de la fonte du plomb, des mines locales assurent-elles l'approvisionnement en matière première ? Sont-elles connues et exploitées aux 4e – 5e siècles ? Sinon, le minerai a-t-il été importé et de quel endroit ? Le savoir-faire local englobe-t-il la transformation du minerai en métal ? Ces questions peuvent trouver réponse, pour autant que l'origine du métal ayant servi à la fabrication des objets en plomb et de la glaçure des céramiques puisse être déterminée.

Branche particulière de l'archéologie, l'archéométrie est susceptible d'éclairer une problématique historique par des méthodes scientifiques, – minéralogiques élargies en l'occurrence – faisant appel à l'analyse physico-chimique. Dans le cas présent, elle apporte son concours pour déterminer la provenance du plomb utilisé. S'agit-il de plomb fraîchement extrait des mines ou recyclé ? Les sources d'approvisionnement sont-elles régionales ? Le potentiel minier valaisan est-il réellement connu et exploité à cette époque ?

IV.2 MÉTHODOLOGIE ET ANALYSE

La détermination de l'origine d'un objet archéologique en plomb est rendue possible grâce à un paramètre commun caractérisant l'objet comme le minerai : les isotopes du plomb. Le plomb est un élément chimique possédant plusieurs isotopes, soit des atomes de masses légèrement différentes, les principaux ayant des masses respectives de 204, 206, 207 et 208.
Le plomb est un élément présent un peu partout dans la nature : en Valais, une soixantaine de gisements sont connus. Chacun d'eux est caractérisé par son propre nombre spécifique d'isotopes de plomb 204, 206, 207 et 208. Des phénomènes géologiques influencent en effet la composition des minerais : la signature isotopique d'un gisement dépend en particulier de l'âge de mise en place (et donc de la désintégration de l'uranium et du thorium formant du plomb radiogénique)[352], de la source du réservoir du plomb (par exemple le manteau, la croûte) ainsi que du parcours du fluide minéralisateur avant sa mise en place.

[351] Voir *supra*, chap.III.3.7.

[352] Le plomb 206, 207 et 208

Les traitements métallurgiques n'influençant pas sa composition isotopique, la comparaison des rapports isotopiques dans les objets et dans les minerais, peut en principe démontrer la provenance du métal. Dans la pratique, différents phénomènes interfèrent et compliquent la démarche. Ainsi, les gisements ne sont pas forcément homogènes (histoire complexe) : des gisements voisins sont formés dans les mêmes conditions que d'autres, éloignés et possédant des histoires différentes qui peuvent cependant avoir des rapports isotopiques similaires. La précision des mesures est un autre facteur : elle peut être variable, rendant difficile la comparaison entre des mesures produites par différents laboratoires. Le problème majeur demeure l'absence d'études détaillées pour les minerais des différents districts miniers antiques, les connaissances restant de la sorte très inégales. Enfin, les objets analysés ne sont pas nécessairement façonnés à partir d'une seule source de métal, d'une mine en l'occurrence ; ils sont souvent le fruit de mélanges simples ou complexes et de refonte de métal pas toujours aisément détectés.
Un travail exigeant est donc nécessaire pour parvenir à un résultat satisfaisant. Il doit pouvoir s'appuyer d'une part sur un bon corpus d'échantillons archéologiques[353] et d'autre part sur une solide banque de référence des gisements exploités. Des recherches récentes en Suisse[354] ont permis d'établir des références fondées sur un corpus de plus de cent objets archéologiques ainsi que sur la composition des minerais de plomb en Valais et dans les régions limitrophes (72 mines et indices[355]).

Les analyses, réalisées sur des prélèvements d'environ 1 mg de matière par objet ou déchet, ont été effectuées au sein du laboratoire des analyses isotopiques de la section des Sciences de la Terre de l'Université de Berne[356]. Les isotopes du Pb sont mesurés à l'aide un spectromètre de masse de Nu Instruments TM équipé d'une source plasma et d'un multicollecteur, corrigé par rapport au standard SRM 981.
L'interprétation des données acquises se fait de manière visuelle (voir **Fig. 122** et **Fig. 123**). Deux diagrammes, l'un combinant les isotopes $^{208}Pb/^{206}Pb$ versus $^{207}Pb/^{206}Pb$, l'autre les $^{207}Pb/^{204}Pb$ versus $^{206}Pb/^{204}Pb$, sont utilisés. Ils permettent de visualiser facilement les champs isotopiques de mines – notre banque de données de références[357] – et de les comparer aux signatures isotopiques des objets archéologiques.

353 Il est impossible de déterminer l'origine d'un seul objet.

354 Guénette-Beck 2005.

355 Un indice de plomb est une occurrence de plomb dans la nature pouvant aller d'une petite zone d'enrichissement à un gisement découvert, mais non exploité. Les dimensions d'un indice peuvent être très variables.

356 Responsables : Prof. I. Kramers et Dr. I. Villa.

357 De nombreuses données ont été publiées concernant la plupart des districts miniers importants exploités dans l'Antiquité en Europe. Ce sont quelques 2000 données issues de la bibliographie qui sont utilisées pour l'interprétation.

IV.3 LES RESSOURCES MINIÈRES LOCALES

Au total, 72 mines de plomb ou indices situés sur sol valaisan ou au voisinage immédiat sont répertoriés pour les périodes historiques (**Fig. 117** et Annexe 1) et analysés (Annexe 2). Les traces laissées par ces exploitations révèlent des travaux miniers d'importance très variables. En se fondant sur l'estimation du volume excavé, les mines de plomb du Valais peuvent être classées en trois groupes :

(1) Les principales exploitations se situent dans la nappe de Siviez-Mischabel (mines du Col des Mines n° 49, de Siviez n° 50 et de Praz-Jean n^{os} 52-55), dans le Massif de l'Aar (mines de Goppenstein n^{os} 30-36), dans la Zone houillère (mines de la Tête de la Payanne n° 42) et dans la nappe des Pontis (mines de Peiloz n° 46). En termes de paléogéographie, ces minéralisations se situent en bordure continentale, au sud du continent européen et au nord du microcontinent briançonnais situé entre les anciens continents africain et européen. Ces régions sont caractérisées par une abondance de roches détritiques riches en plomb urano- et thorogénique. La mise en place des minéralisations est attribuée aux cycles hercynien (plus précisément durant le Carbonifère supérieur) ou calédonien (durant le Dévonien inférieur). Elles sont liées à de grandes intrusions magmatiques dans une zone de subduction ou par l'anatexie de la croûte inférieure.
(2) Les petites à moyennes exploitations se situent dans toutes les unités géologiques. Mentionnons les mines de Cocorier-Salentin (n° 7) dans le Massif des Aiguilles Rouges, celles des Trappistes (n° 23) et de la Tête des Econduits (n° 24) dans le Massif du Mont-Blanc ainsi que celles de Chippis (n° 47), de Sarreyer (n° 48), et les mines de la région de St Luc (Moulins de Luc, Colliou supérieur etc., n^{os} 57-65) dans le Pennique.
(3) Les autres mines correspondent plus à des grattages superficiels[358] ou des galeries de prospection qu'à des exploitations proprement dites.

Il existe plusieurs minerais de plomb en Valais : les sulfures, notamment la galène, sont de loin les minerais les plus fréquents. En effet, le plomb est particulièrement chalcophile, soit facilement lié au soufre ; pour cette raison, le zinc, également chalcophile, lui est souvent associé. Les carbonates et les sulfates de plomb (anglésite et cérusite) jouent un rôle assez secondaire dans la formation des minerais : ce sont en général des produits d'altération des gisements de galène[359], présents en Valais dans presque toutes les mines de plomb. Contrairement à Alesse et à Praz Jean, où ils sont une composante des « terres rouges », ils apparaissent, notamment à Peiloz, sous forme de beaux cristaux. Les oxydes

358 Par exemple des tranchées de prospection.

359 Ramdohr 1980.

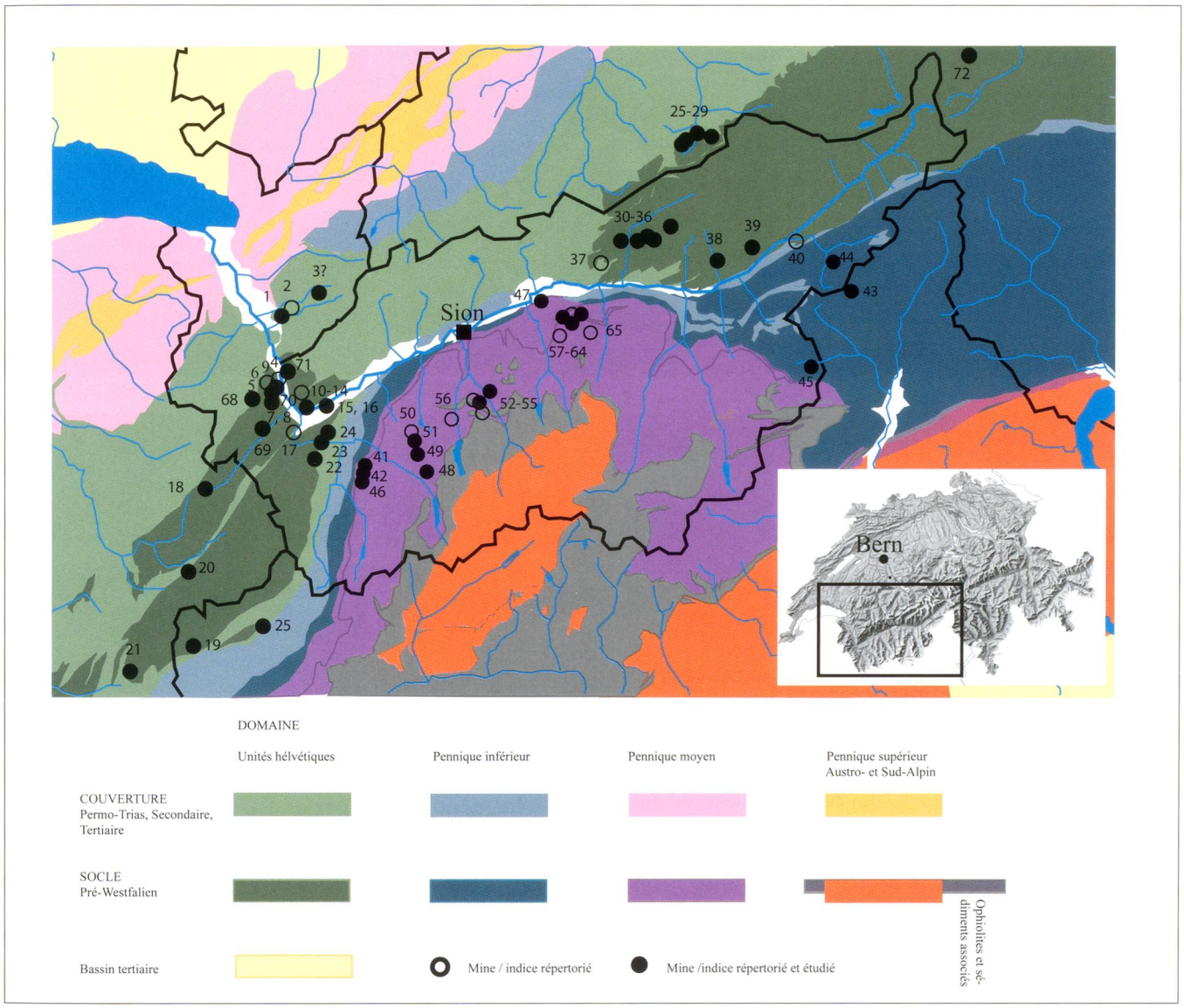


Fig. 117 – Les gisements de plomb du Valais dans leur contexte géologique. Les numéros se réfèrent aux noms des mines et aux indices répertoriées (voir Annexe 1).

de plomb sont très rares dans les minéralisations liées au plomb ; ils jouent par contre un rôle significatif dans la métallurgie. Quant au plomb à l'état natif, aucune occurrence n'est connue en Valais : on ne le trouve que sous forme métallique en association avec des minéraux extrêmement riches en oxygène tels les peroxydes de manganèse empêchant sa formation en sulfure de plomb[360].

Les gisements valaisans sont caractérisés par les isotopes de plomb de manière quasi unique ; ils se distinguent clairement des autres districts miniers d'Europe grâce à leur formation géologique et leur situation paléogéographique. Il est donc possible de déterminer la mine régionale dont provient un objet archéologique en plomb.

L'exploitation des mines valaisannes au cours de l'Histoire est peu connue, leurs mentions écrites ne se référant qu'aux périodes récentes[361]. Un des enjeux de cette étude est par conséquent de pouvoir, par la détermination de l'origine du métal des objets archéologiques, attester ou non d'une exploitation ancienne.

IV.4 LE MOBILIER EN PLOMB DE SION, « SOUS-LE-SCEX EST » : CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

L'atelier de plombier est établi sur une terrasse alluviale de la Sionne, non loin de la falaise de Valère. Comme les deux mausolées tardo-antiques mis au jour 30 m plus au nord, il fait partie intégrante de la *pars rustica* de la *villa suburbana* de

[360] Les gisements de plomb à l'état natif les plus connus se situent en Suède (gisements de Langban et de Pajsberg).

[361] Gueymard 1814, Gerlach 1871.

Sion, « Sous-le-Scex est »[362]. L'atelier mis au jour est composé d'une fosse-foyer (**Fig. 118**, **A**) d'un diamètre de 55 cm qui a livré une loupe en plomb (**Fig. 119**). Trois fosses allongées (**C**) contenant du charbon de bois et des restes de plomb encadrent cette fosse. Un creuset (**B**) avec une seconde loupe est situé entre la fosse-foyer et deux des trois fosses allongées. Des trous de poteau (**D**) matérialisent peut-être un abri. Des objets et des restes de plomb sont observés sur environ 40 m autour du foyer (**A**), mélangés à des fragments de céramiques et des galets fluviatiles.

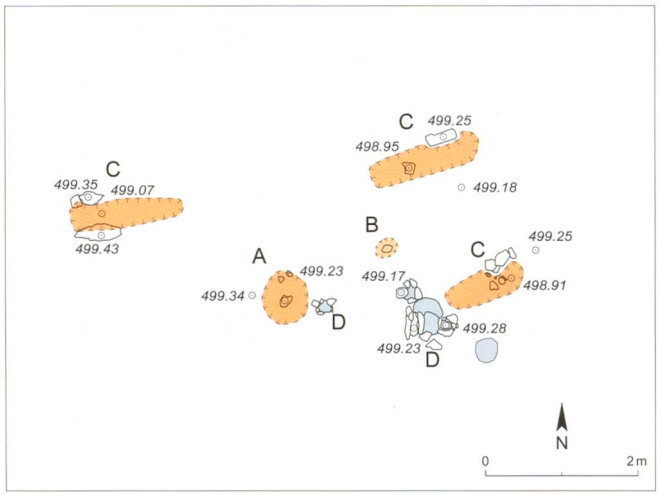


Fig. 118 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Plan détaillé de l'atelier de plomb. Fosses-foyers (A, B), fosses (C), trous de poteau (D).



Fig. 119 – Sion, « Sous-le-Scex est ». Foyer de fonderie de plomb (A), avec coulures solidifiées. Vue depuis le nord-est.

Le mobilier mis au jour est regroupé en plusieurs catégories de matériaux archéométallurgiques. Parmi les **produits finis**, on trouve principalement des petits objets : un disque de 2 cm de diamètre (**Fig. 120,** 3), un rivet (1), des poids (2), des plaques complètement enroulées, une plaque découpée en rectangle avec une encoche semi-sphérique, des cylindres ou des barres torsadées.

Les **produits intermédiaires** comprennent des produits ratés, semi-finis, des chutes (1) ainsi que des morceaux de plomb fondu (2) et de la litharge (3).

(1) Les produits ratés ou semi-finis sont des objets abandonnés en cours de production à cause d'une action inappropriée ou d'une manipulation maladroite. Ce sont souvent de petites plaquettes découpées, pliées ou torsadées d'une épaisseur de 1 à 2 mm et d'une longueur d'environ 4,5 cm ; ces dimensions se retrouvent, à Sion, « Sous-le-Scex est », dans les objets finis.
Les chutes sont des découpes trop petites pour permettre l'élaboration d'un produit fini. Deux catégories se distinguent : la première comporte de fines plaquettes de 1 à 2 mm d'épaisseur, parfois repliées ou torsadées ; la seconde regroupe les plaques plus épaisses (env. 10 mm), plus grandes et partiellement découpées, de 10 cm environ. Quelques objets portent des marques de spatule ayant servi à découper ou aplatir le plomb en voie de refroidissement.

(2) Les morceaux de plomb fondu sont des coulures, des cordons juxtaposés avec une surface inférieure caractéristique d'un écoulement sur une surface plate (écoulement bidimensionnel) (**Fig. 120**, 5), des fils hétérogènes, typiques d'un écoulement tridimensionnel et des petites gouttes centimétriques tombés sur une surface plane. Ce sont parfois aussi des masses à la surface supérieure plane et inférieure irrégulière et concave, car solidifiés au fond d'un foyer ou d'une fosse (**Fig. 120**, 4).

(3) La litharge est un oxyde produit lors de la fusion du plomb ; elle fond à 886°C et ne s'évapore qu'à des températures largement supérieures à celles atteintes lors du traitement de plomb. À Sion, « Sous-le-Scex est », elle apparaît sous trois formes :
- un amas de très fines couches sans arrangement structural posées sur une petite dalle schisteuse, résidu probable du raclage de la croûte oxydée sur un bain de plomb.
- des masses plus ou moins homogènes, blanches à beiges, peu solides et friables, avec quelques inclusions – d'environ 2 mm – de plomb métallique, est formée par vidange de la surface d'un bain plombifère, entraînant des parties de plomb non oxydé (**Fig. 120**, 6).
- des dépôts très fins dans les pores d'une paroi argileuse scorifiée, ou sur des pièces en argile ayant subi l'action de la chaleur. Le plomb s'infiltrant sous forme gazeuse dans l'argile, il s'agit de litharge de sublimation.

Parmi les **déchets industriels** apparaissent également des résidus riches en plomb mélangés aux cendres et des fragments fondus de paroi interne de foyers ou de creusets. Notons la présence de deux fragments de scories riches en fer ; en forme de calotte, sans structures de flux et avec des empreintes de charbon de bois, il s'agit de scories de forge servant probablement à élaborer ou entretenir l'outillage utilisé dans cet atelier.

[362] Voir *supra*, chap. II.2.

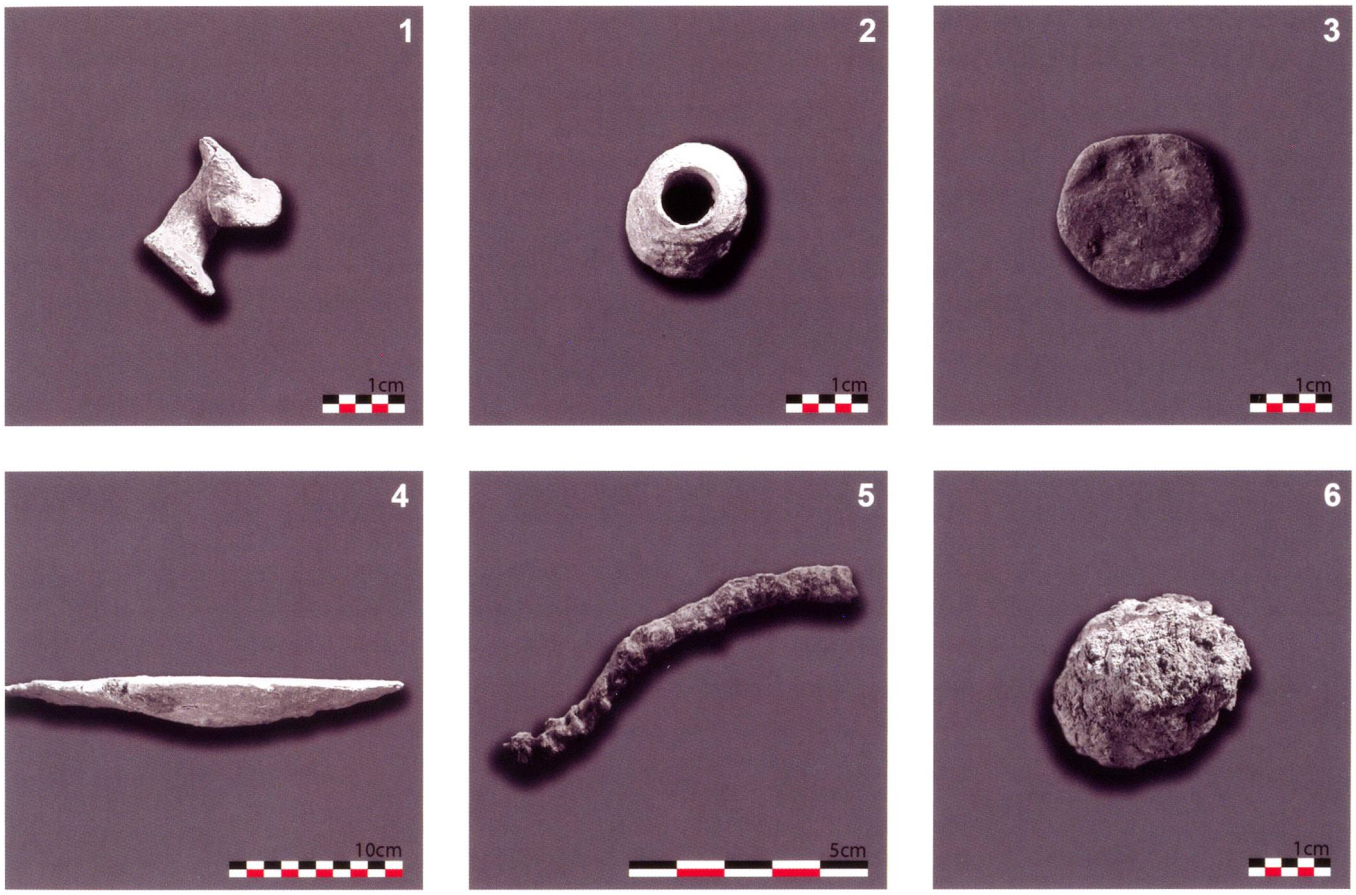


Fig. 120 – Objets en plomb. 1. rivet, 2. poids, 3. disque, 4. creuset, 5. coulure, 6. oxyde.

Enfin, comme **matière première**, seul du charbon de bois, combustible évident, est attesté sur le site. D'autres matériaux, tels que des minerais, sont à exclure en l'absence de scorie de plomb sur tout le site.

Au total, 91 objets ont été étudiés, pour un poids total de 4601 grammes (**Fig. 121**) ; ils sont répartis en :

- Produits finis (117 grammes, ce qui correspond à 2,5% du poids total).
- Produits intermédiaires (4129,2 grammes, donc 90%, répartis en ratés, semi-finis et chutes : 1302 grammes, donc 28% ; plomb fondu : 2666 grammes, donc 58% ; et litharge : 162 grammes équivalant à 3,5%).

Déchets industriels (355 grammes, équivalent à 7,7% du poids total, dont 20,5 grammes ou 0,4% en scorie de forge).

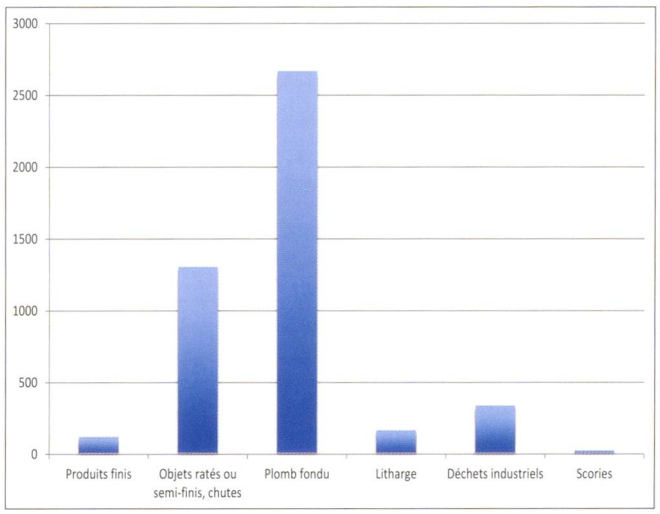


Fig. 121 – Distribution des différents types de mobilier en plomb en fonction de leur groupe fonctionnel et de leur poids.

La distribution des différents types de mobilier mis au jour à Sion, « Sous-le-Scex est » révèle un atelier orienté vers la production de plaques rectangulaires décimétriques et de divers petits objets centimétriques en plomb. Les quelques objets finis découverts sont fonctionnels ; leur usage précis reste inconnu. Le fer est également travaillé ; cette activité secondaire était probablement aussi destinée à l'entretien ou à l'élaboration de l'outillage utilisé dans cet atelier. La quantité de litharge est assez importante, surtout pour un matériau si peu solide, très meuble et facilement altérable. Comme la litharge est souvent un déchet récupérable de la production d'argent par coupellation, on peut se demander si l'argent n'est pas également produit dans cet atelier.

IV.5 LA PROVENANCE DES OBJETS EN PLOMB

L'étude macroscopique de ce mobilier ne permet pas de déterminer l'origine du plomb utilisé ; les analyses isotopiques peuvent fournir des précisions. Pour cette raison, 16 échantillons ont été analysés (**Fig. 121 à Fig. 123** et Annexe 3). La représentation graphique des analyses dans les diagrammes $^{207}Pb/^{204}Pb$ versus $^{206}Pb/^{204}Pb$ et $^{208}Pb/^{206}Pb$ versus $^{207}Pb/^{206}Pb$ permet d'identifier deux groupes :

Le premier, dont la signature isotopique est celui des mines de Siviez, situées à quelques kilomètres au sud de Sion. Il comprend neuf des seize échantillons (nos 56, 58, 59, 60, 63, 64, 66, 71, et év. 57). Les points de ce groupe sont cependant légèrement dispersés ; trois hypothèses sont dès lors possibles :

- Le plomb provient d'endroits différents au sein des mines de Siviez.
- Il s'agit de plomb recyclé, originaire des mines de Siviez.
- Le plomb utilisé est un mélange de plomb d'origine non identifiable. Par hypothèse au demeurant peu probable, Il s'agirait alors d'un mélange complexe dont la signature isotopique ressemble fortuitement à celle des mines de Siviez.

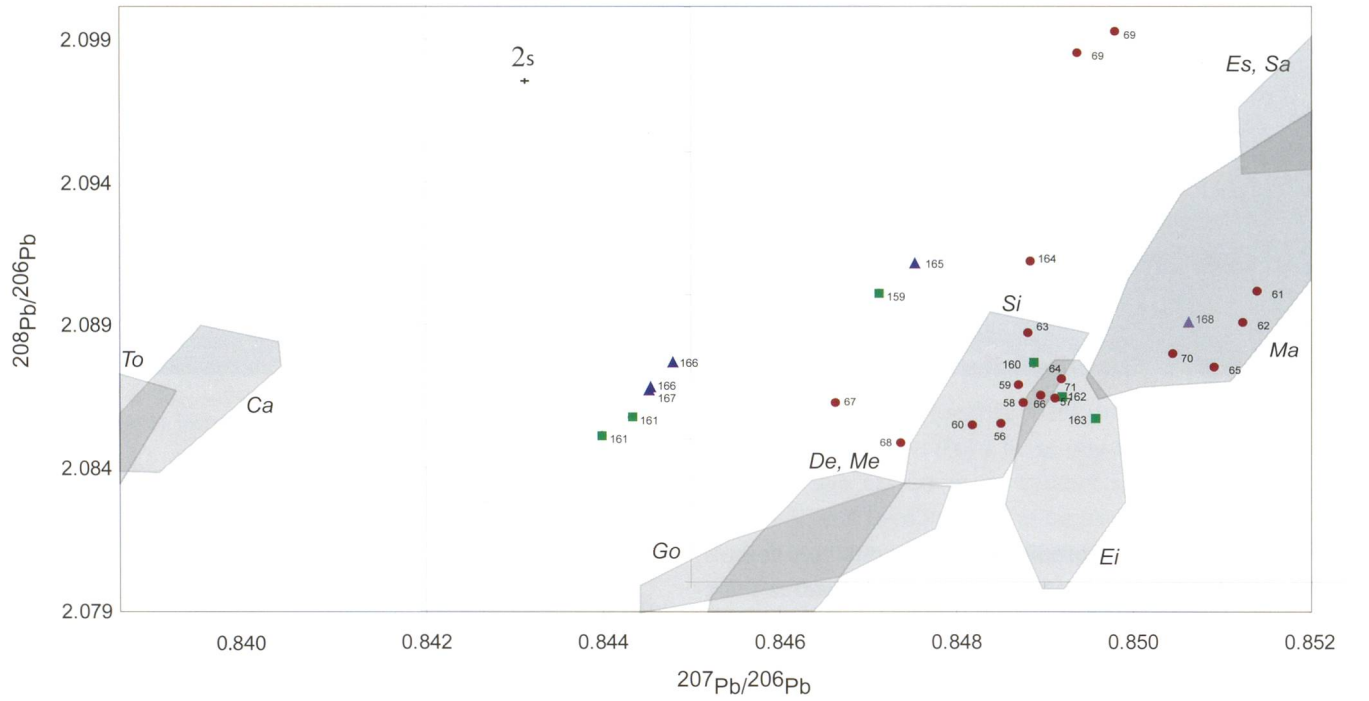


Fig. 122 – Représentation graphique des données isotopiques dans le diagramme 208Pb/206Pb versus 207Pb/206Pb. Les champs gris représentent les signatures isotopiques des mines ou districts miniers : To – Toscane ; Ca – Carthago Nova ; Go – Goppenstein ; De, Me – Derbyshire, Mendips ; Si – Siviez ; Ei – Eifel ; Ma – Les Malines ; Es – Espagne ; Sa – Sardaigne. Les sigles sont pour : objets en plomb de Sion, Sous-le-Scex en rond brun ; les glaçures de Sion, Sous-le-Scex en triangle bleu et les glaçures de Genève en carré vert.

Objets, Sion-Sous-Le Scex	
56	chute en Pb
57	coulure en Pb
58	plomb
59	plomb
60	coulure 3D
61	litharge
62	litharge
63	litharge
64	fond de creux en Pb
65	fond de creux en Pb
66	fond de creux
67	objet en Pb
68	objet en Pb
69	objet en Pb
69	objet en Pb
70	Pb de récupération
71	coulure en Pb

Glaçure, Sion-Sous-Le Scex		
164	glaçure en Pb	tesson
165	glaçure en Pb	tesson, local?
166	glaçure en Pb	tesson, local?
167	glaçure en Pb	tesson, verso
168	glaçure en Pb	tesson, Cisalpine?

District minier (surfaces en gris)	
Go	Goppenstein
Si	Valais
To	Toscane
Ca	Carthago
De, Me	Grande-Bretagne
Ei	Eifel
Ma	Les Malines
Es, Sa	Espagne, Sardaigne

Glaçure, Cathédrale, Genève	
159	glaçure en Pb
160	glaçure en Pb
161	glaçure en Pb
162	glaçure en Pb
163	glaçure en Pb

*Pour plus de détail relatif aux différents districts miniers, voir Guénette-Beck 2005

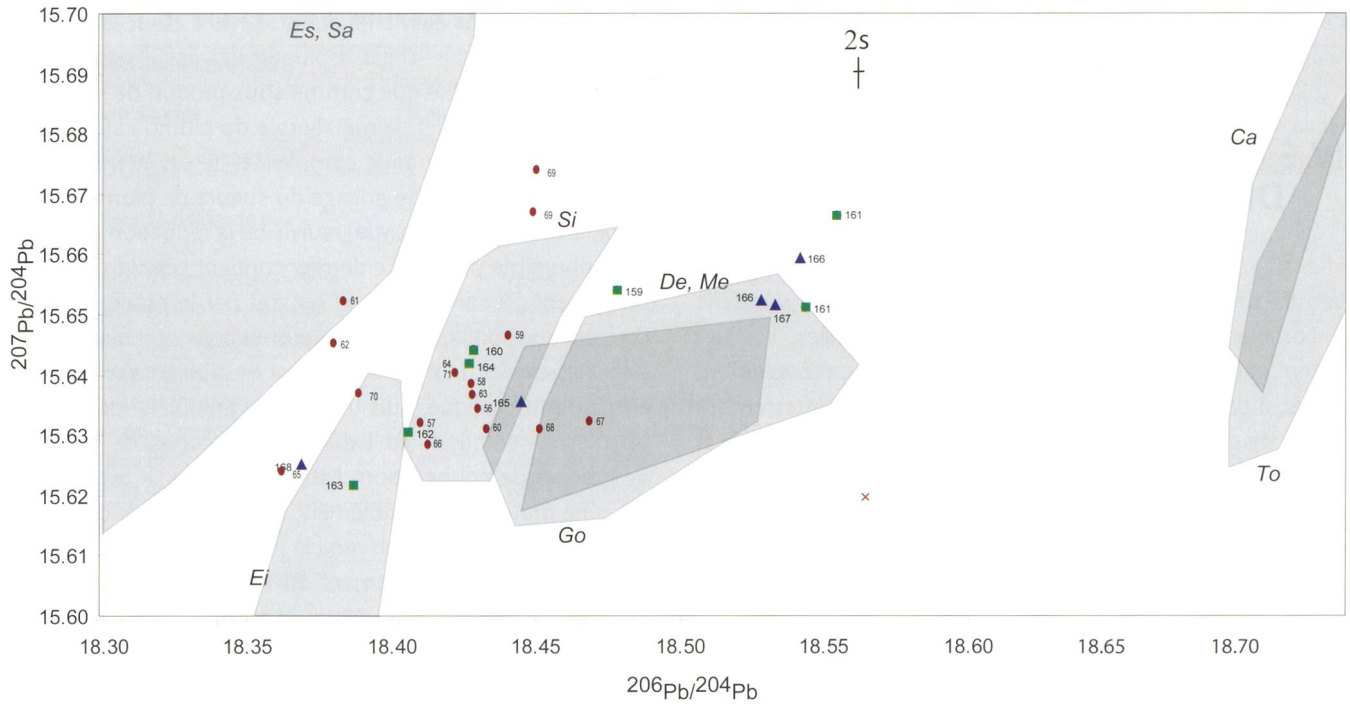


Fig. 123 – Représentation graphique des données isotopiques dans le diagramme $^{207}Pb/^{204}Pb$ versus $^{206}Pb/^{204}Pb$.

Le second groupe englobe 7 échantillons (nos 61, 62, 65, 67, 68, 69 et 70), fabriqués à partir d'un mélange complexe de plomb d'au moins deux sources différentes ; ce sont des pièces refondues, fabriquées principalement à partir deux recettes différentes :

- Le « mélange S » – serait un mélange entre du plomb des districts miniers du sud, notamment d'Espagne ou de Sardaigne, et celui des mines de l'Eifel ou de Siviez.
- Le « mélange N » – serait composé de minerai des mines du district de Derbyshire, de Mendips/Bristol en Grande-Bretagne ou de Goppenstein en Valais uniquement.

Pour certains objets, un apport des mines des Cévennes (Les Malines) en France ne peut être exclu.

Cette première analyse ne permet pas de préciser de manière fiable l'origine des objets archéologiques en plomb de Sion, « Sous-le-Scex est » : bien que la signature isotopique de 9 objets pris isolément soit compatible avec les mines de Siviez, le métal utilisé pour les fabriquer ne provient certainement pas d'une seule et unique mine. Effectivement, leurs données isotopiques trop dispersées soulignent l'existence de mélanges. Deux cas sont possibles :

- Bien que peu probable, une mixture entre du « mélange S » avec du « mélange N » simulant la signature isotopique des mines de Siviez.
- Un mélange de plomb recyclé de Siviez.

Les données obtenues ne permettent pas de trancher entre ces deux hypothèses. Toutefois, l'emploi de plomb issu de la mine de Siviez est en revanche avéré pour le sarcophage de Plan-Conthey, ou les scellements de l'amphithéâtre de Martigny[363]. Les objets les plus anciens attribués à ces mines sont datés du 1er siècle, les plus récents des 4e – 5e siècles. Il est par conséquent fort probable qu'une grande partie des objets analysés à Sion, « Sous-le-Scex est » ne soit pas le fruit d'une hypothétique fusion entre « mélange N » et « mélange S », mais provient effectivement des mines de Siviez.

Les données isotopiques étant dispersées à l'intérieur du champ de Siviez, le plomb utilisé doit provenir d'endroits différents au sein du gisement ou être le fruit d'un recyclage ; sept des seize objets analysés étant le fruit d'une récupération, le recyclage à partir de la refonte d'objets en plomb ou de l'utilisation de restes de lingots est le cas de figure le plus probable. Cette hypothèse n'exclut nullement qu'un ou plusieurs objets aient été fabriqués par du plomb issu directement des mines de Siviez.

La fonderie de Sion, « Sous-le-Scex est » produit par ailleurs des objets à base d'un mélange de plomb provenant de l'Eifel et des mines méditerranéennes ; d'autres régions d'approvisionnement, telles la Grande-Bretagne ou Goppenstein VS, ne sont que marginalement représentées. Les mines de l'Eifel et de Grande-Bretagne sont actives pendant tout le Haut-Empire et fournissent du métal pour la production valaisanne. Le pourcentage assez élevé de plomb méditerranéen surprend, les mines espagnoles ne produisant plus assez de plomb pour l'exportation au 1er siècle déjà[364]. L'atelier de Sion fonctionnant au moins trois siècles plus tard, la présence d'une aussi grande quantité de plomb méditerranéen

[363] Guénette-Beck 2005.

[364] Meier 1995.

ne peut alors s'expliquer que par la récupération et la refonte accrue de métal ancien.

IV.6 LA CÉRAMIQUE PLOMBIFÈRE DE SION, « SOUS-LE-SCEX »

Les glaçures de deux types de céramique mises au jour dans le comblement de l'édifice st.20 ont été étudiées. Il s'agit d'une part des céramiques de fabrication probablement locale, à pâtes majoritairement beige à ocre saumon, recouvertes de glaçures, de couleur vert olive à brun verdâtre[365] et d'autre part de céramiques d'importation aux pâtes grises et moyennement fines d'apparence similaire aux productions cisalpines, en particulier celles observées dans le triangle Larien, au sud du lac de Côme[366].

Le plomb utilisé pour les quatre individus à glaçures de couleur vert olive à brun verdâtre a une composition proche de celui habituellement utilisé en Valais durant l'époque romaine ; provenant de sources multiples, il ne peut être déterminé plus précisément. La glaçure de l'exemplaire à pâte grise moyennement fine possède une signature isotopique clairement différente des quatre autres, sans que son origine précise ne puisse être déterminée.

L'interprétation des glaçures est difficile, puisqu'il existe très peu de données de comparaison, et encore moins pour la période concernée. Dans le cadre d'une thèse de doctorat[367], cinq exemplaires aux glaçures de couleur vert olive à brun verdâtre, provenant de la cathédrale de Genève et contemporains de ceux de Sion ont été analysées. Deux des cinq échantillons ont une signature isotopique similaire à celle de Sion ; les trois autres sont isotopiquement différents.

IV.7 APPORT DES ANALYSES ET SYNTHÈSE

Outre l'importance de l'artisanat aux 4e et 5e siècles, l'étude de l'atelier de plomb de Sion, « Sous-le-Scex est » fournit des informations en regard du type d'approvisionnement, de l'utilisation des ressources régionales et de la période d'utilisation des mines locales.

Rappelons ici qu'il s'agit d'un atelier de mise en forme de ce métal, et non d'un atelier d'extraction à partir d'un minerai. La production de plomb est en général liée à la production d'argent, ces deux éléments étant souvent associés dans les minerais prospectés. Dans la plupart des cas, l'extraction du plomb n'est rentable que comme sous-produit de la production d'argent. En effet, la métallurgie du plomb est une suite d'opérations d'une grande complexité. Le cas le plus simple comporte une phase de grillage du sulfure de plomb (durant laquelle le minerai est oxydé), suivie de la réduction de l'oxyde pour obtenir le plomb. Ce dernier contient cependant encore de l'argent ; il convient de le séparer par le processus de la coupellation soit l'oxydation du plomb pour en isoler l'argent, difficile à oxyder. L'oxyde obtenu est ensuite à nouveau réduit en plomb métallique, puis transformé en objets fonctionnels ou d'ornementation. En l'absence de scories de plomb et de creuset de coupellation, l'atelier de Sion, « Sous-le-Scex est » ne pratiquait probablement que le recyclage du plomb. Cette utilisation de plomb recyclé ne surprend pas[368], les mélanges signalant fréquemment un contexte de récupération. Les plombs de source unique sont en revanche utilisés pour la construction (conduites d'eau, scellements, toits ou les objets funéraires). Ce sont souvent des pièces de grandes dimensions nécessitant une quantité importante de métal probablement commandé auprès d'un grossiste. Les deux circuits d'approvisionnements coexistent, la récupération (atelier de fonderie artisanale) et l'importation des sites de production (grossiste) étant observés.

Tout laisse à penser que l'atelier métallurgique de Sion est principalement approvisionné par du plomb recyclé et refondu issu de mines locales, notamment celles de Siviez dont le minerai est extrait entre le 1er siècle (scellements de l'amphithéâtre de Martigny) et le 4e siècle (sarcophage de Plan Conthey). Aucun objet ne peut être attribué avec certitude aux mines de Goppenstein VS, gisement pourtant relativement facile d'accès, bien visible et aux dimensions considérables.
L'importance des mines de Siviez à l'époque romaines surprend, aucun témoignage historique ne les mentionnant. Si leur signature isotopique se retrouve principalement dans des objets archéologiques valaisans, elle est parfois aussi observée dans ceux mis au jour dans la région lémanique et, plus rarement, à Avenches, « En Selley » ou à *Augusta Raurica*[369]. L'occurrence d'objets fabriqués à partir de plomb de Siviez, est fonction de l'éloignement géographique de cette mine. Toutefois, le plomb de Siviez étant exporté hors du territoire valaisan, son rayonnement est démontré. Il reste cependant assez faible en regard des grandes mines de l'Eifel ; ce fait découle de sa dimension tout compte fait modeste.

L'existence des mines de Siviez exploitées entre le 1er et le 5e siècle et la présence de l'atelier de plombier à Sion, « Sous-le-Scex est » indiquent la présence d'un savoir-faire technique pour le traitement du minerai comme pour la mise en forme du métal en Valais central.

365 Voir *supra*, chap.III.3.7.

366 Voir *supra*, chap.III.3.7.

367 Guénette-Beck 2005.

368 Guénette-Beck 2005.

369 Guénette-Beck 2005.

ANNEXE 1 : LISTE DES MINES DE PLOMB VALAISANNES ET DES RÉGIONS LIMITROPHES.

	DOMAINE HELVETIQUE						
N° inv.	Nom d'usage	Canton	Vallée	Coordonnées	Longueur de la galerie	Pb-isotopes	Analyse chimique
	Nappes helvétiques s.l.						
1	Mines et indices de Bex	VD	Vallée de la Gryonne	567.950/126.400 568.600/125.650 568.070/125.010	mines de sel avec affleurement de Pb	3	2
2	Mines d'Entre-deux-Gryonnes	VD	Vallée de la Gryonne	568.440/125.630	inconnu	-	-
3	Gisements des Glutières sur Ollon	VD	Vallée de la Gryonne	Inconnu		1	-
	Massif des Aiguilles Rouges						
4	Indice d'Epinassey	VS	Vallée du Rhône	567.000/115.250		-	-
5	Indice de Plan Verney	VS	Vallée de St. Barthélémy	565.420/113.955		1	1
6	Mine du Torrent de l'Echelle	VS	Vallée de St. Barthélémy	567.270/112.915	4m	-	-
7	Mines de Cocorier Salantin	VS	Vallée du Rhône	566.170/112.170	180m au total	2	1
8	Mines de Cocorier Chalet	VS	Vallée du Rhône	566.180/112.675	30m au total	2	1
9	Alesse: Mines des Sasses	VS	Vallée du Rhône	569.710/112.290 569.750/112.220	5m	-	-
10	Alesse: Mines des Gorges	VS	Vallée du Rhône	570.040/110.900	effondré	1	1
11	Alesse: Mine du Forgnon	VS	Vallée du Rhône	570.210/111.350	effondré	-	1
12	Alesse: Mines de la Molare	VS	Vallée du Rhône	570.870/111.480	15m	-	2
13	Alesse: Mine de la Pareuze	VS	Vallée du Rhône	571.670/111.200	effondré	-	-
14	Alesse: Mine de Champex	VS	Vallée du Rhône	570.950/110.740	25m	-	-
15	Indice des Blanches de Buitonne	VS	Vallée du Rhône	577.100/111.720		1	-
16	Mines de Randonne-Fully	VS	Vallée du Rhône	577.620/112.720	5m	1	-
17	Indice de Ravoire	VS	Vallée du Rhône	569.100/106.200		-	-
18	Mines des Argentières	France	Vallée de l'Arve	944.670/116.520	non déterminée	2	-
	Massif du Mont Blanc						
19	Moraine du glacier de Miage	Italie	Val Véni	555.800/70.100		1	2
20	Mines de Ste Marie au Fouilly/Les Houches	France	Vallée de l'Arve	945.100/109.450 945.350/109.440 945.100/109.450	300m de long et 80m de haut	1	-
21	Mines de Notre Dame des Gorges	France			350m	1	-
22	Filon du Catogne, Couloir de la Monnaie	VS	Val d'Entremont	575.240/102.500		1	-
23	Mines des Trappistes	VS	Val d'Entremont	575.865/103.225	en grande partie effondré, accessible sur 20m	2	1
24	Mine de la Tête des Econduits	VS	Vallée du Rhône	574.940/104.550	650m	1	1
	Massif du Mont Chétif						
25	Mine du Trou des Romains	Italie	Val Sapin	565.350/73.000	non déterminée	1	-
	Massif du Gastern						
26-29	Trachsellauenen	BE	Lauterbrunnental			1	-
26	Trachsellauenen: Gnadensonne	BE	Lauterbrunnental	635.305/152.665	5 niveaux, le plus bas	3	-
27	Trachsellauenen: Gute Hoffnung	BE	Lauterbrunnental	635.103/152.940	50m, le reste est effondré	-	-
28	Trachsellauenen: Beschertes Glück	BE	Lauterbrunnental	636.210/151.610	20m, le reste est effondré	2	-
29	Trachsellauenen: Segenszuwachs	BE	Lauterbrunnental	636.385-	10m, le puits étant noyé	-	-
	Massif du St Gothard						
30-36	Goppenstein	VS	Lötschental			1	3
30	Martinsstollen	VS	Lötschental	624.100/134.250	200m	-	-
31	Dahlstollen	VS	Lötschental	624.775/134.680	150m	-	-
32	Tiebelstollen	VS	Lötschental	624.750/134.750	300m	2	2
33	Stollen 1820	VS	Lötschental	625.120/134.875	plusieurs centaines de m, effondré actuellement	2	1
34	Stollen 1860	VS	Lötschental	625.180/134.950	150m	3	-
35	Schönbiel	VS	Lötschental	625.560/135.185	une centaine de m	2	1
36	Wilerbach	VS	Lötschental	625.910/137.750	quelques m	2	-
37	Locher's Mine, Gampel?	VS	Vallée du Rhône	622.080/129.680 er	non déteminée	-	-
38	Mine de la Massaschlucht	VS	Vallée de la Massa	643.000/133.080	15m	1	-
39	Mines du Natischer Berg	VS	Vallée du Rhône	641.600/136.080	effondré	2	-
40	Mines de Grengiols	VS	Vallée du Rhône		effondré	-	-

	DOMAINE PENNIQUE INFERIEUR						
N° inv.	Nom d'usage	Canton	Vallée	Coordonnée	Longueur de la galerie	Pb-isotopes	Anal. chimique
	Zone houillère						
41	Indice de Six Blanc	VS	Val de Bagnes	580.300/98.480		1	-
42	Mine de la Tête de la Payanne	VS	Val de Bagnes	580.980/98.750	effondré	3	1
	Nappe du Monte Leone						
43	Albrunpass	Italie	Albrunpass-Binntal	666.600/135.700		1	-
44	Lengenbach	VS	Binntal	660.175/135.150		KNILL 1996	
45	Mines de Gondo	VS	Zwischenbergtal	654.350/114.900	mines d'or avec affleurement de Pb	2	-
	DOMAINE PENNIQUE MOYEN (Nappe du Grand St-Bernard)						
N° inv.	Nom d'usage	Canton	Vallée	Coordonnée	Longueur de la galerie	Pb-isotopes	Anal. chimique
	Nappe des Pontis						
46	Mines de Bruson, Peiloz	VS	Val de Bagnes	582.370-	effondré	4	3
47	Mines de Chippis	VS	Val d'Anniviers	608.220/124.600	inaccessible	2	1
	Nappe de Siviez-Mischabel						
48	Mines de Sarreyer	VS	Val de Bagnes	586.840/101.600	plusieurs dizaines de m	1	1
49	Mines du Col des Mines	VS	Val de Bagnes	586.100/106.300	plusieurs centaines de m	1	2
50	Mines de Siviez I	VS	Val de Nendaz	589.320/110.250	plusieurs centaines de m	1 (cf. également MANGE 1998)	3
51	Mines de Siviez III	VS	Val de Nendaz	589.680/110.665	non déterminée	-	-
52	Praz Jean: Mine de Maison Vieille	VS	Val d'Hérens	601.410/109.830	tranchée d'une dizaine de m	-	-
53	Praz Jean: Mine de Forêt Noire	VS	Val d'Hérens	601.410/109.830	effondré	-	-
54	Praz Jean: Mines de Comtesse	VS	Val d'Hérens	600.850/110.480	plusieurs centaines de m	2	-
55	Praz Jean: Mine de La Barma	VS	Val d'Hérens	601.515/111.330	plusieurs centaines de m	9	-
56	Mine des Six des Fées	VS	Val d'Hérémence	596.025/109.825	inaccessible	-	-
57	Mines des Moulins de Luc	VS	Val d'Anniviers	612.750/118.150	plusieurs centaines de m	1	1
58	Mine de Collioux supérieur	VS	Val d'Anniviers	611.650/120.520	obstrués	1	1
59	Mine de Fusette	VS	Val d'Anniviers	611.825/120.700	52m	-	1
60	Mines de Pont-de-Bois	VS	Val d'Anniviers	613.100/112.820	effondré	-	-
61	Indice de Vernec/Pralong	VS	Val d'Anniviers	613.920/110.350		-	-
62	Mines de La Barma N et S	VS	Val d'Anniviers	611.325/119.950; 611.325/119.875	inaccessible	-	-
63	Mine de Gosan	VS	Val d'Anniviers	612.020/121.080	effondré	-	-
64	Mine de Termino	VS	Val d'Anniviers	611.620/120.970	30m	-	-
65	Mine du Waschsee	VS	Val d'Anniviers	614.050/123.125	quelques dizaines de m	-	-
	AUSTRO- ET SUDALPIN						
N° inv.	Nom d'usage	Canton	Vallée	Coordonnée	Longueur de la galerie	Pb-isotopes	Anal. chimique
66	Mines d'Astano	TI	Astano	707.340/96.175	plusieurs centaines de m	1	-
67	Mines du Val Sessera	Italie			plusieurs centaines de m	4	-

ANNEXE 2 : DONNÉES ISOTOPIQUES DES MINES DE PLOMB VALAISANNES ET DES RÉGIONS LIMITROPHES

DOMAINE HELVETIQUE							
N° inv.	Nom d'usage	Echantillon	208Pb/204Pb	207Pb/204Pb	206Pb/204Pb	208Pb/206Pb	207Pb/206Pb
Nappes helvétiques s.l.							
1	Mines et indices de Bex	galène	38.806 ± 0.006	15.648 ± 0.002	18.867 ± 0.002	2.05682 ± 0.00014	0.82937 ± 0.00011
1	Mines et indices de Bex	galène	38.823 ± 0.007	15.652 ± 0.003	18.872 ± 0.003	2.05712 ± 0.00006	0.82937 ± 0.00002
1	Mines de Bex, galerie du Bouillet	galène	38.892 ± 0.008	15.675 ± 0.002	18.888 ± 0.002	2.05911 ± 0.00020	0.82993 ± 0.00004
3	Gisement des Glutières VD (Ollon)	galène	38.811 ± 0.008	15.673 ± 0.003	18.894 ± 0.002	2.05413 ± 0.00024	0.82950 ± 0.00005
Massif des Aiguilles Rouges							
4	Indice de Plan-Verney, Evionnaz	galène	38.599 ± 0.030	15.661 ± 0.011	18.608 ± 0.009	2.07441 ± 0.00153	0.84168 ± 0.00030
7	Mines de Cocorier-Salantin, vieille mine	galène	38.631 ± 0.003	15.673 ± 0.001	18.627 ± 0.001	2.07394 ± 0.00006	0.84143 ± 0.00002
7	Mines de Cocorier-Salantin, vieille mine	galène	38.642 ± 0.008	15.677 ± 0.002	18.634 ± 0.002	2.07395 ± 0.00023	0.84137 ± 0.00005
8	Mines de Cocorier-Chalet	galène	38.597 ± 0.015	15.662 ± 0.004	18.622 ± 0.010	2.07227 ± 0.00088	0.84095 ± 0.00036
8	Mines de Cocorier-Chalet	galène	38.697 ± 0.006	15.678 ± 0.002	18.707 ± 0.003	2.06845 ± 0.00008	0.83802 ± 0.00003
§§	Alesse, mines des Gorges	galène	38.450 ± 0.005	15.675 ± 0.002	18.333 ± 0.001	2.09722 ± 0.00013	0.85498 ± 0.00003
12	Alesse, mines et carrière de la Molare	galène	38.397 ± 0.025	15.642 ± 0.008	18.345 ± 0.006	2.09285 ± 0.00120	0.85261 ± 0.00016
12	Alesse, mines et carrière de la Molare	galène	38.517 ± 0.007	15.687 ± 0.002	18.372 ± 0.002	2.09671 ± 0.00020	0.85389 ± 0.00004
15	Indice de Blanches de Buitonne, Fully	galène	38.001 ± 0.014	15.644 ± 0.004	17.924 ± 0.004	2.12020 ± 0.00013	0.87280 ± 0.00006
16	Mine de Randonne, Fully	galène	38.415 ± 0.023	15.651 ± 0.004	18.417 ± 0.006	2.08578 ± 0.00136	0.85003 ± 0.00013
18	Mines des Argentières, Pormenaz	galène	38.703 ± 0.008	15.637 ± 0.002	18.686 ± 0.002	2.07117 ± 0.00027	0.83678 ± 0.00008
18	Mines des Argentières, Pormenaz	bournonite	38.718 ± 0.021	15.642 ± 0.007	18.690 ± 0.005	2.07152 ± 0.00061	0.83691 ± 0.00018
19	Moraine du glacier de Miage, Val Véni, Italie	galène	38.617 ± 0.007	15.658 ± 0.002	18.501 ± 0.002	2.08724 ± 0.00018	0.84632 ± 0.00005
Massif du Mont Blanc							
20	Mines de Ste Marie au Fouilly, Servos	galène	38.565 ± 0.004	15.639 ± 0.002	18.514 ± 0.002	2.08307 ± 0.00008	0.84470 ± 0.00002
21	Mines de Notre Dame des Gorges, France	galène	38.618 ± 0.014	15.668 ± 0.005	18.424 ± 0.006	2.09579 ± 0.00013	0.85028 ± 0.00005
22	Filon du Catogne, Couloir de la Monnaie	galène	39.036 ± 0.007	15.697 ± 0.002	19.041 ± 0.002	2.05014 ± 0.00020	0.82432 ± 0.00004
23	Mines des Trappistes	galène	38.980 ± 0.016	15.672 ± 0.006	19.059 ± 0.004	2.04516 ± 0.00032	0.82224 ± 0.00013
23	Mines des Trappistes	galène	39.009 ± 0.013	15.679 ± 0.005	19.060 ± 0.003	2.04651 ± 0.00050	0.82256 ± 0.00017
24	Mine de la Tête des Econduits	galène	38.829 ± 0.013	15.661 ± 0.004	18.909 ± 0.003	2.05436 ± 0.00014	0.82856 ± 0.00000
Massif du Mont Chétif							
25	Mine du Trou des Romains	galène	38.632 ± 0.007	15.657 ± 0.003	18.648 ± 0.003	2.07159 ± 0.00005	0.83956 ± 0.00002
Massif du Gastern							
26-28	Trachsellauenen, fonderie	galène	38.482 ± 0.003	15.661 ± 0.001	18.372 ± 0.001	2.09450 ± 0.00004	0.85242 ± 0.00001
26-28	Trachsellauenen, fonderie	galène	38.478 ± 0.004	15.661 ± 0.002	18.373 ± 0.002	2.09430 ± 0.00003	0.85238 ± 0.00001
26	Mine de Trachsellauenen-Gnadensonne	galène	38.513 ± 0.003	15.671 ± 0.001	18.381 ± 0.001	2.09526 ± 0.00009	0.85257 ± 0.00003
26	Mine de Trachsellauenen-Gnadensonne	galène	38.493 ± 0.002	15.666 ± 0.001	18.375 ± 0.001	2.09487 ± 0.00004	0.85255 ± 0.00001
26	Mine de Trachsellauenen-Gnadensonne	galène	38.521 ± 0.002	15.673 ± 0.001	18.385 ± 0.001	2.09530 ± 0.00005	0.85251 ± 0.00001
28	Mine de Trachsellauenen-Beschertes Glück	galène	38.489 ± 0.004	15.667 ± 0.002	18.374 ± 0.002	2.09471 ± 0.00009	0.85264 ± 0.00003
Massif du St Gothard							
30-36	Goppenstein	galène	38.374 ± 0.016	15.619 ± 0.005	18.450 ± 0.003	2.08002 ± 0.00049	0.84658 ± 0.00014
32	Mines de Goppenstein-Tiebelstollen	galène	38.784 ± 0.004	15.666 ± 0.002	18.834 ± 0.002	2.05918 ± 0.00004	0.83175 ± 0.00001
32	Mines de Goppenstein-Tiebelstollen	galène	38.383 ± 0.002	15.627 ± 0.001	18.437 ± 0.001	2.08181 ± 0.00005	0.84757 ± 0.00002
33	Mines de Goppenstein-Stollen 1820	galène	38.432 ± 0.004	15.640 ± 0.001	18.464 ± 0.001	2.07064 ± 0.00023	0.83843 ± 0.00006
33	Mines de Goppenstein-Stollen 1820	acanthite	38.315 ± 0.025	15.634 ± 0.008	18.299 ± 0.012	2.09450 ± 0.00179	0.85446 ± 0.00069
34	Mines de Goppenstein-Stollen 1860	galène	38.437 ± 0.005	15.642 ± 0.001	18.451 ± 0.001	2.08142 ± 0.00009	0.84703 ± 0.00002
34	Mines de Goppenstein-Stollen 1860	galène	38.410 ± 0.003	15.635 ± 0.001	18.445 ± 0.002	2.08236 ± 0.00015	0.84772 ± 0.00006
34	Mines de Goppenstein-Stollen 1860	galène	38.425 ± 0.003	15.639 ± 0.001	18.452 ± 0.001	2.08253 ± 0.00009	0.84759 ± 0.00002
35	Mines de Goppenstein-Schönbiel	galène	38.478 ± 0.027	15.635 ± 0.011	18.512 ± 0.013	2.07893 ± 0.00035	0.84465 ± 0.00006
35	Mines de Goppenstein-Schönbiel	galène	38.506 ± 0.002	15.644 ± 0.001	18.517 ± 0.001	2.07942 ± 0.00004	0.84484 ± 0.00001
36	Mines de Goppenstein-Wilerbach	galène	38.467 ± 0.002	15.634 ± 0.001	18.488 ± 0.001	2.08063 ± 0.00002	0.84565 ± 0.00001
36	Mines de Goppenstein-Wilerbach	galène	38.438 ± 0.003	15.626 ± 0.001	18.474 ± 0.001	2.08063 ± 0.00005	0.84585 ± 0.00002
38	Mine de la Massaschlucht	galène	38.528 ± 0.014	15.646 ± 0.005	18.733 ± 0.004	2.05667 ± 0.00022	0.83519 ± 0.00006
39	Mines du Natischer Berg, Bruchij	galène	38.699 ± 0.003	15.649 ± 0.001	18.662 ± 0.001	2.07369 ± 0.00005	0.83857 ± 0.00001
39	Mines du Natischer Berg, Bruchij	galène	38.672 ± 0.004	15.644 ± 0.002	18.639 ± 0.001	2.07491 ± 0.00006	0.83934 ± 0.00002

DOMAINE DU PENNIQUE INFERIEUR							
N° inv.	Nom d'usage	Echantillon	208Pb/204Pb	207Pb/204Pb	206Pb/204Pb	208Pb/206Pb	207Pb/206Pb
Zone houillère							
41	Indice de Six-Blanc	galène	38.747 ± 0.008	15.662 ± 0.003	18.880 ± 0.002	2.05255 ± 0.00020	0.82954 ± 0.00006
42	Mines de la Tête de la Payanne	galène	38.365 ± 0.008	15.638 ± 0.004	18.367 ± 0.004	2.08892 ± 0.00008	0.85459 ± 0.00006
42	Mines de la Tête de la Payanne	galène	38.333 ± 0.010	15.629 ± 0.003	18.351 ± 0.003	2.08880 ± 0.00027	0.85165 ± 0.00006
42	Mines de la Tête de la Payanne	galène	38.364 ± 0.005	15.637 ± 0.002	18.363 ± 0.002	2.08920 ± 0.00004	0.85151 ± 0.00002
Nappe du Monte Leone							
43	Albrunpass	galène	38.544 ± 0.008	15.663 ± 0.003	18.448 ± 0.004	2.08930 ± 0.00007	0.84902 ± 0.00002
45	Mines de Gondo	galène	38.495 ± 0.015	15.640 ± 0.003	18.733 ± 0.004	2.05548 ± 0.00053	0.83489 ± 0.00042
45	Mines de Gondo	galène	38.748 ± 0.021	15.669 ± 0.006	18.655 ± 0.004	2.07704 ± 0.00123	0.84013 ± 0.00024

DOMAINE DU PENNIQUE SUPERIEUR							
N° inv.	Nom d'usage	Echantillon	208Pb/204Pb	207Pb/204Pb	206Pb/204Pb	208Pb/206Pb	207Pb/206Pb
Nappe des Pontis							
46	Mines de Bruson, Peiloz	galène	38.347 ± 0.015	15.637 ± 0.005	18.317 ± 0.003	2.09355 ± 0.00042	0.85370 ± 0.00009
46	Mines de Bruson, Peiloz	galène	38.287 ± 0.009	15.620 ± 0.002	18.295 ± 0.000	2.09274 ± 0.00026	0.85375 ± 0.00000
46	Mines de Bruson, Peiloz	galène	38.392 ± 0.009	15.659 ± 0.034	18.313 ± 0.002	2.09653 ± 0.00021	0.85511 ± 0.00010
46	Mines de Bruson, Peiloz	galène	38.382 ± 0.005	15.655 ± 0.002	18.311 ± 0.001	2.09623 ± 0.00016	0.85501 ± 0.00003
47	Mines de Chippis, La Baraque	galène	38.393 ± 0.003	15.643 ± 0.001	18.278 ± 0.001	2.10042 ± 0.00007	0.85586 ± 0.00002
47	Mines de Chippis, La Baraque	galène	38.523 ± 0.006	15.657 ± 0.002	18.418 ± 0.002	2.09147 ± 0.00013	0.85007 ± 0.00003
Nappe de Siviez-Mischabel							
48	Mines de Sarreyer	galène	38.543 ± 0.004	15.663 ± 0.002	18.523 ± 0.002	2.08099 ± 0.00010	0.84555 ± 0.00003
49	Mines du Col des Mines	galène	38.533 ± 0.010	15.673 ± 0.003	18.441 ± 0.002	2.08954 ± 0.00026	0.84988 ± 0.00005
50	Mines de Siviez	galène	38.482 ± 0.004	15.656 ± 0.001	18.432 ± 0.001	2.08783 ± 0.00007	0.84935 ± 0.00002
54	Mines de Praz-Jean, La Comtesse	galène	38.536 ± 0.009	15.666 ± 0.003	18.417 ± 0.002	2.09267 ± 0.00022	0.85068 ± 0.00004
55	Mines de Praz-Jean, La Barma	galène	38.549 ± 0.007	15.667 ± 0.002	18.449 ± 0.002	2.08957 ± 0.00019	0.84923 ± 0.00005
55	Mines de Praz Jean, La Barma, entrée galerie 3	galène	38.504 ± 0.008	15.653 ± 0.002	18.429 ± 0.004	2.08941 ± 0.00025	0.84923 ± 0.00009
55	Mines de Praz Jean, La Barma, entrée galerie 4	galène	38.517 ± 0.005	15.657 ± 0.001	18.432 ± 0.001	2.08975 ± 0.00016	0.84941 ± 0.00004
55	Mines de Praz Jean, La Barma, fond galerie 5	galène	38.533 ± 0.005	15.662 ± 0.002	18.431 ± 0.002	2.09042 ± 0.00011	0.84971 ± 0.00003
55	Mines de Praz Jean, La Barma, entrée galerie 5	galène	38.525 ± 0.004	15.658 ± 0.001	18.432 ± 0.001	2.09007 ± 0.00009	0.84948 ± 0.00003
55	Mines de Praz Jean, La Barma, fond galerie 4	galène	38.490 ± 0.005	15.643 ± 0.002	18.418 ± 0.002	2.08970 ± 0.00018	0.84934 ± 0.00007
55	Mines de Praz Jean, La Barma, fond galerie 3	galène	38.543 ± 0.006	15.664 ± 0.002	18.442 ± 0.002	2.08993 ± 0.00008	0.84938 ± 0.00004
55	Mines de Praz Jean, La Barma, entrée galerie 2	galène	38.524 ± 0.005	15.659 ± 0.002	18.435 ± 0.002	2.08984 ± 0.00008	0.84945 ± 0.00002
55	Mines de Praz Jean, La Barma, fond galerie 2	galène	38.507 ± 0.007	15.644 ± 0.003	18.421 ± 0.003	2.09072 ± 0.00012	0.84942 ± 0.00006
55	Mines de Praz Jean	galène	38.513 ± 0.005	15.658 ± 0.002	18.415 ± 0.002	2.09153 ± 0.00011	0.85041 ± 0.00002
57	Mines des Moulins de St-Luc	galène	38.582 ± 0.007	15.663 ± 0.002	18.488 ± 0.002	2.08668 ± 0.00018	0.84721 ± 0.00004
58	Mine de Colliou supérieur	galène	38.633 ± 0.008	15.673 ± 0.003	18.469 ± 0.002	2.09194 ± 0.00020	0.84865 ± 0.00005

AUSTRO- ET SUDALPIN							
N° inv.	Nom d'usage	Echantillon	208Pb/204Pb	207Pb/204Pb	206Pb/204Pb	208Pb/206Pb	207Pb/206Pb
66	Mines d'Astano	galène	38.371 ± 0.003	15.668 ± 0.001	18.284 ± 0.008	2.09862 ± 0.00009	0.85695 ± 0.00002
67	Mines du Val Sessera	galène	38.775 ± 0.003	15.661 ± 0.001	18.744 ± 0.001	2.06866 ± 0.00008	0.83547 ± 0.00003
67	Mines du Val Sessera	galène	38.779 ± 0.003	15.650 ± 0.009	18.742 ± 0.002	2.06895 ± 0.00009	0.83565 ± 0.00002
67	Mines du Val Sessera	galène	38.784 ± 0.005	15.666 ± 0.002	18.749 ± 0.002	2.06841 ± 0.00008	0.83548 ± 0.00003
67	Mines du Val Sessera	galène	38.767 ± 0.008	15.660 ± 0.003	18.745 ± 0.004	2.06830 ± 0.00010	0.83550 ± 0.00003

MINERALISATION D'URANIUM ET D'ARSENIC							
N° inv.	Nom d'usage	Echantillon	208Pb/204Pb	207Pb/204Pb	206Pb/204Pb	208Pb/206Pb	207Pb/206Pb
Massif des Aiguilles Rouges							
68	Mine de Salanfe, Lac de Salanfe	galène	38.475 ± 0.006	15.678 ± 0.002	18.652 ± 0.002	2.06273 ± 0.00000	0.84053 ± 0.00200
69	Mine de la Creusa, Les Marécottes, Val du Trient	weibullite	38.497 ± 0.008	16.116 ± 0.003	26.276 ± 0.007	1.46537 ± 0.00033	0.61335 ± 0.00008
69	Mine de la Creusa, Les Marécottes, Val du Trient	laitakarite	38.337 ± 0.021	15.626 ± 0.006	18.366 ± 0.005	2.08701 ± 0.00185	0.85062 ± 0.00080
69	Mine de la Creusa, Les Marécottes, Val du Trient	wittite	39.159 ± 0.012	15.825 ± 0.007	22.008 ± 0.009	1.77943 ± 0.00059	0.71904 ± 0.00028
69	Mine de la Creusa, Les Marécottes, Val du Trient	galène	38.512 ± 0.021	15.684 ± 0.006	18.914 ± 0.005	2.03578 ± 0.00123	0.82918 ± 0.00015
70	Indice des Boitses près Lavey-les-Bains	galène	38.559 ± 0.009	15.658 ± 0.005	18.810 ± 0.005	2.05005 ± 0.00090	0.83267 ± 0.00020
71	Indice de Plex sur Collonges	cosalite	38.392 ± 0.024	15.640 ± 0.014	18.379 ± 0.011	2.08863 ± 0.00228	0.85091 ± 0.00103
Massif du St Gothard							
72	Tiefengletscher, Vallée de l'Urseren, Uri	galène	39.059 ± 0.008	15.681 ± 0.003	19.235 ± 0.002	2.03073 ± 0.00020	0.81523 ± 0.00006

ANNEXE 3 : LISTE DU MOBILIER EN PLOMB DE SION, « SOUS-LE-SCEX OUEST »

N° éch.	Catégorie	Base	Description	Dimensions	Poids en gr
136	coulure	Pb	surface supérieure et inférieure inhomogène		241.00
136	coulure	Pb	fond de creux, très peu de charbon de bois	14.5*7*1.5	521.00
184	coulure	Pb	en forme d'une goutte applatie	1.4*2*0.3	7.00
191	coulure	Pb	coulure plate, oxydée	3*2.5.07	37.50
396	coulure	Pb	cordon, fragment, patine localement verte	3.1*1.8*0.7	14.50
664	coulure	Pb	2 petits fragments de coulure filiforme	1.5*1 .5*0. 5	5.50
672	coulure	Pb	fragment coulure plate	3.5*2.6*0.5	14.50
1433	coulure	Pb	fragment filiforme, écoulement en 30	5.2*0.5*0.5	13.50
1535	coulure	Pb	fragment filiforme, écoulement en 30	4.5*0.6*0.6	16.00
1644	coulure	Pb	fragment à écoulement en 20, surface sup. et inf. inhomogènes	6*1 .8*1	58.00
1675	coulure	Pb	belle coulure à fins cordons superposés	6.3*2*0.8	34.00
1757	coulure	Pb	masse informe, compacte, replis, noircie de charbon de bois	6.5*5*1.9	205.00
1892	coulure	Pb	4 coulures, surface sup. et inf. inhomogène, 1 montre une sorte d' "égouttoir"		134.00
1930	coulure	Pb	fragment filiforme, écoulement en 30	7.6*0.5*0.35	7.00
1957	coulure	Pb	un lobe, surface sup.: lisse, inf.: moule le substrat	3. 7*3.5*0.5	41.50
1957	coulure	Pb	un cordon, écoulement en 20	3.7*0.5*0.5	10.00
1957	coulure	Pb	en plusieurs petits lobes, surfaces sup. et inf. inhomogènes	3.2·2.6·0.2	8.80
1957	coulure	Pb	masse de Pb informe, moulant un substrat en bois?	4.6*1.4*1 .3	39.00
1957	coulure	Pb	masse de Pb informe, moulant un substrat en bois?	3.4*1.4*0.5	6.20
1957	coulure	Pb	masse de Pb informe, moulant un substrat en bois?	5.2*1.7*1 .1	22.50
2027	coulure	Pb	fragment filiforme, écoulement en 30	13.5*1*1	63.50
2032	coulure	Pb	surface supérieure et inférieure inhomogène	2. 7*2.6*0.5	12.50
2073	coulure	Pb	fragment filiforme, écoulement en 30	8*0.8*0.8	31.00
2114	coulure	Pb	plaque, moulant du bois, noircie par charbon de bois, traces argile cuite	7*4.2*1.2	92.00
2163	coulure	Pb	cordons superposés, égouttoir avec scorie/coulure de fer?		1030.00
2141	déchet	Pb	masse informe sur petite dalle, constituée d'un empilement inhomogène de fines couches, très oxydées	8*6.2*1.5	114.00
31	déchet industriel	Terre cuite	fragment de paroi fondue(?) avec litharge de sublimation	4*3.5*2	30.50
299	déchet industriel	Terre cuite	fragment de paroi fondue (?)avec litharge de sublimation		3.00
481	déchet industriel	Terre cuite	fragment de paroi fondue(?) avec litharge de sublimation	6.8*5*2.2	84.50
748	déchet industriel	Terre cuite	fragment de terre cuite	2.6*2.8*2.5	24.50
1149	déchet industriel	Terre cuite	céramique, fragment	6.2*4.5*2	105.00
1320	déchet industriel	Fe	scorie fortement rouillée, charbon de bois, forme en calotte	4.5*4.8*1 .3	52.00
1718	déchet industriel	Terre cuite	fragment de paroi fondue(?) avec litharge de sublimation	2.6*1.5*1.2	2.50
2064	déchet industriel	Terre cuite	scorie noire vitreuse surface sup. avec structure d'écoulement	2.2*2.5*1	5.00
2781	déchet industriel	Fe	scorie fortement rouillée, inhomogène, reste de bois	3.6*3*6	48.00
120	déchet travaillé	Pb	fine plaque découpée sur 3 côtés, déchirure	5*4*0.2	30.00
176	déchet travaillé	Pb	fine plaque découpée sur 3 côtés, déchirure	7.2*2.8*0.15	23.50
190	déchet travaillé	Pb	plaque épaisse decoupée sur 3 côtés, quatrième replissée. Traces de "spatule"	11.5*5.5*1	599.00
194	déchet travaillé	Pb	plaque épaisse, découpée sur deux côtés allongés	8*1.3*0.3	25.00
200	déchet travaillé	Pb	plaque épaisse trapézoidale, découpes, trace de "spatule"	4*3.2*0.6	50.00
239	déchet travaillé	Pb	diff. plaques minces pressées ensembles, puis bombées	5.8*3*0.25	31.50
279	déchet travaillé	Pb	plaque triple-couche, replissée	1.5(2.9)*1.5*0.4	5.00
313	déchet travaillé	Pb	plaque irrégulière, replissée, avec protubérance	3*1.5*0.2	4.50
419	déchet travaillé	Pb	plaque multicouche, débitée en écailles	4*3*0.24	18.00
611	déchet travaillé	Pb	tube applati, complètement enroulé, une couche: 0.1 cm	2.9*1*0.6	9.25
744	déchet travaillé	Pb	plaque enroulée, simple couche, bords déchirés	2.1*2.1*0.1	2.00
744	déchet travaillé	Pb	plaque double-couche, à moitié enroulée, bords déchirés	4.5*2.2*0.1	8.00
827	déchet travaillé	Pb	masse informe, constituée d'un empilement inhomogène de fines couches	3.5*1.6*0.9	12.50
849	déchet travaillé	Pb	deux plaques (double et simple couche) accolées	4.2(4.9)*1.9(1 .2)*0.2(0.1)	22.00
912	déchet travaillé	Pb	plaque découpée en forme de pointe de flèche	3*2*0.5	20.00
1101	déchet travaillé	Pb	fine plaque triangulaire, double-couche	4.5*3*0.2	14.50
1108	déchet travaillé	Pb	petite plaque épaisse, quadrangulaire, découpée	2.6*1.8*0.2	11.00
1111	déchet travaillé	Pb	fine plaque découpée, déchirure par découpage	4.5*2.5*0.2	11.00
1326	déchet travaillé	Pb	fine plaque travaillée, bords non découpés	2.7*1.3*0.15	3.00
1543	déchet travaillé	Pb	plaque quadratique, simple couche, déchirée sur une longueur	2.2*2.4*0.1	4.00
1565	déchet travaillé	Pb	plaque double-couche, découpée sur un côté	4.5*2*0.3	11.50
1565	déchet travaillé	Pb	bout de tube double-couche, écrasé et déchiré lors découpage	7.5*4.5*0.2	47.50
1614	déchet travaillé	Pb	plaque épaisse, découpée, à moitié enroulée	2.2(4.2)*3.2*0.4	33.50
1680	déchet travaillé	Pb	plaque replissée à nombreuses traces d'outil	2.3*2*0.2	6.50
1785	déchet travaillé	Pb	plaque quadratique, double-couche, trois bords découpés , une largeur naturelle	3.9·1. 6 0.2	6.50
1812	déchet travaillé	Pb	plaque découpée en forme de pointe de flèche	3.6·1.ro. 6	12.50
1843	déchet travaillé	Pb	plaque simple-couche, triangulaire, bombée par déformation accidentelle, découpée partiellement	4 .8·3 0.2	20.00
1892	déchet travaillé	Pb	plaque simple-couche, triangulaire, bombée par déformation accidentelle, découpée partiellement	5(5.5)*0.9•0.2	6.50
1957	déchet travaillé	Pb	masse informe, constituée d'un empilement inhomogène de fines couches	3.5·2.s·0.6	12.50
1957	déchet travaillé	Pb	masse informe, constituée d'un empilement inhomogène de fines couches	2.2*2.1*1.1	11.00
2017	déchet travaillé	Pb	plaque double-couche à protubérance, découpée sur trois côtés, 1 côté plissé	4.2*1.2*0.25	15.50
2051	déchet travaillé	Pb	petite plaque épaisse, plissée en 2, découpée sur côtés longs	3.5(6)*3.1.2(0.5)	47.20
2133	déchet travaillé	Pb	plaque non découpée, déchirée	5 .r1.8·0. 15	9.00
2139	déchet travaillé	Pb	long cylindre plein, incurvé, bouts arrondies, à base fine plaque 1mm	5·0.ro.7	16.00
2229	déchet travaillé	Pb	fin ruban, déchirée aux pointes	6.3.1*0.1	4.70
2348	déchet travaillé	Pb	plaque tordue, découpée ou déchirée	3.2·1.ro.1	5.50
2796	déchet travaillé	Pb	fin ruban bien découpé , trace de découpage à 33mm	6.8·0.s-o.1	4.00
2887	déchet travaillé	Pb	tube creux, double-couche, terminaisons cassées	1.5(3.9t2.8·0.6(0 .2)	12.50
3160	déchet travaillé	Pb	tube creux enroulé	3.7(1.2n.8·0. 15(0.9)	10.00
3188	déchet travaillé	Pb	tube creux enroulé	8.8·0.5·0.	5.50
3188	déchet travaillé	Pb	tube creux enroulé	2.5•1.3 0.2	4.00
3194	déchet travaillé	Pb	fin ruban découpé, tordu accidentellement	2.6(5 .3) 0.5·1	2.00
3247	déchet travaillé	Pb	masse formée par plissement d'une plaque épaisse, traces d'outils	6 .2·2.9•1.7	95.50
158 1	litharge		en semi-shpère, par endroit charbon de bois	2.3·1.8·2.2	17.00
2432	litharge	Pb	jaune-ocre, extrêment peu de charbon de bois, un peu de plomb métallique	4.2.3.S-1.5	30.50
2433	litharge	Pb	riche en charbon de bois, galets		
318	objet, fragment	Pb	plaque plissée et enroulée pour former un objet conique. Soudure	4.2•1.2·0.3	10.50
336	objet, fragment	Pb	plaque enroulée formant un tube, côtés fermés par plaques plus grandes que le diamètre du tube. * F	1.5 1.3 1	6.50
621	objet, fragment	Pb	beau disque	diam. 2·0.45	14.00
680	objet, fragment	Pb	mince plaque en forme de crochet	4 .2·0.5•0.2	2.50
681	objet, fragment	Pb	plaque rectangulaire découpée avec encoche semi-sphérique	2.r2.3•0.4	14.00
744	objet, fragment	Pb	plaque simple-couche, enroulée avec bord retourné	2.5·2.9·0.1	2.00
1305	objet, fragment	Pb	cylindre multicouche, non fermé	3.2·4.1·0.4	38.50
1887	objet, fragment	Pb	petite barre torsadée formant un demi-cercle. Terminaisons cassées	3.3•0 ,3·0.3	1.50
1892	objet, fragment	Pb	petite barre torsadée		13.00
2146	objet, fragment	Pb	petite barre torsadée	3.6·1.4·0.9	14.50
Total					4602.15

ANNEXE 4 : RÉSULTATS DES ANALYSES ISOTOPIQUES DE PLOMB DU MOBILIER EN PLOMB DE SION, « SOUS-LE-SCEX OUEST »

Objets en plomb de Sion, Sous-le-Scex													
N°	N° inv.	Type échantillon	Remarques	208/204	SE+	207/204	SE+	206/204	SE+	208/206	SE+	207/206	SE+
56	SSS 200	chute		38.427	0.004	15.635	0.001	18.427	0.001	2.0855	0.0001	0.8485	0.0000
57	SSS 34	coulure		38.398	0.027	15.633	0.008	18.408	0.005	2.0864	0.0007	0.8491	0.0001
58	SSS 2027	plomb		38.435	0.006	15.639	0.002	18.425	0.002	2.0862	0.0001	0.8488	0.0000
59	SSS 3247	plomb		38.474	0.009	15.647	0.003	18.437	0.002	2.0868	0.0002	0.8487	0.0001
60	SSS 403	coulure 3D		38.434	0.018	15.631	0.007	18.430	0.008	0.8482	0.0002	2.0854	0.0004
61	SSS 302	litharge		38.420	0.016	15.653	0.003	18.382	0.012	0.8514	0.0006	2.0901	0.0010
62	SSS 303	litharge		38.394	0.011	15.646	0.005	18.379	0.004	0.8512	0.0001	2.0890	0.0006
63	SSS 304	litharge		38.483	0.007	15.637	0.003	18.425	0.002	2.0887	0.0002	0.8488	0.0000
64	SSS136	fond de creux		38.442	0.004	15.642	0.001	18.420	0.001	2.0872	0.0002	0.8492	0.0000
65	SSS 401	coulure		38.330	0.029	15.625	0.007	18.362	0.010	0.8509	0.0002	2.0875	0.0008
66	SSS 402	fond de creux		38.415	0.016	15.629	0.006	18.410	0.005	0.8490	0.0003	2.0865	0.0009
67	SSS 502	objet		38.521	0.003	15.633	0.001	18.464	0.002	0.8466	0.0001	2.0862	0.0005
68	SSS 503	objet		38.465	0.025	15.632	0.010	18.447	0.012	0.8474	0.0001	2.0848	0.0008
69	SSS 504	objet		38.705	0.010	15.668	0.005	18.445	0.007	0.8494	0.0001	2.0984	0.0004
69	SSS 504	objet		38.722	0.004	15.675	0.002	18.446	0.001	2.0991	0.0001	0.8497	0.0000
70	SSS 1565	récupération		38.391	0.008	15.638	0.002	18.387	0.002	2.0879	0.0002	0.8505	0.0000
71	SSS 2163	coulure		38.442	0.007	15.641	0.003	18.419	0.004	2.0871	0.0001	0.8492	0.0001
Glaçures sur céramique, Sion, Sous-le-Scex													
164	SSS 961	glaçure en Pb	tesson	38.534	0.003	15.642	0.001	18.427	0.001	2.0912	0.0000	0.8488	0.0000
165	SSS 1545	glaçure en Pb	tesson, local?	38.577	0.009	15.635	0.004	18.445	0.005	2.0911	0.0001	0.8475	0.0000
166	SSS 1567	glaçure en Pb	tesson, local?	38.692	0.002	15.659	0.001	18.542	0.001	2.0868	0.0001	0.8445	0.0000
167	SSS 1567.2	glaçure en Pb	tesson, verso	38.673	0.003	15.652	0.001	18.533	0.002	2.0867	0.0000	0.8445	0.0000
168	SSS 2138	glaçure en Pb	tesson, provenance Cisalpine?	38.374	0.002	15.625	0.001	18.369	0.001	2.0891	0.0001	0.8506	0.0001
Glaçures sur céramique, cathédrale de Genève													
159	GEC 80.199-2	glaçure en Pb		38.621	0.002	15.654	0.001	18.478	0.001	2.0900	0.0000	0.8471	0.0000
160	GEC 81.58-1	glaçure en Pb		38.472	0.003	15.644	0.001	18.429	0.001	2.0876	0.0000	0.8489	0.0000
161	GEC 81.B	glaçure en Pb		38.664	0.002	15.651	0.001	18.544	0.001	2.0850	0.0000	0.8440	0.0000
162	GEC 86.19	glaçure en Pb		38.400	0.002	15.630	0.001	18.406	0.001	2.0864	0.0000	0.8492	0.0000
163	GEC 86.23-1	glaçure en Pb		38.350	0.002	15.622	0.001	18.387	0.001	2.0857	0.0001	0.8496	0.0000

V. LES *SPOLIA* DE L'ÉGLISE FUNÉRAIRE DE SOUS-LE-SCEX

Romain Andenmatten

V.1 CONTEXTE DE DÉCOUVERTE

Onze sépultures documentées lors des fouilles archéologiques effectuées dans et autour de l'église funéraire du Haut Moyen Âge ont livré des *spolia*[370] (**Fig. 125**). Numérotés de **1** à **10**, ils comprennent quatre inscriptions (**1** à **4**), des dalles de bassin (**5** à **9**) et un bloc architectural mouluré (**10**). Les sarcophages de tradition antique des sépultures T47 et T100 ainsi que les *spolia* incertains, demeurés *in situ*[371] ou non conservés, sont traités ensemble.
Les stèles inscrites sont d'époque romaine ; les sarcophages de tradition antique, les dalles de bassin, le bloc architectural mouluré ainsi que les divers autres fragments peuvent, pour certains, être stylistiquement rattachés à l'époque romaine sans qu'ils ne livrent d'arguments de datation déterminants.

LES SÉPULTURES À *SPOLIA*

Les sépultures dans lesquelles sont remployés les *spolia* sont rattachées aux deux phases d'inhumation les plus anciennes de l'église, antérieures au sol en mortier du 8e siècle.
Les tombes livrant des inscriptions romaines (T85, T100 avec un sarcophage en cuve de tradition antique et T101 avec une dalle de bassin), la tombe à sarcophage en cuve sans sa couverture d'origine (T47) et les sépultures construites à l'aide d'une ou plusieurs dalles de bassin (T141 et éventuellement T71) sont toutes situées à des emplacements privilégiés entre



Fig. 124 – Stèle funéraire n°1 *in situ*, servant de couvercle à la sépulture T100. Vue du sud.

370 *Spolium, a*, n. est utilisé ici pour désigner des éléments architecturaux ou des parties de monuments d'époque romaine réutilisées comme matériaux de construction.

371 Les vestiges associés à l'église funéraire de Sous-le-Scex ont été partiellement conservés *in situ* en vue d'une valorisation et ont été ensablés. Les *spolia* non prélevés étaient ainsi indisponibles pour cette étude. Information orale de François Wiblé, février 2019.

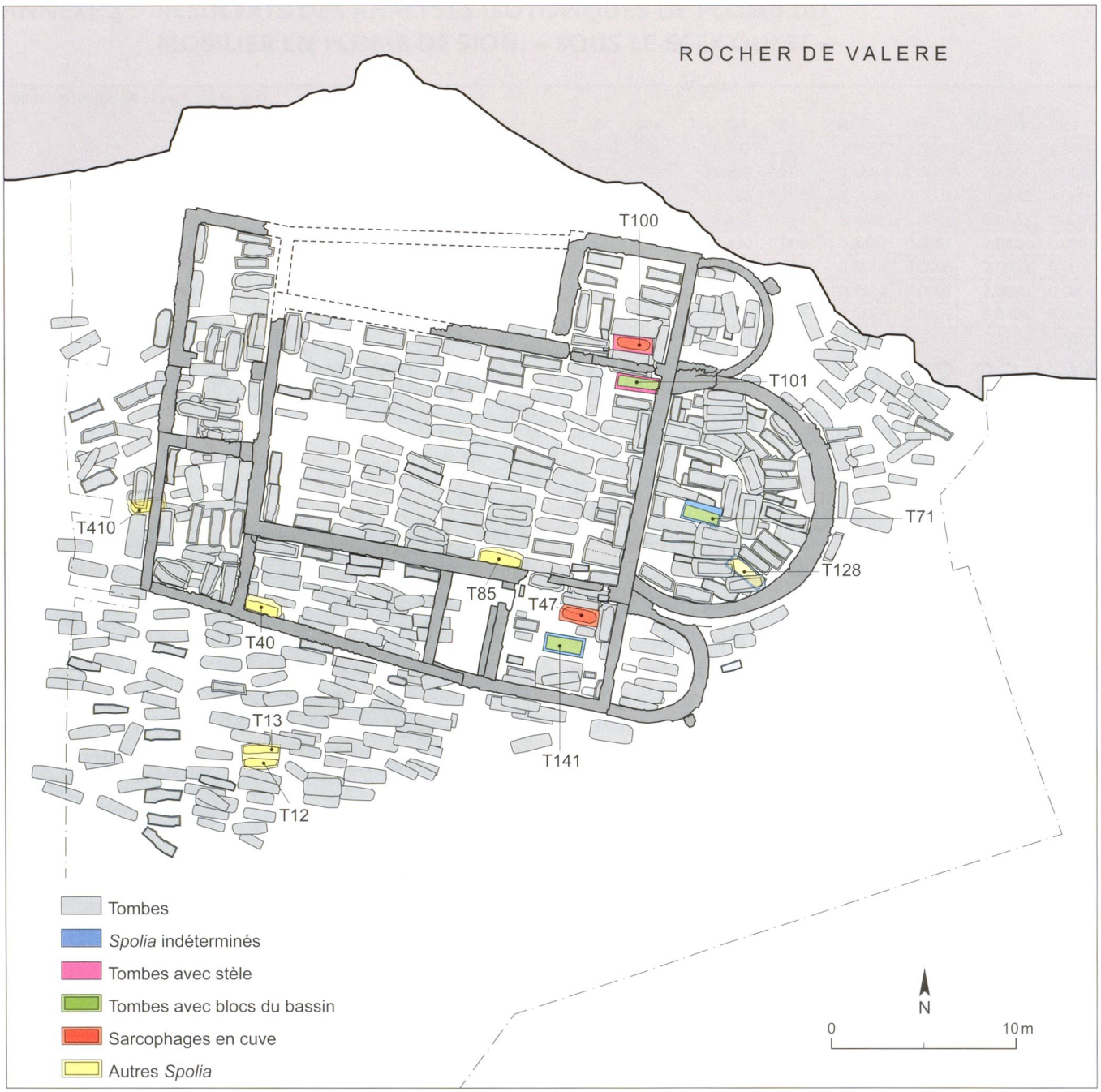


Fig. 125 – Plan de situation des sépultures à *spolia* dans et autour de l'église funéraire de Sous-le-Scex.

la moitié orientale de la nef[372], les annexes qui la flanquent[373] et l'abside principale.

La présence de *spolia* dans l'architecture de ces tombes souligne leur caractère particulier. Elles font non seulement état du recyclage des matériaux de construction à des fins pratiques, mais peuvent également s'inscrire dans une forme de mémoire « cachée »[374]. Ces sépultures sont caractéristiques des tombes d'une élite (**Fig. 124**). La question d'une volonté de s'inscrire dans la continuité de la société antique par la récupération de ses ruines mérite d'être posée.

Les autres *spolia*, des dalles travaillées de fonction indéterminée, ainsi qu'un bloc architectural mouluré (**10**) (**Fig. 126**), forment les parois ou les couvertures de deux tombes dans l'abside principale (respectivement T71 et T128), de sépultures doubles extérieures à l'église funéraire (T12/13, T410) et d'une tombe aménagée contre le mur de la grande annexe sud (T40), datée de la seconde moitié du 6e siècle après J.-C.[375].

Les assemblages de deux stèles et d'une dalle de bassin dans la sépulture T101 ainsi que d'une stèle et d'un sarcophage en forme de cuve (T100) sont à relever. En l'absence de découvertes similaires dans des contextes romains datés et de l'emplacement d'origine de ces *spolia*, rien ne permet

372 5e siècle après J.-C., selon Antonini 2002, p.112.

373 5e siècle après J.-C., selon Antonini 2002, p.112.

374 Grégoire le Grand cité par Boucheron 2009 et ses réflexions relatives au remploi, p.166.

375 Antonini 2002, p.115 et Katalog ausgewählter Gräber.



Fig. 126 – Bloc architectural mouluré n°10 dans sa position de découverte comme couvercle de la tombe T40. Vue du nord.

d'associer ces réutilisations dans une même sépulture à une provenance et une datation communes. Le remploi d'un élément taillé de l'Antiquité tardive avec des stèles plus anciennes reste en effet toujours envisageable au 6e siècle. Les sarcophages en cuve de tradition antique (T47 et T100), dans un cas associé à une stèle romaine (T100), pourraient ainsi dater de l'époque romaine comme du début du Haut Moyen Âge[376]. La discussion de la datation antique des *spolia* anépigraphes demeure ainsi une nécessité.

V.2 LES STÈLES FUNÉRAIRES ROMAINES

Quatre stèles funéraires romaines ont été découvertes dans trois sépultures de l'église de Sous-le-Scex. Etudiées et publiées par François Wiblé en 1987[377], seules leurs principales caractéristiques, les transcriptions et leur traduction sont présentées *infra*[378].

1 La stèle de Titus Exomnius Mansuetus (T100, SSS85-274)[379] (**Fig. 127**)

Dimensions : hauteur : 230 cm ; largeur : 83 cm ; épaisseur à la base : 43 cm et 33 cm dans la partie supérieure ; champ épigraphique : 67 par 34 cm ; hauteur moyenne des lettres : ligne 1 : 4 cm ; ligne 2 : 4,3 cm ; ligne 3 : 4 cm ; ligne 4 : 4 cm ; ligne 5 : 3,7 cm ; ligne 6 : 3 cm ; ligne 7 : 2,2 cm ; niche : env. 165 cm de hauteur par 67 cm de largeur pour une profondeur maximum de 10,5 cm ; taille du personnage représenté en pied : 163 cm.
Matière : calcaire de couleur blanchâtre ; la surface de la pierre s'effrite (surtout le relief) et présente ponctuellement une coloration rouge pâle qui n'est pas due à une exposition au feu.

Datation : seconde moitié du 1er siècle après J.-C.



Fig. 127 – Stèle n°1 de *Titus Exomnius Mansuetus* (T100), *in situ*, totalement dégagée.

Avec sa face inscrite et sculptée, cette stèle sert de dalle de couverture du sarcophage en forme de cuve T100, une sépulture antérieure au sol en mortier du 8e siècle et qui pourrait être la plus ancienne de l'annexe quadrangulaire nord de l'église. Selon les niveaux de sol documentés, la stèle est dans un premier temps visible comme marquage de la sépulture ; cette dernière est réutilisée au moins trois fois avant que la stèle ne soit scellée par le sol en mortier[380].

Epitaphe :

TITO•EXOMNIO•MAN
SVETO•EQVITI•R•
PRAEFECTO•COHORTIS
SECVNDAE•HISPANO
RVM•DEFVNTO•IN•ANNO
XXII•TITVS•EXOMNIVS•VERVS
PATER

Tito Exomnio Man/sueto, equiti R(omano), /
praefecto cohortis / secundae Hispano/rum, defun(c)to in anno /
XXII, Titus Exomnius Verus / pater.

A Titus Exomnius Mansuetus, chevalier romain,
préfet de la deuxième cohorte des Espagnols,
décédé dans sa 22e année, Titus Exomnius Verus,
son père (a fait ériger ce monument).

Cette stèle possède la particularité d'une représentation grandeur nature en bas-relief d'un jeune préfet de cohorte. L'officier y porte son uniforme militaire ainsi que les symboles de son statut[381].

376 Antonini 2002, p. 99.

377 Wiblé 1987, pp.341-362.

378 Ces informations sont directement tirées des fiches signalétiques, transcriptions et traductions de Wiblé 1987, que nous remercions pour son aide et la mise à disposition de son travail, et ne sont combinées avec l'étude d'Antonini 2002 que pour leur contexte de découverte.

379 Wiblé 1987, pp.344-351.

380 Antonini 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T100 (document annexe disponible uniquement au format électronique).

381 Devijver 1987, pp.363-367.

2 La stèle de Veratius (T101, SSS85-278)[382] (**Fig. 128**)

Dimensions : hauteur : 209 cm ; largeur : 80/82 cm ; épaisseur moyenne : env. 14,5 cm ; champ épigraphique : env. 57/55,5 cm par 70 cm à l'intérieur d'un cadre mouluré ; hauteur moyenne des lettres : ligne 1 : 7,6 cm ; ligne 2 : 7 cm ; ligne 3 : 6,8 cm ; ligne 4 : 6 cm ; ligne 5 : 5,8 cm ; ligne 6 : 5,5 cm ; ligne 7 : 7,1 cm ; la base du cadre mouluré de l'inscription se situe à env. 85,5 cm de la base de la dalle (talon non compris) ; dimensions du tympan curviligne bordé d'un cadre mouluré : env. 67 cm de hauteur par 32 cm de largeur.

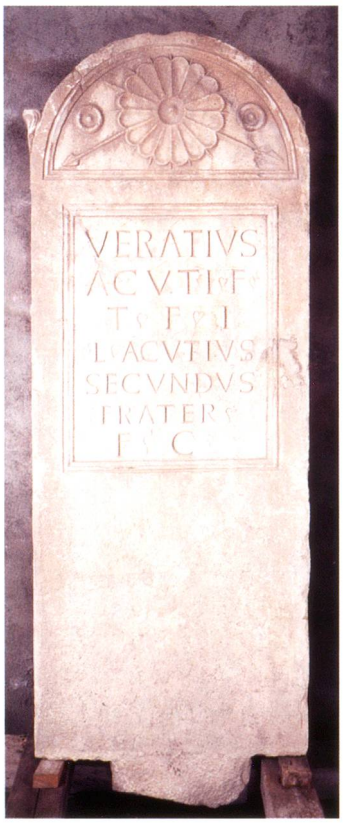


Fig. 128 – Stèle n°2 de *Veratius* (T101), au dépôt temporaire de Sous-le-Scex

À l'intérieur du tympan, une rosace à seize pétales et omphalos central, d'env. 30 cm de diamètre couronnant deux lances croisées dont les pointes se dirigent vers les deux angles du fronton. Dans les écoinçons, deux coupelles à omphalos d'env. 8 cm de diamètre. Deux acrotères en accroche-cœur, mal ou non conservés, prennent naissance à la base du fronton aplani sur une largeur de 16 cm.
La présence de trous de scellement verticaux abritant les restes d'une tige en fer scellée avec du plomb est observée au milieu de l'épaisseur de la dalle, au sommet des acrotères et du fronton.

Matière : calcaire
Le champ épigraphique et le fronton sont bien lissés ; les autres parties visibles de la stèle sont soigneusement travaillées à la gradine ; ciselure lisse d'env. 1 à 2 cm bordant les cadres moulurés et les arêtes antérieures de la stèle. Le dos de la pierre est sommairement dégrossi.

Datation : seconde moitié du 1er siècle après J.-C.
Réutilisée comme orthostate, cette stèle forme le côté nord de la sépulture T101. Son champ épigraphique est tourné vers l'extérieur et donc invisible. La première utilisation de la tombe comportant la stèle **3** et l'orthostate de bassin **8**, est antérieure au sol en mortier du 8e siècle et au mur fermant l'annexe quadrangulaire nord. La dernière inhumation dans cette sépulture a nécessité le percement puis le rhabillage du sol en mortier[383].

Epitaphe :

VÉRÁTIVS
ACVTÍ•F•
T•F•I
•L•ACVTIVS
SECVNDVS
FRÁTER•
F•C•

Veratius / Acuti f(ilius) / t(estamento) f(ieri) i(ussit) / L(ucius) Acutius / Secundus / frater / f(aciendum) c(uravit).

Veratius fils d'Acutus a ordonné par testament d'élever (ce monument). Lucius Acutius Secundus, son frère, s'est chargé de le faire.

3 La stèle de Lucius Sentius Secundus et Gellia Tinda (T101, SSS85-279)[384] (**Fig. 129**)

Dimensions : hauteur : 240 cm ; largeur : 74 cm (sans le talon de 40 cm de hauteur par 20 cm de largeur) ; épaisseur : 19 cm ; champ épigraphique : 55 cm de hauteur par 105 cm de largeur ; hauteur moyenne des lettres : ligne 1 : 6,5 cm ; ligne 2 : 6 cm ; ligne 3 : 5,2 cm ; ligne 4 : 5 cm ; ligne 5 : 5 cm ; ligne 6 : 5 cm ; ligne 7 : 5,3 cm ; ligne 8 : 5,3 cm ; ligne 9 : 10,5 cm ; champ en retrait de la représentation de la *sella curulis* : 49 cm par 45 cm ; hauteur de *sella curulis* : 28 cm ; dimension du tympan triangulaire bordé d'un cadre mouluré : env. 52 cm par 28 cm.
À l'intérieur du tympan, une rosace à douze

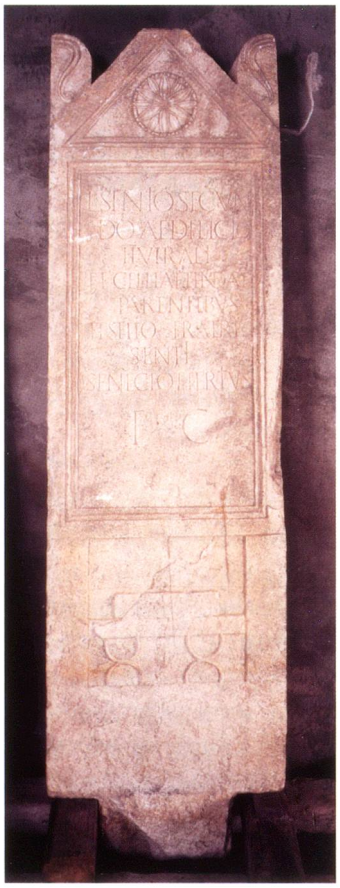


Fig. 129 – Stèle n°3 de *Lucius Sentius Secundus* (T101), au dépôt temporaire de Sous-le-Scex.

[382] Wiblé 1987, pp.351-353.

[383] Antonini 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T101 (document annexe disponible uniquement au format électronique).

[384] Wiblé 1987, pp.354-359.

pétales alternés, grands et petits, d'un diamètre de 20 cm, bordée de perles ; entre les extrémités des pétales, deux perles rondes entourent une perle ovale. Deux acrotères en accroche-cœur prennent naissance à la base du fronton ; leur sommet se trouve à 1 cm sous celui du fronton qui est coupé, peut-être dans un deuxième temps. Aux quatre dixièmes de l'épaisseur de la dalle, au sommet des acrotères et du fronton, présence de trous de scellement verticaux, de 2 cm de diamètre, vides, profonds d'env. 5 cm.

Matière : calcaire
La surface de la dalle et ses côtés sont travaillés soigneusement à la gradine. Le dos de la pierre est sommairement dégrossi.

Datation : seconde moitié du 1er siècle après J.-C.
Réutilisée comme orthostate, cette stèle forme le côté sud de la sépulture T101. Comme la stèle **2**, son champ épigraphique est tourné vers l'extérieur[385].

Epitaphe :

L•SENTO•SECVN
DO•AEDILICIO
IIVIRALI
ET•GELLIAE•TINDAE
PARENTIBVS
ET•SEIIO•FRATRI
SENTI
SENECIO•E•TERTVS
F•C

L(ucio) Sentio Secun/do aedilicio / (duum)virali / et Gelliae Tindae / parentibus / et Seiio fratri / Senti(i) / Senecio et Tertius / f(aciendum) c(uraverunt).

À Lucius Sentius Secundus, ancien édile, ancien duumvir, et à Gellia Tinda, leurs parents, et à Seiius, leur frère, Senecio et Tertius se sont chargés de faire (ériger ce monument).

4 L'épitaphe de Saturninus (T85, SSS85-1758[386])[387] (**Fig. 130**)

Dimensions : hauteur maximum conservée : 47,5 cm ; largeur : 60 cm ; épaisseur : 10 cm ; champ épigraphique : 41,5 cm de côté bordé par une gorge ; hauteur moyenne des lettres : ligne 1 : 3,7 cm ; ligne 2 : 3,5 cm ; ligne 3 : 3,7 cm ; ligne 4 : 4 cm ; ligne 5 : 4 cm ; ligne 6 : 4 cm ; ligne 7 : 3,8 cm ; ligne 8 : 4 cm ; ligne 9 : non conservée ; la partie inférieure de l'inscription manque.



Fig. 130 – Stèle n°4 de *Saturninus* (petit côté occidental de la T85), dans sa position de découverte

Matière : calcaire schisteux qui s'effrite.
La surface de l'inscription est irrégulière mais bien lisse par endroits.

Datation : 3e ou 4e siècle après J.-C.
Cette dalle, posée de chant, ferme le petit côté occidental de la tombe maçonnée à dalles d'extrémités T85. Son champ épigraphique est visible dans la cuve. Quatre individus sont identifiés dans cette sépulture dont la construction perturbe des tombes de la première phase d'inhumation, mais est antérieure au sol en mortier du 8e siècle. La dernière inhumation est postérieure à la mise en place du sol en mortier et a nécessité son percement puis son rhabillage[388].

Epitaphe :

D M
SATVRNINI
QVIVIXIT
ANNOSL•
MENSESDVOS
DIES•V
ARBORIVs
SOCERO///
////////

D(is) M(anibus) / Saturnini / qui vixit / annos L / menses duos / dies V / Arboriu[s] / Socero[... /]

Aux dieux mânes de Saturninus, qui vécut 50 ans, 2 mois (et) 5 jours, Arborius à son beau-père...

[385] Antonini 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T101 (document annexe disponible uniquement au format électronique).

[386] Les fragments SSS85-392, qu'il n'a pas été possible de retrouver dans le cadre de cette étude, pourraient également avoir appartenu à cette épitaphe.

[387] Wiblé 1987, pp.360-362.

[388] Antonini 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T85 (document annexe disponible uniquement au format électronique).

V.3 LES DALLES D'UNE FONTAINE D'ÉPOQUE ROMAINE ?

Cinq dalles utilisées dans l'architecture de trois tombes sont considérées comme des *spolia* faisant partie d'un bassin[389]. Quatre d'entre elles ont été prélevées (**5-8**) tandis que la cinquième (**9**), réutilisée dans une tombe au centre de l'abside principale, est conservée *in situ* dans l'attente d'une éventuelle mise en valeur[390]. Si des liaisons directes sont mises en évidence entre les dalles prélevées, celle restée *in situ* n'est connue que par la documentation de terrain ; son association aux autres pièces reste incertaine.

Rappelons que la dalle de bassin **8** est directement liée à deux stèles funéraires de la seconde moitié du 1er siècle après J.-C. : les stèles funéraires **2** - **3** forment les longs côtés de la tombe T101 tandis que la dalle de bassin **8** constitue le fond de la cuve. Trois autres dalles de bassin réutilisées forment le fond (**5**) et les longs côtés (**6-7**) de la sépulture T141, tandis que la dernière pierre (**9**) à pouvoir être associée à la fontaine forme le fond de la tombe T71.

Les différents fragments du bassin sont présentés *infra* puis discutés successivement sur le plan des détails techniques, de la restitution du monument originel, de sa datation et de son apport à la connaissance de l'agglomération sédunoise.



Fig. 131 – Tombe T141 dont l'architecture est constituée des dalles de bassin n°s 5, 6 et 7.

5. *La dalle de fond de bassin (T101, SSS85-281)*[391] (Fig. 132)

Dimensions : longueur : 189 cm ; largeur : 74 cm ; épaisseur : 14 cm (env. 1 demi-pied).
Matière : calcaire schisteux

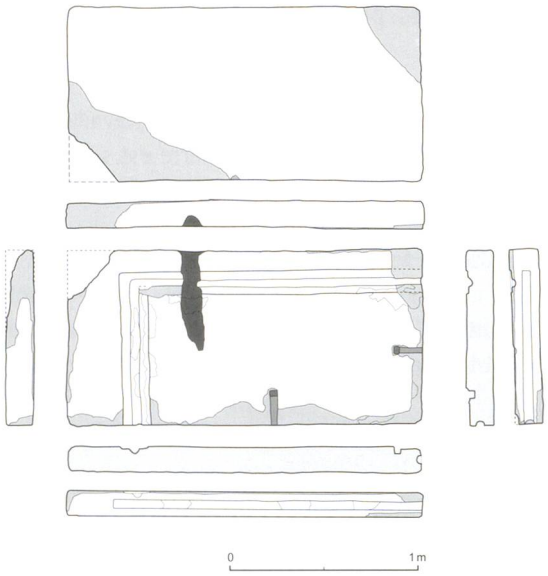


Fig. 132 – Présentation des faces et des profils de la dalle de fond de bassin n°5. Ech. 1:40.

La dalle **5** est l'unique dalle de soubassement de la fontaine conservée ; son lit de pose d'origine sert de fond à la sépulture T101. L'ensemble des surfaces conservées de la pierre présentent des finitions soignées.

La face supérieure d'origine comporte un lit d'attente taillé pour la mise en place des orthostates du bassin (profondeur d'env. 1 cm pour une largeur d'env. 12 cm parallèle au grand côté et d'env. 14,5 cm parallèle au petit côté) avec une cannelure médiane plus profonde de section semi circulaire irrégulière (env. 4,5 cm de largeur par 2 cm de profondeur). Les deux faces de joint, mitoyennes d'autres dalles du soubassement du bassin, présentent des cannelures médianes similaires. Ces dernières sont cantonnées aux bordures extérieures des lits d'attente des orthostates et se rejoignent dans l'angle intérieur de la dalle. Un trou de scellement avec une rainure pour la mise en place d'une agrafe destinée à solidariser l'ensemble du soubassement est situé au-dessus de chacune des faces de joint. D'une profondeur maximale de 6 cm pour une largeur maximale de 10 cm, une grande cannelure aménagée de façon assez irrégulière prend naissance à l'intérieur du bassin et se poursuit jusqu'à la bordure extérieure de la dalle en traversant le lit d'attente et les cannelure d'étanchéité. Il s'agit très probablement d'un aménagement

[389] Antonini 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T71, T101 et T141.

[390] Information orale sur la stratégie de fouille et de conservation de François Wiblé, 13 février 2019.

[391] Antonini 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T141.

pour une vanne ou une bonde de vidange du bassin, installée probablement lors d'une réfection.
Outre le mortier de tuileau présent dans les cannelures d'étanchéité semi-circulaires, des traces de mortier similaire ont été observées sur 5 à 8 cm de largeur le long des bordures intérieures des lits d'attente pour les dalles supérieures.

6. *L'orthostate de bassin (T141, SSS85-503)*[392] *(***Fig. 133***)*

Dimensions : longueur : 214 cm ; hauteur : 91 cm (env. 2 pieds) ; épaisseur : 14.5 cm.
Matière : calcaire schisteux

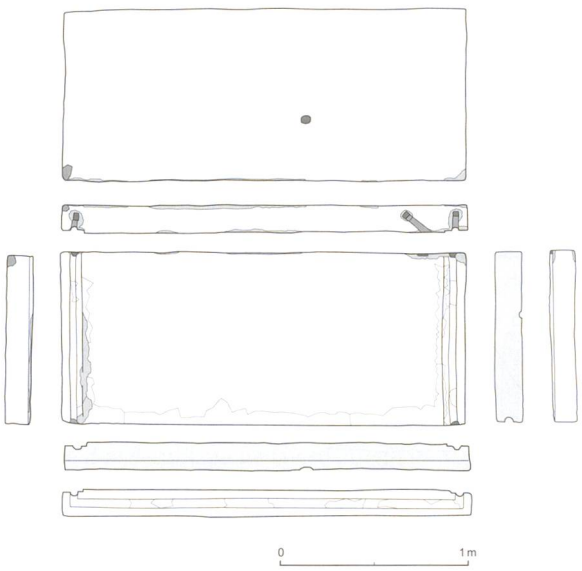


Fig. 133 – Présentation des faces et des profils de l'orthostate de bassin n°6. Ech. 1:40.

La dalle **6** est l'un des trois orthostates provenant du bassin et la mieux conservé. Elle forme la paroi nord de la tombe T141 avec sa face externe d'origine tournée vers l'intérieur de la cuve. Sa facture est régulière et ses surfaces soignées.
Cette dalle comporte à chacune des extrémités de sa face intérieure, au contact avec les autres orthostates du bassin, deux lits de joint verticaux taillés profonds d'environ 1 cm. Larges d'environ 4 cm pour une profondeur de 2 cm, leurs cannelures médianes semi-circulaires sont plus profondes. Un trou de scellement perpendiculaire à l'orthostate, avec une rainure pour une agrafe, est aménagé à l'une de ses extrémités ; deux perforations pour des agrafes similaires, l'une perpendiculaire et l'autre à 45° par rapport à l'axe de la dalle, sont présentes à son autre extrémité. Les agrafes perpendiculaires à la dalle sont axées sur les cannelures verticales des lits de joint. La face inférieure de la pierre possède également un lit de pose dans sa longueur, aménagé avec une cannelure semi-circulaire en position médiane rejoignant les cannelures verticales de la face intérieure à ses deux extrémités.
Situé sur la face extérieure de la dalle de bassin, un trou de faible profondeur pourrait correspondre à un point de fixation pour une pince auto-serrante utilisée lors de sa mise en place ou de son remploi.
Différents restes de mortier au tuileau sont observés en surface de la pierre, dans les cannelures d'étanchéité et sur sa face intérieure. Des bandes de mortier sont ainsi conservées le long du bord inférieur (9 cm de hauteur maximale) et le long des bords intérieurs des lits de joint (5 cm de largeur maximale).

7 *L'orthostate de bassin (T141, SSS85-504)*[393] *(***Fig. 134***)*

Dimensions : longueur : 213 cm ; hauteur : 91 cm (env. 2 pieds) ; épaisseur : 15 cm.
Matière : calcaire schisteux

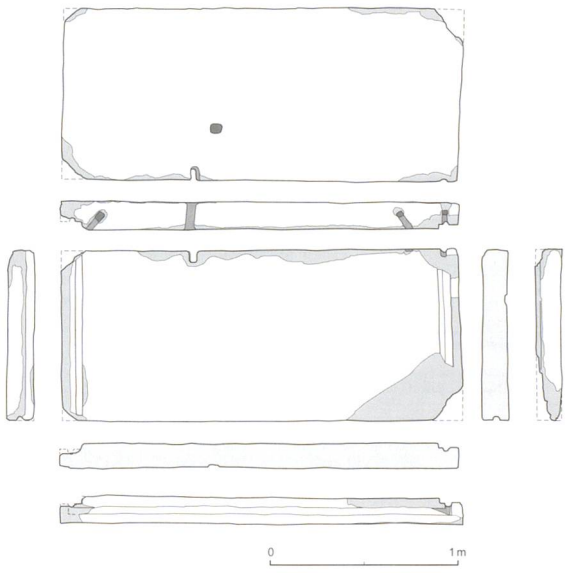


Fig. 134 – Présentation des faces et des profils de l'orthostate de bassin n°7. Ech. 1:40.

La dalle **7** est le deuxième orthostate utilisé comme paroi sud de la sépulture T141. Tout comme la pierre **6**, sa face extérieure d'origine est utilisée pour l'intérieur de la tombe. Sa facture est aussi soignée que celle des autres dalles du bassin ; ses angles sont toutefois écaillés, voire brisés.
Elle est identique à la précédente (**6**), à l'exception d'une cannelure – probablement de trop-plein pour le bassin – et de l'agencement des agrafes de ses extrémités supérieures. Son extrémité supérieure, cassée, ne permet pas de déterminer

[392] Antonini 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T141.

[393] Antonini 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T141.

si elle comporte une unique agrafe disposée en diagonale, à environ 45°, à l'axe de la dalle ou si une seconde agrafe était disposée perpendiculairement à l'orthostate. Son trou de scellement pourrait avoir favorisé la cassure de l'angle de la pierre.
D'une largeur maximale de 11 cm, une bande de mortier au tuileau couvre la partie inférieure de la face interne de la dalle ; des traces de mortier similaires sont repérées sur ses lits de joint verticaux et sur son lit de pose. La zone abimée d'un des lits de joint verticaux présente également des traces de mortier au tuileau postérieures à son écaillement.

8 *L'orthostate de bassin (T141, SSS85-505)*[394] *(***Fig. 135***)*

Dimensions : longueur conservée : 198 cm ; longueur originale minimale : 206 cm ; hauteur : 91 cm (env. 2 pieds) ; épaisseur : 11 cm.
Matière : calcaire schisteux

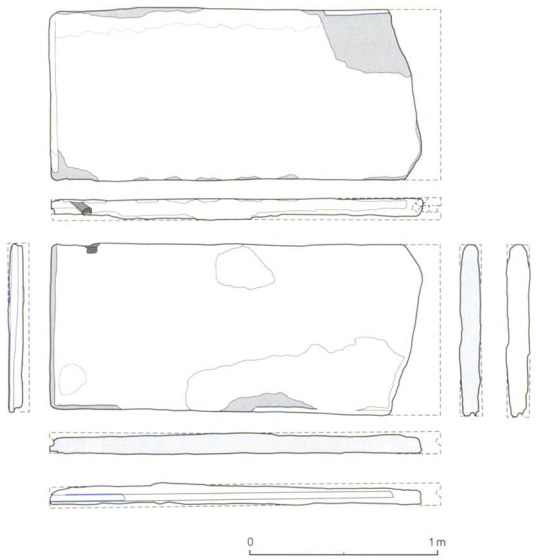


Fig. 135 – Présentation des faces et des profils de l'orthostate de bassin n°8. Ech. 1:40.

La dalle **8**, orientée face intérieure vers le haut, forme le fond de la tombe T141. Elle est moins bien conservée. Son angle supérieur , très abîmé, ne présente ni cannelure ni trou de scellement d'agrafe. Cette cassure pourrait être induite par un tel aménagement ; elle permet de supposer que l'orthostate ne devait pas excéder 10 cm de plus en regard de son état actuel[395]. Sa face externe est feuilletée dans son épaisseur et ne présente plus que quelques dm^2 de surface originelle ; sa face interne est mieux conservée. Le soin apporté à sa finition est similaire à celui des orthostates **5-7**.

Son lit de pose comporte une cannelure médiane semi-circulaire d'environ 3,5 cm de largeur par 2 cm de profondeur sur toute sa face inférieure. La face conservée de l'extrémité du bloc, soit le lit de joint avec un autre orthostate du bassin, possède une cannelure verticale semblable. L'unique trou de scellement pour agrafe observé a une rainure d'axe diagonal (env. 45°) située sur la face supérieure de la pierre à quelques cm en retrait de son extrémité cannelée.
D'une largeur maximale de 13 cm, une bande de mortier au tuileau, similaire à celle du bloc **7,** couvre la partie inférieure de la face interne de la dalle. Des traces de mortier analogues sont observées à l'intérieur des cannelures des lits de pose et de joint. Dans l'un des angles inférieurs de la pierre, des restes de mortier au tuileau de matrice différente revêtent la surface feuilletée du bloc.

9 *Une dalle associée au bassin ? (T71, conservée* in situ *et jamais numérotée)*[396] *(***Fig. 136**, **Fig. 137***)*

Dimensions (selon la documentation de terrain) : longueur 180 cm ; hauteur de 71 cm ; épaisseur d'env. 10 cm.
Matière (d'après la documentation et les photographie de terrain) : calcaire schisteux

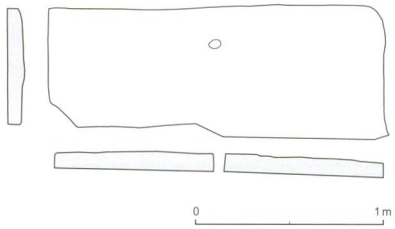


Fig. 136 – Présentation de la face d'apparition et des profils restitués à partir des dessins de terrain de la dalle n°9. Ech. 1:40.

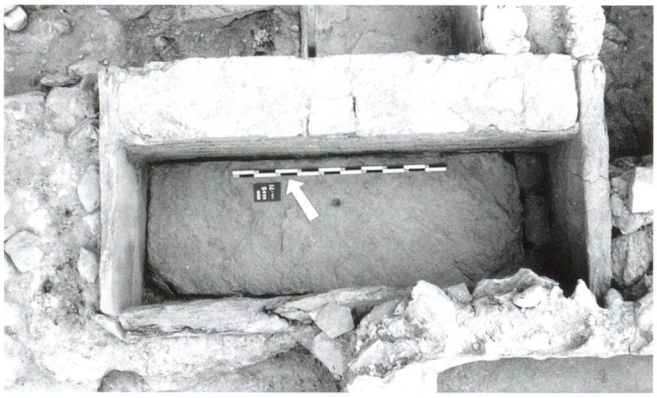


Fig. 137 – Dalle n°9 dans sa position de découverte au fond de la sépulture T71.

La dalle **9** forme le fond de la sépulture T71, située dans l'abside centrale de l'église. En raison de sa situation privilégiée, l'architecture de la tombe a été conservée intacte en vue

394 Antonini 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T141.

395 Ce qui semble compatible avec l'hypothèse de reconstitution du bassin.

396 Antonini 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T71.

d'une éventuelle mise en valeur[397]. Il n'est donc pas possible d'étudier cet élément *de visu* ; nos observations sont basées sur la documentation et les interprétations réalisées sur le terrain.
La face observable de la pierre ainsi que ses bords semblent réguliers et n'ont pas été altérés lors de son remploi. Un feuilletage de la surface est toutefois à signaler. Les bordures de la pierre ne sont pas dégagées ; ni cannelures d'étanchéité ni trous de scellement pour des agrafes n'apparaissent. Seule une perforation de forme ovale (d'environ 5 par 6 cm), située à équidistance des deux petits côtés de la dalle et à respectivement 51 cm et 20 cm de ses longs côtés, est à noter.
Lors de la fouille, cette dalle a été interprétée comme un probable *spolium* ; elle ne peut être intégrée avec certitude dans la reconstitution du bassin, bien que son utilisation comme orthostate supérieur abritant l'arrivée d'eau de la fontaine soit plausible. Son appartenance à un autre monument ne peut toutefois pas être exclue.

ETANCHÉITÉ ET TRACES DE RÉFECTION

À l'exception de la dalle **9,** toutes les pierres associées à la fontaine – ou qui pourraient en faire partie – présentent des cannelures semi-circulaires sur leur lits d'attente, de pose ou de joint. Elles sont limitées à la zone « en eau » du bassin. Une fois assemblées ou lors de leur assemblage, elles ont été comblées à l'aide de mortier au tuileau de manière à former un boudin d'étanchéité continu pour la fontaine. La technique d'assemblage ne laisse aucun joint apparent entre les dalles ou dans le bassin. Cette mise en oeuvre est observée sur différents bassins de fontaine d'époque romaine datés entre le milieu du 1er siècle après J.-C. et le 3e siècle en Gaule[398].
D'autres traces de mortier au tuileau sont observées sur les pierres du bassin de Sous-le-Scex ; certaines d'entre elles correspondent probablement à des réfections. La prudence reste de mise, certaines pierres provenant de sépultures maçonnées avec ce type de liant[399].
L'observation récurrente de traces de mortier au tuileau dans les angles internes des jointures des dalles du bassin laisse envisager la mise en place d'un joint en quart de rond complémentaire lors d'une réfection ou d'un déplacement de la fontaine. L'aménagement du trou de vidange dans la dalle **5** pourrait être lié à une rénovation. Le bassin pourrait même avoir été en grande partie démonté lors d'une intervention de ce type, comme le laissent supposer des restes de mortier similaire aux joints en quart de rond sur les lits des dalles et sur leurs parties cassées.

LE MONUMENT ET SES IMPLICATIONS

Restituer un monument uniquement à partir d'un nombre limité de *spolia* et sans en connaître l'emplacement d'origine est un exercice risqué. Par chance, les éléments conservés peuvent être jointifs et possèdent plusieurs caractéristiques permettant d'en proposer l'assemblage. Seul le bloc **9** fait exception; cependant la roche utilisée ainsi que le travail de taille semblent correspondre aux caractéristiques des dalles **5** à **8**.
Le bassin retrouvé à Sous-le-Scex mesure environ 190 cm par 200 cm de surface interne pour une hauteur d'eau d'environ 85 cm (**Fig. 138**). Le bord de la cuve culminerait à 90 cm au-dessus des dalles de fond. En prenant pour exemple l'unique dalle conservée, ces dernières outrepassaient de quelques dizaines de centimètres sur les côtés du bassin (de 10 cm à 30 cm pour la dalle **5**). Les orthostates comme les

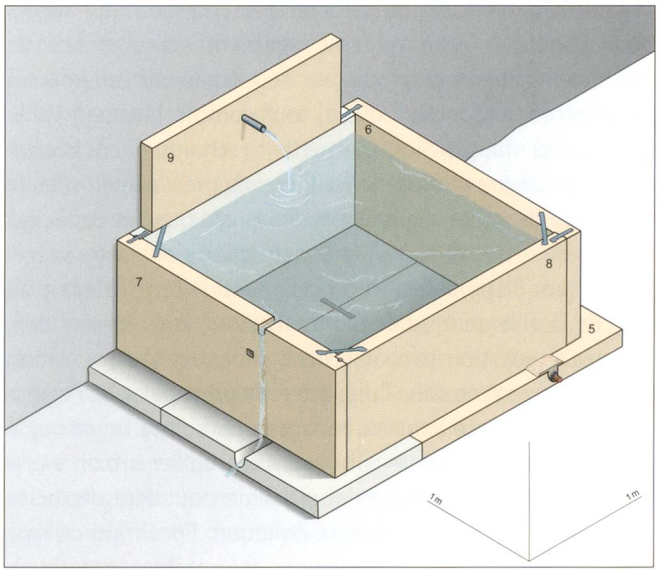


Fig. 138 – Proposition de reconstitution graphique du bassin d'époque romaine, les dalles conservées sont signalées en beige.

dalles de fond étaient assemblées par des agrafes probablement en fer et scellées au plomb. Le nombre et l'orientation irrégulière des agrafes rend possible une restitution de l'agencement entre les orthostates. Les caractéristiques des dalles **6-7** permettent d'affirmer qu'elles se faisaient face et encadraient au minimum deux autres dalles. L'orthostate **8** complète ainsi parfaitement une cuve carrée, forme pour laquelle plusieurs parallèles sont connus[400]. La dalle **9** possède une épaisseur similaire ou proche de l'orthostate **8,** mais ses dimensions moindres sont difficiles à expliquer par une retaille lors de son remploi. Elle ne semble donc pas constituer l'orthostate manquant du bassin. Son épaisseur et sa perforation incitent en revanche à restituer sa position au-dessus de l'orthostate non conservé. L'hypothèse de son utilisation

397 Selon les informations orales de François Wiblé, février 2019, déjà mentionnées plus haut.

398 Les fontaines de Gaule en général : Augusta-Boularot 2004, pp.7-8 ; la fontaine de Bavay : Loridant 2004, pp.37-40, la fontaine de Carhaix : Le Cloirec, Pouille 2004, pp.46-47 ; les fontaines de Lyon : Delaval, Savay-Guerraz 2004, pp.71-75, une fontaine de St-Romain-en-Gal : Delaval, Clappier 1998, p.191.

399 C'est par exemple le cas pour la sépulture T71 (Antonini 2002, Katalog ausgewählter Gräber).

400 Fontaine publique de Bavay, Loridant 2004, pp.36-41 ; fontaine publique de Carhaix, Le Cloirec, Pouille 2004, pp.46-47.

à la fois comme dalle d'arrivée d'eau et comme protection contre les éclaboussures pour le mur contre lequel se serait appuyé la fontaine est la plus probable[401]. Formulée en l'absence d'une nouvelle observation de l'objet, cette proposition doit être prise avec grande prudence, même si des protections similaires ont déjà été relvées pour des fontaines romaines[402].
Par la faible épaisseur de ses parois et la mise en œuvre d'une étanchéité interne, la fontaine de Sous-le-Scex est d'une grande finesse d'exécution. Malgré son contexte d'origine inconnu, elle a, de par ses dimensions et sa forme, sa place dans la catégorie des *lacus*, les fontaines publiques installées le plus souvent dans les rues des agglomérations romaines[403]. Ce type d'installation reste cependant rare et soulève plusieurs questions.

Le bassin est-il assurément sédunois ? Même s'il est possible d'en douter, la mobilité des *spolia* n'étant plus à démontrer, l'agglomération romaine de Sion présente le statut requis pour bénéficier d'un tel aménagement. La présence de thermes monumentaux[404] et leur nécessaire raccordement à un système d'adduction d'eau, tout comme la topographie de la basse ville de Sion permettent techniquement d'envisager l'existence d'une telle fontaine. La présence en ville de membres de l'élite régionale[405] démontre que les capacités évergétiques nécessaires à la construction de tels aménagements sont disponibles. L'emplacement de cette fontaine au sein de la ville antique de Sion demeure sans réponse définitive. De vocation probablement publique, sa localisation doit être envisagée dans l'une des rues principales de l'agglomération, appuyée contre une façade ou contre un portique en empiétant sur la voie publique. Ce mobilier urbain a une fonction pratique et hygiénique qui ne peut être dissociée de sa portée symbolique, voire politique. En offrant ce type d'aménagement à leurs concitoyens, les notables locaux soulignent leur appartenance à l'Empire romain et inscrivent leur agglomération dans le modèle des grandes cités de Gaule et d'Italie[406]. Cette fontaine n'est donc pas anodine pour le Valais antique, qui n'a livré par ailleurs qu'un seul autre fragment de dalle de fond de bassin à St-Maurice[407] (**Fig. 140**).
En l'absence d'éléments conservé *in situ*, la datation de cette fontaine reste hypothétique. Ses caractéristiques morpho-typologiques, l'attribution chronologique du complexe thermal monumental mis au jour au centre de l'agglomération[408], les datations des inscriptions romaines en remploi, associées dans un cas à une dalle du bassin (T101), auxquelles s'adjoignent les autres inscriptions de l'agglomération[409] n'autorisent qu'une fourchette chronologique large allant du 1er au 4e siècle.



Fig. 140 – Dalle de fond de bassin réutilisée comme linteau pour une ouverture latérale du couloir d'accès des églises paléochrétiennes du Martolet à St-Maurice.

V.4 LES AUTRES *SPOLIA*

Mentionnés en introduction de ce chapitre, les sarcophages de tradition antique ainsi que les autres probables *spolia* sans interprétations assurées ne sont pas traités en détail ; seul le bloc mouluré réutilisé dans la couverture de la tombe T40 fait l'objet d'une description.

N° de tombe	Datation	Emplacement	Position des *spolia*	Type de *spolia*
T12/T13	5e s.	Extérieur (sépulture double)	Dans le mur intermédiaire	Indéterminé
T47	1ère ½ du 5e s.	Annexe carrée sud	Cuve monolithique	Sarcophage (incertain)
T71	5e s.	Abside centrale	Orthostates de la tombe	Dalles, sans précision
T128	5e s.	Abside centrale	Orthostates de la tombe	Dalles, sans précision
T100	1ère ½ du 5e s.	Annexe quadrangulaire sud	Cuve monolithique	Sarcophage (incertain)
T410	5e s.	Extérieur (sépulture double)	Dalle de couverture	Frag. de dalle travaillée

Fig. 139 – Tableau récapitulatif des *spolia* isolés ou incertaines

401 Augusta-Boularot 2004, p.5 ; Delaval, Clappier 1998, pp.189-192.

402 Augusta-Boularot 2004, p.5 ; Augusta-Boularot 2008, pp.17-19.

403 Augusta-Boularot 2004, pp.5-9 ; Le Cloirec, Pouille 2004, pp.46-47.

404 Wiblé 1998, pp.188-190 ; dans cet ouvrage, voir *infra* chap.VII.

405 Voir les inscriptions romaines mentionnées plus haut dans ce même chapitre.

406 Augusta-Boularot 2004, pp.5-9 ; Augusta-Boularot 2008, pp.17-19.

407 Selon les informations et photographies transmises par François Wiblé, cet élément, réutilisé comme linteau de fenêtre, n'a encore jamais été étudié mais semble présenter des caractéristiques différentes de la fontaine de Sion. Wiblé 2011, p.222 et note 93.

408 Dans cet ouvrage, voir *infra* chap.VII.

409 Andenmatten 2014.

10 *Un bloc architectural mouluré (T40, SSS85-3249)*[410] **(Fig. 141)**

Dimensions : longueur : 104,5 cm ; largeur : 87/89 cm ; épaisseur : 10 cm.
Matière : calcaire schisteux

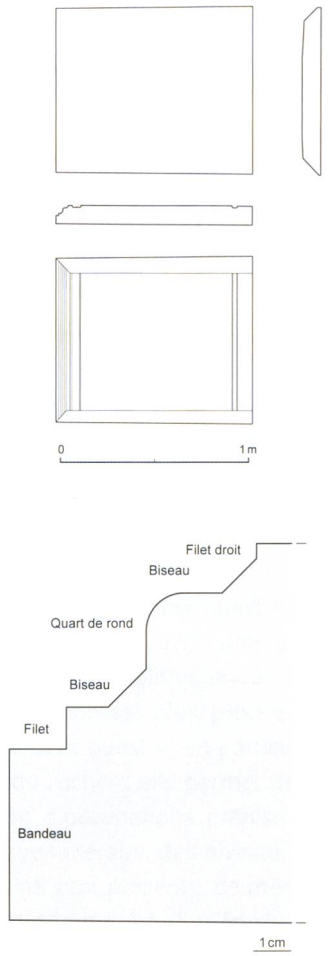


Fig. 141 – Présentation des faces et des profils principaux ainsi que du détail de la moulure du bloc architectural n°10. Ech. 1 :40, détail de la moulure : éch.1/2.

Le bloc **10** est soigneusement mouluré sur l'un de ses petits côtés ; l'autre ne révèle qu'une rainure en lit d'attente et un bord vertical peu soigné ou retouché. Ses longs côtés présentent des traces de retouches grossières à la gradine qui forment des pans proches de 45° et sont dépourvus de leurs bords d'origine. Le petit côté mouluré possède également une rainure à son sommet. Cette dernière a été élargie à la gradine, mais était à l'origine très probablement identique à la précédente. Le lit d'attente du bloc est retouché très grossièrement au pic et sa surface est irrégulière.
La moulure est lisse et s'organise de bas en haut comme suit : 1 bandeau de 4,5 cm, 1 filet de 1,1 par 1,1 cm, 1 biseau à 45° (diagonale d'un carré de 1 cm de côté), 1 quart de rond de 2 à 2,2 cm de rayon, 1 biseau à 45° (diagonale d'un carré de 0,9 cm de côté) et 1 filet droit de 0,4 cm.

La présence d'un bandeau de 4,5 cm à la base du côté mouluré semble être un argument pour l'orientation de la moulure[411]. Ce bloc pourrait ainsi former la moulure inférieure d'un piédestal. Son attribution à un type précis de monument reste impossible, cette pierre semblant avoir déjà fait l'objet d'une réutilisation avant son remploi ultime comme dalle de couverture de la sépulture T40.

V.5 UNE RÉFLEXION AUTOUR DES *SPOLIA* DE SOUS-LE-SCEX

Les *spolia* découverts au sein des premières phases de sépultures à l'intérieur et autour de l'église funéraire de Sous-le-Scex constituent un ensemble de premier ordre pour la connaissance des pratiques de recyclage ou récupération de la matière première au début du Haut Moyen Âge et pour mieux appréhender certains aspects de l'histoire romaine dans la région sédunoise.
En effet, les stèle funéraires **1** - **3** soulignent la présence d'une élite régionale à Sion dans la seconde moitié du 1er siècle après J.-C. Retrouvée en 1831 dans le dallage de la crypte de la cathédrale, l'épitaphe de l'ancien duumvir et flamine *Marcus Floreius Ingenuus* et de son épouse, la flaminique *Vinia Fusca*, complète la liste des notables de la même période[412]. Plus tardifs, l'autel funéraire du consul suffect *Titus Campanius Priscus Maximianus* (entre 250 et 350 après J.-C.)[413] et la dédicace pour la restauration d'un bâtiment par le gouverneur *Pontius Asclepiodotus* en 377 de notre ère[414] permettent d'envisager cette présence dans la durée au moins jusqu'au 4e siècle. Ce corpus ainsi que l'inventaire des découvertes archéologiques romaines de la région sédunoise semblent confirmer l'intérêt des notables pour l'agglomération antique de Sion[415].
La fontaine publique dont les éléments sont en partie retrouvés dans les tombes de l'église de Sous-le-Scex s'inscrit parfaitement dans les contextes archéologique et épigraphique de la ville. L'eau est manifestement d'importance : la présence de thermes monumentaux et d'égouts en témoignent ; les notables pouvant faire acte d'évergétisme sont également attestés sur place. On envisagerait ainsi volontiers ce bassin le long d'une façade ou d'un portique s'ouvrant sur une des rues principales de l'agglomération, non loin des thermes et du centre politique local[416].

[410] Antonini 2002, Katalog ausgewählter Gräber, T40.

[411] Dans mes discussions avec François Wiblé, nous avons conclu que ce bandeau semblait trop épais, proportionnellement à la moulure, pour avoir été à son sommet et devait se situer à sa base. Ce qui permet de proposer une orientation du bloc.

[412] Andenmatten 2014, p.16.

[413] Andenmatten 2014, p.20.

[414] Andenmatten 2014, p.24.

[415] Voir *infra*, chap.VI et VII.

[416] Wiblé 1998, pp.188-190 ; dans cet ouvrage, voir *infra* chap.VII.

La réemploi d'inscriptions funéraires pour la construction de sépultures n'est certainement pas anodin ; si plusieurs zones cémétériales romaines, dont certaines très riches[417], sont repérées dans l'agglomération de Sion,[418] aucune n'a, à l'heure actuelle, livré de monument funéraire ou même de fondations propres à l'installation de telles inscriptions. Il reste cependant envisageable que de tels aménagements soient mis au jour à l'avenir.

Le recyclage des dalles de bassin répond avant tout et plus prosaïquement à un besoin en matériaux, car elles possèdent les qualités architecturales idéales pour l'aménagement de sépultures. L'absence d'une administration forte ainsi que le retrait des élites qui financent les infrastructures publiques par évergétisme ont probablement réduit l'entretien de la fontaine (dalles **5-9)** et de son réseau d'alimentation. Sans entretien régulier, ce point d'eau a rapidement souffert de dysfonctionnements (étanchéité faiblissante, problèmes d'alimentation) et n'était sans doute plus en usage lors de son démantèlement puis de sa récupération pour les sépultures privilégiées de la basilique funéraire. Enfin, l'utilisation de la stèle **1** comme dalle de couverture visible questionne sur les liens que pourraient posséder les notables du début du Haut Moyen Âge avec leurs prédécesseurs. Dans cette position, avec sa représentation de plain-pied visible, cette stèle semble préfigurer les gisants du bas Moyen-Âge.

Enfin, le bloc mouluré **10** provient certainement d'un grand monument qui demeure non identifié.

Ces *spolia* nous interpellent naturellement sur notre rapport à l'ancien. En un temps où sont prônés le recyclage et le zéro déchet, ils sont un beau rappel des pratiques de gestion des matières premières et du lien avec le passé au sein d'une société qui nous précède.

417 Zone funéraire du Pied du Rocher de la Cible, Andenmatten 2014, pp.40-41 ; dans cet ouvrage, voir *infra* chap.VII.

418 Andenmatten 2014, pp.40-41 ; dans cet ouvrage, voir *infra* chap.VII.

VI. SYNTHÈSE DES OCCUPATIONS DU QUARTIER DE SOUS-LE-SCEX

VI.1 STRATIGRAPHIE GÉNÉRALE DU SITE

Les secteurs de « Sous-le-Scex ouest » (SSO) et de « Sous-le-Scex est » (SSE) ont livré une importante séquence stratigraphique du Néolithique à l'époque médiévale (**Fig. 142**). La sériation est plus précise et mieux documentée à « Sous-le-Scex ouest », en particulier dans le sondage profond près du rocher ; elle permet de mettre en évidence une succession d'occupations préhistoriques. Directement sous la basilique funéraire, des niveaux d'habitat de La Tène finale et romains sont présents, de même qu'une nécropole gauloise (4e-1er s. av. J.-C.). Sur le chantier « Sous-le-Scex est », les fouilles, plus restreintes et soumises à des délais plus serrés, révèlent également la présence de plusieurs occupations préhistoriques (NE-BZ/HA) sur une surface de 140 m² pour les niveaux les plus anciens (NE). Les vestiges d'époque historique, quant à eux, ont été explorés en extension, révélant une fréquentation humaine au tournant de notre ère et des édifices romains et du Haut Moyen Âge. Deux autres secteurs situés plus à l'est, respectivement à la « rue du Scex » (1957) et sous le bâtiment « La Rochelle » (1987), ont également fait l'objet de fouilles ; aucune exploration en profondeur n'ayant été menée, seuls les niveaux contemporains des édifices découverts ont été dégagés.

VI.1.1 « SOUS-LE-SCEX OUEST » (SSO)

Une première synthèse de la succession stratigraphique du secteur de « Sous-le-Scex ouest » est proposée en 2000 par Vincent Dayer[419] et complétée par Matthieu Honegger en 2011 dans la publication des niveaux préhistoriques[420]. La partie historique de la séquence est précisée dans le cadre de la rédaction de la présente monographie.

La sédimentation du site est caractérisée par des couches limono-sableuses, entrecoupées de chenaux et d'alluvions pouvant atteindre plus de 2 m d'épaisseur. Si les couches supérieures (du Bronze final au Haut Moyen Âge) sont difficiles à individualiser puisqu'elles se trouvent pratiquement au même niveau d'insertion, les couches plus anciennes dans le sondage profond, plus dilatées mais très complexes à interpréter, permettent de proposer une stratigraphie cohérente. Schématiquement, la séquence se divise en trois ensembles contenant des vestiges archéologiques, séparés par deux épais niveaux d'alluvions gravelo-sableuses (E3 et E8). La séquence inférieure regroupe les niveaux du Néolithique (E2 à E6) et du Bronze ancien (E7), tandis que la séquence supérieure contient les niveaux du Bronze final (E9) ainsi que toutes les occupations postérieures (E10 à E14).

VI.1.2 « SOUS-LE-SCEX EST » (SSE)

Les occupations du secteur de « Sous-le-Scex est » n'ont pas fait l'objet d'une synthèse générale mais sont analysées en fonction des périodes étudiées par les spécialistes. Christiane Pugin publie les occupations de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer[421], Alessandra Antonini s'est focalisée sur les mausolées du Haut Moyen Âge et leur

[419] Dayer 2000.

[420] Honegger 2011.

[421] Pugin 1992.

BIBLIO	CHRONOLOGIE		SIÈCLE	SSO (1)		SSE (2)	RUE DU SCEX (3)		LA ROCHELLE (4)	
Antonini 2002	E14	MA	15e-16e	AGRICOLE	Murs de terrasse (vigne)					
	RUISSELLEMENT (E13)	MA	9e		Inondation - abandon de la basilique					
	E12b	HMA	7e-9e	BASILIQUE	Transformations + cimetière ext. II	ARTISANAT? foyer dans mausolée				
	E12a		5e-6e	BASILIQUE	Basilique + cimetière I	ARTISANAT-MAUSOLEES-NECROPOLE			HABITAT	Transformation
Objet de la présente publication	E11b	RR	4e-5e	HABITAT?	Occupations terrasses + canal	ARTISANAT-MAUSOLEES-NECROPOLE	HABITAT	Thermes	HABITAT	Transformation
	E11a	RR	1er-4e AD	HABITAT?	Occupations terrasses + berges 1 et 2	ARTISANAT?	HABITAT	Thermes	HABITAT	Construction
	E10B	LT	70 BC	HABITAT	Occupation				OCCUPATION	
Curdy et al. 2009	E10A	LT	3e-1er BC	NECROPOLE	Tombes à inhumation					
	HIATUS?									
Pugin 1992	E9	BZ final-HA	12e-8e	HABITAT	Fosses-foyers	HABITAT				
	TORRENTIEL (E8)									
Honegger 2011	E7	BZ ancien	18e-16e	NECROPOLE	Tombes à inhumation	HABITAT-NECROPOLE				
	HIATUS?									
	E6	NE final	32e-28e	HABITAT		HABITAT				
	E5	NE moyen II	37e-33e	HABITAT		HABITAT				
	E4b	NE moyen I-II	41e-38e	NECROPOLE						
	E4a	NE moyen I	47e-41e	NECROPOLE		HABITAT?				
	ALLUVIONS (E3)									
	E2	NE ancien	52e-48e	HABITAT						
	ALLUVIONS (E1)									

Fig. 142 – Sion, « Sous-le-Scex ». Tableau de corrélation des différents secteurs de fouille. NE : Néolithique, BZ : âge du Bronze, HA : Premier âge du Fer, LT : Second âge du Fer, RR : Époque romaine, HMA : Haut Moyen Âge, MA : Moyen Âge.

cimetière[422], tandis que les vestiges romains sont brièvement abordés dans le cadre d'un article préliminaire[423].

Les vestiges et les couches d'occupation sont intercalées dans des limons et des masses alluvionnaires. La séquence, épaisse à proximité de la paroi rocheuse, s'amincit puis disparaît en direction du sud, les vestiges préhistoriques n'étant de ce fait plus conservés à une dizaine de mètres du rocher. Dans la fouille de 140 m² effectuées au pied du rocher, plusieurs niveaux du Néolithique moyen (E4a, E5) et final (E6) ainsi que des occupations du Bronze ancien (E7) et final (E9) sont observés. Le niveau d'insertion des couches supérieures renfermant les vestiges romains et du Haut Moyen Âge (E10 à E12) se confond sous plus de trois mètres de sédiment naturel (E13 : débordement torrentiel et ruissellement).

VI.1.3 SUCCESSION CHRONOLOGIQUE

La séquence est présentée de bas en haut en établissant les éventuelles convergences entre les secteurs de « Sous-le-Scex ouest » (SSO) et « Sous-le-Scex est » (SSE).

E1 *Alluvions*

La base de la séquence, observée uniquement à SSO dans le sondage profond, est composée d'alluvions d'épaisseur indéterminée.

E2 *Habitat du Néolithique ancien*

Une couche fortement lessivée composée d'un limon sableux gris-beige avec des taches d'argile et des petits cailloux à sa base constitue le niveau d'habitat du Néolithique ancien, marqué par trois structures (foyer, fosse et trou de poteau). Seuls des restes osseux ont été récoltés. Cette occupation n'apparaît pas à SSE.

E3 *Alluvions*

L'occupation précédente est scellée par des alluvions d'un mètre d'épaisseur avec quelques passées sablo-limoneuses à sa base. Ce dépôt pourrait correspondre à la séquence la plus profonde observée près du rocher à SSE.

E4 Nécropole *du Néolithique moyen I-II*

Quatre niveaux funéraires superposés scellent ces dépôts. Les trois premiers comprennent une vingtaine de sépultures individuelles, à l'architecture de schiste, typique des tombes de type Chamblandes. Le dernier niveau se distingue par la présence de trois tombes en pleine terre. Ce cimetière ne

[422] Antonini 2002.

[423] Lehner 1987 ; Dubuis *et al.* 1987.

semble pas se développer du côté est (SSE) ou alors n'a pas été observé.

E5 *Habitat du Néolithique moyen II*
Aucune rupture sédimentaire n'apparaît entre la nécropole et les niveaux d'habitat du Néolithique moyen II. Au moins quatre phases d'occupation sont attestées ; elles dévoilent des zones de foyers, des fosses et des trous de poteau permettant de définir des plans de maisons. Des niveaux contemporains d'occupation sont également apparus à SSE ; ils témoignent de l'extension de l'habitat dans cette direction.

E6 *Habitat du Néolithique final*
Une nouvelle phase d'occupation se développe au Néolithique final. Elle comprend un bâtiment reconnu sur trois côtés, des foyers et des fosses. À SSE, des niveaux d'occupation contemporains sont également observés.

E7 *Nécropole du Bronze ancien*
Un hiatus dans l'occupation du secteur entre le Néolithique final et le Bronze ancien est possible entre le 28e et le 18e siècle avant J.-C., en l'absence de mobilier ou de datations ^{14}C. À partir du deuxième millénaire avant J.-C., une nouvelle zone funéraire apparaît autant à SSO dans le sondage profond (deux tombes) que dans le secteur SSE (une tombe). Ces sépultures présentent une architecture de dalles en ciste formant un coffre allongé, contenant chacun un individu en décubitus dorsal.

E8 *Torrentiel*
Des dépôts alluvionnaires de près de trois mètres d'épaisseur marquent la fin de l'occupation du Bronze ancien dans le secteur ouest (SSO). Dans le secteur est (SSE), ils constituent l'encaissant des structures en creux de l'occupation suivante (Bronze final).

E9 *Habitat du Bronze final - Premier âge du Fer*
Scellant les dépôts E8, une occupation du Bronze final et du Hallstatt est attestée autant à SSO que SSE. Elle est caractérisée par un ensemble de fosses-foyers et d'empierrements.

E10 *Nécropole et habitat du Second âge du Fer*
Au même niveau d'insertion que les fosses-foyers de la période précédente, une nécropole du Second âge du Fer (E10A) forte de 28 sépultures est observée sous l'emprise et à l'est de la basilique funéraire (SSO). Aucune sépulture contemporaine n'est découverte à SSE.

Postérieurement à la nécropole, à l'extrême fin de l'âge du Fer (env. 70 av. J.-C.), une occupation diffuse est attestée (E10B), matérialisée par un mur de pierres sèches et quelques trous de poteau. À SSE, aucun vestige de cette époque n'est observé ; le mobilier céramique atteste pourtant d'un horizon de la fin de l'âge du Fer.

E11 *Habitat d'époque romaine*
À SSO, des aménagements de berge conséquents sont mis en place pour se prémunir des débordements de la Sionne. A l'arrière de ces ouvrages, deux replats devaient accueillir des constructions complètement arasées au début du 5e siècle lors de l'édification de l'église funéraire.
À SSE, une villa suburbaine est implantée. Délimitée par des murs de clôture, elle comprend une partie résidentielle composée d'un corps de logis (4) et d'un ensemble thermal (3), et d'une partie rurale (2) constituée d'un bâtiment semi-enterré et de deux zones d'activités artisanales ainsi que deux mausolées érigés au Bas-Empire. Une grande partie de ces aménagements sont scellés par un vaste remblai probablement mis en place lors de la construction de la basilique funéraire.

E12 *Basilique funéraire du Haut Moyen Âge*
La basilique funéraire construite dans le secteur de SSO à l'emplacement des constructions romaines, est plusieurs fois agrandie et modifiée pendant le Haut Moyen Âge (E12A et E12B). Le comblement de la zone inondable par des dépôts torrentiels et des remblais permet l'extension d'un cimetière extérieur.
Dans le secteur SSE, le cimetière autour des mausolées se développe jusqu'à leur abandon vers le 8e siècle. Un foyer est alors installé dans l'un des monuments (E12B). La partie résidentielle de la villa gallo-romaine pourrait être occupée, du moins en partie, jusqu'à cette époque.

E13 *Ruissellement*
L'église est utilisée jusqu'au 9e siècle au moins. L'édifice est déjà abandonné lorsqu'une inondation de la Sionne recouvre les sols d'une épaisse couche de limon.

E14 *Structures médiévales et modernes*
Sur cette épaisse sédimentation, plusieurs murs de pierres sèches aménagés perpendiculairement au rocher témoignent de la mise en place de parcelles destinées à des vergers ou à la culture de la vigne.

VI.2 HABITATS ET NÉCROPOLE DU NÉOLITHIQUE ET DE L'ÂGE DU BRONZE

Résumé de Honegger 2011 (**Fig. 143**)

Publiés par Matthieu Honegger avec des contributions de Mireille David Elbiali, Suzanne Eades, Isabelle Chenal-Velarde et Marie-Hélène Chenevoix, les habitats et les nécropoles datés entre le Néolithique ancien et le Bronze final sont fouillés entre 1984 et 1997. L'essentiel des résultats provient d'un sondage de 32 m² réalisé au pied du rocher de Valère afin de caractériser la succession des occupations (situation, voir **Fig. 3**).

Perturbée par les nombreuses tombes et fosses mises au jour, la stratigraphie du sondage préhistorique s'avère complexe. Cette complexité est à l'origine des premiers résultats confus publiés en 1989/1990[424]. Fondée sur la compréhension de la succession des couches (chap.2) et l'établissement d'une chronologie absolue (chap.3), la nouvelle lecture stratigraphique présentée en 2011 – intégrant, outre la géométrie des couches, tous les arguments chronologiques –exploite pleinement le potentiel scientifique du site.

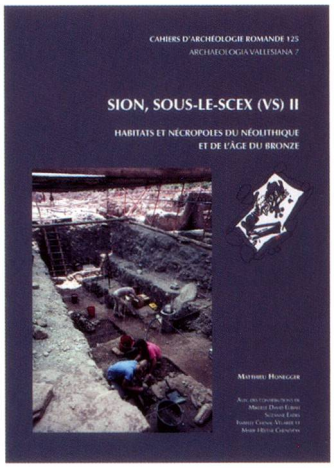


Fig. 143 – Couverture de la monographie sur les occupations préhistoriques de Sion, Sous-le-Scex (Honegger 2011). Illustrations : sondage profond près du rocher sur le chantier de « Sous-le-Scex ouest ». Vue du nord.

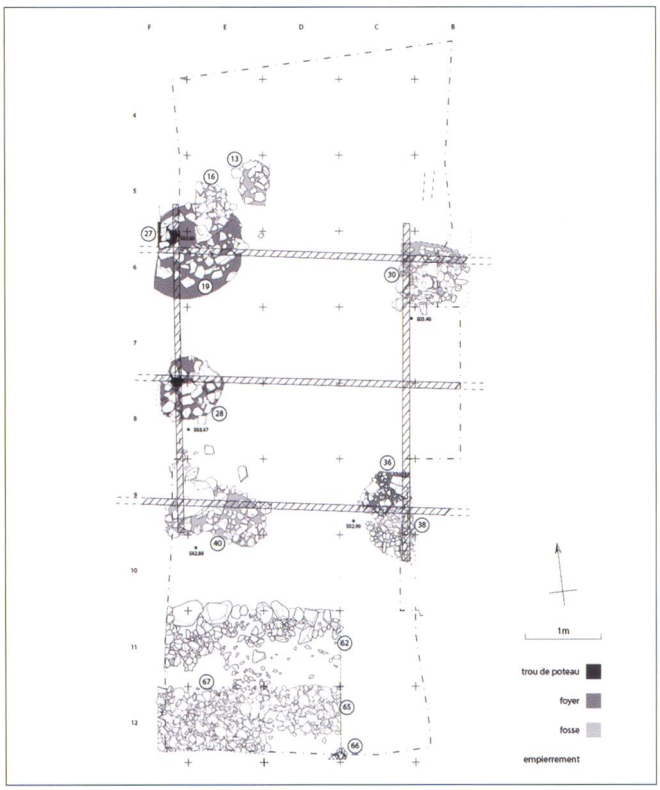


Fig. 145 – Sion, « Sous-le-Scex ouest ». Plan d'un habitat du Néolithique moyen II, vers 3700-3300 avant J.-C. (Honegger 2011, Fig.66).



Fig. 144 – Sion, « Sous-le-Scex ouest ». Tombe 19 (type Chamblandes) du Néolithique moyen I. Vue du sud (Honegger 2011, Fig.62).

Le mobilier archéologique, relativement faible (chap.5 et chap.6), n'est guère novateur pour les périodes allant du Néolithique moyen I au Bronze ancien. Le corpus plus important de la fin du Bronze final et du début de l'Âge du Fer vient enrichir les rares données connues jusqu'alors en Valais.

Les cimetières et les habitats éclairent sous un jour nouveau la Préhistoire valaisanne (chap.6). Si le Néolithique ancien demeure le parent pauvre car observé sur quelques mètres carrés seulement, les quatre niveaux funéraires compris entre 4700 et 3800 avant J.-C. sont fondamentaux pour la compréhension des tombes de type Chamblandes (**Fig. 144**). Seul site à présenter une véritable superposition de périodes funéraires, Sion, Sous-le-Scex révèle une nette évolution dans l'orientation et l'architecture des tombes.
Trois bâtiments successifs – deux remontant au Néolithique moyen (3700 - 3300 av. J.-C.) et le dernier daté du Néolithique récent (3200 - 2800 av. J.-C.) – sont implantés sur les nécropoles antérieures (**Fig. 145**). D'une largeur variant entre 4 et 5 m pour une longueur inconnue, ils s'étendent sur une terrasse restreinte au pied du rocher de Valère. Les fondations des deux bâtiments les plus anciens sont composées de pieux calés par des empierrements, le troisième habitat reposant sur une fondation d'assises en pierre supportant probablement une élévation en bois.

L'âge du Bronze révèle une nouvelle aire funéraire comportant trois tombes en cistes du Bronze ancien ; cet emplacement

424 Baudais *et al.* 1989-1990, pp. 44-50.

devient au Bronze final une aire artisanale abritant des foyers allongés. L'ampleur des bouleversements induits par les époques romaines et médiévales rend toute lecture spatiale impossible pour cet ultime horizon préhistorique.

Les études anthropologiques et archéozoologiques du mobilier osseux recueilli complètent la publication des périodes préhistoriques rencontrées à Sion, Sous-le-Scex.

VI.3 OCCUPATION DU BRONZE FINAL ET DU PREMIER ÂGE DU FER

Résumé de Pugin 1992.

Mises au jour à Sion, « Sous-le-Scex est » dès 1985, une zone révèle 13 fosses-foyer rectangulaires et 4 foyers circulaires du Bronze final regroupés au sein de trois aires distinctes proches du rocher de Valère. Des structures du même type sont également fouillées en 2000 et 2001 à « Sous-le-Scex ouest » (**Fig. 146**). Ces aménagements sont principalement des fours pour la cuisson à l'étouffée des aliments. Toutefois, la présence de pierres de chauffe et l'absence de matériel significatif permet également d'envisager leur utilisation pour le fumage des viandes.



Fig. 146 – Sion, « Sous-le-Scex ouest ». Fosse-foyer allongée (F11) de la fin de l'âge du Bronze, comblée par des pierres. Long. 3,70 m, larg. 0.90 m. Vue du sud-ouest.

Ces fours enterrés rectangulaires ont parfois été réutilisés, à témoin les deux niveaux de sols de chauffe superposés documentés dans les fours Fr11 (771 – 445 av. J.-C.) et Fr12 (1212 -901 av. J.-C.). Ce constat va de pair avec la pauvreté du mobilier recueilli à l'intérieur des fosses, nettoyées avec soin en raison de leur utilisation répétée. Enfin, l'alignement similaire des fours est sans doute une conséquence des vents dominants. Proches de l'habitat contemporain, les fours enterrés mis au jour signalent une zone dévolue aux pratiques de conservation ou de transformation des denrées alimentaires.

VI.4 NÉCROPOLE DU SECOND ÂGE DU FER

Résumé de Curdy *et al.* 2009 (**Fig. 147**).

La nécropole du Second âge du Fer de Sion, Sous-le-Scex est publiée dans le chapitre II d'un ouvrage présentant les sépultures de cette époque sur le territoire des Sédunes[425]. Les 28 tombes mises au jour ne forment qu'une partie de l'aire funéraire sédune, plusieurs sépultures étant encore en place sous les sols non démontés de l'église funéraire du Haut Moyen Âge (**Fig. 148**). Les premières sépultures sont découvertes dès 1989 ; en 1994, un programme de fouille spécifiquement axé sur la nécropole du Second âge du Fer est mis en place ; il permet la fouille des tombes repérées au fur et à mesure des différentes étapes de l'exploration du site et leur publication finale.

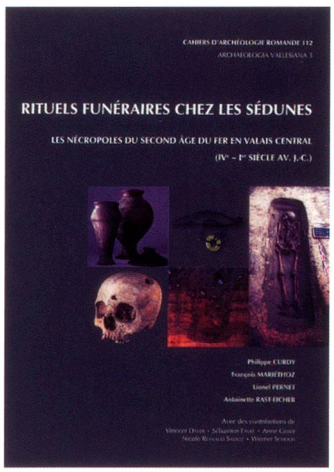


Fig. 147 – Couverture de la monographie sur les nécropoles du Second âge du Fer en Valais central dont celle de « Sous-le-Scex ouest » (Curdy *et al.* 2009, pp.23-74).

Les 28 inhumations fouillées sont celles de 9 hommes, de 13 femmes et de 6 individus de sexe indéterminé ; leurs têtes sont toutes orientées entre le nord et l'est (**Fig. 149**). Les trois fosses dont le niveau d'ouverture est conservé ont une profondeur comprise entre

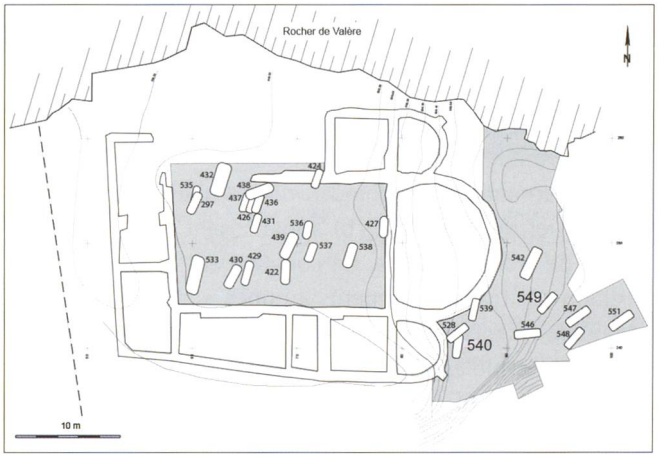


Fig. 148 – Sion, « Sous-le-Scex ouest ». Plan de la nécropole Second âge du Fer. En grisé, extension des zones analysées (Curdy *et al.* 2009, Fig.13).

[425] Curdy *et al.* 2009, pp. 23-74.



Fig. 149 – Sion, « Sous-le-Scex ouest ». Tombe 549 en cours de dégagement (Curdy *et al.* 2009, Fig.14).



Fig. 150 – Sion, « Sous-le-Scex ouest ». Mobilier en bronze (fibules et bracelets) trouvé dans la tombe 540 (Curdy *et al.* 2009, Fig.56). Diamètre des anneaux 7,4 cm.

0,75 et 1,10 m. Une seule sépulture est en pleine terre, les 27 autres ayant abrité des coffres en planches (3 inhumations féminines), des coffres monoxyles (20 individus) et quatre contenants indéterminés. Les cercueils monoxyles sont employés indifféremment pour les hommes (7) et pour les femmes (8) ; ils abritent notamment les quatre tombes féminines au mobilier funéraire le plus riche (**Fig. 150**).

La distribution spatiale de la nécropole ne révèle pas de développement topographique : des tombes anciennes (LT C1 – C2) et récentes (LTD1b) apparaissent tant à l'est qu'à l'ouest de la zone fouillée. Ce constat peut indiquer une répartition des tombes par petits groupes « familiaux » : deux noyaux sont repérés, l'un au centre de la nef de l'église funéraire et le second au sud-est de l'abside centrale. L'hypothèse d'un groupement diachronique des tombes est confortée par la distribution assez aléatoire des sexes. Deux caractères révélateurs d'une discrimination apparaissent toutefois : la concentration des sujets jeunes au nord-est de la nef et le relatif isolement d'une tombe de guerrier entourée par deux tombes d'adolescents – un garçon et une fille – dépourvues de mobilier funéraire.

Bien que largement épargnée par l'église funéraire, la destruction d'autres sépultures de La Tène par les aménagements plus récents est probable, à témoin une fibule de Nauheim complète ou une bouterolle en bronze de type Ludwigshafen recueillies dans les niveaux de l'église.

VI.5 OCCUPATION ROMAINE

Les données fournies par Sion, « Sous-le-Scex ouest » et Sion, « Sous-le-Scex est » sont dissemblables (**Fig. 151**). Ainsi, dans le secteur de « Sous-le-Scex ouest », la fouille des niveaux antiques conservés sous la basilique funéraire n'a pu être pratiquée que dans le narthex et en aval de la façade méridionale du complexe funéraire[426]. À « Sous-le-Scex est », un dégagement de grande surface – mais peu documenté – restitue les abords septentrionaux et occidentaux de la villa suburbaine de « La Rochelle », mise au jour à partir de 1957[427].

À « Sous-le-Scex ouest » (1), postérieurement à la nécropole de la fin de l'âge du Fer (env. 70 av. J.-C.), une occupation diffuse est attestée sur deux terrasses établies contre le rocher de Valère : un mur de pierres sèches et quelques trous de poteau matérialisent un habitat[428]. Cette occupation est protégée par des aménagements de berge conséquents mis en œuvre pendant l'époque romaine pour se prémunir des débordements de la Sionne. Les deux replats demeurent fréquentés, mais leur fonction est inconnue, le chantier de la basilique funéraire ayant provoqué l'arasement d'éventuelles constructions.

Dans les secteurs plus à l'est, aucun vestige de la fin de l'âge du Fer et de l'époque romaine précoce n'est observé malgré la présence d'un horizon de mobilier céramique laténien et augustéen. Les premières constructions romaines, attestées à partir du milieu du 1er siècle de notre ère, se rattachent à une villa suburbaine. Délimitée par des murs de clôture, elle comprend une partie résidentielle composée d'un corps de logis (4), d'un ensemble thermal (3) ainsi que d'une partie rurale (2) dotée d'un édifice semi-enterré et de deux zones d'activités artisanales. Deux mausolées en lien avec la villa sont érigés à partir du milieu du 4e siècle contre la falaise de Valère. Une grande partie de ces aménagements sont recouverts par un vaste remblai signalant une mutation d'importance dans l'habitat.

426 Dayer *et al.* 1991 ; Moret *et al.* 2001.

427 Degen 1958/1959 ; voir *supra*, chap.II.3.

428 Voir *supra*, chap.II.1.1.

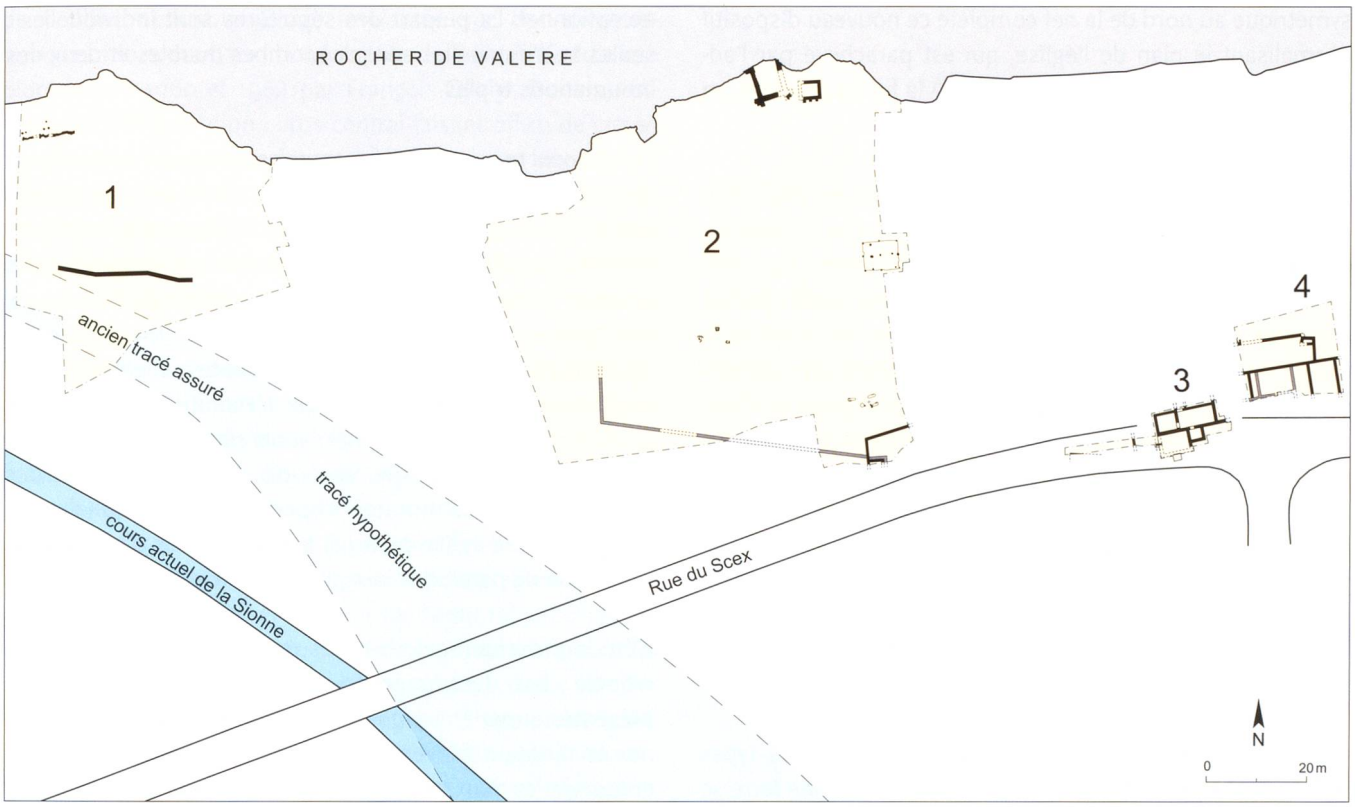


Fig. 151 – Sion, « Sous-le-Scex ». Plan des vestiges romains. **1.** « Sous-le-Scex ouest », **2.** « Sous-le-Scex est », **3.** « rue du Scex », **4.** « La Rochelle ».

VI.6 BASILIQUE DU HAUT MOYEN ÂGE

Résumé d'Antonini 2002 (**Fig. 152**)

L'étude de l'église funéraire du Haut Moyen Âge, des deux mausolées du Bas-Empire et des nécropoles associées, révélés par les fouilles successives pratiquées entre 1985 et 2000, est confiée à Alessandra Antonini.

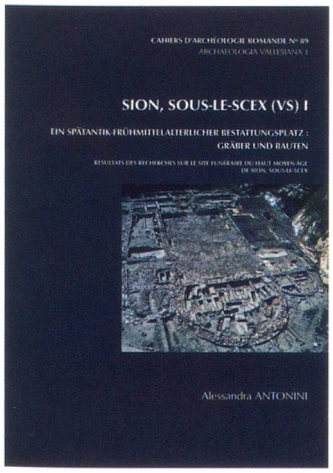


Fig. 152 – Couverture de la monographie sur la basilique funéraire du Haut Moyen Âge de Sous-le-Scex (Antonini 2002).

L'évolution de l'église funéraire est subdivisée en trois étapes principales (**Fig. 153**). Daté du 5e siècle, le premier édifice comporte une nef rectangulaire centrale de grandes dimensions flanquée par deux ailes, ainsi que d'une double abside orientale imbriquée dotée d'une voûte en berceau et de niches pariétales, à l'instar des églises Saint-Etienne de Coire et Saint-Gervais de Genève. La datation par ^{14}C des tombes de cette première phase révèle des



Fig. 153 – Sion, « Sous-le-Scex ouest ». Basilique funéraire lors de la cinquième campagne de fouille (1988). Sous l'abri de protection (bâches), sondage profond des fouilles préhistoriques. Vue aérienne du nord.

ensevelissements au fil du 5e et du 6e siècle de notre ère. La double abside orientale imbriquée confère au monument un caractère exceptionnel : cette disposition monumentalise son rôle d'annexe funéraire, inspiré des mausolées impériaux de l'Antiquité tardive. L'ensemble initial est flanqué au nord par une absidiole.

À partir du milieu du 6e siècle, une seconde étape voit l'adjonction au bâtiment d'origine d'une annexe tripartite à l'ouest et d'une annexe méridionale reliant la nouvelle façade occidentale à l'aile sud. Bien qu'aucun vestige ne vienne étayer cette hypothèse, il est fort probable qu'une annexe

symétrique au nord de la nef complète ce nouveau dispositif normalisant le plan de l'église, qui est parachevé par l'adjonction d'une absidiole méridionale. À la fin du 6e siècle, un incendie ravage l'édifice.

Le sinistre entraîne la réfection de l'église dont le détail se lit dans les réaménagements des niveaux de marche. Ils sont surélevés dans l'abside nord, ainsi que dans l'annexe funéraire monumentale absidiée ; le sol est aplani dans la nef centrale alors que son seuil d'entrée est abaissé comme le sol de la moitié orientale du local contigu. Une nouvelle transformation de l'église voit vers 700 après J.-C. la pose généralisée de sols en mortier, encore largement préservés dans la nef, les ailes et l'abside sud lors de la découverte du monument. Une crypte est aménagée dans l'annexe sud au cours du même chantier. La datation par C^{14} d'une des tombes les plus récentes situe l'utilisation de l'église jusqu'au 9e siècle de notre ère. Elle est ensuite abandonnée avant d'être inondée par la Sionne ; sa crypte dans l'annexe sud sert encore d'abri pour une activité artisanale avant l'arasement final du monument.

L'étude des 518 sépultures documentées révèle des types différents. La plupart des 187 inhumations en pleine terre se trouvent à l'extérieur de l'église funéraire. Les coffres en bois sont variés : certains ont été taillés dans des troncs, d'autres sont composés d'un assemblage de planches non clouées, les derniers ayant des longs côtés en planches et les extrémités en dalles de pierre ou en tuiles. 31 des 55 sarcophages monoxyles sont apparus dans l'église, leur vaste majorité dans la nef. Les 22 coffres de planches sont mis au jour à l'extérieur de l'église ; ils sont généralement plus récents que les troncs évidés. Le site a par ailleurs livré 87 tombes en dalles dont l'évolution typologique, bien connue, permet de caler leur datation entre le 5e et le 8e siècle. Elles sont situées pour la plupart à l'intérieur de l'église ou à l'ouest, devant l'entrée de la nef. Les autres types de tombes sont rares. Quatre tombes réalisées avec des remplois antiques (*spolia*), toutes mises au jour dans la partie orientale de l'église appartiennent à la phase d'utilisation la plus ancienne[429]. Datés entre la première et la deuxième phase d'utilisation du monument funéraire, les coffres en tuiles sont tout aussi rares : une tombe est située au sud de l'église, les quatre autres dans une position privilégiée en son sein. Les sarcophages monolithiques en cuve reconnus dans les ailes méridionale et septentrionale sont contemporains de leur construction au cours de la première moitié du 5e siècle. Les quatre sarcophages anthropomorphes en grès coquillier semblent apparaître au milieu du 6e siècle ; enfin, les tombes maçonnées du 7e siècle sont à une exception près toutes aménagées au sein de l'église.

On remarquera la diversité sans égal des marquages au sol des tombes ; leur signalement par un lit de mortier est un fait exceptionnel. La plupart des sépultures sont individuelles : seules 11 d'entre elles sont des tombes doubles et deux des inhumations triples.

Le bâtiment rectangulaire funéraire est conçu dans la tradition des cimetières chrétiens couverts, les *coemeteria subteglata,* dont les plus connus sont les grands édifices constantiniens de Rome. L'adjonction de la double abside imbriquée et des annexes latérales méridionales et septentrionales, toutes de plan centré, souligne leur fonction initiale de mausolées privés érigés pour des personnalités influentes ; elles confortent la vocation funéraire de l'ensemble. L'évolution architecturale subséquente révèle sa normalisation en édifice religieux « à trois nefs avec narthex ». Vers 700, la pose onéreuse des sols en mortier démontre l'importance de ce qui devient également une église pour les fidèles de Sion ; sa fonction sépulcrale ne paraît dès lors plus primordiale.

L'étude présente également les deux *memoriae* et leur nécropole ; leur description, leur datation et leur apport sont présentés *supra*[430]. La question des trois nécropoles sédunoises du Haut Moyen Âge est également examinée. Celle entourant les deux mausolées mis au jour entre 1986 et 1987 à « Sous-le-Scex est » paraît liée à la *villa suburbana* explorée en 1957 et en 1987. La nécropole dans et autour de la basilique funéraire de « Sous-le-Scex ouest » est tout aussi révélatrice. L'édifice lui-même est utilisé jusqu'au 7e siècle comme un cimetière couvert entouré par une nécropole dont la limite méridionale rejoint le canal de dérivation (meunière ?). Sa double abside imbriquée comme les ailes sud et nord adjointes au 5e siècle à la nef rectangulaire initiale sont autant de mausolées et de chapelles funéraires dont le caractère est probablement privé (**Fig. 154**). L'ampleur de l'édifice et sa situation le long d'un des axes majeurs menant à la ville antique rend plausible sa vocation de lieu destiné à abriter la tombe d'un évêque, à l'instar de l'église de Saint-Gervais à Genève dont le plan et les dimensions sont très proches



Fig. 154 – Sion, « Sous-le-Scex ouest ». Abside de la basilique. Vue de l'ouest.

[429] Voir *supra*, chap.V.

[430] Voir chap.II.2.3.

de l'édifice sédunois. Enfin, implantée sur des thermes antiques monumentaux, la nécropole de Saint-Théodule explorée entre 1960 et 1964 par François-Olivier Dubuis, est également formée d'un corps central faisant office de cimetière couvert flanqué par des annexes latérales et une abside orientale, toutes à vocation funéraire. A partir du 8e siècle, la création d'une crypte à couloir contre sa façade ouest signale le développement d'un pèlerinage ; ce fait distingue le lieu en regard de l'église funéraire de Sion, Sous-le-Scex.

L'emplacement respectif de ces trois nécropoles signale les limites de l'agglomération antique de Sion ; avec les vestiges des *villae suburbanae*, elles forment un demi-cercle autour de la *civitas Sedunorum*. Située le long d'une voie permettant de gagner Bramois et le val d'Hérens, la basilique funéraire de Sion, Sous-le-Scex jalonne la périphérie méridionale de la cité. L'église de Saint-Théodule se trouve aux abords immédiats de la voie autrement plus importante reliant Sion au Bas-Valais qui est le principal axe de communication de la vallée du Rhône. Elle appartient sans doute à une « famille d'églises », soit un complexe de bâtiments comprenant un sanctuaire consacré à la Vierge, l'église dédiée au saint patron protecteur des lieux et un baptistère, élément fréquent dans un contexte épiscopal.

VII. SION A L'ÉPOQUE ROMAINE ET AU HAUT MOYEN ÂGE

Le développement urbain de Sion à l'époque romaine reste à bien des égards mal connu. L'épaisse sédimentation recouvrant les vestiges[431] et le développement de la ville médiévale ont détruit ou occulté une grande partie de l'agglomération antique.

VII.1 L'ÉTAT DES CONNAISSANCES

La première synthèse sur la ville romaine est publiée par François-Olivier Dubuis et Antoine Lugon en 1985[432] ; très détaillée, leur étude présente les découvertes connues jusqu'alors. Par leur approche critique des hypothèses antérieures, ils proposent une nouvelle lecture de l'urbanisme antique de Sion, localisé sur les premiers contreforts de la colline de Valère avec une extension sur la rive droite de la Sionne (**Fig. 156**, **9** : thermes de Saint-Théodule)

Les découvertes effectuées ces dernières années, notamment dans la périphérie du noyau urbain postulé, semblent bien confirmer cette organisation. Ainsi, les édifices déjà connus à la Sitterie (**1**) ou à Sous-le-Scex (**21-23**) sont désormais accompagnés par plusieurs autres établissements mis au jour à l'extérieur de la ville antique. Il s'agit notamment de corps de bâtiments découverts dans la propriété « Taugwalder » (**2**), sous Tourbillon (**6**), à la route de Gravelone (**4**), au Petit-Chasseur (**5**) ou à la rue des Remparts (**17**). Tous sont des établissements périurbains, les sites de « Taugwalder » et de « Sous-le-Scex » signalant la présence de *villae*. L'extension urbaine de Sion est précisée par la mise au jour d'une importante nécropole qui se développe au pied du rocher de Tourbillon au nord de la ville (**3**)[433]. Le dégagement au sud-ouest de l'espace des Remparts (**16**) d'un tronçon de route romaine large de cinq mètres témoigne peut-être d'un des accès à la ville (**Fig. 155**).

Dans l'emprise urbaine antique proprement dite, peu de nouvelles découvertes ont été effectuées depuis 1985. L'hypothèse de l'extension de la ville sur la rive droite de la Sionne reste fondée principalement sur les thermes monumentaux découverts sous l'église Saint-Théodule (**9**) (**Fig. 157**). Son égout a été repéré récemment dans une des caves de la rue de l'église (**10**). Mis au jour sous le Palais du gouvernement (**11**), d'importants remblais et des zones d'extraction



Fig. 155 – Sion, espace des Remparts (fouilles 2006). Tronçon de route romaine. Vue de l'ouest.

[431] Les vestiges romains se trouvent à près de trois mètres sous la surface actuelle de la ville de Sion là où les découvertes ont été effectuées, que ce soit sous l'église Saint-Théodule (**Fig. 156**, 9), à l'espace des Remparts (16), sous l'Ancienne Placette (17), à la ruelle de la Lombardie (18) ou à Sous-le-Scex (20, 21).

[432] Dubuis, Lugon 1985.

[433] Selon la loi romaine, le monde des morts était rejeté en dehors de la ville.

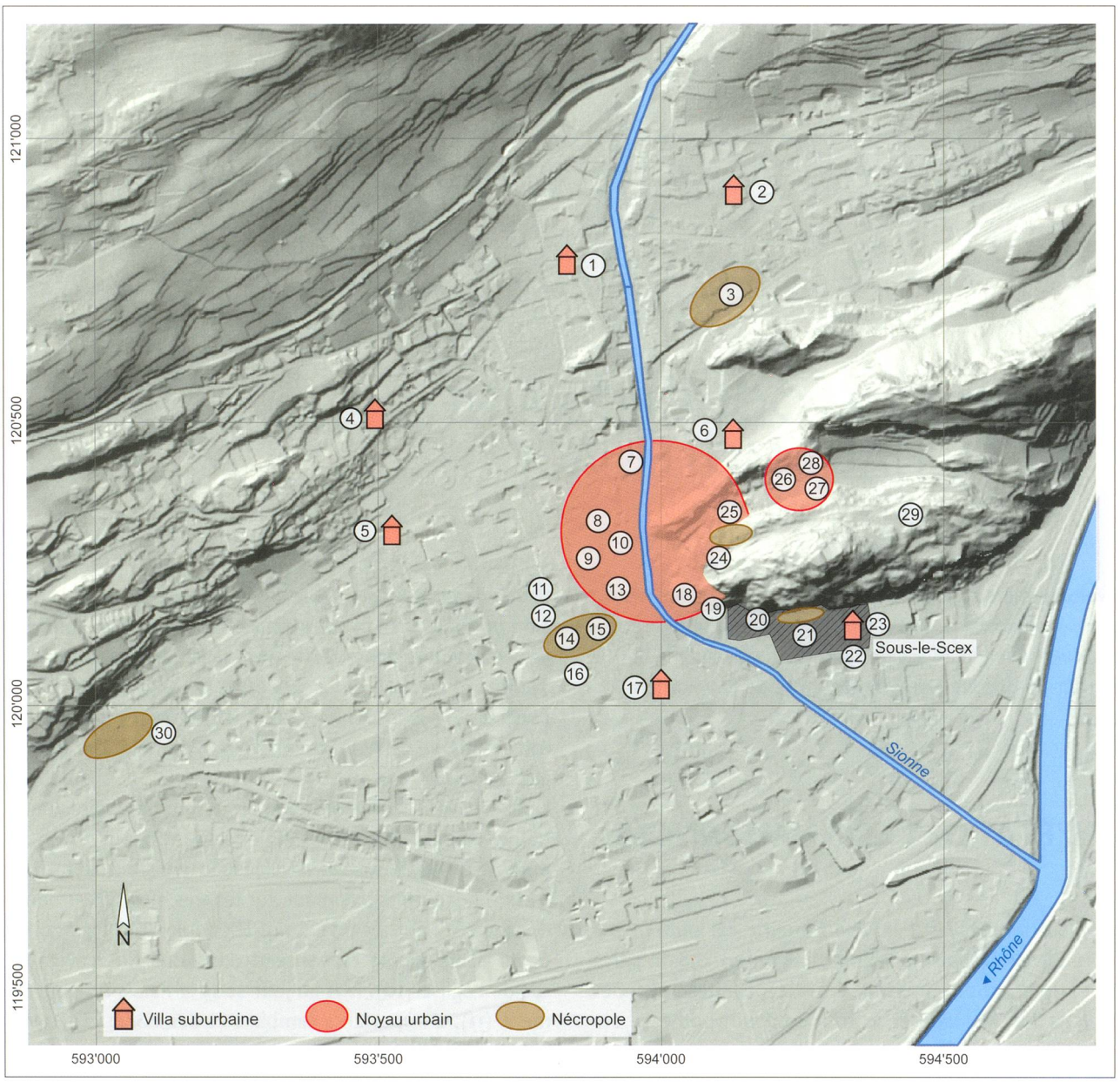


Fig. 156 – Sion. Plan général des principales découvertes de l'époque romaine et de l'Antiquité tardive. En hachuré gris : emprise du site de « Sous-le-Scex ». Pour la description des différentes occurrences, voir tableau ci-contre.



Fig. 157 – Sion, église Saint-Théodule. Crypte aménagée dans le bâtiment des thermes. Au fond de l'image, *praefurnium* alimentant les pièces en air chaud. Deux blocs de molasse encadrent l'ouverture vers l'hypocauste d'une des salles chauffées. Vue de l'ouest.

de sédiment sont peut-être en relation avec la construction de cet édifice. L'esplanade de la cathédrale apparaît dès lors comme une aire particulière de la ville de Sion antique ; elle pourrait être l'emplacement d'un *forum* jouxtant les thermes. D'importantes couches de démolition sont en effet repérées lors d'interventions limitées dans l'église et au nord de celle-ci (**8**), sans que les fouilles ne soient assez profondes pour atteindre d'éventuelles substructions. La découverte de plusieurs inscriptions antiques dans ce secteur plaide également en faveur de cette hypothèse, en particulier la stèle de *Floreius Ingenuus* trouvée dans la cathédrale (**8**), un fragment d'autel et la stèle funéraire de *Titus Campanius Priscus Maximianus* découvert à la rue de l'église (**10**), l'inscription *Matri Magnae* en bordure de la place de la Planta (**12**) et, plus au nord, à la rue du Grand-Pont (**7**) la fameuse inscription au chrisme de *Pontius Asclepiodotus* (**Fig. 158**). D'autres

No	Situation	Année	Descriptif	Datation	Bibliographie
1	La Sitterie, Notre-Dame du Silence	1958	Substructions d'un bâtiment romain avec extension des maçoneries plus au nord. Villa suburbaine?	romaine	Dubuis, Lugon 1985, p.55, no 2; Sauter 1960, pp.272-279
2	Propriété Taugwalder	2009	Etablissement composé de plusieurs corps de bâtiment délimités par un mur de clôture. Villa suburbaine.	1er-4e s.	*Vallesia* 2010, pp. 340-342
3	Don Bosco, Le Rocher	1930-1934, 2009-2013	Importante nécropole à incinération et à inhumation.	1er-8e s.	Dubuis, Lugon 1985, p. 56, no 21; *Vallesia* 2010, pp. 333-337; 2012, pp. 426-435; 2013, pp. 369-375
4	Gravelone 38	2003	Muret en maçonnerie sèche et structures en relation avec une couche incendiée.	romaine	*Vallesia* 2004, pp. 406-408
5	Petit-Chasseur 10	1986	Corps de bâtiment composé de deux pièces au moins. Villa suburbaine?	1er-4e s.	*ASSPA* 1987, p. 231
6	Sous Tourbillon	1995	Murs en maçonnerie sèche et niveaux romains.	romaine	*ASSPA* 1996, p. 266
7	Grand-Pont 29	1849	Substructions romaines supposées. Inscription de *Pontius Asclepiodotus* (lieu de dépôt au 17e s.).	romaine	Dubuis, Lugon 1985, p. 55, no 4; Walser 1980, no 255
8	Cathédrale	1831, 1947, 1988, 2002	Niveaux archéologiques. Inscription de *Floreius ingenuus* (découverte en 1831).	1er-4e s.	*Vallesia* 1989, pp. 376-378; 2003, pp. 505-506; Walser 1980, no 257
9	St-Théodule	1960-1990	Thermes publics puis basilique funéraire.	2e-8e s.	Dubuis, Lugon 1985, p. 55, no 7
10	Eglise 17-19	17e, 2014	Suite du tracé de l'égout issu des thermes et se poursuivant en direction de la Sionne. Fragment d'autel et stèle funéraire de *Titus Campanius Priscus Maximianus* (déjà signalée au 17e s.).	2e-4e s.	Dubuis, Lugon 1985, p. 55, no 8; *Vallesia* 2014, pp. 554-537
11	Palais du gouvernement	1996-1998	Niveaux romains assez épais remplissant des dépressions (zone de travail).	1er-4e s.	*Vallesia* 1999, pp. 341-345
12	Planta 3	1843	Inscription *Matri Magnae.*	romaine	Dubuis, Lugon 1985, p. 56, no 11; Walser 1980, no 252
13	Supersaxo	1958	Mur romain?	romaine	Dubuis, Lugon 1985, p. 56, no 12
14	Lausanne 21	1850	Tombe romaine.	1er s.	Dubuis, Lugon 1985, p. 56, no 15
15	Lausanne 9	1937	Tombe romaine.	1er s.	Dubuis, Lugon 1985, p. 56, no 16
16	Espace remparts	2006	Tronçon de route romaine.	romaine	*Vallesia* 2007, pp. 408-412
17	Remparts 19	1992	Corps de bâtiments. Villa suburbaine?	1er-3e s.	*Vallesia* 1993, pp. 504-506
18	Lombardie	1988	Corps de bâtiment avec murs en maçonnerie et sols de terre battue.	1er-4e s.	*Vallesia* 1989, pp. 378-379
19	Tannerie 13	1994	Niveaux romains.	romaine	*Vallesia* 1995, p. 400
20	Sous-le-Scex ouest	1984-2001	Occupation romaine et basilique funéraire.	1er-9e s.	Dubuis, Lugon 1985, p. 57, no 30; Antonini 2002
21	Sous-le-Scex est	1985-1991	Partie rurale de la villa suburbaine, mausolées.	1er-8e s.	Lehner 1987, Dubuis *et al.* 1987, Antonini 2002
22	Rue du Scex	1957	Thermes (villa suburbaine).	1er-4e s.	Degen 1958/1959, pp. 122-128; Dubuis, Lugon 1985, p. 57, no 31
23	La Rochelle	1987	Corps de bâtiment (villa suburbaine)	1er-6e s.	*Vallesia* 1988, pp. 231-232
24	Eglise des Jésuites	1968-1969	Restes d'un mur de fortification.	5e-6e s.	Dubuis, Lugon 1985, p. 57, no 27
25	Place du Théâtre	1840	Squelettes accompagnés de monnaies romaines.	romaine	Dubuis, Lugon 1985, p. 57, no 26
26	Châteaux 41-45	1800	Murs et débris de céramique romains?	romaine?	Dubuis, Lugon 1985, p. 57, no 23
27	Châteaux 26	2009-2012	Imposant édifice avec couloir desservant plusieurs salles dont certaines chauffées.	3e-6e s.	*Vallesia* 2010, pp. 338-339; 2011, pp. 425-426
28	Place Maurice Zermatten	2010	Voie romaine bordée par une construction en maçonnerie sèche.	1er-4e s.	*Vallesia* 2010, pp. 338-339
29	En Prélet	2005	Niveaux d'occupation romains.	romaine	*Vallesia* 2006, pp. 429-432
30	St-Guérin	1972-1995	Incinérations et inhumations.	1er-3e s.	Paccolat 2003, *Vallesia* 2004, pp.402-403

murs attribués à l'époque romaine auraient été aperçus sous le bâtiment Supersaxo (**13**) et à la rue du Grand-Pont (**7**). Ils confirmeraient ainsi le développement d'un quartier sur la rive droite de la rivière. Les deux sépultures de la rue de Lausanne (**14-15**) peuvent signaler une des limites de ce secteur. Nos connaissances de l'urbanisme antique le long de la rive gauche de la Sionne évoluent depuis 1985. Un corps de bâtiment dans la ruelle de la Lombardie (**18**), des sépultures à inhumation à la place du Théâtre (**25**) et des murs d'apparence romaine à la rue des Châteaux (**26**) sont reconnus. Au sommet de cette rue et sur la place Maurice Zermatten (**28**), un complexe monumental doté d'un couloir desservant plusieurs pièces d'apparat – certaines chauffées – est mis au jour (**27**) ; reconstruit à la fin du 4e siècle, il perdure au fil du Haut Moyen Âge (**Fig. 159**). À la place Maurice Zermatten (**28**), une voie bordée d'un corps de bâtiment révèle le développement d'un quartier entre les deux collines de Sion (**Fig. 160**).

Ces découvertes confortent largement les hypothèses postulées en 1985[434] quant à l'extension de l'agglomération antique de Sion (**Fig. 161**) La ville se développe bien au pied et sur les premiers contreforts des collines de Valère et de Tourbillon. Cette extension se limite peut-être dans un premier temps en contrebas de la place du Théâtre : elle forme une barre naturelle abritant une nécropole avec des tombes à inhumation (**25**). Au sommet de la rue des Châteaux (**26-28**), un quartier s'étendant vers l'est entre les deux collines, est à présent attesté au Bas-Empire. La colline de Valère semble alors encore vierge de constructions : au contraire des niveaux antiques découverts sur le plateau du Prélet (**29**), aucune maçonnerie romaine n'est apparue lors des investigations sous le château. Au pied de la colline, la ville s'étend jusqu'aux thermes de Saint-Théodule (**9**). Ce quartier en rive droite de la Sionne pourrait constituer le centre public de Sion avec un *forum*, des thermes et une basilique. Le caractère dispersé des découvertes allié à l'absence de fouilles suffisamment étendues occulte toutefois la trame urbaine de la ville antique. Aucun



Fig. 158 – Inscription de *Pontius Asclepiodotus* avec le symbole du chrisme sur la deuxième ligne. Datation: 377 après J.-C. Transcription:
Exemplaire par son dévouement,
Pontius, prêteur, (Chrisme)
a reconstruit ce bâtiment impérial,
beaucoup plus prestigieux
qu'il ne l'était auparavant.
Cherche de tels hommes, République!
Sous le quatrième consulat de notre seigneur l'empereur Gratien et sous celui de Mérobaude
Pontius Asclepiodotus, homme perfectissime, gouverneur de la province, en a fait le don.



Fig. 159 – Sion, sommet de la rue des Châteaux (fouilles 2010). Imposant édifice de l'Antiquité tardive comprenant un couloir central desservant plusieurs salles. Vue du nord.



Fig. 160 – Sion, place Maurice Zermatten (fouilles 2010). Rue romaine bordée par une construction en maçonnerie (à droite). Vue de l'est.

434 Dubuis, Lugon 1985

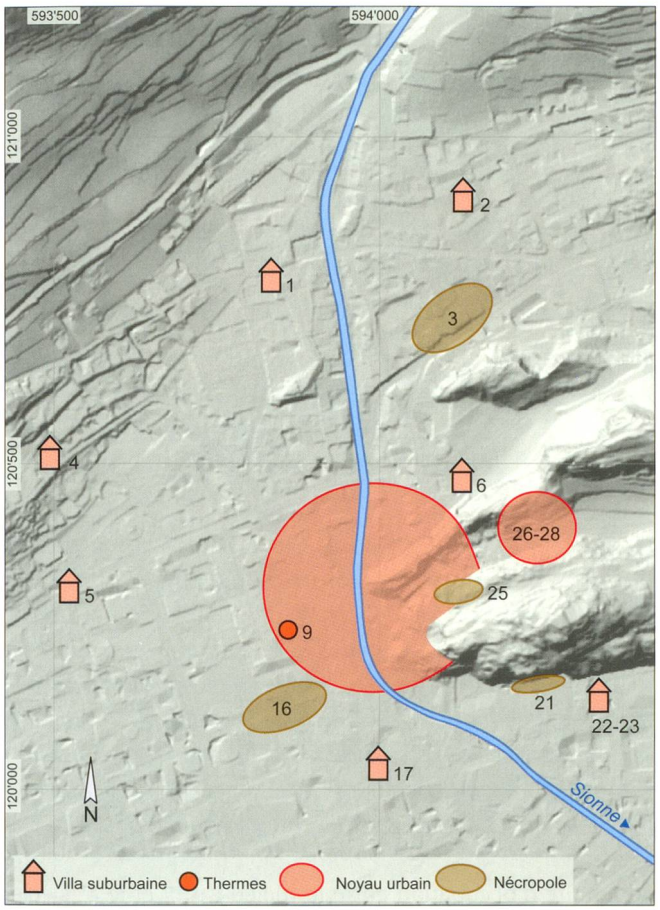


Fig. 161 – Plan de Sion à l'époque romaine. Les numéros renvoient à la **Fig. 156**.

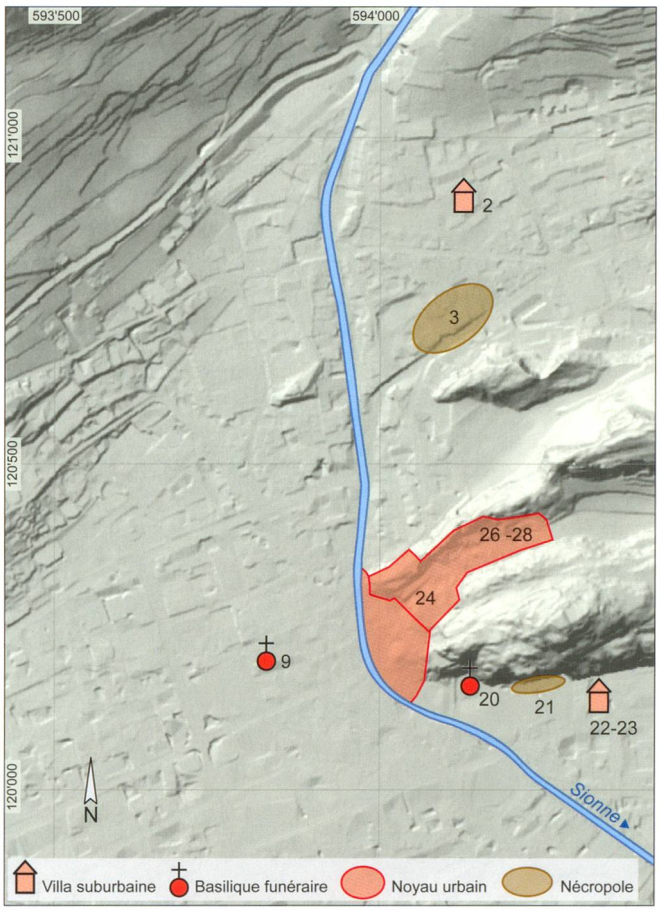


Fig. 162 – Plan de Sion au Haut Moyen Âge. Les numéros renvoient à la **Fig. 156**.

plan directeur ne peut ainsi être proposé. En périphérie de la ville, six ou sept établissements sont identifiés (**1**, **2**, **4**, **5**, **6**, **17**, **22-23**) : ce sont sans doute autant de villas suburbaines. D'autres occupations sont encore observées plus à l'ouest dans le quartier du Petit-Chasseur (**Fig. 156**, **30**).

VII.2 TRANSFORMATION DE LA VILLE AU HAUT MOYEN ÂGE

Dès le 5e siècle, des changements importants se produisent dans l'organisation de l'agglomération sédunoise (**Fig. 162**). Abandonnés, les thermes de Saint-Théodule sont transformés en basilique funéraire (**9**). Dans le secteur de Sous-le-Scex, une seconde basilique est érigée au pied du rocher de Valère (**20**). L'hypothèse d'un troisième bâtiment religieux au nord de la ville, contre le rocher de Tourbillon (**3**) et à proximité des groupes d'inhumations découverts à Don Bosco, n'est pas à exclure. Relégués selon la tradition antique en dehors de la ville, ces édifices impliquent une trame urbaine considérablement réduite au Haut Moyen Âge, désormais cantonnée sur la rive gauche de la Sionne. Selon l'hypothèse de 1985[435], le puissant mur de fortification découvert sous l'église des Jésuites (**24**) serait une enceinte héritée de la basse Antiquité. Datée des 5e-6e siècles, elle est établie en bordure d'une barre rocheuse propice à la défense. A l'emplacement de la place du Théâtre, les auteurs postulent l'existence contemporaine de l'église Saint-Pierre, proche de la future résidence des évêques. Dans cette ville haute, les seuls vestiges avérés, hormis le mur de fortification, sont les bâtiments mentionnés *supra* au sommet de la rue des Châteaux et sous la place Maurice Zermatten (**26-28**). Erigé en bordure d'une terrasse naturelle, l'imposant édifice doté de vastes salles tempérées, est reconstruit à l'extrême fin du 4e siècle. Sa position topographique, la monumentalité de son plan et la qualité des sols rendent plausible son caractère officiel. La densité réelle des constructions dans cette ville réduite et fortifiée demeure inconnue, comme d'ailleurs son développement en contrebas vers la Sionne. Autour de ce noyau urbain entouré par au moins deux basiliques funéraires, les domaines de la périphérie sont peut-être encore habités à l'instar des *villae* de « Sous-le-Scex » (**21-23**) et de « Taugwalder » (**2**) qui semblent perdurer jusqu'au 8e siècle.

[435] Dubuis, Lugon 1985, pp. 42-44.

VII.3 LE QUARTIER DE SOUS-LE-SCEX ET LA VILLE

Le quartier de Sous-le-Scex reflète le développement de l'agglomération de Sion à l'époque historique. La villa suburbaine construite au cours du 1er siècle après J.-C. est habitée en effet jusqu'au Haut Moyen Âge. Elle connaît de nombreuses transformations et adjonctions, en particulier la construction dès le 4e siècle de deux mausolées autour desquels une nécropole familiale se développe. À proximité, la basilique funéraire monumentale bâtie au 5e siècle souligne l'importance de ce faubourg. La situation périphérique de la villa de « Sous-le-Scex » est analogue à celle de « Taugwalder »

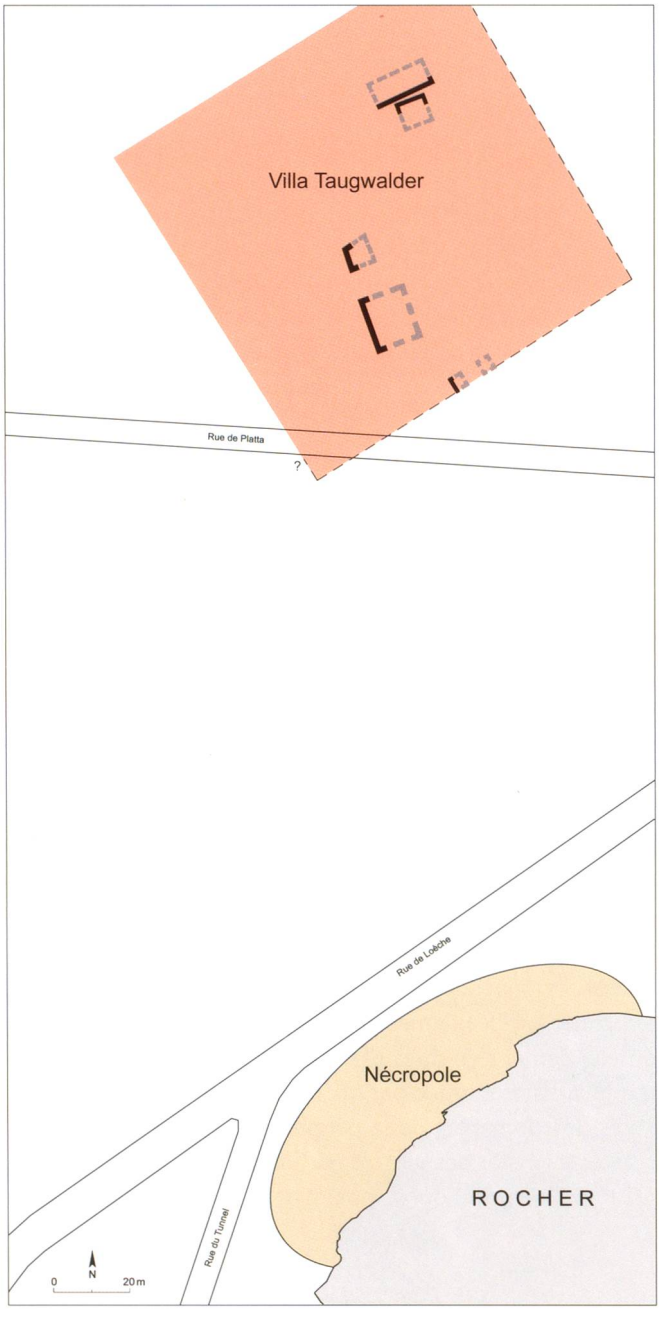


Fig. 163 – Plan de la villa suburbaine de « Taugwalder » et localisation de la nécropole du « Rocher » qui pourrait lui être associée.

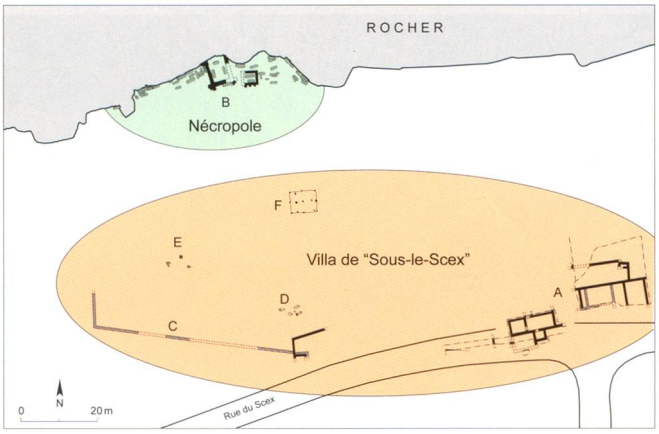


Fig. 164 – Plan de la villa suburbaine de « Sous-le-Scex » avec sa nécropole.

au nord de la ville (**Fig. 162**, **2**). Ces deux établissements se trouvent en effet proches du rocher, le premier contre celui de Valère, le second au voisinage de celui de Tourbillon. Ils possèdent tous deux, semble-t-il, leur propre nécropole familiale. À « Sous-le-Scex », les mausolées sont érigés dès le 4e siècle et abandonnés au 8e siècle (**Fig. 164**). À « Taugwalder », l'association plausible de la nécropole du Rocher (**Fig. 162**, **3**) à la villa demeure hypothétique (**Fig. 163**). Si elle devait se vérifier grâce à de futures interventions, cet établissement au nord de l'agglomération marquerait alors une continuité d'occupation entre le milieu du 1er et le 8e siècle. Cette symétrie topographique et chronologique souligne l'absence de rupture dans l'occupation des zones périphériques malgré la mutation urbaine observée à la fin de l'époque romaine dans l'agglomération. La transformation suivante de l'organisation spatiale de la ville intervient aux 9e-10e siècles : les établissements suburbains ainsi que les basiliques funéraires sont alors abandonnés. Les cimetières ne sont désormais plus rejetés en dehors de l'agglomération mais intégrés près des églises urbaines, dans le monde des vivants. Ces changements marquent le passage vers la ville médiévale[436].

VII.4 VERS LE HAUT MOYEN ÂGE, LA CONSTANCE VALAISANNE

Issu de la tourmente des incursions alamanes qui ravagent par endroits le Plateau entre 275 et 277 de notre ère, le Bas-Empire en Suisse se pare d'aspects forts différents : si, en Suisse orientale, la majorité des agglomérations et des *villae* disparaît ou ne subsiste que sur une échelle bien moindre, force est de constater qu'en Suisse occidentale rien de tel ne se produit. La plupart des centres urbains demeurent habités de même que les établissements ruraux. La réorganisation des provinces, réalisée par l'empereur Dioclétien et

[436] Dubuis, Lugon 1985, p. 47.

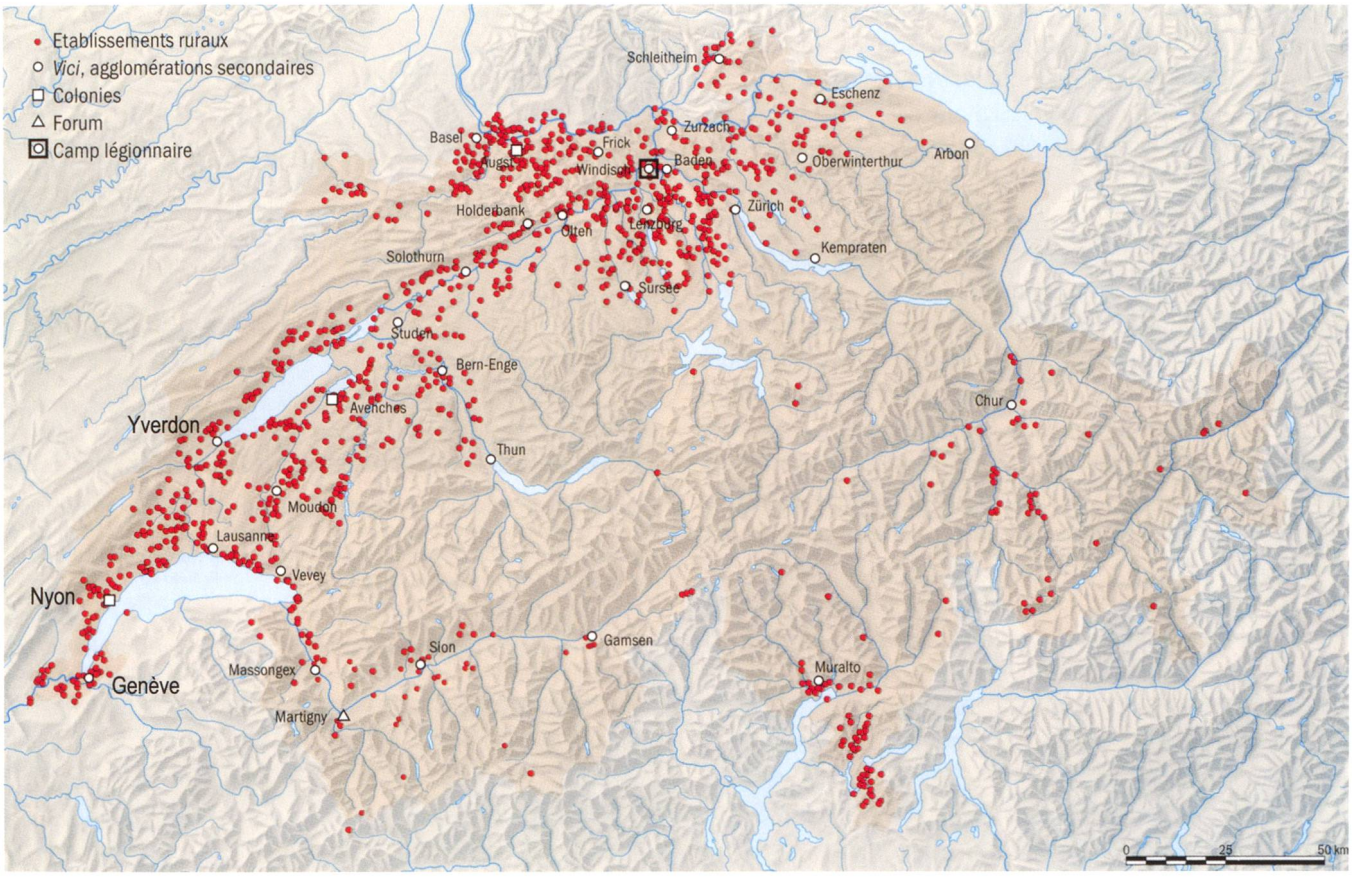


Fig. 165 – Les agglomérations et les *villae* en Suisse au 3e siècle (tiré de *SPM* V, Fig.132, p.138).

complétée par Constantin le Grand, modifie profondément le découpage administratif et la physionomie de plusieurs agglomérations de cette région. Ainsi, la colonie romaine de Nyon est progressivement démantelée sans jamais être totalement abandonnée, tandis que Genève, entièrement reconstruite, devient la nouvelle capitale régionale. Plus à l'est une forteresse militaire est érigée en 325 à l'emplacement du *vicus* d'Yverdon – *Ebourodunum* (**Fig. 165**).

Des transformations aussi radicales sont à ce jour inconnues dans le Vieux Pays. Aucune destruction généralisée ne transparaît et les mutations perceptibles paraissent découler plus d'une évolution régionale que d'une volonté impériale. Ainsi, l'agglomération antique de Massongex - *Tarnaiae*, établie autour de la tête occidentale du pont sur le Rhône et du port fluvial, est progressivement délaissée à partir du 4e / 5e siècle au profit de celle de Saint-Maurice – *Acaunus* ; cette ancienne station douanière se développe à partir du 6e siècle comme un des pôles religieux majeurs du nord des Alpes[437]. Plus en amont, la ville de Martigny demeure un centre économique et religieux incontournable; la mise en évidence d'une église double du 5e siècle en apporte la démonstration[438] (**Fig. 166**). A la même époque, toutefois, l'agglomération de Sion acquiert une importance croissante qui conduira au déplacement de l'évêché avant le terme du 6e siècle.



Fig. 166 – Eglise de Martigny (fouilles 1991). Le secteur des chœurs des anciens sanctuaires chrétiens. Vue du nord-ouest.

VII.4.1 LES FASTES DU BAS-EMPIRE VALAISAN

Un aperçu général de la civilisation tardo-antique en Valais révèle un territoire peuplé (**Fig. 167**). Seul le fond de la vallée du Rhône connaît de longs segments pratiquement inhabités, sa largeur étant presque entièrement occupée par les méandres du fleuve. L'ancienne voie impériale reliant le Chablais au col du Grand-Saint-Bernard le longe jusqu'à Martigny, de même que le chemin qui de là conduisait à

437 Antonini 2015.

438 Faccani 2010.

Brigue, dénommé *strata vallesii* au 13e siècle. Les plateaux et les cônes torrentiels bordant le fond de la vallée ainsi que les vallées latérales abritent une population nombreuse.
Les grands domaines témoignent d'une prospérité soutenue, que ce soit à Loèche (Stefanskirche), à Sierre (Saint-Ginier, **Fig. 168**), Les Ilettes, Les Grands-Prés), à Sion (Petit-Chasseur, Sitterie, « Sous-le-Scex » et « Taugwalder »), à Monthey, Marendeux ou encore à Collombey, Muraz. Leurs plans, très partiellement reconnus, esquissent des bâtiments aux articulations complexes pouvant être dotés d'une aile thermale, à l'instar des résidences de Sion, Sous-le-Scex et de Monthey[439]. La richesse de leurs propriétaires est implicite ; seuls les sarcophages en plomb et le mausolée découverts entre 1883 et 1930 à Plan-Conthey en fournissent une évidence tangible (**Fig. 169, Fig. 170**). Ce dernier livre une riche collection de verres produits en Asie Mineure ; un des sarcophages

439 Paccolat 2004, Fig. 2, p.289.

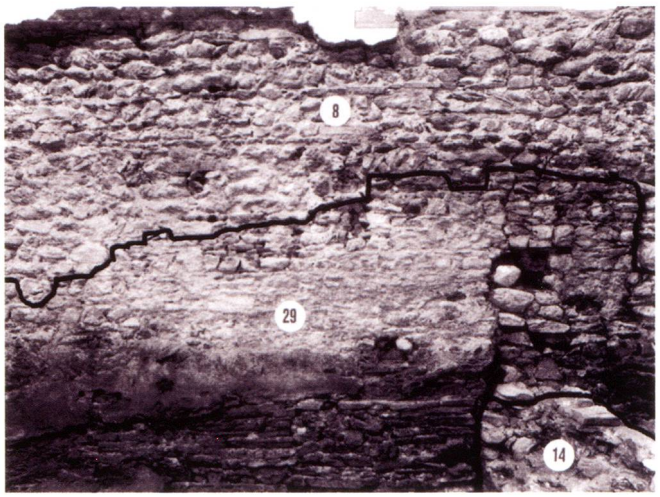
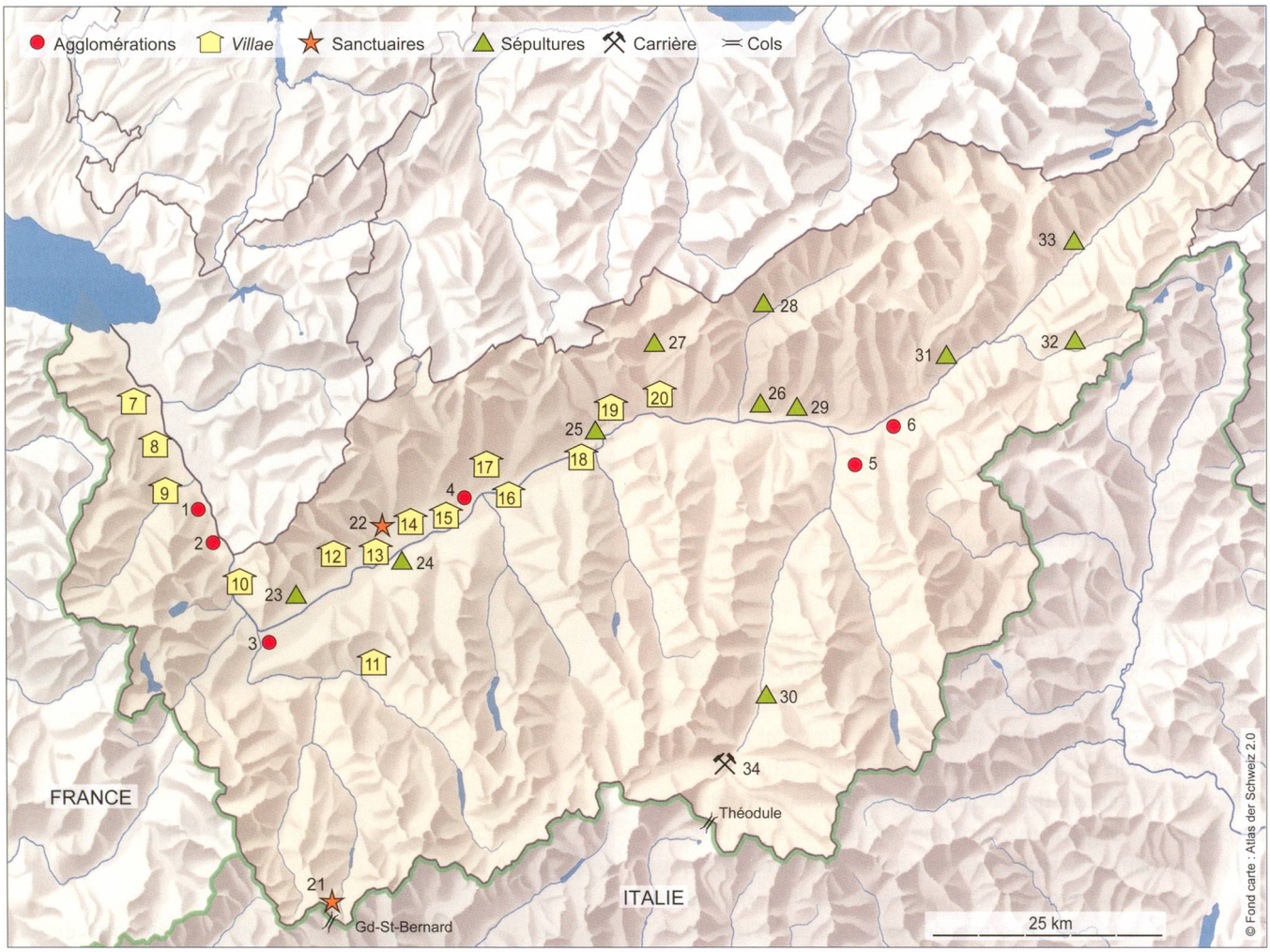


Fig. 168 – Sierre, chapelle Saint-Ginier (fouilles 1994). La paroi sud de la nef intègre des maçonneries plus anciennes. Le mur romain tardif 29 chevauche l'arase de démolition d'un mur romain antérieur 14. Au-dessus, le mur 8 du 11e siècle (tiré de Lehner 1994, Fig.1).

Fig. 167 – Carte des principales agglomérations, *villae* et nécropoles du Bas-Empire en Valais.



Agglomérations: **1** Massongex **2** St-Maurice **3** Martigny **4** Sion **5** Oberstalden **6** Gamsen
Villae: **7** Vionnaz **8** Collombey-Muraz **9** Monthey **10** Collonges **11** Villette **12** Saillon **13** St-Pierre-de-Clages **14** Ardon **15** Conthey **16** Bramois **17** Argnou **18** Sierre **19** Venthône **20** Leuk
Sanctuaires: **21** Gd-St-Bernard **22** Leytron
Sépultures: **23** Fully **24** Riddes **25** Salgesch **26** Hohtenn **27** Leukerbad **28** Kippel **29** Raron **30** Randa **31** Goppisberg **32** Binn **33** Reckingen
Carrière: **34** Zermatt

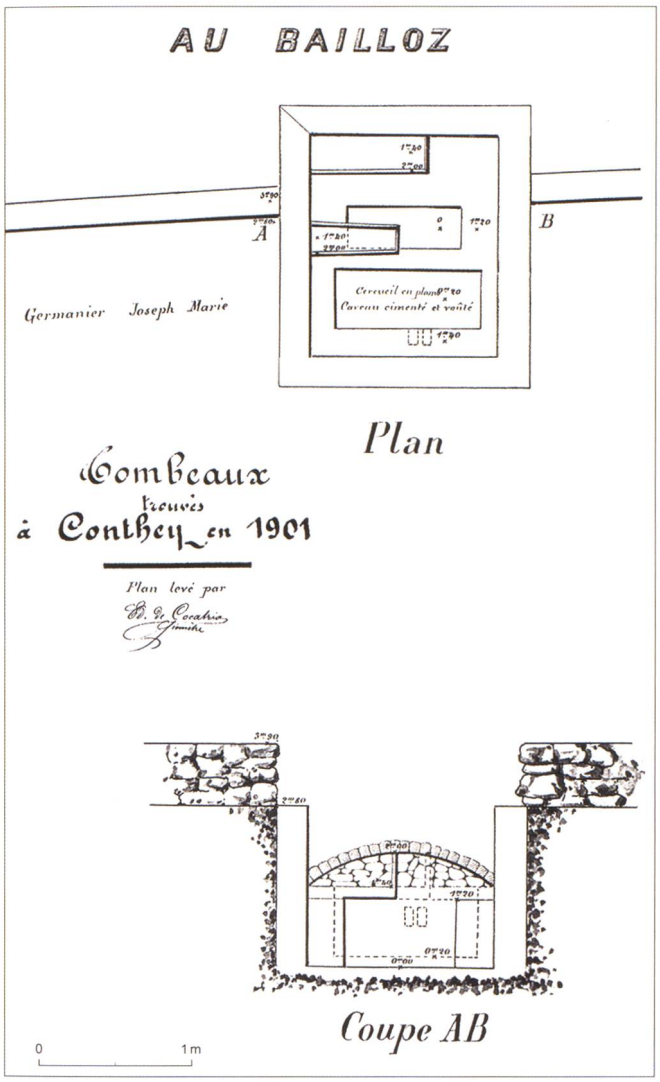


Fig. 169 – Plan-Conthey. Relevé du caveau funéraire (tiré de *Vallis Poenina* 1998, no143, p.185).

contenait le squelette d'un homme encore vêtu de son habit d'apparat en fil de soie provenant de Chine[440].
En marge de ces domaines, les tombes du Bas-Empire (Saint-Maurice, Martigny, Riddes, Fully Vignes Bender et Mazembroz, Leukerbad, Randa, Hohtenn, Kippel, Salgesch, Rarogne), les habitats tardifs (Collonges, Ardon, Bramois, Ayent , Binn, Gamsen, Oberstalden) et les dépôts votifs mis en évidence dans le sanctuaire de Leytron soulignent cette densité de la population[441].

Les agglomérations demeurent peu nombreuses. Le *vicus* de Massongex VS, point de rupture de charge pour la batellerie lémanique et point de franchissement du Rhône, abrite plusieurs petites nécropoles qui se développent jusqu'au 10e siècle au moins. L'agglomération voisine d'*Acaunus*-Saint-Maurice n'est en revanche connue que par la fondation, à la fin du 4e siècle, d'un sanctuaire chrétien dédié au martyre des officiers et des soldats de la légion



Fig. 170 – Plan-Conthey. Récipients en verre trouvés en 1901 dans le caveau funéraire. Hauteur du plus grand bol : 13,2 cm. 4e siècle après J.-C. (tiré de *Vallis Poenina* 1998, n°189, p.222).

thébaine. Son développement est accéléré à partir de 515 sous l'impulsion de la royauté burgonde qui fonde un monastère en ces lieux[442]. Le centre politique du Valais, *Forum Claudii Vallensium ou Octodurus* – Martigny, abrite une population suffisamment nombreuse pour que les habitations soient encore utilisées de même que l'amphithéâtre, point de ralliement ludique et politique de tous les habitants de la vallée jusqu'au 5e siècle au moins. Les temples gallo-romains situés en périphérie sont fréquentés en tout cas jusque à la fin du 4e siècle ; le *mithraeum* est alors volontairement détruit ce qui n'empêchera guère le dépôt de monnaies votives pendant le 5e siècle. La première cathédrale valaisanne est implantée dans le faubourg opposé ; dès le 5e siècle elle est composée de deux nefs, formant ainsi une cathédrale double. Plus en amont encore, l'agglomération antique de Sion est en partie délaissée et se replie peut-être derrière une enceinte réduite ; la basilique funéraire mise en évidence sur les thermes antiques de l'église Saint-Théodule en témoigne. Dans la périphérie méridionale de l'agglomération, la construction d'une basilique funéraire monumentale au 5e siècle rend compte de l'importance de la population résidant dans l'agglomération ainsi que dans les domaines avoisinants, tel celui de Sion, « Sous-le-Scex ».
Le Haut-Valais demeure lui aussi habité. Les villages de Gamsen (**Fig. 171**) et d'Oberstalden en apportent la démonstration ; le premier est occupé jusqu'au 9e siècle au moins[443]. Bien que presqu'entièrement dépourvues de découvertes tardives, les vallées latérales de cette région ne sont pas désertées pour autant. Un important centre d'extraction de pierre ollaire mis au jour à Zermatt, Furi, rend compte de l'exploitation des ressources naturelles en altitude, les récipients issus de cette activité étant ensuite exportés au loin[444]. Les trouvailles monétaires découvertes sur les cols du Grand-Saint-Bernard et du Théodule nous rappellent enfin

440 *Vallis Poenina* 1998, pp.184-186.
441 Paccolat 2004, Fig. 2, p.289.
442 Antonini 2015.
443 Paccolat, Moret 2018a, pp.240-244.
444 Paccolat 2005.

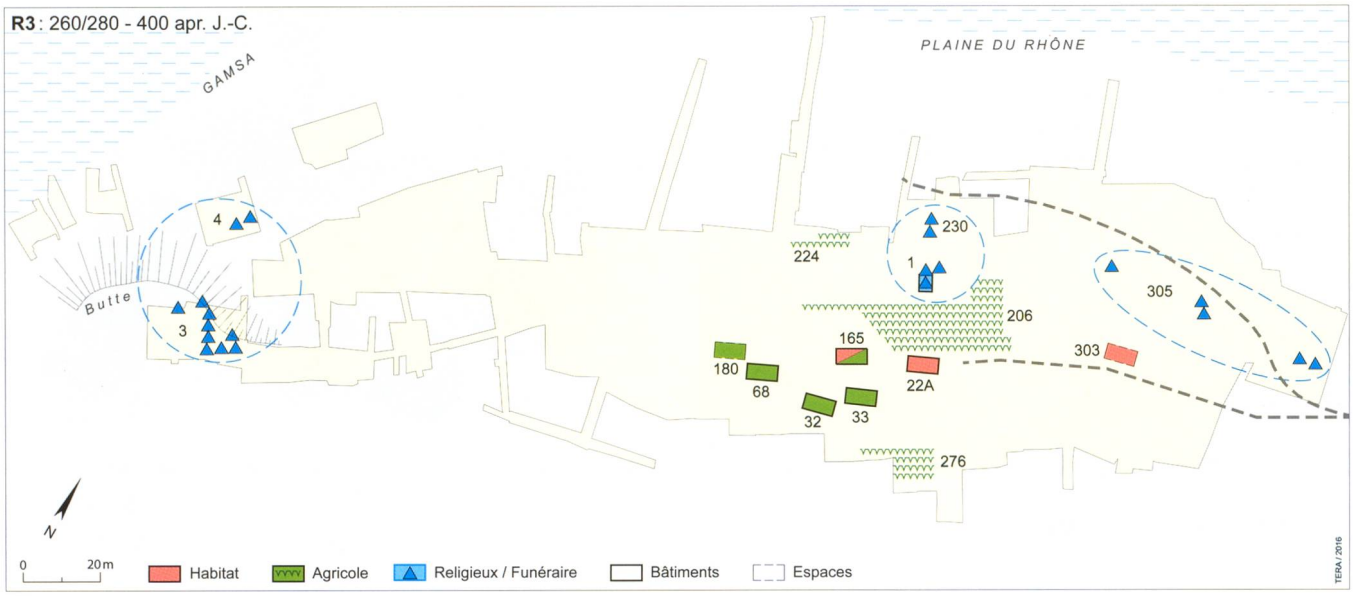


Fig. 171 – Gamsen. Plan schématique de l'agglomération du 4e siècle (tiré de Paccolat, Moret 2018a, Fig.195, p.238).

l'évidence d'une utilisation régulière de ces axes de communication nord-sud traditionnels.

Le mode de vie de la population valaisanne ne varie guère depuis l'âge du Bronze ; seule l'abondance d'objets en céramique et l'utilisation courante de monnaies, éléments novateurs apparus pendant le Haut-Empire, marquent un changement par rapport à un mode de vie ancestral. La relative aisance de la population est vraisemblable en regard du nombre d'objets et de monnaies du Bas-Empire mises au jour en territoire valaisan. Au 4e siècle, la présence de plusieurs familles de rang sénatorial tels les *Nitonii* et les *Vinelii*, conforte cette impression et rend compte d'une qualité de vie que seules les régions riveraines du Bassin méditerranéen ou proches des capitales impériales connaissent encore. Les témoignages conservés de la vie matérielle offrent un éclairage analogue : la mise au jour, à Sion comme à Martigny, de plusieurs dizaines d'amphores provenant d'Afrique du Nord, d'Asie Mineure, de Palestine, en compagnie de sigillée africaine et de vaisselle fine produite en Alsace ou dans la basse vallée du Rhône confirme l'intensité des échanges commerciaux entre le Valais et la Méditerranée. Elle est également révélatrice de la présence de gens aisés pouvant s'offrir le luxe de déguster des crus originaires de Palestine ou d'Asie Mineure.

VII.4.2 ENTRE LE 6E ET LE 9E SIÈCLE : UN HÉRITAGE ANTIQUE AFFIRMÉ

Conquis comme l'ensemble du Royaume burgonde par les Francs en 534, le Valais subit une réorganisation politique, mise en application dans tout le territoire Franc à la mort de Clothaire 1er en 561. La conduite des affaires temporelles du Valais dépendant alors en majeure partie de l'organisation épiscopale, ce nouveau découpage administratif a pour conséquence probable le déplacement de l'évêché de Martigny à Sion. La vie matérielle des Valaisans échappe dès lors en grande partie au constat archéologique ; l'emploi privilégié du bois pour la construction, pour la vaisselle de table et pour les récipients de transport, de même que l'enfouissement souvent superficiel des vestiges a provoqué une destruction plus généralisée des témoins matériels.

Le Vieux Pays ne disparaît pas pour autant pendant cette période : les édifices religieux et les nécropoles jalonnant la vallée du Rhône soulignent le dynamisme tant de la nouvelle foi que des populations locales. Edifiés à partir du 5e siècle, les oratoires funéraires reconnus à Collombey, Muraz, à Saillon, à Ardon, à Sierre, Saint-Ginier, à Loèche et à Gamsen sont installés dans ou à proximité immédiate d'édifices romains[445]. Ils rendent compte de la probable continuité d'occupation des domaines ou des agglomérations antiques qui peut, comme à Ardon et à Gamsen, se prolonger jusqu'à l'époque carolingienne au moins. Compilée vers 800, la liste des propriétés données en 515 par le roi burgonde Sigismond à l'Abbaye de Saint-Maurice confirme leur présence à *Contextis* - Conthey, *Sidrio* - Sierre, *Bernona* - Sierre, Bernunes, *Leuca* - Loèche et *Bramusio*, Bramois[446]. Le développement d'églises paroissiales à Agaune, à Sion, à Sierre, Géronde et à Glis signale des communautés plus importantes de même que les églises funéraires observées à Saint-Maurice, à Sion, Saint-Théodule et Sous-le-Scex. Enfin, le développement monumental de l'évêché de Martigny et de l'abbaye de Saint-Maurice complète notre vision du bâti paléochrétien valaisan. L'ensemble des édifices évoqués rend compte

445 Plan-Conthey : *Vallis Poenina* 1998, pp.184-186 ; Ardon : *Vallis Poenina* 1998, p.183 ; Kippel : *Vallis Poenina* 1998, p.200 ; Sierre, Saint-Ginier : Lehner 1994, pp.139-154 ; Loèche : *Vallis Poenina* 1998, pp. 196-197 ; Gamsen : Paccolat, Moret 2018a, pp.166-170.

446 Dubuis, Lugon 1993, pp.55-60.

d'un paysage encore jalonné par des bâtiments maçonnés, nombre d'entre eux remontant à l'Antiquité classique ou tardive. L'habitat en bois, certainement fort développé, ne nous est en revanche connu que par les exemples de Gamsen et d'Oberstalden, datés entre le 6e et le 9e siècle.

Les nécropoles mérovingiennes apportent un témoignage complémentaire. Ainsi, la présence de groupes épars de tombes aménagées dans les ruines des bâtiments antiques à Martigny comme à Massongex trahit la présence voisine d'habitations. Les basiliques funéraires de Saint-Maurice, de Sion, Saint-Théodule et Sous-le-Scex, abritant chacune plusieurs centaines de tombes, offrent un éclairage sur l'attraction exercée par ces deux pôles de la vie religieuse valaisanne ; nul doute que les populations voisines y soient aussi représentées. Enfin, les armes et les plaques-boucles mises au jour dans les tombes de Feschel, de Viège, de Loèche, de Lens, d'Ayent et dans les nécropoles de Sion, de Conthey-Premploz, de Massongex, et de Vouvry sont les témoins probables de la présence de membres de l'administration franque, mis en terre vêtus de leur tunique d'apparat et munis des armes propres à leur fonction[447].

Aux confins entre l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Âge, le Valais demeure un creuset entre le monde méditerranéen et l'héritage alpin. La conquête franque, survenue en 534, marque toutefois le début d'une mutation désormais inexorable entraînant la régression des échanges à longue distance et le retour d'un mode de vie traditionnel axé sur les échanges propres au monde alpin. Le développement des églises, souvent lié à la présence d'un grand propriétaire terrien peut-être à l'origine des grandes familles valaisannes qui modèleront l'histoire régionale au cours des siècles à venir, entraîne désormais le Valais vers le Moyen Âge. L'héritage antique demeure cependant nettement perceptible, ne serait-ce qu'au travers de la langue parlée qui dérive du latin, mais aussi par le biais des agglomérations ; leur croissance se déroule sans exceptions au voisinage ou à l'emplacement même des bourgs romains, voire antérieurs. L'emplacement des églises, fréquemment construites à l'endroit où se dressait une villa romaine, voire même dans une aile réaménagée de l'édifice antique (Sierre, Saint-Ginier) est un autre témoignage de ce lien étroit avec le monde antique. Cette permanence enfin, nous est rappelée par le climat lui-même et la végétation qu'il induit, si étroitement apparentés à ceux de l'Italie septentrionale.

447 *Vallis Poenina* 1998.

VIII. MISE EN VALEUR DU SITE

Benoît Coppey

Enfouis depuis des siècles sous de nombreuses strates, les vestiges témoignant des activités funéraires des populations disparues étaient devenus si discrets au pied du rocher de Valère, que leur repos éternel à l'extérieur de l'enceinte historique pouvait sembler acquis. C'était sans compter le développement urbain du 20e siècle qui, en investissant les lieux, induit la mise au jour de structures exceptionnelles insoupçonnées. L'irruption au cœur de la ville d'une basilique funéraire chrétienne du 5e siècle éclata comme un éclair dans la nuit et suscita de multiples interrogations. La conservation exceptionnelle de la basilique engendra la volonté de prévoir sa mise en valeur. Depuis la découverte archéologique du monument en 1984, de nombreux projets, nourris de réflexions approfondies, ont ponctué la destinée de ce lieu.

LES PROJETS SUCCESSIFS

Que faire des vestiges de cette basilique réveillée de sa longue léthargie ? Comment les présenter, les valoriser, les faire connaître et comprendre ? Comment les conserver, les préserver des affres du temps, les transmettre aux futures générations de citoyens-nes et de chercheurs-euses dans toute leur authenticité et leur intégrité ?
Dans leurs choix, les acteurs successifs confrontés à ces questions devaient résoudre deux équations doubles : la préservation du site et du développement urbanistique du quartier d'une part ainsi que la conservation optimale des vestiges et leur présentation idéale d'autre part.
Nombreuses sont les questions ... tout aussi nombreuses sont les réponses. Résumons brièvement ici l'historique des réflexions et des démarches entreprises :

1968 Premier plan du quartier du Scex
1977 Etude de restructuration du quartier des Tanneries et du Scex
1978 Classement de la partie *intra-muros* du quartier en zone «Vieille ville»
1983 Acquisition d'une partie des terrains par une caisse de retraite
1984 Sondages et découverte du site archéologique ; début de la fouille
Pétition *Sedunum Nostrum* pour sauver le site
1987 Propositions faites par l'Etat pour acquérir le terrain, sans suites
1988 Étude de faisabilité pour l'aménagement du site
1989 Révision complète du plan de quartier, suivie d'une nouvelle homologation
1993 Avant-projet pour la couverture du site
1996 Admission du principe d'une construction sur cette zone ; mise à l'étude d'un complément de plan de quartier
1998 Homologation du complément de plan de quartier
1999 Octroi du permis de construire de l'immeuble « Perle-du-Scex »
2000 Fin des travaux archéologiques de terrain, début de la construction
2001 Commande parallèle d'avant-projets pour la mise en valeur et la conservation de la basilique funéraire
2004 Elaboration du projet d'aménagement complet du site (y. c. construction d'un espace d'exposition)
2005 Abandon du projet intégral suite à une divergence de vue entre le canton et la commune
2006 Réduction du projet en vue de sa réalisation partielle, sans espace d'exposition, mise à l'enquête et autorisation de construire
2006 Travaux de marquage du plan basilical sur la partie orientale du site et aménagement d'un espace de présentation intégré à la « Perle du Scex »
2007 Démolition des dépôts situées à l'ouest du site
2013 Complément du marquage sur la parcelle communale

2016 Installation d'une rampe provisoire pour « Sion 10'000 ans d'histoire », et marquage de quelques tombes
2017 Abandon de l'espace de présentation
2019 Fin des travaux d'aménagement sur la partie ouest, installation de mobilier urbain sur le site et signalétique

AVANT 1968 : LE QUARTIER AGRICOLE

Sans remonter aux époques anciennes présentées *supra*, reprenons notre voyage historique au début du 20e siècle, bien avant la découverte des vestiges archéologiques, à une époque où le quartier du Scex n'était occupé que par des entrepôts agricoles organisés autour d'une cour.
Dans les années cinquante, un premier bâtiment est démoli, bientôt remplacé, au début de la décennie suivante par le bâtiment « Les Falaises », qui, du haut de ses 8 étages domine ses voisins en ouvrant la porte à la modernité. De cette époque date également le complexe de « l'Etoile » (actuel magasin Coop City).

1968 : PREMIER PLAN DE QUARTIER DU SCEX

L'irruption de ces immeubles modernes dans ce secteur de Sion reflète la tendance du moment cherchant à assainir les quartiers insalubres, tout en offrant au cœur de la ville des constructions contemporaines spacieuses et lumineuses dans un réseau de rues élargies au profit de la sacro-sainte automobile, au risque de faire disparaître à jamais les traces du développement historique des vieux quartiers. L'organisation de ces grands « chambardements » s'orchestrait autour du concept de « plan de quartier », projetant à grands traits le futur développement du bâti. Le Scex n'échappa pas à cette vision prospective.
Le premier plan d'ensemble, finalisé en 1968, prévoit l'implantation de bâtiments locatifs et administratifs au pied du rocher de Valère, en continuité avec l'immeuble tour « Les Falaises ». Du côté des Tanneries, le plan de quartier élimine les bâtiments enchevêtrés situés entre la Sionne et le rocher pour les remplacer par une chaine de petits immeubles bordant une nouvelle route de 9 m de large longeant la rivière.



Fig. 172 – Vue aérienne 1949.



Fig. 173 – Vue aérienne 1958.



Fig. 174 – Vue aérienne 1969.

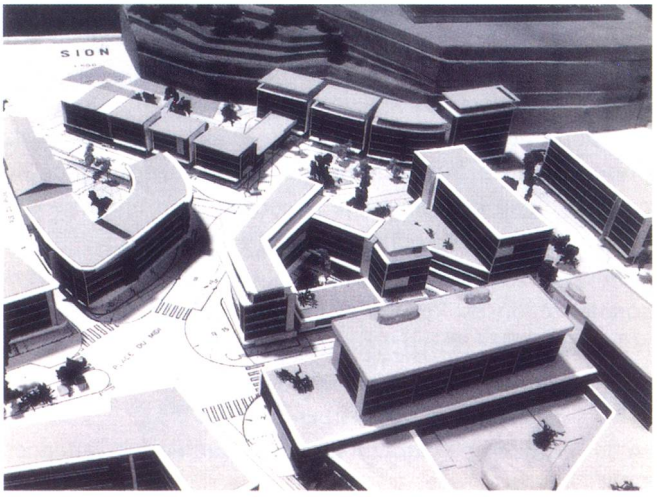


Fig. 175 – Plan de quartier de 1968.

1977 : NOUVEAU PLAN DE QUARTIER

La rapidité du développement urbanistique des années septante soulève bientôt de nouvelles interrogations. La notion de protection du patrimoine surgit peu à peu, comme en témoigne l'année européenne du patrimoine architectural proclamée en 1975 par le Conseil de l'Europe.
L'intérêt suscité par la préservation des traces de l'histoire oriente peu à peu le débat vers une nouvelle attitude. Le passé n'est plus « éliminé », il acquiert une force de cohésion et un intérêt qu'il s'agit de mettre en lumière et de valoriser.
Ainsi le plan de quartier du « Scex et Tanneries[448] » est remis en question : la partie *intra-muros* est classée en zone Vieille ville et son développement soumis à la règle de l'évolution douce, remplaçant les éléments dans un processus continu et inspiré de l'existant.
L'attitude ne change pas en ce qui concerne *l'extra-muros* : sur l'espace situé directement à l'est de l'ancien rempart, là où est située la basilique funéraire encore inconnue car enfouie, il est prévu d'aménager un parking de proximité sur la parcelle acquise par la commune de Sion dans les années soixante afin de relier la place du Midi au nord de la ville par une route passant en tunnel sous le rocher de Valère. Cet emplacement est également pressenti pour installer le départ d'un ascenseur d'accès au château de Valère et un abri de protection civile.
Entre le parking et l'immeuble « Les Falaises », la construction de deux petits locatifs préfigure déjà l'emplacement de la future « Perle du Scex ».



Fig. 176 – Vue aérienne 1977.



Fig. 178 – Vue aérienne 1980.

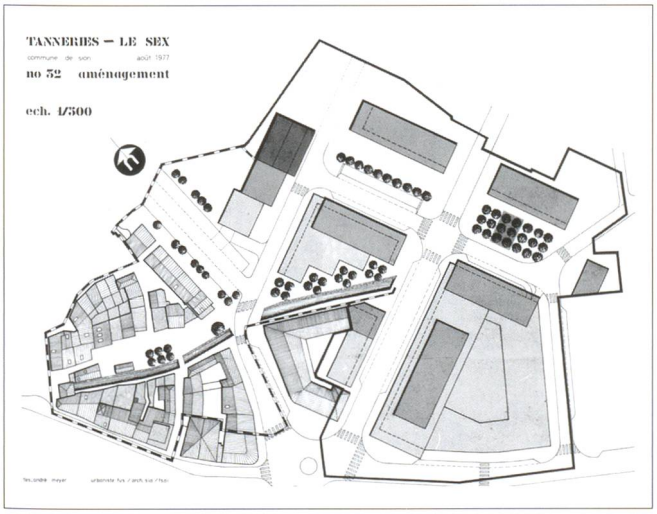


Fig. 177 – Etude de restructuration de 1977.

1984 : LES DÉCOUVERTES

En 1983 la Caisse de retraite du personnel enseignant du canton du Valais (CRPE) acquiert des parcelles à Sous-le-Scex en vue d'y construire un immeuble de 75 appartements. Elle va rencontrer deux difficultés majeures : le remaniement du plan de quartier et la découverte du site archéologique.
« *C'est en effet en 1984 déjà lors de sondages prospectifs en vue de la construction de la «Perle du Scex» que les archéologues reconstituent ce qui s'avère être une église cimétériale du Moyen Âge dans un état de conservation remarquable ; le site englobe en outre une spectaculaire nécropole de La Tène, des vestiges de l'âge du Bronze et du Néolithique*. En somme, un ensemble funéraire exceptionnel qui a gardé sa vocation pendant six mille ans. » relevait le Nouvelliste le 21 février 2000[449]. Ces découvertes majeures induisent des fouilles pendant de nombreuses années
Parallèlement au travail des archéologues, la Commune de Sion et l'Etat du Valais engagent avec des architectes-urbanistes les réflexions sur la manière d'intégrer ces découvertes dans le bâti du quartier. Mentionnons ici deux études sommaires mettant bien en évidence la problématique découlant de la mise au jour de l'église funéraire.

448 Meyer 1977.

449 Véronique Ribordy, « Du béton devant les pierres ? » dans le *Nouvelliste*, 21 février 2000, p.9.

1988 : ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Mandatés par le Service des musées, des monuments historiques et des recherches archéologiques de l'Etat du Valais, les architectes Claudine Lorenz et François de Wolff posent en 1988 dans leur étude de faisabilité[450] les bases de la problématique : conserver, préserver, montrer, abriter et animer. Trois variantes sont envisagées :

- enfouir les vestiges et en évoquer la trace en surface,
- dégager et consolider l'arase des murs et les présenter dans une «fosse archéologique» à ciel ouvert,
- recouvrir intégralement le site d'un toit protecteur en dalle de béton ou structure légère.

Faisant le bilan des avantages et des inconvénients de chaque variante, les architectes concluent leur étude de faisabilité en recommandant la troisième piste.

Ils développent cette option en proposant un schéma de principe : voile curviligne abritant les vestiges, appuyée sur quelques piliers centraux. L'ouverture côté ville permettait de dégager une vue plongeante sur les vestiges.

Le dessin des murs sur la couverture offrait une vision globale du tracé depuis un belvédère à créer plus haut dans la falaise de Valère. Cette option ne permettait toutefois pas d'envisager une présentation muséographique *in situ* du mobilier mis au jour

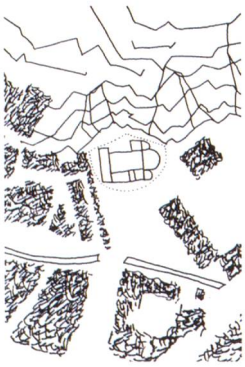


Fig. 179 – Situation.

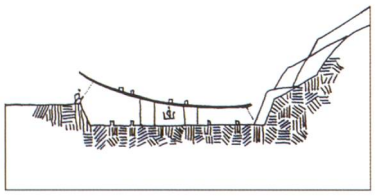


Fig. 180 – Projet de couverture.

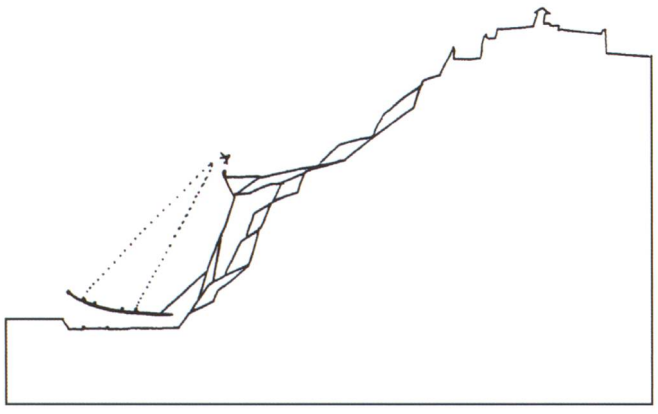


Fig. 181 – Coupe sur le projet d'observatoire.

[450] Lorenz, de Wolff 1988.



Fig. 182 – Axonométrie 1988.

L'axonométrie éditée en 1988 pour la promotion touristique de la ville, mixant bâti réel et fictif, montre qu'à ce moment-là l'idée de construire totalement le site archéologique n'était pas encore écartée.



Fig. 183 – Vue aérienne 1992.



Fig. 184 – Vue aérienne 1993.

1993 : ÉTUDE DE LA COUVERTURE DES VESTIGES

Poursuivant l'idée de couvrir les vestiges en vue de leur présentation publique, l'Etat du Valais mandate en 1993 le bureau d'architecture Chabbey & Voillat pour l'étude d'une couverture[451].

De manière à limiter l'impact de nombreux piliers implantés sur les ruines, le projet se limite à la couverture de l'abside de la basilique pour y dévoiler les nombreuses tombes découvertes. Le visiteur y est conduit par un cheminement rectiligne venu le capter au franchissement de la Sionne.

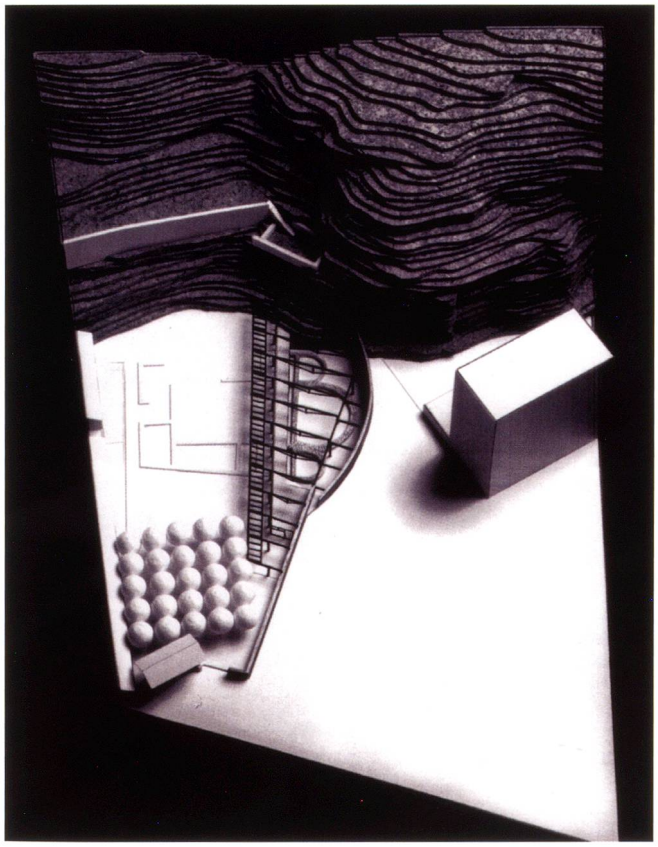


Fig. 185 – Maquette de l'étude de 1993.

DÈS 1996 : CONSTRUCTION DU QUARTIER

L'écho de portée internationale des découvertes archéologiques exceptionnelles mises au jour à Sous-le-Scex, aurait pu justifier le rachat par les collectivités publiques des parcelles concernées sises en zone à bâtir pour en assurer leur «non constructibilité» Les circonstances en ont malheureusement voulu autrement.

En 1996, le principe de laisser construire sur la parcelle « sous réserve de préserver les vestiges visibles *in situ* » est admis. Le terrain, propriété pour env. 2/3 de la Caisse de retraite du personnel enseignant (CRPE) et pour env. 1/3 de la Commune de Sion reste donc «constructible». Le plan de quartier préexistant est modifié pour concentrer la construction au sud de l'église funéraire et permettre de sauvegarder les vestiges principaux du site. Aussi l'emprise au sol du bâtiment de la CRPE (C) fut échancrée en son centre pour ne pas empiéter sur le tracé de la basilique.

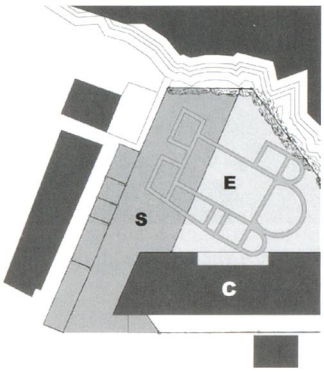


Fig. 186 – Propriétés :
E = Etat du Valais,
S = Commune de Sion,
C = Immeuble «Perle du Scex» construit par la CRPE.

Cette modification de la «constructibilité» du site génère une diminution de l'indice d'utilisation. En contrepartie de l'indemnité payée par l'Etat du Valais à la CRPE, celle-ci cède à l'Etat sa part de terrain contenant les vestiges, situé entre le bâtiment et la base du rocher (E). La ville de Sion restant propriétaire de la partie occidentale (S), les terrains, en voie d'aboutir en mains publiques, peuvent désormais accueillir un projet de mise en valeur du site.

Le complément du plan de quartier homologué en 1998, traite à la fois la place des Tanneries, le parking du Scex, le nouvel endiguement et le franchissement de la Sionne. Ce projet sera finalement réalisé tel quel.

Pour le site funéraire, l'étude ne prévoit qu'un dessin sommaire, appelé à être aménagé indépendamment. Elle prit la forme d'une commande parallèle d'avant-projets, lancée en 2001 par le Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA) et les Musées cantonaux (MC) de l'Etat du Valais.

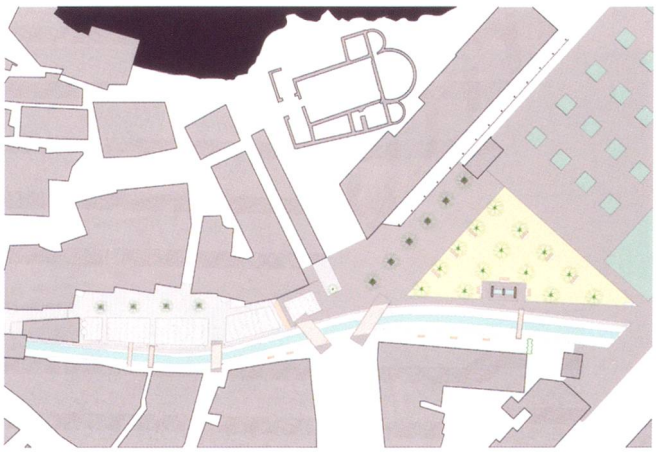


Fig. 187 – Projet d'aménagement 1998.

[451] Atelier Chabbey & Voillat, « Couverture de l'église funéraire de Sion, Sous-le-Scex », Département de l'instruction publique du Canton du Valais, Service des Musées, monuments historiques et recherches archéologiques, 1993.

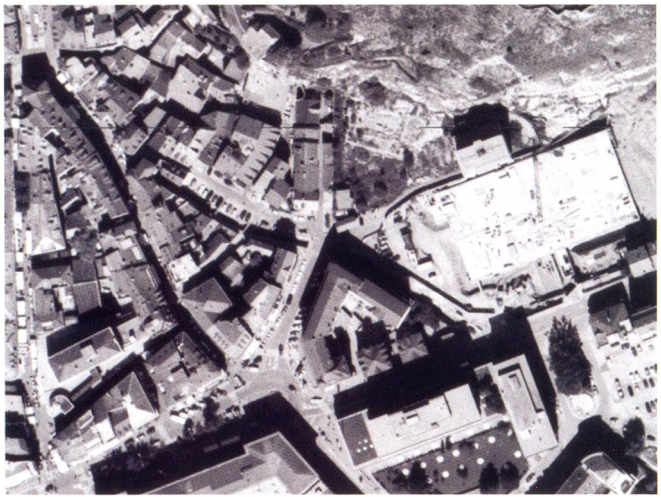


Fig. 188 – Vue aérienne en 1998, lors de la construction du Parking du Scex.

2001 : COMMANDE D'AVANT-PROJETS

Le cadre d'intervention

En vue de la mise en valeur et de la conservation de la basilique funéraire, une commande d'avant-projets est organisée par le SBMA en 2001, invitant six bureaux d'architecture à présenter leurs propositions. Le groupe d'experts présidé par l'architecte cantonal Bernard Attinger était composé de Charles Bonnet, archéologue, expert fédéral, François Wiblé, archéologue cantonal, Charles-André Meyer, architecte de la ville de Sion et Pierre Cagna, architecte, Philippe Curdy, archéologue au service des musées cantonaux (suppléant) et Benoît Coppey, architecte au SBMA (suppléant). Le groupe d'experts s'est adjoint les services des spécialistes et consultants suivants : Alessandra Antonini, Dr en archéologie, co-responsable des fouilles «Sous-le-Scex» et experte sur le sujet[452], Georges Bonvin, directeur de la CRPE, caisse de

[452] Antonini 2002.

Problématique de la mise en valeur

« Les découvertes archéologiques ont été faites suite à des sondages préalables à la réalisation d'un immeuble commercial. Personne ne s'attendait à une découverte de première importance c'est pourquoi les fouilles n'ont pas été entreprises dans une intention de conservation ou de mise en valeur. Ce n'est qu'en découvrant, petit à petit, l'importance du site et la richesse de cette basilique funéraire que l'idée d'une conservation in situ est devenue évidente. Les tractations en vue de l'acquisition, par les collectivités publiques, n'ayant pas pu aboutir, le projet de construction a été légèrement déplacé de manière à permettre la conservation de la plus grande et plus intéressante partie des découvertes. On peut regretter cette situation mais il n'y a aucune alternative. Les architectes mandatés doivent «faire avec» et proposer le meilleur parti possible au vu de cette situation. Il est probable que les terrains non-bâtis deviennent propriété publique afin d'assurer la conservation du site, sa mise en valeur et son accessibilité. [...] *Les vestiges mis au jour par les archéologues sont d'une très grande valeur. Ces derniers ont été préservés de l'usure du temps parce qu'ils étaient enfouis sous une couche de terre et protégés ainsi des intempéries et des déprédations humaines. Leur découverte les a mis en péril. Il s'agit, pour notre génération, de ne pas satisfaire nos besoins de curiosité, nos envies de voir, de toucher et de connaître, en prenant le risque d'une destruction accélérée du site mais bien de tout mettre en œuvre pour assurer la conservation à long terme de ces vestiges. Cette conservation n'exclut pas un certain mode de présentation ou de représentation. Le projet peut s'inscrire dans un parcours de visites de la ville historique et des autres sites funéraires. Il doit s'implanter dans le contexte urbain en point d'entrée ou d'articulation, entre les traces des murs de la ville et le quartier en cours de réalisation. Il n'est pas impossible que la «vue aérienne» du site depuis les terrasses de Valère soit un jour accessible au public.* [...]

La région sédunoise est très riche en sites funéraires. Des découvertes très récentes montrent qu'il n'est actuellement pas possible de définir une politique globale de présentation et de mise en valeur. Les moyens financiers mis à disposition de «l'archéologie cantonale» sont utilisés pour répondre aux besoins urgents qui apparaissent régulièrement en fonction de l'ouverture des chantiers de construction. Pour ces différentes raisons, il est prévu la réalisation d'une première étape de base pouvant servir de point de départ à une mise en valeur plus élaborée par étapes successives :

Etape initiale : pour le site, il s'agit d'assurer la conservation des vestiges tout en en permettant la lecture. Le périmètre doit pouvoir être fermé au public en-dehors des heures d'ouverture. Pour l'immeuble de la CRPE il s'agit de faire des propositions d'utilisation des espaces [désignés], en vue d'une présentation du résultat des fouilles sur ce site au moyen de documents et d'objets.

Etape finale : en plus des objectifs de conservation le projet «final» devra prendre en compte tout le périmètre et prévoir des espaces de présentation de dimensions raisonnables. Il y a lieu de penser aux problèmes de gardiennage et aussi de vision d'ensemble. Les espaces construits en limite du rempart peuvent être réaffectés ou/et repensés pour permettre la présentation de pièces et documents en relation avec la basilique funéraire, l'historique de la ville et du bassin sédunois. »

Extrait de la directive aux architectes
de la commande d'avant-projet[453]

[453] Attinger *et al.* 2000, *pp.4-5.*

pension propriétaire d'une partie des terrains, Hans Meier, architecte mandaté pour le projet de la CRPE, Marie-Hélène Schmidt Dubas, présidente de *Sedunum Nostrum* et Pascal Varone, architecte mandaté pour l'aménagement de la place du Scex.

Les concurrents sont invités à prendre en compte la valeur du site, à proposer à la fois des mesures de conservation à long terme et sa mise en valeur par un aménagement adéquat. Il est en outre demandé un espace d'accueil dans le bâtiment CRPE, permettant la présentation du site par des moyens audiovisuels, ainsi qu'un espace vitrine, visitable ou non, pour la présentation de photos, de plans, de schémas et d'objets découverts sur le site. Enfin il s'agit de prévoir un lieu d'observation permettant la vision d'ensemble du site.
Les 6 bureaux invités, Stefan Bellwalder à Brig, Berclaz - Torrent à Sion, Bonnard & Voeffray à Monthey, Dayer - Venetz à Sion, Galletti - Matter à Collombey, Nunatak, Chervaz- Vassaux à Fully, ont présenté des projets de qualité, au demeurant fort différents dans leur philosophie, et répondant bien à la double question de la protection des vestiges archéologiques et de leur mise en valeur.
Les auteurs des six projets ont dû choisir entre le souci de montrer la réalité physique des vestiges originaux et le choix du moyen adéquat pour en proposer la compréhension. Cinq des projets gardaient les vestiges enfouis sous terre et optaient pour une représentation plus ou moins abstraite en surface : réaliste et historique (Stefan Bellwalder), sculpturale et ludique (Berclaz & Torrent), virtuelle et iconographique (Bonnard & Woeffray), végétale et poétique (Dayer & Venetz), graphique et didactique (Galetti & Matter), minérale et schématique (Nunatak Chervaz & Vassaux). Seul le projet de Galetti & Matter proposait un contact direct avec une partie des vestiges, protégés sous un volume les couvrant.

1. Stefan Bellwalder

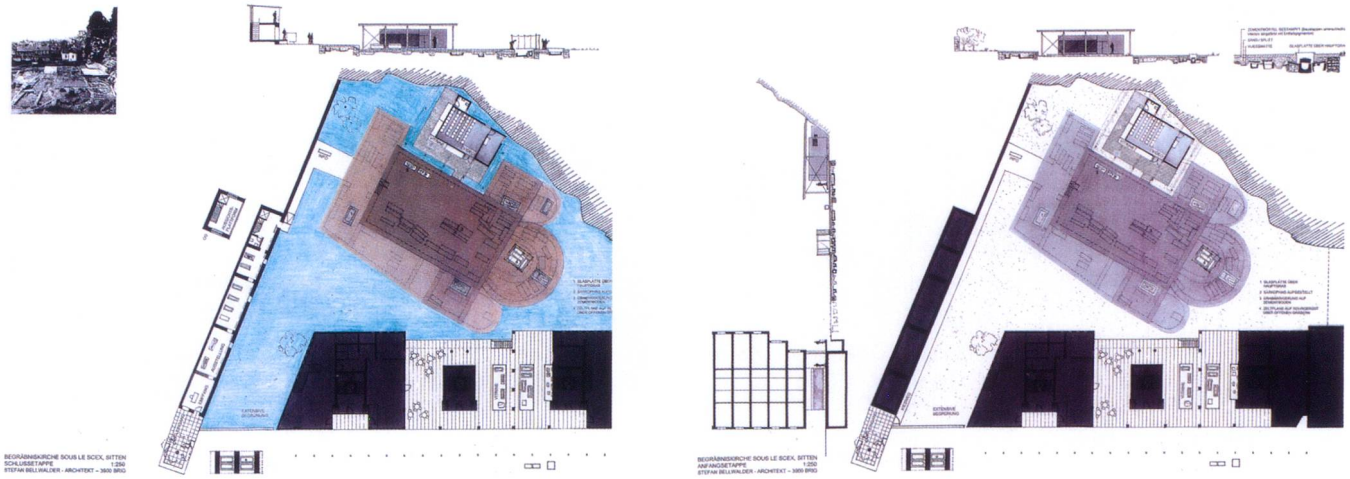


Fig. 189 – Le projet procédait par interventions différentiées selon la situation, tirant parti de chaque spécificité pour y apporter une réponse sur mesure. Le contact direct avec les vestiges s'opérait ainsi ponctuellement par la création de fenêtres archéologiques, ouvrantes ou non et de sarcophages exposés in situ. Le marquage des tombes était tracé à la surface du béton.

2. Berclaz & Torrent

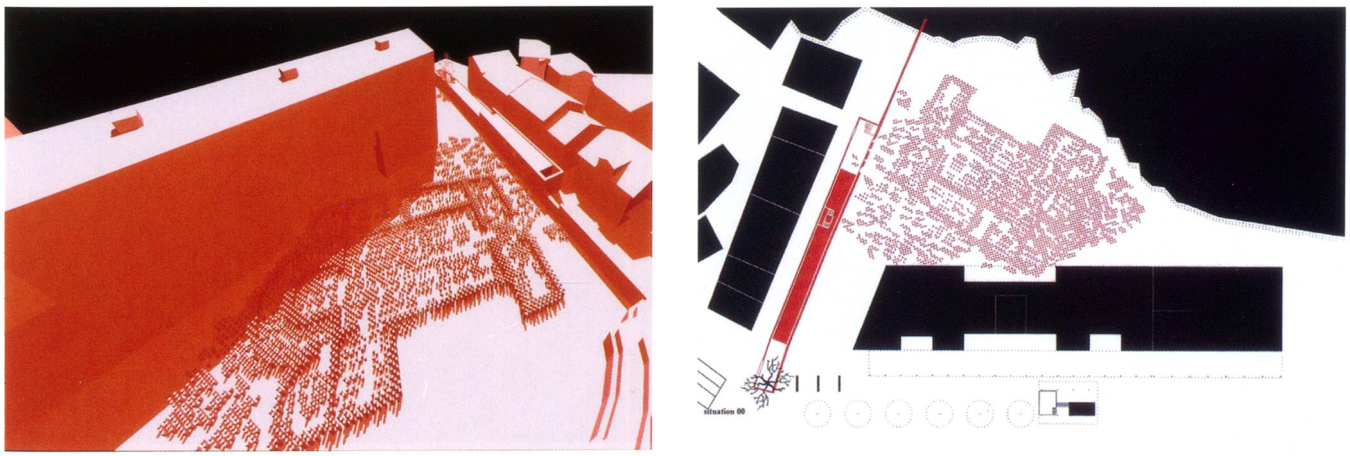


Fig. 190 – Le projet prévoyait une restitution tridimensionnelle du tracé et des profils des vestiges, sur le principe du conformateur des archéologues, au moyen de pilotis émergeant à différentes hauteurs, évoquant un espace entre cimetière et espace ludique.

3. Dayer & Venetz

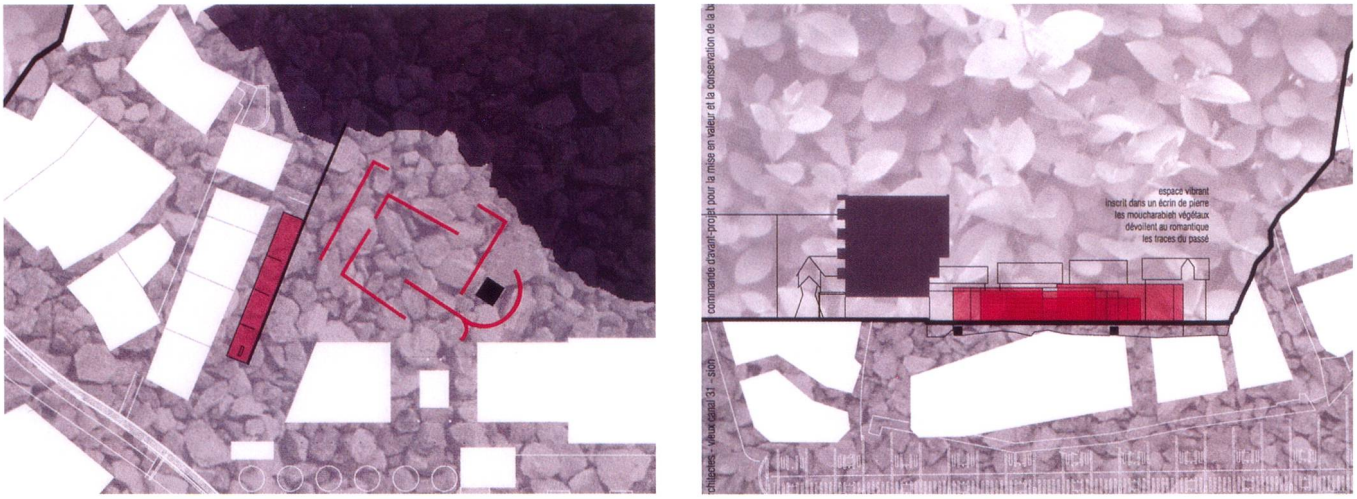


Fig. 191 – Le projet marquait partiellement le tracé au moyen de treillages végétaux, «témoignage éphémère conté chaque année » où « chaque fleur a sa saison, chaque époque a sa fleur « et proposait la construction d'un espace d'exposition le long de la limite ouest du site (en rose violacé).

4. Galletti & Matter

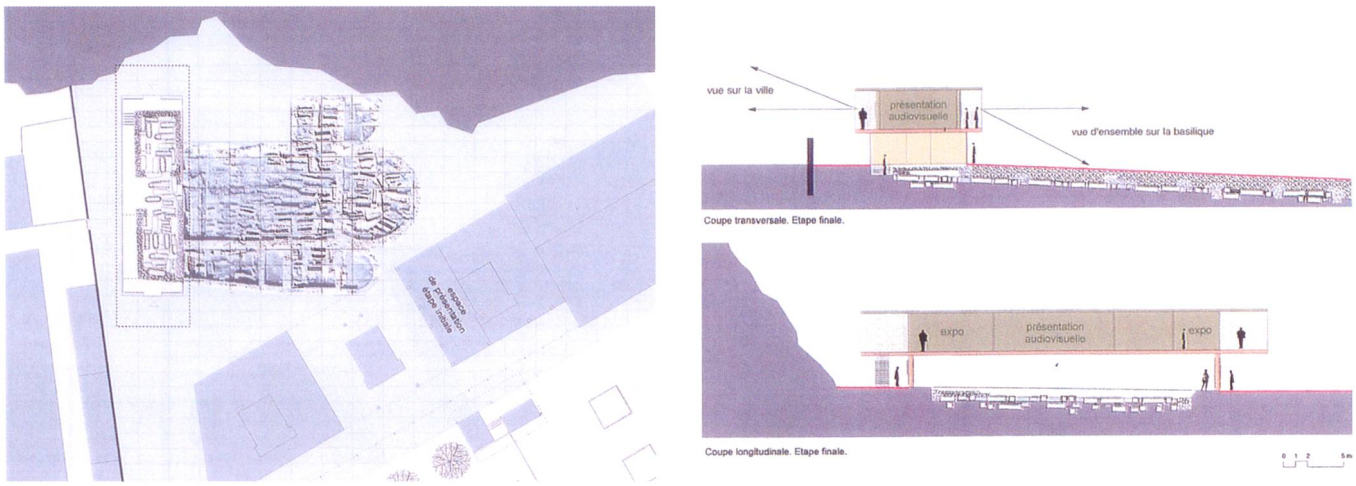


Fig. 192 – Le projet proposait la présentation vive d'un fragment des vestiges (absides), abrité par une structure construite au-dessus (espace didactique). Le reste du site était recouvert d'un dallage « évoquant le rythme des ficelles du chantier archéologique ». Le marquage des vestiges était proposé sous forme d'empreintes en relief, imprimées dans la surface du béton.

5. Bonnard & Voeffray

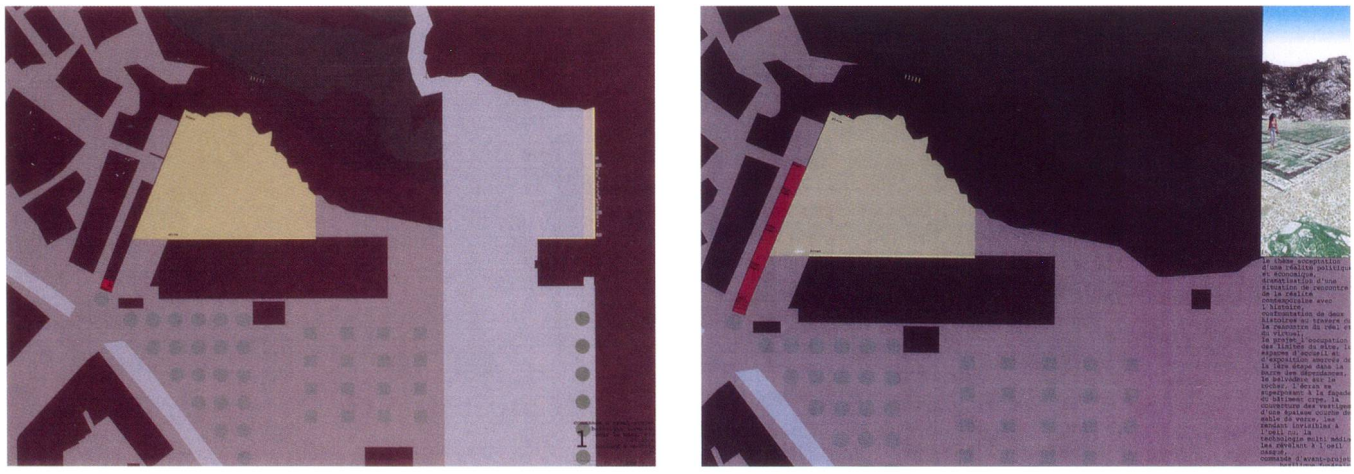


Fig. 193 – Le projet proposait la « rencontre de la réalité contemporaine avec l'histoire [...] au travers de la rencontre du réel et du virtuel [...] les vestiges invisibles à l'œil nu, la technologie multimédia les révélant à l'œil casqué ».

6. Nunatak (Chervaz & Vassaux)

Le projet lauréat

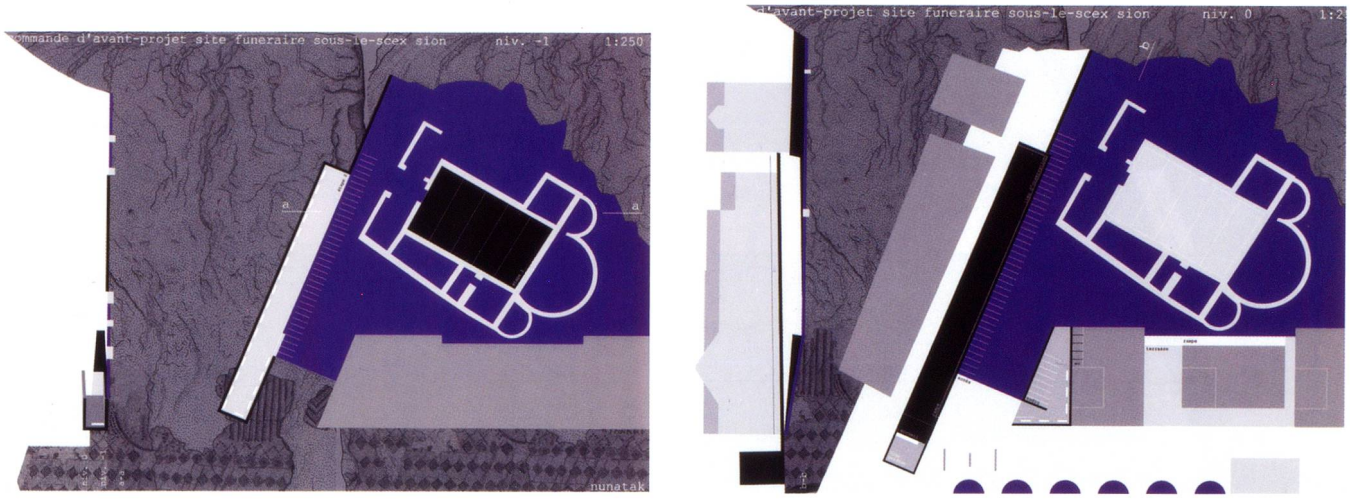


Fig. 194 – Le projet lauréat, sobre et minéral.

Extrait du rapport du groupe d'experts[454] :

« L'analyse contextuelle du lieu identifie des axes de convergence, dont le point de rencontre devient le lieu emblématique de l'entrée du site. A partir de cette option de base, tout s'articule aisément dans une mise en scène expressionniste des différents composants, qui en facilite la perception. Ainsi le plan de l'église funéraire se lit très clairement comme élément majeur de la composition.

Son support, c'est-à-dire le site qui le contient, ambitionne cependant de le dépasser et de le mettre en relation tant avec la vieille ville qu'avec la place du Midi par un renforcement du dispositif d'entrée. C'est à ce titre qu'est faite la proposition d'utiliser, après échange de surfaces, l'angle ouest du bâtiment de la CRPE pour en faire un local de réunion et de projection, combiné avec le restaurant, tandis que l'édifice muséographique sert de contenant, d'une part, mais aussi de rampe-promenade fonctionnant comme point de vue sur l'église funéraire et, en se retournant, sur la vieille ville. L'enfoncement progressif de ce volume dans le terrain évoque l'activité des fouilles archéologiques et permet d'étendre l'exiguïté du site jusqu'aux façades de la vieille ville.

Bonne dans son principe, la mise en œuvre du système de protection des vestiges reste une question qui - et c'est le cas pour toutes les solutions - doit être discutée avec les archéologues.

On doit peut-être dire que la dalle de béton marque trop fortement la nef centrale. Celle-ci, malgré sa centralité, n'est pas, en effet, le lieu archéologiquement le plus signifiant, même situé au centre des parcours dans le site.

A noter d'ailleurs, que son accessibilité générale s'avère bonne. Par l'unification des niveaux, la prairie sèche, élément pertinent dans la composition d'ensemble, se raccorde en effet bien aux arasées des murs proposés.

Et le tout, rationnel dans sa mise en œuvre, se révèle également facile à maîtriser dans son entretien. »

454 Attinger *et al. 2001, p.8*

Ainsi, le parti plébiscité retient la protection sous terre des vestiges, le marquage en surface du tracé des murs successifs de la basilique (A), la création d'un espace d'accueil des groupes dans le bâtiment de la CRPE (B), la construction d'un espace d'exposition muséographique de site, semi-enterré, sous forme de vitrine visitable (C) et toiture en rampe-promenade, invitant le visiteur à prendre de la hauteur pour observer le site par ailleurs tenu volontairement inaccessible

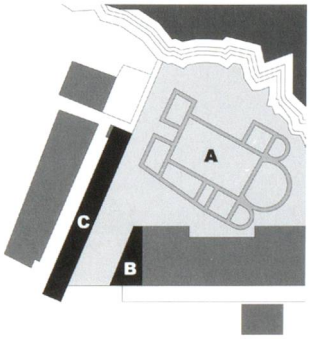


Fig. 195 –
A. conservation des vestiges et réaménagement du terrain ;
B. aménagement d'un espace d'accueil et de présentation ;
C. construction d'un lieu de conservation et d'exposition du «mobilier» archéologique lithique découvert sur place.

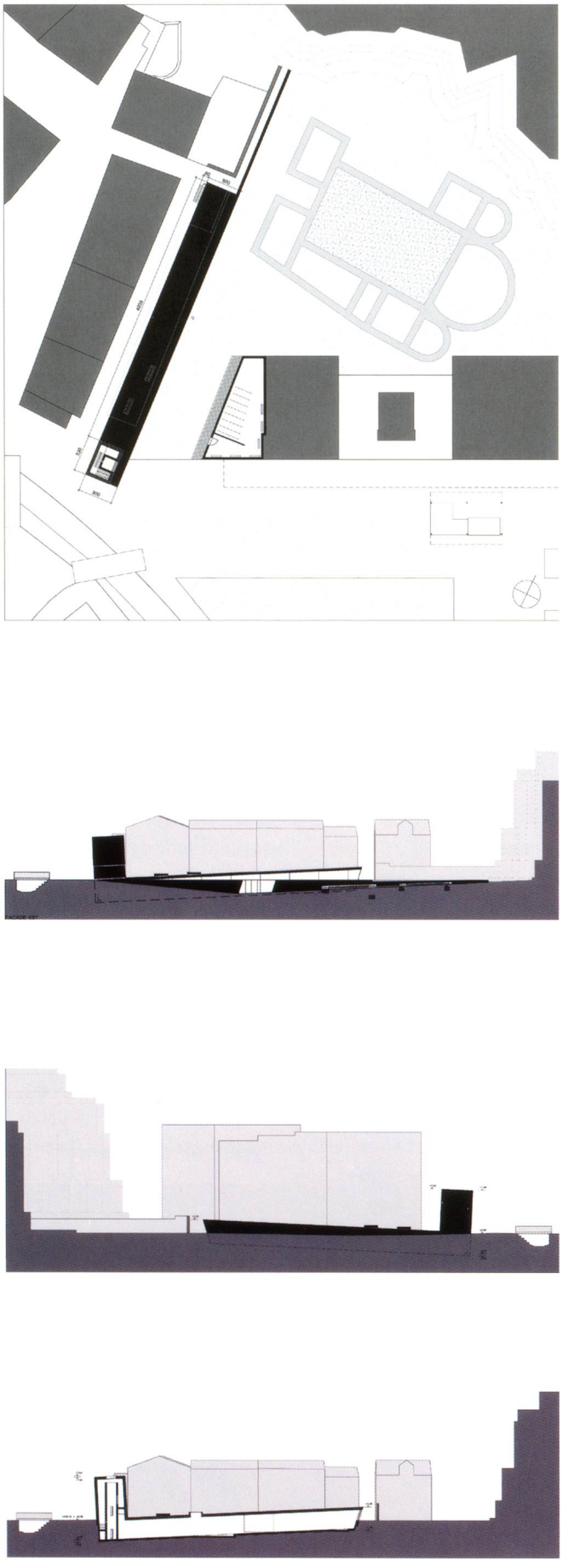


Fig. 196 – Projet mis à l'enquête en 2002 et autorisé.

au public. À l'intérieur de ce volume, l'escalier-tour reliant le sous-sol au niveau de la ville présente chronologiquement sur ses parois toute la stratigraphie des 7000 ans d'occupation du site.

C'est donc sur la base de ce concept que fut développé le projet lauréat, en vue de sa réalisation.

Destinée

Etre en possession d'un projet de qualité faisant suite à une procédure comparative de sélection pouvait laisser augurer d'une réalisation de l'aménagement du site dans la foulée. Las, les difficultés résultant de la possession commune du terrain par deux entités publiques aux objectifs divergents ont constitué une entrave fatale à la réalisation du projet lauréat. Alors que le Canton entendait mener derechef les travaux d'aménagement et rassembla les moyens financiers correspondants, la Commune de Sion n'était pas prête à céder sa propriété pour cette cause. Le crédit d'engagement pour l'aménagement du site et de l'espace d'accueil, ainsi que pour la construction de l'espace d'exposition semi-enterré n'a ainsi pu être présenté au Grand Conseil et l'intervention fut mise en veilleuse pour quelques années. Les vestiges furent ensablés dans l'expectative de leur mise en valeur.



Fig. 197 – Vue aérienne 2003 sur les vestiges ensablés.

L'AMÉNAGEMENT POST-CONCOURS

Marquages 1re et 2e étape

Après deux ans d'incertitude sur l'avenir du site, l'Etat du Valais procéda en 2004 à une réduction du projet initial et engagea en 2005 les travaux de marquage des murs sur son propre terrain. Le tracé de la basilique étant situé à cheval sur



Fig. 198 – Vue des bâtiments de la frange ouest en 2005, avant leur démolition.



Fig. 199 – Vue des bâtiments de la frange ouest en 2005, avant...



Fig. 200 – ... et en 2011, après leur démolition.



Fig. 201 – Vue du site en mai 2008, après le premier marquage partiel.



Fig. 202 – Vue du site en juin 2011, avec le premier marquage partiel.

les propriétés de la Commune et du Canton, cette mise en perspective ne laissait toutefois percevoir que partiellement le plan de l'édifice et privait l'observateur de sa compréhension.

En complément à ce traitement extérieur, l'Etat du Valais entreprit en 2006 l'aménagement de l'espace d'accueil en installant une grande photo aérienne des lieux et en présentant les principales pièces monumentales du site funéraire. Les deux premières années, cet espace servit d'atelier de restauration des grandes stèles, avant de devenir un espace d'accueil ouvert uniquement lors de visites guidées.

En 2013, la ville de Sion entreprit finalement l'aménagement de sa part de propriété, et compléta le marquage au sol de la basilique funéraire, la faisant ainsi apparaître dans son emprise intégrale. Lors des travaux de marquage de la seconde partie du site, la végétation recouvrant les surfaces intérieures de la basilique fut remplacée par un revêtement minéral en gravier. En effet, la végétation maigre, tapissant le sol selon les intentions du projet lauréat, s'est avérée beaucoup plus foisonnante, perturbant la lecture du tracé dès que l'herbe prenait de la hauteur.



Fig. 203 – Le plan basilical sous sa forme minérale en 2013.

La rampe

La démolition des dépôts longeant la limite orientale du site en 2006 fit ressurgir la question de son aménagement. Le projet issu du concours prévoyait de construire à cet emplacement un espace d'exposition muséographique plongeant dans le sol. Ce pan du projet ayant été définitivement abandonné, les architectes lauréats proposèrent de le remplacer par une simple rampe, permettant au visiteur de prendre un peu de hauteur pour appréhender la vision du site. Privé de sa seconde justification fonctionnelle comme espace d'exposition, ce volume réduit fit l'objet d'oppositions lors de sa mise à l'enquête publique et fut abandonné. Seule la construction de son avatar en tubulures provisoires put être réalisé dans le cadre de la manifestation « *Sion, 10'000 ans d'histoire* » qui anima le site du printemps à l'automne 2016.



Fig. 204 – Caroline Brunetti, archéologue cantonale, sur la rampe provisoire installée en 2016 pour la manifestation « *Sion 10'000 ans d'histoire* ».

Le marquage de tombes

Afin de rendre plus perceptible la fonction funéraire de la basilique, les architectes proposèrent de disposer sur le sol une série de plaques d'acier Corthen symbolisant le marquage exact en taille, orientation et position de tombes choisies de manière représentative, à l'intérieur et à l'extérieur de la basilique funéraire, pour bien relever le fait que les nombreuses tombes de Sous-le-Scex ont été découvertes sur toute l'étendue du site.



Fig. 205 – Le site en 2016.





Fig. 206 – Visite commentée de l'espace de présentation réaménagé en 2016.

« *Sion, 10'000 ans d'histoire* » donna aussi l'occasion aux Musées cantonaux de réaménager l'espace d'exposition situé dans le bâtiment de la « Perle du Scex » et d'étoffer la présentation des objets archéologiques liés au site. Cet espace fut maintenu en fonction jusqu'à fin 2017.

Aménagement 2019

Dernière intervention à ce jour, la pose par la ville de Sion du revêtement en dalles et pavés de la promenade supérieure en limite ouest du site, a suscité une nouvelle proposition pour finaliser l'aménagement du site, dont la forme minérale ne pouvait être garantie en raison de la pousse intempestive de la végétation. Ce projet est issu des réflexions du groupe de travail ville-canton sur l'archéologie sédunoise fondé en 2015 pour le projet « *Sion, 10'000 ans d'histoire* ».

Ainsi, l'intervention 2019 prévoit l'aménagement du site pour que le public puisse se l'approprier. La construction d'un escalier d'accès débouchant en contrebas dans l'axe de la basilique, à l'emplacement même de l'entrée occidentale, la pose de bancs en forme de fleur, l'inscription sur les plaques d'acier des données factuelles (époque, genre et âge...) relatives aux défunts découverts dans les tombes

qu'elles représentent, ainsi que le remplacement du gravier par du poussier à l'intérieur de l'édifice contribueront à établir un lien entre la génération qui occupera les lieux et celles précédentes.



Fig. 207 – Situation du front ouest en 2019.



Fig. 208 – Aménagement de la promenade supérieure et du site en contrebas en 2019.

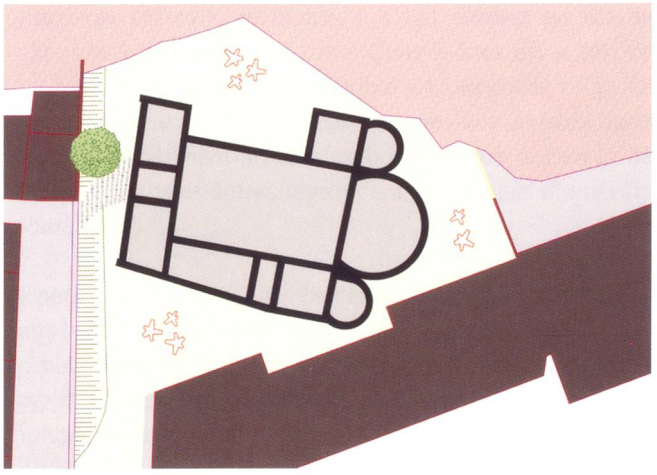


Fig. 209 – Projet d'aménagement 2019.

Regards conclusifs

Les différents heurs et malheurs ponctuant l'histoire du site de Sous-le-Scex depuis sa découverte en 1984 soulignent les perturbations suscitées dans la vision linéaire du développement urbanistique par l'irruption de découvertes archéologiques dans un contexte urbain. Ce cas n'est toutefois pas une exception : en urbanisme, les revirements de situation bousculant les paradigmes de départ sont nombreux. La ville reste un tissu vivant et donc mouvant, reflétant les aléas de son histoire ancienne et récente, l'important étant de les reconnaître et de leur attribuer leur juste rôle.

D'aucuns regretteront de voir disparaître certains vestiges «sacrifiés» sur l'autel de la science pour être étudiés, et de voir ré-enfouis ceux qui en ont réchappé. À Sous-le-Scex, la présentation dans les meilleures conditions possibles des vestiges *in situ* et des objets intégrés aux collections des musées a prévalu lors des choix. On peut dès lors s'en réjouir, tout comme de l'aménagement 2019 renforçant le lien entre le site et la population active. Les tergiversations intermédiaires ainsi que l'impossibilité, à l'époque, de décréter inconstructible car d'intérêt général l'ensemble du site, demeurent un regret.

L'histoire n'est qu'une page en permanente lecture. Puisse la lecture des chapitres précédents nous éclairer sur la manière d'écrire les suivants.

RÉSUMÉ

Marc-André Haldimann

I. INTRODUCTION

Situé au cœur de la haute vallée du Rhône, le site de Sion, installé sur le large cône torrentiel de la Sionne, au pied des deux collines de Valère et Tourbillon sur la rive droite du Rhône, révèle une présence humaine continue du Mésolithique à nos jours.

La zone dite de Sous-le-Scex, située en périphérie sud-est de Sion, tire son nom directement de sa situation topographique au pied de la colline de Valère. Délimité à l'ouest par le cours de la Sionne, au nord par la falaise de Valère, sa topographie originelle doit beaucoup aux atterrissements successifs des bras de la Sionne. Hors emprise des zones fouillées, sa limite méridionale descend vraisemblablement en pente douce vers le Rhône dont le cours antique demeure inconnu.

Exploré entre 1957 et 2001, ce quartier comprend quatre principaux secteurs de fouille. Il s'agit d'ouest en est de « Sous-le-Scex ouest » (**1**), de « Sous-le-Scex est » (**2**), de la « rue Scex » (**3**) et de l'immeuble « La Rochelle » (**4**). Le premier secteur comprend deux terrasses aux constructions romaines totalement arasées en bordure d'un ancien lit de la Sionne, les trois autres regroupent les vestiges d'une *villa suburbana*.

La publication des vestiges de l'époque romaine mis au jour dans le cadre des fouilles de Sion, Sous-le-Scex s'inscrit dans un historique complexe de la recherche. Echelonnées entre 1957 et 2000, les fouilles successives sont le fruit d'équipes multiples aux méthodes parfois fort divergentes : une part importante des niveaux de l'époque romaine est de ce fait fouillée par des spécialistes de la Préhistoire ou de l'archéologie haut-médiévale. Les signataires ont ainsi opté pour une présentation complète des structures mises au jour avec pour fil conducteur les stratigraphies levées en 1999 – 2000 dans le secteur de la basilique funéraire et celles relevées en 1987 à « La Rochelle ».

II. DÉCOUVERTES DE L'ÉPOQUE ROMAINE

Terrasses et zone inondable à « Sous-le-Scex ouest »

Dans le secteur de « Sous-le-Scex ouest », les fouilles effectués autour de la basilique en 2000 ont permis de préciser la topographie ancienne du terrain au pied du rocher de Valère et de mettre en évidence l'existence de deux secteurs morphologiques distincts. Le premier comprend une terrasse naturelle adossée contre le pied du rocher et dont l'existence a fortement influencé l'occupation humaine, toutes périodes confondues. Elle est délimitée dès le 1er siècle par une digue en pierres sèches. Situé au sud de cette terrasse, le second secteur est une vaste zone inondable. Elle est affectée par les débordements répétés de la Sionne jusqu'au terme de l'époque romaine, avant d'être progressivement comblée par les dépôts fluviatiles ; elle est finalement nivelée par les remblais liés à l'exhaussement du cimetière de l'église funéraire du Haut Moyen Âge.
Entre l'époque romaine tardive et le début du Haut Moyen Âge, un large fossé est-ouest à la section en forme d'auge est creusé dans les sédiments torrentiels comblant la zone inondable. Les caractéristiques de cet aménagement, la nature de son remplissage et la proximité directe de la Sionne confortent l'hypothèse d'un canal de dérivation ou d'une amenée d'eau à ciel ouvert. Sa relation avec la zone d'activité artisanale ou le complexe thermal liés à la *villa suburbana* découverte sur le site de « Sous-le-Scex est » semble plausible.

Zones artisanales et mausolées de « Sous-le-Scex est »

À une centaine de mètres à l'est du secteur de fouille de la basilique funéraire du Haut Moyen Âge (« Sous-le-Scex ouest »), des vestiges d'époque historique apparaissent. Ils comprennent deux mausolées et des sépultures tout près du rocher (4e-8e s.), un bâtiment semi-enterré (5e s.), des foyers et des structures en relation avec une fonderie de plomb (4e-5e s.) dans la partie centrale, ainsi que plusieurs murs d'époque romaine au sud de la zone. La répartition spatiale du mobilier archéologique révèle cependant sur toute la surface un niveau daté des 4e–5e siècles. Des objets du Haut-Empire mis au jour entre 0,10 et 0,30 m sous ce niveau diffus, rendent compte d'horizons des 1er-3e siècles de notre ère subsistant localement. Plus profondément encore, une série de fosses-foyer de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer sont reconnues près du rocher. Les murs de clôture dégagés dans la partie sud de la parcelle délimitent les différentes espaces de la *villa suburbana*.

Un bâtiment thermal à la « rue du Scex »

Au printemps 1957, des thermes comprenant un *frigidarium* doté d'un bassin d'eau froide et un *caldarium* sont mis au jour. La communication entre les pièces indique un corps de bâtiment complet, formé des locaux L1 à L3 pour la zone thermale proprement dite, et des communs représentés par le local L4. La faible surface des pièces réservées aux thermes révèle assurément un édifice privé, rattaché à un ensemble plus important. Rudolf Degen propose avec prudence une datation dans la première moitié du 1er siècle après J.-C. pour leur construction. Il ne serait pas étonnant qu'il demeure fonctionnel aussi longtemps que le corps de bâtiment découverts en 1987 directement à l'est (« La Rochelle »), dont l'abandon ne saurait être antérieur au 5e siècle.

Les corps de bâtiment de « La Rochelle »

En 1987, le Service archéologique procède à une fouille sur la parcelle « La Rochelle », situé directement à l'est de vestiges d'époque romaine découverts 30 ans plus tôt sous la « rue du Scex ». Les constructions découvertes sont d'époque romaine sauf la dernière transformation qui peut dater du Haut Moyen Âge ou du début du Moyen Âge. Elles font partie d'un ensemble dont l'emprise réelle reste inconnue : le tracé des murs se prolonge en effet dans toutes les directions hors des limites de la fouille.
Le premier état de construction du bâtiment sud est antérieur au début du 2e siècle ; la deuxième période du bâtiment révèle un abandon postérieur au milieu du 4e siècle. Le bâtiment nord livre des éléments de datation du 5e siècle. Le rare mobilier recueilli ne permet pas de déterminer si l'un des deux corps de bâtiment survit à l'autre. Il rend toutefois plausible une contemporanéité entre ces édifices et les structures dégagées lors de fouilles de « Sous-le-Scex est », notamment la cabane semi-enterrée (st.20).
La relation de ces constructions avec les découvertes de R. Degen effectuées trente années auparavant n'est pas clairement établie. La question de savoir si les thermes sont abandonnés lors de la reconstruction du complexe de « La Rochelle » ou si ceux-ci perdurent, reste ouverte.

III. LE MOBILIER DU BÂTIMENT SEMI-ENTERRÉ (ST.20).

Le bâtiment en bois st.20 livre un abondant mobilier fort de 35 monnaies, de 1691 tessons de céramique provenant de 242 vases NMI, de 418 fragments de verre creux issu de 78 récipients NMI, de 119 fragments de pierre ollaire provenant de 34 vases NMI et de 117 restes de petit mobilier métallique et en os. Ce contexte exceptionnel est à l'heure actuelle unique en Suisse.

22 monnaies sont lisibles et déterminées ; leur *terminus post quem* monétaire est postérieur à 425 de notre ère, le dépôt de ces pièces pouvant toutefois survenir plusieurs décennies après.
La vaisselle fine d'importation offre des jalons d'importance. Les sigillées d'Argonne relèvent d'une typologie dont la diffusion pendant le 5e siècle est bien attestée. Un seul plat en sigillée africaine claire D provient du comblement de l'édifice st.20. Probablement du type Hayes 61, il ne peut être déterminé plus précisément en l'absence de son bord. La zone voisine en dehors du bâtiment st.20 livre 14 fragments de sigillée africaine provenant de quatre plats tous datés entre la seconde moitié du 4e et le milieu du 5e siècle. Cet inventaire diffère des ensembles de la seconde moitié du 5e et du début du 6e siècle de notre ère mis au jour à Marseille, à Arles comme à Genève. Signalées dès le début du 5e siècle, les dérivées de sigillées paléochrétiennes (DSP) de cet ensemble sont bien attestées dans la seconde moitié du siècle, notamment à Genève. La lampe tunisienne du type Atlante X C2, est diffusée à partir des années 430 de notre ère. Le mobilier de Marseille confirme son pic de diffusion entre le milieu et la seconde moitié du 5e siècle.
Le spectre formel des amphores identifiées révèle une datation serrée, fournie par la cargaison de l'épave du Dramont E au *terminus post quem* de 425 de notre ère, et par les contextes d'habitat de Marseille. La chronologie marseillaise est aussi utile pour définir le *terminus post quem* du lot d'amphore étudié : le riche comblement d'un puits daté entre le deuxième quart et la fin du 5e siècle livre nombre de parallèles aux côtés de rares types plus récents qui ne sont pas représentés à Sion, Sous-le-Scex. Enfin, les contextes de la fin du 5e et du 6e siècle livrent un inventaire formel nettement différent de celui de l'édifice st.20. Les éléments de chronologie relevés permettent de situer entre 425 et 475 la datation de l'ensemble sédunois.

L'étude du verre creux indique que le remplissage de la structure 20 est situé entre le second quart et la fin du 5e ou le début du 6e s. L'absence de gobelets carénés de tradition mérovingienne produits à partir du second quart du 6e siècle et de verres à pied, fréquents en Italie à partir du début du 6e siècle, confirme l'absence de marqueurs chronologiques du 6e siècle observés pour les autres mobiliers. Le remplissage du puits de la rue Bon-Jésus à Marseille, daté entre 440/460 et la fin du 5e, voire le début du 6e siècle, constitue l'ensemble de verres fournissant le plus de points communs avec l'ensemble de « Sous-le-Scex est ». L'absence à Sion des types plus tardifs de sigillées africaines et d'amphores, solidement documentés à Genève comme à Aix et Marseille, a toute son importance. Postulée par J.-Y. Feyeux, l'apparition des verres creux bleus à filaments dès la seconde moitié du 5e siècle pourrait ainsi trouver avec l'ensemble sédunois l'exemple faisant jusqu'à présent défaut au sein des *corpus* de référence.

Le comblement de la structure 20 : un reflet du train de vie de l'élite sociale valaisanne

Les artefacts mis au jour dans le comblement du bâtiment st.20 offrent un reflet hors du commun du train de vie d'un domaine péri-urbain valaisan de l'Antiquité tardive. On relèvera en premier la présence de monnaies en nombre ; dominé par les frappes émises à Rome, la composition de ce lot monétaire rencontre ses meilleurs parallèles en Italie. Ce rayonnement de l'Italie en Valais transparaît également par le biais du mobilier céramique. Bien qu'essentiellement produites localement, la typologie des vaisselles de table en revêtement argileux (CRA) souligne une vigoureuse influence formelle cisalpine. Également d'origine locale ou régionale, la quantité de céramiques à couverte plombifère (PLB) ainsi que la prédominance des formes ouvertes au sein des céramiques culinaires (CCL), soulignent une influence italique affirmée sur la batterie de cuisine valaisanne du 5e siècle. Cette influence souligne en filigrane l'importance des relations intra-et transalpines qui témoignent de la vitalité des cols au sein de l'Antiquité tardive.

Cet impact fort ne saurait faire oublier l'importance du flux commercial méditerranéen. Aux côtés des rares sigillées africaines (TSJ) et des dérivées de sigillées paléochrétiennes (DSP), les amphores éclairent avec force l'importance de l'axe rhodanien permettant leur acheminement depuis les rives les plus éloignées du Bassin méditerranéen. Celles provenant d'Afrique du Nord ont transporté des sauces à base de poisson, de l'huile d'olive comme des olives en conserve ainsi que du vin. Celles issues de Palestine ont servi exclusivement à transporter du vin, comme le confirment nombre de sources tardo-antiques. Enfin, les conteneurs siciliens ou d'Italie méridionale ont également servi à l'importation de vin ; leurs dimensions moindres rendent possible leur acheminement occasionnel par les cols alpins.

Les amphores soulignent avec force un mode de vie aisé orienté vers une cuisine disposant des denrées alimentaires méditerranéennes évoquées et agrémentés par des crus tyrrhénien, africain et palestinien. La réduction de la taille des conteneurs en regard de ceux employés au fil du Haut-Empire, voire par endroits jusqu'au 4e siècle, est révélatrice du caractère luxueux des importations, dorénavant destinées qu'à une élite sociale disposant des capacités financières nécessaires pour leur achat.

Outre leur mise en terre rapide, cause de leur excellent état de conservation, les restes animaux reflètent également une table riche, bien garnie en viandes, notamment de porcelets mais aussi de volailles. Le pourcentage comparativement élevé et particulièrement diversifié de la chasse confirme l'aisance du propriétaire du domaine, proche ou appartenant à l'aristocratie tardo-antique du Valais. Qu'il soit un riche propriétaire foncier, un membre éminent de l'administration impériale civile ou militaire, voire membre du clergé, les objets et les restes analysés ne permettent de définir plus précisément le statut du propriétaire des lieux. La présence au sein de la basilique voisine d'inscriptions en remploi éclaire en partie cette haute société valaisanne dont le rayonnement est observé non seulement ailleurs au sein de la ville antique et de ses proches environs, mais également dans tout le Valais tardo-antique.

IV. LE TRAVAIL DU PLOMB À « SOUS-LE-SCEX EST »

Attesté dès le 1er siècle, le plomb est travaillé en Valais durant toute la période romaine. Son emploi est des plus variés : il compose des objets de grande dimensions, tels des scellements (amphithéâtre de Martigny), une urne cinéraire (Chamoson), des sarcophages (Plan-Conthey), une toiture (Martigny-Motel) et des canalisations (Martigny et Villette). En 1986, un atelier de plombier daté des 4e–5e siècles est découvert à Sion, « Sous-le-Scex est ». Sa production est orientée vers de petits objets souvent de fabrication sophistiquée. Cet atelier, unique en Valais Central, est historiquement précoce en regard d'autres installations similaires mises au jour à Lausanne ou à Avenches, « En Selley ».
La découverte de céramiques à glaçure plombifère à « Sous-le-Scex est », en particulier dans le remplissage du bâtiment semi-enterré st.20, soulève la question d'une fabrication locale ou régionale.

Au total, 72 mines de plomb ou indices situés sur sol valaisan ou au voisinage immédiat sont répertoriés pour les périodes historiques. Les traces laissées par ces exploitations révèlent des travaux miniers d'importance très variables.
Les gisements valaisans sont caractérisés par les isotopes de plomb de manière quasi unique ; il est donc possible de déterminer la mine régionale dont provient un objet archéologique

en plomb. L'exploitation des mines valaisannes au cours de l'Histoire est peu connue, leurs mentions écrites ne se référant qu'aux périodes récentes. Un des enjeux de cette étude est par conséquent de pouvoir, par la détermination de l'origine du métal des objets archéologiques, attester ou non d'une exploitation ancienne.

La distribution des différents types de mobilier mis au jour à Sion, « Sous-le-Scex est » révèle un atelier orienté vers la production de plaques rectangulaires décimétriques et de divers petits objets centimétriques en plomb. Les quelques objets finis découverts sont fonctionnels ; leur usage précis reste inconnu. Le fer est également travaillé ; cette activité secondaire était probablement aussi destinée à l'entretien ou à l'élaboration de l'outillage utilisé dans cet atelier.

Seize échantillons ont bénéficié d'analyses isotopiques sans qu'il soit possible de préciser de manière fiable l'origine des objets archéologiques en plomb de Sion, « Sous-le-Scex est » : bien que la signature isotopique de 9 objets pris isolément soit compatible avec les mines de Siviez, le métal utilisé pour les fabriquer ne provient certainement pas d'une seule et unique mine. Effectivement, leurs données isotopiques trop dispersées soulignent l'existence de mélanges. L'emploi de plomb issu de la mine de Siviez est avéré pour le sarcophage de Plan-Conthey, ou les scellements de l'amphithéâtre de Martigny. Les objets les plus anciens attribués à ces mines sont datés du 1er siècle, les plus récents des 4e–5e siècles. Il est par conséquent fort probable qu'une grande partie du plomb des objets analysés à Sion, « Sous-le-Scex est » provienne effectivement des mines de Siviez.
La fonderie de Sion, « Sous-le-Scex est » produit par ailleurs des objets à base d'un mélange de plomb provenant de l'Eifel et des mines méditerranéennes. Le pourcentage assez élevé de plomb méditerranéen surprend, les mines espagnoles ne produisant plus assez de plomb pour l'exportation au 1er siècle déjà. L'atelier de Sion fonctionnant au moins trois siècles plus tard, la présence d'une aussi grande quantité de plomb méditerranéen ne peut alors s'expliquer que par la récupération et la refonte accrue de métal ancien.

Les glaçures de deux types de céramiques mises au jour dans le comblement de l'édifice st.20 ont été étudiées. Il s'agit d'une part des céramiques de fabrication probablement locale, à pâtes majoritairement beige à ocre saumon, recouvertes de glaçures, de couleur vert olive à brun verdâtre et d'autre part de céramiques d'importation aux pâtes grises et moyennement fines d'apparence similaire aux productions cisalpines, en particulier celles observées dans le triangle Larien, au sud du lac de Côme.
Le plomb utilisé pour les quatre individus à glaçures de couleur vert olive à brun verdâtre a une composition proche de celui habituellement utilisé en Valais durant l'époque romaine ; provenant de sources multiples, il ne peut être déterminé plus précisément. La glaçure de l'exemplaire à pâte grise moyennement fine possède une signature isotopique clairement différente des quatre autres, sans que son origine précise ne puisse être déterminée.

V. LES *SPOLIA* DANS L'ÉGLISE FUNÉRAIRE DE SOUS-LE-SCEX

Onze sépultures documentées lors des fouilles archéologiques effectuées entre 1984 et 2001 dans et autour de l'église funéraire du Haut Moyen Âge ont livré des *spolia*. Ils comprennent quatre inscriptions (**1** à **4**), les dalles de bassin (**5** à **9**) et un bloc architectural mouluré (**10**).
Les sépultures dans lesquelles sont remployés les *spolia* sont rattachées aux deux phases d'inhumation les plus anciennes, antérieures au sol en mortier du 8e siècle. Leur présence dans ces architectures souligne leur caractère particulier. Leur réutilisation ne représente pas uniquement une solution pratique (matériaux de construction) mais peut également répondre à un besoin de purification tout en s'inscrivant dans une forme de mémoire «cachée». Ces sépultures particulières ont en effet les caractéristiques des tombes d'une élite.
Quatre stèles funéraires d'époque romaine ont été découvertes dans trois sépultures de l'église de Sous-le-Scex. Etudiées et publiées par François Wiblé en 1987, seules leurs principales caractéristiques, les transcriptions et leur traduction sont présentées dans cet ouvrage.

Cinq dalles utilisées dans l'architecture de trois tombes sont considérées comme des *spolia* faisant partie d'un bassin. Quatre d'entre elles ont été prélevées (**5** – **8**) tandis que la cinquième (**9**), réutilisée dans une tombe au centre de l'abside principale, est conservée *in situ* dans l'attente d'une éventuelle mise en valeur. Si des liaisons directes sont mises en évidence entre les dalles prélevées, celle restée *in situ* n'est étudiée que par la documentation de terrain ; bien que possible, son association aux autres pièces reste incertaine.
D'une grande finesse d'exécution, les éléments conservés du bassin étant jointifs, ils permettent de proposer un assemblage mesurant 190 cm par 200 cm de surface interne pour une hauteur d'eau d'environ 85 cm. Le bord de la cuve culminerait à 90 cm au-dessus des dalles de fond. Les orthostates comme les dalles de son fond étaient maintenus par des agrafes probablement en fer et scellées au plomb. Malgré son contexte d'origine inconnu, elle a, par ses dimensions et sa forme, sa place dans la catégorie des *lacus*, les fontaines publiques installées le plus souvent dans les rues des agglomérations romaines. En l'absence d'éléments *in situ*, sa datation précise au sein de l'époque romaine n'est pas établie. La fontaine a une fonction pratique et hygiénique qui ne peut être dissociée de sa portée symbolique, voire politique. En offrant ce type d'aménagement à leurs concitoyens, les notables locaux soulignent leur appartenance à l'Empire

romain et inscrivent leur agglomération dans le modèle des grandes cités de Gaule et d'Italie.

VI. SYNTHÈSE DES OCCUPATIONS DU QUARTIER DE SOUS-LE-SCEX

Les secteurs de « Sous-le-Scex ouest » (SSO) et de « Sous-le-Scex est » (SSE) ont livré une importante séquence stratigraphique du Néolithique à l'époque médiévale. Le résumé des ouvrages publiés à ce jour forme le corps du chapitre.

VII. SION À L'ÉPOQUE ROMAINE ET AU HAUT MOYEN-ÂGE

Le développement urbain de Sion à l'époque romaine reste à bien des égards mal connu. L'épaisse sédimentation déposée sur les vestiges et le développement au même endroit de la ville médiévale ont détruit ou occulté une grande partie de l'agglomération antique.

État des connaissances

La première synthèse sur la ville romaine est publiée par François-Olivier Dubuis et Antoine Lugon en 1985. Par leur approche critique des hypothèses antérieures, ils proposent une nouvelle lecture de l'urbanisme antique de Sion, conforté depuis par les fouilles récentes. Ainsi, la ville se développe au pied et sur les premiers contreforts des collines de Valère et de Tourbillon. Cette extension se limite peut-être dans un premier temps en contrebas de la place du Théâtre : elle forme une barre naturelle abritant une nécropole avec des tombes à inhumation. Au sommet de la rue des Châteaux, un quartier s'étendant vers l'est entre les deux collines, est à présent attesté au Bas-Empire. La colline de Valère semble alors encore vierge de constructions : au contraire des niveaux antiques découverts sur le plateau du Prélet, aucune maçonnerie romaine n'est apparue lors des investigations sous le château. Au pied de la colline, l'extension de la ville est attestée jusqu'aux thermes de Saint-Théodule. Ce quartier en rive droite de la Sionne pourrait constituer le centre public de Sion avec un *forum*, des thermes et une basilique. Le caractère dispersé des découvertes allié à l'absence de fouilles suffisamment étendues occulte toutefois la trame urbaine de la ville antique. Aucun plan directeur ne peut ainsi être proposé. En périphérie de l'agglomération, six ou sept établissements sont attestés : ce sont sans doute autant de villas suburbaines.

Dès le 5e siècle, des changements importants se produisent dans l'organisation de l'agglomération sédunoise. Abandonnés, les thermes de Saint-Théodule sont transformés en basilique funéraire. Dans le secteur de Sous-le-Scex, une seconde basilique est érigée au pied du rocher de Valère. L'hypothèse d'un troisième bâtiment religieux au nord de la ville, contre le rocher de Tourbillon et à proximité des groupes d'inhumations découverts à Don Bosco, n'est pas à exclure. Relégués selon la tradition antique en dehors de la ville, ces édifices impliquent une trame urbaine considérablement réduite au Haut Moyen Âge, désormais cantonnée sur la rive gauche de la Sionne. Selon l'hypothèse de 1985, le puissant mur de fortification découvert sous l'église des Jésuites serait une enceinte héritée de la basse Antiquité. Datée des 5e-6e siècles, elle est établie en bordure d'une barre rocheuse propice à la défense. À l'emplacement de la place du Théâtre, les auteurs postulent l'existence contemporaine de l'église Saint-Pierre, proche de la future résidence des évêques. Dans cette ville haute, les seuls vestiges avérés, hormis le mur de fortification, sont les bâtiments au sommet de la rue des Châteaux et sous la place Maurice Zermatten. Erigé en bordure d'une terrasse naturelle, l'imposant édifice doté de vastes salles tempérées, est reconstruit à l'extrême fin du 4e siècle. Sa position topographique, la monumentalité de son plan et la qualité des sols rendent plausible son caractère officiel. La densité réelle des constructions dans cette ville réduite et fortifiée demeure inconnue, comme d'ailleurs son développement en contrebas vers la Sionne. Autour de ce noyau urbain entouré par au moins deux basiliques funéraires, les domaines de la périphérie sont peut-être encore habités à l'instar des *villae* de Sous-le-Scex et de Taugwalder qui semblent perdurer jusqu'au 8e siècle.

Le quartier de Sous-le-Scex et la ville

Le quartier de Sous-le-Scex reflète le développement de l'agglomération de Sion à l'époque historique. La villa suburbaine construite au cours du 1er siècle est habitée en effet jusqu'au Haut Moyen Âge. Elle connaît de nombreuses transformations et adjonctions, en particulier avec la construction au 4e siècle de deux mausolées autour desquels une nécropole familiale se développe. À proximité, la basilique funéraire monumentale érigée au 5e siècle souligne l'importance de ce faubourg. La situation périphérique de la villa de Sous-le-Scex est analogue à celle de Taugwalder au nord de la ville. Ces deux établissements se trouvent en effet proches du rocher, le premier contre celui de Valère, le second au voisinage de Tourbillon. Ils possèdent tous deux leur propre nécropole familiale. À Sous-le-Scex, les mausolées sont érigés au 4e siècle et abandonnés au 8e siècle. À Taugwalder, l'association plausible de la nécropole du Rocher à la villa demeure hypothétique. Si elle devait se vérifier, cet établissement au nord de l'agglomération marquerait alors une continuité d'occupation entre le milieu du 1er et le 8e siècle. Cette possible symétrie topographique et chronologique souligne l'absence de rupture dans l'occupation des zones périphériques malgré la mutation urbaine observée à la fin de l'époque romaine dans l'agglomération. La transformation suivante de l'organisation spatiale de la ville intervient aux

9e-10e siècles : les établissements suburbains ainsi que les basiliques funéraires sont alors abandonnés. Les cimetières ne sont désormais plus rejetés en dehors de l'agglomération mais intégrés près des églises urbaines, dans le monde des vivants. Ces changements marquent le passage vers la ville médiévale.

Vers le Haut Moyen Âge, la constance valaisanne

Au contraire des agglomérations fortement réduites et profondément restructurées du Plateau, des transformations aussi radicales sont à ce jour inconnues en Valais. Aucune destruction généralisée ne transparaît et les mutations perceptibles paraissent découler plus d'une évolution régionale que d'une volonté impériale. Ainsi, l'agglomération antique de Massongex - *Tarnaiae*, établie autour de la tête occidentale du pont sur le Rhône et du port fluvial, est progressivement délaissée à partir du 4e siècle au profit de celle de Saint-Maurice – *Acaunus* ; cette ancienne station douanière se développe à partir du 6e siècle comme un des pôles religieux majeurs du nord des Alpes. Plus en amont, la ville de Martigny demeure un centre économique et religieux incontournable ; la mise en évidence d'une cathédrale double du 5e siècle en apporte la démonstration. À la même époque, toutefois, l'agglomération de Sion acquiert une importance croissante qui conduira au déplacement de l'évêché avant le terme du 6e siècle.

Les grands domaines témoignent d'une prospérité soutenue, que ce soit à Loèche (Stefanskirche), à Sierre (Saint-Ginier, Les Ilettes, Les Grands-Prés), à Sion (Petit-Chasseur, Sitterie, Sous-le-Scex et Taugwalder), à Monthey, Marendeux ou encore à Collombey, Muraz. La richesse de leurs propriétaires est implicite ; seuls les sarcophages en plomb et le mausolée découverts entre 1883 et 1930 à Plan-Conthey en fournissent une évidence tangible.

En marge de ces domaines, les tombes du Bas-Empire (Saint-Maurice, Martigny, Riddes, Fully Vignes Bender et Mazembroz, Leukerbad, Randa, Hohtenn, Kippel, Salgesch, Rarogne), les habitats tardifs (Collonges, Ardon, Bramois, Ayent, Binn, Gamsen, Oberstalden) et les dépôts votifs mis en évidence dans le sanctuaire de Leytron soulignent cette densité de la population.

Le Haut-Valais demeure lui aussi habité. Les villages de Gamsen et d'Oberstalden en apportent la démonstration ; la partie orientale du premier est habitée jusqu'au 9e siècle au moins. Bien que presque entièrement dépourvues de découvertes tardives, les vallées latérales de cette région ne sont pas désertées pour autant. Un important centre d'extraction de pierre ollaire mis au jour à Zermatt, Furi, rend compte de l'exploitation des ressources naturelles en altitude, les récipients issus de cette activité étant ensuite exportés au loin. Les trouvailles monétaires mises au jour sur les cols du Grand-Saint-Bernard et du Théodule rappellent enfin l'évidence d'une utilisation régulière de ces axes de communication nord-sud traditionnels.

Le mode de vie de la population valaisanne ne varie guère depuis l'âge du Bronze ; seule l'abondance d'objets en céramique et l'utilisation courante de monnaie, éléments novateurs apparus pendant le Haut-Empire, marque un changement en regard d'un mode de vie ancestral. La relative aisance de la population est vraisemblable en regard du nombre d'objets et de monnaies du Bas-Empire mis au jour en territoire valaisan. Au 4e siècle, la présence de plusieurs familles de rang sénatorial tels les *Nitonii* et les *Vinelii*, conforte cette impression et rend compte d'une qualité de vie que seules les régions riveraines du Bassin méditerranéen ou proches des capitales impériales connaissent encore.

Entre le 6e et le 9e siècle : un héritage antique affirmé

Conquis comme l'ensemble du royaume burgonde par les Francs en 534, le Valais subit une réorganisation politique, mise en application dans tout le territoire franc à la mort de Clothaire 1er en 561. La conduite des affaires temporelles du Valais dépendant alors en majeure partie de l'organisation épiscopale, ce nouveau découpage administratif a pour conséquence probable le déplacement de l'évêché de Martigny à Sion. La vie matérielle des Valaisans échappe dès lors en grande partie au constat archéologique ; l'emploi privilégié du bois pour la construction, pour la vaisselle de table et pour les récipients de transport, de même que l'enfouissement souvent superficiel des vestiges a provoqué une destruction plus généralisée des témoins matériels.

Le Vieux Pays ne disparaît pas pour autant pendant cette période : édifiés à partir du 5e siècle, les oratoires funéraires reconnus à Collombey, Muraz, à Saillon, à Ardon, à Sierre, Saint-Ginier, à Loèche et à Gamsen sont installés dans ou à proximité immédiate d'édifices romains. Ils rendent compte de la probable continuité d'occupation des domaines ou des agglomérations antiques qui peut, comme à Ardon et à Gamsen, se prolonger jusqu'à l'époque carolingienne au moins. Compilée vers 800, la liste des propriétés données en 515 par le roi burgonde Sigismond à l'Abbaye de Saint-Maurice confirme leur présence à *Contextis* – Conthey, *Sidrio* – Sierre, *Bernona* – Sierre, Bernunes, *Leuca* – Loèche et *Bramusio*, Bramois. Le développement d'églises paroissiales à Agaune, à Sion, à Sierre, Géronde et à Glis signale des communautés plus importantes de même que les églises funéraires observées à Saint-Maurice, à Sion, Saint-Théodule et Sous-le-Scex. Enfin, le développement monumental de l'abbaye de Saint Maurice complète notre vision du bâti paléochrétien valaisan. L'ensemble des édifices évoqué rend compte d'un paysage encore jalonné par des bâtiments maçonnés, nombre d'entre eux remontant à l'Antiquité classique ou tardive. L'habitat en bois, certainement fort développé, ne nous est en revanche connu que par les exemples de Gamsen et d'Oberstalden, datés entre le 6e et le 9e siècle.

Les nécropoles mérovingiennes apportent un témoignage complémentaire. Ainsi, la présence de groupes épars de tombes ménagées dans les ruines des bâtiments antiques à Martigny comme à Massongex trahit la présence voisine d'habitations. Les basiliques funéraires de Saint-Maurice, de Sion, Saint-Théodule et Sous-le-Scex, abritant chacune plusieurs centaines de tombes, offrent un éclairage sur l'attraction exercée par ces deux pôles de la vie religieuse valaisanne. Enfin, les armes et les plaques-boucles mises au jour dans les tombes de Feschel, de Viège, de Loèche, de Lens, d'Ayent et dans les nécropoles de Sion, de Conthey, Premploz, de Massongex, et de Vouvry sont les témoins probables de la présence de membres de l'administration franque, mis en terre vêtus de leur tunique d'apparat et munis des armes propres à leur fonction.

Aux confins entre l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Âge, le Valais demeure un creuset entre le monde méditerranéen et l'héritage alpin. La conquête franque, survenue en 534, marque toutefois le début d'une mutation désormais inexorable entraînant la régression des échanges à longue distance et le retour d'un mode de vie traditionnel axé sur les échanges propres au monde alpin. Le développement des églises, souvent lié à la présence d'un grand propriétaire terrien peut-être à l'origine d'une des grandes familles valaisannes qui modèleront l'histoire régionale au cours des siècles à venir, entraîne désormais le Valais vers le Moyen Âge

VIII. MISE EN VALEUR DU SITE

En 1983 la Caisse de retraite du personnel enseignant (CRPE) du canton du Valais acquiert des parcelles à Sous-le-Scex en vue d'y construire un immeuble. Elle va rencontrer deux difficultés majeures : le remaniement du plan de quartier et la découverte du site archéologique. L'état de conservation exceptionnel de la basilique mise au jour en 1984 engendra la volonté de prévoir sa mise en valeur. Depuis sa découverte, de nombreux projets, nourris de réflexions approfondies, ont ponctué la destinée de ce lieu.

Mandatés par le Service des musées, des monuments historiques et des recherches archéologiques de l'Etat du Valais, les architectes Claudine Lorenz et François de Wolff posent dans l'étude de faisabilité qu'ils réalisent en 1988, les bases de la problématique : conserver, préserver, montrer, abriter et animer.

Trois attitudes se présentent : enfouir les vestiges et en évoquer la trace en surface, dégager et consolider l'arase des murs et les présenter dans une «fosse archéologique» à ciel ouvert, ou recouvrir intégralement le site d'un toit protecteur en dalle de béton ou structure légère. Faisant le bilan des avantages et inconvénients de chaque variante, les architectes concluent leur étude de faisabilité en recommandant la troisième piste.

Poursuivant l'idée de couvrir les vestiges en vue de leur présentation publique, l'Etat du Valais mandate en 1993 le bureau d'architecture Chabbey & Voillat pour l'étude d'une couverture. De manière à limiter l'impact de nombreux piliers implantés sur les ruines, le projet se limite à la couverture de l'abside de la basilique pour y dévoiler les nombreuses tombes découvertes. Le visiteur y est conduit par un cheminement rectiligne venu le capter au franchissement de la Sionne.

L'écho de portée internationale des découvertes archéologiques mises au jour à Sous-le-Scex, aurait pu justifier le rachat par les collectivités publiques des parcelles concernées sises en zone à bâtir pour en assurer leur «non constructibilité». En 1996 pourtant, le principe de laisser construire sur la parcelle « sous réserve de préserver les vestiges visibles *in situ* » est admis. Le plan de quartier préexistant est modifié pour concentrer la construction au sud de l'église funéraire et permettre de sauvegarder les vestiges principaux du site.

La ville de Sion restant propriétaire de la partie occidentale, les terrains étant en voie d'aboutir en mains publiques pouvaient désormais accueillir un projet de mise en valeur du site. Le complément du plan de quartier homologué en 1998, traite à la fois la place des Tanneries, le parking du Scex, le nouvel endiguement et le franchissement de la Sionne. Ce dessein sera finalement réalisé tel quel.

En vue de la mise en valeur et de la conservation de la basilique funéraire, une commande d'avant-projets est organisée par le SBMA en 2001, invitant six bureaux d'architecture à présenter leurs propositions.

Les auteurs ont dû choisir entre le souci de montrer la réalité physique des vestiges originaux et le choix du moyen adéquat pour en proposer la compréhension. Cinq des projets gardaient les vestiges enfouis sous terre et optaient pour une représentation plus ou moins abstraite en surface : réaliste et historique (Stefan Bellwalder), sculpturale et ludique (Berclaz & Torrent), virtuelle et iconographique (Bonnard & Woeffray), végétale et poétique (Dayer & Venetz), graphique et didactique (Galetti & Matter), minérale et schématique (Nunatak Chervaz & Vassaux). Seul le projet de Galetti & Matter proposait un contact direct avec une partie des vestiges, protégés sous un volume construit par-dessus.

Le parti plébiscité retenait la protection sous terre des vestiges, le marquage en surface du tracé des murs successifs de la basilique, la création d'un espace d'accueil des groupes dans le bâtiment de la CRPE et la construction d'un espace d'exposition muséographique de site, semi-enterré, sous forme de vitrine visitable et toiture en rampe-promenade, invitant le visiteur à prendre de la hauteur pour observer le site par ailleurs tenu volontairement inaccessible au public. À l'intérieur de ce volume, l'escalier-tour reliant le sous-sol au niveau de la ville permettait de présenter chronologiquement

sur ses parois toute la stratigraphie des 7000 ans d'occupation du site.
Après deux ans d'incertitude sur l'avenir du site, l'Etat du Valais procéda en 2004 à une réduction du projet initial et engagea en 2005 les travaux de marquage des murs sur son propre terrain. Le tracé de la basilique étant situé à cheval sur les propriétés de la Commune et du Canton, cette mise en perspective ne laissait toutefois percevoir que partiellement le plan régulateur de l'édifice et privait l'observateur de compréhension.
En complément à ce traitement extérieur, l'Etat du Valais entreprit en 2006 l'aménagement de l'espace d'accueil ; les deux premières années, il servit d'atelier de restauration des grandes stèles, avant de devenir un espace d'accueil ouvert uniquement lors de visites guidées.
En 2013, la ville de Sion entreprit finalement l'aménagement de sa part de propriété, et compléta le marquage au sol de la basilique funéraire, la faisant ainsi apparaître dans son emprise intégrale.
Enfin, l'intervention 2019 prévoit l'aménagement du site pour que le public puisse se l'approprier. La construction d'un escalier d'accès débouchant en contrebas dans l'axe de la basilique, à l'emplacement même de l'entrée occidentale, la pose de bancs en forme de fleur, l'inscription sur les plaques d'acier des données factuelles (époque, genre et âge, etc.) relatives aux défunts qu'elles représentent, ainsi que le remplacement du gravier par du poussier à l'intérieur de l'édifice contribueront à établir un lien entre la génération actuelle qui occupera les lieux et celles qui les ont précédées.

ZUSAMMENFASSUNG

Marc-André Haldimann / Übersetzung aus dem Französischen: Karoline Mazurié de Keroualin

I. EINLEITUNG

Sitten, in der Mitte des oberen Rhonetals, auf dem Schwemmkegel der Sionne zu Füssen der Felskuppen Valère und Tourbillon am rechten Rhoneufer gelegen, wurde zwischen dem Mesolithikum und heute kontinuierlich besiedelt.

Das am südöstlichen Rand der Stadt Sitten gelegene Viertel Sous-le-Scex bezieht seinen Namen unmittelbar von seiner topografischen Lage am Fuss des Hügels von Valère. Im Westen durch den Lauf der Sionne, im Norden durch die Felswand von Valère eingeschlossen, ergibt sich seine ursprüngliche Topografie grösstenteils aus den aufeinanderfolgenden Verlandungen der Flussarme der Sionne. Südlich der Grabungssektoren fällt das Gelände sachte ab und wird durch die Rhone begrenzt, deren antiker Verlauf unbekannt bleibt.

Das zwischen 1957 und 2001 untersuchte Viertel umfasst vier Hauptgrabungsareale, die von Westen nach Osten aufeinanderfolgen: « Sous-le-Scex ouest » (**1**), « Sous-le-Scex est » (**2**), « rue Scex » (**3**) und « immeuble La Rochelle » (**4**). Im ersten Grabungsareal wurden zwei Terrassen mit vollkommen erodierten römischen Gebäuden in der Nähe eines ehemaligen Flussbetts der Sion entdeckt, in den anderen drei Grabungsarealen befanden sich die Überreste einer *villa suburbana*.

Der Publikation der Befunde aus der Römerzeit, die im Rahmen der in Sitten, Sous-le-Scex vorgenommenen Ausgrabungen zu Tage traten, liegt eine komplexe Forschungsgeschichte zugrunde. Die zwischen 1957 und 2000 aufeinanderfolgenden Ausgrabungen wurden von verschiedenen Teams mit bisweilen divergierenden Methoden durchgeführt: ein grosser Teil der römerzeitlichen Schichten wurde so von Spezialisten der Ur- und Frühgeschichte oder der Frühmittelalterarchäologie ausgegraben. Die Autoren des Bandes haben sich daher entschlossen, alle im Bereich der Grabbasilika freigelegten Strukturen zu präsentieren, wobei die Stratigraphien, die 1999-2000 im Bereich der Grabbasilika und 1987 im Grabungsareal « immeuble La Rochelle » erfasst wurden, zur Definition eines Bezugsrahmens dienten.

II. DIE RÖMERZEITLICHEN BEFUNDE

Terrassen und Überschwemmungszone im Grabungsareal « Sous-le-Scex ouest »

Die Grabungen, die im Jahr 2000 im Bereich « Sous-le-Scex ouest » im Umfeld der Basilika durchgeführt wurden, ermöglichten es, die Ausgangstopografie des Geländes am Fuss des Felsen von Valère genauer zu erfassen und die Existenz von zwei unterschiedlichen geomorphologischen Einheiten aufzuzeigen. Die erste Einheit wird durch eine natürliche Terrasse am Fuss des Felsens gebildet, die sich zu allen Zeitperioden als Siedlungsstelle anbot. Ab dem 1. Jahrhundert wird diese durch eine Dammmauer aus Trockensteinen begrenzt. Südlich dieser Terrasse befindet sich die zweite Einheit, eine grosse Überschwemmungszone. Diese Zone war bis zum Ende der Römerzeit wiederholten Überflutungen durch die Sionne ausgesetzt und wurde dann nach und nach durch Flussablagerungen verfüllt, bevor sie schliesslich durch Aufschüttungen im Zusammenhang mit der Erhöhung des Friedhofes der frühmittelalterlichen Grabkirche eingeebnet wurde.
Zwischen der Spätantike und dem Beginn des Frühmittelalters wurde ein in Ost-West-Richtung verlaufender breiter Graben mit trogförmigem Profil in den Schwemmablagerungen, die die Überschwemmungszone verfüllen, angelegt. Die Merkmale dieses Befundes, die Beschaffenheit der Verfüllung und die unmittelbare Nähe zur Sionne sprechen dafür,

dass es sich um eine Umleitungskanal oder eine offene Wasserzufuhkanal handelt. Ein Zusammenhang mit dem Werkstättenbereich oder dem Thermalkomplex der im Bereich « Sous-le-Scex est » entdeckten *villa suburbana* scheint plausibel.

Werkstättenbereich und Mausoleen im Grabungsareal « Sous-le-Scex est »

Etwa hundert Meter östlich des Grabungsareals der frühmittelalterlichen Grabbasilika (« Sous-le-Scex ouest ») traten Überreste der historischen Periode zu Tage. Es handelt sich um zwei Mausoleen und Gräber in unmittelbarer Nähe des Felsens (4.–8. Jahrhundert), ein Grubenhaus (5. Jahrhundert), Feuerstellen und Befunde im Zusammenhang mit einer Bleigiesserei (4.–5. Jahrhundert) im zentralen Teil, sowie mehrere Mauern aus der Römerzeit im südlichen Teil des Areals. Die räumliche Verteilung der archäologischen Funde verrät die Präsenz einer Schicht des 4.-5. Jahrhunderts, die diffus auf der gesamten Fläche beobachtet wurde. Unter dieser Schicht wurden in 0,10 bis 0,30 m Tiefe Gegenstände der frühen und hohen Kaiserzeit dokumentiert, die an manchen Stellen erhaltene Fundhorizonte des 1.-3. nachchristlichen Jahrhunderts belegen. In grösserer Tiefe war es möglich, eine Reihe von Grubenfeuerstellen der Bronzezeit und der frühen Eisenzeit in unmittelbarer Nähe des Felsens zu identifizieren. Die Begrenzungsmauern, die im südlichen Teil der Parzelle freigelegt wurden, umschliessen die verschiedenen Bereiche der *villa suburbana*.

Ein Thermengebäude im Grabungsareal « rue du Scex »

Im Frühjahr 1957 wurden Thermengebäude freigelegt, darunter ein mit einem Kaltwasserbecken ausgestattetes *frigidarium* und ein *caldarium*. Die Verbindung zwischen den Räumen lässt einen vollständigen Gebäudekomplex vermuten: die Räume L1 bis L3 bilden den eigentlichen Thermalbereich und der Raum L4 repräsentiert Gemeinschaftsräume. Die kleine Grundfläche der für die Thermen vorgesehenen Räume zeigt, dass es sich mit Sicherheit um ein privates Gebäude handelt, das einem grösseren Komplex angegliedert war. Rudolf Degen schlägt mit Vorbehalt eine Datierung in die erste Hälfte des 1. nachchristlichen Jahrhunderts für seine Errichtung vor. Es wäre nicht verwunderlich, dass dieser Gebäudekomplex genauso lange genutzt wurde wie der 1987 unmittelbar östlich (« immeuble La Rochelle ») entdeckte Gebäudeteil, der erst ab dem 5. Jahrhundert aufgelassen wurde.

Die Gebäudeteile im Grabungsareal « immeuble La Rochelle »

Der archäologische Dienst nahm 1987 auf der Parzelle « immeuble La Rochelle », die unmittelbar östlich an die 30 Jahre zuvor unter der « rue du Scex » entdeckten Befunde aus der Römerzeit angrenzt, Grabungen vor. Die entdeckten Bauten sind römerzeitlich mit Ausnahme des letzten Umbaus, der möglicherweise in das Frühmittelalter oder den Beginn des Mittelalters datiert. Diese Bauten sind Teil eines Komplexes dessen faktische Ausdehnung unbekannt bleibt: der Verlauf der Mauern setzt sich tatsächlich in alle Richtungen über die Grabungsgrenzen hinaus fort.
Der erste Bauzustand des südlichen Gebäudeteils datiert vor den Beginn des 2. Jahrhunderts; der zweite Bauzustand zeigt, dass dieser nach der Mitte des 4. Jahrhunderts aufgegeben wurde. Der nördliche Gebäudeteil enthielt Funde, die in das 5. Jahrhundert datiert werden können. Die geringe Fundmenge ermöglicht es jedoch nicht, zu bestimmen, ob einer der beiden Gebäudeteile länger bestand als der andere. Diese Gebäude und die Strukturen, die bei den Ausgrabungen im Bereich « Sous-le-Scex est », insbesondere das Grubenhaus (Struktur 20), freigelegt wurden, haben wahrscheinlich gleichzeitig bestanden
Der Bezug dieser Bauten zu den Entdeckungen, die dreissig Jahre zuvor von R. Degen gemacht wurden, ist nicht eindeutig erwiesen. Die Frage, ob die Thermen beim Wiederaufbau des im Grabungsareal « immeuble La Rochelle » beobachteten Gebäudekomplexes aufgegeben wurden oder weiterhin bestanden, bleibt offen.

III. DAS FUNDMATERIAL AUS DEM GRUBENHAUS (STRUKTUR 20)

Das Holzgebäude (Struktur 20) lieferte ein reichhaltiges Fundmaterial, das 35 Münzen, 1691 Keramikscherben, die zu 242 Gefässen gehören (Mindestindividuenzahl), 418 Hohlglasfragmenten, die von 78 Gefässen (MIZ) stammen, 119 Speicksteinfragmente von 34 Gefässen (MIZ) sowie 117 Kleinfunde aus Metall und Knochen umfasst. Dieser aussergewöhnliche Kontext ist bislang einzigartig in der Schweiz.

22 Münzen konnten entziffert und bestimmt werden. Die jüngste Prägung stammt aus 425 n. Chr.; es ist durchaus möglich, dass sie erst ein paar Jahrzehnte später in den Boden gelangten.
Die importierte Feinkeramik gibt wertvolle Anhaltspunkte für die Datierung. Die Argonnen-Sigillata ist mit typologischen Merkmalen assoziiert, deren Verbreitung während des 5. Jahrhunderts gut belegt ist. Ein einziges Stück nordafrikanischer *Sigillata Chiara* D stammt aus der Verfüllung des Gebäudes (Struktur 20). Es handelt sich wahrscheinlich um den Typ Hayes 61, der aber aufgrund des fehlenden Randes nicht genau bestimmt werden kann. Im angrenzenden Bereich ausserhalb des Gebäudes (Struktur 20) wurden vierzehn Scherben nordafrikanischer Sigillata gefunden, die vier Keramikgefässen zugeordnet werden können, die alle zwischen der zweiten Hälfte des 4. Jahrhunderts und der Mitte des

5. Jahrhunderts datieren. Dieses Inventar unterscheidet sich von den Fundensembles der zweiten Hälfte des 5. Jahrhunderts und dem Beginn des 6. Jahrhunderts, die in Marseille, Arles und Genf zu Tage traten. Die seit dem Beginn des 5. Jahrhunderts belegten frühchristlichen Sigillata-Imitationen dieses Ensembles (« *dérivées de sigillées paléochrétiennes* » [DSP]) sind in der 2. Hälfte des 5. Jahrhunderts gut belegt, insbesondere in Genf. Die tunesische Lampe vom Typ X C2 ist ab den Jahren 430 n.Chr. verbreitet. Das Fundmobiliar von Marseille bestätigt ihre Hauptverbreitung zwischen der Mitte und der zweiten Hälfte des 5. Jahrhunderts.
Das Formenspektrum der identifizierten Amphoren zeigt eine kurze Zeitspanne an, die sich aus dem *terminus post-quem* von 425 der Ladung des Schiffswracks von Dramont E und den Siedlungskontexten von Marseille ergibt. Die Chronologie von Marseille ist auch brauchbar, um den *terminus post-quem* des untersuchten Amphorenensembles zu definieren: die reichhaltige Verfüllung eines Brunnens, die zwischen dem zweiten Viertel und dem Ende des 5. Jahrhunderts datiert, liefert zahlreiche Parallelen zusammen mit ein paar wenigen, später datierten Typen, die in Sion, Sous-le-Scex nicht vertreten sind. Die Fundzusammenhänge vom Ende des 5. Jahrhunderts und aus dem 6. Jahrhundert sind schliesslich durch ein Formeninventar gekennzeichnet, das sich deutlich von demjenigen des Gebäudes (Struktur 20) unterscheidet. Die berücksichtigten Zeitangaben ermöglichen es somit, die Datierung des Sittener Fundensembles zwischen 425 und 475 n. Chr. anzusetzen.

Die Untersuchung der Hohlgläser zeigt, dass die Verfüllung der Struktur 20 zwischen dem zweiten Viertel und dem Ende des 5. Jahrhunderts bzw. dem Beginn des 6. Jahrhunderts datiert. Das Fehlen von Knickwandbechern merowingischer Tradition, die ab dem zweiten Viertel des 6. Jahrhunderts hergestellt wurden, sowie von Stielgläsern, die ab dem Beginn des 6. Jahrhunderts in Italien häufig sind, bestätigt das Fehlen von Zeitmarkern für das 6. Jahrhundert, die für die anderen Fundkategorien beobachtet werden konnten. Die Verfüllung des Brunnens der Fundstelle « rue Bon-Jésus » in Marseille, die zwischen 440/460 und dem Ende des 5. Jahrhunderts und dem Beginn des 6. Jahrhunderts datiert, enthielt ein Ensemble von Gläsern, welche die grössten Gemeinsamkeiten mit dem Ensemble aus « Sous-le-Scex est » aufweisen. In Sitten hat das Fehlen von späteren Typen der nordafrikanischen Sigillata und von Amphoren, die in Genf, ebenso wie in Aix und Marseille gut dokumentiert sind, eine besondere Bedeutung. Von J.-Y. Feyeux wurde angenommen, dass das Auftreten von blauen Hohlgläsern mit Glasfadenauflage ab der zweiten Hälfte des 5. Jahrhunderts anzusetzen ist. Das Sittener Fundensemble könnte daher das Beispiel liefern, das bislang unter den zum Vergleich herangezogenen Fundkorpora fehlte.

Die Verfüllung der Struktur 20: Erkenntnisse zur Lebensweise der sozialen Elite im Wallis

Die in der Verfüllung des Gebäudes Struktur 20 vorgefundenen Artefakte bieten einen einzigartigen Einblick in die Lebensweise eines stadtnahen Landgutes der Spätantike im Wallis. Als erstes fällt die grosse Anzahl von Münzen auf. Das von in Rom geprägten Münzen dominierte Münzensemble ist in seiner Zusammensetzung am besten mit Münzensembles in Italien vergleichbar. Diese Ausstrahlung von Italien ins Wallis lässt sich auch anhand der Keramikfunde aufzeigen. Obgleich hauptsächlich lokal hergestellt, zeigt die Formentypologie des Tafelgeschirrs mit Tonüberzug (CRA) einen starken Einfluss der südlich der Alpen verbreiteten Keramik. Die Menge der Keramik mit Bleiglasur (PLB) sowie das Vorherrschen von offenen Gefässtypen im Kochgeschirr (CCL), ebenfalls lokale oder regionale Produktionen, unterstreichen einen deutlichen italischen Einfluss auf das Walliser Küchengeschirr des 5. Jahrhunderts. Dieser Einfluss hebt unterschwellig die Bedeutung der inner- und transalpinen Beziehungen hervor, welche bezeugen, dass die Alpenpässe in der Spätantike rege genutzt wurden.
Trotz dieses starken Einflusses darf die Bedeutung des mediterranen Handelsstroms nicht ausser Acht gelassen werden. Neben seltenen Stücken nordafrikanischer Sigillata (TSJ) und frühchristlichen Sigillata-Imitationen (DSP) geben die Amphoren deutlichen Aufschluss über die Bedeutung der Rhoneachse, die es ermöglichte, diese von weit entfernten Anrainergebieten des Mittelmeerbeckens einzubringen. Die aus Nordafrika stammenden Amphoren dienten für den Transport von Fischsossen wie Garum, Olivenöl, eingelegten Oliven und Wein. Die aus Palästina eingebrachten Amphoren dienten ausschliesslich zum Transport von Wein, wie es viele spätantike Quellen belegen. Und die Behälter aus Sizilien oder Süditalien waren ebenfalls für den Weinimport bestimmt; ihre geringeren Dimensionen ermöglichten ihren gelegentlichen Transport über die Alpenpässe.
Die Amphoren unterstreichen nachdrücklich einen reichen Lebensstil: in der Küche wurden die oben erwähnten mediterranen Lebensmittel verwendet und Weine von der tyrrhenischen Küste, aus Nordafrika und Palästina konsumiert. Die im Vergleich zu denen in der frühen und hohen Kaiserzeit bzw. stellenweise bis zum 4. Jahrhundert verwendeten kleineren Behälter sind ein Zeichen für Luxusimporte, die nunmehr für eine soziale Elite bestimmt sind, die über die notwendigen finanziellen Mittel für ihren Kauf verfügte.

Abgesehen von der Tatsache, dass sie schnell in den Boden gelangten – Grund für ihren herausragenden Erhaltungszustand – belegen die Tierknochenreste ebenfalls eine reich mit Fleisch, insbesondere mit Spanferkeln, aber auch Geflügel gedeckte Tafel. Der vergleichsweise hohe und diversifizierte Anteil an Wild bestätigt den Wohlstand des Landgutbesitzers, der der spätantiken Aristokratie des Wallis nahestand oder angehörte.

Unabhängig davon, ob es sich nun um einen reichen Grundbesitzer, eine hochgestellte Persönlichkeit der römischen Zivil- oder Militärverwaltung bzw. um einen Kleriker handelte, ermöglichen es die untersuchten Objekte und Reste nicht, den Status des Grundeigentümers genauer zu bestimmen. Die Präsenz von als Baumaterial wiederverwendeten Inschriften in der benachbarten Basilika gibt teilweise Aufschluss über diese Oberschicht im Wallis, deren Ausstrahlung nicht nur anderswo in der antiken Stadt und ihrer näheren Umgebung, sondern auch im gesamten spätantiken Wallis beobachtet werden kann.

IV. DIE BLEIGIESSEREI IM GRABUNGSAREAL « SOUS-LE-SCEX EST »

Die ab dem 1. Jahrhundert belegte Bleiverarbeitung im Wallis besteht während der gesamten Römerzeit. Ihre Verwendung ist sehr vielfältig: es handelt sich um grossformatige Gegenstände wie Bleiabdichtungen (Amphitheater von Martigny), eine Aschenurne (Chamoson), Sarkophage (Plan-Conthey), eine Dachabdeckung (Martigny-Motel) und Kanalisierungen (Martigny und Villette). 1986 wurde in Sitten, « Sous-le-Scex est » eine Bleigiesserwerkstatt aus dem 4.-5. Jahrhundert entdeckt. Die Produktion war auf kleine, oft aufwändig hergestellte Objekte ausgerichtet. Diese, im Zentralwallis einzigartige Werkstatt datiert früh im Vergleich zu ähnlichen Einrichtungen, die in Lausanne oder in Avenches, « En Selley » freigelegt wurden.
Die Entdeckung von Keramik mit Bleiglasur in « Sous-le-Scex est », insbesondere in der Verfüllung des Grubenhauses (Struktur 20), wirft die Frage nach einer lokalen oder regionalen Produktion auf.

Insgesamt wurden 72 Bleiminen oder Hinweise auf solche im Wallis oder in unmittelbarer Nachbarschaft verzeichnet. Die Spuren, die von diesen Abbaustellen hinterlassen wurden, belegen Minenarbeiten sehr unterschiedlichen Umfangs.
Die Walliser Vorkommen sind durch fast einzigartige Bleiisotope charakterisiert. Es ist daher möglich, die regionale Mine, aus der das für die Herstellung eines archäologischen Gegenstands verwendete Blei stammt, zu bestimmen. Die Nutzung der Walliser Bleiminen im Verlauf der Geschichte ist wenig bekannt, da sich die schriftlichen Erwähnungen lediglich auf neuzeitliche Perioden beziehen. Eine der Herausforderungen dieser Untersuchung ist daher, über die Bestimmung der Herkunft des Metalls der archäologischen Objekte, eine antike Nutzung belegen zu können.

Die Verteilung der verschiedenen Typen der in Sitten, « Sous-le-Scex est » entdeckten Funde zeigt, dass die Werkstatt auf die Produktion von rechteckigen, mehrere Dezimeter grossen Platten und von verschiedenen, zentimetergrossen kleinen Gegenständen aus Blei ausgerichtet war. Die wenigen fertig gestellten Objekte, die entdeckt wurden, sind funktionell: ihre präzise Verwendung bleibt jedoch unbekannt. Eisen wurde ebenfalls bearbeitet: diese Nebenaktivität widmete sich vermutlich der Instandhaltung und Produktion der in dieser Werkstatt verwendeten Werkzeuge.

An sechszehn Proben wurden Isotopenanalysen durchgeführt, wobei es jedoch nicht möglich war, die Herkunft der archäologischen Objekte aus Blei von Sitten, « Sous-le-Scex est » verlässlich zu bestimmen. Obwohl die Isotopensignatur von neun Objekten für sich genommen mit den Minen von Siviez vereinbar ist, stammt das für ihre Herstellung verwendete Metall mit Sicherheit nicht aus einer einzigen Mine. Tatsächlich zeigt die zu breite Streuung der Isotopendaten Vermischungen an. Die Verwendung von Blei aus der Mine von Siviez ist für den Sarkophag von Plan-Conthey oder für die Abdichtungen des Amphitheaters von Martigny nachgewiesen. Die ältesten Objekte, die diesen Minen zugeschrieben werden, datieren aus dem 1. Jahrhundert, die jüngsten aus dem 4.-5. Jahrhundert. Es ist daher sehr wahrscheinlich, dass ein grosser Teil des Bleimetalls der untersuchten Objekte in Sitten, « Sous-le-Scex est » tatsächlich aus den Minen von Siviez stammt.
In der Bleigiesserei von Sitten, « Sous-le-Scex est » wurden übrigens auch Objekte aus einer Mischung von Blei, das aus der Eifel und aus Minen im Mittelmeerraum stammt, hergestellt. Der recht hohe Anteil an Blei aus dem Mittelmeerraum überrascht, da die Minen in Spanien bereits im 1. Jahrhundert nicht mehr in der Lage waren, genügend Blei für den Export zu produzieren. Da die Werkstatt von Sitten mindestens dreihundert Jahre später in Betrieb war, kann die Präsenz einer derart grossen Menge von Blei aus dem Mittelmeerraum nur über das Sammeln und verstärkte Einschmelzen von Altmetall erklärt werden.

Die Glasuren von zwei Keramiktypen, die in der Verfüllung des Gebäudes (Struktur 20) gefunden wurden, wurden untersucht. Es handelt sich einerseits um Keramiken, die wahrscheinlich lokal hergestellt wurden, aus grösstenteils beige bis ockerfarbenem Ton mit olivgrüner bis grünbrauner Glasur, sowie andererseits um importierte Keramik aus grauem, mittelfeinem Ton, die den Produktionen südlich der Alpen, insbesondere denjenigen im sogenannten Larianischen Dreieck, der Bellagio-Halbinsel am Südende des Comer Sees, ähnlich sind.
Das für die vier Keramikgefässe mit olivgrüner bis grünbrauner Glasur verwendete Blei weist eine Zusammensetzung auf, die dem üblicherweise im Wallis während der Römerzeit verwendeten Blei nahe steht. Da es aber aus verschiedenen Quellen stammt, kann es nicht genau bestimmt werden. Die Glasur der Keramik aus mittelfeinem grauen Ton hat eine Isotopensignatur, die sich eindeutig von den vier anderen Exemplaren unterscheidet, ohne dass es jedoch möglich wäre, seine genaue Herkunft zu bestimmen.

V. DIE SPOLIEN IN DER GRABKIRCHE VON SOUS-LE-SCEX

Anlässlich der zwischen 1984 und 2001 durchgeführten Ausgrabungen enthielten elf Gräber in und um die frühmittelalterliche Grabkirche gelegene Gräber Spolien. Hierbei handelt es sich um vier Inschriften (**1** bis **4**), zu einem Becken gehörige Platten (**5** bis **9**) und ein leistenverziertes Architekturelement (**10**).

Die Gräber, in denen die *spolia* wiederverwendet wurden, können den zwei ältesten Bestattungsphasen zugeordnet werden, die vor dem Mörtelfussboden aus dem 8. Jahrhundert datieren. Ihre Präsenz in diesen Bauten hebt ihren besonderen Charakter hervor. Ihre Wiederverwendung war nicht nur eine praktische Lösung (Baumaterial), sondern könnte auch einem Bedürfnis nach Spurenentfernung entsprochen haben, wobei gleichzeitig eine Art « verstecktes Gedächtnis » geschaffen wurde. Diese besonderen Bestattungen sind tatsächlich für die Gräber einer Elite charakteristisch.

Vier Grabstelen aus der Römerzeit wurden in drei Gräbern der Kirche von Sous-le-Scex entdeckt. Diese wurden von François Wiblé 1987 untersucht und veröffentlicht. Im vorliegenden Band werden lediglich ihre Hauptcharakteristika, die Übertragung und ihre Übersetzung präsentiert.

Fünf in der Architektur von drei Gräbern verwendete Platten werden als *spolia* betrachtet, die Teil eines Beckens waren. Vier wurden geborgen (**5** – **8**), während die fünfte (**9**), in einem Grab in der Mitte der Hauptapsis wiederverwendet, in Erwartung einer eventuellen Inwertsetzung *in situ* belassen wurde. Während direkte Anpassungen zwischen den geborgenen Platten nachgewiesen werden konnten, ist die *in situ* verbliebene bislang nur über die Ausgrabungsdokumentation untersucht worden.

Eine Verbindung mit den anderen Stücken ist möglich, bleibt aber ungewiss.

Da die sehr fein ausgeführten Teile des Beckens aneinanderpassen, ist es möglich, eine Rekonstruktion vorzuschlagen: das Becken besass innere Abmessungen von 190 cm auf 200 cm bei einer Füllhöhe von 85 cm. Der Rand des Beckens liegt 90 cm über den Bodenplatten. Die Orthostaten, ebenso wie die Bodenplatten waren mit Klammern zusammengehalten, die wahrscheinlich aus Eisen waren und mit Blei versiegelt wurden. Obwohl der ursprüngliche Kontext unbekannt ist, gehört das Becken aufgrund seiner Abmessungen und seiner Form in die Kategorie der *lacus*, d.h. öffentliche Wasserbecken, die meistens in den Strassen der römischen Städte errichtet wurden. Aufgrund des Fehlens von Elementen *in situ*, ist seine genaue Datierung innerhalb der Römerzeit nicht ermittelt. Das Wasserbecken hatte eine praktische und hygienische Funktion, welche jedoch nicht von seiner symbolischen, sogar politischen Bedeutung getrennt werden kann. Indem sie ihren Mitbürgern solche Einrichtungen stifteten, unterstreichen die ortsansässigen Notabeln ihre Zugehörigkeit zum Römischen Reich und nehmen für ihre Stadt die grossen Städte in Gallien und Italien zum Vorbild.

VI. ÜBERBLICK ÜBER DIE BESIEDLUNGEN IM VIERTEL VON SOUS-LE-SCEX

Die Grabungsareale von « Sous-le-Scex ouest » (SSO) und « Sous-le-Scex est » (SSE) haben eine bedeutende stratigraphische Schichtabfolge vom Neolithikum bis zum Mittelalter ergeben. Die Zusammenfassungen der bislang publizierten Bände liefern den Inhalt dieses Kapitels.

VII. SITTEN IN DER RÖMERZEIT UND IM FRÜHMITTELALTER

Die Stadtentwicklung von Sitten in der Römerzeit bleibt in vielerlei Hinsicht schlecht bekannt. Die mächtigen Sedimentablagerungen über den Hinterlassenschaften und die Entwicklung der mittelalterlichen Stadt an derselben Stelle haben einen grossen Teil der antiken Stadt zerstört oder überdeckt.

Kenntnisstand

Der erste Überblick über die römische Stadt wird 1985 von François Olivier Dubuis und Antoine Lugon veröffentlicht. Ausgehend von einer kritischen Analyse der früheren Annahmen schlagen diese Autoren eine neue Lesart der antiken Stadtbebauung von Sitten vor, die seitdem durch neuere Grabungen bestätigt werden konnte. So entwickelt sich die Stadt am Fuss und auf den ersten Ausläufern der Felsen von Valère und Tourbillon. Diese Ausdehnung erstreckt sich in einer ersten Phase wahrscheinlich bis unterhalb des Theaterplatzes: dieser bildet eine natürliche Grenze, da sich dort eine Nekropole mit Körpergräbern befand. Am oberen Ende der « rue des Châteaux » ist nunmehr ein spätantikes Stadtviertel nachgewiesen, dass sich in Richtung Osten zwischen den beiden Hügeln ausdehnt. Der Felsen von Valère ist zu dieser Zeit offenbar noch unbebaut: im Gegensatz zu den antiken Schichten, die auf dem Plateau von Prélet entdeckt wurden, trat bei den Sondagen unter der Burg kein römisches Mauerwerk zu Tage. Am Fuss des Hügels ist die Ausdehnung der Stadt bis zu den Thermen unter der Kirche Sankt Theodul belegt. Dieses Viertel am rechten Ufer der Sionne könnte das öffentliche Zentrum von Sitten gebildet haben, mit einem *forum*, Thermen und einer Basilika. Die zerstreuten Entdeckungen, verbunden mit dem Fehlen von ausreichend grossflächigen Grabungen, verdecken jedoch die urbane Struktur der antiken Stadt. Es ist daher nicht möglich, einen Bebauungsplan vorzuschlagen. Am Stadtrand bestanden sechs oder sieben Gebäudekomplexe: es handelt sich dabei mit Sicherheit um ebenso viele Vorstadtvillen (*villae suburbanae*).

Ab dem 5. Jahrhundert finden grosse Umwandlungen in der Organisation der Stadt *Sedunum* statt. Die Thermen, die

unter der Kirche Sankt Theodul entdeckt wurden, werden aufgegeben und in Bestattungsbasilika umgebaut. Im Bereich von Sous-le-Scex wird am Fuss des Felsens von Valeria eine zweite Basilika errichtet. Als Hypothese ist die Präsenz eines dritten sakralen Gebäudes im Norden der Stadt am Fuss des Felsen von Tourbillon und in der Nähe der in Don Bosco entdeckten Gräbergruppen nicht auszuschliessen. Diese nach antiker Tradition ausserhalb der Stadt errichteten Gebäude implizieren, dass die frühmittelalterliche Stadtbebauung sehr stark reduziert wurde und sich nunmehr auf das linke Ufer der Sionne beschränkte. Nach der 1985 aufgestellten Hypothese würde die mächtige Befestigungsmauer, die unter der Jesuitenkirche entdeckt wurde, von einer spätantiken Einfriedung abstammen. Diese in das 5.-6. Jahrhundert datierte Befestigungsmauer wurde am Rand einer für die Verteidigung günstig gelegenen Felskuppe errichtet. Die Autoren vermuten, dass an der Stelle des Theaterplatzes gleichzeitig die Kirche St. Peter, in der Nähe der späteren Bischofsresidenz bestand. In dieser oberen Stadt sind ausser der Befestigungsmauer nur die Gebäude am oberen Ende der « rue des Châteaux » und unter dem Maurice-Zermatten-Platz durch Befunde nachgewiesen. Das am Rand einer natürlichen Terrasse errichtete imposante, mit grossen temperierten Räumen ausgestattete Gebäude wurde ganz am Ende des 4. Jahrhunderts wiederaufgebaut. Seine topografische Lage, die monumentalen Ausmasse seines Grundrisses und die Qualität der Fussböden machen es wahrscheinlich, dass es sich um ein offizielles Gebäude handelt. Die tatsächliche Bebauungsdichte in dieser verkleinerten und befestigten Stadt bleibt unbekannt, ebenso wie ihre Entwicklung im unteren Teil zur Sionne hin. Die um diesen, von mindestens zwei Grabkirchen eingefassten Stadtkern gelegenen Landgüter an der Peripherie sind vielleicht weiterhin bewohnt, wie zum Beispiel die *villae* von Sous-le-Scex und Taugwalder, die bis ins 8. Jahrhundert fortzubestehen scheinen.

Das Stadtviertel von Sous-le-Scex und die Stadt

Das Stadtviertel von Sous-le-Scex spiegelt die Entwicklung der Stadt Sitten in historischer Zeit wieder. Die im Verlauf des 1. Jahrhunderts erbaute Vorstadtvilla ist tatsächlich bis zum Frühmittelalter bewohnt. Sie wurde vielfach um- und angebaut, insbesondere mit dem Bau von zwei Mausoleen im 4. Jahrhundert, um die herum zwei Familienfriedhöfe angelegt werden. Die in der Nähe im 5. Jahrhundert errichtete monumentale Grabkirche unterstreicht die Bedeutung dieser Vorstadt. Die Randlage der Villa von Sous-le-Scex entspricht derjenigen der Villa von Taugwalder im Norden der Stadt. Beide Anlagen befinden sich tatsächlich in der Nähe der Felskuppen, die erste wurde gegen den Felsen von Valère gebaut, die zweite unmittelbar am Felsen von Tourbillon. Beide besitzen ihren eigenen Familienfriedhof. In Sous-le-Scex werden die Mausoleen im 4. Jahrhundert errichtet und im 8. Jahrhundert aufgegeben. In Taugwalder bleibt die mögliche Zugehörigkeit der Nekropole von « le Rocher » zur Villa eine Hypothese. Sollte sich diese Annahme bestätigen, wäre diese Anlage im Norden der Stadt zwischen der Mitte des 1. und dem 8. Jahrhundert kontinuierlich besiedelt. Diese mögliche Symmetrie auf topografischer und chronologischer Ebene unterstreicht die Tatsache, dass es keinen Unterbruch in der Besiedlung der Randzonen gab, trotz des städtischen Wandels, der am Ende der Römerzeit in der Stadt festgestellt werden kann. Die nächste Umwandlung der Raumstruktur der Stadt erfolgt im 9.-10. Jahrhundert. Die Vorstadtanlagen sowie die Grabkirchen werden aufgegeben. Die Friedhöfe sind nicht länger ausserhalb der Städte verbannt, sondern werden neben den Stadtkirchen, in der Welt der Lebenden angelegt. Diese Veränderungen markieren den Übergang zur mittelalterlichen Stadt.

Aufbruch ins Mittelalter: die Walliser Beständigkeit

Im Gegensatz zu den stark verkleinerten und umfassend restrukturierten Städten des Mittellandes sind solche radikalen Veränderungen im Wallis bislang nicht bekannt. Es gibt keine Hinweise für allgemeine Zerstörung und die fassbaren Wandel scheinen eher aus einer regionalen Entwicklung als einer kaiserlichen Verordnung hervorzugehen. So wurde die antike Stadt Massongex - *Tarnaiae*, die um das westliche Ende der Brücke über die Rhone und den Flusshafen herum errichtet wurde, ab dem 4. Jahrhundert nach und nach aufgelassen und die Stadt Saint Maurice – *Acaunus* bevorzugt. Diese ehemalige Zollstation entwickelt sich ab dem 6. Jahrhundert zu einem der grössten religiösen Orte nördlich der Alpen. Weiter flussaufwärts bleibt die Stadt Martigny ein unumgängliches wirtschaftliches und religiöses Zentrum. Der Befund einer Doppelkathedrale des 5. Jahrhunderts belegt dies. Zur gleichen Zeit gewinnt Sitten jedoch zunehmend an Bedeutung und dies führt noch vor Ende des 6. Jahrhunderts zur Verlegung des Bischofssitzes.

Die grossen Gutshöfe bezeugen nachhaltigen Wohlstand. Dies ist in Leuk (Stefanskirche), in Siders (Saint-Ginier, Les Ilettes, Les Grands-Prés), in Sitten (Petit-Chasseur, Sitterie, Sous-le-Scex und Taugwalder), in Monthey, Marendeux oder auch in Collombey, Muraz der Fall. Der Reichtum ihrer Besitzer ist implizit; allein die Bleisarkophage und das Mausoleum, die zwischen 1883 und 1930 in Plan-Conthey entdeckt wurden, liefern fassbare Belege dafür.

Neben diesen Gutshöfen wird die Bevölkerungsdichte durch Gräber der Spätantike (Saint-Maurice, Martigny, Riddes, Fully Vignes Bender und Mazembroz, Leukerbad, Randa, Hohtenn, Kippel, Salgesch, Rarogne), späte Siedlungen (Collonges, Ardon, Bramois, Ayent, Binn, Gamsen, Oberstalden) und die im Heiligtum von Leytron gefundenen Weihgaben veranschaulicht.

Das Oberwallis bleibt ebenfalls besiedelt. Die Dörfer von Gamsen und Oberstalden zeigen dies: der Ostteil von Gamsen ist mindestens bis ins 9. Jahrhundert bewohnt. Obgleich sie fast keine spätantiken Funde geliefert haben, sind die Seitentäler dieser Region nicht verlassen. In Zermatt, Furi

wurde eine grosse Abbaustätte für Speckstein gefunden, die Aufschluss gibt über die Nutzung von Naturressourcen in Höhenlagen. Die bei dieser Aktivität hergestellten Gefässe wurden anschliessend über weite Entfernungen exportiert. Die Münzfunde, die am Grossen Sankt Bernhard und am Theodulpass gemacht wurden, belegen, dass diese traditionellen Verkehrsachsen zwischen Nord und Süd regelmässig benutzt wurden.

Seit der Bronzezeit hat sich die Lebensweise der Walliser Bevölkerung kaum verändert. Nur die Fülle von Keramikgegenständen und die allgemeine Verwendung von Münzen, Neuerungen, die in der frühen und hohen Kaiserzeit auftreten, stellen Änderungen im Hinblick auf eine archaische Lebensweise dar. In Anbetracht der Anzahl von spätantiken Objekten und Münzen, die im Wallis gefunden wurden, ist es wahrscheinlich, dass die Bevölkerung relativ wohlhabend war. Die Präsenz mehrerer Senatorenfamilien wie die *Nitonii* und die *Vinelii* im 4. Jahrhundert verstärkt diesen Eindruck und bezeugt eine Lebensqualität, die nur noch die Anrainerregionen des Mittelmeerbeckens oder der Kaiserstädte kennen.

Zwischen dem 6. und dem 9. Jahrhundert: ein starkes antikes Erbe

Das Wallis wurde als Teil des Burgundenreiches 534 durch die Franken erobert. Mit dem Tod von Chlothar I. im Jahr 561 wurde es im Zuge der Umwälzungen im gesamten Frankenreich politisch neu organisiert. Da die Handhabung der weltlichen Angelegenheiten des Wallis grösstenteils von der bischöflichen Ordnung abhängig war, hatte diese neue administrative Aufgliederung die Verlegung des Bischofsitzes von Martigny nach Sitten zur Folge. Die materielle Kultur der Walliser entzieht sich nunmehr grösstenteils der archäologischen Kenntnis. Die bevorzugte Verwendung von Holz für Bauten, für Tafelgeschirr und für Transportbehälter, ebenso wie die oft geringe Bodentiefe, in der die Hinterlassenschaften abgelagert waren, hat eine umfassende Zerstörung der materiellen Hinterlassenschaften zur Folge.

Während dieser Zeit verschwindet das spätantike Wallis jedoch nicht: die ab dem 5. Jahrhundert errichteten Graboratorien, die in Collombey, Muraz, in Saillon, in Ardon, in Siders, Saint-Ginier, in Leuk und in Gamsen dokumentiert wurden, befinden sich in unmittelbarer Nähe von römischen Gebäuden. Sie bezeugen eine mögliche Siedlungskontinuität der antiken Gutshöfe oder Orte, die sich wie es in Ardon oder Gamsen der Fall ist, mindestens bis in die Karolingerzeit fortsetzt. Die um 800 niedergeschriebene Liste der Anwesen, die im Jahr 515 durch den Burgunderkönig Sigismund der Abtei von Saint-Maurice zugesprochen wurden, bestätigt ihre Präsenz in *Contextis* - Conthey, *Sidrio* - Siders, *Bernona* - Siders, Bernunes, *Leuca* - Leuk und *Bramusio*, Bramois. Der Bau von Gemeindekirchen in Agaune, Sitten, Siders, Gerunden und Glis ist ein Hinweis auf grössere Gemeinschaften, ebenso wie die in Saint-Maurice und in Sitten, Saint Théodule und Sous-le-Scex dokumentierten Grabkirchen. Der Monumentalbau der Abtei von Saint Maurice vervollständigt unser Bild der frühchristlichen Architektur im Wallis. Die hier erwähnten Gebäude ergeben den Eindruck einer Landschaft, in der weiterhin gemauerte Bauwerke stehen, von denen viele in der Kaiserzeit oder Spätantike erbaut wurden. Holzhäuser, die sicher weit verbreitet waren sind uns allerdings nur über die Beispiele von Gamsen und Oberstalden bekannt, die zwischen dem 6. und dem 9. Jahrhundert datieren.

Die merowingischen Friedhöfe liefern zusätzliche Informationen. So verrät die Präsenz von verstreuten Gräbergruppen, die in den Ruinen der antiken Gebäude in Martigny ebenso wie in Massongex angelegt wurden, dass in der Nähe Wohnhäuser bestanden. Die Grabkirchen von Saint-Maurice sowie diejenigen von Sitten, Saint Théodule und Sous-le-Scex enthielten jeweils mehrere hundert Gräber, die zeigen, dass diese beiden religiösen Orte im Wallis Anziehungskraft hatten. Die Waffen und Gürtelschnallen, die in den Gräbern von Feschel, Visp, Leuk, Lens, Ayent und in den Nekropolen von Sitten, Conthey Premploz, Massongex und Vouvry gefunden wurden, bezeugen möglicherweise die Präsenz von Mitgliedern der fränkischen Verwaltung, die mit ihrem Prunkgewand bekleidet und mit den ihrer Funktion entsprechenden Waffen bestattet wurden.

Am Übergang zwischen Spätantike und Frühmittelalter bleibt das Wallis ein Schmelztiegel, in dem sich die mediterrane Welt und alpine Traditionen vermischen. Die Eroberung durch die Franken im Jahr 534 markiert jedoch den Beginn eines nunmehr unaufhaltsamen Wandels, der den Rückgang des Handels über weite Entfernungen und die Rückkehr zu einer traditionellen Lebensweise, die auf dem inneralpinen Austausch beruht, zur Folge hat. Die Entwicklung der Kirchen, oft an die Präsenz eines Grossgrundbesitzers gebunden, der möglicherweise am Beginn einer grossen Walliser Familie steht, welche die Regionalgeschichte im Verlauf der nachfolgenden Jahrhunderte prägt, begleitet das Wallis ins Mittelalter.

VIII. INWERTSETZUNG DER FUNDSTELLE

1983 erwirbt die Ruhegehalts- und Vorsorgekasse des Lehrpersonals des Kantons Wallis (RVKL) die Parzellen in Sous-le-Scex, um dort ein Gebäude zu errichten. Dabei stösst sie auf zwei grössere Schwierigkeiten: die Umgestaltung des Quartierplans und die Entdeckung der archäologischen Fundstelle. Der herausragende Erhaltungszustand der 1984 freigelegten Basilika löste die Bereitschaft aus, ihre Inwertsetzung zu planen. Seit ihrer Entdeckung haben zahlreiche,

von tiefgreifenden Überlegungen unterstützte Projekte die Bestimmung dieses Ortes begleitet.
Die von der Dienststelle für Museen, Archäologie und Denkmalpflege des Kantons Wallis beauftragten Architekten Claudine Lorenz und François de Wolff legen 1988 in ihrer Machbarkeitsstudie die Grundsteine der Problematik: erhalten, bewahren, zeigen, schützen und beleben.
Aus dieser Studie ergeben sich drei Lösungen: die Hinterlassenschaften verschütten und ihre Spur an der Oberfläche nachzeichnen, die Mauerreste freilegen und konsolidieren und sie in einem Archäologiefenster unter freiem Himmel präsentieren oder die gesamte Fundstelle mit einer Betonplatte oder in Leichtbauweise überdachen. Nach Abwägung der Vor- und Nachteile jeder Lösung ziehen die Architekten am Ende ihrer Machbarkeitsstudie die dritte Lösung vor.
1993 greift der Kanton Wallis die Idee auf, die Hinterlassenschaften im Hinblick auf ihre öffentliche Präsentation zu überdachen und beauftragt das Architekturbüro Chabbey & Voillat mit der Studie eines Überdachungsbaus. Um zu verhindern, dass die Ruinen durch zahlreiche in ihnen errichtete Stützen beschädigt werden, beschränkt sich das Projekt auf die Überdachung der Apsis der Basilika, um die in diesem Bereich entdeckten zahlreichen Gräber zu zeigen. Der Besucher wird über einen geraden Weg dorthin geführt, der bei der Brücke über die Sionne startet.
Die Resonanz der internationalen Tragweite der in Sous-le-Scex freigelegten archäologischen Entdeckungen hätte den Aufkauf der in der Bauzone liegenden betroffenen Parzellen durch die öffentlichen Körperschaften gerechtfertigt, um dort einen Baustopp zu sichern. Aber 1996 wird dennoch eine Baugenehmigung auf der Parzelle erteilt, « unter Vorbehalt, die sichtbaren Hinterlassenschaften *in situ* zu bewahren ». Der bestehende Quartierplan wird abgeändert und die Bebauung südlich der Grabkirche konzentriert, um die bedeutendsten Hinterlassenschaften der Fundstelle zu bewahren.
Da die Stadt Sitten der Eigentümer des westlichen Teils bleibt, konnten die Grundstücke, die im Begriff waren, in die öffentliche Hand übertragen zu werden, nunmehr ein Inwertsetzungsprojekt aufnehmen. Die 1998 bewilligte Ergänzung des Quartierplans bezieht sich auf den Platz Les Tanneries, den Parkplatz von Scex, den neuen Damm und die Brücke über die Sionne. Dieser Plan wurde schliesslich so umgesetzt.
Im Hinblick auf die Inwertsetzung und die Konservierung der Grabbasilika wurden 2001 durch die Dienststelle für Hochbau, Denkmalpflege und Archäologie (DHDA) Vorprojekte in Auftrag gegeben und sechs Architekturbüros eingeladen, ihre Vorschläge einzureichen.
Die Autoren hatten die Wahl zwischen dem Anliegen, die physische Realität der Originalbefunde zu zeigen und ein adäquates Mittel zu wählen, um ihr Verständnis zu vermitteln. Fünf der Projekte liessen die Hinterlassenschaften im Boden und wählten eine mehr oder weniger abstrakte Repräsentation an der Oberfläche: realistisch und historisch (Stefan Bellwalder), skulptural und spielerisch (Berclaz & Torrent), virtuell und ikonographisch (Bonnard & Woeffray), pflanzlich und poetisch (Dayer & Venetz), graphisch und didaktisch (Galetti & Matter), mineralisch und schematisch (Nunatak Chervaz & Vassaux). Nur das von Galetti & Matter vorgelegte Projekt schlug einen direkten Kontakt mit einem Teil der Hinterlassenschaften vor, die unter einem darüber errichteten Gebäudevolumen geschützt sind.
Die vorgezogene Lösung umfasst den unterirdischen Schutz der Hinterlassenschaften, die Markierung der verschiedenen Mauerverläufe der Basilika an der Oberfläche, den Bau eines Empfangsraums für Gruppen im Gebäude der RVKL sowie den Bau eines eingetieften museografischen Ausstellungsraums der Fundstelle in Form einer begehbaren Vitrine und einem als Fussgängerrampe gestaltetem Dach, das den Besucher dazu einlädt, die Fundstätte, die übrigens absichtlich für Besucher unzugänglich bleibt, von oben zu betrachten. Innerhalb dieses Volums ermöglichte es ein Treppenturm, der das Untergeschoss mit dem aktuellen Strassenniveau verbindet, auf den Wänden die gesamte Stratigraphie der 7000 Jahre andauernden Besiedlung an dieser Stelle in chronologischer Abfolge zu präsentieren.
Nach zwei Jahren, die durch Ungewissheit in Bezug auf die Zukunft der Stätte geprägt waren, nahm der Kanton Wallis 2004 eine Reduzierung des Ausgangsprojektes vor und veranlasste 2005 Markierungsarbeiten der Mauern auf seinem Gelände. Da der Grundriss der Basilika auf den Grundstücken der Stadt und des Kantons liegt, ermöglichte diese Umsetzung dem Besucher nur einen Teil des regulären Gebäudeplans zu erfassen und hinderte ihn, die Gesamtanlage zu verstehen.
Zusätzlich zu dieser externen Bearbeitung übernahm der Kanton Wallis 2006 den Bau des Empfangsraumes. Während der ersten zwei Jahre diente er als Restaurationswerkstatt für die grossen Stelen, bevor er als Empfangsraum genutzt wurde, der nur bei Führungen geöffnet ist.
2013 begann die Stadt Sitten, endlich ihren Grundstücksteil zu bebauen und vervollständigte die Markierung der Grabbasilika am Boden, so dass nunmehr der gesamte Gebäudegrundriss sichtbar ist.

Für 2019 ist der Ausbau des Ortes vorgesehen, damit er der Öffentlichkeit übergeben werden kann. Der Bau einer Zugangstreppe, die unterhalb entlang der Gebäudeachse der Basilika an der Stelle des Westeingangs einmündet, das Aufstellen von Bänken in Blumenanordnung, das Installieren von Stahlplatten mit der Inschrift von faktischen Daten (Zeitepoche, Geschlecht und Alter, usw.) der jeweiligen Toten, die sie repräsentieren, sowie das Ersetzen des Kieses durch Steinstaub im Inneren des Gebäudes tragen dazu bei, eine Verbindung zwischen der heutigen Generation, die diese Orte bewohnen wird und den vorausgegangen Generationen zu schaffen.

BIBLIOGRAPHIE

AAS
Annuaire d'Archéologie Suisse – Jahrbuch Archäologie Schweiz, Bâle. Fait suite à ASSPA dès 2007.

Alenus-Lecerf 1995
J. Alenus-Lecerf, « Contribution à l'étude des verres provenant des tombes mérovingiennes de Belgique ». In : Foy (*dir.*) 1995b, pp. 57–83.

Ammann *et al.* 2009
S. Ammann, S. Fünfschilling, S. Waddington, M. Peter, « Ensembles céramiques de l'Antiquité tardive de la fouille DH Implenia à Kaiseraugst ». In : *SFECAG, Actes congrès Colmar 1999*, Marseille 2009, pp. 215–230.

Amrein 2001
H. Amrein, *L'atelier de verriers d'Avenches. L'artisanat du verre au milieu du I^er siècle après* J.–C., CAR 87, Aventicum XI, Lausanne 2001.

Andenmatten 2014
R. Andenmatten, *Le vestibule des inscriptions, Hôtel de Ville de Sion*, Sedunum Nostrum 87, Sion 2013.

Anderes 2015
C. Anderes, *La tabletterie gallo–romaine à Lousonna*, CAR 155, Lousonna 11, Lausanne 2015.

Antonini 2002
A. Antonini, *Sion, Sous–le–Scex (VS). I. Ein spätantik–frühmittelalterlicher Bestattungsplatz : Gräber und Bauten. Résultats des recherches sur le site funéraire du Haut Moyen–Age de Sion, Sous–le–Scex*, CAR 89, Archaeologia Vallesiana 1, Lausanne 2002.

Antonini 2015
A. Antonini, In : B. Andenmatten et L. Ripart (*dir.*) avec la collaboration de Th. Brero, *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune 515-2015*. Volume 1 – Histoire et archéologie, Infolio, Gollion 2015, pp. 27-31, 59-109, 151-155, 185-189, 341-347.

Arbogast *et al.* 2002
R.–M. Arbogast, B. Clavel, S. Lepetz, P. Méniel, J.–H. Yvinec, *Archéologie du cheval : des origines à la période moderne en France*, Paris 2002.

Archäologie in Graubünden 1992
Collectif, *Archäologie in Graubünden: Funde und Befunde*. Festschrift zum 25jährigen Bestehen des Archäologischen Dienstes Graubünden, Verlag Bündner Monatsblatt, Chur 1992.

ARTEFACTS
ARTEFACTS : http://artefacts.mom.fr/fr/home.php

AS
Archéologie Suisse, Bâle.

Ashby 2011
S. Ashby *Internet Archaeology* : http://intarch.ac.uk/journal/issue30/3/type1a.cfm

Asolati 2006
M. Asolati, « La tesaurizzazione della moneta in bronzo in Italia nel V secolo d.C. : un esempio di inibizione della legge di Gresham ? » In : M. Asolati, G. Gorini (*publ.*), *I ritrovamenti monetali e la legge di Gresham. Atti del III Congresso Internazionale di Numismatica e di Storia Monetaria, Padova, 28–29 ottobre 2005*, Padova 2006, pp. 103–120.

Asolati 2016
M. Asolati, « La distribuzione della moneta bronzea ufficiale e imitativa in età tardo antica : I casi dei gruzzoli di Gortyna 2011 (IV sec. d. C.) e di Aquileia 2011 (V sec. d.C.) ». In : J. Chameroy, P.–M. Guihard (*Hrsg.*), *Produktion und Recyceln von Münzen in der Spätantike / Produire et recycler la monnaie au Bas–Empire*, Mainz 2016, pp.199-215.

ASSPA
Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'archéologie, Bâle 1907-2006 (vgl. JbSGUF).

Attinger *et al.* 2000
B. Attinger *et al., Commande d'avant projets pour l'attribution d'un mandat d'étude pour la mise en valeur et la conservation de la basilique funéraire de Sous-le-Scex à Sion*, Directives aux architectes, Sion 20005.

Attinger *et al.* 2001
B. Attinger *et al., Commande d'avant projets [pour la] Mise en valeur et [la] conservation de la basilique funéraire de Sous-le-Scex à Sion*, Rapport du groupe d'experts », Sion 2001.

Augusta-Boularot 2004
S. Augusta-Boularot, « Les fontaines urbaines en Gaule ». In : L. Faton (*dir.*), *Fontaines et nymphées en Gaule romaine, Fontaines publiques et privées, Les nymphées dans les thermes*, Dossiers d'archéologie 295, 2004, pp. 4-11.

Augusta-Boularot 2008
S. Augusta-Boularot, « Dare Aquas, Les enjeux politiques du « don de l'eau » dans les villes d'Italie républicaine », *Histoire urbaine* 22, 2008, pp. 9-24.

Ayala 1998
G. Ayala, « Lyon Saint–Jean : Evolution d'un mobilier céramique au cours de l'Antiquité tardive », *Revue Archéologique de l'Est et Centre–Est* 49, 1998, pp. 207–247.

Babey 2014
U. Babey, « Le petit mobilier domestique ». In : C. Deslex *et al.*, *Courtedoux–Creugenat, un hameau du Haut Moyen Âge en Ajoie*, Cahiers d'archéologie jurassienne 33, Porrentruy, 2014, pp. 198–200.

Baka, Baudoux (*im Druck*)
J. Baka, J. Baudoux, « Illzach, centre–ville „am Weiher" ». In : G. Kuhnle (*Hrsg.*), *L'Antiquité tardive dans la partie méridionale de la vallée du Rhin supérieur (Alsace et Pays de Bade). Revue archéologique de l'Est*, Supplément (sous–presse).

BAR
British Archaeological Report international Serie, Oxford.

Batigne Vallet, Lemaître 2008
C. Batigne Vallet, S. Lemaître, « Le mobilier céramique d'un site antique du Vieux-Lyon fréquenté entre le deuxième quart du Ier s. av. J.-C. et le début du Ve s. ap. J.-C. : le Musée Gadagne ». Revue archéologique de Narbonnaise 41, 2008, pp. 211-260.

Batigne Vallet *et al.* 2010
C. Batigne Vallet, S. Lemaître, A. Schmitt, « Céramiques communes et amphores du début du 5e siècle à Lyon (fouilles du Musée Gadagne) ». In : S. Menchelli *et al.*, LRCW 3, *Late Roman Coarse Wares, Cooking Wares and Amphorae in the Mediterranean. Archaeology and archaeometry. Comparison between western and eastern Mediterranean*, BAR Int. Ser. 2185.1, Oxford 2010, pp. 207-216.

Baü 2004
A. Baü, *La tabletterie gallo-romaine à Martigny/Forum Claudii Vallensium*, Mémoire de Licence, Faculté des Lettres, Université de Lausanne 2004 (inédit).

Baudais *et al.* 1989-1990
D. Baudais *et al.*, « Le Néolithique de la région de Sion (Valais) : un bilan », *Bulletin du Centre genevois d'anthropologie*, 2, 1989-1990, pp. 5-56.

Béal 1983
J.-C. Béal, *Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la Civilisation Gallo-romaine de Lyon*. Centre d'études romaines et gallo-romaines de l'Université Jean Moulin III, Nouvelle Série 1, Lyon et Paris 1983.

Béal 1984
J.-C. Béal, *Les objets de tabletterie antique du Musée Archéologique de Nîmes*, Cahiers des musées et monuments de Nîmes 2, [s. l.] 1984.

Beck 1999
B. Beck, *Sion-Sous-Le Scex : un atelier de travail du plomb*. Rapport 1999 (inédit).

BEPAA
Bulletin d'Etudes Préhistoriques et Archéologiques Alpines, Aoste.

Bermond Montanari (*dir.*) 1983
G. Bermond Montanari (*dir.*), *Ravenna e il porto di Classe, venti anni di richerche archeologiche tra Ravenna e Classe*, Bologna 1983

Berthon 2009
A. Berthon, « Les clous en fer de la nécropole des Dunes de Poitiers (Vienne, F) : contenants et pratiques rituelles en contexte funéraire antique », *Instrumentum : Bulletin du groupe de travail européen sur l'artisanat et les productions manufacturées dans l'Antiquité* 29, 2009,
pp. 13-15.

Bertrand 2000
I. Bertrand, « Le petit mobilier du sanctuaire gallo-romain du Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne) : étude des objets de parure et de toilette ». In : I. Bertrand (*dir.*), *Actualité de la recherche sur le mobilier romain non céramique : actes du colloque de Chauvigny, Vienne, France, 23-24 octobre 1998 [organisé par les Musées* de Chauvigny et la Société *de recherches archéologiques de Chauvigny]*, Chauvigny 2000, pp. 71-101.

Böhme 1974
H. Böhme, *Germanische Grabfunde des 4. bis 5. Jahrhunderts zwischen unterer Elbe und Loire : Studien zur Chronologie und Bevölkerungsgeschichte*, München 1974.

Bonifay, Rigoir 1986
M. Bonifay, Y. Rigoir, « Les formes de Dérivées des Sigillées Paléochrétiennes à bec tubulaire », *Documents d'Archéologie Méridionale*, 9, 1986, pp. 216-219.

Bonifay, Villedieu 1989
M. Bonifay, F. Villedieu, « Importations d'amphores orientales en Gaule ». In : V. Déroche, J.-M. Speiser (éd.), *Recherches sur la céramique byzantine : actes du colloque organisé par l'Ecole française d'Athènes et l'Université* de Strasbourg *II (Centre de recherches sur l'Europe centrale et sud-orientale : (Athènes, 8-10 avril 1987)*. Bulletin de Correspondance Hellénique. Supplément. 18, 1989, pp. 17-46.

Bonifay, Pieri 1995
M. Bonifay, D. Pieri, « Amphores du Ve au VIIe s. à Marseille : nouvelles données sur la typologie et le contenu », *Journal of Roman Archaeology* 8, 1995, pp. 94-120.

Bonifay *et al.* (*dir.*) 1998
M. Bonifay, M.-B. Carré, Y. Rigoir (*dir.*), *Fouilles à Marseille. Les mobiliers (Ier - VIIe s. ap. J.-C.)*, Travaux du centre Camille Jullian, Etudes Massaliètes 5, Paris et Lattes 1998.

Bonifay 2004
M. Bonifay, *Etudes sur la céramique romaine tardive d'Afrique*, BAR International series 1301, 2004.

Bonifay, Garnier 2007
M. Bonifay, N. Garnier, « Que transportaient donc les amphores africaines ? ». In : E. Papi (*ed.*), *Supplying Rome and the Empire : the proceedings of an international seminar held at Siena- Certosa di Pontignano on May 2-4, 2004 on "Rome, the provinces production and distribution"*, Portsmouth 2007, pp. 8-31.

Bonnet 2005
Chr. Bonnet, Évolution des céramiques de la fin du IIe *s. au Ve s. ap. J.-C. dans la Drôme : l'exemple de Bourbousson (Crest) sur le tracé du TGV Méditerranée,* Revue archéologique de Narbonnaise, tome 38-39, 2005. pp. 483-506.

Bonnet 2009
Ch. Bonnet, *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève. Le centre urbain de la protohistoire jusqu'au début de la christianisation*, Genève 2009.

Bonnet 2012
Ch. Bonnet, *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève. Les édifices chrétiens et le groupe episcopal*, Genève 2012.

Bosse 2000
S. Bosse, *Typologie et faciès des « dérives-de-sigillées paléochrétiennes »* en Suisse occidentale,
Mémoire de Licence, Faculté des Lettres, Université de Lausanne 2000 (inédit).

Boucheron 2009
P. Boucheron, « Au cœur de l'espace monumental milanais. Les remplois de Sant'Ambrogio (IX-XIII^{e} siècles) ». In : P. Toubert, P. Moret, *Remploi, citation, plagiat: conduites et pratiques médiévales, X^{e}-XII^{e} siècle*, Madrid 2009.

Boudry 2001
C. Boudry, *La vaisselle en pierre ollaire de Martigny/Forum Claudi Vallensium. Approche pétrographique et morphologique*, Mémoire de Licence, Faculté des Lettres, Université de Lausanne 2001 (inédit).

Boudry 2003
C. Boudry, *Rapport sur la vaisselle en pierre ollaire de Gamsen/Waldmatte*, bureau TERA 2003 (rapport inédit).

Brecciaroli Taborelli 2000
L. Brecciaroli Taborelli, *Alle origini di Biella, La necropoli romana*, Torino 2000.

Brecciaroli Taborelli (*cur.*) 2011
L. Brecciaroli Taborelli *cur., Oro, pane e scrittura. Memorie di una comunità « inter Vercellas et Eporediam »*, Roma 2011.

Brenot 2003
C. Brenot, « *Le bronze du V^{e} siècle à la lumière de quelques sites provençaux* », *Revue Numismatique* 159, 2003, pp. 41–56.

Briand *et al.* 2013
A. Briand *et al.*, « Le classement fonctionnel des mobiliers d'instrumentum », *Les Nouvelles de l'archéologie* 131, 2013, pp 14–19.

Brives *et al.* 2011
A.–L. Brives *et al.*, « Les petits mobiliers ». In : A. Bouet (*dir.*), *Un secteur d'habitat dans le quartier du sanctuaire du Moulin du Fâ à Barzan (Charentes Maritimes)*, Bordeaux 2011, pp. 569–688.

Brogiolo 1985
G.-P. Brogiolo, « Materiali invetriati del Bresciano ».In : *La ceramica invetriata tardoromana e alto medievale,* Atti del convegno Archeologia dell'italia settentrionale 2, Como 1985, pp. 55-65.

Brogiolo, Gelichi (*cur.*) 1996
G.–P. Brogiolo, S. Gelichi (*cur.*), *Le ceramiche altomedievali (fine VI – X secolo) in Italia settentrionale : produzione e commerci, 6° Seminario sul tardoantico e l'altomedioevo in Italia centrosettentrionale Monte Barro – Galbiate (Lecco) 21–22 aprile 1995*, Mantova 2006.

Brogiolo (*cur.*) 1999
G.-P. Brogiolo (*cur.*), *S. Giulia di Brescia, gli scavi dal 1980 al 1992. Reperti preromani, romani e alto medievali*, Firenze, 1999.

Brulet, Verslype 1999
R. Brulet, L. Verslype, *Saint–Pierre de Tournai. L'archéologie d'un monument et d'un quartier*, Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université Catholique de Louvain 99, Louvain–la–Neuve 1999.

Brulet *et al.* 2010
R. Brulet, F. Vilvorder, R. Delage, *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques – La vaisselle à large diffusion*, Turnhout 2010.

Buora 1998
M. Buora, « La circolazione vetraria nell'Italia nordorientale nel periodo tardoantico e la produzione di un maestro vetrario a Sevegliano ». In : R. La Guardia, T. Tibiletti (*cur.*), *Il vetro dall'Antichità all'età contemporanea : aspetti tecnologici, funzionali e commerciali : atti : 2^{e} Giornate nazionali di studio, AIHV, Comitato nazionale italiano (14–15 dicembre 1996) Milano*, Milano 1998, pp. 165–172.

Cabart 2012
H. Cabart, « le verre de la fosse FS22 ». In : J.-M. Doyen *et al.*, « un ensemble théodosien tardif de Reims (Marne, France) : La fosse FS22 (vers 420 - 430 apr. J.-C.), *Journal of Archaeological Numismatics*, volume 2, 2012, pp. 199-264 (pour le verre, pp. 210-212).

Calvi 1968
M. C. Calvi, *I vetri romani del Museo di Aquileia*, Pubblicazioni dell'Associazione nazionale per Aquileia 7, Aquileia 1968.

Capelli, Bonifay 2016
C. Capelli, M. Bonifay, « Archeologia e archeometria delle anfore dell'Africa romana. Nuovi dati e problemi aperti ». In : A. F. Ferrandes, G. Pardini (*cur.*), *Le regole del gioco. Tracce archeologici racconti. Studi in onore di Clementina Panella*, Lexicon topographicum Urbis Romae, Supplementum 6, Roma 2016, pp. 535–556.

Caporusso (*cur.*) 1991
D. Caporusso (*cur.*), *Scavi MM3. Ricerche di archeologia urbana a Milano durante la costruzione della linea 3 della metropolitana 1982 – 1990. 3.1 I reperti*, Milano 1991.

CAR
Cahiers d'Archéologie Romande, Lausanne.

Casalini 2014
M. Casalini, « Anfore di piccole dimensioni a fondo piatto dell'Italia meridionale e della Sicilia » *Rei Cretariae Romanae Fautorum Acta* 43, 2014, pp. 271–278.

Castella 1994
D. Castella, *Le moulin hydraulique gallo–romain d'Avenches « En Chaplix »*, CAR 62, Aventicum VI, Lausanne 1994.

Chameroy 2013
J. Chameroy, « Le numéraire antique ». In : J. Le Maho (*dir.*), *Les fouilles de la cathédrale de Rouen 1*, L'archéologie en Haute Normandie, Rouen 2013.

Collectif 2005
Collectif, *De transparentes spéculations. Vitres de l'Antiquité et du Haut Moyen Age (Occident– Orient)*, Exposition temporaire en liaison avec les 20emes Rencontres de l'AFAV sur le thème du verre plat (01.10.2005–31.12.2005), Bavay 2005.

Collectif 2015
Collectif, *Ça s'est passé sous vos pieds. Thonon gallo–romain et ses potiers, Catalogue d'exposition*, Thonon–les–Bains 2015.

Curdy *et al.* 2009
P. Curdy, F. Mariéthoz, L. Pernet, A. Rast–Eicher, *Rituels funéraires chez les Sédunes. Les nécropoles du Second âge du Fer en Valais central (IVe–Ier siècle av. J.–C.)*, CAR 112, Archaeologia Vallesiana 3, Lausanne 2009.

Dark (*ed.*) 1996
K.R. Dark (*ed.*), *External Contacts and the Economy of Late Roman and Post–Roman Britain*, [s.l.] 1996.

Dayer *et al.* 1991
V. Dayer, C. Falquet, C. Pugin, *Intervention sur le chantier de Sion, Sous–le–Scex*. Département d'Anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève. Rapport préliminaire. Sion, décembre 1991 (inédit).

Dayer 2000
V. Dayer, *Sion, Sous-le-Scex. Elaboration des fouilles de 1995 à 1997. Horizons protohistoriques. Schéma stratigraphique general (1984 à 1987)*. Rapport non publié transmis à l'archéologie cantonale, ARIA, Sion, novembre 2000.

Degen 1958/1959
R. Degen, « Ein römisches Badgebäude in Sitten », *ASSPA* 47, 1958/1959, pp. 122–128.

Delaval, Clappier 1998
E. Delaval, A.-M. Clappier, « Note sur une fontaine de rue du quartier de Saint-Romain-en-Gal (Rhône) », *Revue Archéologique de Narbonnaise* 31, 1998, pp. 185-192.

Delaval, Savay-Guerraz 2004
E. Delaval, H. Savay-Guerraz, « Les fontaines de Lyon ». In : L. Faton (*dir.*), *Fontaines et nymphées en Gaule romaine, Fontaines publiques et privées, Les nymphées dans les thermes*, Dossiers d'archéologie 295, 2004, pp. 70-79.

Della Porta *et al.* 1998
C. Della Porta, N. Sfredda et G. Tassinari, « Ceramiche comuni ». In : Gloria Olcese (*dir.*), *Ceramiche in Lombardia tra II secolo a.C. e VII secolo d.C. Raccolta dei dati editi*, Documenti di Archeologia 16, Mantova 1998, pp. 133-230.

Demierre *et al.* 2013
M. Demierre *et al.*, « La quantification des mobiliers d'instrumentum », *Les Nouvelles de l'archéologie* 131, 2013, pp. 10–14.

Demierre 2017
M. Demierre, *Caractérisation des assemblages métalliques laténiens à partir de l'exemple de l'oppidum de Corent (Puy–de–Dôme, France)*, Thèse de doctorat, Faculté des Lettres, Lausanne 2017.

Desbat, Picon 1986
A. Desbat, M. Picon, « Sigillée claire B et «luisante»: classification et provenance », *Figlina* 7, 1986, pp. 5-18.

Desbat 2002
A. Desbat, « L'atelier de sigillée claire B de Saint-Péray, Grimpeloup (Ardèche) », *SFECAG*, Actes du Congrès de Bayeux, 9-12 mai 2002, pp. 387-400.

Deschler–Erb *et al.* 1991
E. Deschler–Erb *et al.*, *Das frühkaiserzeitliche Militärlager in der Kaiseraugster Unterstadt*, Forschungen in Augst 12, Augst 1991.

Deschler–Erb 1999
E. Deschler–Erb, *Ad Arma ! Römisches Militär des 1. Jahrhunderts n. Chr. in Augusta Raurica*, Forschungen in Augst 28, Augst 1999.

Deschler–Erb 1998
S. Deschler–Erb, *Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica. Rohmaterial, Technologie, Typologie und Chronologie*, Forschungen in Augst 27, Augst 1998.

Deschler–Erb 2002
S. Deschler–Erb, « Ein spätrömischer Geweihkamm mit Futteral vom Basler Münsterhügel », *Jahresbericht der Archäologischen Bodenforschung Basel–Stadt 2002*, Basel 2002, pp. 103–107.

Deschler–Erb 2005
S. Deschler–Erb, « Borderline production : A late Roman antler workshop in Eastern Switzerland ». In : H. Luik *et al.* (*ed.*), *From Hooves to Horns, from Mollusc to Mammoth. 2005 Manufacture and Use of Bone Artefacts from Prehistoric Times to the Present. Proceedings of the 4th Meeting of the ICAZ Worked Bone Research Group at Tallinn, 26th – 31th of August 2003*, Muinasaja Teadus 15, Tallinn 2005, pp. 207–214.

Deschler–Erb 2012
S. Deschler–Erb, « Les métiers du textile ». In : H. Amrein *et al.*, *L'artisanat en Suisse à l'époque romaine : recensement et premières synthèses*, Monographies instrumentum 40, Montagnac, 2012, pp. 121-126.

Devijver 1987
H. Devijver, « L'iconographie de la stèle funéraire de T. Exomnius Mansuetus, praefectus cohortis », *Vallesia* XLII, 1987, pp. 363-367.

Doyen *et al.* 2012
J.–M. Doyen, P. Mathelart, C. Pilliot, « Un ensemble théodosien tardif de Reims (Marne, France) : la fosse FS 22 (vers 420–430 apr. J.–C.) », *Journal of Archaeological Numismatics* 2, 2012, pp. 199–264.

Dubuis *et al.* 1987
B. Dubuis, M.–A. Haldimann, S. Martin-Kilcher « Céramique du Bas–Empire découverte à Sion Sous–le–Scex », *AS* 10, 1987, pp. 157–168.

Dubuis 2013
B. Dubuis, « De la consommation au recyclage du plomb, l'étude des déchets de Mathay– Mandeure *Epomanduodurum* (Doubs) », *Les Nouvelles de l'archéologie* 131, 2013, pp. 39–44.

Dubuis, Lugon 1985
F.-O. Dubuis, A. Lugon, « Sion jusqu'au XII[e] siècle. Acquis, question et perspectives », *Vallesia* Xl, 1985, pp. 1-61.

Dubuis, Lugon 1993
F.-O. Dubuis, A. Lugon, « Les premiers siècles d'un diocèse alpin : recherches, acquis et questions sur l'évêché de Sion. Deuxième partie : Les cadres de la vie chrétienne locale jusqu'à la fin du XIII[e] », *Vallesia* XLVIII, 1993, pp. 1-74.

Dureuil 1996
J.–F. Dureuil, *La tabletterie gallo–romaine et médiévale : une histoire d'os*, Catalogues d'art et d'histoire du Musée Carnavalet 11, Paris 1996.

Duvauchelle 2010
A. Duvauchelle, « La fusaïole, un outil si simple mais si complexe : l'exemple d'Avenches », *Bulletin Pro Aventico* 52, 2010, pp. 109–141.

Egloff, Farjon 1983
M. Egloff, K. Farjon, *Aux origines de Lausanne : les vestiges préhistoriques et gallo–romains de la Cité*, CAR 26, Lausanne 1983.

Ennabli 1976
A. Ennabli, *Les lampes chrétiennes de Tunisie, Musée du Bardo et de Carthage*, Paris 1976.

Faccani 2010
G. Faccani, *L'église paroissiale Notre-Dame de Martigny. Synthèse de l'évolution architecturale, de l'édifice romain à la cathédrale paléochrétienne et du sanctuaire du Moyen Age à l'église baroque*. CAR 97, Archaeologia Vallesiana 2, Lausanne 2010.

Féliu (*dir.*) 2017
C. Féliu (*dir.*), *Obernai, PAEI, Neuen Brunnen : 6000 ans d'histoire au pied du Mont Sainte–Odile, rapport de fouille INRAP, volume 4 : les occupations antiques, médiévales et contemporaines. Le mobilier et la datation de la nécropole*, Dijon 2017, pp. 117–130.

Fellmann 1950
R. Fellmann, *Die gallo–römische Villa Rustica vom Hinterbohl bei Hölstein*, Baselbieter Heimatbuch 5, Liestal 1950.

Fellmann 1991
R. Fellmann *et al.*, *Die Funde aus Holz, Leder, Bein, Gewebe*, Beiträge zum römischen Oberwinterthur – Vitudurum, Vitudurum 5, Zürich 1991, pp. 43–58.

Feyeux 2003
J.–Y. Feyeux, *Le verre mérovingien du quart nord–est de la France*, Etudes d'archéologie et d'histoire ancienne, Paris 2003.

Fontaine, Foy 2005
S. D. Fontaine, D. Foy, « La modernité, le confort et les procédés de fabrication des vitrages antiques ». In : Collectif 2005, pp. 15–24.

Filippi 1997
F. Filippi, « Ceramica invetriata ». In: *Alba Pompeia* 1997, pp.456-463.

Foy 1995a
D. Foy, « Le verre de la fin du IV[e] au VIII[e] siècle en France méditerranéenne, premier essai de typo–chronologie ». In : Foy (*dir.*) 1995b, pp. 187–244.

Foy (*dir.*) 1995b
D. Foy (*dir.*), *Le verre de l'antiquité tardive et du Haut Moyen Age, typologie, chronologie, diffusion*, 8[e] Rencontre de l'Association française pour l'archéologie du verre, Guiry–en–Vexin (18–19 novembre 1993), Guiry–en–Vexin 1995b.

Foy 1998
D. Foy, « Le verre ». In : Bonifay *et al.* (*dir.*) 1998.

Foy 2008
D. Foy, « Les officines de verriers de Marseille et d'Arles (Bouches–du–Rhône) à la fin de l'Antiquité ». In : J.–E. Brocher *et al.* (éd.), *Archéologies de Provence et d'ailleurs, Mélanges offerts à Gaëtan Congès et Gérard Sauzade*, Bulletin Archéologique de Provence, Supplément 5, 2008, pp. 611–625.

Foy 2012
D. Foy, « Les verres des V[e]–VIII[e] siècles ». In : L. Maurin (*dir.*) *Un quartier de Bordeaux du I[er] au VIII[e] siècle*, Documents Archéologiques du Grand Sud–Ouest 3, Pessac 2012, pp. 335–371.

Freestone *et al.* 2000
I. C. Freestone, Y. Gorin-Rosen, M. J. Hughes, « Primary Glass from Israel and the Production of Glass in Late Antiquity and Early Islamic Period ». In : Nenna (éd). 2001, pp. 65–83.

Friedli 2006
V. Friedli « Le mobilier en os travaillé ». In : R. Marti *et al.*, *Develier–Courtételle, un habitat rural mérovingien 3*, Cahiers d'archéologie jurassienne 15, vol. 3, Porrentruy 2006, pp. 158–160.

Fünfschilling 1996
S. Fünfschilling, « Zusammenfassende Betrachtung zu den Gläsern », *Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst 17*, 1996, pp. 163–182 et p. 195.

Fünfschilling, Rütti 1997
S. Fünfschilling, B. Rütti, « Römische und frühmittelalterliche Glasfunde von Liestal–Munzach ». In : J. Tauber (*Hrsg.*), *Keine Kopie an Niemand !, Festschrift für Jürg Ewald zu seinem sechzigsten Geburtstag*, Archäologie und Museum, Heft 39, Liestal 1997, pp. 49–61.

Fünfschilling 2003
S. Fünfschilling, « Glass from an Early Medieval Settlement in Switzerland ». In : *Annales du 15e Congrès de l'Association internationale pour l'histoire du verre (New–York–Corning 2001)*, New York et Corning 2001, pp. 102–106.

Fünfschilling 2008
S. Fünfschilling, « Glas ». In : H. Brem *et al.*, *AD FINES, Das spätrömische Kastell Pfyn, Befunde und Funde*, Thurgau 2008, pp. 109-129, 154-164, pl. 52-66.

Fünfschilling 2015
S. Fünfschilling, *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst. Kommentierter Formenkatalog und ausgewählte Neufunde 1981–2010 aus Augusta Raurica*, Forschungen in Augst 51, Augst 2015, 2 vol.

Garieri Caniati 1985
E. Garieri Caniati « Ceramiche invetriate dal Villaro di Ticineto (Alessandria) ». In : *La ceramica invetriata tardoromana e alto medievale*, Atti del convegno Archeologia dell'italia settentrionale 2, Como 1985, pp. 31-45.

Gerlach 1871
H. Gerlach, *Die Bergwerke des Kantons Wallis nebst einer kurzen Beschreibung seiner geologischen Verhältnisse in Rücksicht auf Erz– und Kohlenlagerstätten*, Bern 1871.

Giesler-Müller 1992
U. Giesler-Müller, *Das frühmittelalterliche Gräberfeld von Basel–Kleinhüningen*, Basler Beiträge zur Ur– und Frühgeschichte 11B, Derendingen et Solothurn 1992.

Giorgi *et al.* 2012
M. Giorgi *et al.*, *La necropoli romana di Rovello Porro (CO)*, Rivista archeological dell 'antica provincia e diocese di Como, Periodico semestrale di antichità e e d'arte della Societa archeologica comense, Fasc. NN. 191-192, 2009-2010, Como 2012.

Gohier 2018
P. Gohier, *Les céramiques à glaçure plombifère antiques en Gaule méridionale et dans la vallée du Rhône (Ier siècle av. J.-C. – IIIe siècle apr. J.-C.)*, Archéologie et Histoire Romaine 40, Editions Mergoil, 2018.

Graenert 2017
G. Graenert, *Der frühmittelalterliche Friedhof von Riaz/Tronche–Bélon (Freiburg, Schweiz). Die Ausgrabungen von 1974 bis 1976*, Archéologie Fribourgeoise 25, Fribourg 2017.

Graeser 1968
G. Graeser, « Ein hochalpiner gallorömischer Siedlungsfund im Binntal [Wallis] ». In : E. Schmid, L. Berger, P. Bürgin, *Provincialia : Festschrift für Rudolf Laur-Belart*, Basel/Stuttgart, 1968, pp. 335-353. (Herausgegeben von der Stiftung Pro Augusta Raurica).

Guénette-Beck 2005
B. Guénette-Beck, *Minerais, métaux, isotopes : recherches archéométriques sur les mines de plomb et d'argent en Valais, Suisse*. Thèse de doctorat, Faculté des Sciences, Université de Lausanne, Lausanne 2005.

Gueymard 1814
M. Gueymard, « Extrait d'une notice sur la géologie et la minéralogie du Simplon et sur les moyens d'utiliser dans les arts les substances minérales que ce département renferme », *Journal des Mines* 205, 35, Paris 1814, pp. 5–28.

Guillaumet 2003
J.–P. Guillaumet, *La paléomanufacture métallique, méthode d'étude*, Gollion 2003.

Haldimann *et al.* 1991
M.-A. Haldimann, Ph. Curdy, P.-A. Gilloz, G. Kaenel, F. Wiblé, « Aux origines de Massongex VS, *Tarnaiae*, de La Tène finale à l'époque augustéenne », *ASSPA* 74, 1991, pp. 129-182.

Haldimann 1992
M.–A. Haldimann, *Sept siècles de vie matérielle genevoise : le mobilier céramique issu des fouilles de la Cathédrale Saint–Pierre à Genève (1978 – 1990)*, Mémoire de DEA, Université de Genève, Genève 1992.

Haldimann 1993
M.-A. Haldimann, « *Umm-el-Walid : prolégomènes céramologiques* ». In : P. Canivet, J.-P. Rey-Coquais (*éd.*), *La Syrie de Byzance à l'Islam, VIIe- VIIIe siècles*. Actes du Colloque international Lyon -Maison de l'Orient Méditerranéen, Paris - Institut du Monde Arabe, 11-15 septembre 1990, Institut Français de Damas, Damas 1993.

Haldimann, Rossi 1994
M.-A. Haldimann, F. Rossi, « D'Auguste à la Tétrarchie. L'apport des fouilles de l'Hôtel de Ville de Genève, *ASSPA* 77, 1994, pp 53-93.

Haldimann 2014
M.-A. Haldimann, *Des céramiques aux hommes. Etude céramique des premiers horizons fouillés sous la cathédrale de Saint-Pierre de Genève (1er millénaire av. J.-C. – 40 apr. J.-C.)*. Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome 66 et CAR 148, Genève et Lausanne 2014.

Haldimann 2016
M.-A. Haldimann, *Etude préliminaire de la céramique des fouilles de l'Insula 9 de Martigny*, fiches d'inventaire déposées auprès de l'archéologie cantonale du Valais (SBMA), Sion.

Haldimann 2017
M.-A. Haldimann, *Etude préliminaire de la céramique des fouilles de 1993/94 (salle polyvalente) de Massongex*, fiches d'inventaire déposées auprès de l'archéologie cantonale du Valais (SBMA), Sion.

Hänni, Lhemon 2007
M. Hänni, M. Lhemon, « La pierre ollaire en Suisse occidentale : nouvelles approches archéologiques et pétrographiques », *BEPAA* XVIII, 2007, pp. 243–257.

HAYES 1972
J. W. HAYES, *Late Roman pottery*, London 1972.

HEIDIGER, VIROULET 1986
A. HEIDIGER, J.–J. VIROULET, *Une nécropole du Bas–Empire à Sierentz : (Fin du IV^e siècle après J.–C.)*, [s.l.] 1986.

HOFMANN ROGNON *et al.* 2005
P. HOFMANN ROGNON *et al.*, *Le Landeron–Les Carougets. Vestiges protohistoriques, villa romaine, tombes et habitat médiévaux*, Archéologie neuchâteloise 32, Neuchâtel 2005.

HOLLIGER, PFEIFER 1982
C. HOLLIGER, H.–R. PFEIFER, « Lavez aus Vindonissa », *Jahresbericht Pro Vindonissa*, 1982, pp. 11–64.

HONEGGER 2011
M. HONEGGER, *Sion, Sous Le Scex (VS) II : Habitats et Nécropole du Néolithique et de l'Âge du* Bronze, CAR 125, Archaeologia Vallesiana 7, Lausanne 2011.

HÖNEISEN *et al.* 1993
M. HÖNEISEN, K. BÄNTELI, J. BÜRGI, *Frühgeschichte der Region Stein am Rhein, Archäologische Forschungen am Ausfluss des Untersees*, Antiqua 26, Schaffhauser Archäologie 1, Basel 1993.

HÜSTER PLOGMANN, SCHIBLER 1997
H. HÜSTER PLOGMANN, J. SCHIBLER, « Archäozoologie ». In : J. SCHIBLER *et al.*, Ökonomie und Ökologie *neolithischer und bronzezeitlicher Ufersiedlungen am Zürichsee*. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 20, Zürich et Egg 1997, pp. 40–121.

ISINGS 1957
C. ISINGS, *Roman Glass from Dated Finds*, Archaologica Traiectina 2, Groningen et Djakarta, 1957.

JONCHERAY 1975
J.–P. JONCHERAY, *Une épave du Bas–Empire : Dramont F*. Cahiers d'archéologie subaquatique 4, Fréjus 1975, pp. 91–115.

KESSLER *et al.* 2005
C. M. KESSLER, S. WOLF, S. TRÜMPLER, « Die frühesten Zeugen ornamentaler Glasmalerei aus der Schweiz : die frühmittelalterlichen Fensterglasfunde von Sion, Sous–le–Scex », *Zeitschrift für schweizerische Archäologie– und Kunstgeschichte*, Band 62.1, 2005, pp. 1–30.

KEAY 1984S.
KEAY, *Late Roman Amphorae in the Western Mediterranean: a typology and economic study : the Catalan evidence*. BAR int. ser. 196, Oxford 1984.

KOCH 1987
U. KOCH, *Die Glas– und Edelsteinfunde aus den Plangrabungen 1967–1983, Der runde Berg bei Urach VI, Teil 1 : text*, Heidelberg 1987.

LAMBOGLIA 1963
N. LAMBOGLIA, « Nuove osservazioni sulla «terra sigillata chiara» , II, Tipi C, Lucente e D », *Rivista di Studi Liguri*, tome XXIX, 1963, pp. 145 -212.

LE CLOIREC, POUILLE 2004
G. LE CLOIREC, D. POUILLE, « La fontaine de Carhaix ». In : L. FATON *(dir.)*, *Fontaines et nymphées en Gaule romaine, Fontaines publiques et privées, Les nymphées dans les thermes*, Dossiers d'archéologie 295, 2004, pp. 46-47.

LHEMON 2012
M. LHEMON, « La pierre ollaire en Suisse occidentale : état de la question », *Minaria Helvetica*, 30, 2012, pp. 75–90.

LEHNER 1987
H.–J. LEHNER, « Die Ausgrabungen in Sitten „Sous–le–Scex". Zwischenbericht über die Arbeiten von 1984 bis 1987 », *AS* 10, 1987, pp. 145–156.

LEHNER 1988
H.-J. LEHNER 1988, *Sion, rue du Scex, bâtiment « La Rochelle », Parzelle Nr.836*, rapport d'intervention, Aven 1988 (inédit).

LEHNER 1994
H.-J. LEHNER, « L'exploration archéologique de la chapelle Saint-Ginier, ancienne église paroissiale de Villa / Sierre », *Vallesia* IL, 1994, pp. 139-154.

LEMAÎTRE *et al.* 2011
S. LEMAÎTRE *et al.*, « Les amphores africaines à Lyon du règne d'Auguste au VII^e siècle : réflexions à propos de la circulation des marchandises sur l'axe rhodanien ». In : *SFECAG. Actes du Congrès d'Arles (2–5 juin 2011)*, Marseille 2011, pp. 203–222.

LOISEAU 2009
C. LOISEAU, *Le métal dans l'architecture publique de l'ouest de la Gaule Lyonnaise : approches méthodologiques, techniques de construction et structures de production (I^er – III^e siècles après J.–C.)*, Thèse de doctorat, Le Mans 2009.

LORENZ, DE WOLFF 1988
C. LORENZ et F. DE WOLFF, *Etude de faisabilité, Eglise paléo-chrétienne Sous-le-Scex*, Département de l'instruction publique du Canton du Valais, Service des Musées, monuments historiques et recherches archéologiques, Sion 1988

LORIDANT 2004
F. LORIDANT, Les fontaines dans le Nord. In : L. FATON *(dir.)*, *Fontaines et nymphées en Gaule romaine, Fontaines publiques et privées, Les nymphées dans les thermes*, Dossiers d'archéologie 295, 2004, pp. 36-45.

LRBC
R.A.G. CARSON, P.V. HILL, J.P.C. KENT, *Late Roman Bronze Coinage*, London 1960.

LUGINBÜHL 2001
T. LUGINBÜHL, *Imitations de sigillée et potiers du Haut-Empire en Suisse occidentale*, CAR 83, Lausanne 2001.

Lusuardi Siena, Sannazzaro 1985
S. Lusuardi Siena, M. Sannazzaro, « Ceramica invetriata d Castelseprio ». In : *La ceramica invetriata tardoromana e alto medievale*, Atti del convegno Archeologia dell'italia settentrionale 2, Como 1985, pp. 31-45.

Maccabruni *et al.* 2004
C. Maccabruni, M. G. Diani, F. Rebajoli, *Corpus des collections du verre en Lombardie, volume 2, Tome 1, Pavie. Antiquité*, Pavia 2004.

Maccio 1993
A. Maccio, *Martigny, Insula VI, îlot SE de la fouille Aïda II (1987–1989)*, Mémoire de Licence, Faculté des Lettres, Université de Lausanne 1993 (inédit).

Mac Gregor 1985
A. Mac Gregor, *Bone, Antler, Ivory and Horn. The Technology of Skeletal Materials since the Roman Period*, London 1985.

Magrini, Sbarra 2005
Ch. Magrini, F. Sbarra, *Le ceramiche invetriate di Carlino, Nuovo contributo all o studio di una produzione tardoantica*, Richerche di archeologia Altomedievale e Medievale 30, Sesto Fiorentino 2005.

Manacorda 1977
D. Manacorda, « Anfore ». In : *Ostia IV*. Studi Miscellanei 23, Roma 1977, pp. 219–221.

Mange 1998
P. Mange, *Minéralisations Pb–Zn–Ag–(Ba) de Siviez (Pennique valaisan, Suisse)*. Travail de diplôme en minéralogie, Sciences de la Terre. Université de Genève (inédit).

Manniez 1984
Y. Manniez, *Les objets en os d'époque gallo–romaine en Languedoc oriental (du Lez au Rhône)*, Mémoire de Maîtrise, Université de Montpellier III, Montpellier 1984 (inédit).

Mannoni *et al.* 1987
T. Mannoni, H.–R. Pfeifer, V. Serneels, « Giacimenti e cave di pietra ollare nelle Alpi ». In : *La pietra ollare dalla preistoria all'età moderna, Atti del convegno Como 16–17 ottobre 1982*, Como 1987, pp. 7–45.

Marensi *et al.* 2005
A. Marensi *et al.*, « Ceramica commune in Extra moenia 2, Gli scavi di via Benzi, I reperti », *Rivista archeologica dell 'antica provincia e diocesi di Como*, Periodico semestrale di antichità e e d'arte della Societa archeologica comense, Fasc. N. 187, 2009-2010, Como, 2005, pp. 61-109.

Marti 2000
R. Marti, *Zwischen Römerzeit und Mittelater, Forschungen zur frühmittelaterlichen Siedlungsgeschichte der Nordwestschweiz (4. – 10. Jahrhundert)*, Archäologie und Kantonsmuseum Baselland, Archäologie und Museum Band 41 A-B, Liestal 2000.

Martin 1976
M. Martin, *Das fränkische Gräberfeld von Basel–Bernerring, mit einem anthropologischen und einem osteologischen Beitrag von R. Bay und B. Kaufmann*, Basler Beiträge zur Ur– und Frühgeschichte Band 1, Basel 1976.

Martin 1991
M. Martin, *Das spätrömisch–frühmittelalteriche Gräberfeld von Kaiseraugst. Kt. Aargau*, Basler Beiträge zur Ur– und Frühgeschichte 5A und 5B, Derendingen et Solothurn 1991.

Martin 1995
C. Martin, « Le verre de l'Antiquité tardive en Valais, notes préliminaires ». In : Foy (*dir.*) 1995b, pp. 93–107.

Martin-Kilcher 1994
S. Martin-Kilcher, *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst. Die Amphoren für Wein, Fischsauce, Südfrüchte und Gesamtauswertung*. Forschungen in Augst 7/2, Augst 1994.

Martin-Kilcher 1999
S. Martin-Kilcher, « Karthago 1993. Die Füllung eines frühkaiserzeitlichen Pozzo ». In : F. Rakob (*Hrsg.*), *Karthago III. Die Deutschen Ausgrabungen in Karthago*, Mainz 1999, pp. 404–434.

Martin-Kilcher, Tchernia (*im Druck*)
S. Martin-Kilcher, A. Tchernia, « Amphorae : typology and contents ». In : D. Bernal, M. Bonifay (*Hrsg.*) (im Druck).

Martin Pruvot 2000
C. Martin Pruvot, « Le verre ». In : Steiner, Menna 2000, pp. 97–100.

Martin Pruvot 2015
C. Martin Pruvot, *Fragile. Verres romains*, Documents du Musée romain d'Avenches 25 (catalogue d'exposition), Avenches 2015.

Martin Pruvot à paraître
C. Martin Pruvot, « Le verre ». In : Paccolat (*dir.*) à paraître.

Masek 2016
Z. Masek, « The Transformation of Comb Types on the Frontier of the Roman and Germanic World. Early Medieval Antler Combs from Rákóczifalva (County Jász–Nagykun–Szolnok, Hungary) », *ANTÆUS. Communicationes ex Instituto Archaeologico Academiae Scientiarum Hungaricae 34*, Budapest 2016, pp. 105–172.

Matter 2009
G. Matter, *Das römische Theater von Avenches/Aventicum, Architektur, Baugescichte, kulturhistorische Aspekte*, CAR 114, Lausanne 2009.

Mazimann 2006
J.–P. Mazimann, « La vaisselle en verre ». In : R. Marti *et al.*, *Develier–Courtételle, un habitat rural mérovingien, 3 : Céramiques et autres objets en pierre, verre, os, bois ou terre cuite*, Cahier d'Archéologie Jurassienne 15, Porrentruy 2006, pp. 121–125 et 300–303.

Meier 1995
S. W. Meier, *Blei in der Antike : Bergbau, Verhüttung, Fernhandel*. Thèse de doctorat. Philosophische Fakultät I. Zurich 1995.

Meyer 1977
Ch.-A. MEYER, *Commune de Sion, Etude du quartier Tanneries-Lombardie*, Sion 1977

Meyer *et al.* 1998
W. Meyer *et al.*, «Heidenhüttli», *25 Jahre archäologische Wüstungsforschung im schweizerischen Alpenraum*, Schweizer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalters 23/24, Basel 1998.

Milavec 2015
T. Milavec, « Late Antique Glass in Slovenia ». In : *Annales du 19e Congrès de l'Association internationale pour l'histoire du verre (Piran 2012)*, Koper 2015, pp. 277–285.

Mikler 1997
H. Mikler, *Die römischen Funde aus Bein im Landesmuseum Mainz*, Monographie Instrumentum 1, Montagnac 1997.

Mollo Mezzena 1982
R. Mollo Mezzena, « Augusta Praetoria. Aggiornamento sulle conoscneze archeologiche della città e del suo territorio ». In : *Atti del congresso sul bimillenario della città di Aosta (Aosta 5–20 ottobre 1975)*, Bordighera 1982, pp. 205–315.

Moret *et al.* 2001
J.-C. Moret, A. Antonini, O. Paccolat, *Sion, Sous-le Scex. Campagne de fouille 2000 (période historique)*, rapport du bureau d'archéologie TERA, Sion, novembre 2001.

Mottet *et al.* à paraître
M. Mottet, O. Paccolat, P. Curdy (*dir.*), *le site d'Oberstalden (Visperterminen, Valais, Suisse)*, à paraître.

Nobile 1985
I. Nobile, « Il materiale invetriato proveniente del Triangolo Lariano ». In : *Atti del Convegno (Como, 14 marzo 1981)*, Como 1985, pp. 48–54.

Nobile de Agostini 2005
I. Nobile de Agostini, « Vetri ». In : I. Nobile de Agostini (*cur.*), *Indagini archeologiche a Como. Lo scavo nei pressi della Porta Pretoria*, Como 2005, pp. 154–168.

Olcese 1993
G. Olcese, *Le ceramiche comuni di Albintimilium. Indagine archeologica e archeometrica su materiali dell'area del Cardine*, Quaderni del Dipartimento di Archeologia e Storia delle Arti, sezione archeologica, universita di Siena, Firenze 1993.

Olcese (*cur.*) 1998
G. Olcese (*cur.*), *Ceramiche in Lombardia tra il II secolo a.C. e VI secolo d.C. Raccolta dei dati editi*, Mantova 1998.

Olive 1989
C. Olive, « L'habitat et le lieu cultuel : étude comparative des faunes ». In : D. Paunier *et al.*, *Le vicus gallo-romain de Lousonna-Vidy : Le quartier occidental, le sanctuaire indigène. Rapport préliminaire sur la campagne de fouilles 1985*. CAR 42, Lousonna 7, 1989, pp. 165–180.

Olive 1990
C. Olive, « Portout : premières données sur l'élevage en Savoie au Ve siècle ». In : Pernon, Pernon 1990, pp. 36–53.

Paccolat 1997
O. Paccolat, « Le village romain de Brig/Glis/Waldmatte », *AS* 20, 1997, pp. 25-36.

Paccolat *et al.* 2001
O. Paccolat, C. Brunetti, M.-A. Hadlimann, C. Wagner, *Les thermes de Massongex revisités (rapport préliminaire), site romain, place de l'Eglise, 1998*, bureau TERA, Sion 2001.

Paccolat 2003
O. Paccolat, *Le mobilier des fouilles de 1972 à Sion, Saint-Guérin (SG72). Analyse préliminaire de la céramique*, Rapport TERA déposé aux musées cantonaux valaisans, Sion 2003.

Paccolat 2004
O. Paccolat, « Etablissements ruraux en Valais romain : état de la question », *BEPAA* XV, 2004, pp. 283-292.

Paccolat 2005
O. Paccolat, « Zermatt-Furi, un haut lieu de production de pierre ollaire dans l'Antiquité », *BEPAA*, XVI, 2005, pp. 123-145.

Paccolat, Moret 2007
O. Paccolat, J.–C. Moret, « Les récipients en pierre ollaire du site de Gamsen/Waldmatte (Valais, CH) : une production locale ? », *BEPAA* XVIII, 2007, pp. 197–206.

Paccolat 2012
O. Paccolat, « La pierre ollaire en Valais : état des questions en 2008 », *Minaria Helvetica* 30,2012, pp. 59–74.

Paccolat, Moret 2018a
O. Paccolat, J.-C. Moret, *L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 6A. Les agglomérations d'époque historique*, CAR 171, Archaeologia Vallesiana 14, Lausanne 2018.

Paccolat, Moret 2018b
Olivier Paccolat, Jean-Christophe Moret, avec des contributions de Michel Fuchs, Marc-André Haldimann, Fabien Maret, Antoinette Rast-Eicher et Alexandra Spühler, *L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 6B. Analyse des structures (époque historique)*, CAR 172, Archaeologia Vallesiana 15, Lausanne 2018.

Paccolat *et al.* 2019 à paraître
O. Paccolat, Ph. Curdy, E. Deschler-Erb, M.-A Haldimann, L. Tori *et al.*, *L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 3. Le mobilier archéologique (Xe s. av. – Xe s. apr. J.-C.)*, à paraître dans les *CAR*.

Paccolat (*dir.*) à paraître
O. Paccolat (*dir.*), *Le site archéologique du plateau des Frisses à Argnou (Valais, Suisse). Occupations préhistoriques et ferme gallo-romaine*, à paraître

Pacetti 1998
F. Pacetti, « La questione delle Keay LII nell'ambito della produzione anforica in Italia ». In : L. Saguì (a cura di) 1998, *Ceramica in Italia :VI-VII secolo*, Firenze 1998, pp. 185-208.

Panazza, Brogiolo (*cur.*) 1988
P. Panazza, G.–P. Brogiolo (*cur.*), *Ricerche su Brescia altomedievale. Lo scavo di via Alberto Mario, I*, Brescia 1988.

Paunier 1980
D. Paunier, « La céramique gallo–romaine recueillie à Saint–Pierre de Genève », *AS* 4, 1980, pp. 192-196.

Paunier 1981
D. Paunier, *La céramique gallo–romaine de Genève*, Mémoires et Documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, série IN–4, IX, Genève 1981.

Paunier *et al.* 2016
D. Paunier *et al.*, *La villa romaine d'Orbe-Boscéaz, Genèse et devenir d'un grand domaine rural, Volume 2, Eléments et ornements architecturaux, mobiliers, syntheses*, CAR 162, Lausanne, 2016.

Pedrucci 1995
D. Pedrucci, « Deux fouilles dans le castellum du Bas–Empire de Tenedo/Zurzach (AG), un état de la recherche », *Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa*, Brugg 1995, pp. 3-23.

Pernon, Pernon 1990
J. Pernon, CH. Pernon, *Les potiers de Portout*. Revue archéologique de Narbonnaise, Supplément 20, 1990.

Petitjean 1995
M. Petitjean, « Les peignes en os de l'époque mérovingienne. Evolution depuis l'Antiquité tardive », *Antiquités nationales 27*, 1995, pp. 145–191.

Pfeifer, Serneels 1986
H.–R. Pfeifer, V. Serneels, « Inventaire des gisements de pierre ollaire au Tessin et dans les régions voisines : aspects minéralogiques et miniers ». In : M. Lepori, *2000 anni di pietra ollare*, Quaderni d'informazione 11, Bellinzona 1986, pp. 147–235.

Pieri 2005 D.
Pieri, *Le commerce du vin oriental à l'époque Byzantine (V^e–VII^e siècles). Le témoignage des amphores en Gaule*, Beyrouth 2005.

Pieri 2012 D.
Pieri, « Regional and Interregional Exchanges in the Eastern Mediterranean during the Early Byzantine Period ». In : C. Morrisson (*ed.*), *Trade and Markets in Byzantium*, Washington 2012, pp. 27–49.

Poplin 2004
F. Poplin, « Numération et orientation des dés antiques et médiévaux », *Bulletin De La Société Nationale Des Antiquaires De France*, 2004, pp. 51–65.

Porte 2001
P. Porte, *Larina, de l'Antiquité au Moyen Âge*, Biarritz 2011.

Pugin 1992
Ch. Pugin, « Des fosses-foyers rectangulaires de l'âge du Bronze à Sion VS », *ASSPA* 75, 1992, pp. 148-154.

Py *et al.* 1993
M. Py *et al.*, *Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord occidentale (Dicocer)*, Lattara 6, Lattes 1993.

Py *et al.* 2001
M. Py, A. Adroher Auroux, C. Sanchez, Dicocer. *Corpus des céramiques de l'Âge du Fer de Lattes (fouilles 1963 – 1999)*, Lattara 14, t. 1 et 2, Lattes 2001.

RAE
Revue archéologique de l'Est, Dijon.

RAN
Revue archéologique de Narbonnaise, Montpellier.

Ramdohr 1980
P. Ramdohr, *The ore minerals and their intergrowths*. International series in Earth sciences, Oxford et New York 1980 (2 vol.).

Ramstein 2008
M. Ramstein, *Worb – Sunnhalde. Ein römischer Gutshof im 3. Jahrhundert*, Staatlicher Lermittelverlag Bern, Bern 2008.

Raynaud 1982
C. Raynaud, « Un atelier de potiers du IV^e siècle après J.–C. à Générac (Gard) », *Revue archéologique de Narbonnaise* 15, 1982, pp. 325–350.

Raynaud 2017
C. Raynaud, « Céramique africaine Claire C » ; « Céramique africaine Claire D ». In : *DICOCER* en ligne : http://syslat.fr//SLC/DICOCER/dicocer.lc?programme=editD3&choix=CLAIR–C&Submit=submit

Rettner 2002
A. Rettner, « Ausgewählte Kleinefunde aus den Gräbern und den spätantik–frühmittelalterlichen Schichten ». In : Antonini 2002, pp. 193–224.

RIC
H. Mattingly, E. A. Sydenham *et al.*, *The Roman Imperial Coinage, London 1923–2007*.

RIC I (2)
C.H.V. Sutherland *From 31 BC to AD 69 [Augustus–Vitellius]*, RIC, vol. I, 2^e éd., London 1984.

RIC V.1 (2)
P.H. Webb, *From 253–276* AD [Valerian to Florian], RIC, vol. V.1, 2 éd., London 1968.

RIC VI
C.H.V. Sutherland, *From Diocletian's reform (A.D. 294) to the death of Maximinus (A.D.313)*, RIC, vol. VI, London 1973.

RIC VIII
J.P.C. Kent, *The Family of Constantine I : A.D. 337–364*, RIC, vol. VIII, London 1981.

RIC IX
J.W.E. Pearce, *From 364–395 AD* [Valentinian I–Theodosius I], RIC, vol. IX, 2 éd., London 1968.

RIC X
J.P.C. Kent, *The Roman Imperial Coinage : The Divided Empire and the Fall of the Western Parts, AD 395–491*, RIC, vol. X, London 1994.

Richarté 2011
C. Richarté, « Proposition de périodisation des contextes tardo-antiques du théâtre d'Arles (V^e^-VI^e^ s.). Nouvelles données ». *In : SFECAG, Actes du congrès d'Arles, 2–5 juin 2011*, Marseille 2011, pp. 71–80.

Rigoir, Rigoir 1970
J. Rigoir, Y. Rigoir, « Les sigillées paléochrétiennes de Suisse. Généralités et études du matériel », *ASSPA* 55, 1970, pp. 95-118.

Riha 1986
E. Riha, *Römisches Toilettgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst*, Forschungen in Augst 6, Augst 1986.

Riha 1990
E. Riha, *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst*, Forschungen in Augst 10, Augst 1990.

Roffia 1993
E. Roffia, *I vetri antichi delle civiche raccolte archeologiche di Milano*, Milano 1993.

Roth-Rubi 1980
K. Roth-Rubi, « Zur spätrömischen Keramik von Yverdon », *Revue suisse d'Art et d'Archéologie* 37, 1980, pp. 149–197.

Rubegni 2015
E. Rubegni, « I reperti vitrei della pieve di Pava : problematiche ed osservazioni ». In : L. Mandruzzato, T. Medici, M. Uboldi (*cur.*), *Il vetro in Italia centrale dall'Antichità al Contemporaneo, XVII Giornate nazionali di studio sul vetro, Massa Martana e Perugia 11–12 maggio 2013*, Cremona 2015, pp. 33–46.

Rütti 1990
B. Rütti, « Gläser ». In : W. Drack *et al.*, *Der römische Gutshof bei Seeb, Gem. Winkel, Ausgrabungen 1958–1969*, Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monographien
8, Zürich 1990, pp. 178–189.

Saguì 1993a
L. Saguì, « Verreries de l'Antiquité tardive et du haut Moyen-Age d'après les fouilles de Rome, Crypta Balbi ». In : *Annales du 12^e^ Congrès de l'Association internationale pour l'histoire du verre* (Vienne 26–31 août 1991), Amsterdam 1993, pp. 187–196.

Saguì 1993b
L. Saguì, « Produzioni vetrarie a Roma tra tardo-antico e alto medioevo ». In : L. Paroli, P. Delogu (*cur.*), *La storia economica di Roma nell'alto medioevo alla luce dei recenti scavi archeologici, Atti del seminario (Roma 2–3 aprile 1992)*, Firenze 1993, pp. 93–145.

Saguì 2009
L. Saguì, « Ateliers de verre gravé à Rome au IV^e^ s. : nouvelles données sur le verre gravé «à relief négatif» ». In : *Annales du 17^e^ Congrès de l'Association internationale pour l'histoire du verre* (Anvers 2006), Bruxelles 2009, pp. 206–216.

Santamaria 1995
C. Santamaria, *L'épave Dramont E à Saint-Raphael*. Archaeonautica 13, Paris 1995.

Sauter 1960
M.-R. Sauter, « Préhistoire du Valais, Des origines aux temps mérovingiens, Deuxième supplément à l'inventaire archéologique (1955-1959) », *Vallesia* XV, 1960, pp. 241-296.

Sazanov 2017
A. Sazanov, « Les amphores LRA 4. Problèmes de typologie et de chronologie ». In : D. Dixneuf (ed.), *Late Roman coarse wares, cooking wares and amphorae in the Mediterranean Archaeology and archaeometry*, LRCW 5, 2, Alexandria 2017, pp. 629-647.

Schenk 2008
A. Schenk, *Regard sur la tabletterie antique. Les objets en os, bois de cerf et ivoire du Musée Romain d'Avenches*, Documents du Musée Romain d'Avenches 15, Avenches 2008.

Schibler, Chaix 1995
J. Schibler, L. Chaix, « Wirtschaftliche Entwicklung Aufgrund archäozoologischer Daten ». In : E. Stöckli, U. Niffeler, E. Gross-Klee (*Hrsg.*), *Die Schweiz vom Paläolithikum bis zum frühen Mittelalter (SPM) II: Neolithikum*, Basel 1995, pp. 97–118.

Schibler, Studer 1998
J. Schibler, J. Studer, « Haustierhaltung und Jagd während der Bronzezeit der Schweiz ». In : S. Hochuli, U. Niffeler, V. Rychner (*Hrsg.*), *Die Schweiz vom Paläolithikum bis zum frühen Mittelalter (SPM) III: Bronzezeit*, Basel 1998, pp. 171–191.

Schibler *et al.* 1999
J. Schibler, B. Stopp, J. Studer, « Haustierhaltung und Jagd ». In : F. Müller, G. Kaenel, G. Lüscher (*Hrsg.*), *Die Schweiz vom Paläolithikum bis zum frühen Mittelalter (SPM) IV: Eisenzeit*, Basel 1999, pp. 116–136.

Schibler *et al.* 2002
J. Schibler, S. Deschler-Erb, H. Hüster Plogmann, C. Olive, « Die Wildtierfauna und der Mensch ». In : *SPM V* 2002, pp. 37–39.

Schucany *et al.* (*dir.*) 1999
C. Schucany, S. Martin-Kilcher, L. Berger, D. Paunier (*dir.*), *Céramique romaine en Suisse*, Antiqua 31, Bâle 1999.

SCHUCANY, WINET 2014
C. SCHUCANY, I. WINET, *Schmied – Heiligtum – Wassermühle. Cham-Hagendorn (Kanton Zoug) in römischer Zeit. Ausgrabung 1944/45 und 2003/04*. Antiqua 52, Basel 2014.

SENNA CHIESA (*dir.*) 1990
G. SENNA CHIESA (*dir.*), *Milano capitale dell'impero romano 286–402 d.c.* (catalogue d'exposition), Milano 1990.

SFECAG
Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, Marseille.

SIEGFRIED-WEISS 1986
A. SIEGFRIED-WEISS, « Lavezgefässe », In : A. HOCHULI-GYSEL *et al.*, *Chur in römischer Zeit. I. Ausgrabungen Areal Dosch*, Antiqua 12, Basel 1986, pp. 130–156 et 344–355.

SPM V 2002
L. FLUTSCH, U. NIFFELER, F. ROSSI (*Hrsg.*). *Die Schweiz vom Paläolithikum bis zum frühen Mittelalter (SPM) V: Römische Zeit*. Basel 2002.

STEINER, MENNA 2000
L. STEINER, F. MENNA, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV^e – VII^e s. ap. J.-C.) I + II*, CAR 75+76, Lausanne 2000.

STERNINI 1995
M. STERNINI, « Il vetro in Italia tra V e IX secoli ». In : FOY (dir.) 1995b, pp. 243–289.

STOPP, STUDER 1999
J. SCHIBLER, J. STUDER, « Haustierhaltung und Jagd während der Bronzezeit der Schweiz ». In : S. HOCHULI, U. NIFFELER, V. RYCHNER *(Hrsg.), Die Schweiz vom Paläolithikum bis zum frühen Mittelalter (SPM) III: Bronzezeit, Basel 1999, pp. 171 191.*

STOPP, KUNST 2005
B. STOPP, G. K. KUNST, « Sledge runners made of cattle mandibles ? – Evidence for jawbone sledges from the Late Iron Age and the Roman Period in Switzerland and Austria ». In : H. LUIK *et al.* (ed.), *From Hooves to Horns, from Mollusc to Mammoth : Manufacture and Use of Bone Artefacts from Prehistoric Times to the Present : Proceedings of the 4th Meeting of the ICAZ Worked Bone Research Group at Tallinn, 26th – 31th of August 2003*. Muinasaja Teadus 15, Tallinn 2005, pp. 187–198.

UBOLDI 1995
M. UBOLDI, « Diffusione delle lampade vitree in età tardoantica e altomedievale e spunti per una tipologia », *Archeologia medievale* 22, 1995, pp. 93–145.

UBOLDI 1999
M. UBOLDI, « I vetri ». In : G. P. BROGIOLO (*cur.*), *S. Giulia di Brescia, gli scavi dal 1980 al 1992. Reperti preromani, romani e alto medievali*, Firenze 1999, pp. 271–307 et 632–646 (pl. CXVI–CXXX).

UBOLDI 2000
M. UBOLDI, « Recipienti in vetro di età altomedievale da recenti scavi archeologici in Lombardia ». In : *Annales du 14^e Congrès de l'Association internationale pour l'Histoire du verre* (Venezia– Milano 1998), Lochem 2000, pp.208–212.

Vallesia
Revue annuelle des Archives de l'Etat, de la Médiathèque Valais, des Musées cantonaux, des Monuments et de l'Archéologie du canton du Valais, Sion.

Vallis Poenina 1998
COLLECTIF, *Vallis Poenina, le Valais à l'époque romaine : I^er siècle - Ve siècle après J.-C.*, catalogue de l'exposition du musée cantonal d'archéologie, Sion, du 28 novembre 1998 au 29 août 1999, Sion 1998.

VAN OSSEL (*dir.*) 2011
P. VAN OSSEL (*dir.*) « Les sigillées du groupe Argonne dans le Bassin parisien au Bas–Empire. Caractérisation, production et diffusion ». In : *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île–de– France et dans le Bassin parisien, Volume II, Synthèse*, Diocesis Galliarum, Document de travail n° 9, Nanterre 2011, pp. 231–254.

VOLONTÉ 1997
M. VOLONTÉ, « Ceramica terra sigillata : servizi di tavola in Alba Pompeia. Archeologia della città dalla fondazione alla tarda antichità ». In : F. FILIPPI (*cur.*), *Alba Pompeia. Archeologoia della città dalla fondazione alla tarda antichità*, Quaderni della Soprintendenza del Piemonte, Monografie 6, Alba 1997, pp. 433–450.

VOSER 1985
I. VOSER, « La faune de l'habitat de Sézegnin (Genève – Suisse) (IV^e au VIII^e siècle après J.–C.) (Campagnes 1974 et 1982) », *Archives des sciences et compte rendu des séances de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, Vol. 38. 1, Genève 1985, pp. 3–21.

WALSER 1980
G. WALSER, *Römische Inschriften in der Schweiz, für den Schulunterricht ausgewählt, photographiert und erklärt, III. Teil: Wallis, Tessin, Graubünden, Meilensteine aus der ganzen Schweiz (n° 249-323)*, Bern 1980.

WHITEHOUSE 1997
D. WHITEHOUSE, *Roman Glass in the Corning Museum of Glass*, vol. 1, Corning 1997.

WHITEHOUSE *et al.* 1982
D. WHITEHOUSE, G. BARKER, R. REECE, D. REESE, *Schola Praeconum I*, Papers of the British School at Rome 50, Cambridge 1982, pp. 75–101.

WIBLÉ 1987
F. WIBLÉ, « Nouvelles stèles funéraires d'époque romaine découvertes à Sion », Vallesia XLII, 1987, pp. 341-362.

WIBLÉ 1998
F. WIBLÉ, « Sion, Drusomagus ? », In : *Vallis Poenina* 1998, pp. 188-190.

Wiblé 2008
F. Wiblé, *Martigny–la–Romaine*, Fondation Pierre Gianadda, Lausanne 2008.

Wiblé 1980
F. Wiblé, « Fond d'un gobelet en verre avec inscription en lettres d'or de *Forum Claudii Vallensium* (Martigny) », *Revue suisse d'Art et d'Archéologie* 37, 1980, pp. 203–206.

Wiblé 2011
F. Wiblé, « La gestion de l'eau dans la ville de Forume Claudii Vallensium / Martigny (Valais, Suisse)". In: N. Mathieu, B. Rémy, P. Leveau (*dir.*), *L'eau dans les Alpes occidentale à l'époque romaine*, cahiers du CRHIPA 19, Grenoble 2011, pp.213-237.

Wolf *et al.* 2005
S. Wolf, C. M. Kessler, W. B. Stern, Y. Gerber, « The Composition and Manufacture of Early Medieval Coloured Window Glass from Sion (Valais, Switzerland) – A Roman Glass–Making Tradition or Innovative Craftsmanship ? », *Archaeometry* 47, 2005/2, pp.361–380.

Woodworth *et al.* 2015
M. Woodworth *et al.*, « The content of African Keay 25/Africana 3 amphorae : initial results of the CORONAM project ». In : C. Oliveira, R. Morais, A. Morillo Cerdán (*ed.*), *ArchaeoAnalytics. Chromatography and DNA analysis in archaeology*, Esposende 2015, pp. 41–57.

Würgler 1959
F. E. Würgler, « Die Knochenfunde aus dem römischen Kastell Schaan (4. Jahrhundert n.
Chr.) », *Jahrbuch des Historischen Vereins für das Fürstentum Liechtenstein*, Bd. 58, 1959, pp. 3–30.

CATALOGUE
du comblement de l'édifice st.20

Planches 1-18

LES MONNAIES

1. *(2217)* **Tiberius für Divus Augustus**
As, Roma 22-37
Av. DIVVS AVGVSTVS PATER; Kopf mit Strahlenkranz n. l.
Rv. PROVIDENTIA S=C; Altar
RIC I(2), S. 99, Nr. 81
A2/2, K1/1, 180°, max. 28.9 mm,10.47 g

2. *(879)* **Caligula für Germanicus**
As, Roma 37-41
Av. [GERMANICVS CAESAR TI AVGVST F DIVI AVG N]; Kopf n. l.
Rv. [ ] um SC
RIC I(2), S. 110, Nr. 35 (Typ)
A2/2, K4/4, 180°, max. 25.7 mm, 5.50 g

3. *(1336 I-2)* **Claudius II. oder Quintillus**
Antoninian, Roma? 268-270
Av. [ ]; Büste mit Strahlenkranz n. r.
Rv. [ ]; stehende Figur n. l.
A0/0, K4/3, 360°, max. 21.5 mm, 1.64 g

4. *(1336 I-7)* **Für Divus Claudius II.**
Antoninian (Minimus, Imitation), 270-?
Av. [DIVO CLAVDIO]; Kopf mit Strahlenkranz n. r.
Rv. [CONSECRATIO]; Altar
(RIC V.1 (2), S. 233, Nr. 261)
A0/0, K4/4, 0°, max. 11.3 mm, 0.58 g

5. *(1336 I-5)* **Aurelianus**
Antoninian, 270-273
Av. [ ]; Büste mit Strahlenkranz n. r.
Rv. [ ]; stehende Personifikation mit Zepter n. l.
A0/0, K4/4, 360°, max. 19.4 mm, 1.56 g

6. *(1548)* **Tacitus**
Antoninian, Lugdunum 276
Av. [IMP CL TACI]TVS A[VG]; drapierte Büste mit Strahlenkranz n. r.
Rv. MA[RS VICTOR]; Mars n. r. ?=?//?
RIC V.1 (2), S. 330, Nr. 30; BN S. 236, Nr. 1469-1471 (Typ)
A1/1, K4/4, 15°, max. 22.3 mm, 2.98 g

7. *(806)* **Licinius I.**
Nummus, Thessalonica 312-313
Av. IMP LIC LICINIVS P F AVG; gepanzerte Büste mit Lorbeerkranz n. r.
Rv. IOVI CON[SERVATORI] AVGG NN Jupiter n. l. //[.]TS.A.
RIC VI, S. 519, Nr. 60
A1/1, K2/1, 165°, max. 23.7 mm, 2.26 g. Ausgebrochen.

8. *(1336 I-4)*. **Constantinus I. für Constans Caesar**
AE3, 330-337
Av, FL IVL [ ]; gepanzerte Büste (mit Lorbeerkranz) n. r.
Rv. [GLORIA EXERCITVS]; eine oder zwei
Standarte(n) zwischen zwei Soldaten. //?
A0/0, K4/4, 180°, max. 17.3 mm, 1.07 g

9. *(1336 I-6)* **Constantinus I. für Constantinopolis**
AE3, 330-337
Av. [CONSTAN-TINOPOLIS]; drapierte Büste mit Helm und Zepter n. l.
Rv. Victoria auf Prora n. l. ?//?
A0/0, K4/4, 180°, max. 18.1 mm, 0.81 g. Ausgebrochen.

10. *(1336 III-2)* **Für Constantinopolis**
AE4 (Imitation?), 330-340(-?)
Av.[ ]; Büste mit Helm n. l.
Rv. Victoria (auf Prora) n. l. ?//?
A0/0, K4/4, 0°, max. 9.2 mm, 0.29 g

11. *(196)* **Constantius II.**
AE2, Roma 350
Av. D N CONSTAN-TIVS P F AVG; drapierte Büste mit Perldiadem n. r.
Rv. FEL TEMP – REPARATIO; Kaiser n. l., l. zwei Gefangene. N=//RP
RIC VIII, S. 264, Nr. 187
A1/1, K2/2, 180°, max. 21.9 mm, 4.33 g

12. *(1524)* **Constantius II.**
AE2, Arelate 350-351
Av. [D N CONSTAN-TIVS P F AVG]; drapierte Büste mit Perldiadem n. r.
Rv. [FEL TEMP REPARATIO]; Soldat n. l.
ersticht gestürzten Reiter. [A]//PAR
RIC VIII, S. 213, Nr. 140 oder 142; LRBC S. 54,
Nr. 422 oder 424 (H.-Chr. Noeske)
A0/0, K4/4, 360°, max. 12.2 mm, 1.44 g. Ausgebrochen.

13. *(1341)* **Constantius II.**
AE3, 353-358
Av. [ ]; (drapierte) Büste mit Perldiadem n. r.
Rv. [FEL TEMP REPARATIO); Soldat n. l. ersticht gestürzten Reiter. ?//?
A0/0, K4/4, 360°, max. 17.3 mm, 0.89 g. Fragmentiert.

14. *(1092)* **Constantius II.** *(für ?)*
AE 3, 353-358
Av. [ ]; Büste n. r.
Rv. [FEL TEMP REPARATIO]; Soldat n. l. ersticht gestürzten Reiter. ?//?
A0/0, K4/4, 0°, max. 18.0 mm, 1.22 g. Fragmentiert.

15. *(851)* **Constantius II.** AE4 *(Imitation)*, *(353-358)*-?
Av. [ ]; Büste mit Perldiadem n. r.
Rv. [FEL TEMP REPARATIO]; Soldat n. l. ersticht gestürzten Reiter.
A1/1, K3/3, 150°, max. 12.3 mm, 0.32 g. Ausgebrochen.

16. *(1342)* **Valens**
AE3, Roma 364-375
Av. D N VALEN-S P F AVG; drapierte Büste mit Perldiadem n. r.
Rv. SECVR[ITAS – RE]I PVBLI[CAE]; Victoria n. l. //RPRIM[A]
RIC IX, S. 120f., Nr. 17b oder 24b (IXa)
A1/1, K4/4, 360°, max. 18.7 mm, 2.14 g

17. *(945)* **Valentinianisch**
AE3, Roma 364-375
Av. [ ]; (drapierte Büste mit Perdiadem n. r.)
Rv. [SECVRITAS – REI PVBLICAE]; Victoria n. l. //[ ]IA
RIC IX, S. 120f., Nr. 17 oder 24 (XIa-b)
A0/0, K4/5, 0°, max. 0.63 g. Ausgebrochen.

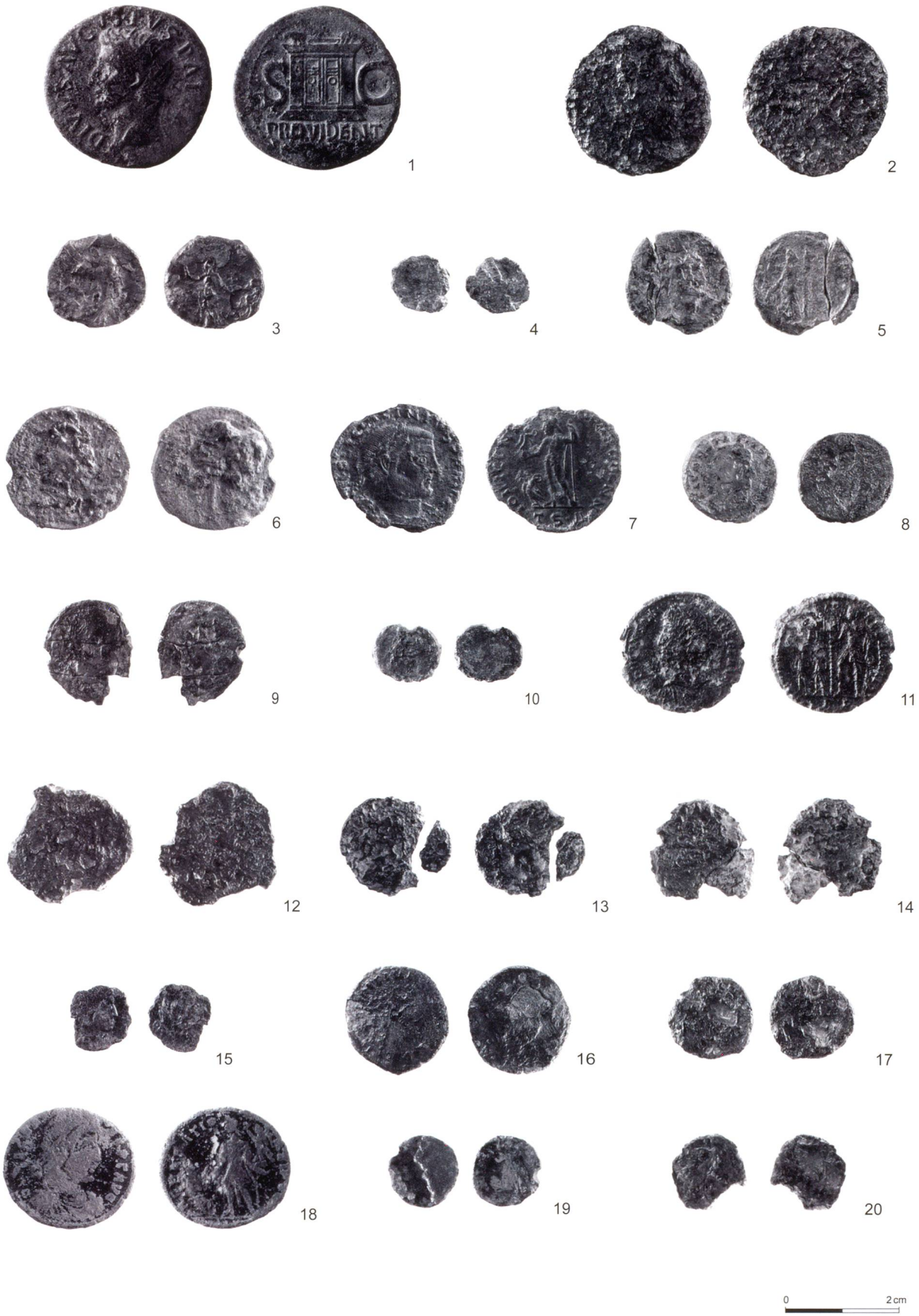
18. *(807)* **Magnus Maximus**
AE2, Arelate 383-387
Av. D N MAG MA[XIMVS] P F AVG, drapierte
Büste mit Rosettendiadem n. r.
Rv. REPARATIO – REI PVB; Kaiser n.l. reicht
kniender Res Publica die Hand. //[ ]ON
RIC IX, S. 68, Nr. 26b
A2/2, K3/3, 180°, max. 22.9 mm, 4.17 g

19. *(1336 V-2)* **Theodosius I.**
AE4, Roma 383-387
Av. [ ]; Büste mit Perldiadem n. r.
Rv. VICTOR-[I]A A[VGGG]; Victoria n. l. //R[ ]
RIC IX, S. 130, Nr. 56 (c)
A0/0, K5/3, 0°, max. 12.7 mm, 0.83 g

20. *(1336 I-3)* **Theodosianisch**
AE4, 388-403
Av. [ ]; drapierte Büste mit Perldiadem n. r.
Rv. [SALVS] REI – PVBLICAE; Victoria (zieht Gefangenen) n. l. ?//?
A0/0, K4/4, 180°, max. 12.5 mm, 0.75 g. Ausgebrochen.

Pl.1 – Structure 20. Monnaies : **1-20**. Ech. 1:1.

Planche 1



LES MONNAIES

21. *(1636)* **Theodosianisch**
AE4, 388-403
Av. [ ]; drapierte Büste n. r.
Rv. [SALVS REI – PVBLICAE]; Victoria zieht Gefangenen n. l.; Chrismon//?
Ao/o, K4/3, 360°, max. 13.6 mm, 0.78 g

22. *(2351)* **Theodosianisch**
AE4, 388-403
Av. [ ]; drapierte Büste mit Perldiadem n. r.
Rv. [SALVS REI – PVBLICAE]; Victoria zieht Gefangenen n. l.; Chrismon// ?
Ao/o, K4/4, 180°, max. 9.7 mm, 0.39 g.
Ausgebrochen. Bestimmung unsicher.

23. *(809)* **Theodosianisch**
AE4, 383-403
Av. [ ]; Büste mit Perldiadem n. r.
Rv. [ ]; Victoria n. l. (Typ SAL RP oder V GGG]
Ao/o, K3/4, max. 10.2 mm, 0.28 g. Fragment.

24. *(248)* **Theodosianisch**
AE4, 383-403
Av. [ ] P F AVG; drap. Büste mit Perldiadem n. r.
Rv. ?
Ao/o, K3/4, 0°, max. 12.7 mm, 0.83 g

25. *(1336 III-1)* **Honorius**
AE4, Roma 408-423
Av. [D N HONORI-VS P F AVG]; Büste n. r.
Rv. [VICTOR-IA AVGG]; Victoria n. l.; P=//[RM]
RIC X, S. 338, Nr. 1357; LRBC S. 63, Nr. 828 (H.-Chr. Noeske)
Ao/o, K3/3, 360°, max. 12.0 mm, 1.03 g

26. *(1336 V-1)* **Honorius**
AE4, Roma 408-423
Av. [D N HO]NORIV[S P F AVG]; Büste n. r.
Rv. [VI]CTORI-A AVGG; Victoria n. l. //[RM]
RIC X -; LRBC 830 (H.-Chr. Noeske)
Ao/o, K4/4, max. 10.6 mm, 0.51 g

27. *(1336 II-2)* **Honorius**
AE4, Roma 408-423
Av. [D N HONORIVS P F AVG]; Büste n. r.
Rv. [VICTOR-IA AVGG]; Victoria n. l. //[R]M
RIC X -; LRBC 830 (H.-Chr. Noeske, „Zuweisung wahrscheinlich")
Ao/o, K4/4, 0°, max. 9.7 mm, 0.72 g

28. *(1336 II-1)* **Valentinianus III.**
AE4, Roma 425-ca. 435
Av. [D N PLA VALENTINIANVS P F AVG]; Büste (mit Perldiadem) n. r.
Rv. [SALVS REI – PVBLICE]; Victoria n. l.; P=//RM
RIC X, S. 376, Nr. 2108; LRBC S. 63, Nr. 840 (H.-Chr. Noeske, „Zuweisung wahrscheinlich")
Ao/o, K4/4, 0°, max. 11.0 mm, 0.23 g. Ausgebrochen.

29. *(1336 IV-1)* AE4, nach 383
Av. Büste
Rv. ?
Ao/o, K4/4, 0°, max. 10.0 mm, 0.43 g

30. *(1336 V-3)* AE4, nach 383
Av. [ ]; Büste
Rv. [ ]; Victoria.
Ao/o, K4/4, 0°, max. 12.3 mm, 0.27 g. Ausgebrochen.

31. *(1336 V-4)* AE4, nach 383
Av. [ ]; Büste
Rv. [ ]; Victoria?
Ao/o, K4/4, 0°, max. 14.0 mm, 0.79 g

32. *(2373)* AE4, nach 383
Av. [ ]; Büste n. r.
Rv. [ ]; Victoria n. l.
Ao/o, K4/4, 360°, max. 9.9 m, 0.68 g

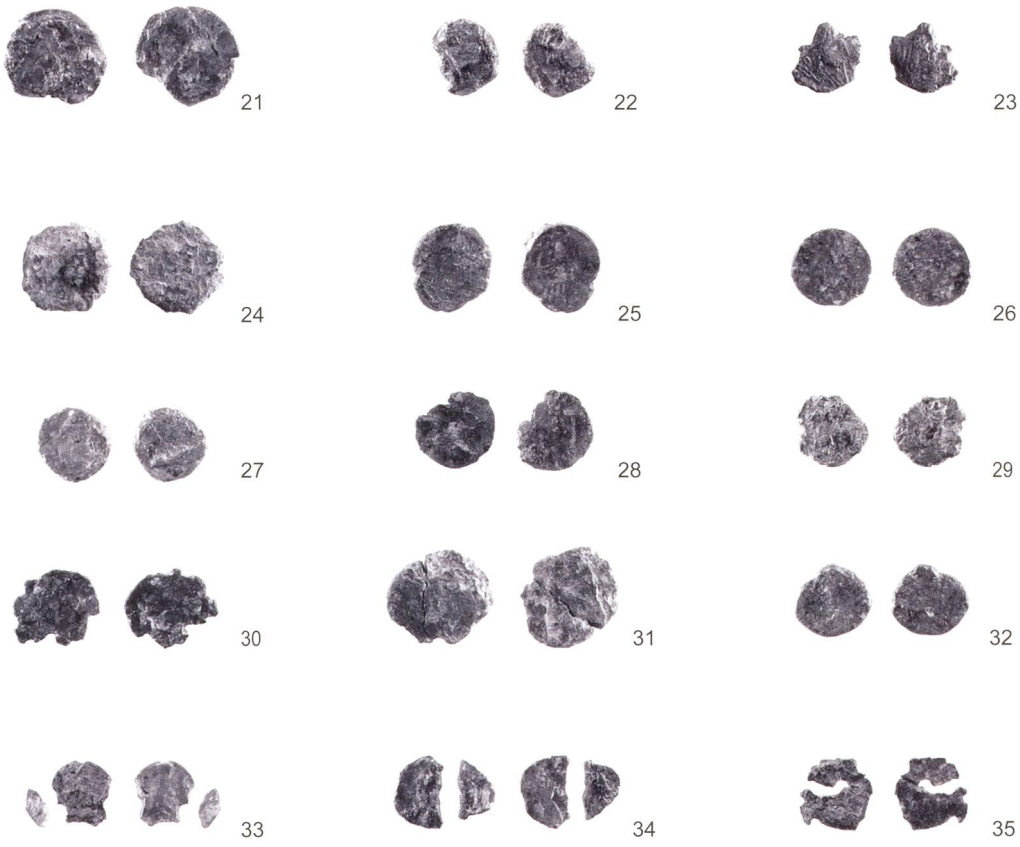
33. *(1336 II-3)* AE4. 2 Fragmente, nicht bestimmbar.
Ao/o, K4/4, 0°, max. 9.2 mm, 0.29 g

34. *(1336 I-1)* AE4. 2 Fragmente, nicht bestimmbar.
Ao/o, K5/5, max. 9.7 mm, 0.23 g

35. *(1336 IV-2)* AE4, nicht bestimmbar. Dünner Schrötling. Fragment.
Ao/o, K4/4, 0°, max. 10.4 mm, 0.19 g

Pl.2 – Structure 20. Monnaies : **21-35**. Ech. 1:1.

Planche 2



LE PETIT MOBILIER

36. *(2024)*.
Bracelet fragmentaire à jonc plein de forme ovale décoré d'une rainure sur chaque bord extérieur. Alliage cuivreux. Diam. 37 mm; 7,6 g.

37. *(1412)*.
Clou de chaussure. Fer. Diam. de la tête env. 10 mm; 1,7 g.

38. *(975)*.
Peigne composite à deux rangées de dents constitué de traverses d'assemblage plates décorées de lignes incisées encadrants une série d'ocelles. Les extrémités latérales, dont une est fragmentaire, sont profilées et perforées à deux reprises. Bois de cerf et alliage cuivreux. L. restituée env. 120 mm; l. 59 mm; ép. 8 mm. *Post* 450.

39. *(1115)*.
Peigne composite à une rangée de dents et dos triangulaire dont les côtés latéraux et le sommet sont ornés de deux paires de protomés d'animaux Les extrémités de la denture sont marquées par une courbe et les bords du manche sont décorés d'une série de cercles ocellés encadrée par deux lignes incisées. Bois de cerf et fer. L. 97 mm; l. 43 mm; ép. 7 mm. Böhme type E2. *Post* 450.

40. *(1346)*.
Peigne monobloc à deux rangées de dents plus fines d'un côté que de l'autre. La poignée centrale, d'une grande largeur, est décorée de deux lignes de cercles concentriques pointés et liés, séparées par des rainures longitudinales. Brisé sur la largeur. Ivoire. L. conservée 95,6 mm; l. 88,4 mm; ép. 4 mm. 5e siècle.

41. *(884)*.
Dé cubique plein à système de numérotation classique. Os. L. 15 mm; l. 13 mm. Béal 1983, type B III.

42. *(944)*.
Jeton plat à faces lisses et à profil à double biseau. Os. Diam. 13,5 mm; ép. 2,9 mm. Béal 1983, type A XXXIII.2. 1er-3e siècle.

43. *(1395)*.
Réparation de vaisselle (?) constituées de six fragments de deux bandes de tôles rivetées. L. max. conservée 100 mm; l. 18 mm.

44. *(1901)*.
Lèvre de récipient dont une partie est repliée sur elle-même. Alliage cuivreux. L. 27 mm; l. 17 mm; 3,3 g.

45. *(1606)*.
Fusaïole de forme discoïdale. Plomb. Diam. 27,3 mm; h. 10 mm; 31,6 g.

46. *(847)*.
Aiguille à chas de forme ovale allongée. Alliage cuivreux. L. 88 mm; 2 g.

47. *(1585)*.
Virole ouverte constituée d'un anneau rubané. Alliage cuivreux. Diam. env. 13 mm; l. 9 mm; 1,4 g.

48. *(1543)*.
Chute de bande de tôle comportant des traces de découpe. Plomb. L. 25 mm; l. 20 mm; ép. 5 mm; 5,6 g.

49. *(838)*.
Bouton décoratif de rivet à tête circulaire plate décorée de dix gouttes de nielle et d'une petite loge centrale qui devait recevoir de la pâte de verre. Alliage cuivreux et nielle. Diam. 15,8 mm; h. 6 mm; 2,1 g.

50. *(1873)*.
Applique constituée d'une tige de section hémicirculaire à extrémité serpentiforme décorée d'une série de chevrons. Alliage cuivreux. L. conservée 54 mm; l. 7 mm; 4,6 g.

51. *(1095)*.
Clou de menuiserie à tête circulaire plate. Fer. Diam. tête 15 mm; L. 68 mm; 5,7 g.

52. *(2164)*.
Fragment de tôle comportant 4 rivets à contreplaque et une perforation rectangulaire. Petit foncet de meuble ? Réparation ? Plaque-boucle ? Alliage cuivreux. L. 38 mm; l. 30 mm; 5,3 g.

53. *(1452)*.
Fragment de bande de tôle repliée sur elle-même. Alliage cuivreux. L. 20 mm; l. 18 mm; 2 g.

54. *(1213)*.
4 fragments de tôle. Alliage cuivreux. L. max. 12 mm; 1,6 g.

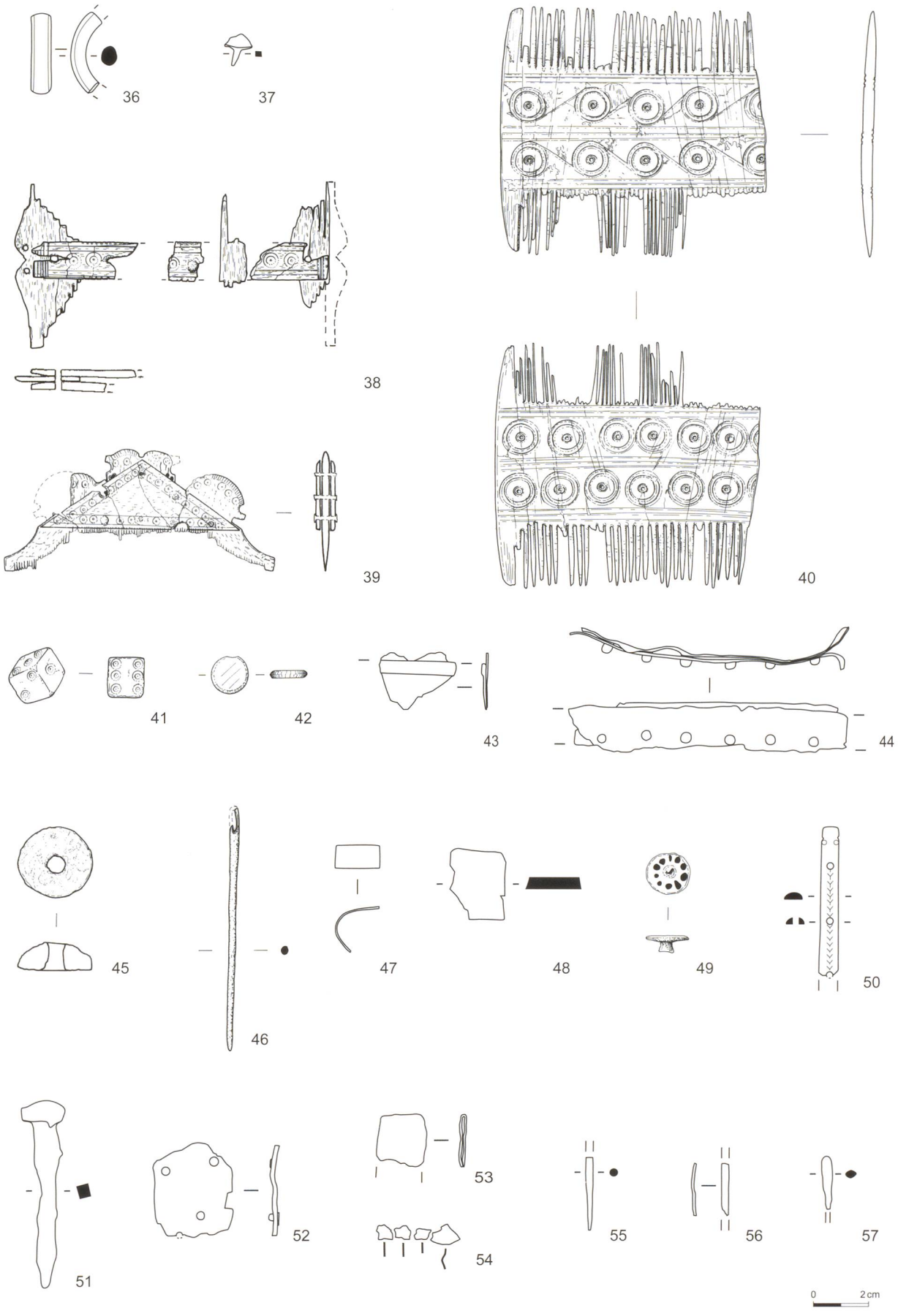
55. *(2050)*.
Fragment de tige apointée de section circulaire, aiguille ? Epingle ? Colchear ? Alliage cuivreux. L. 27 mm; 0,3 g.

56. *(917)*.
Fragment de tige de section rectangulaire. Alliage cuivreux. L. 37; l. 6 mm; 1,6 g.

57. *(1904)*.
Fragment de tige apointé de section circulaire, aiguille ? Epingle ? Alliage cuivreux. L. 19 mm; 0,6 g.

Pl.3 – Structure 20. Petit mobilier : **36-57**. Ech. 1:2.

Planche 3



LA CÉRAMIQUE

La sigillée d'Argonne (TSJ)

58. *(1515, 1712, 1876)*.
Coupelle Chenet 314b. Pâte ocre saumon fine, altérée ; fin dégraissant sableux. Engobe ocre orange brillant, peu altéré. Yverdon : Roth-Rubi 1980, Abb. 2, 6 : 4e et 5e siècles.

59. *(1842)*.
Coupe Chenet 320. Pâte ocre saumon fine, assez dure, sans dégraissant visible. Engobe ocre orange brillant, altéré. Décor à la molette sur la panse. Lausanne : Egloff, Farjon 1983, pl.43, 4 : 5e siècle ; Yverdon: Steiner, Menna 2000, fig.300, 5; Stein am Rhein SH: Höneisen *et al.* 1993, Taf. 17, 104 : *post* 337 AD.

60. *(1091)*.
Coupe Chenet 320. Pâte ocre saumon fine, fortement altérée ; engobe ocre orange satiné, presque disparu à l'extérieur. Décor à la molette sur la panse : molette U.C. 293, Brulet *et al.* 2010, p. 244, atelier des Allieux, 4e– 5e siècles.

La sigillée africaine claire D (TSH)

61. *(1905)*.
Plat, vraisemblablement du type Hayes 61. Pâte ocre brun violacé, dure ; dégraissant sableux. Engobe ocre orange mat altéré.

Les dérivées de sigillées paléochrétiennes (DSP)

62. *(1067)*.
Plat Rigoir 4. Pâte gris moyen fine, savonneuse, altérée ; fin dégraissant sableux et organique, quelques paillettes de mica. Engobe gris foncé presque entièrement disparu. Genève : Haldimann 1992, no 16 : *post* 467 AD.

63. *(902, 1533)*.
Plat Rigoir 8. Pâte, dégraissant et engobe comme le no 4. Genève : Haldimann 1992, no 27 : *post* 467 AD.

64. *(1117)*.
Plat Rigoir 8. Pâte et dégraissant comme le no 4 ; engobe gris brun à gris moyen, mat, fortement altéré.

65. *(2096)*.
Plat. Pâte, dégraissant et engobe comme le no 4. Décor de palmettes Rigoir 275 (Bosse GE 21).

66. *(1905)*.
Coupelle Rigoir 3. Pâte gris moyen fine altérée ; dégraissant invisible à l'œil nu. Engobe gris moyen à foncé mat, presque entièrement disparu. Genève : Haldimann 1992, no 30 : *post* 467 AD ; Lausanne : Egloff, Farjon 1983, pl. 45, 1 : 5e siècle.

67. *(2103)*.
Coupe Rigoir 18. Pâte, dégraissant et engobe comme le no 8. Décor de rouelles Rigoir 259 sur le col et d'arceaux Rigoir 281 sur la panse. Partiellement au dépôt du musée, Avenue de Tourbillon, Inv. MV 8189. Genève : Bosse 2000, nos. 97 – 98 : 5e AD.

68. *(199, 964)*.
Coupe Rigoir 18. Pâte gris moyen assez fine, altérée ; dégraissant sableux et organique comportant quelques paillettes de mica. Engobe disparu. Décor de rouelles Rigoir 260bis sur le col et de rouelles Rigoir 256 (?), de palmettes Rigoir 273 et d'arceaux Rigoir 3169 (?) sur la panse.

69. *(1658)*.
Coupe Rigoir 18. Pâte et dégraissant comme le no 4. Engobe gris moyen mat, presque entièrement disparu. Décor de rouelles Rigoir 3166 sur le col.

70. *(1148)*.
Coupe Rigoir 18. Pâte et dégraissant comme le no 4. Engobe disparu.

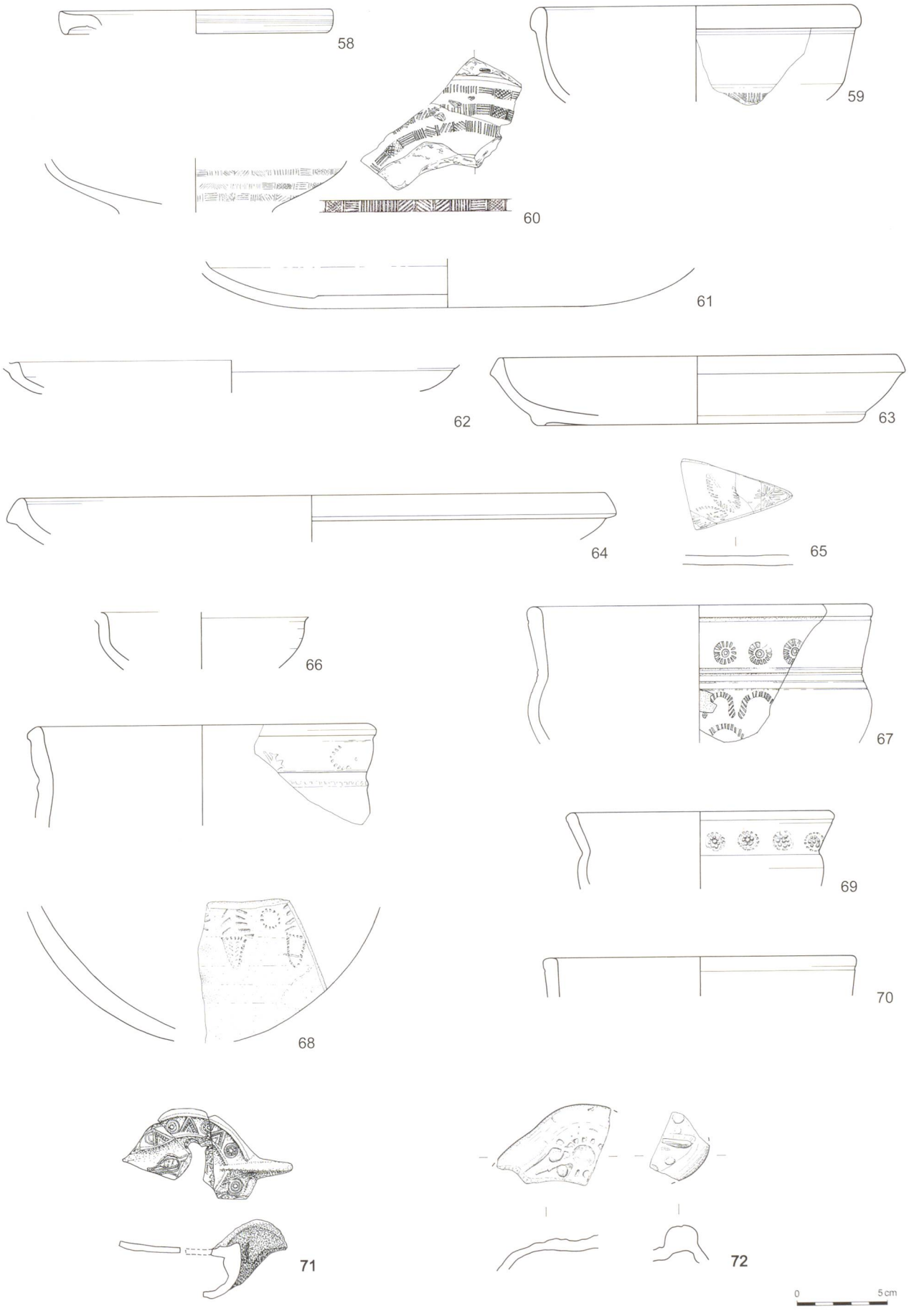
Les lampes (LAM)

71. *(1567, Inv. MV 8188)*.
Lampe à canal ouvert Hayes IIa (Atlante X A C3). Pâte ocre brun, dégraissant sableux assez fin. Engobe ocre brun rougeâtre satiné. Décor moulé sur le couvercle : alternance de chevrons, Ennabli 1976, type D4 et de disques, Ennabli 1976, type E2. El Jem : Bonifay 2004, p.377 et fig.211, no 45 ; Genève : Schucany *et al. (dir.)* 1999, pl. 12, no. 6 : *post* 467 AD ; Lausanne : Egloff, Farjon 1983, pl. 47, 1 : 5e siècle.

72. *(1607, X085)*.
Lampe imitant la forme Hayes IIa. Pâte beige saumon légèrement feuilletée, assez dure, altérée. Dégraissant sableux assez fin ; engobe interne et externe orange violacé satiné, presque entièrement disparu. Décor moulé sur le couvercle.

Pl.4 – Structure 20. Céramique. TSJ : **58-60**, TSH : 61, DSP : **62-70**, LAM : **71-72**. Ech. 1:3.

Planche 4



LA CÉRAMIQUE

Les amphores (AMP)

Nordafrika

73. *(1905, 1708)*.
RS+HE Keay 11 /Tripol. III. Ton orange, leicht sandig; RS leichte Feuerspuren, hell geschlickt, Fabrikat 1. Rdm. 15,8 cm.

74. **(1505, 2104,1485?)*.
3 anpassende RS+Halsfrag. Keay 25/1. Ton hellziegelrot, hell geschlickt, Fabrikat 2. Rdm. 13 cm.

75. **(2103, 1777, 1966)*.
3 RS+HE Ostia IV, 168/ähnlich Keay 25, Z2. Ton hellziegelrot, hell geschlickt, Fabrikat 2. Rdm. 11,5 cm.

76. *(1033)*.
RS Keay 25/2 (mittelgross). Ton ziegelrot; aussen dunkel, Fabrikat 2. Leichte Feuerspuren. Rdm. 16 cm. – Aus Struktur „P 2093".

77. *(1842)*.
RS Keay 25/2 (klein). Ton ziegelrot; aussen dunkel, Fabrikat 2. Rdm. 12,5 cm.

78. *(1638, 2132)*.
2 RS, Keay 25/2 (klein). Ton orange, hell geschlickt, Fabrikat 1. Rdm. 12,5 cm.

79. *(86, 199)*.
RS und anpassendes Halsfrag. Keay 25/2 (klein). Ton ziegelrot; aussen dunkel, hell geschlickt, Fabrikat 2. Rdm. 12 cm.

80. *(1117A)*.
RS Keay 25/2 (klein). Ton orange, mit Kalkkörnchen, angegriffen, Fabrikat 1. Rdm. 12,5 cm.

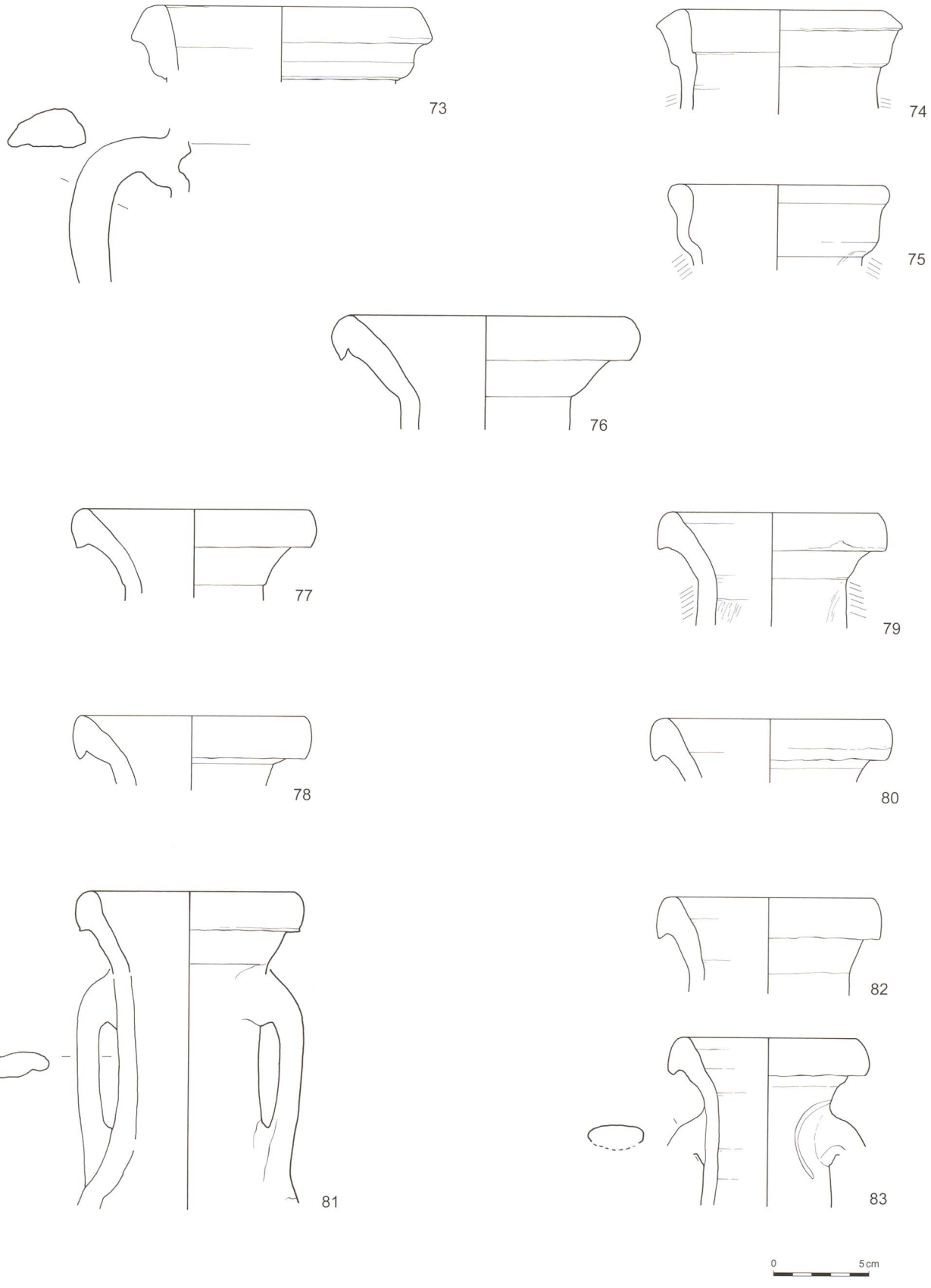
81. **(1278, 1567, 1577, 1697, 1706, 1722, 1728, 2033?)*.
8 RS und HE Keay 26/Spatheion 1A. Ton ziegelrot, wenig Kalkkörnchen, hell geschlickt; stark gebrannt, Fabrikat 2. Rdm. 12 cm. Unsicher, ob alle Frag. zugehörig.

82. *(1502A)*.
RS Keay 26/Spatheion 1A. Ton ziegelrot; stark gebrannt, hell geschlickt, Fabrikat 2. Rdm. 11,5 cm.

83. *(1502, 1477A)*.
RS+HE Keay 26/Spatheion 1A. Ton ziegelrot, stark gebrannt, hell geschlickt, Fabrikat 2. Rdm. 10,5 cm.

Pl.5 – Structure 20. Céramique. AMP : **73-83**. Ech. 1:3.

Planche 5



LA CÉRAMIQUE

Les amphores (AMP)

Nordafrika

84. *(1747, 1889)*.
RS+HE Keay 26/Spatheion 1B. Ton orange, mit Kalkkörnchen, Reste heller Schlicker, Fabrikat 1. Rdm. 10,5 cm.

85. **(1905, 1918?, 1477)*.
2 RS+HE Keay 26/Spatheion 1B. Ton hell-ziegelrot, hell geschlickt, Fabrikat 2. Rdm. 10,5 cm.

86. *(1541)*.
RS Keay 26/ Spatheion 1B. Ton hell-ziegelrot, hell geschlickt, Fabrikat 2. Rdm. 10 cm.

87. *(1475)*.
RS Keay 26/Spatheion 1D. Ton hell-ziegelrot, hell geschlickt, Fabrikat 2. Rdm. 9,5 cm.

88. **(1822, 1511, 1522, 1658, 1806, 1902, 1905, 2132)*.
RS+9 WS Keay 26/Spatheion ähnlich 1D. Ton rotbraun, deutlich schwarz-graue Magerung, gut gebrannt, Fabrikat 3. Rdm. 11,5 cm; Bauchdm. ca. 11 cm.

89. *(1730)*.
RS (Splitter) Keay 26/Spatheion ähnlich 1D. Ton ziegelrot, Fabrikat 2. Rdm. unbest.

90. *(1879, 1355)*.
HE Keay 26/Spatheion. Ton ziegelrot, hell geschlickt, Fabrikat 2.

91. *(1117A)*.
Frag. langer Fuss, von Keay 25/2. In der Mitte schräger Strich vor dem Brand als Marke. Ton ziegelrot, hell geschlickt, Fabrikat 2. Schräge Bahnen vom Andrehen des Fusses erkennbar. Fussdm. oben 4 cm.

Ostmittelmeeraum (Gaza)

92. *(1927B)*.
RS LRA 4A 1/2. Ton braun, Matrix flockig, Fabrikat 4. Rdm. unbest.

93. *(1506)*.
RS LRA 4A 2. Randabschluss eventuell oben abgebrochen. Ton braun, Kern grau, etwas körnig; hart gebrannt, Fabrikat 5. Rdm. 10 cm.

94. **(902, 1502, 1870, 1876, 1927)*.
RS+HE+ca.20 WS LRA 4 A2. Ton hellbraun, Matrix flockig; bröckelig, Fabrikat 4. Rdm. 11,5 cm.

95. *(1627, 1558, 2039)*.
RS+2 WS LRA 4. Ton braun, Kern grau, wenig Glimmer, Matrix flockig, Fabrikat 4. Rdm. unbest.

96. *(1876 + ohne Inv)*.
RS+HE LRA 4 A2. Ton hellbraun, Matrix flockig, Fabrikat 4. Rand bestossen. Rdm. unbest.

97. *(1918)*.
RS LRA 4 A2. Ton braun, Matrix flockig, Fabrikat 4. Innen, Reste von Harzung. Rdm. unbest.

98. *(1796 + ohne Inv)*.
RS+2 WS LRA 4 A2. Ton braun, Matrix flockig. Fabrikat 4. Rdm. 10 cm.

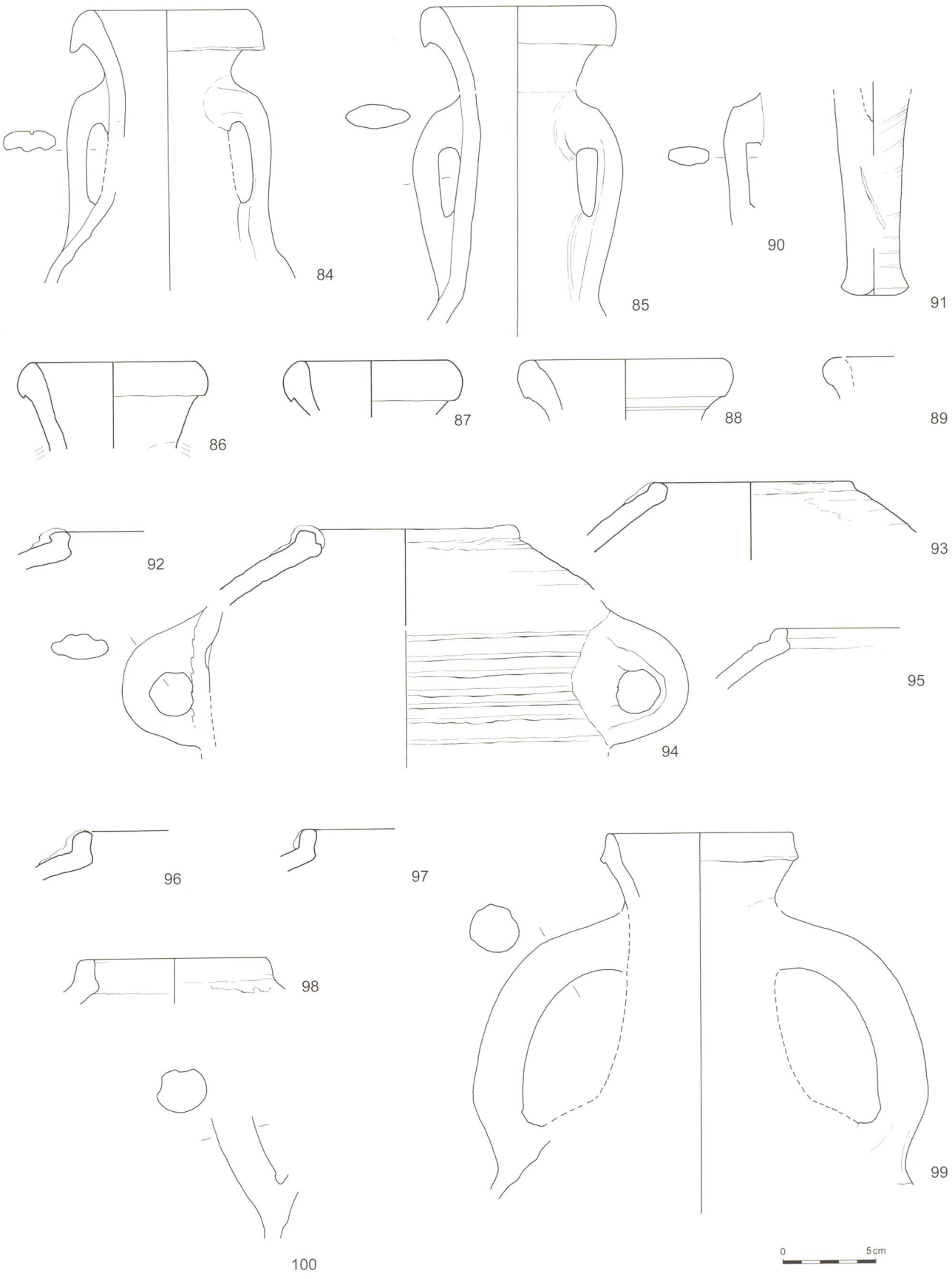
Sizilien/Süditalien (Bruttium)

99. **(1646, 2104, 902, 1278, 1567, 1588, 1690, 1712, 1728, 1730, 1734, 1868, 1870, 1978, 2062, 2104)*.
RS+HE+17 WS, teils anpassend, Keay 52. Ton hellbeige-bräunlich, gemagert und etwas Glimmer; Matrix flockig. Fabrikat 6. Rdm. 10 cm. – Eventuell von 2 Exemplaren.

100. *(413)*.
HE Keay 52, kräftig gerillt. Ton hellbeige-bräunlich, stark gemagert und etwas Glimmer; Matrix flockig, Fabrikat 6.

Pl.6 – Structure 20. Céramique. AMP : **84-100**. Ech. 1:3.

Planche 6



LA CÉRAMIQUE

La céramique à revêtement argileux (CRA)

101. *(2036)*.
Plat Lamboglia 4/9, à marli horizontal orné à la molette, imitant le type Rigoir 1. Pâte brun ocre, fine assez dure, altérée ; dégraissant sableux organique assez fin comportant quelques paillettes de mica. Engobe ocre orange satiné, altéré. Saint-Vincent (Aoste) : Mollo Mezzena 1982, fig. 87, a : début du 5e siècle.

102. *(1502, 2096)*.
Plat Lamboglia 4/9, à marli horizontal orné par deux cannelures, imitant le type Rigoir 1. Pâte ocre assez dure, dégraissant sableux assez gros comportant des paillettes de mica. Surfaces beiges savonneuses, très fortement altérées ; traces d'engobe orange rose. Saint-Vincent (Aoste) : Mollo Mezzena 1982, fig. 87, b : début du 5e siècle.

103. *(1086)*.
Plat Lamboglia 10. Pâte gris moyen, assez dure, altérée ; fin dégraissant sableux comportant des paillettes de mica. Engobe gris foncé mat, fortement altéré. Pièce cuite secondairement ? Genève : Haldimann 1992, no 45 : *post* 467 AD.

104. *(902, 1502)*.
Plat Lamboglia 10. Pâte brun ocre assez dure, fine, altérée ; fin dégraissant sableux comportant des paillettes de mica. Engobe ocre orange satiné, très usé à l'intérieur. Lausanne : Egloff, Farjon 1983, pl. 45, 7 : 5e siècle.

105. *(1278, 1799)*.
Plat Lamboglia 9. Pâte ocre saumon fine, altérée ; fin dégraissant sableux comportant de rares paillettes de mica. Engobe ocre à brun violet fortement altérée, presque disparue à l'intérieur. Alba : Volonté 1997, fig. 6, 4 ; Genève : Haldimann 1992, no 50 : *post* 467 AD.

106. *(1319, 2033)*.
Plat tronconique à bord épaissi. Pâte ocre orange fine, altérée ; fin dégraissant sableux comportant des paillettes de mica. Engobe ocre orange satiné altéré, très usé à l'intérieur.

107. *(1646, 1654, 1725, 1857, 2104)*.
Plat Lamboglia 54, imitant le type Hayes 61. Pâte brun ocre, fine, assez dure, altérée ; fin dégraissant sableux comportant des paillettes de mica. Engobe ocre orange à violacé (cuisson secondaire de fragments). Saint-Vincent (Aoste) : Mollo Mezzena 1982, fig. 86 : début du 5e siècle ; Alba : Volonté 1997, fig. 6, 17 : fin du 4e - 5e AD. Lombardie : Olcese (*cur.*) 1998, Tav. XXXVII, 9 : 4e – 5e AD.

108. *(409, 1339)*.
Plat Lamboglia 54, imitant le type Hayes 61. Pâte ocre orange dure à fin dégraissant sableux. Engobe ocre orange brillant à brun foncé (cuisson secondaire d'un fragment). Saint-Vincent (Aoste) : Mollo Mezzena 1982, fig. 86 : début du 5e siècle ; Genève : Haldimann 1992, no 47 : *post* 467 AD ; Lausanne : Egloff, Farjon 1983, pl. 44, 12 : 5e siècle.

109. *(866, 1035)*.
Plat Lamboglia 54 (?), orné de décors estampés. Pâte brun ocre, assez fine, assez dure, altérée ; dégraissant sableux assez gros comportant des paillettes de mica. Décor rayonnant de palmettes autour d'un carré subdivisé par des lignes en diagonale.

110. *(1506, 1558)*.
Coupelle Lamboglia 4/35 à marli horizontal orné de deux cannelures. Pâte beige ocre fine, altérée ; fin dégraissant sableux comportant des paillettes de mica. Engobe disparu. Saint-Vincent (Aoste) : Mollo Mezzena 1982, fig. 89b : début du 5e siècle ; Genève : Haldimann 1992, no 57 : *post* 467 AD ; Lausanne : Egloff, Farjon 1983, pl. 45, 16 : 5e siècle ; Portout : Pernon, Pernon 1990, Pl. XXVI, no 41 : 5e siècle.

111. *(1533)*.
Coupelle Drag. 33. Pâte ocre fine, altérée ; dégraissant sablo-quartzeux. Engobe ocre orange brillant, altéré par endroits.

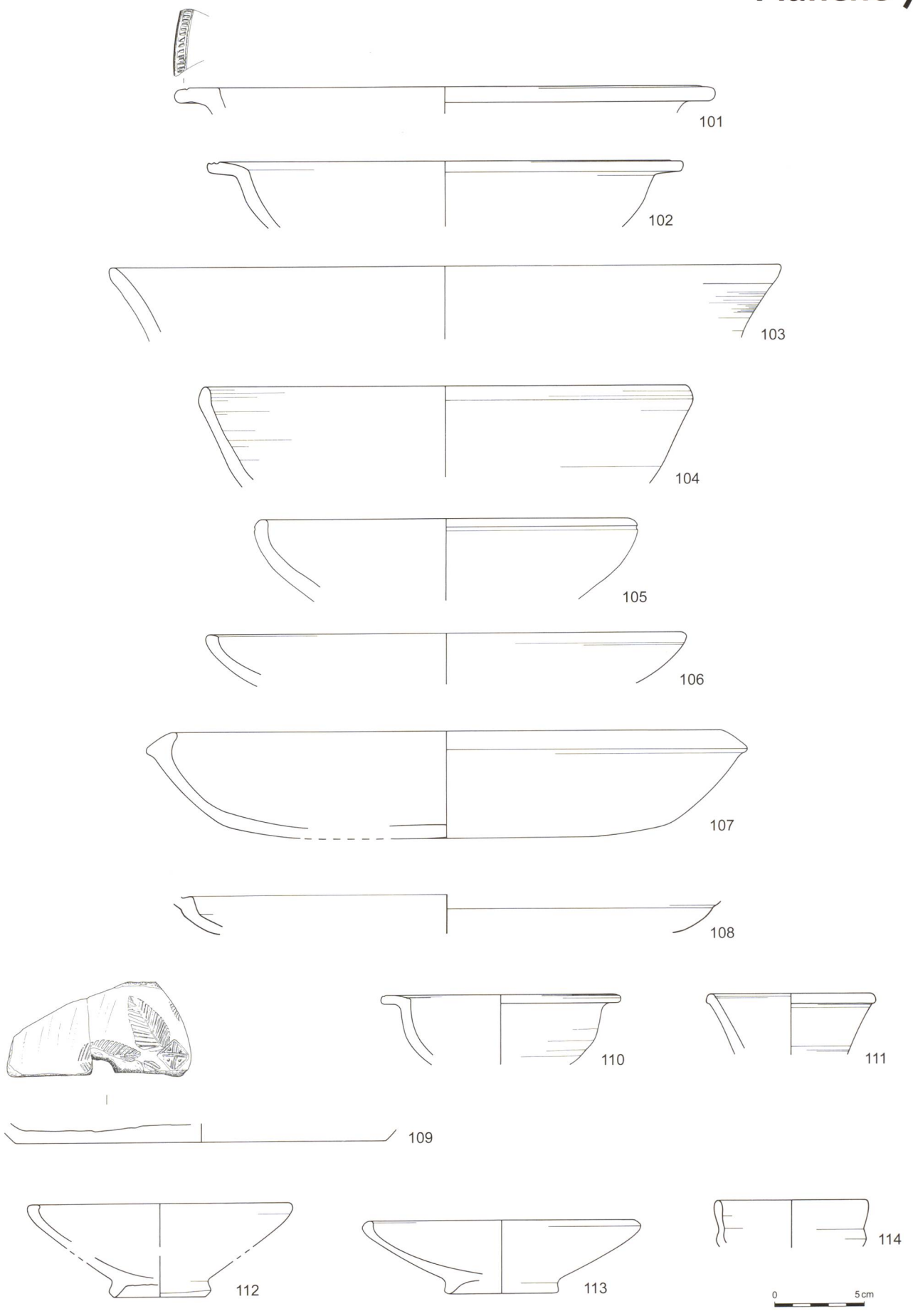
112. *(895, 1588, 1747, 2036, 2112)*.
Coupelle tronconique à bord épaissi. Pâte ocre brun, fine, altérée ; fin dégraissant sableux comportant des paillettes de mica. Engobe interne saumon presque disparu, externe brun violet mat, très altéré.

113. *(1511, 1588, 1642, 1747, 1799, 1806, 2100, 2132, 2198)*
Coupelle tronconique à bord épaissi. Pâte ocre brun, fine, altérée ; fin dégraissant sableux comportant des paillettes de mica. Engobe ocre orange à brun violet mat, très altéré ; traces de feu sur la panse. Genève : Haldimann 1992, no 52 : *post* 467 AD; Lausanne : Egloff, Farjon 1983, pl. 45, 10 : 5e siècle.

114. *(1197, 1654, 1889, 2138)*.
Coupelle Paunier 396. Pâte beige saumon, fine, altérée ; fin dégraissant sableux. Engobe ocre saumon à ocre orange mat, altéré. Genève : Haldimann 1992, no 58 : *post* 467 AD.

Pl.7 – Structure 20. Céramique. CRA : **101-114**. Ech. 1:3.

Planche 7



LA CÉRAMIQUE

La céramique à revêtement argileux (CRA)

115. *(2100)*.
Coupe Lamboglia 2/37. Pâte beige ocre fine, altérée ; fin dégraissant sableux comportant quelques paillettes de mica. Engobe ocre brun mat, presque entièrement disparu.

116. *(1448, 1441, 1706)*.
Coupe carénée Lamboglia 1/3. Pâte beige ocre fine, altérée ; fin dégraissant sableux. Engobe ocre brun mat, très fortement altéré. Genève : Haldimann 1992, no 63 : *post* 467 AD.

117. *(199, 1399, 1481, 1568, 1642, 2096, 2132)*.
Coupe carénée Lamboglia 1/3. Pâte ocre fine, légèrement altérée ; fin dégraissant sableux. Engobe ocre orange é brun foncé satiné, altéré.

118. *(295, 1148, 1278, 1355, 1507, 1687, 1697, 1706, 1728, 1855, 2053, 2100, 2103, 2132)*.
Coupe hémisphérique à cordon de type Darton 44. Pâte ocre fine, fortement altérée ; dégraissant sableux assez fin comportant quelques inclusions blanchâtres. Engobe ocre violet mat, presque entièrement disparu. Décor de ligne ondulée et de guillochis sur le haut de la panse. Saint-Vincent (Aoste) : Mollo Mezzena 1982, fig. 88 : début du 5e siècle. Alba : Volonté 1997, fig. 6, 9 ; Brogiolo *(cur.)* 1999, Tav. XXX, no5 ; Lombardie : Olcese *(cur.)* 1998, Tav. XXXVIX, 4.

119. *(242, 1502, 1538, 1567, 2104, 2138)*.
Coupe hémisphérique à cordon de type Darton 44. Pâte ocre fine, altérée ; fin dégraissant sableux comportant des particules blanchâtres. Engobe ocre orange violacé, satiné, altéré.

120. *(916, 1327, 1541, 1822)*.
Coupe hémisphérique à cordon de type Darton 44. Pâte ocre fine, altérée ; fin dégraissant sableux comportant des particules blanchâtres. Traces d'engobe ocre orange. Panse décorée par deux cannelures et une ligne ondulée.

121. *(1903)*.
Coupe hémisphérique à cordon de type Darton 44. Pâte ocre saumon fine, altérée ; dégraissant sablo-quartzeux et organique. Traces d'engobe ocre orange.

122. *(1319, 1348, 1869)*.
Coupe hémisphérique à cordon de type Darton 44. Pâte ocre saumon fine, altérée ; dégraissant sablo-quartzeux et organique. Traces d'engobe ocre rougeâtre. Décor à la molette.

123. *(295, 890, 1278, 1624)*.
Coupe à bec tubulaire. Pâte saumon fine, altérée ; dégraissant sablo-quartzeux et organique. Engobe ocre orange mat, très altéré. Alba : Volonté 1997, fig. 6, 16 : 5e – 6e AD ; Castelseprio : Lusuardi Siena, Sannazzaro 1985, p. 35 – 36 et Tav. 4, nos 1 – 3 : 4e – 5e s. (?); Marseille : Bonifay, Rigoir 1986, Fig. 1, n°5.

124. *(1567)*.
Mortier à collerette horizontale. Pâte saumon fine, altérée ; dégraissant sablo-quartzeux et organique. Traces d'engobe ocre orange mat. Genève : Haldimann 1992, no 30 : *post* 467 AD ; Lausanne : Egloff, Farjon 1983, pl. 44, 2 : 5e siècle.

125. *(1440, 1931)*.
Mortier à collerette épaissie. Pâte ocre saumon fine, altérée ; fin dégraissant sableux. Engobe interne brun ocre mat, altéré ; traces d'engobe ocre orange externe. Genève : Haldimann 1992, no 67 : *post* 467 AD.

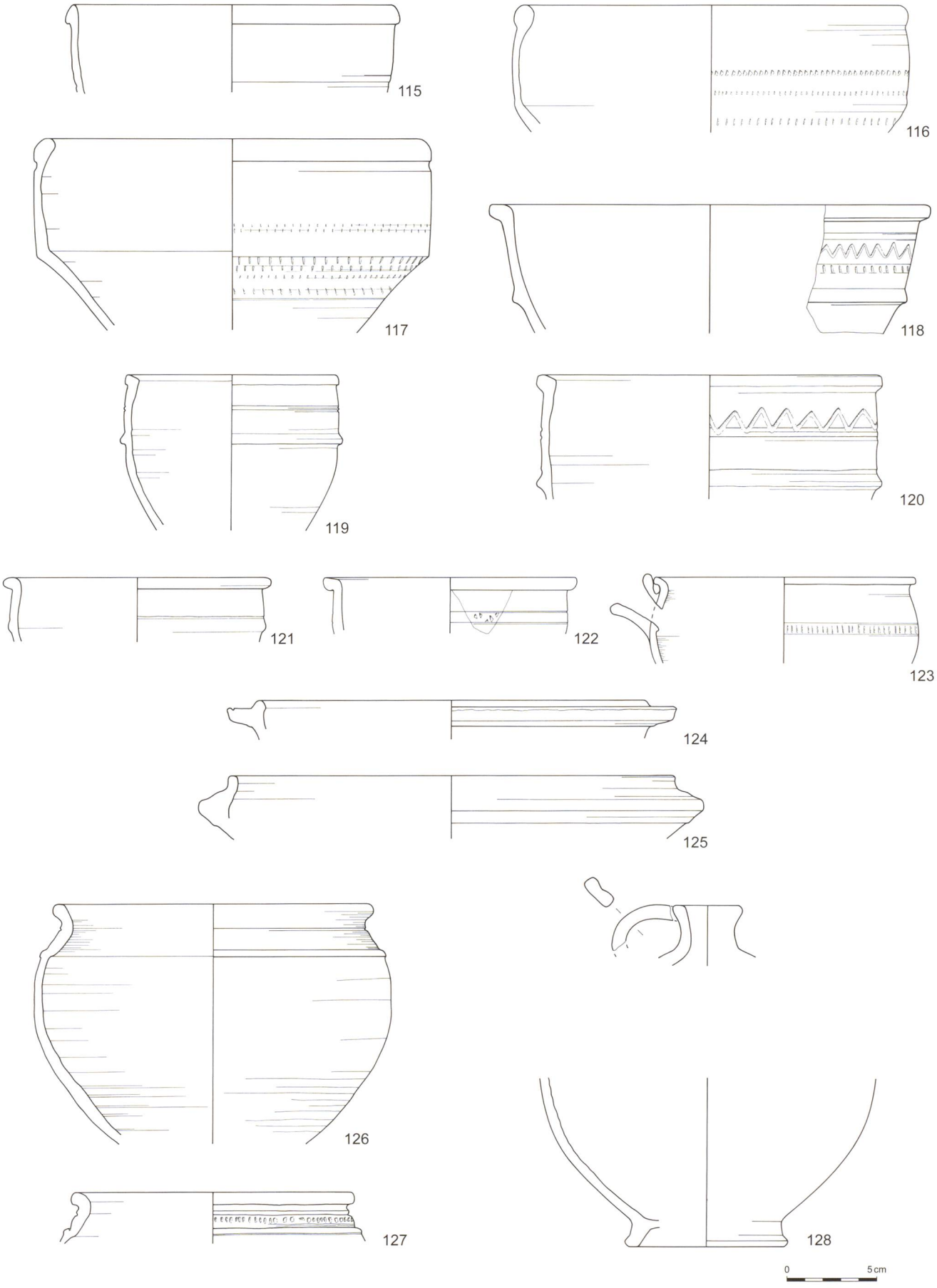
126. *(1419, 1506, 1558, 1631, 1806, 1902, 2103, 2112)*.
Pot à col cintré et cordon. Pâte ocre fine, fortement altérée ; dégraissant sableux fin comportant quelques inclusions blanchâtres. Engobe ocre violet mat altéré.

127. *(1868, 2096, 2104)*.
Pot à col cintré et cordon. Pâte ocre fine, fortement altérée ; dégraissant sableux fin comportant quelques inclusions blanchâtres. Engobe brun rouge mat altéré. Décor à la molette. Martigny: Maccio 1993, no 87: fin du 3e-début du 4e siècle ; Alba : Volonté 1997, fig. 6, 8.

128. *(862, 1368, 1553, 1662, 1690, 1665, 1725, 1772, 2104)*.
Cruche (?) à pied annulaire. Pâte ocre saumon fine, altérée ; fin dégraissant sableux comportant des particules blanchâtres. Engobe externe ocre orange satiné, altéré.

Pl.8 – Structure 20. Céramique. CRA : **115-128**. Ech. 1:3.

Planche 8



LA CÉRAMIQUE

La céramique plombifère (PLB)

129. *(1355, 1646)*.
Plat à marli horizontal. Pâte beige pâle, feuilletée, dure ; dégraissant sablo-quartzeux assez gros. Glaçure interne brun jaunâtre brillante. Castelseprio : Lusuardi Siena, Sannazaro 1985, Tav. 5, 1 : 4e – 5e AD. Villaro di Ticineto : Gareri Caniati 1985, Tav. 1, 1.

130. *(1725, 1868)*.
Plat à marli rectangulaire oblique. Pâte ocre clair dure, légèrement feuilletée ; dégraissant sablo-quartzeux assez gros. Nombreuses paillettes de mica sur la surface externe ; engobe interne blanc cassé (couverte plombifère décomposée ?). Brescia : Brogiolo 1985, forma 1a, no 3 : 4e – 5e AD.

131. *(890)*.
Jatte à bord arrondi souligné par deux cannelures. Pâte beige ocre, légèrement feuilletée, dure ; dégraissant sablo-quartzeux assez gros. Glaçure interne brun verdâtre brillant. Milan : Caporusso *(cur.)* 1991, Tav. XLVII, no 4 : 4e – 6e s. apr. J.-C.

132. *(1988)*.
Jatte à bord vertical souligné par deux cannelures. Pâte noirâtre, dure à gros dégraissant sablo-quartzeux. Surface externe beige à ocre, glaçure interne verdâtre fortement altérée.

133. *(1222, 1318, 1889)*.
Mortier à collerette horizontale. Pâte beige ocre, légèrement feuilletée, dure ; dégraissant sablo-quartzeux assez gros. Glaçure interne brun verdâtre satiné.

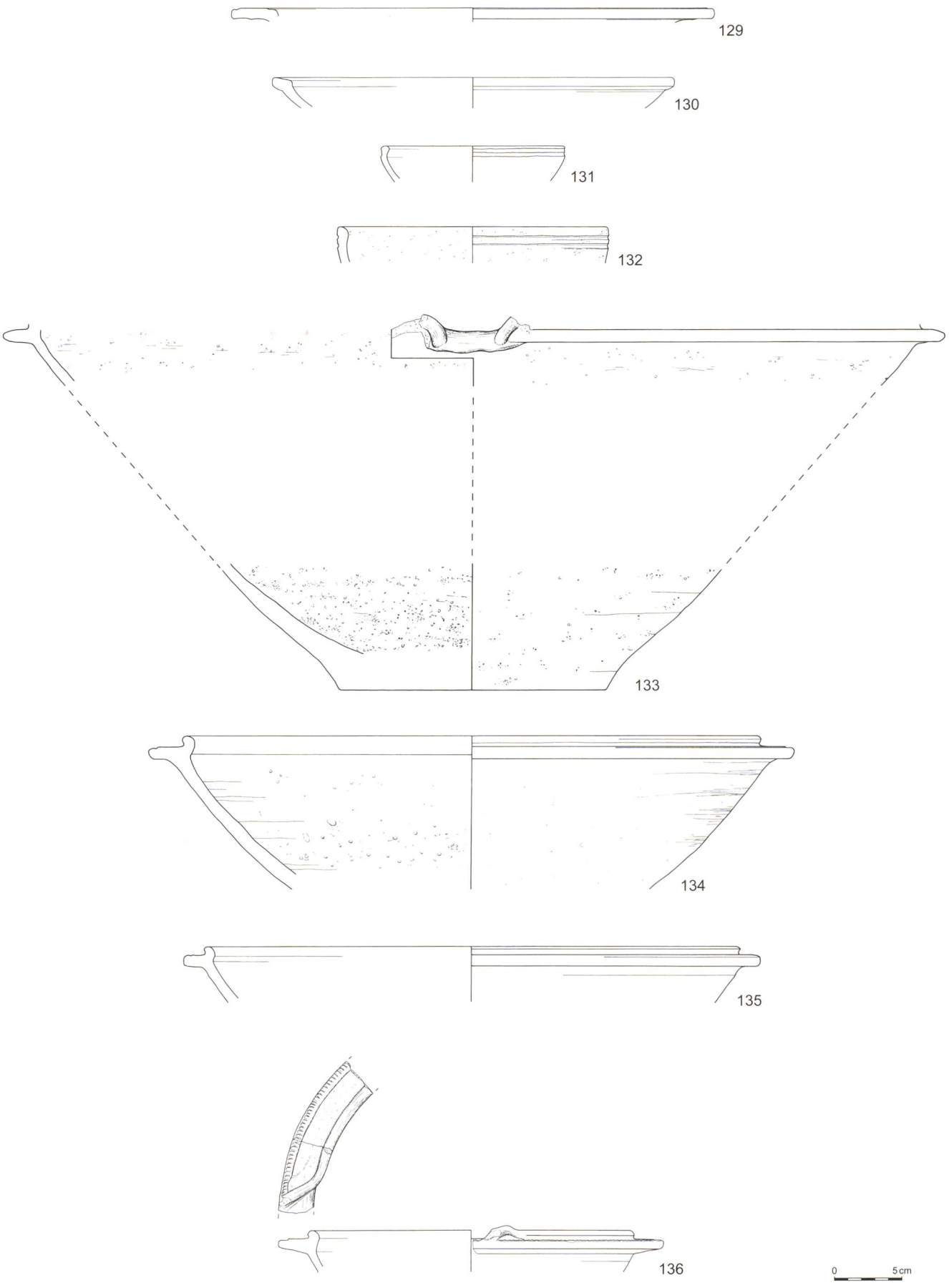
134. *(1502, 1558)*.
Mortier à collerette horizontale ornée d'une cannelure. Pâte ocre feuilletée, dure à gros dégraissant sablo-quartzeux. Surface externe lissée et micacée, beige ocre avec coulures brun verdâtres brillantes ; glaçure interne brun verdâtre luisante, altérée. Carlino : Magrini, Sbarra 2005, Tav. VII : 4e – 5e siècle.

135. *(1319)*.
Mortier à collerette horizontale ornée d'une cannelure. Pâte ocre légèrement feuilletée, dure à gros dégraissant sablo-quartzeux. Surface externe micacée et lissée, beige ocre avec coulures brun verdâtres brillantes ; glaçure interne brun verdâtre luisante, altérée. Alba : Filippi 1997, 461, fig. 3, 2 – 4 : 4e - fin du 5e AD ; Milan : Caporusso *(cur.)* 1991, Tav. XLIV, no 7 : 4e – 6e s. apr. J.-C.

136. *(1546, 2096)*.
Mortier à collerette horizontale ornée à la molette. Pâte beige saumon ocre légèrement feuilletée, dure à gros dégraissant sablo-quartzeux comportant des inclusions de chamotte. Surface externe micacée et lissée, beige, glaçure interne brun jaunâtre brillant, altérée sur la collerette. Genève : Haldimann 1992, no 44: *post* 467 AD.

Pl.9 – Structure 20. Céramique. PLB : **129-136**. Ech. 1:4.

Planche 9



LA CÉRAMIQUE

La céramique plombifère (PLB)

137. *(890, 962, 1166, 1242, 1355, 1362, 1549, 1690, 1725, 1734, 1737, 1822, 1984, 2100, 2103)*.
Mortier à collerette horizontale ornée à la molette complexe. Pâte ocre saumon, légèrement feuilletée, dure, avec gros dégraissant sablo-quartzeux et paillettes de mica. Glaçure externe brun verdâtre brillant, irrégulièrement appliquée ; glaçure interne vert brunâtre brillant.

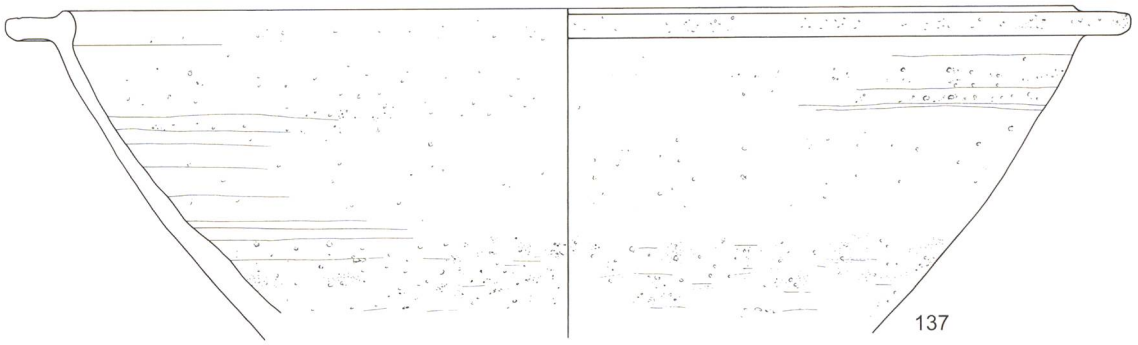
138. *(862, 890, 1481, 1567, 1577, 1712, 1905, 2085, 2096)*.
Mortier à collerette horizontale ornée d'une cannelure et d'impressions sur le bord. Pâte ocre à cœur gris, feuilletée, dure, à gros dégraissant sablo-quartzeux et rares paillettes de mica. Surface externe lissée avec zonage de glaçure brun verdâtre brillant. Glaçure interne brun verdâtre brillant, par endroit fortement usée.
Milan : Caporusso *(cur.)* 1991, Tav. XLI, no 4 : 423 – 450 apr. J.-C.

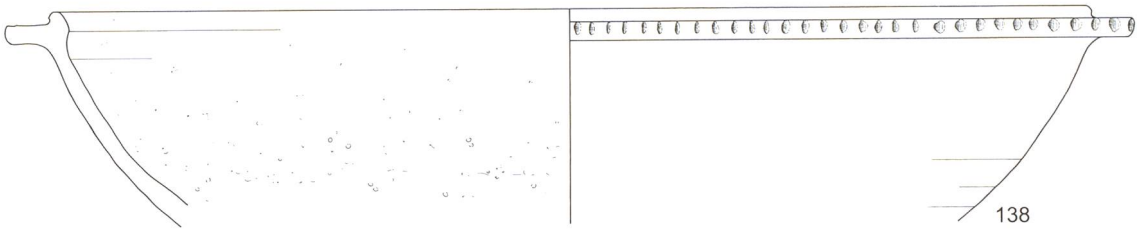
139. *(1905)*.
Mortier à collerette horizontale ornée d'une cannelure, d'une ligne ondulée et d'impressions sur le bord. Pâte brun foncé à noirâtre, feuilletée, dure ; gros dégraissant sablo-quartzeux comportant des paillettes de mica. Surface externe lissée, glaçure interne brun verdâtre brillant.

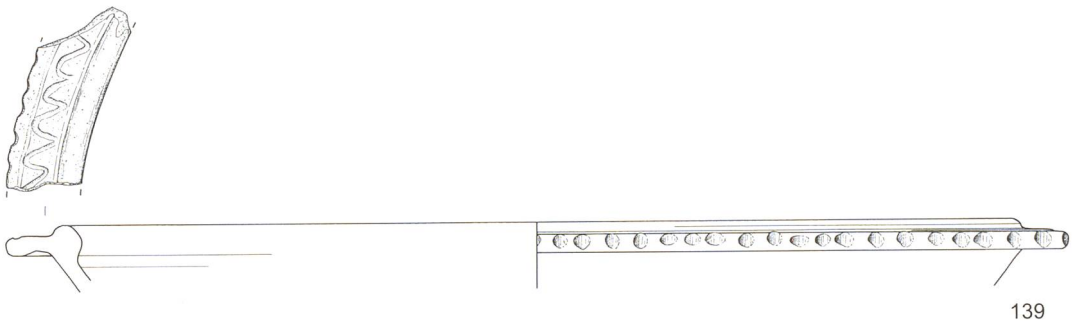
140. *(1067, 1608, 1777, 1832, 2103)*.
Mortier à collerette horizontale ornée de deux cannelures séparant deux rangées de rouelles. Pâte ocre saumon légèrement feuilletée, dure, avec gros dégraissant sablo-quartzeux. Surface externe lissée et micacée, glaçure interne brun jaunâtre satinée, par endroits fortement usée.

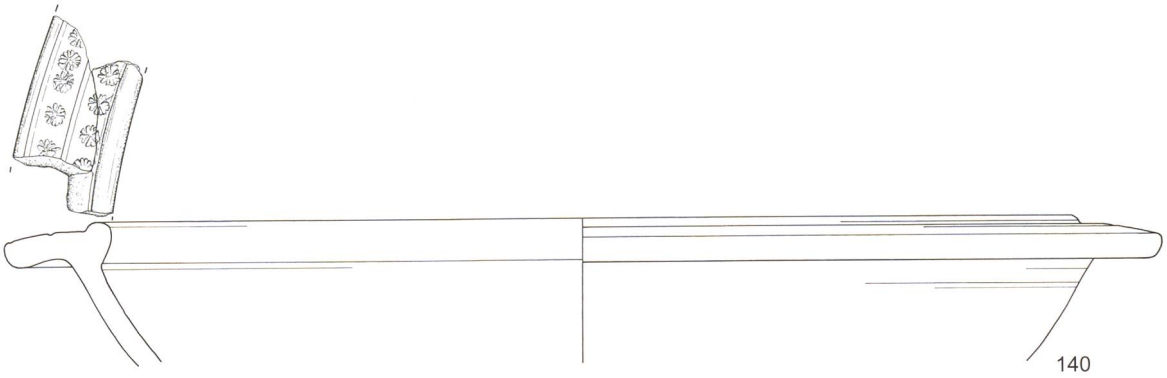
Pl.10 – Structure 20. Céramique. PLB : **137-140**. Ech. 1:4.

Planche 10









0 5 cm

LA CÉRAMIQUE

La céramique plombifère (PLB)

141. *(25, 537, 685, 1117, 1475, 1481, 2138)*.
Cruche à décor estampé. Pâte gris foncé, fine, dure avec dégraissant sablo-quartzeux et nombreuses paillettes de mica. Glaçure externe vert olive foncé brillant. Décor de rouelles sur le col et l'épaule, de palmettes sur la panse. Angera : Olcese *(cur.)* 1998, Tav. CLXIV, 1 : deuxième quart du 3e – 6e AD.

La céramique culinaire (CCL)

142. *(1558)*.
Jatte à marli horizontal. Pâte gris moyen, légèrement feuilletée, dure ; gros dégraissant sablo-quartzeux. Surfaces lissées, une coulure plombifère sous le marli. Genève : Schucany *et al.* 1999, Pl. 13, no 27 : *post* 467 AD ; Milan : Caporusso *(cur.)* 1991., Tav. CII, no 1 : seconde moitié du 4e – première moitié du 5e s. apr. J.-C. ; Albenga : Olcese 1993, fig. 62, no232: fin du 5e – 6e siècle.

143. *(1799)*.
Jatte à marli oblique. Pâte beige brun assez fine, dure ; dégraissant assez gros, sablo-quartzeux. Surfaces lissées, traces de suie internes et externes.

144. *(1905)*.
Plat tronconique à bord horizontal épaissi souligné par une cannelure. Pâte brun ocre grossière ; gros dégraissant sablo-quartzeux. Surfaces partiellement lissées.

145. *(1697)*.
Jatte tronconique à bord arrondi. Pâte ocre fine, altérée ; dégraissant sableux assez fin comportant des particules blanchâtres. Surfaces lissées. Martigny (VS) : Maccio 1993, no 95 : fin 3e - début 4e siècle ; Argnou VS: Paccolat *(dir.)* à paraître, T 9, no 4 : fin 3e – 4e siècle.

146. *(1515, 2086)*.
Jatte tronconique à bord arrondi replié souligné par deux cannelures. Pâte brun, assez fine, altérée ; dégraissant sablo-quartzeux avec grosses inclusions blanchâtres et paillettes de mica. Surfaces lissées, traces de suie externes. Milan : Caporusso *(cur.)* 1991, Tav. CII, no 4 : seconde moitié du 4e – première moitié du 5e s. apr. J.-C.

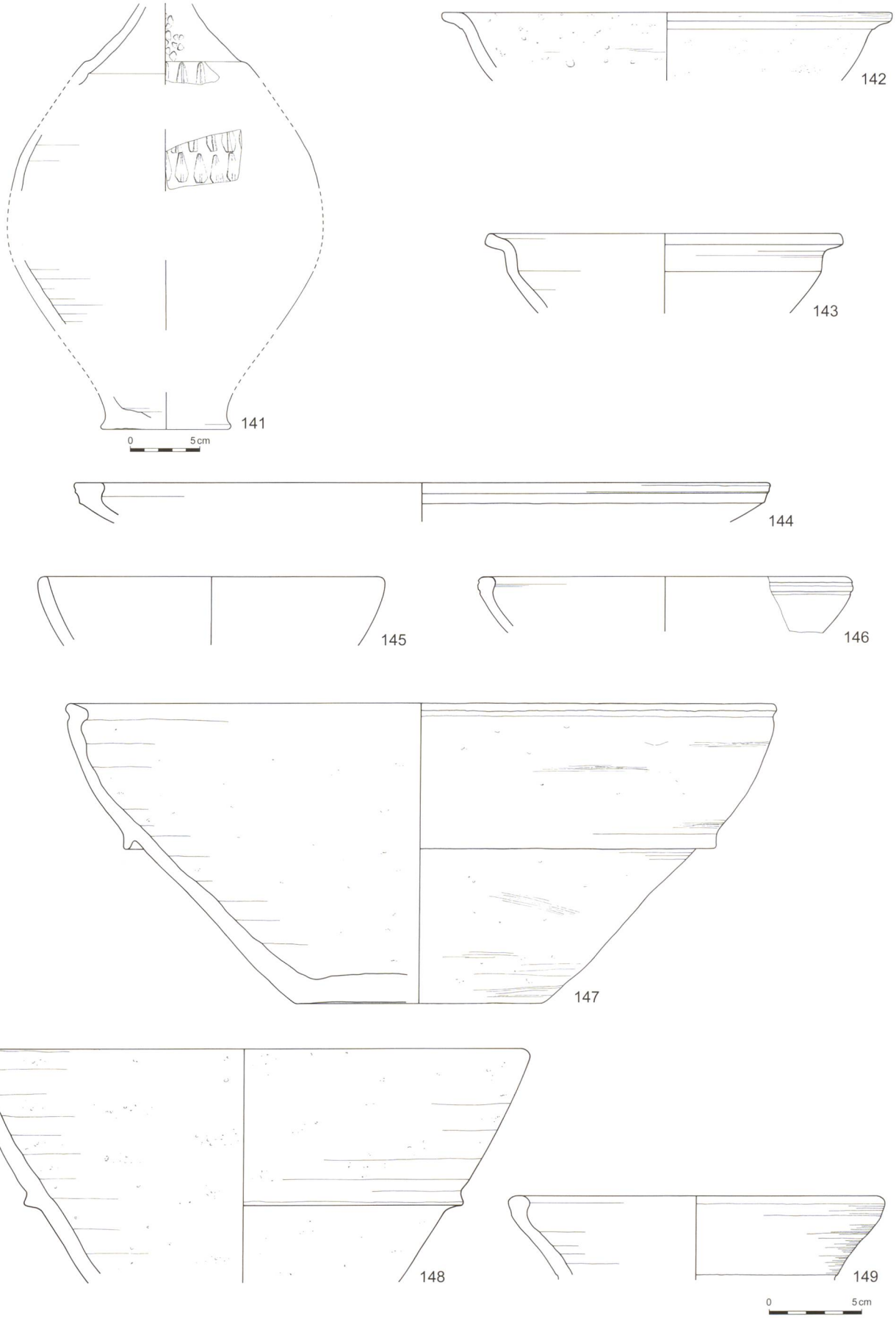
147. *(1481, 1502, 1558, 1654, 1706, 1876, 2062, 2132)*.
Jatte tronconique à collerette, bord souligné par une cannelure. Pâte beige légèrement feuilletée, dure ; gros dégraissant sablo-quartzeux comportant des paillettes de mica. Surfaces lissées gris moyen à foncé, traces de suie internes et externes. Brescia : Panazza, Brogiolo *(cur.)* 1988, TAV. XVI, 8 : 500 – 600 AD ; Milan : Caporusso *(cur.)* 1991, Tav. CVIII, no 2 : 4e – 5e s. apr. J.-C.

148. *(1706, 1754, 1870, 2043)*.
Jatte tronconique à collerette, bord arrondi replié. Pâte gris moyen assez grossière ; gros dégraissant sablo-quartzeux comportant des paillettes de mica. Surfaces rugueuses, traces de suie. Brescia : Panazza, Brogiolo *(cur.)* 1988, TAV. XVI, 9 : 500 – 600 AD ; Milan : Caporusso *(cur.)* 1991, Tav. CVIII, no 4 : 6e – 7e s. apr. J.-C.

149. *(902, 1627)*.
Jatte tronconique à collerette, bord arrondi replié. Pâte beige ocre dure, assez grossière ; gros dégraissant sablo-quartzeux avec chamotte. Surfaces rugueuses ; coulure de plomb sur le bord.

Pl.11 – Structure 20. Céramique. PLB : **141**. Ech.1 :4, CCL : **142-149**. Ech. 1:3.

Planche 11



LA CÉRAMIQUE

La céramique culinaire (CCL)

150. *(1067, 1122, 1477, 1513, 1697, 1706, 1902, 1905, 1931, 2112, 2138, 2183)*.
Jatte tronconique à collerette, bord arrondi replié. Pâte ocre à cœur beige assez fine, altérée ; dégraissant assez grossier, sablo-quartzeux. Surfaces partiellement lissées, traces d'un engobe ocre à l'extérieur (?).

151. *(1079)*.
Jatte tronconique à collerette (?), bord souligné par une cannelure. Pâte beige légèrement feuilletée, dure ; gros dégraissant sablo-quartzeux comportant des paillettes de mica. Surfaces lissées

152. *(158, 1481, 1902)*.
Jatte couvercle à bord triangulaire. Pâte beige assez fine ; gros dégraissant sablo-quartzeux comportant de la chamotte et des paillettes de mica. Brogiolo, Gelichi *(cur.)* 1996, fig. 1 : 6e AD ; Milan : Caporusso *(cur.)* 1991, Tav. CIV, no 15 : 6e s. apr. J.-C.

153. *(1786)*.
Jatte couvercle à bord en bourrelet. Pâte noire à cœur gris moyen, légèrement feuilletée, assez grossière ; gros dégraissant sablo-quartzeux avec nombreuses paillettes de mica. Surfaces lissées, brun violet à noires. Pièce brûlée secondairement.

154. *(1697, 1796)*.
Jatte couvercle à bord arrondi. Pâte gris moyen assez grossière, à gros dégraissant sablo-quartzeux comportant des paillettes de mica. Surfaces rugueuses brun à noirâtre ; traces de suie.

155. *(1278, 1567, 1728, 1832, 1978)*.
Jatte hémisphérique à bord arrondi éversé. Pâte beige ocre légèrement feuilletée, altérée ; dégraissant sablo-quartzeux assez grossier comportant de la chamotte et des paillettes de mica. Surfaces lissées beige soutenu à gris moyen. Milan : Caporusso *(cur.)* 1991, Tav. CIII, no 4 : seconde moitié du 5e – 6e s. apr. J.-C.

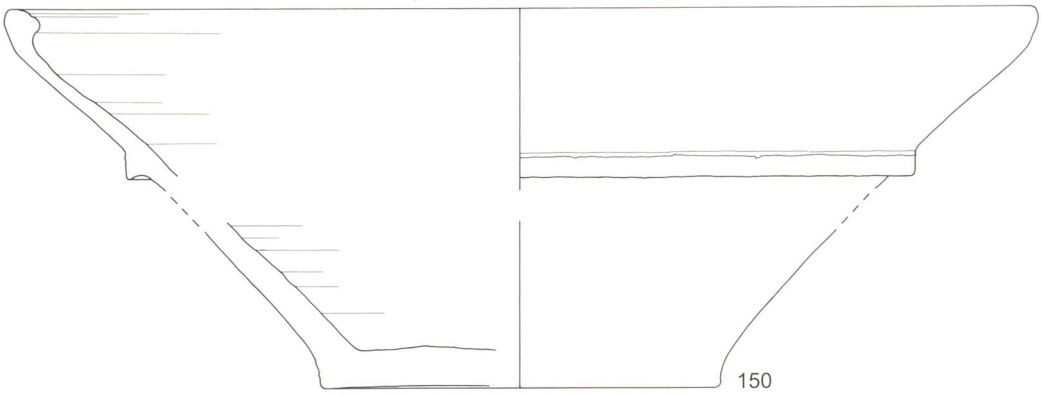
156. *(1822, 2131)*.
Jatte hémisphérique à bord arrondi éversé. Pâte ocre à cœur gris foncé, assez fine, altérée ; dégraissant sablo-quartzeux assez fin comportant des paillettes de mica. Surfaces lissées grises. Genève : Haldimann 1992, no 72: *post* 467 AD ; Como : Marensi *et al.* 2005, p. 105 et Tav. XIX, fig. 1 : 3e siècle ; Brescia : Panazza, Brogiolo *(cur.)* 1988, TAV. XVI, 1 : 500 – 600 AD ; Milan : Caporusso *(cur.)* 1991, Tav. CV, no 12 : fin du 5e – 6e s. apr. J.-C.

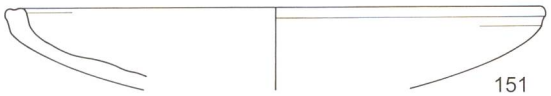
157. *(2132)*.
Jatte hémisphérique à bord rectangulaire horizontal. Pâte saumon à beige brun, assez grossière ; gros dégraissant sablo-quartzeux comportant des paillettes de mica. Surfaces lissées, beige. Argnou VS: Paccolat *(dir.)* à paraître, no 85, *post* 351 apr. J.-C. ; Liestal - Munzach (BL) : Marti 2000, Taf. 191, no 44 : Bas-Empire.

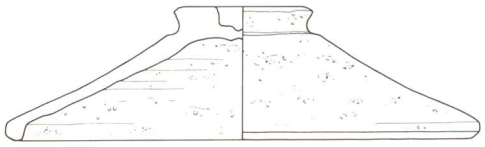
158. *(854, 862, 1278, 1515, 1555, 1567, 1624, 1690, 1779)*.
Jatte hémisphérique à marli. Pâte beige ocre légèrement feuilletée, altérée ; gros dégraissant sablo-quartzeux comportant des paillettes de mica. Surfaces lissées, engobe (?) ocre violet mat.

Pl.12 – Structure 20. Céramique. CCL : **150-158**. Ech. 1:3.

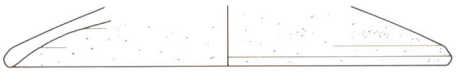
Planche 12

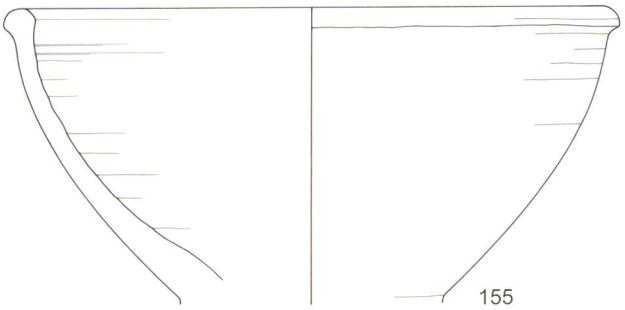


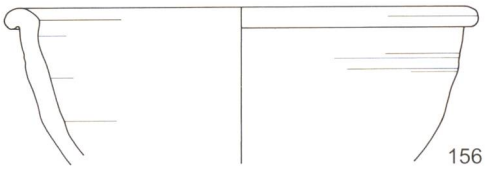


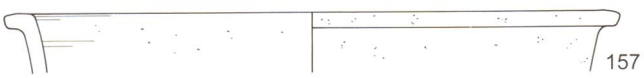


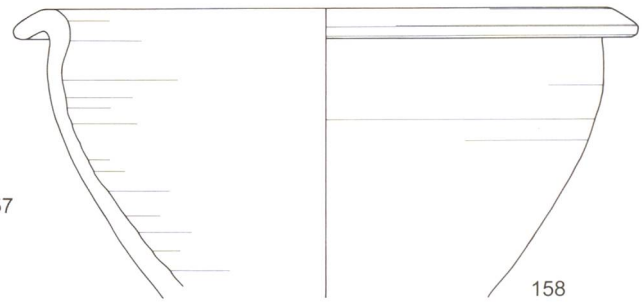














LA CÉRAMIQUE

La céramique culinaire (CCL)

159. *(935, 1278, 1515, 1725, 1799)*.
Jatte hémisphérique à marli. Pâte ocre pâle à gris, altérée ; gros dégraissant sablo-quartzeux comportant des paillettes de mica. Surfaces lissées.

160. *(1091, 1511, 1522, 1608, 1658, 1823)*.
Jatte à bec tubulaire. Pâte beige ocre assez fine, altérée ; gros dégraissant sablo-quartzeux comportant des paillettes de mica. Surfaces beige clair, lissées. Albenga : Olcese 1993, fig. 89, nos 403 – 404 : 5e – 6e siècle.

161. *(862, 1725)*.
Pot ovoïde à bord éversé. Pâte brun assez fine, altérée ; dégraissant sablo-quartzeux assez grossier comportant des paillettes de mica. Surfaces beige à brun, lissées. Argnou VS: Paccolat (*dir.*) à paraître, no 77, *post* 351 apr. J.-C. ; Worb (BE) : Ramstein 1998, Taf. 43, no 10 : *post* 244 apr. J.-C. ; Avenches (VD) : Matter 2009, p. 369, F185 : *post* 388 apr. J.-C. ; Milan (IT) : Caporusso *(cur.)* 1991, Tav. CII, no 12 : 350 - 450 apr. J.-C.

162. *(1662, 1832, 2086)*.
Pot ovoïde à bord éversé. Pâte ocre brun, assez grossière, altérée ; gros dégraissant sablo-quartzeux comportant des paillettes de mica. Surfaces ocre brun à gris foncé, lissées ; traces de suie sur la panse. Brescia : Panazza, Brogiolo *(cur.)* 1988, TAV. XVI, 4 : 500 – 600 AD.

163. *(862, 1310, 1868, 2103)*.
Pot ovoïde à bord éversé. Pâte brun noirâtre, assez fine, légèrement feuilletée ; dégraissant sablo-quartzeux assez gros, comportant des paillettes de mica. Surfaces gris foncé à noirâtre, lissées. Pièce brûlée secondairement. Milan : Caporusso *(cur.)* 1991, Tav. XCVIII, no 16 : seconde moitié du 4e – 5e s. apr. J.-C.

164. *(1515, 1799, 2057, 2086, 2103)*.
Pot ovoïde à bord éversé. Pâte brun à surface externe gris foncé, assez fine ; dégraissant assez gros, sablo-quartzeux, comportant des paillettes de mica. Surfaces beige à noirâtre, lissées. Pièce brûlée secondairement. Argnou VS: Paccolat (*dir.*) à paraître, no 78, *post* 351 apr. J.-C. ; Martigny (VS) : Maccio 1993, no 92 : 3e - début 4e s. apr. J.-C. ; Milan (IT) : Caporusso *(cur.)* 1991, Tav. C, no 6 : 4e - 5e s. apr. J.-C.

165. *(961, 1806, 2096)*.
Pot ovoïde à bord éversé légèrement concave. Pâte beige saumon, assez fine, altérée ; dégraissant assez gros, sablo-quartzeux, comportant des paillettes de mica. Surfaces beige saumon, lissées ; trace de suie sur le bord. Genève : Haldimann 1992, no 87 : *post* 467 AD ; Milan : Caporusso *(cur.)* 1991, Tav. C, no 16 : fin du 5e – 6e s. apr. J.-C.

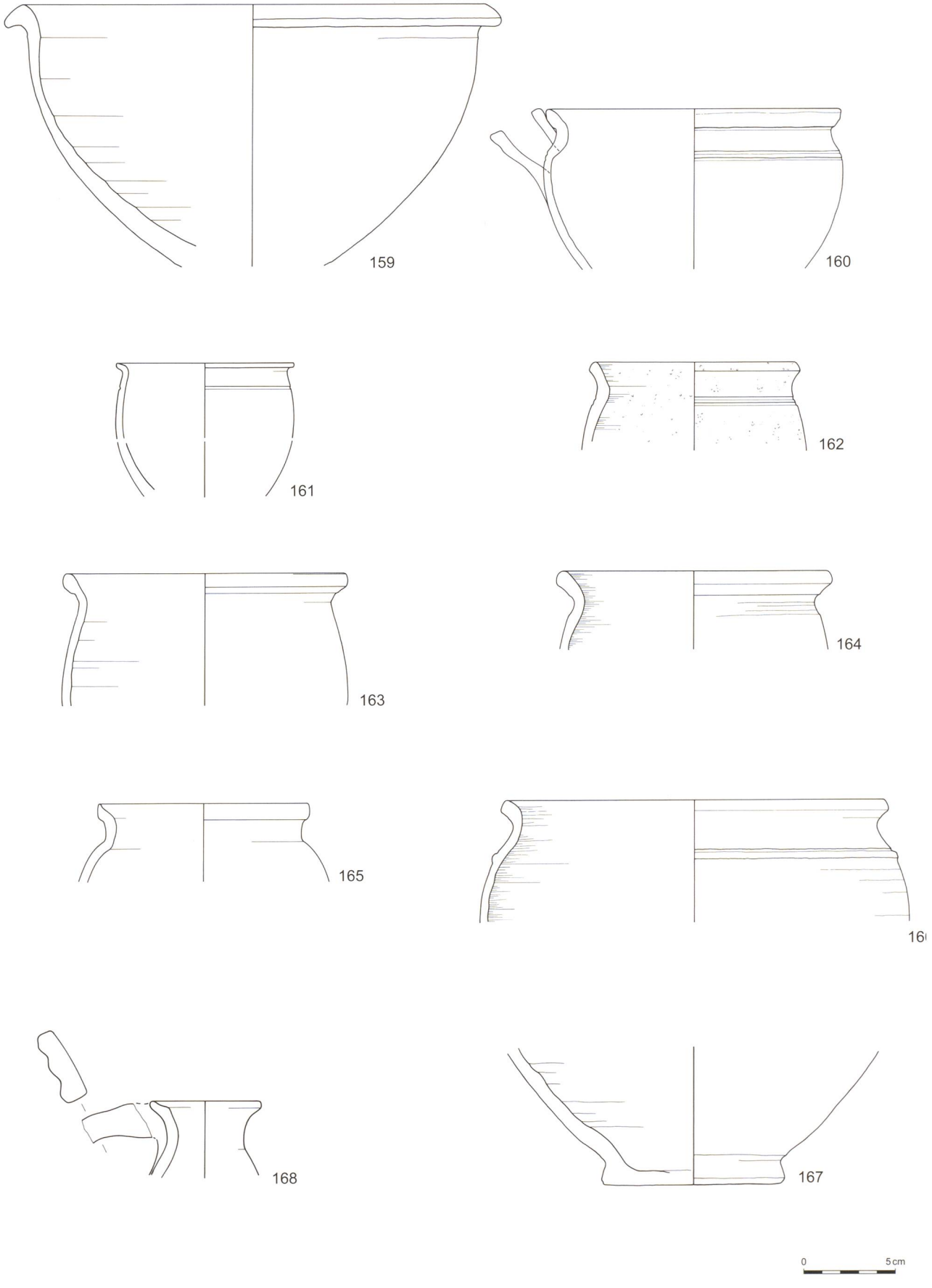
166. *(962, 1822)*.
Pot à col cintré souligné par un cordon et une cannelure. Pâte beige brun, assez grossière, altérée ; assez gros dégraissant sablo-quartzeux. Surfaces beige à ocre, lissées. Traces de suie internes.

167. *(1118, 1120, 1314, 1337, 1473, 1515, 1799, 1868)*.
Fond de pot. Pâte noirâtre à cœur brun foncé, assez grossière, altérée ; gros dégraissant sablo-quartzeux comportant des paillettes de mica. Surfaces lissées, beige à noirâtre ; pièce brûlée secondairement.

168. *(1515, 1799)*.
Pichet à anse trifide. Pâte beige brun, grossière, altérée ; gros dégraissant sablo-quartzeux comportant des paillettes de mica. Surfaces lissées, beige à noirâtre.

Pl.13 – Structure 20. Céramique. CCL : **159-168**. Ech. 1:3.

Planche 13



LA PIERRE OLLAIRE

169. *(0839-1)*.
Pierre ollaire. Petit pot tronconique tourné. Parois fines, bord aminci. Panse ornée de deux cordons. Stries de tournage à l'intérieur. Surface extérieure polie et lustrée, de même que la partie supérieure de la face interne. Roche du groupe F (chloritoschistes).

170. *(1501-2, -3, 2090-1, -4)*.
Pierre ollaire. Pot légèrement tronconique tourné. Bord arrondi. Panse ornée de deux cordons et de fines cannelures. Surfaces intérieure et extérieure polies et noircies. Roche du groupe F (chloritoschistes).

171. *(1800-1)*.
Pierre ollaire. Pot cylindrique tourné. Parois fines, bord aplati en biseau. Légère cannelure sous le rebord. Surfaces intérieure et extérieure polies et noircies. Roche du groupe F (chloritoschistes).

172. *(1617-1)*.
Pierre ollaire. Pot tronconique tourné. Bord légèrement en biseau. Panse ornée de deux cordons. Stries de tournage à l'intérieur, surface extérieure polie. Roche du groupe F (chloritoschistes).

173. *(2716-32)*.
Pierre ollaire. Pot cylindrique tourné. Bord arrondi souligné par une fine cannelure. Panse ornée de trois fines cannelures. Présence de quatre incisions verticales sur la panse. Roche du groupe F ou G (chloritoschistes).

174. *(0893-1, 2, 3)*.
Pierre ollaire. Pot tronconique tourné. Rebord s'épaississant et arrondi. Stries de tournage à l'intérieur et à l'extérieur. Traces de piquetage verticales et suie à l'extérieur. Roche du groupe G (chloritoschistes).

175. *(1354-1)*.
Pierre ollaire. Pot cylindrique tourné. Bord aplati et biseauté. Stries de tournage à l'intérieur, très fines cannelures horizontales à l'extérieur sur la panse. Surfaces intérieure et extérieure noircies. Roche du groupe G (chloritoschistes).

176. *(1656-1)*.
Pierre ollaire. Presque cylindrique tourné. Bord arrondi. Panse ornée de deux cordons. Surfaces intérieure et extérieure polies et noircies. Roche du groupe F (chloritoschistes).

177. *(1351-2)*.
Pierre ollaire. Pot presque cylindrique tourné. Bord arrondi. Panse décorée de trois cordons devenant chacun plus épais. Fines cannelures et traces de suie à l'intérieur et à l'extérieur. Fins résidus alimentaires. Roche du groupe F (chloritoschistes).

178. *(2140-1)*.
Pierre ollaire. Pot tronconique tourné. Bord aplati. Panse ornée de deux cordons. Stries de tournage à l'intérieur. Surface polie à l'extérieur. Trace de suie sous le rebord. Roche du groupe G (chloritoschistes).

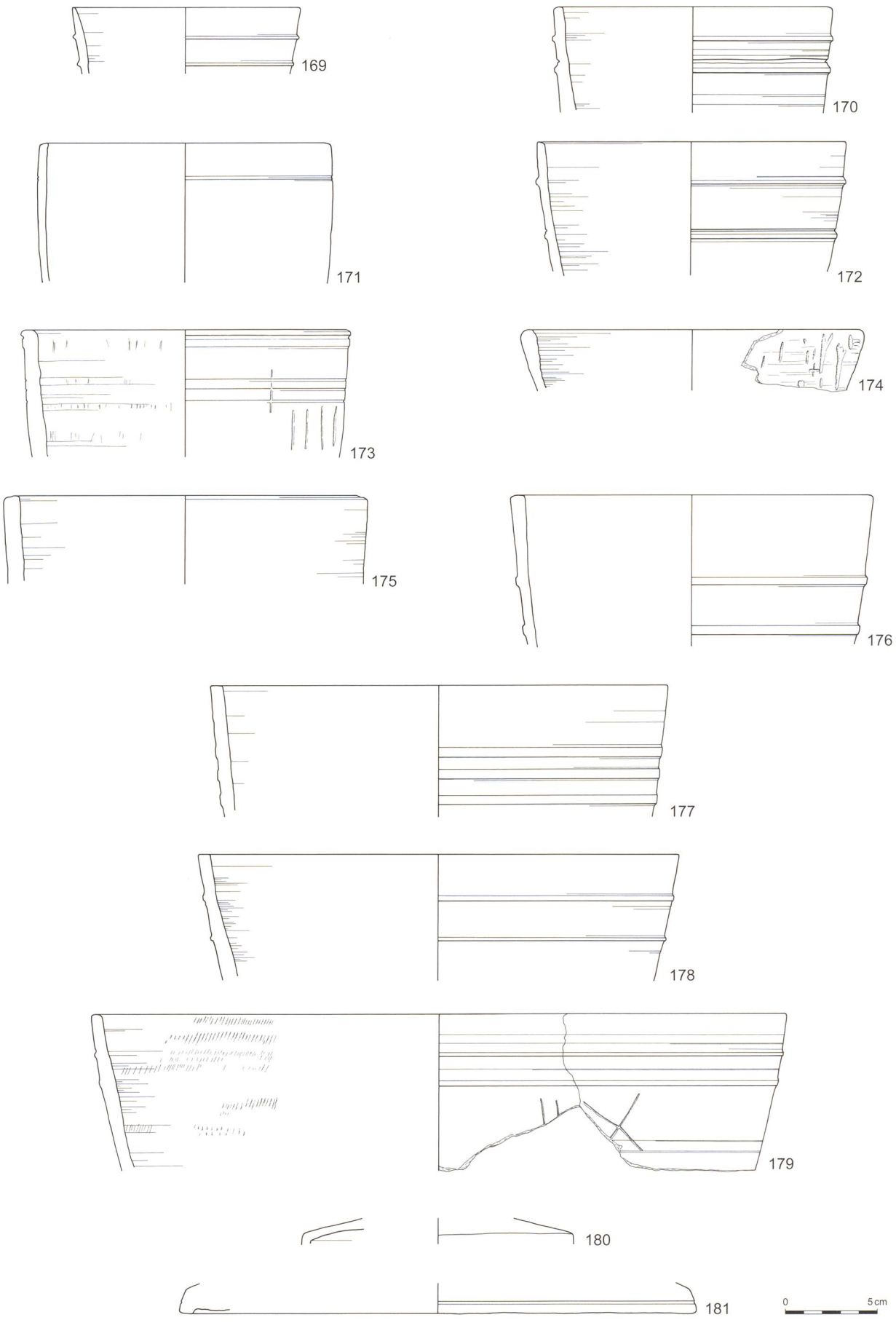
179. *(805-1, 963-1, 1558-1, 1967-1)*.
Pierre ollaire. Large pot tronconique tourné. Bord légèrement arrondi. Deux légers cordons sur la panse. Stries de tournage à l'intérieur. Graffito « IIX ». Trace de suie sous le bord. Roche du groupe G (chloritoschistes).

180. *(1656-2)*.
Pierre ollaire. Couvercle tourné. Légères stries à l'intérieur. Surface externe polie. Roche du groupe F (chloritoschistes).

181. *(1540-5)*.
Pierre ollaire. Couvercle tourné. Trace de suie sur le rebord. Roche du groupe G (chloritoschistes).

Pl.14 – Structure 20. Pierre ollaire. POL : **169-181**. Ech. 1:3.

Planche 14



LE VERRE CREUX

Verre bleu-vert pâle

182. *(892)*.
Récipient de forme indéterminée. Fond à pied constitué de picots formés par étirement de la matière encore chaude et malléable. Verre bleu-vert pâle.

Verre incolore verdâtre et vert olive pâle

183. *(1461)*.
Cruche proche des types Isings 120/121/126/127. Bord évasé à lèvre arrondie. Verre incolore verdâtre. Filets de même couleur que le récipient appliqués sous le bord.

184. *(1483)*.
Gobelet tronconique Isings 106a-c. Fond apode légèrement concave. Verre incolore d'aspect laiteux.

185. *(1916C)*.
Gobelet tronconique Isings 106a-c. Fond apode légèrement concave. Verre incolore verdâtre.

186. *(1439)*.
Gobelet tronconique Isings 109c. Fond à pied annulaire constitué d'un fil de verre rapporté. Verre incolore verdâtre.

187. *(1158A, 1545A)*.
Vraisemblablement gobelet tronconique Isings 106. Fragments de panse. Verre incolore verdâtre. Panse ornée d'un décor gravé et abrasé composé d'un personnage, peut-être ailé.

188. *(1916A)*.
Vraisemblablement gobelet tronconique Isings 106. Fragment de panse. Verre incolore verdâtre. Panse ornée d'un motif gravé et abrasé représentant peut-être un manteau et un bras (à droite du fragment).

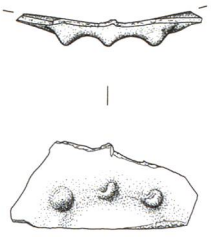
189. *(1146A)*.
Coupe basse vraisemblablement proche des types AR 55/59. Fond apode plat. Verre incolore verdâtre. Fond orné d'un décor géométrique gravé et abrasé, composé de carrés dans lesquels sont inscrits des losanges, dans lesquels sont inscrites des croix ; le motif géométrique est délimité par un carré également gravé ; les zones non gravées sont abrasées.

190. *(1474A)*.
Récipient de forme indéterminée. Bord évasé à lèvre arrondie. Verre incolore verdâtre. Bord souligné par un décor gravé composé d'une frise de losanges inscrite entre deux lignes horizontales réalisées par de petits traits accolés (et non par une ligne gravée d'un seul jet).

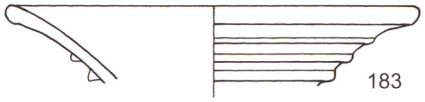
191. *(1903)*.
Gobelet ou lampe à bouton terminal. Fond pointu terminé par un petit bouton. Verre incolore d'aspect laiteux ; le bouton, d'aspect grisâtre et poreux, devait être opaque à l'origine.

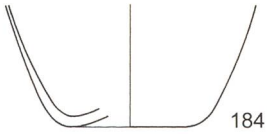
Pl.15 – Structure 20. Verre creux : **182-191**. Ech. 1:2.

Planche 15



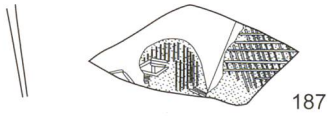
Verre bleu-vert pâle

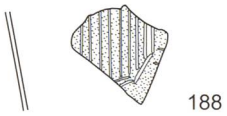


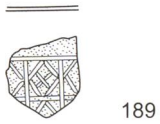


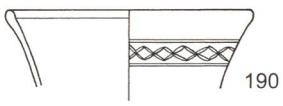














Verre incolore verdâtre et vert olive pâle

0 5cm

LE VERRE CREUX

Verre vert foncé

192. *(1884A, 1961)*.
Coupe hémisphérique AR 59.1A. Bord évasé à lèvre coupée et laissée brute. Verre vert-jaune.

193. *(1210B)*.
Coupe hémisphérique AR 59.1A. Bord évasé à lèvre coupée et laissée brute. Verre vert-jaune.

194. *(1929, 1505)*.
Coupe hémisphérique AR 59.1A. Bord évasé à lèvre coupée et laissée brute. Verre vert-jaune.

195. *(1068, 1704)*.
Coupe hémisphérique AR 59.1A. Bord évasé à lèvre coupée et laissée brute. Verre vert-jaune.

196. *(1353)*.
Coupe hémisphérique AR 59.1A. Bord évasé à lèvre coupée et laissée brute. Verre vert-jaune.

197. *(1878, 1916B)*.
Coupe hémisphérique à dépressions AR 59.2. Fragment de panse avec amorce de dépression. Verre vert-jaune.

198. *(1744)*.
Gobelet tronconique Isings 106c (AR 66.2). Verre vert-jaune. Panse ornée d'un large filet rapporté bleu foncé opaque, disposé vraisemblablement en frise de losanges.

199. *(1789)*.
Coupe tronconique. Bord dans le prolongement de la panse, lèvre arrondie. Verre vert olive foncé.

200. *(1505)*.
Coupe tronconique à lèvre arrondie. Bord légèrement évasé. Verre vert olive foncé.

201. *(1916E)*.
Coupe tronconique à lèvre arrondie. Bord dans le prolongement de la panse. Verre vert olive foncé.

202. *(1539)*.
Coupe tronconique à lèvre arrondie. Bord dans le prolongement de la panse. Verre vert olive foncé.

203. *(1925A, 1154)*.
Coupe tronconique à lèvre arrondie. Bord dans le prolongement de la panse. Verre vert olive foncé.

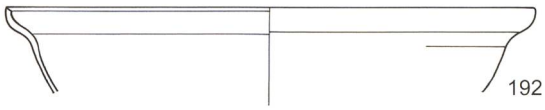
204. *(1634B)*.
Coupe tronconique à lèvre arrondie. Bord dans le prolongement de la panse. Verre vert olive foncé.

205. *(846)*.
Vraisemblablement coupe tronconique à lèvre arrondie. Fond apode concave. Verre vert olive foncé. Récipient repris au pontil.

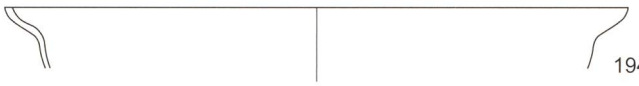
206. *(1884B)*.
Vraisemblablement coupe tronconique à lèvre arrondie, décor de côtes hélicoïdales. Fond apode plat. Verre vert olive foncé. Panse ornée d'un décor moulé composé de côtes hélicoïdales.

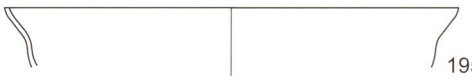
Pl.16 – Structure 20. Verre creux : **192-206**. Ech. 1:2.

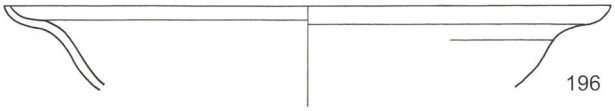
Planche 16

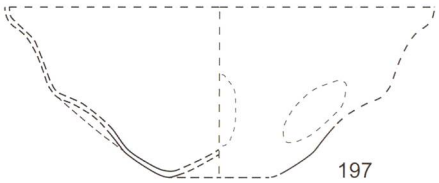

192


193

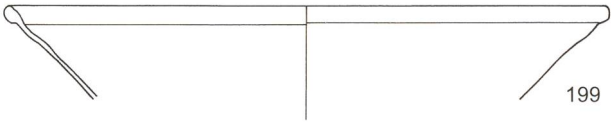

194

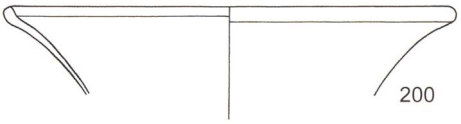

195


196


197


198


199


200

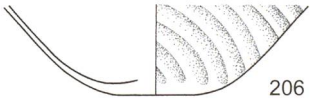

201


20


203


2(


205


206

Verre vert foncé

0 5 cm

LE VERRE CREUX

Verre vert foncé

207. *(1670)*.
Gobelet vraisemblablement tronconique à lèvre arrondie. Bord légèrement évasé. Verre vert olive foncé.

208. *(1925B)*.
Gobelet vraisemblablement tronconique à lèvre arrondie. Bord légèrement évasé. Verre vert olive particulièrement foncé.

209. *(1060)*.
Gobelet vraisemblablement tronconique à lèvre arrondie. Bord légèrement évasé. Verre vert olive foncé.

210. *(1903B, 1505, 1391)*.
Gobelet vraisemblablement tronconique à lèvre arrondie. Bord légèrement évasé. Verre vert olive foncé.

211. *(903)*.
Gobelet vraisemblablement tronconique à lèvre arrondie ou lampe. Fond arrondi. Verre vert olive foncé.

212. *(1634C)*.
Gobelet vraisemblablement tronconique à lèvre arrondie ou lampe. Fond arrondi. Verre vert olive foncé.

213. *(1884C)*.
Gobelet tronconique proche du type Isings 109a/b. Fond à pied annulaire replié. Verre vert olive foncé. Fragment découpé à la pince à gruger.

214. *(1146)*.
Gobelet de type indéterminé. Bord évasé à lèvre arrondie. Verre vert olive foncé. Filet de même couleur que le récipient grossièrement appliqué sur le bord (maladresse du verrier ?).

215. *(2060)*.
Gobelet de forme indéterminée. Bord rentrant à lèvre arrondie. Verre vert olive foncé.

216. *(1146, 1336, 1210, 1563)*.
Cruche proche des types Isings 120/121/126/127. Bord évasé à lèvre arrondie ; col cylindrique évasé à la base ; anse à bords repliés. Verre vert olive foncé. Filet de même couleur que le récipient appliqué sous le bord.

217. *(885)*.
Cruche proche des types Isings 120/121/126/127. Bord évasé à lèvre arrondie. Verre vert olive foncé. Filet de même couleur que le récipient appliqué sous le bord.

218. *(1372)*.
Cruche ou flacon de type indéterminé. Bord évasé à lèvre ourlée. Verre vert olive foncé.

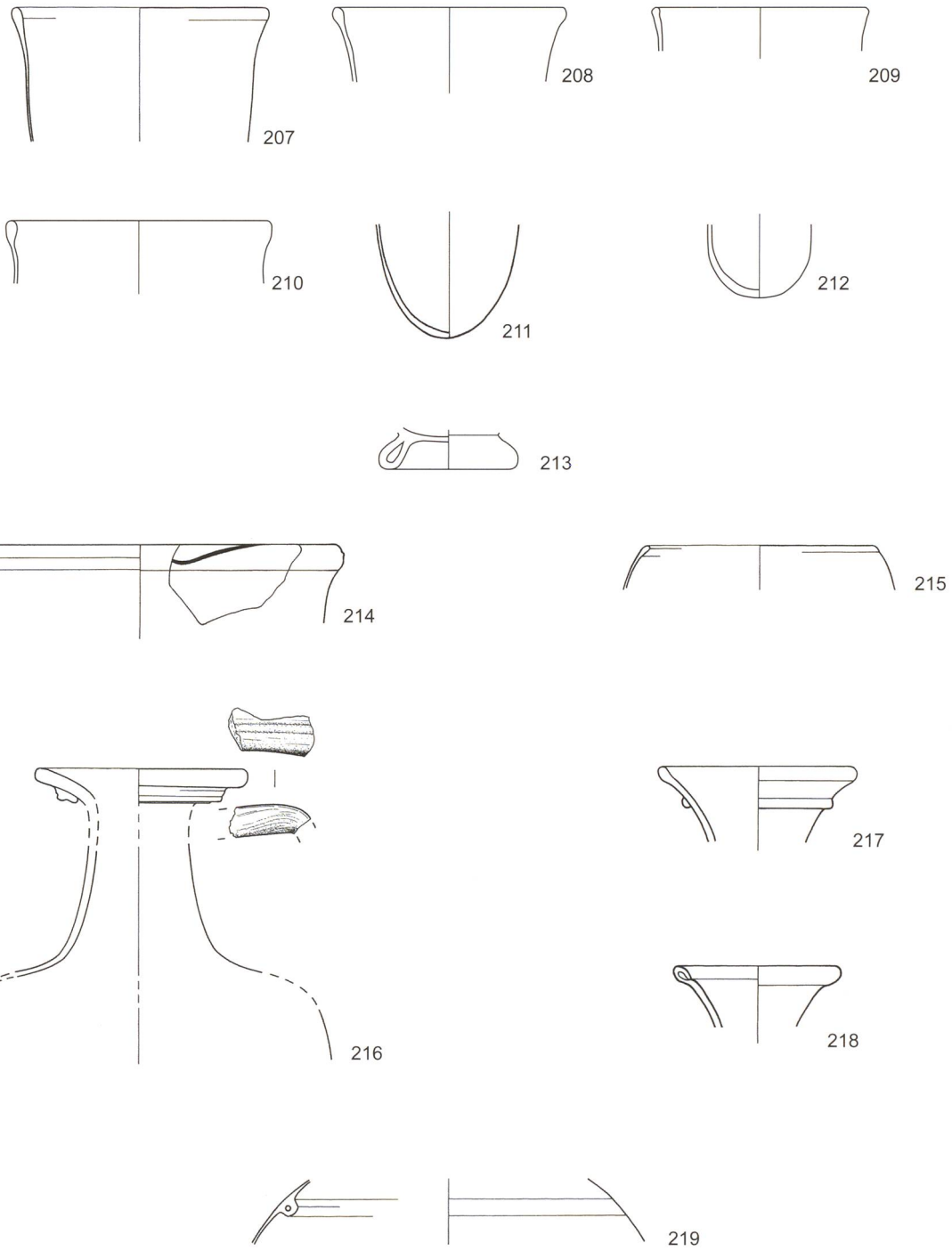
219. *(1975)*.
Flacon globulaire à embouchure en entonnoir ? Fragment de panse. Verre vert olive foncé. Panse ornée d'un anneau interne.

Verre jaune-brun

220. *(1158B)*.
Gobelet de type indéterminé. Bord évasé à lèvre arrondie. Verre jaune-brun.

Pl.17 – Structure 20. Verre creux : **207-220**. Ech. 1:2.

Planche 17



Verre vert foncé



Verre jaune-brun

0 5cm

LE VERRE CREUX

Verre orné de fils blanc opaque

221. *(1345, 294, 907, 1634B)*.
Coupe tronconique à lèvre arrondie ornée de fils blanc opaque. Bord évasé. Verre bleuté. Fils horizontaux blanc opaque appliqués sur le bord.

222. *(903A)*.
Coupe tronconique à lèvre arrondie ornée de fils blanc opaque. Bord dans le prolongement de la panse. Verre bleuté. Fils horizontaux vraisemblablement blanc opaque, appliqués sous le bord, non conservés mais visibles en négatif.

223. *(1841A, 1367, 1454)*.
Coupe tronconique à lèvre arrondie ornée de filets blanc opaque. Bord dans le prolongement de la panse. Verre bleuté. Fils horizontaux vraisemblablement blanc opaque, appliqués sur le bord, non conservés mais visibles en négatif à la surface du verre.

224. *(853B)*.
Coupe tronconique à lèvre arrondie ornée de fils blanc opaque. Bord dans le prolongement de la panse. Verre bleuté. Fils horizontaux blanc opaque, appliqués sur le bord.

225. *(1916D)*.
Coupe tronconique à lèvre arrondie ornée de fils blanc opaque. Bord dans le prolongement de la panse. Verre verdâtre. Fils horizontaux blanc opaque appliqués sur le bord.

226. *(1916B)*.
Coupe tronconique (?) à lèvre arrondie ornée de fils blanc opaque. Fragment de panse. Verre bleuté. Panse ornée de fils blanc opaque disposés en guirlande ou en arcade.

227. *(1563)*.
Gobelet à lèvre arrondie orné de fils blanc opaque. Bord évasé. Verre bleuté d'aspect laiteux. Fils blanc opaque appliqués sous le bord.

228. *(1964)*.
Gobelet à lèvre arrondie orné de fils blanc opaque. Bord légèrement évasé. Verre bleuté. Fils blanc opaque appliqués sur le bord.

229. *(853A)*.
Gobelet à lèvre arrondie orné de fils blanc opaque. Bord légèrement évasé. Verre bleuté. Fils blanc opaque appliqués sur le bord.

230. *(1709)*.
Gobelet à lèvre arrondie orné de fils blanc opaque. Bord légèrement évasé. Verre bleuté. Fils blanc opaque appliqués sur le bord.

231. *(1841B, 1367, 1454)*.
Gobelet à lèvre arrondie orné de fils blanc opaque. Bord légèrement évasé. Verre bleuté. Fils blanc opaque appliqués sur le bord.

LE VERRE PLAT

232. *(1836)*.
Verre plat coulé-étiré. Une surface est mate et ondulée, l'autre est brillante et lisse. Verre incolore verdâtre. Fragment repris à la pince à gruger. Epaisseur : 1,8 mm.

233. *(1060)*.
Verre plat vraisemblablement soufflé en cylindre. Les deux surfaces sont lisses et brillantes ; la matière contient de nombreuses bulles allongées. Verre vert olive. Epaisseur : 1,5 mm.

234. *(1885)*.
Verre plat vraisemblablement soufflé en cylindre. Les deux surfaces sont lisses et brillantes ; la matière contient de nombreuses bulles allongées. Elément rectangulaire complet, coupé au fer chaud. Verre vert olive. Epaisseur : 1,5 mm.

235. *(1770)*.
Verre plat vraisemblablement soufflé en cylindre. Les deux surfaces sont lisses et brillantes ; la matière ne contient pas de bulle. Verre vert-jaune. Epaisseur : 1 mm.

LES DÉCHETS DE PRODUCTION

hors structure 20

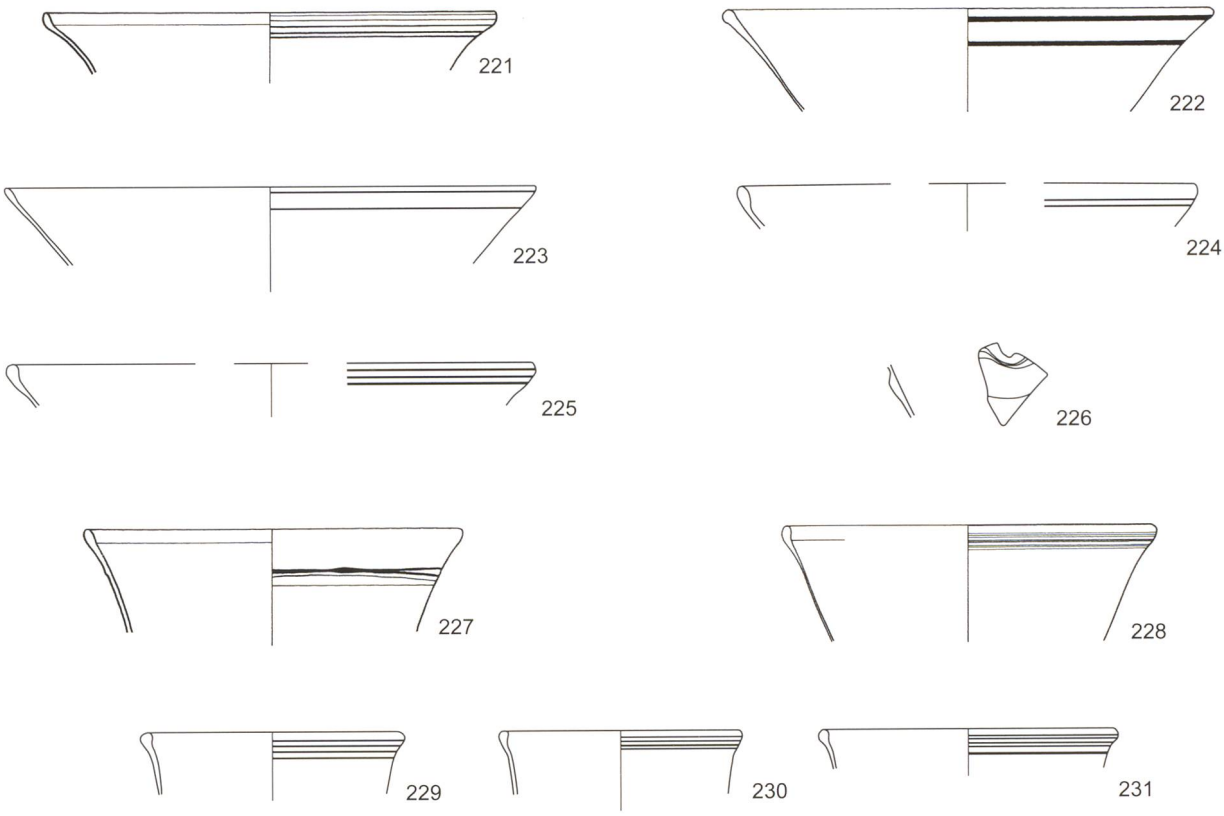
236. *(871)*.
Coulure en forme de goutte. La surface qui a été en contact avec le plan de travail est plate et granuleuse, l'autre est bombée et lisse. Verre vert olive contenant des impuretés noires.

237. *(491)*.
Fragment de mors sur lequel sont conservés des dépôts de la canne à souffler. Verre verdâtre contenant des impuretés.

238. *(1019)*.
Fragment de verre brut à bords tranchants présentant des cassures nettes. Verre vert olive foncé, transparent, sans impureté.

Pl.18 – Structure 20. Verre creux : **221-231**, verre plat : **232-235**, déchets : **236-238**. Ech. 1:2.

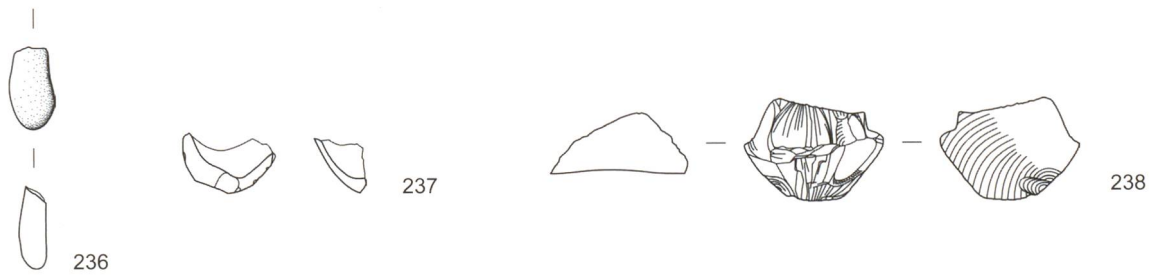
Planche 18



Verre bleuté ou verdâtre (n° 225) à fils blanc opaque



Verre plat



Déchets de production

0 5 cm

ADRESSE DES AUTEURS

Andenmatten Romain
Archéologue
SBMA (état du Valais)
Place du Midi 18
CH-1950 Sion
romain.andenmatten@admin.vs.ch

Beck Barbara
Géologue
Senior researcher
Groupe «Développement, Sociétés, Environnement» (IGD)
Groupe «Ecologie Industrielle» (IDYST)
Faculté des Géosciences et de l'Environnement
Université de Lausanne
barbara.beck@unil.ch

Coppey Benoit
Architecte
SBMA (état du Valais)
Place du Midi 18
CH-1950 Sion
benoit.coppey@admin.vs.ch

Haldimann Marc-André
Archéologue
Chercheur associé, université de Berne
Chemin des Hutins 52
CH-1232 Confignon
marc-andre.haldimann@iaw.unibe.ch

Martin Pruvot Chantal
Archéologue
Ch. de la Cherra 3
1042 Assens
cmartinpruvot@gmail.com

Martin-Kilcher Stefanie
Prof. em. Dr. Stefanie Martin-Kilcher
Universität Bern
Institut für Archäologische Wissenschaften
Abt. Archäologie der Römischen Provinzen
stefanie.martin-kilcher@iaw.unibe.ch

Paccolat Olivier
Archéologue
Bureau d'archéologie TERA Sàrl
Route de Chandoline 27B
CH-1950 Sion
info@terasarl.ch

Peter Markus
Numismate
Augusta Raurica
CH-4302 Augst
markus.peter@bl.ch

Rochat Antoine
Archéologue
Route d'Antagnes 21
1867 Antagnes
antoine.rochat@unil.ch

Stopp Barbara
Archéozoologue
Integrative Prähistorische und Naturwissenschaftliche Archäologie (IPNA)
Spalenring 145
4055 Basel
barbara.stopp@unibas.ch

CRÉDIT DES ILLUSTRATIONS

Photos :	
Beck Barbara :	Fig.117
Bureau Lehner :	Couverture, Fig.2, 4, 6, 7, 12, 18, 21-23, 25, 27-30, 38, 42-45, 119, 124, 126, 127, 130, 131, 137, 153, 154, 157, 166.
Bureau TERA, Sion :	Fig.5, 13, 14, 16, 155, 159-160.
François Wiblé :	Fig.140.
Musées cantonaux du Valais, Sion :	Fig.51, 52, 128, 129 (*Michel Martinez*).
Rudolf Degen :	Fig.7, 33, 35-37.
SBMA (archéologie cantonale), Sion :	Fig.57, 76, 77, 79, 80 (*Jacqueline Bertelle*).
	Fig.56, 59, 61, 64-67, 71, 72, 82, 83, 85, 91, 93, 94, 96, 98, 100-107, 116, 120 (*Paul-Emile Mottiez*).
Université de Genève :	Fig.146.
Dessins :	
Bureau TERA, *A. Henzen* :	Fig.1, 15, 19, 125, 138, 151, 156, 161, 162-164, 167, 171.
Bureau TERA / SBMA :	
A. Henzen / Romain Andenmatten	Fig.132-136, 141.
A. Henzen / Claude-Eric Bettex	Fig.3, 9, 10, 17, 20, 26, 32, 39, 41, 118.
A. Henzen / Paul-Emile Mottiez	Fig.11, 24, 31, 34, 40, 118.
Planches mobilier (SBMA, Sion)	
Monnaies :	*Paul-Emile Mottiez* (photos).
Petit mobilier :	*Caroline Doms, Antoine Rochat.*
Céramique :	*Caroline Doms.*
Pierre ollaire :	*Caroline Doms.*
Verre :	*Caroline Doms, Paul-Emile Mottiez.*

SBMA : Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie

SÉRIE ARCHAELOGIA VALLESIANA

CAHIERS ARCHEOLOGIE ROMANDE

1 Alessandra ANTONINI : Sion, Sous-le-Scex (VS) I. Ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsplatz: Gräber und Bauten. / Résultats des recherches sur le site funéraire du Haut Moyen-Âge de Sion, Sous-le-Scex. Cahiers d'archéologie romande 89. 2002. ISBN 2-88028-089-3. **ÉPUISÉ**

2 Guido FACCANI : L'église paroissiale Notre-Dame de Martigny. Synthèse de l'évolution architecturale, de l'édifice romain à la cathédrale paléochrétienne et du sanctuaire du Moyen Âge à l'église baroque. Cahiers d'archéologie romande 97. 2004. ISBN 2-88028-097-4. Fr. 20.-

3 Philippe CURDY, François MARIÉTHOZ, Lionel PERNET, Antoinette RAST-EICHER : Rituels funéraires chez les Sédunes. Les nécropoles du Second âge du Fer en Valais central (IV^{e} - I^{er} siècle av. J.-C.). Cahiers d'archéologie romande 112. 2008. ISBN 978-2-88028-112-0. Fr. 65.-

4 Olivier PACCOLAT (dir.) : Pfyn / Finges, évolution d'un terroir de la plaine du Rhône. Le site archéologique de « Pfyngut » (Valais, Suisse). Cahiers d'archéologie romande 121. 2011. ISBN 978-2-88028-121-0. Fr. 75.-

5 Sébastien FAVRE, Manuel MOTTET : Le site du Petit-Chasseur (Sion, Valais) 9. Dolmens M XII et M XIII, approche des différents niveaux préhistoriques. Cahiers d'archéologie romande 123. 2011. ISBN 978-2-88028-123-7. Fr. 55.-

6 Marie BESSE, Martine PIGUET : Le site du Petit-Chasseur à Sion (Valais, Suisse) 10. Un hameau du Néolithique moyen. Cahiers d'archéologie romande 124. 2011. ISBN 978-2-88028-124-5. Fr. 60.-

7 Matthieu HONEGGER : Sion, Sous-le-Scex (VS) II. Habitats et nécropoles du Néolithique et de l'âge du Bronze. Cahiers d'archéologie romande 125. 2011. ISBN 978-2-88028-125-3. Fr. 50.-

8 Manuel MOTTET, Anne-Lyse GENTIZON, Marc HALLER, Gabriele GIOZZA : Les bâtiments semi-enterrés de Bramois, un habitat du Néolithique final en Valais (Suisse). Cahiers d'archéologie romande 126. 2011. ISBN 978-2-88028-126-1. Fr. 55.-

9 Patricia MEYER, Gabriele GIOZZA, François MARIÉTHOZ: Bitsch-Massaboden (Wallis, CH), Jungneolithische und glockenbecherzeitliche Siedlung. Habitats du Néolithique moyen et du Campaniforme. Cahiers d'archéologie romande 127. 2012. ISBN 978- 2-88028-127-X. Fr. 40.-

10 Xavier DELESTRE, François WIBLÉ (dir.) : La valorisation des sites archéologiques. Actes du colloque international de Martigny (Suisse). Cahiers d'archéologie romande 134. 2012. ISBN 978-2-88028-134-2. Fr. 65.-

11 Alain BENKERT, Claire EPINEY-NICOUD, Jean-Christophe MORET, Olivier PACCOLAT : L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 1. Cadre des recherches archéologiques et chronologie des occupations. Cahiers d'archéologie romande 153. 2014. ISBN 978-2-88028-153-3. Fr. 45.-

12 Bernard MOULIN : L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 2. Le contexte géologique. Histoire sédimentaire d'un piémont en contexte intra-alpin, du tardiglaciaire à l'actuel. Cahiers d'archéologie romande 154. 2014. ISBN 978-2-88028-154-0. Fr. 60.-

13 Nicole REYNAUD SAVIOZ, L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 4. Etude de la faune, Cahiers d'archéologie romande 170. 2018. ISBN 978-2-88028-170-0. Fr. 50.-

14 Olivier PACCOLAT, Jean-Christophe MORET, avec une contribution de Marc-André HALDIMANN, L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 6A. Les agglomérations d'époque historique, Cahiers d'archéologie romande 171. 2018. ISNB 978-2-88028-171-7. Fr. 100.- (CAR171-172).

15 Olivier PACCOLAT, Jean-Christophe MORET, avec des contributions de Michel Fuchs, Marc-André HALDIMANN, Fabien MARET, Antoinette RAST-EICHER et Alexandra SPÜHLER, L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 6B. Analyse des structures (époque historique), Cahiers d'archéologie romande 172. 2018. ISBN 978-2-88028-172-4. Fr. 100.- (CAR171-172).

16 Marc-André HALDIMANN, Olivier PACCOLAT *et al.* : Sion, Sous-le-Scex (Valais, Suisse). III. Développement d'un quartier de la ville antique, Cahiers d'archéologie romande 176. 2019. ISBN 978-2-88028-176-2. Fr. 60.- (CAR176).

DERNIÈRES PARUTIONS

CAHIERS ARCHEOLOGIE ROMANDE

134 Xavier DELESTRE, François WIBLÉ (dir.) : La valorisation des sites archéologiques. Actes du colloque international de Martigny (Suisse). *Archaeologia Vallesiana 10.* 2012. ISBN 978-2-88028-134-2. Fr. 65.-

135 Ariane WINIGER, Elena BURRI-WYSER : Les villages du Bronze ancien : architecture et mobilier. *La station lacustre de Concise 5.* 2012. ISBN 978-2-88028-135-0. Fr. 65.-

136 Caroline BRUNETTI, Christophe HENNY : Recherches sur l'*area publica* de la *Colonia Iulia Equestris* (Nyon, canton de Vaud), *Noviodunum V.* 2012. ISBN 978-2-88028-136-9. Fr. 60.-

137-138 Laurent FLUTSCH, Pierre HAUSER : Le mausolée nouveau est arrivé. Les monuments funéraires d'Avenches-En Chaplix, canton de Vaud, Suisse. Vol. 1. *Aventicum XVIII.* 2012. ISBN 978-2-88028-137-7. Vol. 2. Catalogue des fragments architecturaux. *Aventicum XIX.* 2012. ISBN 978-2-88028-138-5. Fr. 120.- (les 2 vol.) (avec le CAR 91 offert)

139 Thierry LUGINBÜHL, Cédric CRAMATTE, Jana HOZNOUR (dir.) : Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron. Découvertes anciennes et fouilles récentes : essai d'analyse d'un lieu de culte d'altitude du Jura vaudois. 2013. ISBN 978-2-88028-139-3. Fr. 65.-

140-141 Thierry LEJARS : La Tène : la collection Schwab (Bienne, Suisse). *La Tène, un site, un mythe 3.* Vol. 1. 2013. ISBN 978-2-88028-140-7. Volume 2. 2013. ISBN 978-2-88028-141-5. Fr. 120.- (les 2 vol.)

142 Marie PONCET-SCHMID, Anne SCHOPFER, Claudia NITU, Anne-Marie RYCHNER-FARAGGI, Pascal NUOFFER, Carole BLOMJOUS : Les occupations de l'âge du Bronze final - Le Motti, La Golette, Beau site. *La colline d'Onnens 2.* 2013. ISBN 978-2-88028-142-3. Fr. 60.-

143-144 Dave LÜTHI (dir.) : Le marbre et la poussière. Le patrimoine funéraire de la Suisse romande, XIV^{e} - XVIII^{e} siècles. Vaud-Neuchâtel-Fribourg-Valais-Jura. Tome 1. 2013. ISBN 978-2-88028-143-1. Tome 2. 2013. ISBN 978-2-88028-144-x. Fr. 90.- (les 2 tomes)

145 Brigitte PRADERVAND, Nicolas SCHÄTTI (dir.) : Romainmôtier restaurée (1991-2001). L'église et son décor (XI^{e} - XX^{e} siècle). 2014. ISBN 978-2-88028-145-8. **ÉPUISÉ**

146 Catherine MAY CASTELLA (dir.) : La villa romaine du Prieuré à Pully et ses peintures murales. Fouilles 1971-1976 et 2002-2004. 2013. ISBN 978-2-88028-146-5. Fr. 65.-

147 Mireille DAVID-ELBIALI, Christian FALQUET, Claudia NITU, Jacqueline STUDER : Fosses rituelles de l'âge du Bronze au pied du Jura. Pratiques sacrificielles à Onnens/Corcelles-près-Concise-Les Côtes (canton de Vaud, Suisse) et contribution à la définition de la phase BzD1 en Suisse occidentale. *Fouilles de l'autoroute A5 x 1.* 2014. ISBN 978-2-88028-147-2. Fr. 60.-

148 Marc-André HALDIMANN : Des céramiques aux hommes. Étude céramique des premiers horizons fouillés sous la cathédrale Saint-Pierre de Genève (1er millénaire av. J.-C. - 40 apr. J.-C.). *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'Archéologie de Genève 66.* 2014. ISBN 978-2-88028-148-9. Fr. 60.-

149 Jean TERRIER : L'ancienne église Saint-Mathieu de Vuillonnex à Genève. L'étude des vestiges archéologiques dégagés sur le site de l'ancienne église et son insertion dans le contexte des églises rurales de la région genevoise. *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'Archéologie de Genève 67.* 2014. ISBN 978-2-88028-149-6. Fr. 60.-

150 Patrice MENIEL : Mormont II. Les restes animaux du site du Mormont. Eclépens et La Sarraz, canton de Vaud, vers 100 avant J.-C. 2014. ISBN 978-2-88028-150-2. Fr. 55.-

151 Jérôme BULLINGER, Pierre CROTTI, Claire HUGUENIN (dir.) : De l'âge du Fer à l'usage du verre. Mélanges offerts à Gilbert Kaenel, dit «Auguste», à l'occasion de son 65^{e} anniversaire. 2014. ISBN 978-2-88028-151-9. Fr. 50.-

152 Bastien JAKOB, Christian FALQUET : Onnens-Praz Berthoud (canton de Vaud, Suisse). Contexte, environnement et occupations du Mésolithique au début du Néolithique. 2015. ISBN 978-2-88028-152-6. Fr. 50.-

153 Alain BENKERT, Claire EPINEY-NICOUD, Jean-Christophe MORET, Olivier PACCOLAT : L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 1. Cadre des recherches archéologiques et chronologie des occupations. *Archaeologia Vallesiana 11.* 2014. ISBN 978-2-88028-153-3. Fr. 45.-

154 Bernard MOULIN : L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 2. Le contexte géologique. Histoire sédimentaire d'un piémont en contexte intra-alpin, du tardiglaciaire à l'actuel. *Archaeologia Vallesiana 12.* 2014. ISBN 978-2-88028-154-0. Fr. 60.-

155 Caroline ANDERES : La tabletterie gallo-romaine à Lousonna. Les objets en matières dures animales du Musée romain de Lausanne-Vidy. *Lousonna 11.* 2015. ISBN 978-2-88028-155-7. Fr. 40.-

156 Philippe BRIDEL : Le sanctuaire de la Grange des Dîmes à Avenches. Les temples et le péribole - Étude des architectures. Avec portefeuille des plans en 18 dépliants. *Aventicum XX.* 2015. ISBN 978-2-88028-156-4. Fr. 98.-

CAHIERS ARCHEOLOGIE ROMANDE

157-158 Marcel GRANDJEAN : L'architecture religieuse en Suisse romande et dans l'ancien diocèse de Genève à la fin de l'époque gothique. Développement, sources et contextes. Vol. 1. 2015. ISBN 978-2-88028-157-1. Vol. 2. 2015. ISBN 978-2-88028-158-8. Fr. 120.- (les 2 vol.)

159 Elena BURRI-WYSER (dir.), Alexandre CHEVALIER, Christian FALQUET, Sébastien FAVRE, Alain STEUDLER : Destins des mégalithes vaudois. Lutry, La Possession, Corcelles, Les Quatre Menhirs et La Vernette, Concise, En Chenaux et Fin de Lance, Onnens, Praz Berthoud, fouilles 1984-2012. 2016. ISBN 978-2-88028-159-5. Fr. 48.-

160 Laurent AUBERSON (dir.) : Les chartreuses et leur espace. Actes du colloque tenu à Arzier (canton de Vaud, Suisse) en 2008 et études diverses. 2016. ISBN 978-2-88028-160-1. Fr. 60.-

161-162 Daniel PAUNIER, Thierry LUGINBÜHL *et al.* : URBA I, La *villa* romaine d'Orbe-Boscéaz, Genèse et devenir d'un grand domaine rural. Vol. 1 : Environnement, histoire et développement du bâti. 2016. ISBN 978-2-88028-161-8. Vol. 2 : Éléments et ornements architecturaux, mobiliers, synthèses. 2016. ISBN 978-2-88028-162-5. Fr. 98.- (les 2 vol.).

163-165 Yves DUBOIS : URBA II, Ornementation et discours architectural de la *villa* romaine d'Orbe-Boscéaz. Vol. 1 : L'apport des peintures murales. 2016. ISBN 978-2-88028-163-2. Vol. 2 : Catalogue descriptif et analytique des peintures murales. 2016. ISBN 978-2-88028-164-9. Vol. 3 : Planches. 2016. ISBN 978-2-88028-165-6. Fr. 138.- (les 3 vol.).

166 Jordan ANASTASSOV *et al.* : La Tène : les collections de Genève (Suisse). *La Tène, un site, un mythe 5.* 2017. ISBN 978-2-88028-166-3. Fr. 50.-

167 Emmanuelle SAUTEUR (dir.) : À la Montagne. Une nécropole du I^er^ siècle après J.-C. à Avenches. *Aventicum XXI.* 2017. ISBN 978-2-88028-167-0. Fr. 70.-

168 Audrey GALLAY, Elena BURRI-WYSER, François MENNA, Mireille DAVID-ELBIALI *et al.* : Tolochenaz (VD) - *La Caroline.* Du Mésolithique à l'époque romaine en passant par la nécropole du *Boiron.* 2018. ISBN 978-2-88028-168-7. Fr. 60.-

169 Anne SCHOPFER, Claudia NITU, Cynthia DUNNING THIERSTEIN, Marie PONCET SCHMID, Anne-Marie RYCHNER-FARAGGI, Caroline BRUNETTI, Patricia CHIQUET, Aurélie CRAUSAZ : Les occupations de l'âge du Fer. Onnens-Le Motti. *La colline d'Onnens 3.* 2018. ISBN 978-2-88028-169-4. Fr. 70.-

170 Nicole REYNAUD SAVIOZ : L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 4. Étude de la faune. *Archaeologia Vallesiana 13.* 2018. ISBN 978-2-88028-170-0. Fr. 50.-.

171-172 Olivier PACCOLAT, Jean-Christophe MORET *et al.* : L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse). 6a. Les agglomérations d'époque historique. *Archaeologia Vallesiana 14.* 2018. ISBN 978-2-88028-171-7. 6b. Analyse des structures (époque historique). *Archaeologia Vallesiana 15.* 2018. ISBN 978-2-88028-172-4. Fr. 100.- (les 2 vol.).

173 Pierre CORBOUD, Anne-Catherine CASTELLA, Christiane PUGIN *et al.* : Les sites préhistoriques littoraux de Corcelettes et de Concise (Vaud). Prospection archéologique et analyse spatiale. 2019. ISBN 978-2-88028-173-1. Fr. 55.-.

174 Ariane WINIGER : Les stations lacustres de Clendy à Yverdon-les-Bains (Vaud, Suisse) : contexte environnemental, datations, stratigraphie et structures architecturales. 2019. ISBN 978-2-88028-174-8. Fr. 60.-.

175 Mireille DAVID-ELBIALI, Alain GALLAY, Marie BESSE *et al.* Fouilles archéologiques à Rances (canton de Vaud, Suisse) 1974-1981. Campaniforme et âge du Bronze. 2019. ISBN 978-2-88028-175-5. Fr. 60.-.

SÉRIE SION, SOUS-LE-SCEX

CAHIERS ARCHEOLOGIE ROMANDE

1 Alessandra ANTONINI : Sion, Sous-le-Scex (VS) I. Ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungsplatz: Gräber und Bauten. / Résultats des recherches sur le site funéraire du Haut Moyen-Âge de Sion, Sous-le-Scex. Cahiers d'archéologie romande 89. 2002. ISBN 2-88028-089-3. **ÉPUISÉ**

7 Matthieu HONEGGER : Sion, Sous-le-Scex (VS) II. Habitats et nécropoles du Néolithique et de l'âge du Bronze. Cahiers d'archéologie romande 125. 2011. ISBN 978-2-88028-125-3. Fr. 50.-.

16 Marc-André HALDIMANN, Olivier PACCOLAT *et al.* : Sion, Sous-le-Scex (Valais, Suisse). III. Développement d'un quartier de la ville antique, Cahiers d'archéologie romande 176. 2019. ISBN 978-2-88028-176-2. Fr. 60.-.